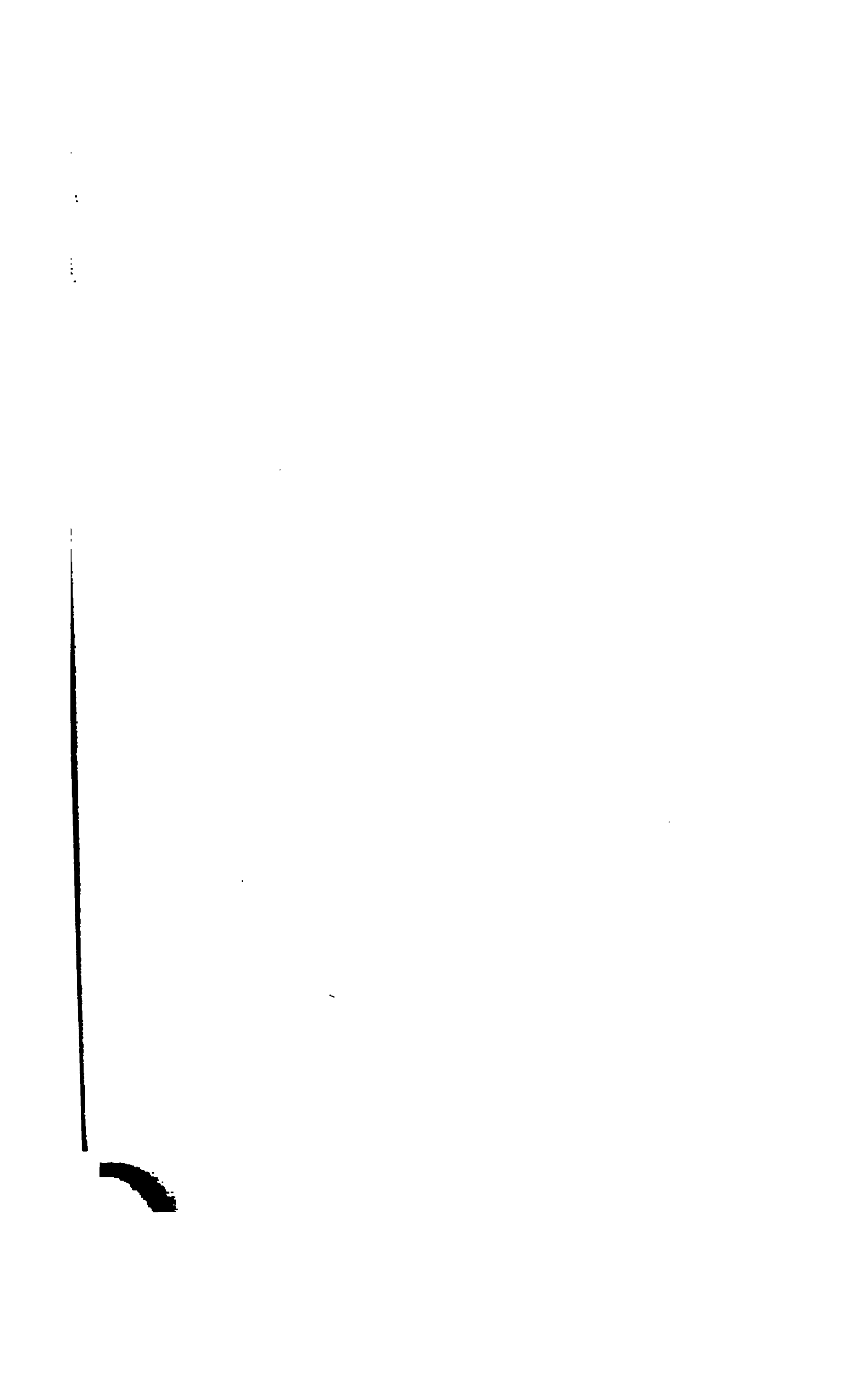




FROISSART.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR

LE XIVme SIÈCLE.

Bruxelles. Impr. de Delevingne et Callewaert.

FROISSART.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR

LE XIVme SIÈCLE,

PAR

M. KERVYN DE LETTENHOVE.

TOME PREMIER.



PARIS.
A. DURAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES GRÈS-SORBONNE, 7.

Décembre 1857.

PRÉFACE.

Lorsque, pendant plusieurs années, on a eu sans cesse les chroniques de Froissart sous les yeux, on ne se borne pas à admirer la variété de ses récits ; on arrive aussi peu à peu à s'attacher au chroniqueur lui-même qui n'est pas toujours bien informé, mais qui du moins rapporte les événements comme les lui présente sa mémoire, comme les fait revivre son imagination. Froissart est un ami franc, sincère, naïf, qui *s'accointe* avec vous, aussi *courtoisement*, aussi *amiablement* qu'avec les hommes de son temps Vous l'avez appelé à vous pour vous instruire ; il vous charme, il vous réjouit, il vous amuse. Vous vouliez en faire le compagnon de vos études ; il devient celui de vos loisirs, et une fois que l'on aborde avec lui le tableau des aventures et des emprises d'armes qui se succèdent toujours les unes

aux autres, on y prend un plaisir aussi vif que si ce livre n'était pas un recueil de faits historiques, mais un roman de chevalerie.

Depuis longtemps, en lisant et en relisant Froissart, j'avais noté au hasard tout ce qui touchait de plus près à ses sentiments, à ses sympathies, à ses travaux, à ses relations, à ses voyages, en un mot tout ce qui permettait le mieux de juger ses ouvrages et sa vie. Des recherches intéressantes se liaient à cette étude : tout en feuilletant les brillantes narrations de Froissart, je leur comparais d'autres récits, d'autres documents, et j'arrivais à mieux connaître le caractère de ses contemporains les plus fameux ou les mœurs générales de son époque. D'autre part, je voyais commencer avec lui la grande école historique qui, sans compter les Monstrelet et les Molinet, fut représentée sur les bords de l'Escaut et de la Lys par les Georges Chastelain et les Philippe de Commines.

Froissart, comme il se plaît à le rappeler lui-même, appartenait au Hainaut, la plus littéraire et la plus chevaleresque de nos anciennes provinces; et le Hainaut n'oubliera jamais qu'à l'époque où ses barons s'illustraient par leurs exploits et leurs prouesses, il vit naître aussi le chroniqueur qui les raconta avec un éclat et une vivacité qu'on n'égalera jamais. La génération qui avait placé la couronne impériale sur le front de Baudouin de Constantino-

ple était à peine descendue au tombeau, quand aux André de Jurbise et aux Renier de Trith succédèrent les Jean de Beaumont et les Gauthier de Mauny. Les traditions des lettres se perpétuaient comme celles de l'honneur des armes. Après Henri de Valenciennes vient Jean Froissart né à Valenciennes. Chaque guerre a ses héros; chaque épopée, son poëte; chaque victoire, son historien.

Cependant il est d'autres pays qui s'associent avec un enthousiasme presque égal à la renommée littéraire de Froissart. La France et l'Angleterre invoquent, l'une les traités qui ont réuni à son territoire la ville où il reçut le jour, l'autre, la protection d'Édouard III à laquelle il dut peut-être de devenir poëte et chroniqueur; et c'est sans doute un noble hommage rendu à Froissart que cet empressement des diverses nations dont il a célébré les gloires à veiller sur la sienne, comme si elle ne leur était point étrangère.

Une frontière qui divise des populations que distinguent la même prospérité, la même activité, les mêmes progrès dans l'agriculture et dans les arts industriels, s'étend aujourd'hui entre Valenciennes et Chimay. Le Hainaut a perdu le berceau de Froissart pour ne conserver que son tombeau, mais sa mémoire n'en a pas souffert. Si Chimay lui a élevé une statue, Valenciennes lui a érigé aussi un admirable monument, et pour que rien ne manquât à

l'éclat de son inauguration, l'Académie Française a inscrit dans ses concours l'éloge de Froissart en le plaçant à côté de celui de Tite-Live.

C'est ainsi que je me trouvai amené à soumettre au plus célèbre tribunal littéraire de l'Europe, des notes recueillies une à une quand d'autres travaux me faisaient un devoir d'examiner la plupart des sources inédites du XIVe siècle. Bien qu'elles se rapportassent presque exclusivement à la vie du chroniqueur, et laissassent de côté le travail de critique littéraire qui devait les compléter, elles trouvèrent dans le nom de Froissart, *ce bon et doux maistre,* l'appui dont elles avaient besoin, et les juges de ce concours solennel les couronnèrent, sans en dissimuler les lacunes, comme offrant (ce sont les termes dont ils se servaient) une étude remarquable d'histoire et de biographie.

« L'Académie, disait son illustre secrétaire per-
« pétuel, avait proposé une étude sur les *Chroni-*
« *ques* de Froissart, sur la vie, le génie, l'art de ce
« peintre si vrai, de cet Hérodote du moyen âge,
« admirable pour le détail des mœurs, et, comme le
« dit encore Fénelon, pour ce je ne sais quoi de
« *court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné,*
« que l'auteur même de *Télémaque* enviait à notre
« ancienne langue.

« Sur ce sujet instructif et piquant, un travail a
« été distingué par l'Académie ; c'est le mémoire

« inscrit sous le n° 1 et portant pour devise : *Or,*
« *peut estre que ce livre n'est mie ordonné si juste-*
« *ment que telle chose le requiert.* La condition de
« Froissart, sa vie errante et sa poésie de trouba-
« dour sont là décrites avec soin et sagacité. Toutes
« les recherches de curiosité érudite se succèdent.
« dans un esprit aussi juste que pénétrant. Mais la
« question de goût et de style, l'art, ou, si vous
« voulez, l'inspiration du narrateur, l'excellent goût
« français de ce natif de Valenciennes, qui vécut
« plus en Belgique et en Angleterre qu'en France.
« tout ce côté finement littéraire du sujet n'a pas
« assez occupé le savant biographe. L'Académie ne
« veut pas cependant prolonger une épreuve dont
« le succès différé ne serait peut-être pas plus com-
« plet. Elle décerne sur le Prix une médaille de
« quinze cents francs à M. KERVYN DE LETTENHOVE.
« au docte écrivain belge, à l'homme de savoir et
« d'esprit qui, tout en célébrant Froissart presque
« avec l'orgueil d'un compatriote, et en éclairant sa
« vie et son temps de mille précieuses lumières, n'a
« pas eu souci de nous montrer assez à quel point
« ce conteur provincial, cet écrivain de frontière, est
« demeuré par sa prose vive et charmante un des
« modèles non surpassés, une des sources origi-
« nales de notre langue (¹). »

(¹) Études sur la littérature contemporaine par M. Villemain, 1857, p. 223.

On sait qu'en matière d'indulgence un grand talent oblige : M. Villemain l'a prouvé une fois de plus ; mais ce trop bienveillant témoignage accordé uniquement à la persévérance dans le travail, m'imposait d'autres recherches et d'autres efforts. Je me suis remis à l'étude, j'ai revu les manuscrits, je suis rentré dans les archives : mes notes se sont multipliées, et le résultat de ces investigations a été la découverte de deux grands poëmes de Froissart dont rien n'indiquait l'existence.

Ce livre est donc un livre tout nouveau. Pas une page du mémoire adressé à l'Académie Française n'a été conservée, et j'ai cru devoir, en étendant les limites de mon travail, y comprendre un assez grand nombre d'observations qui ne se rapportent pas uniquement à Froissart, mais aussi à ses contemporains. Peut-être y trouvera-t-on quelques textes inédits, peut-être permettront-ils de mieux apprécier la littérature du XIVe siècle qui s'efforça, avec un zèle qu'on ne saurait assez louer, de maintenir ou de relever les dernières traditions de l'honneur chevaleresque si nobles et si belles, au moment même où elles étaient près de s'éteindre.

J'ai cru que cet hommage rendu à la mémoire de Froissart exigeait quelque chose de plus. Avant de terminer cette courte préface, j'ai fait un pèlerinage à Lestines afin de visiter les lieux qu'il habita. J'ai voulu les voir par une froide journée de la fin de

novembre, comme il nous les décrivait, il y a aujourd'hui quatre cent quatre-vingt-quatre ans, dans son poëme du *Buisson de Jonèce.*

C'était, nous dit-il,

La trentième nuit de novembre,
L'an mil trois cens treize et soixante,
Que nul gai oizeillon ne chante,
Car lors est plainement yvers.

Je n'ai plus retrouvé la chambre où il prolongeait ses veilles, la main posée sur ses manuscrits, en attendant quelque vision de Vénus ou de Philosophie. D'abord, la maison de Froissart étant devenue trop délabrée, on la reconstruisit à peu près jusqu'au niveau du sol; plus tard, les révolutions arrivèrent; cette fois on la trouva trop grande, trop belle : on la confisqua, et deux familles se la partagent aujourd'hui. Il en est de même du vaste enclos qui l'entourait, et quelques vieux pommiers rejetés dans les champs hors d'une étroite enceinte bâtie récemment semblent restés là pour rappeler que le verger de Froissart, source d'images qui lui étaient si chères, a subi le même sort que sa demeure. D'épaisses assises de pierres sur lesquelles la brique est venue reposer ses lignes régulières et mesquines, une petite porte aujourd'hui fermée, un puits large et profond, les débris d'un vieil escalier, voilà tout ce qui semble appartenir au presbytère du XIVe siècle;

mais tout à côté, un bâtiment qui s'écroule retrace mieux cette époque reculée : c'est la *grange de la dîme* où jadis les habitants de Lestines venaient déposer aux pieds de leur curé la gerbe recueillie sur le champ où Dieu l'avait dorée de son soleil.

Lestines-au-Mont réunie à Lestines-au-Val, malgré tout ce que le temps en a détruit selon les traditions locales, est bien encore une *grant ville*, comme disait Froissart. Non loin du presbytère, s'élève l'église que l'on aperçoit, en venant de Binche, à une grande distance, car elle est placée sur la voie romaine qui se dirige vers Bavay. Un jour, sous les premiers successeurs de Clovis, quelque guerrier franc qui avait peut-être combattu à Tolbiac, éleva, au milieu de la voie romaine, sur une hauteur qui dominait le pays d'alentour, un oratoire qu'il dédia à saint Remy, le pieux évêque qui avait converti le dominateur de la Gaule, et depuis ce jour, les chars des princes comme les haches des soldats se détournèrent avec respect devant cet autel et devant cette croix. Telle fut l'origine de l'église de Lestines.

Deux siècles plus tard, les chefs d'une autre dynastie franque, les premiers Carlovingiens, se construisirent sur une colline opposée une villa ou un palais. C'est là que les évêques d'Austrasie rédigeront le tableau des superstitions des barbares ; c'est là que saint Boniface portera la parole avant de couronner par le

martyre ses longs efforts pour évangéliser la Frise et l'Allemagne ([1]).

Entre ces deux collines roule sur un lit de rochers un ruisseau qu'alimentent à chaque pas des sources abondantes ([2]), et les maisons qui se groupent sur ses bords, remplissent pendant plus d'une demi-lieue une riante et paisible vallée. Celles qu'occupaient les taverniers étaient sans doute sur la place qui s'étend du presbytère à l'église. Après les vêpres ou le sermon, le bon curé les trouvait sur son passage et s'y arrêtait pour se reposer un peu des fatigues du prône ou de ses travaux historiques.

Si l'on monte à la tour de l'église, ou même si l'on se contente de se placer à l'extrémité du jardin de l'ancien presbytère, un vaste horizon se déroule de toutes parts. Des plateaux élevés, naguère parsemés de bois, aujourd'hui convertis en champs

([1]) Non loin de cette colline, mais plus près du ruisseau se trouvait le château de Moreau de Lestines : peut-être avait-on employé à le construire une partie des débris de la villa carlovingienne.

([2]) Froissart nous apprend aussi, dans ce même poëme du *Buisson de Jonèce*, qu'il voyait *moult volentiers :*

Roses et églentiers,
Flourettes et verds arbrisseaus,
Graviers, fontènes et ruisseaus.

Le ruisseau, grossi par les mêmes fontaines, coule toujours sur les mêmes graviers : il n'a perdu que ses roses et ses fleurettes.

fertiles, s'étendent au loin, jusqu'à ce que leurs dernières lignes se confondent avec le ciel. Leurs contours vagues et vaporeux voilent ou laissent deviner à peine à l'ouest les tours de Mons. Vers le nord se trouvait autrefois le château de Binche, qui au XVIe siècle eut aussi ses *reviaulx* et ses *esbattements ;* plus loin était Mariemont, non moins célèbre à la même époque par ses fêtes, aujourd'hui également détruit ou ruiné ; plus près de nous, nous saluons encore les murailles blanches de l'abbaye de Bonne-Espérance où Philippe d'Harveng écrivait que la science était la première leçon et le premier devoir des princes, et si nous portons nos regards vers le rideau d'arbres qui se prolonge au sud-est, nous y découvrons les plans avancés de ces bois de la Fagne, si connus de Froissart, qui à Beaumont abritaient le toit de ses pères et qui à Chimay devaient ombrager sa tombe.

Tel est le paysage qui entoure Lestines-au-Mont ; telle est la résidence que le premier chroniqueur du moyen âge s'était choisie sur un sol historique tout rempli de ruines et de souvenirs, et qui plaçait le poëte au milieu d'un peuple doux et joyeux, porté encore aujourd'hui, comme au XIVe siècle, aux jeux, aux danses et aux chansons. Malheureusement rien ne rappelle plus le séjour de Froissart à Lestines : pas la moindre trace de ses pas sur les pierres couvertes de mousse ; pas la moindre inscription, ni

dans l'église qui a été aussi à demi reconstruite, ni dans la chapelle qu'on éleva de son temps pour rappeler l'issue miraculeuse du duel judiciaire d'un pauvre vieillard paralytique de Lestines contre un juif aussi robuste qu'impie. On m'avait appris à Binche que l'on conservait à Lestines un coffre plein de parchemins et de vieux papiers. Peut-être, me disais-je, sera-ce celui dont Froissart parle dans le *Buisson de Jonèce*. Grâce à l'hospitalité que j'ai reçue au presbytère moderne de Lestines, hospitalité moins brillante peut-être qu'au XIVe siècle, mais plus simple et plus sévère, il m'a été donné d'ouvrir la triple serrure plus qu'à demi rouillée de ce coffre qu'on gardait autrefois avec grand soin. Il renfermait d'anciens titres de propriété, de nombreux tableaux de redevances et de dîmes; mais il ne fallait pas songer à y retrouver ces notes écrites le soir ou le matin, dont Froissart formait plus tard ses chroniques. Le monument est devant nous : cela suffit et rien ne doit encourager nos recherches indiscrètes pour découvrir et peser l'une après l'autre les pierres taillées à la hâte dont une main habile le composa.

Quand je sortis de Lestines pour me diriger vers Bray qui avait autrefois le même mayeur, le vent soufflait avec violence et entraînait les rameaux dépouillés et brisés des grands arbres; plus de laboureurs dans les champs, plus de troupeaux dans les prairies. Déjà la nuit descendait des Ardennes,

mêlant à ses brumes d'épais nuages chargés de grêle ou de neige, et je répétais en m'éloignant ces vers de Froissart :

Lors est plainement yvers;
Si sont les nuis longes et grans.

Mais aucune lumière ne venait dissiper ces ombres. Des visions descendues du ciel ont cessé d'éclairer ces lieux où empereurs, chevaliers, chroniqueurs et ménestrels ont passé tour à tour. On n'y voit plus Vénus qui d'un regard chassait les frimas de novembre et ramenait le printemps avec l'air serein et attempré, et les herbelettes étendant leur tapis touffu dans les prés, dans les jardins, dans les bois.

Rentrés estoit en sa caverne
Yvers, qui est large taverne
De pluie, de vent et de froit.

Cependant il devait rester quelque chose de plus de la vision de Philosophie, de cette vision moins riante mais bien autrement précieuse pour nous, où elle exhortait le poëte à devenir chroniqueur, afin que tous ceux qui cherchent à s'instruire, *lui en pussent gré savoir*.

Près de cinq siècles se sont écoulés, et qui ne *sait gré* à Froissart d'avoir consacré ses loisirs dans sa *grant ville* de Lestines à composer *sa haulte histoire* « pour tous nobles cœurs encourager et eulx » montrer exemple en matière d'honneur? »

30 novembre 1857.

PREMIÈRE PARTIE.

VIE DE FROISSART.

CHAPITRE PREMIER.

ENFANCE ET JEUNESSE DE FROISSART.

I. Beaumont. — Baudouin d'Avesnes. — Ses chroniques. — Jean de Beaumont. — Autres chroniques. — *Vallis scientiæ.*

A l'ouest des Ardennes et assez près de la Sambre, le *latissimum flumen Sabis* de César, le voyageur découvre de loin une petite ville qui doit à sa position riante le nom de Beaumont. Plus importante autrefois qu'aujourd'hui, elle était protégée au XIVe siècle par un vaste château qu'avait fait construire la comtesse Richilde de Hainaut.

Lorsque le mariage de la comtesse Marguerite de Flandre avec Bouchard d'Avesnes devint l'objet d'un long et honteux démêlé entre ses enfants, issus de deux pères ennemis, Beaumont fit partie de l'apanage de son second fils, qui se nommait Baudouin comme son aïeul. Il s'y fixa et s'attacha tellement à ce séjour, qu'au moment où il abandonna tous ses domaines à sa fille Béatrice, ce fut le seul qu'il voulût se réserver.

Baudouin d'Avesnes était le plus pacifique, le plus doux, le plus savant des fils de Bouchard, qui lui-même n'était pas étranger aux lettres. La nature, qui lui avait refusé la force du corps, l'avait dédommagé en lui prodiguant les dons de l'esprit, et le *livre du lignage de Coucy et de Dreux,* rédigé dans les premières années du XIVe siècle, nous apprend que, bien que *petit et menu,* il était cité comme « li ungs des plus sages chevaliers qui fust en son « temps. » Ne pouvant rien ajouter par ses exploits à la gloire de ses ancêtres, il crut que par ses recherches et ses études il pourrait du moins la répandre davantage, et s'attacha au soin de justifier une si haute fortune.

Depuis qu'une sentence solennelle des légats pontificaux avait proclamé la légitimité de leur naissance, les sires d'Avesnes ne rougissaient plus de leur alliance clandestine, sinon sacrilége, avec la maison des comtes de Hainaut ; ils en avaient placé les armes dans leur écu et s'égalaient fièrement à ces princes dont ils n'étaient naguère que les plus puissants vassaux. Les descendants des intrépides chevaliers qui, sur les murs d'Arsur et à la

bataille d'Antipatride, excitèrent l'admiration des infidèles, n'étaient-ils pas dignes de recueillir une part de l'héritage de ce successeur de Robert de Jérusalem, devenu dans une autre croisade empereur de Constantinople ?

Baudouin d'Avesnes avait pour femme Félicité de Coucy ; il avait fait épouser à son fils Agnès de Lusignan, à sa fille Henri de Luxembourg, et il semble qu'il se soit surtout proposé pour tâche de montrer dans les annales du passé d'autres noms non moins illustres unis au sien. Ayant sous les yeux les histoires que le comte Baudouin IX avait fait rédiger avant son départ pour la croisade, il les poursuivit et les compléta. Il avait, rapporte-t-on dans les *lignages de Coucy*, un grand livre de chroniques, « lequel parloit de toutes les anciennes « lignées, tant des roys comme des barons de France, et le « fist accroistre selon ce que les lignages estoient depuis « crus et multipliés (1). » Tel est le recueil, de nouveau remanié après lui, que l'on continuera à nommer en souvenir de la grande part qu'il y a prise : *les livres de messire Baudouin d'Avesnes*.

Dans ce même château de Beaumont, Baudouin

(1) Les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* signalent deux manuscrits de Paris qui se terminent en 1277 et n'offrent aucun témoignage hostile à Bouchard, comme conformes au texte original des livres de Baudouin d'Avesnes que l'on conservait chez les capucins d'Arras, selon ce que rapporte Sanderus.

d'Avesnes donnait l'hospitalité à Thibaud de Bar, qui composait des vers. L'histoire et la poésie protégeaient également, au milieu des guerres les plus sanglantes, cet asile de la paix et des doux loisirs.

Dix ans après la mort de Baudouin d'Avesnes, une contestation s'élève sur la transmission de la seigneurie de Beaumont, et quel est l'arbitre chargé de la terminer? Jean de Joinville, fils de l'historien de saint Louis.

Le comte de Hainaut, Jean II, posséda un moment la seigneurie de Beaumont, mais elle passa bientôt, avec celles de Valenciennes et de Condé, à l'un de ses fils, Jean de Hainaut, plus connu depuis sous le titre de sire de Beaumont. Sans répéter tout ce qu'écrivirent pour honorer son courage les chroniqueurs de son époque, il faut rappeler que Jean de Beaumont fut choisi en 1315, par Henri de Luxembourg, pour vicaire de l'empire en Italie; qu'en 1326 il plaça la couronne d'Angleterre sur le front d'Édouard III, et qu'en 1346 il montra le même courage en luttant contre les périls dont était menacé le trône de Philippe de Valois.

Le sire de Beaumont eut pour historien Jean le Bel, chanoine de Liége, qui menait une vie joyeuse au milieu des chasses et des banquets, et qui, savant dans l'art de composer des chansons et des virelais, n'était pas moins fameux par les coups redoutables de son épée. « Si fut « pryet et comandeit, dit Jean d'Outremeuse, de par « noble prinche monsingnour Johans de Bealmont à « messire Johans li Beal, canoyne de Liége, qu'ilh vol-

« sist escrire la pure vériteit de tout le fait entièrement,
« al manire de chroniques... et fut corregiet par
« monsingnour Johans de Bealmont, et puis mis en
« fourme. Et en furent fais dois libres dont Johans li
« Beal presentat l'ung aldit monsingnour Johans de
« Bealmont. »

Ainsi, c'est aux mêmes lieux qu'à un siècle de distance deux princes de la même maison écrivent ou corrigent des chroniques, et la narration revue par Jean de Hainaut repose tout à côté des livres de Baudouin d'Avesnes.

L'abbaye de Lobbes, si fière de son glorieux surnom de *Vallis scientiæ*, était peu éloignée de Beaumont. Cette ville méritait au même titre la mémoire de la postérité.

II. Mahieu Froissart, juré de Beaumont. — Il paraît avoir été marchand et s'être fixé à Valenciennes. — Le père de Jean Froissart fut-il peintre? — Le nom de Froissart fort répandu au moyen âge.

Dans une charte datée du lundi après l'Ascension de l'année 1300, charte qui concerne le sire de Beaumont, on remarque parmi les jurés de cette ville Mahieu Froissars (¹). C'est, on ne peut en douter, le père ou plutôt

(¹) Mahius Froissars. (Archives de Lille.)

l'aïeul du chroniqueur dont nous étudierons la vie et les écrits, et son nom paraît ici pour la première fois, à l'ombre de celui de Jean de Hainaut, qui protégeait les lettres et à qui les lettres payèrent deux fois généreusement la dette de la reconnaissance.

On peut supposer que ce juré de la ville et du franc château de Beaumont, comme on disait au XIVe siècle, jouissait d'une honorable aisance. Il est même probable qu'il appartenait à une famille de marchands assez riches, car lorsque le comte de Hainaut s'empara, en 1309, de la ville de Thuin, située à trois lieues de Beaumont, il ne paya que trente-cinq livres au châtelain de Beaumont qui l'avait aidé à la conquérir, tandis qu'il faisait remettre une somme bien plus considérable, comme indemnité pour les pertes qu'il avait subies, à un marchand nommé Évrard Froissart.

Quelles furent les circonstances qui appelèrent la famille de Froissart à Valenciennes? Il est à peu près impossible de s'arrêter à des faits précis, mais les conjectures abondent.

Valenciennes et Beaumont appartenaient au même seigneur, et les relations de ces deux villes étaient aussi étroites que fréquentes. Baudouin d'Avesnes avait un hôtel à Valenciennes : il y fonda un béguinage où il fut inhumé, et c'était en mémoire de Baudouin d'Avesnes que son petit-fils, l'empereur Henri VII, avait voulu que l'hôtel où il était né lui-même, et qui avait été converti par ses ordres en un monastère de sœurs de l'ordre de

Saint-Dominique, continuât à s'appeler *la Maison de Beaumont* (1).

La ville de Valenciennes était d'ailleurs le siége d'un commerce plus important : inscrite depuis longtemps dans la hanse de Londres, elle voyait ses richesses se développer rapidement, grâce à cette activité éclairée, à cette heureuse aptitude à tous les succès de l'industrie et des arts qui distingue encore aujourd'hui ses habitants, et sa population était devenue tellement considérable qu'en 1340 le duc de Normandie, à la tête d'une armée destinée à arrêter l'invasion d'Édouard III, jugea, nous raconte Froissart, « qu'il n'avoit mie assez de gens pour « assiéger une si grande ville que Valenciennes est. » C'était surtout à ses priviléges qu'elle devait sa prospérité : ils étaient si renommés que l'on vit au xve siècle le roi Louis XI chercher à attirer les marchands dans la ville de Paris dépeuplée par la peste, en leur offrant les franchises qui leur étaient accordées à Valenciennes. De là naissait chez les habitants de Beaumont une tendance fort aisée à expliquer, à aller s'établir à Valenciennes, et tandis que les historiens attestent que cette ville s'accrut pendant tout le cours du xive siècle, on voit, par une charte du 4 septembre 1383, que Beaumont avait perdu tout ce qu'avait gagné sa rivale.

Le père de Froissart, fils d'un juré de Beaumont, fut

(1) C'était aussi la ville de Beaumont qui devait pourvoir à l'entretien de la lampe donnée par Jeanne de Valois, abbesse de Fontenelle, à la maison de Saint-Lazare à Valenciennes.

sans doute l'un de ceux qui se fixèrent à Valenciennes, soit qu'il s'y adonnât aux spéculations industrielles, soit qu'il voulût profiter de l'exemption de toute redevance qui y était assurée aux personnes attachées au sire de Beaumont (¹).

On a dit qu'il était peintre d'armoiries, et plutôt que de supposer qu'il décora des écus de Hainaut, d'Avesnes et de Luxembourg les galeries de la célèbre Salle le Comte fondée par Baudouin le Bâtisseur, on pourrait admettre qu'il travailla à ces généalogies qui occupaient les descendants de Bouchard d'Avesnes : on sait combien les manuscrits de cette époque devaient aux enlumineurs, et Jean Froissart aurait ainsi conçu, dès son enfance, ce goût si vif pour les manuscrits *peints et historiés* qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Rien n'est toutefois plus vague que l'affirmation des biographes qui attribuent au père de Jean Froissart le prénom de Thomas et la profession de peintre, en s'appuyant trop légèrement sur quelques vers d'une pastourelle :

Adonques vi un bregier grant
Qui s'appelloit Ogier Louvière,
Qui salli tantost en estant,
Et mist main à une aloière,

(¹) *Histoire de Valenciennes,* par Henri d'Outreman. La faveur accordée aux habitants de Beaumont qui se fixaient à Valenciennes fut parfois une source de contestations. C'est ainsi qu'en 1291 le chapitre de Notre-Dame de la Salle repousse un clerc de Beaumont nommé Colard. (Archives de Lille.)

En disant : « Seignour, par saint Père !
« Je puis parler de tels cas,
« Car mon père, seigneur Thomas,
« En fu ouvriers toute sa vie,
« Et tant servi chevalerie
« Qu'y aprist à blasonner. »

Valenciennes possédait, il est vrai, une école de peintres dont les plus célèbres furent Jean et Colin de Valenciennes, peintres et tailleurs d'images, qui furent appelés à Bruges, l'un pour orner l'hôtel de ville, l'autre pour préparer les somptueux intermèdes des fêtes du mariage de Charles le Hardi avec Marguerite d'York, et Froissart parle lui-même dans sa chronique d'un peintre de Hainaut, nommé André Beau-Neveu, « qui avoit sa fantaisie « de toujours ouvrer de taille et de peinture, et dessus « ce maître Andrieu n'avoit pour lors le pareil en nulles « terres, ni de qui tant de bons ouvrages fust demeuré « en France et au royaume d'Engleterre [1]. » Cependant rien ne permet de croire qu'il ait voulu désigner son père dans cette pastourelle et se cacher lui-même sous le nom d'Ogier, puisque, peu de vers plus haut, il se met

[1] *Chron.* IV, 14. Comme peintre, Beau-Neveu orne de plusieurs histoires un psautier très-richement enluminé du duc de Berry. Comme sculpteur, il est chargé en 1364, par Charles V, de faire des tombes. Au château de Mehun-sur-Yèvre (où mourut depuis Charles VII), Beau-Neveu dirigeait à la fois « les ouvriers « de taille et de peinture. »

directement en scène en racontant qu'il a vu aux bords du Gave :

> Maint bergier et mainte bergière.

Il est encore bien plus difficile de reconnaître le souvenir de la profession paternelle dans ce passage du *Buisson de Jonèce :*

> Il me souvient moult bien, par m'âme !
> Qu'après la façon de ma damè
> Je fis pourtraire voirement
> Une image notoirement
> Par un peintre sage et vaillant.

Cette image était peinte « sur parchemin, en couleur « bonne et riche. » Mais, quel qu'en fût le mérite, le poëte remarque ailleurs qu'il n'est pas de peintres normands ou français dont le pinceau puisse reproduire l'éclat et la fraîcheur du printemps. Il plaçait donc la peinture bien au-dessous de la poésie.

Nous trouverons bientôt d'autres preuves qu'il faut laisser au père de Froissart sa profession industrielle.

Le nom de Froissart, dont l'étymologie est empruntée aux travaux de l'agriculture, était fort répandu au moyen âge, aussi bien au midi que vers le nord de la France. On voit, par des lettres du roi Jean du 26 octobre 1360, que le vicomte Froissart ne fut pas compris dans le traité de Bretigny. Si nous ne nous trompons, il s'appelait Jacques et est le même que le chevalier nommé parmi les exécu-

teurs testamentaires de Philippe de Navarre, qui signa plus tard quelques chartes du comte de Foix ([1]). Philibert Froissart est cité dans un document de 1375; enfin, on trouve le nom de Froissart donné comme prénom. Froissart Mulier était un jeune écuyer du Hainaut « qui à « l'assaut vaillamment se portoit. ([2]) » Ce nom de Froissart, protégé par l'histoire et par la poésie, était d'un heureux augure pour la famille qui l'associait au sien : Loyset Mulier devint le ménestrel du duc de Bourgogne Philippe le Hardi ([3]).

III. Naissance de Froissart. — Ses jeux. — Ses études. — Souvenirs. — Premières inspirations.

Froissart nous apprend qu'il naquit à Valenciennes

([1]) Martène, *Thes. anecd*, I, col. 1458; testament de Philippe de Navarre, aux archives de Lille; Lacurne de Sainte-Palaye.

([2]) Froissart, *Chron.* (édit. de M. Buchon, 1835), II, 131. Pour ne pas multiplier les renvois, nous prévenons le lecteur que tous les passages guillemetés, dont la source n'est pas indiquée dans une note, appartiennent à Froissart.

([3]) *Mémoires de Bourgogne*, p. 138. Froissart cite un moine de Saint-Amand qui portait son nom, et M. Arthur Dinaux a découvert un Pierre Froissart, religieux au Mont-Saint-Éloy, au xiv[e] siècle. Je mentionnerai plus loin dame Froissarde, pourveresse des béguines de Lille. — Aux renseignements donnés par M. Dinaux sur Jean Froissard, docteur ès-lois et conseiller de Philippe II, il faut ajouter que ce Jean Froissard, fils d'Ana-

vers la fin de l'année 1337 [1]; sa constitution physique était délicate et faible [2], mais l'énergie active de son esprit la domina au point que plus tard il put supporter les fatigues des plus grands voyages. Dès son enfance la plus tendre, il aimait, comme un jeune Romain d'Horace, l'arène poudreuse, le soleil brûlant, les longues et folles courses à travers les prés et les champs. Vif et joyeux, il entraînait avec lui d'autres enfants de son âge qu'il associait aux mêmes ébats, et il a pris lui-même soin de nous dire qu'il ne jouait ni aux dés, ni aux échecs, ni aux tables, mais qu'il se plaisait fort à d'autres jeux qu'il énumère, tels que le kewe leu leu, le trottot merlot, la brimbetelle, les papelottes, le havot, les pierrettes, l'ostés-moi de Colinet, le larron Enguerrand, le roi qui ne ment, la pince merine. Qu'on ne se figure pas toutefois que ces jeux étaient tout à fait vulgaires. Il en était qui pouvaient passer pour assez nobles, et Froissart remarque ailleurs

tole Froissard, président d'Orange, et de Madelaine de Goux, était de Dôle, où sa famille avait, dans l'église des Cordeliers, une chapelle ornée de ses armes : d'azur au cerf passant d'or. Cf. Dunod, *Mémoires sur le comté de Bourgogne,* III, pp. 259, 656, 664.

(1) Ceci résulte d'un grand nombre de passages de ses chroniques et de ses poésies. On lit, il est vrai, dans les textes imprimés qu'en 1390 il avait cinquante-sept ans, mais cette phrase ne se trouve pas dans plusieurs manuscrits.

(2) Jà eusse le corps foible et tendre,
Se voloit mon coer partout estre.

Espinette amoureuse, édition de M. Buchon, p. 193.

que la pince merine, qu'on jouait au clair de lune, était un jeu tout nouveau, tel que sans nul doute :

> Enfans de roy et de royne
> Le poroient par honnour faire.

Parfois il s'amusait à lancer sur un océan de vingt gouttes d'eau un vaisseau qui n'était qu'une coquille ; parfois encore, il se précipitait à travers l'herbe et les fleurs, impatient de saisir quelque papillon aux vives couleurs qui se dérobait sans cesse à sa poursuite, élégante et décevante image des illusions que l'homme voit briller et flotter devant lui sans jamais les atteindre. On aperçoit déjà le poëte, quand il recueille avec soin, comme les bergers de Virgile, une paille oubliée sur le sillon pour s'en faire un chalumeau ; on devine encore mieux l'historien de la chevalerie dans l'enfant qui, prenant un bâton pour s'en faire un cheval qu'il nomme Grisel, et abaissant sur les tresses flottantes de ses cheveux son humble chaperon comme un heaume empanaché (1), s'élance vers ses compagnons et les provoque au combat. L'ardeur de la jeunesse animait ces luttes, et, quand il rentrait dans la maison paternelle les vêtements déchirés, il s'égalait aux vainqueurs des joutes les plus brillantes.

Cependant un moment arriva où ses parents jugèrent

(1) Et souvent aussi, fait avons
Hyaumes de nos chaperons.
Espinette amoureuse, p. 190.

qu'il fallait faire succéder à ces jeux trop bruyants de calmes et sérieuses études.

On me fist latin aprendre,

rapporte-t-il, et il se plaint du joug rude et pesant qui vint tout-à-coup enchaîner sa liberté. En vain s'efforçait-on de dompter cette activité toujours inassouvie, toujours impatiente, en lui imposant quelque leçon à graver dans sa mémoire ; en vain s'efforçait-on de reléguer vers l'étude des monuments des sociétés éteintes cette imagination forte et vive qui devait s'inspirer si heureusement des choses de son temps. Froissart, aussi bien que Milton, subit les menaces et quelque chose de plus que les menaces d'un maître sévère, *duri minas magistri* (1), car il nous dit lui-même :

Se je varioie au rendre
Mes leçons, j'estoie batus ;

mais, à Valenciennes comme à Cambridge, la sévérité d'un maître aveugle ou inepte ne put rien contre ce sentiment profond et plus puissant que tous les châtiments, qui n'est que le témoignage que le génie se rend à lui-même.

C'est Froissart qui nous apprend que dès son enfance il obéissait à une voix intérieure qui lui annonçait qu'il était né pour

Loer Dieu et servir le monde,

et cette voix trouvait un écho dans tout ce qui l'envi-

(1) MILTON, *Elegia prima ad Carolum Deodatum.*

ronnait, du vallon à la colline, du monastère sanctifié par la prière jusqu'au château où retentissait le cri de guerre. Partout autour de lui, aux chants du berceau, aux jeux de l'enfance, se mêlait la grande voix de l'histoire ou le doux enseignement de la poésie.

Si pendant l'été on le conduisait au sein de sa famille à Beaumont, avec quelle joie, avec quelle émotion ne s'égarait-il pas dans cette vieille forêt des Ardennes, toute pleine « de hauts bois, de diverses et estranges vallées, de « roches et de montagnes, » où Shakspeare place encore au XVIe siècle la retraite des rois qui se font bergers! Et quels rois, quels princes, quels héros n'habitèrent pas ces immenses ombrages? C'est Pepin, c'est Charlemagne, c'est Roland ou Olivier, c'est Ogier, Renaud ou même le larron Maugis :

En la forest d'Ardane morut certainement;
Encor i est Baiart, se l'istoire ne ment,
Et encor li oit-on, à feste Saint-Jehan
Par toutes les années, hennir moult clèrement (1).

Sur les rives de l'Escaut, autour de Valenciennes, c'étaient des souvenirs non moins héroïques, quoique moins fabuleux. Tous les châteaux avaient leurs trophées, tous les créneaux leur bannière illustrée dans les batailles. Ici c'étaient Oisy, Werchin, Robersart, Noyelles,

(1) Roman de Renaud de Montauban.

Vertaing dont les seigneurs étaient cités comme les preux de ce temps; ailleurs, c'étaient des noms célèbres à une autre époque. Là, Sebourg et Arquennes, qui ont leur place dans les romans de chevalerie; là, le château de Trith, que l'intrépide Renier avait quitté la croix sur l'épaule pour recevoir, comme sa part de conquête dans l'empire d'Orient, le royaume d'Alexandre. Plus loin, c'était le bois de Glançon, où l'on montrait encore le rustique abri qu'un ermite avait abandonné pour réclamer une couronne, et tout à côté, Hasnon et Fontenelle, où deux comtesses de Hainaut avaient au contraire renoncé aux pompes du monde pour chercher dans le sein de Dieu la paix, c'est-à-dire l'oubli de la grandeur et de la gloire.

Que de souvenirs encore dans la patrie même de Froissart, vieille forteresse féodale longtemps disputée entre les héritiers de Charlemagne et les successeurs de Hugues Capet! Le roman de Perceforest l'appelle le château de Valentin; mais elle doit encore plus à l'histoire, car elle entendit la parole austère et grave de saint Bernard, et ce fut dans ses murailles que naquit l'illustre empereur qui fit revivre à la fois ses vertus et son enthousiasme, Baudouin de Constantinople.

Un jour, Froissart enfant fut conduit sur la place publique de Valenciennes, où le capitaine de Gand Jacques d'Artevelde parla avec une admirable éloquence du haut d'une tribune qui y avait été élevée, ayant pour auditeurs le duc de Brabant, le comte de Hainaut, un grand

nombre d'autres seigneurs et tous les bourgeois « qui le « purent ouïr [1]. »

Un autre jour, il assista à la fête du puy d'amour de Valenciennes, où un chapel d'argent devenait la récompense du plus élégant serventois. Les applaudissements ne manquaient ni aux vers de Jean Baillehaut [2], ni à ceux de ses rivaux toujours empressés

A chanter et avoir cuer joli.

Nous croyons avoir signalé les premières inspirations de Froissart chroniqueur et poëte.

[1] Ce récit manque, il est important de l'observer, dans la chronique de Jean le Bel, à laquelle Froissart a emprunté l'histoire de toute cette époque.

[2] Une charte de la comtesse Marguerite de Flandre du mois d'août 1274 mentionne Jean Baillehaut et sa femme Maroie, qui tenaient d'elle à bail les rentes de Valenciennes.

CHAPITRE II.

AMOURS, POÉSIES ET PREMIERS VOYAGES.

I. Nouvelles inspirations.— Le péage d'amour. – Apparition de Mercure et de Vénus. – La marchandise.

Bientôt un autre sentiment, qui n'était plus celui de l'admiration des grands noms et des grandes ruines, se fit jour dans le cœur de Froissart. Il était fort jeune encore quand, comblé des bienfaits de dame Nature, il dut, comme il le dit lui-même, à Amour ces douces leçons qui, sans étouffer la raison, éveillent, développent et ornent l'imagination :

... Moult me trouva foible et tendre
Amours, quant si hault me fist tendre
Comme en amer.

Froissart a retracé, dans l'*Espinette amoureuse,* le tableau de ses premières années, et ces vers, dictés par les plus doux souvenirs, ont conservé pour nous tout leur charme et toute leur fraîcheur :

Pluiseur enfant de jone éage
Désirent forment le péage
D'amour payer ; mès s'il savoient
Ou si la cognissance avoient

Quel chose leur fault pour payer,
Ne s'i vodroient assayer.

. . . .

En mon jouvent, tous tels estoie
Que trop volontiers m'esbatoie.
Très que n'avoie que douse ans,
Estoie forment goulousans
De véoir danses et caroles,
D'oïr ménestrels et paroles
Qui s'apertiennent à déduit,
Et de ma natûre introduit
Que d'amer par amour tous ceauls
Qui ament et chiens et oiseauls.

. . . .

Et quand on me mist à l'escole,
Il y avoit des pucellettes
Qui de mon temps èrent jonettes,
Et me sambloit, au voir enquerre,
Grant proesce à leur grasce acquerre.

. . . .

On ne m'en doit mie blasmer,
S'à ce ert ma nature encline;
Car en plusieurs lieus on décline
Que toute joie et toute honnours
Viennent et d'armes et d'amours.

Sous l'empire de ces tendres émotions, que les historiens peuvent ne pas connaître, mais qui n'ont jamais manqué aux poëtes, on le voyait chaque jour offrir aux jeunes filles qui avaient frappé ses regards, soit quelques fruits de son verger, soit quelque simple couronne de fleurs. Les illusions de cette passion naïve, éprouvée

pour la première fois, étaient pour lui une source féconde d'inspirations nouvelles. Le chant des oiseaux cachés sous la feuillée, le parfum des fleurs mollement inclinées sous les larmes de l'aurore, le bruissement des zéphyrs, qui portent à la terre les mystérieux murmures d'un autre horizon, tout parlait à son âme un langage qu'elle devinait sans le comprendre. Il lui semblait voir le ciel s'éclairer d'une lumière plus chaude et plus vive, et, comme il le dit lui-même :

En ceste douce nourriture
Me nourri Amours et Nature.

Les journées s'écoulaient en doux propos, et le silence même empruntait un attrait de plus aux charmes de la rêverie :

Je passoie à si grant joie
Celi temps, se Diex me resjoie !
Que tout me venoit à plaisir,
Et le parler et le taisir.

L'hiver, en suspendant les danses et les joyeuses veillées, offrait au jeune homme d'autres plaisirs, ceux qu'il trouvait dans la lecture des romans, où l'amour et la chevalerie confondaient leurs enseignements ; mais c'était surtout quand le printemps revenait que les fictions dont son imagination s'était bercée retrouvaient, aux premiers rayons du soleil, tout leur éclat et leurs plus riantes couleurs. Un jour il crut voir Mercure et Vénus descendre des nuées où Zéphyrus avait dissipé, par l'ordre

d'Aurora, les ténèbres d'Hespérus, et le récit de ce songe, inférieur, comme œuvre poétique, aux vers que nous avons cités, présente pour la biographie des premières années de Froissart les données les plus précieuses.

Froissart rapporte, dans le *Buisson de Jonèce,* que la lune préside aux quatre premières années de l'enfance, et que les dix années suivantes sont placées sous l'influence de Mercure, qui « la langue li abilite ; »

Puis vient Vénus qui le reprent
Et li fait cognoistre le monde
Et sentir que c'est de délis,
. . . .
Et le fait gai, joli et cointe,
Et de tous esbanois l'acointe (1).

Froissart avait donc quatorze ans lorsque Vénus, amenée par Mercure, vint lui annoncer qu'il aimerait une dame « belle, jone et gente, » telle que Pâris l'eût préférée à Hélène, et que jusqu'à Constantinople empereurs, ducs et comtes lui eussent vainement cherché une rivale. Cependant cet amour ne devait pas remplir toute sa carrière ; mais Vénus lui avait promis qu'il conserverait tant qu'il vivrait :

Coer gai. joli et amoureus.

C'est ainsi qu'il faut entendre ce que la déesse ajoute quelques vers plus loin :

(1) *Buisson de Jonèce,* p. 381. D'après le code de la chevalerie, c'était à quatorze ans que le page devenait écuyer.

...Dix ans tous entiers
Seras mon droit servans rentiers,
Et en après, sans penser visce,
Tout ton vivant en mon servisce.

Résumons par quelques dates ces indications biographiques. Froissart, né en 1337, avait eu, à l'âge de quatorze ans, c'est-à-dire en 1351, la vision poétique qu'il raconte. Pendant dix ans il aurait été tout à l'amour; mais ces dix années étant écoulées, il serait resté au service de Vénus, *sans penser visce*. Or, ces dix ans nous conduiront à l'année 1361, époque où il deviendra l'un des clercs de la reine d'Angleterre.

Mais il s'agissait bien, en 1351, de vision poétique et de prophétie dictée par une déesse : la famille du juré de Beaumont croyait fort peu à Zéphyrus, à Hespérus et à Aurora; elle ne songeait qu'à imposer au jeune Jean Froissart une profession plus utile et plus lucrative que le service de Vénus, et, bien que Lacurne de Sainte-Palaye ait cherché à établir qu'on entendait alors par marchandise ce qu'aujourd'hui nous nommons, en un langage plus grave et plus respectueux, la diplomatie, les vers mêmes de Froissart restreignent ce mot à l'acception la plus simple, en l'appliquant à une époque fort antérieure aux négociations qu'on aurait pu lui confier :

Me mesfis, dont moult me repens...
Car mieux vault science qu'argens.

. . . .

Si me mis en la marchandise

Où je suis aussi bien de taille
Que d'entrer ens une bataille
Où je me trouveroie envis.

Il ajoute :

En jonèce me vint cils flueves,

et il cite l'exemple des Romains qui, avant de faire embrasser quelque profession à leurs fils, étudiaient leur caractère et consultaient leurs goûts.

La ville de Valenciennes, qui depuis longtemps possédait un atelier fort actif de monnayage où se fabriquaient les mailles valenciennoises, avait aussi un change important. En 1323, le comte de Hainaut avait permis à plusieurs Lombards de s'y fixer. L'un d'eux appartenait à cette famille des Garet, plus connus sous le nom de Louchard, les plus célèbres usuriers du XIV[e] siècle. Tandis qu'ils se faisaient élever des statues dans les églises de Flandre et plaçaient en France les fleurs de lis royales sur leur sceau, ils affermaient les *carbonnières* du Hainaut (¹).

Froissart, qui reproche aux marchands et aux courtiers de s'emparer du tiers de tout ce que les seigneurs ont de chevance, appelle dans sa chronique les Lombards de malicieuses gens, et il y cite souvent les changeurs de Valenciennes. Il y a de plus dans ses poésies quelques allusions qui permettraient de supposer qu'il apprit par

(¹) *Charte du mois d'août 1274* (archives de Lille).

sa propre expérience tout ce qu'il raconte de leur avarice :

> Change est paradis à l'argent :
> Car il a là tous ses déduits,
> Ses bons jours et ses bonnes nuits.

Cependant il n'était donné à personne d'arrêter chez Froissart ce penchant irrésistible qui l'entraînait, loin du comptoir industriel, à célébrer les dieux et les héros que la Grèce appelait aussi des dieux. Froissart était déjà poëte, et peu s'en fallait qu'il ne fût aussi historien. Les lettres, qu'il appelle *li mestiers gens,* le réclamaient tout entier, et il sentait plus vivement que jamais s'élever dans son sein cette voix intérieure qui lui révélait son génie et son avenir.

II. La damoiselle et le roman de Cléomadès. — Ballades. — Le rosier fleuri. —Froissart s'éloigne *pour mieux valoir.* — *Doulx congié.*

Froissart resta à ses inspirations, c'est-à-dire à ses vers et à ses amours. Mais à qui offrir ses amours? Qui chanter dans ses vers? Il se le demandait, quand il aperçut un jour une damoiselle qui lisait un de ces livres qu'il ne se lassait jamais de feuilleter, soit le jour, soit la nuit. S'étant approché d'elle sans bruit pour ne pas la troubler, il l'appela par son nom en lui disant :

> Ce rommant, comment
> L'appelés-vous, ma belle et douce?

La damoiselle s'interrompit et posa la main sur son

livre : son regard se porta vers le jeune homme, et celui-ci remarqua alors seulement les mains les plus blanches, les traits les plus gracieux, des yeux bleus et des cheveux blonds qui rappelaient Vénus elle-même, Vénus qui lui avait promis une beauté plus éblouissante que cette Hélène que les vieillards de Troie jugeaient digne d'être le prix de la lutte de l'Europe et de l'Asie.

La damoiselle continua sa lecture,

Et quant elle ot lit une espasse
Elle me requist, par sa grasce,
Que je vosisse un petit lire.
Adont lisi tant seulement
Des feuilles, ne sçai deus ou trois,
Elle l'entendoit bien entrois
Que je lisoie, Diex li mire!
Adont laissames-nous le lire.

N'y a-t-il pas ici un écho des beaux vers de Dante, moins le baiser qui perdit Francesca de Rimini?

Noi leggevamo un giorno per diletto
Di Lancilotto come amor lo strinse :
Soli eravamo e senza alcun sospetto.
Per più fiate gli occhi ci sospinse
Quella lettura e scolorocci 'l viso :
. . . .
Quel giorno più non vi leggemmo avante.

Le roman que lisait la damoiselle était celui de *Cléomadès*. Froissart lui prêta celui du *Baillieu d'amours*, que nous ne possédons plus. Il y joignit une ballade qu'il avait composée lui-même, mais que la damoiselle refusa,

peut-être parce qu'elle était trop tendre. A peine put-il lui faire accepter une rose, et ce souvenir lui était si cher qu'il allait composer ses virelais près du rosier où elle avait été cueillie.

Un jour qu'il dansait avec elle, il voulut lui découvrir les sentiments secrets de son cœur :

Une fois presins à danser...
Je la tenoie par le doi,
Car elle me menoit devant,
Mès tout bellement en sievant,
Entrues que le doi li tenoie,
Tout quoiement li estraindoie,
Et ce si grant bien me faisoit !

Il allait tout avouer, tout déclarer, mais la damoiselle l'interrompit :

Est-ce à bon sens que me voudriés
Amer? Et à ce cop se lève
Et dist : Dansons : pas ne me grève
Li esbattemens de la danse

Belle, gracieuse, élégante, elle prodiguait autour d'elle son doux parler et son doux sourire : Froissart eût voulu être le seul à qui elle parlât, à qui elle sourît, parce qu'il se croyait seul digne d'admirer son esprit et sa beauté.

Une seconde ballade n'avait pas été mieux reçue que la première, et Froissart, après avoir appelé d'abord la mort à son secours, se résigna, comme tous les poëtes, à faire d'autres vers sur son malheur. Mais ni ses prières, ni son désespoir, ne lui réussirent. La dame était noble

et riche ([1]), Froissart pauvre et obscur. Il fallut qu'il

([1]) Lacurne de Sainte-Palaye lui donne le prénom d'Anne, qu'il écrit *Ane :* mais j'aime mieux supposer qu'elle portait le prénom de Jeanne, que Froissart a pu écrire Jane, et je proposerai de lire ainsi ces quatre vers de l'*Espinette amoureuse :*

Jl qui assener y saura,
Assez bon sentiment aura,
Non pour quant les lettres sont dites
En quatre lignes moult petites.

Les lettres initiales de ces quatre vers formeraient le nom de Jane. Le seul changement à y introduire, *Jl qui*, est tout à fait dans le style de Froissart. C'est ainsi qu'il dit en parlant de Jean d'Aubrecicourt et d'Olivier de Clisson : *Il qui estoit moult honorable* (*Chron.* I, 13) ; *il qui estoit nu et despourvu* (IV, 28) Je crois qu'il y a une allusion aux noms de *Jean* et de *Jeanne* dans ces vers :

On pora
Trover, qui bien querre y vora,
Le nom de ma dame et de mi.

Et dans ceux-ci :

Là trouverés, n'en doublés mie,
Pour cognoistre amant et amie.

En effet, on trouve le nom de *Jane* dans *Jean*. Jane est l'orthographe anglaise du nom de Jeanne, et j'en rencontre un autre exemple dans ce vers du même poëme :

Estre pèlerine à Saint-Jame.

Saint-Jame est ici pour Saint-Jacques de Compostelle. Je découvre aussi le nom de Jane, écrit cette fois comme il le dit lui-même, avec cinq lettres, c'est-à-dire *Joane,* dans celui de *Polixena,* cité dans une de ses ballades, et il est à remarquer que le portrait que le poëte trace à deux reprises de l'objet de son amour est absolument le même.

quittât Valenciennes *pour mieulx valoir et pour quérir honneur par travail* (¹).

Cependant, lorsque le moment de son départ fut arrivé, la damoiselle lui accorda un dernier entretien où elle laissa s'échapper un aveu inutilement sollicité jusqu'à ce jour :

Ce fut en avril xvi jours (²),
A l'issir d'une forteresse,
Devers ma dame par amours
Et lui disoie mes clamours,
Regardant sa belle jonesse,
Son gent corps, sa riant simplesse,
Son très-doulx maintien, sa haultesse,
Son humble parler, ses doulçours,
Qui me donnent plus de léesse,
Que seigneurir sur la richesse
De toutes les mondaines cours.
Elle estoit bien acompaignie
Et avoit en sa compaignie
Une dame très-gracieuse :
Si me mirent par courtoisie
Entre elles deulx, à chière lie.
La place estoit moult déliteuse,

(¹) *Court de May; Espinette amoureuse,* p. 263.

(²) Il ajoute que c'était un samedi. Or, ce samedi 16 avril doit être la veille du dimanche des Rameaux 1355 (v. st.). Cette date est importante, puisque Froissart dit ailleurs qu'il quitta alors Valenciennes, et elle se trouve confirmée par le prologue de ses chroniques où il rapporte qu'il s'est enquis, depuis 1356, du fait des guerres et des aventures.

Parée de fleurs, toute herbeuse.
Le rossignol, de voix joyeuse,
Y chantoit dedens la feuillie
Par fine plaisance amoureuse,
Tant que sa voix armonieuse
Garissoit de mérancolie (1).

La damoiselle, les yeux baignés de quelques larmes, disait au poète :

Quand de vous loingtaine seray
Et que véer ne vous pourray,
. . . .
J'envoierai Doulce Pensée
. . . .
Qui vous dira, et dira vray,
Comment par vraye amour celée,
Je n'aray joyeuse journée
Jusqu'à tant que vous reverray.

Mais cette voix ne pouvait le consoler : il subissait je ne sais quel pressentiment que cette promesse serait vaine, et il dit lui-même :

Morne, pensif...
De ma dame me departi.

La damoiselle avait donné à Froissart un miroir de verre, de même que Froissart avait donné à plus d'une

(1) *Court de May.*

bachelette un anneau de verre. Ce symbole si fragile pouvait-il annoncer une foi constante et durable? Il avait du moins le don merveilleux d'offrir l'image aimée dont il reproduisait naguère les traits délicats et gracieux.

III. Départ de Froissart pour l'Angleterre. — Froissart y reçoit un bon accueil de la reine. — Vision de Doulce Pensée. — Regrets. — Retour à Valenciennes.

Froissart avait environ dix-huit ans, mais déjà il avait pu faire connaître son talent précoce pour la poésie, et nous ne nous étonnerions pas que le petit-fils du juré de Beaumont eût obtenu des lettres de recommandation de Jean de Hainaut et du roi de Bohême, qu'il put voir au château de Beaumont. Il nomme dans ses chroniques le roi de Bohême « le plus noble et le plus gentil roy en « largesse qui regnast en ce temps, » et cite à peu près dans les mêmes termes « le gentil chevalier messire Jean « de Hainaut. » Une nièce de Jean de Hainaut était reine d'Angleterre; une fille de Jean de Bohême avait été la première femme du roi de France [1].

Quoi qu'il en soit, Froissart se dirigea d'abord vers l'Angleterre et s'embarqua dans un port où se trouvaient

[1] Jean de Beaumont était fils de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et de Philippe de Luxembourg, qui avait donné son nom à la reine d'Angleterre, sa petite-fille.

un grand nombre d'*avolés* (tel était le nom que l'on donnait aux *leliaerts* bannis de Flandre); la mer était houleuse, et tout en essuyant pour la première fois une tempête, il eut le temps d'écrire un virelai de plus. Peut-être dira-t-on que le moment était assez mal choisi. Penser à un rondeau quand les matelots crient et que de toutes parts l'eau pénètre dans le navire! Mais Froissart voit le péril d'un œil tranquille. Il se confie en Dieu et s'inquiète peu du reste. La main qu'il eût pu mettre aux cordages était occupée à tracer des vers, et son esprit était trop absorbé par l'amour et la poésie pour être distrait même par la fureur des vents et des flots.

Enfin on aborda, et Froissart se présenta à la cour d'Angleterre, où il reçut un accueil favorable de la reine et des barons (¹).

Il dit lui-même :

Avec les seigneurs et les dames
M'esbatoie très-volentiers.

Ailleurs il ajoute à propos d'un virelai qu'il offrit à Philippe de Hainaut :

Lorsque j'ai fait le virelay,
A ma dame baillié je l'ai
Qui me tenoit en ce pays,
Dont je n'estoie pas hays.

(¹) Nous trouvons une mention de ce premier voyage de Froissart dans le premier livre de sa chronique (I, 2, 18) : « Et y eut

Cependant lorsque l'année, achevant son cours, ramena ce beau jour de mai où il avait reçu le *doulx congié* de sa dame, il invoqua Doulce Pensée qui, se rendant à sa prière, lui mit devant les yeux un portrait charmant et fidèle:

Aussy y mist Amours la main.

Pourquoi ce portrait? Le miroir s'était-il brisé? Un nuage était-il venu en voiler l'éclat? Rien n'eût été plus conforme aux règles de la magie poétique du moyen âge. Mais, si ce portrait était entièrement fidèle, n'y lisait-on pas aussi dans ces yeux où il n'y avait plus de larmes, sur ces lèvres qui prodiguaient de nouveau leur doux sourire, les traces trop réelles de l'inconstance et de l'oubli?

Dès ce moment, le jeune poëte ne goûta plus ni loisirs, ni repos; son inquiétude et ses regrets se mêlaient à tous ses vers.

Moult m'est tart que je revoie
La très-douce, simple et quoie
    Que j'aim loyalment.

. . . .

Lonc temps a que ne la vi,
Ne que parler n'en oï :
    J'en vis en tristour.

. . . .

Amours, dites-li ensi

comme je fus *adonc* informé, douze nefs péries et desvoyées et les autres retournèrent à Bervich. » Ceci se passait en 1356, époque que Froissart désigne ailleurs comme celle où il aborda ses recherches historiques.

Qu'oncques amans ne souffri
 Si forte labour
Que j'ai souffert pour li ci
Et souffrerai autressi
 Jusqu'à mon retour.
Or sont grief plour et grief cri,
Regret, anoi et soussi
 En moi, nuit et jour,
Car sus l'espoir de merci
De li au partir parti
 Et par bonne amour ;
Dont s'à li parler pooie,
Au mains je li monstreroie
 Ce que mon coer sent,
Mès bien voi, tant qu'en présent,
 Nuls ne m'i renvoie.

La reine d'Angleterre comprit fort bien que Froissart lui demandait de pouvoir retourner à Valenciennes. Elle y consentit, mais ce ne fut qu'après lui avoir fait promettre qu'il reviendrait à sa cour.

Elle voit bien par la sentensce
Que mon coer aillours tire et pense.
Assez bien m'en examina
Et de moi tant adevina
Que fort estoie enamourés.
Or dist-elle : « Vous en irés.
« Si aurés temprement nouvelles
« De vo dame qui seront belles.
« D'or en avant congié vous donne :
« Mès je le voeil, et si l'ordonne,
« Qu'encore vous revenés vers nous. »

Et je qui estoie en genous
Li dis : « Madame, où je serai
« Vostre commandement ferai. »

Froissart nous apprend que la reine lui donna à son départ des chevaux, des joyaux et de l'argent. Quel prix n'ajoutait-elle donc pas à son retour en Angleterre, puisqu'elle se montrait si généreuse envers un jeune poëte qui n'avait pas vingt ans?

IV. Réconciliation. — Le noyer. — Les violettes. — Rupture.

Nous retrouvons bientôt Froissart à Valenciennes, interrogeant avec anxiété une dame *très-gracieuse* qui connaissait le secret de ses amours. Il se calma un peu quand il apprit que la damoiselle avait quelquefois prononcé son nom pendant son absence. Cependant le rang élevé qu'elle occupait ne lui permettait pas de lui adresser ouvertement ses hommages. Pauvre poëte! il fut réduit à passer une nuit caché près d'une fenêtre d'où il voyait la damoiselle *en esbat et en déduit avec aultres.*

D'un bel corset estoit parée :
Lors dansoit.

Et le jeune homme répétait tout bas :

Hé mi! com m'agrée
Sa manière et sa contenance!

Il fut plus heureux un jour qu'il se trouvait chez la

dame qui le protégeait et qui était à la fois la parente et l'amie de la damoiselle. Il parlait d'elle et y prenait tant de plaisir qu'il ne pouvait cesser cet entretien, lorsque tout-à-coup, dans cette belle chambre ornée de tapis et de courtines, il vit paraître celle qu'il aimait si tendrement. Elle rougit, et le jeune homme, non moins ému, ne put trouver une parole. Son cœur le pressait de tout dire, mais son regard, ébloui de tant de beauté, lui imposait le silence, tant son admiration était vive et profonde.

Ung grant temps éuisse esté là
Sans parler, mès elle parla,
Soie merci! moult doucement,
Et si me demanda comment
J'avoie fait en ce voyage;
Et je li di : « Madame, s'ai-je
« Pour vous éu maint souvenir? »
— « Pour moi? voire? Et dont poet venir? »
— « De ce, dame, que tant vous aim
« Qu'il n'est heure, ne soir, ne main,
« Que je ne pense à vous toudis. »

Heureux moments où naissaient mille rêves que Froissart confiait à l'avenir et que l'avenir devait démentir; heures trop rapidement passées, puisque celles qui les suivirent leur ressemblèrent si peu. Pourquoi faut-il qu'en ce monde les plaisirs et les douleurs se succèdent toujours? La bonne dame qui encourageait Froissart dans sa passion mourut, et la damoiselle s'écria :

Hé mi! or sont bien desrompues
Nos amours et en deuil chéues!

Mais ce ne fut qu'un nuage : un doux rayon de bonheur vint bientôt le dissiper, car la damoiselle, redevenue aimable et gaie, rappela à Froissart que sans loyauté il n'y a pas de véritable amour, et lui permit de s'asseoir près d'elle à l'ombre d'un noyer.

Par le bon gré de li
Je m'assis, dont moult m'abelli.
. . . .
Et se ne li osoie dire
La doulour et le grant martire
Que j'avoie lors à sentir.
. . . . Car à ceste heure
Ma dame qui Jhésus honneure
Me regardoit, ce m'estoit vis,
Si liement que tout ravis
Estoie en soi seul regardant.

Le silence ne fut rompu que lorsque le jeune poëte osa réciter une ballade. Il retrouvait, en s'exprimant ainsi, ce langage harmonieux et facile qui n'avait jamais fait défaut à ses illusions ni à ses espérances :

Car tels mots et autres aussi
N'atouchoient nul soussi·
Ains estoient plein d'esbanois,
De chiens, d'oiseaux, de prés, d'erbois,
D'amourettes, tant que sans compte,
Fesimes-nous adont grant compte
En grant joie et en grant revel.
Il nous estoit tout de nouvel :

Le temps, les foeilles, les flourettes,
Et otant bien les amourettes.
Moult me plaisoit ce qu'en avoie,
Et quant elle se mist à voie,
Li congiés y fu si bel pris
Qu'encor je ce lieu aime et pris :
Toujours l'aimerai par raison.

Avant de s'éloigner, la damoiselle avait cueilli cinq violettes. Elle en garda deux et en donna trois, et de même que Froissart avait eu autrefois son rosier chéri, il célébra depuis ce jour dans ses vers la fleur qu'il avait reçue. Il y trouvait un heureux augure pour son amour. Ne sont-ce pas les violettes qui annoncent la fin de l'hiver et le retour des beaux jours? Les jeunes gens et les jeunes filles les cherchent avec empressement, les découvrent avec joie dans les vergers et dans les jardins,

Et quand la saison renouvelle
Du printemps, jolie et nouvelle,
Les mettent en segnefiance
D'esbatement et de plaisance.

Froissart, toujours reconnaissant, consacra un autre poëme à l'aubépine fleurie qui l'avait vu implorer la douce merci de sa *dame souveraine* :

Dame. en nom d'Amour...
Un petit voeillés alégier
Les mauls qui ne me sont légier
Et me retenés vo servant

Loyal, secré, à vous servant...
Et ma dame respondi lors :
Volés-vous dont qu'il soit ensi?
— Oil ! — Et je le voeil aussi.

Ceci se passait par une charmante matinée de mai.

Diex ! que le temps estoit jolis !
Li airs clers et quois et seris !
Et cil rosegnol haut chantoient
Qui forment nous resjoïssoient.

Mais la calomnie et l'envie disputèrent au jeune poëte ce bonheur dont il était si digne. Male-bouche éleva la voix, l'accusant peut-être de s'être laissé toucher par les charmes des filles d'Albion, aussi blanches que les cygnes qui chantent, dit Milton, dans les brouillards de la Tamise, et la dame lui annonça elle-même qu'il devait renoncer à son amour. L'apercevait-il de loin, il n'osait lever les yeux, de peur que sa passion ne se réveillât trop vivement. S'approchait-il des lieux où avaient été échangées ces douces promesses si promptement oubliées, c'était vers la nuit, sans témoin, avec l'espoir d'entendre s'échapper de ses lèvres quelque timide regret. Mais voici qu'elle sort de son hôtel. Froissart s'avance et s'écrie :

Lés moi venés ci, douce amie !
Et elle si com par courrous
Dist : Point d'amie ci pour vous...
Que fist-elle? vous saurez quoi :

Par devant moy repassa-elle ;
Mès en passant me prist la belle
Par mon toupet, si très-destrois
Que des cheveus ot plus de trois.

Plus d'un amant reçu de cette manière eût murmuré et traité la dame de cruelle et d'inhumaine. Mais notre poëte, bien résolu à la trouver toujours et en tout *belle, bonne* et *douce,* se résigna à dire :

A moi ne se fust esbattue
S'elle ne m'amast.

Dans tous ses poëmes il la chante et l'excuse, en rejetant sur les envieux ses torts et son infidélité :

Jonèce la conduisoit,
Et Cuidier la seigneurisoit
Pour sa beaulté qui fu requise
Des plus puissans...
Et alors Constance vuida
De son cueur (¹)...

Quant à Froissart, il confirma par son exemple cette règle de loyauté qu'il considérait comme le premier devoir de l'amour malheureux :

Onques plus nulle n'en amai,
Ne n'aimerai, quoi qu'il aviegne.
N'est heure qu'il ne m'en souviegne.
Vous avés esté primerainne,
Aussi serés la darrainne.

(¹) *Court de May.*

Ce serment, il le garda toujours, et quand, longtemps après, il composa le *Buisson de Jonèce,* il traçait le portrait de sa dame comme si elle se fût trouvée jeune et belle près de lui, resté jeune comme elle et encore tout entier à l'amour, et il ajoutait :

Il me semble qu'encor je voie
Son douls regard.

V. Voyage à Avignon et à Narbonne. — Le château de Joinville. — La cour pontificale. — Le duc de Normandie — Détresse de la France.

Froissart avait quitté Valenciennes, et l'on ne nous a rien conservé de précis sur cette absence. Cependant quelques vers, où il rappelle qu'avant 1361 il fut en plusieurs cours et qu'il reçut pendant son enfance les bienfaits de Charles V, d'autres vers où il dit qu'il visita Avignon et vit à Narbonne le vicomte issu de l'illustre maison de Lara (1), ne permettent guère de douter qu'il se soit dirigé vers les rives du Rhône et de la Seine. Deux passages de ses chroniques nous apprennent aussi qu'il se trouvait à Avignon pendant le pontificat d'Innocent VI. D'une part il raconte que les événements survenus pendant quatre années avaient confirmé le recueil de pro-

(1) J'ai esté à Nerbonne,
Chercié la France et Avignon...
Le visconte de Nerbonne...
Espinette amoureuse.

phéties composé en 1356 par frère Jean de la Roche-Taillade; d'autre part, il place à l'année 1360 la notice qu'il consacre à ce prédécesseur de Savonarole. Cette date semble être celle de ce second voyage de Froissart. Trahi par sa dame et résolu à renoncer désormais à tout autre amour, il était peut-être guidé par l'espoir d'obtenir quelque bénéfice.

Il y avait dans l'abbaye de Saint-Amand, où Jordan Fantosme écrivit au XIIIe siècle l'histoire des guerres de Henri II, un religieux nommé Froissart, qui à coup sûr était un peu de la famille de notre chroniqueur, car il était si peu étranger aux hautes emprises et aux faits d'armes, qu'un jour qu'on attaquait son cloître il triompha seul de dix-huit ennemis (¹). Cet exploit lui fit grand honneur, et lui assura sans doute quelque influence parmi les moines. N'aurait-il pas obtenu pour son jeune parent l'autorisation d'accompagner l'abbé de son monastère, qui fit confirmer vers cette époque son élection par le pape, afin qu'il pût saisir lui-même cette occasion pour réclamer quelque faveur de la cour pontificale? Rien n'était plus conforme aux usages du temps, car les historiens rapportent qu'il y eut sous le pontificat de Clément VI telle année où il reçut cent mille requêtes.

(¹) *Chron.* I, 1, 137. Froissart s'apitoie sur les belles cloches de Saint-Amand, « moult bonnes et mélodieuses, » qui furent brisées ce jour-là. N'y a-t-il pas dans ce regret la trace d'un souvenir personnel transmis par Damp Froissart au chroniqueur?

Nous pourrions même supposer, si Froissart, à cette époque, avait été moins jeune, que le but de son voyage à Narbonne (1) aurait été de solliciter un canonicat qu'il devait attendre encore bien longtemps. « Les canonne-« ries de Narbonne, moult grandes et moult nobles, » étaient d'ailleurs bien plus recherchées que celles de Chimay, puisque, comme Froissart a soin de nous l'apprendre, « elles valent par an cinq mille florins. »

Il ne faut pas oublier que la France, depuis l'Escaut jusqu'au Rhône, était de tous les pays de l'Europe celui où il y avait le plus de bénéfices (2). Le séjour des papes à Avignon avait pu contribuer à en augmenter le nombre. Aussi de toutes les parties de la France les solliciteurs affluaient sans cesse au palais des Dons. Sans doute, il en venait de Valenciennes aussi bien que des autres villes, peut-être même plus que d'ailleurs, car il existe un itinéraire indiquant jour par jour les stations où l'on s'arrêtait entre l'Escaut et le Rhône (3). Nous en dirons quelques mots, car ce fut vraisemblablement celui que suivit Froissart.

(1) *Chron.* I, 2, 129, et III, 27. Je trouve aussi un souvenir du voyage de Froissart à Narbonne dans ces phrases du chapitre 20 du même livre : « Le bourg de Narbonne... Pour ce « temps... Je fus adonc informé... »

(2) *Via de Valenchenis eundo versus Avenionem.* (Manuscrit 8702 de la Bibliothèque de Bourgogne.)

(3) Froissart l'appelle « la fontaine de chrestienté pour les no-« bles églises et les hautes prélacions qui y sont. *Chron.* II, 48.

On comptait trente et une lieues de Valenciennes à Reims, et l'on s'y reposait pour visiter la célèbre abbaye où l'on conservait la sainte ampoule. En quittant Reims, on couchait le premier jour à Châlons, le second à Vitry, le troisième à Saint-Dizier; quand le quatrième s'achevait, on s'arrêtait au château de Joinville. Comment les pèlerins n'eussent-ils pas reçu l'hospitalité dans le beau donjon que n'osait pas trop regarder en s'éloignant, de peur de perdre courage, ce bon sire de Joinville qui fut aussi pèlerin? Le sénéchal de Champagne était à peine mort depuis quarante ans, et Froissart s'agenouilla sans doute au pied de l'autel qu'avait élevé à saint Louis son ami, son compagnon d'armes et son historien. Hélas! cet autel, orné des palmes de la gloire et de celles du martyre rapportées d'outre-mer, devait bientôt être profané par des mains françaises. Les Tard Venus, cette arrière garde des Grandes Compagnies, qui se plaignaient de ne pas s'être mis assez tôt au sac et au pillage, s'emparèrent de Joinville et s'y établirent : « Si prirent le fort chastel de « Joinville et très-grand avoir dedans, que on y avoit « assemblé de tout le pays d'environ, sur la fiance du « fort lieu, et le départirent entre eux tant comme il put « durer. Et quand ils eurent assez pillé, ils passèrent outre; « mais ils vendirent ainçois le chastel de Joinville à « ceux du pays et en eurent vingt mille francs (1).»

Il y a seize lieues de Joinville à Langres, à peu près la

(1) *Chron.* I, 2, 147.

même distance de Langres à Dijon. On s'arrêtait un jour à Beaune, lieu renommé par ses vins que l'on recherchait en Hainaut, un autre jour à l'abbaye de Tournus. Puis on traversait successivement Mâcon, Lyon, Vienne, Valence, avant d'admirer le pont Saint-Esprit, auquel on avait travaillé pendant un grand nombre d'années, et qui avait été récemment achevé. Dix-huit lieues plus loin on découvrait les clochers et les palais de la cité pontificale d'Avignon.

Si Froissart ne sollicita pas un bénéfice, il se peut qu'il ait porté à Avignon et à Narbonne quelque message de l'évêque de Cambray. Ce prélat avait des relations fréquentes avec la cour pontificale, et de plus il se trouva chargé à plusieurs reprises, par le roi Jean, de négocier avec les seigneurs du midi, dont le vicomte de Narbonne était un des plus puissants. Un autre message aurait conduit Froissart à Paris, où le gouvernement du royaume était confié au duc de Normandie.

Ce prince, qui fut depuis le sage roi Charles V, aimait beaucoup les lettres, et on ne peut oublier que ce fut pour lui que Pétrarque composa, après la bataille de Poitiers, son célèbre traité *De remediis utriusque fortunæ;* il semble avoir fort bien accueilli Froissart, puisque celui-ci nous dit dans le *Buisson de Jonèce :*

Charle, le noble roy de France,
Grans biens me fist en mon enfance.

C'est ainsi que pendant ce séjour à Paris, Froissart aurait pu écouter le récit des chevaliers français qui

avaient assisté à la malheureuse journée où le roi Jean, aussi bien que François Ier, ne sauva que l'honneur (1).

La situation de la France était fort triste. Dans toutes les provinces les terres étaient en friche, les maisons abandonnées; le pays offrait l'aspect d'une désolation générale et la misère était extrême. A Paris, les murailles portaient la trace de l'incendie que les bourgeois avaient allumé eux-mêmes dans leurs faubourgs à l'approche de l'armée d'Édouard III, et quand on pénétrait dans leur enceinte, on ne trouvait dans ces carrefours, qu'animaient jadis les clameurs des étudiants, que le deuil et le silence. L'herbe croissait dans les rues : mais elle ne cachait pas encore au Val des Écoliers le sang de Marcel versé aux mêmes lieux où il avait fait répandre celui des maréchaux de Champagne et de Normandie, comme si l'expiation était inséparable du crime, et Froissart put recueillir les détails de la mort du prévôt des marchands de la bouche même de Jean Maillart. Mais Maillart, s'il délivra Paris de Marcel, fit moins que lui pour délivrer la France des Anglais, car il fut l'un des plénipotentiaires français lors de la conclusion du honteux traité de Bretigny.

Tout explique comment Froissart profita du rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre pour s'éloigner de la capitale, où la peste venait de se déclarer. Il avait, il est vrai, à traverser les marches de la

(1) *Chron.* I, 2, 42. Il dit ailleurs en parlant d'un fait arrivé en 1360 : « Si entendis et ouïs recorder adonc... » *Chron.* I, 2, 134.

Picardie, occupées à cette époque par les chefs de ces bandes d'hommes d'armes qui, selon Pétrarque, osèrent rançonner le roi Jean à son retour de Londres; mais il en était de plus honorables à qui Froissart put demander un sauf-conduit, et même quelques récits de leurs nombreuses escarmouches, car il paraît avoir été fort bien informé de tout ce qui advint dans les combats auxquels assistèrent les sires d'Antoing et d'Aubrecicourt et le chanoine de Robersart.

Froissart nous apprend qu'il retourna en Angleterre en 1361. Il remplissait la promesse qu'il avait faite à madame Philippe de Hainaut.

Le 4 février 1361, Édouard III fit délivrer des lettres de sauf-conduit à quatre ménestrels du duc d'Orléans et à trois ménestrels du duc de Berry qui se rendaient de France en Angleterre : Froissart les accompagnait peut-être.

CHAPITRE III.

SÉJOUR EN ANGLETERRE. — PREMIÈRES ENQUÊTES.

I. Éclat de la cour d'Angleterre.— Affection de la reine pour les Hennuyers.—Froissart lui offrit-il une chronique?— Dittiés amoureux.—*La Court de May.*— Fêtes de Berkhamstead.— Les dames d'honneur de la reine Philippe.

Lorsque Froissart salua pour la seconde fois les rives de la Tamise, il avait déjà, comme il le dit dans un de ses poëmes, vu *maintes cours,* mais il n'en était aucune qui fût aussi brillante que celle d'Angleterre. Aussi a-t-il soin de rappeler qu'il y trouva « tout honneur, amour, lar-« gesse et courtoisie. »

La reine Philippe avait appris de bonne heure à aimer la musique et les lais des ménestrels [1], et l'on nous a conservé les vers que l'un d'eux consacra à son départ pour

[1] On trouve dans le recueil de Rymer une charte d'Édouard III, *pro giternario reginæ, Andrea Destrer de Bruges*, mais on est assez étonné d'y voir ce musicien occupé d'un commerce de bœufs entre l'Angleterre et la Flandre (7 juin 1363).

l'Angleterre sous ce titre : « Li regret de Guillaume le « comte de Haynnau, père à la reine d'Engleterre. » A ce goût naturel pour les délassements littéraires, elle joignait une vive affection pour les habitants du Hainaut, et Froissart a pris plaisir, tantôt à la nommer : « La noble et « bonne roine Philippe d'Angleterre, qui tant aima les « Hainuiers, car elle en fut de nation ; » tantôt à faire remarquer « qu'elle avoit toujours si naturellement aimé « ceulx et celles de la nation de Hainaut, le pays dont « elle fut née. »

Il ne paraît point que la reine d'Angleterre ait su mauvais gré à Froissart de ne pas avoir accompli plus tôt sa promesse. Les guerres qui s'étaient succédé, les périls de la navigation entre les côtes de France et d'Angletèrre, excusaient assez ce retard, et l'on ne songea dans cette cour élégante et toute littéraire qu'à se réjouir de sa venue. Le roi lui donna en un seul jour cent florins, et la reine, pour l'attacher définitivement à son service, le nomma l'un de ses *clercs*. Ces fonctions, étrangères à tout ministère ecclésiastique, répondaient à celles de secrétaire qu'Alain Chartier remplissait à la cour de Charles VII.

Froissart, âgé en 1361 de vingt-quatre ans, portait-il avec lui en Angleterre une première rédaction de ses chroniques remontant tout au plus à la bataille de Poitiers et s'arrêtant à la paix de Bretigny, c'est-à-dire renfermant un tableau de l'apogée de la puissance anglaise, qui devait flatter également l'épouse d'Édouard III et la mère du

Prince Noir (¹)? Le livre compilé qu'il offrit à la reine était-il au contraire, comme l'ont cru quelques critiques, une chronique d'Angleterre extraite d'ouvrages plus anciens? L'une et l'autre de ces hypothèses sont renversées par le témoignage formel de Froissart : « Ce nonobstant « mon jeune âge, si empris-je assez hardiment, moi issu « de l'école, à rimer et à dicter les guerres dessus dites et « pour porter le livre en Angleterre tout compilé, si « comme je le fis, et le présentai adonc à très-haute et très-

(¹) On a même voulu retrouver la chronique offerte à la reine Philippe dans une copie du milieu du xvᵉ siècle conservée à Valenciennes. Mais il suffit d'une lecture un peu attentive pour que cette erreur soit manifeste. En effet, on raconte non seulement dans le manuscrit de Valenciennes le mariage du duc de Clarence, qui est de 1368, et la fin du prince de Galles et d'Édouard III (1376, 1377), mais il y est fait aussi mention des voyages d'enquête de Froissart et de la mort de Jean le Bel, arrivée vers 1370. C'est évidemment un fragment d'une des premières rédactions de Lestines. On lit à la fin : « Et cy fine Froissart son premier « livre.» Une autre main a ajouté le mot : darrain (dernier).—Au British Museum, il n'est pas de manuscrit qui remonte si haut, mais il en est dont l'origine est fort respectable. Le manuscrit Arundel, 67, a appartenu à Henri V; le manuscrit Reg. 18 E , à Édouard IV; le manuscrit Reg. 18 E, à son favori lord Hastings. Le manuscrit Harléien, 4379, 4380, mérite aussi d'être mentionné, car il a été copié pour Philippe de Commines, dont l'écusson chargé de trois coquilles se retrouve sur plusieurs feuillets. J'ignore quel est le manuscrit du British Museum que M. Dacier cite comme portant les armes de la maison de Say. Jean de Say était l'un des héros des chroniques. Voyez livre III, 123.

« noble dame madame Philippe de Hainaut, roine d'An-« gleterre, qui liement et doucement le reçut de moi et « m'en fit grand profit. » Le mot *rimer* indique assez qu'il ne s'agit que de poésies; celui de *dicter*, qui y est joint, ne signifie pas autre chose, témoin le passage de sa chronique où, à propos du roman de Méliador, il parle de l'imagination qu'il avait à dicter. Qu'on n'oublie pas qu'un ménestrel attaché à Robert d'Artois avait raconté dans le *Vœu du Héron* le honteux appel d'un petit-fils de Louis IX, exilé de France, à l'ambition des Anglais jadis repoussés par le saint roi à Taillebourg, et que ce poëme retraçait en quelque sorte l'origine et le commencement de la guerre (1); qu'on n'oublie pas qu'un autre poëme, dû à un ménestrel de Jean de Hainaut, reproduisait les émouvantes péripéties de la bataille de Crécy (2), et l'on

(1) Robert d'Artois avait un ménestrel nommé Lurin, qui est cité dans son procès. — Robert d'Artois, qui excita Édouard III à réclamer la couronne de France, avait été chargé par Charles le Bel de le conduire de Boulogne à Paris quand il s'enfuit en France avec sa mère. Privé de tous ses biens par droit de confiscation, il avait recueilli lui-même dans sa jeunesse une partie des biens confisqués sur Enguerrand de Marigny. Je ne sais si tout ceci a été remarqué par les historiens. — La trahison de Robert d'Artois dut paraître d'autant plus odieuse que son bisaïeul, son aïeul et son père étaient morts en combattant pour la France, le premier à Mansourah, le second à Courtray, le troisième à Furnes.

(2) Il s'appelait Colin. Une famille de ce nom habitait la petite ville d'Enghien, qui lui doit une chronique.

comprendra aisément que Froissart, qui avait lu ces vers soit à Beaumont, soit à Londres, ait cherché à les imiter, en *rimant* et en *dictant* aussi les grandes et notables aventures de ces guerres, et nous croyons que, dans son désir de rester impartial et sincère, il dépeignit, avec autant d'enthousiasme que le ménestrel de Jean de Beaumont, le glorieux trépas du roi de Bohême (¹). Si quelque doute pouvait subsister, nous rappellerions que tous les manuscrits de Froissart mentionnent ses enquêtes postérieures à son second voyage en Angleterre (²).

Que faisait donc en 1361 ce jeune homme de vingt-quatre ans dont les gracieux virelais avaient plu si vivement à la reine alors qu'il sortait à peine de l'enfance? Il lui offrait de nouveaux vers et chantait ses malheurs en amour, de même que naguère il célébrait ses illusions et ses espérances.

Nous avons trouvé parmi des manuscrits inexplorés de la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, la première

(¹) Froissart nous apprend dans ses chroniques (I, 1, 295) qu'Édouard III l'admira et le pleura. — Un assez long passage de la *Prison amoureuse* sur la bataille de Crécy peut fort bien avoir appartenu au travail dont nous nous occupons.

(²) « Voir est que je, qui ai empris ce livre à ordonner, ai « fréquenté plusieurs nobles et grands seigneurs, tant en « France, comme en Engleterre, en Escosse, en Bretagne et en « autres pays. » Il est à remarquer que ces lignes se trouvent dans le prologue où il parle du livre qu'il présenta « tout compilé » à la reine d'Angleterre.

ballade offerte en 1361 par Froissart à la reine d'Angleterre. C'est un dittier amoureux intitulé la *Court de May*. Il y désigne sa noble protectrice en quelques vers où nous reconnaissons aussitôt la dame qui, à son premier voyage, le *tenoit en son pays et de lui adevina que fort estoit amoureux,* car après avoir requis Amour :

> Qu'il m'aprengne à dire si bien
> Que ce soit exemple de bien,

il ajoute :

> Et que celle m'en sache gré
> Qui de mon cueur sait le secré;
> Car s'il lui plaist, je ne plain peine,
> Ne traveil où mon cuer se peine.

La *Court de May*, tableau gracieux d'un séjour où la poésie préside à des fêtes non interrompues et aux plus doux plaisirs, ne présentait-elle pas à chaque page une allusion délicate à la cour d'Angleterre?

C'est ici qu'il faut reproduire ce passage des chroniques :

« Si m'a Dieu donné tant de grâces que je ai esté de « l'hostel du roi Édouard et de la noble roine sa femme, « madame Philippe de Haynaut, à laquelle en ma jeunesse « je fus clerc, et la servois de beaux dittiés et traités « amoureus. »

A cette même cour deux autres princesses distinguaient Froissart et se plaisaient à encourager ses essais.

L'une était Isabelle d'Angleterre, qui tenait de sa mère ses goûts littéraires et les partageait plus vivement depuis qu'elle avait épousé le descendant de ces sires de Coucy qui aimèrent les lettres presque autant que la gloire. L'autre, Blanche de Lancastre, avait pour aïeul ce duc de Lancastre qui rechercha la main d'Alix de Joinville ; sa sœur aînée avait épousé le comte de Hainaut : autre lien qui la rendait plus chère au poëte de Valenciennes. Il ne tarda pas à la pleurer :

Quant m'en souvient,
Certes souspirer me convient,
Tant sui plains de mérancolie !
Elle morut jone et jolie,
Environ de vingt et deux ans,
Gaie, lie, frische, esbatans,
Douce, simple, d'humble semblance.

Grâce à la protection dont l'honorent des noms si illustres, le jeune clerc de Valenciennes est admis, recherché, distingué dans la cour la plus brillante de l'Europe. « Pour l'amour de la noble et vaillante dame à qui « j'estois, dit Froissart, tous grands seigneurs, rois, « ducs, comtes, barons et chevaliers, de quelque nation « qu'ils fussent, me amoient et voyoient volentiers, » et lorsque Froissart s'exprime ainsi, il veut désigner nonseulement les seigneurs anglais, mais aussi tous les nobles de France qui à Londres « tenoient ostagerie pour la ré« demption du roi Jean de France. » Ceux qu'il paraît

avoir alors le plus connus étaient le duc de Bourbon, Enguerrand de Coucy et surtout Gui de Blois, dont la mère était la fille unique de Jean de Beaumont.

Froissart s'était rendu, au mois de septembre 1362 [1], au château de Berkhamstead, où il était allé prendre congé du prince de Galles, qui se préparait à entrer en possession de son apanage d'Aquitaine. Là aussi se trouvait un vieux chevalier, nommé Barthélemy de Burghersh, qui racontait les merveilleuses prophéties du roman de Brut sur les rois et les reines d'Angleterre aux damoiselles venues du Hainaut avec la reine Philippe [2]. Mêlées aux damoiselles de la chambre nées en Angleterre, parmi lesquelles brillait au premier rang Alice Perrers [3], elles étaient non moins *gentes et frisques*, mais il y en avait aussi parmi elles qui fermaient l'oreille aux enseignements de la *Court de May*, et qui se montraient fausses, sans bon nom,

Si qu'en maints lieux en court nouvele.

Telle fut Marie de Saint-Hilaire, dont la beauté charma

[1] L'édition de M. Buchon porte : « Le premier an que je vins en Angleterre et au service du noble roi Édouard et de la noble reine Philippe; » il faut lire comme dans l'édition de Denis Sauvage : « Le premier an que je vins en Angleterre au service, etc. »

[2] Lesquelles estoient de Hainaut. *Chron.* IV, 68, 82.

[3] Édouard III l'appelle dans une charte : *Dilecta nobis Alicia Perrers, nuper una domicellarum cameræ carissimæ consortis nostræ Philippæ.*

le duc de Lancastre (¹), telle fut Catherine de Roet, qui sut fixer son inconstance alors que déjà elle n'était plus jeune, et qui devint l'aïeule de la dynastie des Tudor (²). Là aussi se trouvait peut-être la fille d'un des amis de Barthélemy de Burghersh, qui avait quitté la Hesbaye pour aller chercher fortune en Angleterre. Issu d'une famille attachée depuis longtemps à la maison d'Avesnes, Renaud de Boulan (tel était son nom) était venu en 1359 offrir ses services à Édouard III, et bien qu'il fût l'un des chevaliers qui lui exposèrent « moult humblement leur povreté « et nécessité, » il consentit à le servir sans autre salaire que l'honneur « pour tout aventurer (³). » Non-seulement il se signala dans les guerres, mais il assura aussi à sa postérité une fortune brillante. Un de ses petits-fils acheta dans le comté de Kent le beau manoir de Hever, qui avait appartenu à cette famille de Cobham où le duc de Glocester était venu, infidèle à la noble Jacqueline de

( ) Elle paraît avoir été la fille de Jean, dit Vilain de Saint-Hilaire, et de Mahaut de Wasnes. Gilles de Saint-Hilaire est cité dans une charte de 1353. Une fille du duc de Lancastre et de Marie de Saint-Hilaire épousa le maréchal de l'armée anglaise en Espagne, que Froissart appelle messire Thomas Moriaux.

(²) Froissart (IV, 50) dit qu'elle était fille de Paon de Roet Je crois qu'il faut lire Huon de Roet. Huon de Roet est cité dans une charte passée à Valenciennes le dimanche de mi-carême 1322 (v. st., archives de Mons) Une sœur de Catherine de Roet fut l'objet de l'amour de Chaucer.

(³) Voyez Froissart, *Chron.* I, 2, 107-113.

Bavière, chercher la compagne de ses désordres. C'est dans ce château, sous l'empire de ces traditions, que sera élevée Anne de Boulen, qui elle aussi, comme Alice Perrers ou Catherine de Roet, n'écoutera que l'ambitieux désir de poser sur son front le bandeau royal... Barthélemy de Burghersh avait oublié tout cela dans ses prophéties. Évidemment, quelques pages manquaient au roman de Brut.

II. Enquêtes. — Voyage en Écosse. — Le roi David Bruce. Les Douglas et le château de Dalkeith.— Les Stuarts.— Le *Débat du Cheval et du Lévrier.* — La sauvage Écosse.— Alnwick et les Percy. — Carlisle et la légende d'Artus.

Lorsque, dans la *Court de May,* Amour dit à Froissart :

> . . . Je qui suy large donneur
> Te donray ung temps qui venra
> Le don qui sur tous te vaulra...
> . . . .
> Tu mettras par livre ou par rolle
> Ce que tu m'os cy commander,
> Pour mes biens plus recommander,
> Et pour les bons faire meilleurs,

il est impossible de ne pas reconnaître une allusion aux travaux historiques où les exploits des chevaliers aventureux et amoureux sont rapportés « pour que les bons y « puissent prendre exemple. »

La bonne reine d'Angleterre, qui avait naguère découvert le secret de l'amour de Froissart, avait reconnu sans doute plus aisément dans ses goûts et dans les qualités de son esprit cette vive et pénétrante curiosité qui le portait sans cesse à rechercher la compagnie des barons et des chevaliers.

Un siècle et demi s'était écoulé depuis que le premier empereur franc de Constantinople avait fait rédiger ce qu'on appela les *Histoires de Baudouin,* lorsque son arrière-petite-fille chargea un jeune clerc de Hainaut d'entreprendre *à ses coustages* ces voyages d'*enqueste* qui devaient lui permettre de composer les chroniques de son temps.

Froissart n'avait que vingt-six ans quand la plus noble princesse de l'Europe lui confia cette grande mission de conserver à la mémoire de la postérité les nombreux événements qui s'accomplissaient tous les jours, et rien ne donne une plus haute idée de l'estime dont il était entouré que l'accueil qu'il reçut non-seulement parmi les plus nobles chevaliers d'Angleterre, mais jusque dans des pays où le bruit des armes avait constamment étouffé les douces inspirations des lettres.

Froissart regretta peut-être la vie élégante et facile de Westminster lorsque, quittant Berwick, « cité durement « forte et bien fermée et environnée d'un brasdemer, » il traversa les hautes forêts de Jedworth qu'occupaient les Anglais, « et qui sont inhabitables pour ceux qui ne con« naissent le pays.» Bientôt après il salua l'abbaye de Mel-

rose, « qui départ les deux royaumes d'Escosse et d'En-« gleterre. »

A cette époque, le roi David d'Écosse était récemment sorti de sa captivité, et sa rançon n'était pas complétement payée. L'année précédente, il s'était rendu à Londres et avait pu y voir Froissart. Il faut ajouter qu'en accueillant à sa cour le jeune clerc que lui recommandait la reine d'Angleterre, le fils de Robert Bruce rendait hommage au courage de cette princesse, qui avait décidé la victoire de Nevil-Cross en parcourant les rangs des hommes d'armes et en les exhortant à bien garder l'honneur de son seigneur le roi et du royaume d'Angleterre.

Le roi David n'avait pas d'enfants, et Édouard III qui, peu d'années auparavant, ne songeait qu'à dévaster le pays au point que l'on fût réduit à dire : Ici fut l'Écosse, recourait à d'autres moyens pour y établir son influence, car il pressait David Bruce de l'adopter pour successeur, lui promettant de rendre la pierre de Scone à l'Écosse et de s'y faire couronner. Ceci se négociait en 1363. Froissart fut-il chargé de quelque message? Invita-t-il, au nom du roi d'Angleterre, David Bruce et Guillaume de Douglas à se rendre à Westminster pour traiter de l'union des deux royaumes? Les actes publiés par Rymer, où tant de clercs sont nommés, ne citent jamais Froissart, et Froissart lui-même se borne à se louer de l'accueil que lui fit le roi David. « Il eut, dit-il, à sa cour la connois-« sance de la greigneur partie des barons et chevaliers « d'Escosse. »

Mais ce fut surtout chez les Douglas, ces intrépides champions de l'indépendance écossaise, que Froissart fut reçu avec un empressement dont il conserva toujours le souvenir. Guillaume de Douglas avait été aussi fait prisonnier à la bataille de Nevil-Cross. Neveu et héritier de ce brave Jacques de Douglas qui porta le cœur du roi son maître jusqu'au milieu des Sarrasins, il était le fils d'Archibald de Douglas, mort à la bataille d'Halidon-Hill. Son fils devait périr sous les coups de Henri Hotspur et de ses compagnons. L'un de ses petits-fils, qui fut un moment duc de Touraine, succombera les armes à la main à la bataille de Verneuil, dans d'autres campagnes et sous une autre bannière. Enfin son arrière-petit-fils, plus malheureux que ses ancêtres, morts au moins en combattant les Anglais, était réservé au poignard de Jacques II, qui le frappa par trahison au château de Stirling : telles étaient, à cette époque de guerres et de discordes, les destinées des familles les plus illustres, qu'à chaque degré c'était avec du sang qu'était écrite leur généalogie. « On a de « mes ancestres peu trouvé, disait Jacques de Douglas « expirant à Otterbourne, qui soient morts en chambre, « ni sus lit. »

De tous les seigneurs écossais, il n'en était point de plus puissants ni de plus intrépides que les Douglas. On admirait leur haute stature, leur force athlétique ; on racontait, dit Froissart, que l'un d'eux, du nom d'Archibald, avait une épée longue de deux aunes que ses com-

pagnons pouvaient à peine lever de terre, avec laquelle il terrassait tous ses ennemis ; mais leur courage et l'audace de leurs desseins étaient encore bien au-dessus de la vigueur de leurs bras. Les ballades populaires avaient propagé ce vieux dicton, que jamais, dans aucune famille, on ne trouva un si grand nombre de héros, et la renommée attachée à leur nom s'était répandue dans toute l'Europe, à tel point que Bouciquault défia publiquement les Anglais qui avaient fait périr un chevalier de leur maison.

Guillaume de Douglas avait épousé la sœur de ce comte de March dont la femme avait héroïquement défendu contre les Anglais le château de Dunbar. Non moins intrépide, et joignant au courage une beauté remarquable, elle se signala dans ces mêmes guerres par un trait tout chevaleresque que Froissart nous a raconté, peut-être après l'avoir recueilli de sa bouche. C'était en 1355, Guillaume de Douglas s'était éloigné pour réunir ses hommes d'armes contre les Anglais, et elle se trouvait seule au château de Dalkeith, quand elle apprit que le roi d'Angleterre était vivement irrité de la résistance qu'il rencontrait et de l'orgueil d'un bourgeois d'Édimbourg qui avait demandé au roi David de le faire maire de Londres quand il aurait conquis l'Angleterre. Déjà l'on avait donné l'ordre de brûler la capitale de l'Écosse. La comtesse de Douglas était « moult noble et frisque ; » elle savait qu'Édouard « véoit volentiers toutes frisques « dames, » et, sans hésiter, elle se rendit à son camp pour

le prier de lui accorder une grâce. Grand fut l'étonnement du roi d'Angleterre quand elle ajouta qu'elle le requérait pour l'amour d'elle de ne pas livrer aux flammes la ville d'Édimbourg. « Certes, dame, répondit le roy, plus « grand chose ferois-je pour l'amour de vous, et je le « vous accorde liement. » Et la comtesse de Douglas, ayant remercié le roi et les barons, s'en revint à Dalkeith.

Froissart remarque aussi qu'il vit à Dalkeith le fils du comte de Douglas, qui était alors « un bel damoisel. » Il devait plus tard raconter sa mort à cette *dure* bataille d'Otterbourne, où on l'entendit s'écrier en expirant : « Il « est écrit qu'un Douglas sera victorieux après sa mort! » Le chroniqueur ajoute tristement : « De ce comte de « Douglas, n'y a plus : Dieu lui pardoint! » Mais il restait beaucoup d'autres membres de cette illustre famille, et Froissart lui-même se souvenait d'avoir rencontré jusqu'à cinq frères du nom de Douglas, à l'hôtel du roi d'Écosse.

Parmi les seigneurs écossais alliés de près aux Douglas se trouvait un neveu du roi David, qui « avoit jusques à « onze beaux fils, tous bons hommes d'armes [1]. » Il suc-

[1] C'était, dit ailleurs Froissart, « un grand bon homme à « uns rouges yeux rebraciés; ils sembloient fourrés de sendail, « et n'estoit pas aux armes trop vaillant homme. » *Chron.* II, 235. Robert Stuart ressemblait donc au sire de Jumont, « dont « les yeux sembloient estre fourrés de corail vermeil. » *Chron.* IV, 50.

céda au roi d'Écosse, bien qu'il fût seulement « en devant « séneschal,» et la dynastie de Bruce fit place à une autre dynastie qui ne fut connue que par le titre de cet office héréditaire : c'est celle des Stuarts.

Froissart avait passé quinze jours au château de Dalkeith. Le même accueil l'attendait chez les comtes de Fife, de Marr, de March et de Surlant. Monté sur son bon cheval, qu'il avait nommé Griseaus en souvenir des jeux de son enfance, suivi de son lévrier en laisse, il s'amusait à rimer quelque dialogue entre les deux compagnons de ses aventures un peu jaloux l'un de l'autre [1], et le temps lui semblait moins long quand il chevauchait à travers les *borders* où tout rappelait encore les dévastations des dernières guerres : heureux s'il pouvait atteindre, vers l'heure du dîner,

Une ville à un grant clochier.

Mais les villes étaient rares, et les plus grandes n'étaient pas fort considérables. La cité d'Édimbourg, sauvée par les prières de la comtesse de Douglas, était, il est vrai, « Paris en Escosse, comment que elle ne soit point « France. » Mais ce n'était pas une ville que l'on pût comparer à Valenciennes ou à Tournay, car elle ne renfermait

[1] Voyez le *Débat du Cheval et du Lévrier :*

Froissars d'Escoce revenoit
Sus un cheval qui gris estoit, etc.

pas quatre cents maisons. Ce fut surtout le château qui fixa l'attention de Froissart. « Le chastel d'Haindebourg, « dit-il, sied sur une haute roche par quoy on voit tout « le pays d'environ, et est la montagne si roide que à « peine y peut un homme monter sans reposer deux ou « trois fois. »

Au nord d'Édimbourg se trouvaient les Highlands. Froissart place à Aberdeen l'entrée du pays montagneux, qu'il appelle la *sauvage Écosse,* par opposition à la partie méridionale du pays, qui porte dans ses écrits le nom de *douce Écosse.* Il aime à rappeler qu'il visita ces régions alors peu connues. Les mœurs des populations, dont l'âpreté répondait à la nature des lieux qu'elles habitaient, le frappèrent vivement, mais il n'eut qu'à se louer de leur hospitalité. Ces landes, qui s'étendaient au bord des flots soulevés par les tempêtes, étaient celles où les sorcières de Forres saluèrent Macbeth et Banquo ; ces châteaux maintenant en ruines, qui semblaient suspendus comme l'aire des aigles au-dessus des torrents, étaient ceux dont les poétiques légendes ont été renouvelées de nos jours par les naïves inspirations du romancier d'Abbotsford, qui nommait Froissart *son maître.*

C'est dans les chroniques de Froissart que l'on retrouve, épars et mutilés, les souvenirs personnels de ce premier voyage d'enquête, soit qu'il vante l'audace des Ramsay, des Grahame, des Campbell, soit qu'il décrive les redoutables châteaux de Stirling et de Roxburgh, ou la célèbre abbaye de Melrose, que Guillaume de Douglas avait

comblée de ses bienfaits, parce que là reposait le cœur de Robert Bruce, vraie relique d'honneur confiée au dévouement des siens et si bien gardée par leur fidélité.

Six mois s'étaient écoulés quand Froissart rentra « au « pays de Northumberland, qui jadis fut royaume, pays « sauvage plein de déserts et de grandes montagnes et « durement pauvre de toutes choses fors que de bestes, « où court parmi une rivière pleine de cailloux et de « grosses pierres que on nomme la Tyne [1] ; » il fut sans doute accueilli avec le même empressement à Alnwick, « très-bel chastel » où grandissait au milieu du bruit des armes le vaillant adversaire qui devait combattre les Douglas, ce Henri Percy qu'immortalisa depuis Shakspeare, sous son glorieux surnom de Hotspur qui dépeignait si bien son ardente et infatigable audace [2].

De là, il gagna, en suivant la vieille muraille d'Adrien et de Sévère, les comtés de Cumberland et de Westmoreland, qu'il appelle la Nor-Galle. Il crut retrouver à Carlisle, qu'il nomme Carlion ou Cardueil, le Carléon du cycle de la Table Ronde. Son erreur multipliait autour de lui les images les plus chères au poëte nourri de la lecture des romans de chevalerie. S'il avait salué aux bords de la Tyne l'abbaye blanche, « qu'on appeloit du « temps du roi Artus la lande blanche ;» s'il avait retrouvé jusqu'à Édimbourg, tout à côté du palais d'Holyrood, les

(1) *Chron.* I, 1, 33 et 130.
(2) *Chron.* IV, 70.

mêmes souvenirs, avec quel enthousiasme ne visita-t-il pas cette cité de Carlion, « où le roi Artus séjournoit plus « volentiers que ailleurs, pour les beaux bois qui y sont « environ et pour ce que les grandes merveilles d'armes y « avenoient. » Quelle autorité ne s'attachait pas à ces récits au moment où les rois rivaux de France et d'Angleterre leur rendait un public hommage, l'un « en devisant la « compagnie grande et noble de l'Étoile sur la manière de « la Table Ronde, qui fut jadis au temps du roi Artus, » l'autre « en fondant l'ordre de la Jarretière dans le châ-« teau de Windsor, où fut premièrement commencée et « estorée la noble Table Ronde. »

Au sud des montagnes du Westmoreland et des collines de l'Yorkshire, d'autres souvenirs non moins anciens, non moins fabuleux, s'attachaient à une rivière qui conservait le nom de la fille d'une blonde princesse de Germanie enlevée par les pirates vers les bouches de l'Elbe ou du Rhin. Elle avait, disait-on, reçu la vie dans une grotte au bord des ondes fraîches et limpides où elle trouva la mort par l'ordre d'une rivale implacable. Les poëtes l'invoquent encore sous le flot argenté où elle se plaît à couronner son front chaste et pur de lys qui ne sauraient en égaler la blancheur ni l'éclat (1); c'est la

(1) Under the glassy, cool, translucent wave,
In twisted braids of lilies knitting
The loose train of thy amber-dropping hair.
MILTON.

Savern, nymphe célébrée par Milton, qui, déjà lorsque Froissart en suivit les rives, devait aux vieux bardes gallois le charme de ces poétiques légendes.

Nous quittons bientôt le domaine des traditions populaires et des fictions douteuses. Pour rentrer à Londres, il faut traverser Oxford avec son université fondée par Grimbald, moine de Saint-Bertin, que Froissart appelle « l'escole d'Asque-Suffort. »

III. Retour du roi Jean à Londres. — Froissart est de son *hostel*. — Mort du roi de France. — Froissart assiste à l'entrevue d'Édouard III et du comte de Flandre.

Le roi d'Écosse avait pu raconter à Froissart qu'il avait eu pour compagnon de captivité au château d'Hertford le roi de France, trahi comme lui par le sort des armes, et le spectacle de cette haute infortune l'avait si vivement ému qu'on avait vu à sa prière son héritier présomptif, Robert Stuart, défendre qu'on donnât désormais à son fils, appelé Jean, un nom qui semblait n'annoncer que les revers et le malheur.

Cependant le second monarque de la maison de Valois n'avait pas pris en trop grande rigueur les coups de la fortune, car chaque jour, dit Froissart, il allait « voler, « chasser, déduire et prendre tous ses esbattements. » Traité à Londres en roi par les Anglais qui ne le reconnaissaient pas volontiers pour roi en France, il s'y trou-

vait mieux qu'à Paris, et lorsqu'il retourna, à la fin de l'année 1363, ce ne fut pas comme un autre Régulus pour être le martyr de la foi promise, c'était une simple visite de courtoisie qu'il voulait faire à son bon frère et ami, le puissant roi d'Angleterre qui depuis vingt-cinq ans était le fléau de la France, et l'on conserve aux archives de la Tour de Londres le sauf-conduit qui indique le but de son voyage (1)

Tandis que la France, appauvrie par la guerre, épuisait inutilement ses dernières ressources pour payer la rançon royale, Jean, entouré de deux cents chevaliers, étalait un luxe splendide. Il rencontra à Douvres des nobles anglais de l'hôtel d'Édouard III qui l'assurèrent que le roi leur sire se réjouissait fort de sa venue, « et le « roi de France les en crut légèrement. »

Froissart se trouvait le dimanche 25 février, à une heure de relevée, à Eltham, « où le roi d'Angleterre et la roine « et grand foison de seigneurs, de dames et damoiselles

(1) « Suscepimus fratrem nostrum veniendo cum ducentis equi- « tibus, ibidem morando et exinde ad partes Franciæ redeundo, in « salvum et securum conductum nostrum» (10 décembre 1363).— Si l'on pouvait croire Brantôme, le roi Jean serait revenu à Londres pour revoir la comtesse de Salisbury. La belle Alix de Salisbury avait plus de cinquante ans. C'est à peu près l'âge que les historiens, moins complaisants que les poëtes, donnent à Diane de Poitiers au moment où elle brillait sans rivale à Anet et à Fontainebleau; à Bérénice, lorsque Titus voulut quitter pour elle l'empire du monde; à Hélène, quand Ménélas la disputait à Pâris.

« estoient, toutes apparcillées pour le recevoir, » et il ajoute que son retour fut signalé par « de grands esbat-« temens, » où le sire de Coucy s'efforça de bien danser et de bien chanter au grand plaisir des Français et des Anglais (¹).

Le roi de France se rendit d'Eltham à Londres à l'hôtel de Savoie, accueilli partout sur son passage « en grand' « révérance et grand foison de ménestrandies. » L'hiver se passa « liement et amoureusement en grands reveaux « et récréations, en disners et en soupers et en autres ma-« nières. » Le roi Jean aimait les lettres. Pendant sa pre mière captivité en Angleterre, il se plaisait à lire les romans du Loherenc Garin et du Tournoiement d'Antecrist, et faisait composer par son chapelain Gace de le Bingne le poëme des Déduits, « pour que son fils fust « mieulx enseigné en mœurs et en vertus. » Il avait un *roi des ménestereulx,* mais cela ne lui suffisait point, et il voulait que la postérité lui reconnût sinon la gloire des armes, au moins celle d'avoir protégé quelque grand poëte. A défaut de Pétrarque, qui résista à ses instances, il s'applaudit, sans doute, de rencontrer Froissart à Londres. Aussi Froissart, faisant allusion aux présents qu'il reçut de lui, rappelle-t-il qu'il fut de son hôtel,

(¹) Ces talents n'étaient pas étrangers aux qualités requises chez un chevalier : « Jean d'Arondel, dit Froissart, estoit un « gentil homme, jeune et frisque, bien joutant, bien dansant et « bien chantant. » *Chron.* IV, 12.

et telle est l'origine de la ballade qui commence par ce vers :

Entre Eltem et Westmoustier.

Trois mois se passèrent, et le roi Jean mourut à l'hôtel de Savoie, « ce dont le roy d'Engleterre fut moult courroucé »

Froissart n'avait pas quitté la cour d'Angleterre, et la reine, satisfaite des résultats de son premier voyage d'enquête, s'applaudissait chaque jour de plus en plus de l'avoir choisi pour son clerc. Elle lui confiait elle-même ses propres souvenirs, ceux de sa jeunesse, alors qu'à la vue du jeune Édouard arrivant à Valenciennes avec sa mère en pleurs, elle se sentit portée « plus que « nulles de ses sœurs à lui tenir compaignie. » De son côté, le prince fugitif « s'inclinoit de regard et d'amour « sur elle plus que sur les autres (¹). » Que ces doux récits allaient bien à l'imagination de Froissart chroniqueur et poëte ! Que ce mot amour lui semblait gracieux quand il descendait des lèvres de la plus noble des reines, compagne fidèle et dévouée du monarque le plus courageux et le plus illustre de son temps ! charmant et naïf épisode que quelque peintre du Hainaut, compatriote de la reine Philippe et de Froissart, et rival d'André Beau-Neveu, devrait se faire honneur de retracer sur la toile.

Mais les études historiques de Froissart embrassent bien

(¹) « Ainsi l'ai-je depuis ouï recorder à la bonne dame qui fut « roine d'Engleterre. » *Chron.* I, 1, 15.

des questions plus graves et plus sérieuses. C'est ainsi qu'il nous apprend qu'au mois d'octobre 1364 il accompagna à Douvres le roi Édouard III, qui y eut une entrevue avec le comte de Flandre, Louis de Male. Il s'agissait du mariage de l'un des princes anglais avec l'héritière des comtés de Flandre et d'Artois, qu'on pressait Charles V d'épouser et qui porta si haut par son union avec Philippe le Hardi la puissance des ducs de Bourgogne. On offrait à Louis de Male, toujours prodigue et avide, cent mille francs. Il les accepta, et ce fut en sa présence que les députés des communes flamandes signèrent à Douvres le traité du 19 octobre 1364. « Si furent le roi d'Engleterre et le « comte de Flandre environ trois jours en festes et en « esbattements ; et quand ils eurent assez revelé et joué et « fait ce pour quoy ils estoient là assemblés, le comte de « Flandre prit congé au roi d'Engleterre. »

Pendant ces négociations, un poursuivant d'armes arrivait à Douvres avec des lettres du comte de Montfort, qui annonçait la victoire d'Auray. Telle fut la joie du roi d'Angleterre qu'il le combla de présents et le créa son héraut en lui donnant le nom de Windsor. Mais, dès qu'il eut quitté le roi, un jeune clerc de vingt-sept ans, s'approchant de lui, l'interrogea de nouveau sur les détails de la guerre de Bretagne, et ne le quitta qu'après avoir ajouté un chapitre de plus à ses *enquestes* (1).

(1) « Par lequel héraut je fus informé... » *Chron.* I, 2, 197.

CHAPITRE IV.

VOYAGES EN FRANCE ET EN ITALIE.

I. Froissart s'embarque à Sandwich. — Vie errante des ménestrels. — Le Brabant. — Melun. — La Bretagne. — Bordeaux. — Le prince de Galles. — Retour en Angleterre.

Le moment était arrivé où Froissart devait poursuivre ses enquêtes par delà la mer. A la paix de Bretigny avait succédé un traité avec le roi de Navarre, et Bertrand du Guesclin, réunissant toutes les bandes indisciplinées qui dévastaient la France, se plaçait à leur tête pour les conduire en Castille au secours de Henri de Transtamare.

Ce fut vers les fêtes de Pâques 1366 que Froissart s'embarqua au port de Sandwich. Dans ce même port, on remarquait à l'ancre un beau navire que le roi d'Angleterre avait donné au roi de Chypre, après l'avoir fait construire pour lui-même quand il avait formé le projet de conduire une croisade à Jérusalem; mais les guerres l'avaient empêché de l'exécuter : « Je suis dores en avant

« trop vieux, disait-il, si en lairay convenir à mes enfants.» On croit déjà entendre le mot de son arrière-petit-fils. Henri V, qui, près de mourir, interrompt son chapelain au verset *ut œdificentur muri Jerusalem*, disant « que par « son âme il avoit proposé de reconquérir Jérusalem si « Dieu lui eust laissé la vie. »

Le 15 avril 1366, Froissart était arrivé à Bruxelles, au palais de Coudenberg, près du duc Wenceslas de Bohême et de la duchesse Jeanne de Brabant. Là s'assemblaient en grand nombre les ménestrels et les hérauts des princes les plus illustres de l'Europe, ceux du roi de Danemark comme ceux des rois de Navarre et d'Aragon, ceux du duc de Lancastre comme ceux des ducs de Bavière et de Brunswick. Les choses n'étaient guère changées depuis le temps où Baudouin de Condé se peint lui-même revêtu d'une robe riche et bien fourrée et s'arrêtant là où l'on prodigue aux ménestrels bonne chère et bon vin. On recevait volontiers les bons ménestrels, qui étaient si rares, on ne se lassait jamais de les écouter, et ceux-ci à leur tour s'introduisaient en disant : « Je sais de belles paroles et de beaux dits. »

Froissart portait peut-être avec lui des lettres de recommandation du duc de Bourbon dont l'oncle, Jacques de Bourbon, avait été autrefois le tuteur de Wenceslas, et nous ne doutons point qu'il n'ait trouvé à Bruxelles un excellent accueil ; mais le receveur des finances, qui pensait que son maître eût pu mieux employer son argent qu'à encourager les ménestrels et les clercs, inscrit dans

son compte cette phrase où l'on sent percer son mécontentement et son dédain : « *Uni Fritsardo, dictori, qui est « cum regina Angliæ, dicto die, VI mottones* (1). »

Peu de jours après, Froissart se rendit à Melun. Ici, les traces de son voyage s'effacent. Réduit à des conjectures, nous serions disposé à penser qu'il se trouvait près du sire de Melun lorsque celui-ci reçut comme grand chambellan de France l'hommage de Jean de Montfort. Grâce à ces circonstances favorables, il aurait exécuté alors ce voyage de Bretagne dont il parle en termes précis sans en déterminer la date.

Le duc de Bretagne avait épousé une fille d'Édouard III. Il jouissait tranquillement des droits que le traité de Guérande lui avait reconnus, mais que de longues et cruelles guerres avaient précédé cette paix! Les champs de bataille de Cocherel et d'Auray voyaient blanchir les ossements des vainqueurs et des vaincus. L'herbe ne croissait plus sur la lande de Mivoie où avait eu lieu le combat des Trente, et Hennebon retentissait encore du cri héroïque de Jeanne de Montfort quand, du haut de la tour où elle avait veillé toute la nuit, elle salua la flotte anglaise, dont un vent favorable enflait les voiles.

Froissart cite les enquêtes qu'il fit dans le pays (2) et assure qu'il interrogea les chevaliers des deux partis. S'il avait appris les circonstances de la bataille d'Auray

(1) Documents cités par M. Pinchart.

(2) J'en ay enquis au pays mesmement. *Chron.* I, 1, 147.

par le héraut Windsor, il connut celles de la bataille de Cocherel par un chevalier français, « le jeune sire Antoine « de Beaujeu, qui là leva bannière et y fut moult bon « chevalier. » Rien n'allait mieux à Froissart que les récits d'Antoine de Beaujeu. Il était « grant galois, » c'est-à-dire aimable et joyeux ; s'il exposait volontiers sa vie pour l'honneur, c'est qu'il faisait peu de cas du reste, et il disait en riant à Froissart :

Autant vaudroit au jugement
Estront de chien que marc d'argent.

De la Bretagne, Froissart put continuer son voyage en passant par Nantes et par la Rochelle, car vers la fin de décembre nous le trouvons à Bordeaux, où naquit peu de jours après, au milieu de l'éclat de la puissance et de la gloire, un petit-fils d'Édouard III, dont la destinée devait être bien différente de celle de son père et de son aïeul.

Froissart offrit-il à cette occasion quelques vers au prince de Galles? De son côté le prince de Galles fit-il quelques présents au poëte? Partageait-il les goûts de sa mère? Nous l'ignorons. Un auteur assez peu digne de foi assure, il est vrai, qu'il écrivit un traité des *droits d'armes* (¹) ; mais il est probable qu'il a confondu le prince

(¹) C'est Antoine de la Salle qui le dit dans la *Consolation de madame du Fresne*. En retrouverait-on quelque chose dans la vaste compilation de Christine de Pisan qui porte le même titre?

Noir et son frère le duc de Glocester, qui assez longtemps après (vers 1390) fit rédiger l'*ordonnance d'Engleterre pour le gage de bataille.* Le prince de Galles oublia quelque peu les droits d'armes lors du sac de Limoges. On ne permit pas au duc de Glocester de recourir au gage de bataille quand, accusé de trahison, il fut décapité par l'ordre de son neveu au château de Calais.

Froissart se borne à nous apprendre « que l'estat du « prince à Bordeaux estoit adonc si grand et si estoffé « que nul autre de prince ni de seigneur ne s'acomparoit « au sien, ni de tenir grand foison de chevaliers, « d'escuyers, de dames et de damoiselles, et de faire « grands frais. » Il l'accompagna à Dax et s'y trouvait au moment où y arriva le duc de Lancastre. Il espérait suivre les fils d'Édouard III en Espagne et traverser avec eux ce pas de Roncevaux, presque constamment rempli « de « neige et de froidure, » qui rappelait à sa mémoire le dernier exploit et la dernière heure de Roland, quand il reçut une mission qui le ramena en Angleterre. Mais il y resta peu de temps : une occasion favorable s'offrait à lui pour revoir sa famille et son pays.

Le 8 juillet 1367 le roi d'Angleterre avait fait adresser à Gui de Blois les lettres suivantes :

« Le roi, à nostre très-cher cousin Guy de Blois, sei« gneur de Beaumont en Hanau, salut :

« Considérant par foundement la long demoere que fait « avez pardevers nous en hostage, et que depuis vostre « entrer en hostage vous n'avez esté eslargis pour visiter

« vos partyes et amys, ce qui vous a apparu dure chose,
« De quoi nous en avons molt grande compassion et « vous donons licence et congié de partir hors de nostre « roialme por visiter vos partyes, à confort de vous et « de tous vos amys. »

Il n'est pas douteux pour nous que Froissart n'ait accompagné Gui de Blois en Hainaut; mais le brave chevalier, lassé de sa longue oisiveté, alla chercher des aventures en Prusse, et notre chroniqueur, qui se trouvait le 19 septembre 1367 au palais de Bruxelles, ne tarda point à retourner à Londres.

II. Froissart accompagne le duc de Clarence.— Fêtes à Paris, à Chambéry et à Milan. — Le roi Pierre de Chypre. — Rome.— Mort de la reine d'Angleterre.

Lorsque Froissart revint en Angleterre, on venait de conclure le mariage du duc de Clarence, Lionel d'Anvers comme on l'appelait, parce qu'il était né dans cette ville lors des grandes expéditions d'Édouard III. La princesse dont on lui offrait la main était Yolande de Milan, fille de Galéas Visconti; elle lui apportait en dot quatre villes du Piémont, et de plus cent mille florins de Florence (1).

Galeas Visconti était le prince le plus avide et le plus riche de son temps. Il achetait à l'encan le sang le plus

(1) C'était le produit d'exactions de tout genre. « Galéas et Bernabo, dit Froissart (IV, 50), achetoient leurs femmes de l'avoir « de leur peuple ». Ceci n'était pas moins vrai pour leurs gendres.

noble de l'Europe, dit Villani, et, profitant des guerres qui avaient à peu près ruiné les monarchies rivales de France et d'Angleterre, il faisait épouser tour à tour à son fils la fille du roi de France, à sa fille le fils du roi d'Angleterre.

De vastes préparatifs avaient été faits pour le voyage du duc de Clarence : cinquante-deux navires transportèrent de Douvres à Calais sa suite, qui ne comprenait pas moins de quatre cent cinquante-sept personnes et de douze cent quatre-vingts chevaux. Pour que rien ne manquât à cette pompe presque royale, deux poëtes l'accompagnèrent ; l'un était Jean Froissart, l'autre Geoffroi Chaucer, dont le roi venait d'élever la pension annuelle à vingt marcs d'argent (¹).

Le duc de Clarence arriva à Paris le dimanche 16 avril 1368. Les ducs de Berry et de Bourgogne, qui étaient allés au devant de lui jusqu'à Saint-Denis, le conduisirent immédiatement au palais du Louvre, où se trouvait le roi et où l'on avait préparé pour lui « une chambre moult « bien parée et aournée. » Le lendemain il dîna chez la reine à l'hôtel Saint-Paul, « et après le disner, l'on dan- « cia et joua et y fist-l'en très-grant feste (²). » Le mardi il y eut dîner et souper à l'hôtel d'Artois, le mercredi dîner et souper au Louvre. Le roi se montra si généreux qu'il distribua en présents au duc de Clarence et à ceux qui

(¹) Rex... Pro bono servitio quod dilectus valletus noster. Galfridus Chaucer, nobis impendit. Rymer, III, 2, p. 136.

(²) *Chroniques de Saint-Denis*, VI, p 251.

l'accompagnaient plus de vingt mille florins. Quelle fut la part de Froissart? Les comptes de cette époque nous l'apprendraient peut-être.

Lorsque le duc de Clarence quitta Paris le 20 avril, Jean de Melun, grand chambellan de France, le conduisit jusqu'à Sens. D'autres chevaliers l'escortèrent jusqu'aux frontières du royaume.

De nouvelles fêtes attendaient le duc de Clarence chez le comte de Savoie, beau-frère du duc de Milan, qui paraît avoir négocié le mariage de sa nièce aussi bien que celui de son neveu. On passa deux jours à Chambéry « en très-« grand revel de danses, de carolles et de tous esbate-« ments,» et Froissart en profita pour offrir ses vers à Amé le Verd, ainsi qu'à la comtesse de Savoie, fille du duc de Bourbon.

Mais rien n'égala l'éclat des fêtes de Milan. Le mariage fut célébré au milieu d'un concours extraordinaire de peuple à l'entrée de l'église de Sainte-Marie Majeure, et jamais on ne vit de banquet plus splendide que celui qui eut lieu dans la cour du palais. Trente fois on changea tous les mets destinés aux convives, et ils eussent suffi, dit-on, pour apaiser la faim de dix mille personnes; trente fois on leur distribua des présents toujours variés et toujours précieux; tantôt des vêtements de soie et de drap d'or, de brillantes armures, des coupes d'argent, des bijoux enchâssés dans l'or ou dans la pourpre, tantôt des faucons, des chiens ou des coursiers tout caparaçonnés.

A la première table, réservée aux princes et aux seigneurs les plus illustres, siégeait un poëte couronné au Capitole, François Pétrarque, alors entouré de tout l'éclat de sa gloire. Pétrarque, Froissart et Chaucer pouvaient se saluer du nom de frères, comme ces divins génies qui, dans l'épopée de Dante, tressaillent en se reconnaissant les uns les autres.

Avant de quitter Milan, Froissart reçut du comte de Savoie une bonne *cotte-hardie* de vingt florins d'or; mais il ne paraît pas avoir sollicité les bienfaits des Visconti. Ces princes, avares et débauchés, protégeaient cependant avec zèle les lettres et les arts. L'infâme Bernabo lui-même, selon le témoignage du prieur de Salons, « ama fort les hommes estudians et leur fist escripre « pluiseurs beaulx livres. » Sous ces fleurs on sentait trop la couleuvre de Milan, et le duc de Clarence regretta d'avoir été séduit par ces beaux écus tous un peu souillés de sang ou de poison, car trois mois après « il morut « assez merveilleusement, » dit Froissart, et l'un de ses compagnons, Édouard le Despenser, crut devoir défier son beau-père Galéas comme l'auteur du crime. Lorsque Froissart juge si sévèrement Valentine Visconti, devenue duchesse d'Orléans, on voit qu'il se souvient de Galéas et de Bernabo.

Froissart voyageait en Italie, comme il nous l'apprend dans le *Dit du Florin :*

En arroi de souffisant homme.

Il avait sa haquenée pour lui, ses roncins pour porter son bagage. Il s'arrêtait là où il voulait, et réglait à son gré ses heures de fatigue et ses heures de repos.

Nous ignorons si, en traversant l'Éridan, ce roi des fleuves, il s'écria comme Pétrarque : « Je te salue, terre « chère à Dieu et aux hommes, plus belle, plus fertile « que toutes les autres, arsenal de Mars, sanctuaire de « Thémis, séjour des Muses. » Nous savons seulement qu'il se proposait de visiter Rome, où Urbain V venait de rétablir le siége pontifical, et c'est en comparant avec soin quelques noms et quelques dates qu'il nous a laissés, que nous parviendrons à répandre un peu de lumière sur son voyage.

Les projets si menaçants de l'empereur Charles IV contre les Visconti semblaient dissipés quand Froissart, quittant les plaines de la Lombardie et laissant à sa droite vers la mer les coteaux de la Ligurie couverts de cèdres et de palmiers et tout parfumés d'aromates, s'avança vers les rives de l'Arno. Ne s'arrêta-t-il pas à Florence pour saluer le berceau de Dante, dont Chaucer et Christine de Pisan citent les vers? Les lettres y étaient toujours honorées, mais elles ne dominaient plus à la même hauteur l'horizon des discordes de l'Italie. Boccace avait succédé à Dante, et Pétrarque, refusant la chaire que les Florentins lui offraient, semblait se souvenir que leur cité avait trop souvent été ingrate pour les siens :

Parvi Florentia mater amoris.

Cependant des obstacles s'opposent à ce que Froissart poursuive son voyage. Charles IV se trouve à Viterbe avec les débris de son armée et l'on craint de voir se renouveler la guerre. Notre poëte se dirige vers Bologne, fameuse par son surnom de mère des études, mais bien déchue de son antique splendeur. A peine reconnaissait-on de loin cette ville à la hauteur de ses tours et de ses clochers; mais dès qu'on pénétrait dans ses murailles, tout peignait la tristesse et la misère : plus de chansons joyeuses, plus de jeunes filles qui dansaient dans les rues. La science elle-même s'était exilée en même temps que les plaisirs.

Ce fut à Bologne que Froissart rencontra le roi Pierre de Chypre, qui revenait avec son fils de la Toscane. Il avait déjà pu voir, soit à Londres, soit à Bruxelles, ce prince qu'on signalait comme le dernier champion de la chrétienté en Orient. Le souvenir de ses audacieuses conquêtes de Satalie et d'Alexandrie, le souvenir non moins digne d'admiration de la persévérance avec laquelle il ne cessait de réclamer l'appui des rois de l'Occident, étaient présents à l'esprit de Froissart, et il se loue beaucoup de l'accueil que lui fit un prince si plein, comme il le dit, d'honneur et d'amour. Eustache de Conflans, qui l'accompagnait, raconta à Froissart les exploits de son maître, et lui découvrit sans doute aussi les desseins qu'il nourrissait pour l'affranchissement de l'Orient [1].

[1] C'est aussi à Eustache de Conflans que Guillaume de Machault dut le récit des malheurs du roi Pierre de Chypre.

Froissart suivit le roi de Chypre à Ferrare, où il reçut de lui, par l'intermédiaire d'un chevalier flamand, Tiercelet de la Barre, quarante bons ducats. Il ne le quitta peut-être qu'à Venise, où le bon prince s'embarqua le 28 septembre 1368.

Enfin, le 13 février 1369 une paix définitive est conclue entre l'empereur Charles IV et Galéas Visconti. Rien ne s'oppose plus à ce que Froissart aille baiser le seuil des apôtres, *limina apostolorum*.

Cette Rome visitée par Froissart en 1369, Pétrarque nous l'a révélée dans ses pages les plus éloquentes quand il nous décrit la ville éternelle, les cheveux épars, les vêtements déchirés, s'adressant en suppliante à ses fils et montrant aux uns le chemin de la gloire, aux autres celui du ciel. Elle dit aux premiers : « Je ne suis plus « Rome, j'ai été Rome. L'excès de mon ancienne gloire « fait aujourd'hui l'excès de ma désolation : ombre « presque évanouie d'une grandeur éteinte. Ces palais « impériaux, ces toits non moins fameux sous lesquels « vécurent les Fabius et les Scipion, ces voies triom- « phales jadis trop étroites pour le passage des captifs, « ces arcs chargés des trophées des peuples vaincus, « tout n'est plus que ruines, et ce sont les descendants « des tribuns et des consuls qui, dans leur honteuse « avarice, brisent le marbre des portiques et des statues « élevées à la gloire de leurs aïeux : mais jusque dans ma « misère je conserve je ne sais quel caractère de gran- « deur et de majesté qui impose le respect et l'admira-

« tion. Bien que Rome soit tombée, il n'est pas au monde « de nom plus grand que celui de Rome. » Aux seconds elle tient ce langage : « C'est en liant mes destinées à « celles de la croix que je suis devenue véritablement la « ville éternelle. Deux mille ans, il est vrai, ont laissé sur « mon front leur trace ineffaçable ; mais j'ai déjà tra- « versé, sous l'humble abri de la croix, deux fois plus de « siècles que sous l'aigle orgueilleuse de Romulus. Mes « pierres portent les traces du pied des apôtres ; elles « ont été cimentées par le sang des martyrs, et jusque « dans mon sein, je recèle ces catacombes en quelque « sorte bâties avec leurs ossements. Que les païens van- « tent leur Capitole et le temple de Jupiter qui le couron- « nait : le Capitole existe encore, mais l'autel n'est plus « celui des dieux de l'Olympe, c'est l'autel du ciel, « *ara cœli.* »

Malheureusement la longue absence des papes a laissé la Rome chrétienne tomber à peu près aussi bas que la Rome païenne et confondre des souvenirs si différents dans les mêmes ruines. Soixante-dix ans se sont écoulés depuis que la grande voix de Boniface VIII appela trois cent mille pèlerins à se prosterner dans ses quatre cent quatorze basiliques. Presque toutes étaient abandonnées aux injures de l'air ; la basilique de Latran, mère de toutes les églises, n'avait plus de toit ; les pierres qui s'écroulaient de ses murailles jonchaient le sol, et l'on n'y entendait plus, comme autrefois, s'élever de l'aurore à la nuit un pieux concert d'hymnes et de prières. Le premier

soin d'Urbain V en rentrant à Rome avait été de s'efforcer de porter remède à cet état de choses ; mais son séjour aux bords du Tibre devait être bien court : il ne pouvait suffire à réparer tant de monuments respectables ou sacrés. Que de temples disparurent! Que d'autels ne se relevèrent point! Que de tombeaux restèrent entr'ouverts, comme si l'heure était déjà venue où ils devaient rendre leur proie à l'appel du dernier juge! Et néanmoins c'était toujours la grande Rome, *magna Roma,* comme l'appelait Édouard III [1].

Froissart nous a conservé quelque chose des impressions de ce voyage dans ces vers du *Buisson de Jonèce :*

. . . Ce furent jadis en Rome
Li plus preu et li plus sage homme;
Car par sens tous les arts passèrent,
Et par armes les forts quassèrent
Et mirent toutes nations
Enclines à leurs actions.

Il lui était réservé de saluer au milieu de ces débris froids et mutilés un débris vivant des jeux de la fortune. Un empereur d'Orient, Jean Paléologue, errait tristement entre ces monuments élevés par les successeurs d'Auguste. Pauvre et malheureux, il était venu implorer l'appui d'Urbain V. Il semblait que ce que Constantin avait fait pour Rome, Rome était tenue de le faire pour

(1) *Magna Roma*. Charte du 18 juillet 1350. (Rymer.)

les derniers héritiers de Constantin. Mais sa fortune ne devait pas plus se relever que ces hautes colonnes étendues à ses pieds. Où la vanité des grandeurs humaines est-elle plus frappante, plus manifeste que sur ces sept collines où ont surgi toutes les gloires de l'antiquité et où jusqu'aux temps modernes toutes les gloires viennent se reposer tour à tour comme pour y chercher des leçons et des exemples? De l'Orient à l'Occident, puissance, renommée, beauté, tout ce qui brille, tout ce qui charme, passe et s'évanouit avec la même rapidité; mais il semble qu'à Rome on comprenne mieux que partout ailleurs le néant des gloires du monde.

Un jour on vint annoncer à Froissart que le bon roi Pierre de Chypre, qui avait toujours échappé à la mort dans les combats qu'il livra aux infidèles, avait péri dans l'ombre de la nuit, assassiné par ses chevaliers, qui trouvaient des complices jusque dans sa famille.

Un autre jour, un deuil plus cruel encore le frappa inopinément. Des messagers, arrivés de l'autre côté des Alpes, lui apprirent que sa généreuse protectrice, la bonne reine Philippe, avait rendu le dernier soupir le 14 août 1369, en demandant à Édouard III de se faire ensevelir près d'elle, et n'ayant jamais fait, ni pensé « chose par quoy elle dust perdre la gloire des « cieulx. »

C'était, s'écrie tristement Froissart, « la plus gentil « reine, plus large et plus courtoise qui oncques régna « en son temps, » et il résume à la fois les titres qu'elle

possédait à sa reconnaissance et à celle de la postérité quand il s'écrie :

Phelippe ot nom la noble dame.
Propices li soit Diex à l'âme !
J'en suis bien tenus de pryer
Et ses larghèces escryer,
Car elle me fist et créa.

CHAPITRE V.

FROISSART A LA COUR DE BRABANT. — LESTINES.

I. Retour de Froissart. — Le duc et la duchesse de Brabant. — Le palais de Bruxelles. — Cortenberg, Genappe, Morlanwez.

La patrie adoptive que Froissart devait depuis huit ans aux bienfaits de la reine d'Angleterre n'existait plus pour lui, et rien désormais ne devait le retenir loin de ce bon et doux pays dont elle aimait tant à l'entretenir. Il quitta donc l'Italie pour retourner dans le Hainaut en suivant une autre route, c'est-à-dire, selon ce qui est le plus vraisemblable, en traversant l'Alsace et la Lorraine. Il put rencontrer, vers les bords du Rhin, Gui de Blois qui revenait de Prusse, et nous savons que notre chroniqueur se trouvait avec lui, vers la fin de l'année 1369, au château de Beaumont (1).

Cependant Gui de Blois entreprit d'autres voyages, et

(1) Compte des dépenses de la maison de Jean de Châtillon, de 1369, cité par M. Pinchart.

Froissart se rendit à Bruxelles, où il vit son ami Richard Stury, qui arrivait d'Angleterre. Un compte nous apprend qu'il reçut, au mois de juin 1370, de la duchesse de Brabant la somme de seize francs ou vingt moutons, pour un nouveau livre écrit en français, *de uno novo libro gallico*. C'était sans doute quelque poëme (1).

Si Jeanne de Brabant s'était fait aimer de ses sujets par sa générosité, sa piété et son caractère doux et conciliant, qui la porta à interposer plus tard son arbitrage en faveur des communes de Flandre, elle tenait aussi de ses ancêtres cet amour des lettres qui honore les meilleurs princes. Son père, le duc Jean III, avait cultivé la poésie comme Jean Ier, comme Henri III, qui s'était placé si haut dans l'histoire littéraire du XIIIe siècle, non-seulement parce que sa fille, devenue reine de France, partagea ses goûts, mais aussi parce que ce fut pour lui que le roi Adenez composa *Aimeri de Narbonne, Berte aus grans piés, Ogier le Danois* et *Cléomadès*. Combien de doux souvenirs ces romans ne rappelaient-ils pas à Froissart, surtout celui de *Cléomadès*, que sa dame se plaisait à lire :

Il fut bien fés
Et dittés amoureusement.

Wenceslas de Luxembourg, issu d'une maison long-

(1) Dominæ ducissæ, quos ulterius dederat *uni* Frissardo, dictatori, de uno novo libro gallico, sibi liberato.—Toujours le même dédain de l'homme de finance pour l'homme de lettres!

temps ennemie des ducs de Brabant, faisait aussi des vers, et jamais prince ne porta plus loin l'ardeur des joutes et des tournois. On avait complétement oublié à Bruxelles la triste fin du duc Jean Ier, frappé mortellement dans un de ces divertissements, après avoir assisté à soixante-dix tournois en France, en Angleterre et en Allemagne.

La duchesse de Brabant avait épousé en premières noces le comte de Hainaut, frère de Jean de Beaumont et oncle de Gui de Blois. Wenceslas était le fils de Jean, roi de Bohême. Son aïeul avait épousé Marguerite de Brabant, son bisaïeul Béatrice d'Avesnes. Un lien de plus unissait ces illustres maisons de Hainaut, de Brabant, de Luxembourg, de Blois : c'était une protection généreuse et incessante pour tout ce qui intéressait le développement des lettres et des arts.

Un seul reproche s'élevait du sein des bourgeoisies et des corporations industrielles contre Jeanne et Wenceslas. Leur prodigalité épuisait sans cesse le trésor, mais ils se montraient affables et doux, pleins de respect pour les priviléges des villes, et de zèle pour les intérêts du commerce [1]. Tout ceci n'excusait-il pas un peu ce luxe

[1] Sans travailler le peuple, ni mettre nulles mauvaises ordonnances, ni coustumes. *Chron.* III, 93.

Justitiam foveat, ut justus arbiter æqui,
Dux, ne subjecti sua jura perire querantur,

dit le poëte contemporain Caligator, cité par Divæus.

que Froissart admira et cette générosité qu'il éprouva à plusieurs reprises?

Le duc et la ducoise aussi
De Brabant moult je regrasci;
Car ils m'ont tout dis esté tel
Que euls, le leur et leur hostel
Ai-je trouvé large et courtois.

Tous les autres poëtes du temps célébraient avec le même enthousiasme leur splendide hospitalité.

Eustache Deschamps, qui ne se plaignait en Hainaut et en Brabant que des sauces à la moutarde que lui servaient toujours les hôteliers (1), salue Bruxelles comme le

(1) En Haynaut et en Brabant ay
Aprins à sauces ordonner.
Ès hostels où je me logeay,
Me fist-on toudis apporter
A rost, à mouton, à sangler,
A lièvre, à connin, à ostarde.
A poisson d'eau douce et de mer,
Tousjours sans demander, moustarde.
Harens frès quis et demanday,
Carpe au cabaret pour dyner;
Bequet en l'eaue y ordonnay
Et grasses solles au soupper;
A Brusselles fis demander
Sauce vert. Le cler me regarde :
Par un vallet me fist donner,
Tousjours sans demander, moustarde.

séjour de *tous délis*, où l'on trouve *douce compagnie* et *courtoises gens* :

> **Adieu beauté, liesse, tous délis,**
> **Chanter, dancer, et tous esbatemens !**
> **Cent mille fois à vous me recommans.**
> **Brusselle, adieu, où les bains sont jolis,**
> **Les estuves, les fillettes plaisans !**
> **Adieu beauté, liesse et tous délis !**
> **Belles chambres, vins de Rin, mols lits,**
> **Connins, plouviers, et capons et fesans,**
> **Compagnie douce et courtoises gens,**
> **Adieu beauté, liesse et tous délis !**

Le palais de Coudenberg, qui devait son nom à une colline exposée aux vents et aux frimas, dominait de ses créneaux et de ses tourelles la ville industrielle placée au-dessous comme aux pieds de son seigneur. On avait commencé vers l'est quelques plantations pour former un parc. Là s'ébattaient les chevaliers, les écuyers et les dames : on chantait la gloire et les plaisirs. A une autre époque, le parc de Bruxelles abritera sous ses épais ombrages l'oubli des vanités du monde, soit que Philippe le Bon le traverse, caché aux regards de ses courtisans, le jour où il se réfugie chez son veneur d'Alsemberghe, soit que Charles-Quint s'y retire, ayant déjà déposé la pourpre, et attendant que sa cellule soit prête dans le cloître où il veut mourir.

Froissart aime à citer dans ses chroniques ce palais de Coudenberg où le duc et la duchesse de Brabant rece-

vaient les princes étrangers « grandement et liement en « disners, en soupers, en reviaulx et en esbattements; « car bien le sçavoient faire; » là souvent « il y avoit « grosse feste de joustes et de behours où tous les sei-« gneurs estoient assemblés. »

C'est à Guillaume de Machault que nous demanderons le tableau des fêtes non moins brillantes que donnait le duc de Brabant dans ses châteaux de Cortenberg et de Tervueren, de Genappe et de Morlanwez :

Messagiers et garçons d'estables
Dressent fourmes, trestiaux et tables;
Qui les véist troter et courre,
Herbe apporter, tapis et courre,
Braire, crier et ramoner,
Et l'un à l'autre araisoner
François, bretons et alemant,
Lombard, anglois, oc et normant
Et maint autre divers langage,
C'estoit à oïr droite rage.

Mais ce qui faisait bientôt oublier les clameurs confuses des valets, c'était la douce harmonie de tous les instruments connus en ce temps-là : *vièles, guiternes, citoles, psalterions, harpes, tampours, trompes, naquaires, orgues, cornemuses, cymbales, clochettes, flahute brehaingne,*

Buisnies, èles, monocorde
Où il n'a qu'une seule corde,

Et muse de blés tout ensemble.
. . . . Il me samble
Qu'oncques mais tele mélodie
Ne fu véue ne oye.

Bientôt on se livrait aux danses et aux jeux, et quelle que fût la variété des goûts, bien plus grande encore était la variété des plaisirs :

Et là n'ot-il celui, ne celle
Qui se vosist esbanoier,
Danser, chanter ou festoier
De tables, d'eschecs, de parsons,
Par gieus, par nottes ou par sons,
Qui là ne trouvast sans arrest
A son veuil, l'esbattement prest (¹).

II. Bataille de Bastweiler. — Captivité de Wenceslas. — Yolande de Bar. — Le siége de l'église de Revigny.

Cependant au milieu de ces fêtes retentit un cri de guerre. L'archidiacre de Hainaut, Jean 'T Serclaes, et d'autres députés envoyés vers le duc de Juliers pour qu'il fît cesser les déprédations dont se plaignaient les marchands des foires du Rhin, n'avaient obtenu aucune réponse satisfaisante, et le duc Wenceslas avait réuni ses

(¹) Le poëme de Guillaume de Machault, auquel nous empruntons ces vers, fut, croyons-nous, composé pour Wenceslas.

chevaliers pour tirer vengeance de ces insultes. « Pour « ce jour, dit Froissart, le duc avoit delez lui quatre « écuyers de grand'volonté et grand'vaillance, et bien « taillés de servir un hault prince; car ils avoient vu « plusieurs grans faits d'armes. » L'un d'eux était le prévôt de Binche, messire Gérard d'Obies, mais tout son courage fut inutile. La bataille de Bastweiler fut pour le duc Wenceslas une véritable journée de Crécy; seulement cette fois ce ne furent pas les archers génois qui *empêchèrent la voie* aux chevaliers et aux hommes d'armes, mais les bourgeois de Bruxelles, qui s'étaient montrés plus disposés à bien dîner qu'à bien combattre, car ils portaient « bouteilles pleines de vin troussées à leurs « selles, et aussi pain et fromage ou pâtés de saumons, « de truites et d'anguilles, enveloppés de belles petites « blanches touailles (¹). » Gérard d'Obies les chassa en frappant leurs chevaux de son glaive. Il oubliait que ces bourgeois avaient, sous la conduite d'Éverard 'T Serclaes, rendu par leur courage au duc Wenceslas les clés de sa capitale, alors que ses plus braves chevaliers s'étaient dispersés en voyant le sire d'Assche abandonner sa bannière.

Wenceslas, tombé au pouvoir de ses ennemis, fut con-

(¹) *Chron.* III, 93. Froissart revient plus loin sur l'*aise des Brabançons :* « Car où que où ils soient ou que ils vont, ils « veulent estre en vins et en viandes et en délices jusques au « cou. » *Chr.* III, 114.

duit au château de Niedecken, mais sa fierté restait inébranlable. Il apprit un jour que le duc de Juliers s'était amusé à essayer une superbe cotte d'armes, toute tissue d'or, que la duchesse de Brabant envoyait à son époux prisonnier. « Croit-on, s'écria-t-il, que le fils d'un « roi doive porter les vêtements qui ont déjà servi à Guil- « laume de Juliers? » Et il la donna au héraut qui la lui avait apportée [1]. Il fallut l'intervention de son frère, l'empereur Charles IV, pour qu'il fût rendu à la liberté, après une captivité de près d'une année.

Ce fut à ce sujet que Froissart composa, vers 1372, son poëme de la *Prison amoureuse,* qui est plutôt un livre de moralité et d'amour, comme il en savait faire, qu'un traité de consolation. On y rencontre toutefois quelques allusions aux événements qui venaient de s'accomplir, et il est facile de reconnaître la puissante médiation de Charles IV dans les vers où Wenceslas s'exprime en ces termes :

Cil qui me tiennent sus foi
Pour prisonnier...
Auront de li si grant effroi
Qu'il me délivreront, je croi [2].

Froissart reçut-il quelque don du duc de Brabant pour ce poëme? On n'en voit aucune trace dans les comptes de la maison de Wenceslas, et on comprendrait aisément

[1] Zantfliet, Ampl. Coll. V, col. 297.
[2] Manuscrit de la Bibliothèque Impériale de Paris.

que le payement d'une rançon considérable l'ait réduit en ces circonstances à une parcimonie tout exceptionnelle.

Lorsque le trésor se trouvait vide à Bruxelles, ce qui n'arrivait que trop fréquemment, Froissart ne rencontrait-il pas vers les frontières du Brabant, du Hainaut et de la Flandre d'autres protecteurs ? N'offrit-il point, pour n'en citer qu'un exemple, ses hommages et ses vers à Yolande de Bar, que célébra Eustache Deschamps ? Ce fait n'aurait rien d'invraisemblable. Les forêts et les étangs qui entouraient le château de Nieppe en rendaient le séjour si agréable que, selon l'auteur de la *Chanson d'Antioche,* le comte Robert de Flandre, au milieu des merveilles de l'Orient, ne pouvait s'empêcher de s'écrier :

Mieux aim le bos de Niepe, la large cacerie,
Et de mes bels viviers la rice pescerie
Que tote ceste terre...

Yolande de Bar était hardie et portée aux aventures, comme sa cousine Jeanne de Montfort Elle avait osé résister aux ordres du roi de France ; assiégée par Henri de Pierrepont, qu'il avait envoyé la combattre, elle se vengea en le faisant enlever au bois de Vincennes, sous les yeux du roi, et refusa de le rendre à la liberté. Prisonnière à son tour, elle s'échappa de la tour du Temple, fut reprise par le sire de Longueval, et appela du fond de sa prison le haze de Flandre à prendre les armes en sa faveur. Toute sa vie devait être remplie d'agitation et de trouble, mais elle chercha vainement à ranimer, au milieu de tant

de princes voisins plus puissants qu'elle, ces rêves d'indépendance qu'elle avait recueillis dans l'héritage de son aïeul Gui de Dampierre.

Yolande avait pour lieutenant, dans ses États de Bar, Henri d'Antoing, issu de la maison de Melun chère à Froissart, et cité lui-même dans ses chroniques comme un gentil chevalier dont il recommande l'âme à la miséricorde divine.

La veille des fêtes de Pâques 1373, les fils d'un écuyer nommé Guillaume de Crise, sachant que le curé de Revigny était dans son église occupé à confesser une femme, l'attendirent, le blessèrent grièvement et se réfugièrent aussitôt après dans le clocher. « Laquelle chose vint à la « cognoissance de messire Henri d'Antoing, lequel y « envoya incontinent messire Jean de Hingètes, Jehan « de Revigny, Jehan de Carnin, Michel de Briart, Jehan « Froissart, Jehan de la Litière, ausquiels il fist com- « mandement, comme lieutenant de madame la comtesse « de Bar, que, tantost eulx venus audit lieu, ils se « meissent tout autour de l'église où iceulx malfaiteurs « estoient, adfin qu'ils n'en ississent, toutesvoies sens y « faire aucun assaut ou cas où il se voudroient courtoi- « sement rendre, et, se rendre ne se vouloient, que il les « assaillissent et preissent par force : au commandement « duquel messire Henri les devant nommés obéirent. » Les coupables aimèrent mieux se défendre que capituler ; ils lancèrent de grosses pierres du haut de la tour. Il fallut monter à l'assaut, mais à peine Gobert et Stieve-

nin de Crise avaient-ils été pris et jetés en prison, que l'évêque de Toul les réclama comme clercs, et ils profitèrent de ce moment pour briser les portes de leur cachot et s'éloigner. Certes, ces hommes n'étaient pas en habit de clercs et ne se conduisaient « mie clergamment ; » mais s'ils l'étaient par hasard, Jean de Hingètes, Jean de Carnin, Michel de Briarde, Jean Froissart et leurs compagnons sollicitent humblement, dans le document que nous avons sous les yeux, « le bénéfice d'absolution [1]. »

Ce Jean Froissart est-il bien notre chroniqueur ? Est-ce bien lui que nous voyons monter à l'assaut au milieu d'une grêle de pierres et s'emparer bravement de ces malfaiteurs armés de haches ? Certes, ce serait là une face toute nouvelle de sa physionomie. Lorsqu'il nous parle, dans le *Buisson de Jonèce,* de ces batailles où il se trouverait fort mal s'il y était malgré lui, cela veut-il dire qu'il y en eut au moins une à laquelle il prit part volontiers ? Nous n'osons l'affirmer, tant cette hypothèse contrarie toutes les idées reçues jusqu'à ce jour. Mais il n'est pas moins vrai que les relations de Froissart avec Henri d'Antoing pourraient expliquer à la rigueur que, dans un péril urgent, le lieutenant de la comtesse de Bar eût envoyé à Revigny, avec les écuyers barrois et flamands qui étaient avec lui, notre chroniqueur, alors dans toute la force de l'âge, et la date même de ce fait se concilierait

[1] Je dois ce document, conservé aux archives de Lille, à l'obligeance de M. Le Glay.

aisément avec la biographie de Froissart. Il aurait quitté les États de la comtesse de Bar pour ne pas être inquiété par l'évêque de Toul, et serait revenu à Bruxelles, où, à défaut d'une pension à vie comme celle de Chaucer, il aurait sollicité et obtenu un bénéfice, et le vengeur du curé de Revigny serait devenu ainsi curé de Lestines.

III. Gérard d'Obies, prévôt de Binche. — La cure de Lestines. — Les taverniers. — Le bâtard de Brabant et le roman de Caton. — La Salle de Binche.

Comment Froissart obtint-il le bénéfice de Lestines? Nous croyons que ce fut grâce à l'appui dévoué d'un de ses amis, Gérard d'Obies [1], prévôt de Binche, qui était en même temps le confident le plus intime du duc Wenceslas. Il avait autrefois vaillamment fait la guerre; mais depuis qu'il habitait Binche, il oubliait les combats pour les joutes, et les périls pour les danses et les banquets. C'était à lui que s'adressait Wenceslas quand il voulait

[1] Froissart cite aussi Jean d'Obies qui mourut dans une croisade de Prusse. Obies était un arrière-fief de la terre de Bavay dans la pairie de Chièvres. Le château fut brûlé par les Français en 1340 Il ne faut pas le confondre avec le château d'Obies près de Mortagne, qui appartenait à Jacques de Werchin. L'une des dernières héritières du prévôt de Binche, Marie-Catherine d'Obies ou Dobies, épousa, au XVIIIe siècle, M. de Secus.

inviter à ses fêtes les chanoinesses de Nivelles, de Mons et de Maubeuge et les filles des barons du Hainaut, telles que mesdemoiselles d'Aigremont ou mademoiselle de Trazegnies, et si le prévôt de Binche connaissait d'autres belles, il était autorisé à placer leurs noms sur les lettres qui lui étaient adressées de Bruxelles « sans superscrip- « tion (¹). » Parfois, pour rendre plus d'honneur aux nobles damoiselles dont il escortait le chariot avec ses hommes d'armes, il mettait sa ceinture en gage; mais on ne l'en estimait que plus. N'arriva-t-il pas aussi au duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, de mettre un jour sa ceinture en gage entre les mains du duc de Bourbon pour une partie perdue au jeu de paume?

Gérard d'Obies entretint avec Froissart de longues relations. Les unes, légères et joyeuses, sont rappelées dans ses poésies; les autres, plus graves, ont sans doute laissé quelque trace dans ses chroniques.

A une lieue de Binche se trouve un village nommé Lestines-au-Mont, pour le distinguer d'un village voisin qui s'appelle Lestines-au-Val. Froissart désigne Lestines comme une *grant ville*, et ce qu'il dit du bénéfice attaché à son titre de curé permet de croire qu'il était important. Nous savons d'ailleurs par quelques lignes de Folcwin, abbé de Lobbes, que dès le xᵉ siècle il était l'objet de convoitises et d'usurpations plus ou moins légitimes (²), et il

(¹) Documents cités par M. Pinchart.

(²) Lephtinas nomen est fundi in pago Hainoensi, olim sedes regia, cum adhuc pax et justitia sibi obviarent in terra,

était encore assez considérable au XIV[e] siècle pour que cette cure se trouvât placée dans un tableau de répartition de taxes ecclésiastiques immédiatement après celles d'Alost et de Malines [1].

Indépendamment de son bénéfice, Froissart recevait, paraît-il, une pension du duc de Brabant [2], qui de plus lui faisait remettre chaque automne, après la moisson, quelques muids de blé [3]; mais Froissart n'était pas plus

nunc in beneficium plurimis distributus, vix sufficit annuis reditibus unius. » (Mirac. s. Ursmari, ap. Boll.)

(1) *Cameracum christianum*, éd. de M. Le Glay, p. 498. Lacurne de Sainte-Palaye a confondu Lessines (près de Grammont) et Lestines (près de Binche). Lestines n'est aujourd'hui qu'un village de 1,700 habitants.

(2) A monsieur Jehan Frouissart, cureit à Lestines-ou-Mont, par un plakiet soubs le sinet de monseigneur, XX pettis moutons qui valent XXVII livres (19 septembre 1373).

Par un plakiet de monseigneur, donnet à messire Jehan Froissart, cureit de Lestines, IIII doubles moutons, vallent VII livres X sous (4 juin 1376).

Par lettres de monsieur le duc, délivreit à monsieur Fruussart VII moutons de Brabant (même date).

Par lettres de monseigneur le duc, donneit à messire Jehan Fruissart VI francs françois, vallent VII livres X sous (27 avril 1379). (Comptes de la prévôté de Binche, cités par M. Pinchart.)

(3) Par un plakiet de monseigneur à messire Jehan Froissart, curet de Lestines-ou-Mont, le pénultiesme jour du mois d'octobre l'an lxxiiii, délivret vj muis.

Par un plakiet de monseigneur le duc, donnet à messire Jehan

économe de son blé que de son argent, et il dit lui-même dans le *Dit du Florin* :

Si n'enmas-je bleds en greniers.

Nous savons aussi que la collation du bénéfice de Lestines appartenait au chapitre de Cambray. Wenceslas et Jean de Blois, alliés tous les deux à la maison de Robert de Genève, alors évêque de Cambray, purent lui adresser en faveur de Froissart quelques recommandations, qui furent d'autant mieux reçues que ce prélat appartenait aussi d'assez près à la maison de Savoie, dont le jeune clerc avait reçu les bienfaits à Chambéry.

Rapprochement remarquable! L'évêque de Cambray, Robert de Genève, à qui put être présentée cette requête, l'archidiacre de Valenciennes, Pierre Roger, à l'avis duquel elle fut peut-être soumise, devaient tous les deux occuper le trône pontifical, transféré par le premier à Avignon, rétabli par le second à Rome.

En relisant avec soin les documents du temps, on trouve près de Froissart deux hommes qui, par leur nom, semblent au premier abord appartenir à la même

Frouissart, curet de Lestines-ou-Mont, le xviij[e] jour doudit mois, délivret à lui viij muis de blet (octobre 1375).

Par un plakiet de monseigneur le ducq donnet le xj[e] jour de décembre l'an lxxvj, à monsieur Jehan Frouissart, curet de Lestines-ou-Mont, délivret si qu'il appert par celui plakiet : iiij muis. (Comptes de la prévôté de Binche.)

famille : Moreau de Lestines et Jakemet de Lestines. L'un, Moreau de Lestiues, était un brave chevalier qui, en 1340, s'associa à une aventureuse entreprise pour s'emparer du duc de Normandie ; l'autre, Jakemet de Lestines, n'était qu'un obscur ménestrel ; mais Froissart, après avoir devisé d'armes avec le seigneur, s'arrêtait peut-être à entendre les chants du ménestrel, comme tant de princes et de barons avaient prêté l'oreille à ses propres vers.

Passerai-je sous silence ces taverniers de Lestines à qui le bon curé, un peu négligent, un peu insouciant et trop aisé à tromper, laissa cinq cents francs ? Les mœurs du temps justifient assez ces loisirs.

Le chevaleresque bailli de Senlis, Eustache Deschamps, publiait au même moment la charte poétique des bons buveurs qui fréquentent assidûment les tavernes de Champagne ([1]), et le grave continuateur de Guillaume de Nangis, Jean de Venette, religieux carme de Paris, allait bien plus loin encore quand, à propos des noces de

([1]) La charte de tous ceux qui s'adonnent

A suir taverne à Vertus,

fut publiée, comme le dit l'auteur,

En buvant vin de grant liqueur,
L'an de grâce Nostre Seigneur
Mil CCC et LX et douze.

Selon Legrand d'Aussy, le concile d'Aix-la-Chapelle, en 817, avait permis aux chanoines de boire chaque jour une quantité de vin égale à un po ds de cinq livres.

Cana, il s'arrêtait à chanter le vin qui remplissait les coupes sans que les amphores se vidassent :

Pleust à Dieu, pour moy esbatre,
Qu'en tenisse trois los ou quatre,
Voire une isdrie toute plaine!
Si en buvroie à grant halaine.

Le tyran de Milan, Bernabo, était le seul qui pût songer, selon Froissart, « à remettre les religieux aux œufs « et au petit vin pour avoir claire voix et chanter plus « haut. »

Ces taverniers de Lestines étaient d'ailleurs les plus notables habitants de la *ville*. L'un, nommé Paul, fournissait à Wenceslas du vin blanc et du vin vermeil ; l'autre, Colard Ninin, qui partageait avec lui l'honneur de fournir le vin que buvaient le duc et la duchesse de Brabant pendant leur séjour à la Salle de Binche, était de plus mayeur de Lestines et de Bray, et il existe une charte du 11 juin 1379, portant le sceau de Colard, où il est cité comme témoin après Robert de Namur et Simon de Lalaing. Froissart devait-il rougir de hanter des taverniers d'aussi bonne condition? N'avait-il pas vu à Londres cinq rois (les rois d'Angleterre, de France, d'Écosse, de Danemark et de Chypre) aller s'ébattre chez le tavernier Henri Picard, qui était mayeur de Londres comme Colard Ninin l'était de Lestines (1) ?

(1) Il ne faut pas confondre les taverniers dont parle Froissart et ceux que maudit Villon :

Et voisent dru aux stygiens caveaux
Les taverniers qui brouillent nostre vin.

Gérard d'Obies était chargé de l'éducation de messire Jean, bâtard du duc de Brabant. Sans doute, il recourait aux conseils de Froissart dans les soins qu'il lui donnait, car il lui fit étudier le moraliste favori du chroniqueur, *Dionysius Cato*, qui n'était, toutefois, qu'un faux Caton. Il avait payé deux sous six deniers *le roumanch de Caton pour aprendre à l'escole* (¹); il acheta à peu près au même prix *un cornet à mettre encre;* mais, quand après les heures d'études il voulait rendre à son élève un peu d'air et de soleil, c'était sous la garde du tavernier Colard qu'il l'envoyait à Lestines tendre des filets aux petits oiseaux destinés à nourrir ses éperviers. Mais les éperviers que le jeune prince élevait à Binche ne se contentaient guère de ce menu gibier, ils fondirent sur le colombier que les bourgeois avaient placé au haut de leurs halles et y semèrent le deuil.

Pourquoi messire Jean habitait-il Binche? Quel était son âge? Y était-il élevé sous les yeux de sa mère? Nous n'aurions jamais soulevé ces questions, si dans les comptes de la prévôté de Binche nous ne rencontrions, assez près du chapitre de la *viesture et de l'argent secq délivré à Jehan, le bâtard monseigneur*, un autre chapitre où

(¹) Le roumanch, c'est-à-dire la traduction française. Joinville parle « des drugemens qui enromançoient le sarrazinnois. » On sait de quelle autorité jouissaient au moyen âge les distiques attribués à Caton :

He knew not Caton, for his wit was rude,

dit Chaucer dans les *Canterbury Tales*.

nous lisons à la première ligne : « A le demiselle de Boulant, pour une pension de cent livres tournois dont elle « est asseurée le cours de sa vie sous les revenues de « Binch; » pension énorme, puisque celle du sire d'Espinoy n'est que de soixante-cinq livres (¹).

Pourquoi faut-il qu'après avoir vu les ancêtres d'Anne de Boulen arriver en Angleterre à l'époque où les charmes de Marie de Saint-Hilaire et de Catherine de Roet séduisaient le duc de Lancastre, nous retrouvions ici le même nom qui semble associé aux mêmes souvenirs, non plus à Berkhamstead, mais à une lieue de Lestines?

Quoiqu'il en soit, si Gérard d'Obies conduisait messire Jean de Brabant à Lestines chez le tavernier Colard, il s'arrêtait, sans doute, bien plus fréquemment encore chez le curé, qui comme lui faisait grand cas du bon vin et fort peu de cas de l'argent. De son côté, Froissart se rendait souvent à la Salle de Binche, que le joyeux prévôt avait récemment fait revêtir de nouveaux lambris par maître Jean des Espringales et qu'il avait aussi fait orner de splendides vitraux, œuvre de Jean Mullart, qu'on n'avait cru pouvoir mieux préserver de tout accident qu'en les faisant garnir de treillis de fer par le maître de l'artillerie du duc Aubert de Bavière. Sous les voûtes serpentaient des guirlandes de fleurs; on répandait sur le pavé un tapis de verdure, et c'était là qu'on servait sur des

(¹) Comptes de Jean Galoppin, 1374, 1377 (arch. gén. du royaume).

nappes de Bourgogne tantôt la meilleure venaison des Ardennes, tantôt du poisson de la Sambre et des œufs de Lestines assaisonnés de gingembre, de cannelle, de safran et d'autres épices dont il fallait noyer la chaleur appétissante dans des flots de vin de Saintonge ou d'Alsace. Gérard d'Obies prodiguait cette généreuse hospitalité aux princes et aux chevaliers qui suivaient la route de Bruxelles, notamment à Jacques de Bourbon, à Robert de Namur, à Gérard de Beaufort, aux sires d'Espinoy et de Cantaing. Parfois, en digne ami de Froissart, il faisait le même accueil à des ménestrels errant de pays en pays; c'est ainsi qu'en 1384 il reçut à l'hôtel de la Salle maître Winancq et ses deux compagnons qui revenaient d'Aragon (1).

Froissart se trouvait à Lestines au milieu d'un pays dont les richesses s'étaient développées pendant une longue paix, bien qu'une ou deux fois la crainte d'une invasion venue des bords de la Meuse y eût répandu la terreur. Les habitants, par leur opulence, justifiaient en quelque sorte le mot célèbre prononcé par Louis XI, un jour qu'il voulait flatter ceux qu'il convoitait : « que berger de Hai-

(1) Quelques comptes donnent à Winand ou Winancq le titre de ménestrel du duc et de la duchesse de Brabant. — Tous ces comptes de la prévôté de Binche sont fort intéressants pour la biographie de Froissart pendant son séjour à Lestines. Je les ai étudiés avec soin, en regrettant toutefois la brièveté du chapitre consacré à Lestines.

« naut vaut autant que prince. » Portés aux fêtes et à la joie, ils semblaient se plaire aux jeux de la poésie, et, assez près de Lestines, à Haingne, on couronnait chaque année un roi des ménestrels [1]. Marot a dit depuis :

Ceux de Hainaut chantent à pleines gorges.

Cependant ces divertissements rustiques ne pouvaient suffire à Froissart. Il allait saluer le duc et la duchesse de Brabant dans leur château de Morlanwez, dans leur hôtel de Binche, dans leur maison de Merbes, et souvent aussi il entreprenait le voyage de Bruxelles pour leur offrir quelques vers, en échange desquels il obtenait de beaux moutons ou une cotte-hardie [2]. Mais il ne faut pas croire que les relations de Froissart avec Wenceslas se bornassent là. Elles avaient un côté moins léger. Souvent l'entretien se

[1] « Au roy des ménestreux de la procession de Haingne, en l'aide de la fieste qu'ils font là endroit, III rasières de bleid. » (Comptes de la prévôté de Binche, 1382.)

[2] « De par le duc de Luccembourg et de Braibant, mandons et commandons à vous, nostre prévost de Binch, que vous donnez et payez, au nom de nous, à messire Jehan Froissart, cureit de Lestines-ou-Mont, porteur de cestes, la somme de XII francs franchois que nous lui devons pour certaines besognes qu'il nous a baillées et délivrées. (2 mars 1374.)

« Le duc de Luccembourg et de Brabant : Provost de Binche, nous vous mandons et volons que vous délivrez à nostre bien-ameit messire Jehan Froissart, cureit de Lestines, wyt petits moutons, lesquels donneit li avons. » (4 juin 1377). Comptes de la prévôté de Binche cités par M. Pinchart.

prolongeait sur les affaires les plus graves du temps ; le duc de Brabant disait au curé de Lestines « combien lui « déplaisoit grandement le schisme de l'Église, » et Froissart ajoute : « je fus moult privé et accointé de lui. »

———

CHAPITRE VI.

PREMIÈRES RÉDACTIONS DES CHRONIQUES.

I. Gui de Blois à Beaumont. — Froissart prêtre et chroniqueur. — Vision de Philosophie. — Composition des chroniques.

Gui de Blois vint habiter le château de Beaumont, que son frère avait quitté pour résider à Schoonhove, afin de pouvoir mieux poursuivre ses prétentions au duché de Gueldre (¹). Depuis qu'il était revenu de la croisade de Prusse, où il avait été armé chevalier, il avait pris part à l'expédition du duc d'Anjou, qui se termina par la conquête de Limoges. C'est à Gui de Blois, croyons-nous, qu'appartient l'honneur d'avoir rappelé à Froissart que, même à Lestines, il fallait toujours placer les études sé-

(¹) Ce ne fut toutefois que le 26 août 1374 que Jean de Blois renonça définitivement à tous ses droits sur le domaine de Beaumont.

rieuses à côté des gais loisirs, et que sa haute mission de chroniqueur ne devait pas s'effacer devant les faciles allégories du poëte.

A cette période de la vie de Froissart se rattacheraient deux faits importants pour sa biographie. Il aurait compris la charge de son bénéfice et serait devenu prêtre; il aurait rempli aussi le devoir que lui imposaient ses longues enquêtes, et serait devenu chroniqueur.

Beaumont n'est qu'à quatre lieues de Lestines, et Froissart y retrouvait à la fois les souvenirs de sa famille et les souvenirs non moins chers de la protection dont y avaient toujours joui les lettres et les arts. On ne saurait assez peser ces paroles de Froissart, lorsqu'après avoir dit dans le *Buisson de Jonèce* qu'il voit Gui de Blois tous les jours, il ajoute immédiatement :

> Dalès lui gist mes séjours :
> C'est le bon seigneur de Beaumont
> Qui m'amoneste et me semont ;
> Ce vous ai-je bien en convent
> Que véoir le voise souvent.

Que faut-il entendre par ces vers? Quelles étaient les exhortations que le chevalier adressait au clerc qu'il avait vu en Angleterre chargé par une noble reine, épouse d'Édouard III et mère du Prince Noir, « du soin de re« chercher ce qui à chercher fait ?» Froissart a eu soin de nous l'apprendre en nous révélant la date précise à laquelle il commença la rédaction de ses enquêtes sans cesse accrues et poursuivies.

Que de fois l'auteur des dittiés amoureux n'avait-il pas vu Mercure appuyé sur son caducée, Vénus traînée par ses colombes, Amour lui-même entouré de Léesse, de Courtoisie, de Doulce Pensée et de leurs aimables sœurs, nymphes ou fées, se glisser sur un nuage jusqu'à ses paupières visitées par les songes, et évoquer devant lui les légères et fugitives images de ses illusions et de ses plaisirs? Une autre vision lui est accordée, cette fois plus solennelle, plus grave, plus austère. Sur le seuil de sa retraite apparaît une femme aux traits sérieux, aux pensers profonds, qui inspira tour à tour Xénophon et Boèce. C'est la Philosophie, c'est-à-dire la muse des méditations, qui, en montrant aux générations les tombeaux creusés sous leurs pas, leur enseigne quel sera leur avenir.

Amis, or t'esveilles
Et remonstre ce que tu scés.
. . . .
Tu ne laboures, ne traveilles
De nulle painne manuele;
Ançois as ta rente annuele
Qui te revient de jour en jour;
En grant aise prens ton séjour;
Tu n'as ne femme, ne enfans,
Tu n'as ne terres, ne champs
Qui ne soient tout mis à cense :
Pour vérité je te recense,
Se Diex vosist, il t'éuist fait
Un laboureur grant et parfait,

Un maçon ou un aultre ouvrier.

. . . .

Et il t'a donné la science,
De quoi tu poes par conscience
Loer Dieu et servir le monde.

Froissart invoquait les douceurs du repos dont il jouissait, et surtout son désir de renoncer aux vanités de la terre :

J'ai éu moult de vainne gloire;
S'est bien heure de ce temps cloire,
Et de cryer à Dieu merci,
Qui m'a amené jusqu'à ci.

La Philosophie lui répondit dans son noble langage que la gloire est utile quand elle est le mobile des dévouements généreux. Qui la chante, l'inspire :

Pourquoi traveillent li seigneur,
Et despendent foison doû leur
Ens ès lointains pèlerinages,
Et laissent enfans et linages,
Femmes, possessions et terre,
Fors seul que pour loenge acquerre ?
Que scevist-on qui fu Gauvains,
Tristans, Percevaus et Yevains,
Guirons, Galehaus, Lanscelos,
Li roix Artus, et li roix Los,
Se ce ne fuissent li registre
Qui euls et leur fés aministre?
Et aussi li aministreur
Qui en ont esté registreur

En sont moult à recommender.

. . . .

Pour tant, amis, je te conseil
Et te dis en nom de chastoi :
Ce que nature a mis en toi
Remonstre-le de toutes pars
Et si largement le dépars
Que gré t'en puissent cil savoir
Qui le désirent à avoir.

Froissart comprenait qu'on lui demandait des vers ; mais la Philosophie n'est pas, comme les déesses de l'Olympe, nourrie d'encens et de roses :

Et adonques me renouvelle
Philosophie un hault penser
Et dist : « Il te convient penser
« Au temps passé et à tes œvres ;
« Et voeil que sus cesti tu œvres.
« Il ne t'est mie si lointains,
« Ne tu si frois, ne si estains
« Que mémoire ne t'en reviegne. »

Ceci se passait à Lestines le 30 novembre 1373, et nous adoptons cette date comme indiquant exactement l'époque où il commença ses chroniques. Froissart, comme il le dit ailleurs, avait trente-cinq ans (¹).

(¹) *Buisson de Jonèce*, pp. 353 et 355. Le livre Ier ne peut être antérieur à cette époque ; non-seulement Froissart y parle (chapitres 96 et 191) du traité de Bretigny et de la dignité de ma-

Qu'on n'oublie pas que c'est dans ce même poëme que Froissart rapporte que Gui de Blois l'*amoneste* et le *semont*, et qu'il est *accointié* de lui tous les jours : nous en conclurons que ce fut à Gui de Blois qu'il dut les conseils qui l'engagèrent à reprendre sa grande et noble tâche et le patronage qui le soutint.

Ce que ces vers du *Buisson de Jonèce* nous apprennent, Froissart le répétera dans ses chroniques, et en termes si explicites que nous ne comprenons point qu'une opinion contraire ait pu se former et se maintenir. Tantôt il dit : « Le conte Guy de Blois me fit faire la noble histoire ; » tantôt il l'appelle « le gentil conte, le gentil sire, le cher « et honoré maistre, le bon et souverain seigneur qui

réchal accordée en 1362 à Bouciquault, mais il y fait de plus allusion (chapitre 15) à la mort de la reine Philippe. Plus loin, au chapitre 64, après cette phrase de Jean le Bel : « A ung cer- « tain nombre de gens d'armes à haymes, » il ajoute : « En ce « temps parloit-on de heaumes couronnés... Or est cet état tout « devenu autre maintenant que on parle de bassinets, de haches « et de jaques ; » ce qui semble écrit vers l'époque des Grandes Compagnies. La phrase suivante, qui manque à Jean le Bel, s'explique par le séjour de Froissart à Lestines : « Et fust Jeanne « douée de la terre de Binch qui est moult bel héritage et profita- « ble. » (Chapitre 66.) Les dernières lignes du chapitre 201 sont postérieures à 1372, date de la mort de Louis de Navarre. Une phrase du chapitre 196, relative à Urbain V, doit avoir été écrite après 1370. Enfin Froissart remarque dans le premier livre que la faveur dont il jouissait près de Gui de Blois n'a pas influé sur son récit des guerres de Bretagne.

« l'histoire lui fit mettre sus et édifier, qui ces histoires « lui recommanda à faire, qui mit grand entente à ce « qu'il voulsist dicter et ordonner celle histoire, qui l'a « embesogné et ensoigné de la noble et haulte histoire, « pour lequel celle histoire est emprise, poursuivie et « augmentée, à la requeste, contemplation et plaisance « duquel il travailla à celle haulte et noble histoire. »

Sous quels auspices plus favorables Froissart eût-il pu entreprendre cette chronique, qui devait être le livre d'or de la chevalerie? Y avait-il en France une maison plus illustre que celle de ces sires de Châtillon qui versèrent leur sang dans toutes les croisades, et dont la bannière ne manqua jamais de s'avancer au premier rang à côté de l'oriflamme?

A un autre titre, Gui de Blois semblait appelé à présider à la rédaction des chroniques de Froissart. Si Jean de Beaumont, avant sa mort, recommanda Froissart à sa nièce, la bonne reine Philippe, n'était-il pas juste que lorsque celle-ci eut aussi rendu le dernier soupir, l'honneur de cette protection revînt à Gui de Blois, petit-fils de Jean de Beaumont?

Le village de Lestines, qu'habitait Froissart (¹), portait autrefois le nom de Leptines. C'était au milieu des ruines qui rappelaient la décadence de la dynastie de Charlemagne qu'il allait écrire le récit des guerres soulevées

(¹) A Lestines était mort, en 1215, Enguerrand de Bar, autre chanoine qui écrivit des chroniques.

par d'autres dynasties qui se disputaient le même sceptre et la même couronne.

II. Premiers travaux historiques de Froissart. — Robert de Namur. — Chevauchée de Tournehem. — Henri Froissart.

Nous sommes réduit à des conjectures sur l'ordre que Froissart suivit dans son travail, mais voici celles qui sont le plus vraisemblables. Il aurait écrit d'abord le tableau assez succinct, assez concis des années qui séparent les batailles de Poitiers et de Cocherel (¹); puis un jour serait venu où Gui de Blois, l'exhortant à faire remonter ses récits à l'origine même de la guerre de la France et de l'Angleterre, c'est-à-dire bien avant l'époque où avaient commencé ses enquêtes, lui aurait montré le précieux manuscrit de la chronique de Jean le Bel, conservé, comme nous l'avons déjà dit, au château de Beaumont. En effet, Gui de Blois y trouvait retracée à chaque page la gloire de son aïeul Jean de Beaumont, pour qui le chanoine de Liége avait écrit.

Sans doute, lorsque Froissart s'occupait à reproduire et à *accroître* la chronique de Jean le Bel, Gui de Blois se plaisait parfois à compléter ses récits. Ainsi Jean le Bel

(¹) « Si ay toujours à mon pouvoir enquis et demandé du fait des guerres justement et des aventures qui en sont avenues, et par espécial depuis la grosse bataille de Poitiers, où le noble roi Jean de France fut pris. » (Livre Ier, prologue.)

rapporte sans réflexions l'excursion tentée en 1339 par Jean de Beaumont dans le Laonnais, mais Froissart ajoute : « Si s'en vint à Guise, et entra en la ville et la « fist toute ardoir et abattre les moulins. Dedans la for- « teresse estoit madame Jeanne sa fille, femme du conte « Louis de Blois, qui fut moult effrayée de l'arsure et du « convenant monseigneur son père, et lui fit prier que « pour Dieu il se voulust déporter et retraire, et qu'il « estoit trop dur conseillé contre lui, quand il ardoit « l'héritage de son fils le conte de Blois. Nonobstant ce, « le sire de Beaumont ne s'en voulut oncques déporter ni « délaisser, si eust faite son entreprise. »

Enfin, lorsque Gui de Blois eut épousé au château de Golzines, dans les derniers jours du mois d'août 1374, Marie de Namur, Froissart rencontra à Beaumont Robert de Namur, oncle de la jeune comtesse de Blois, qui y résida à diverses reprises. Il était arrivé dans sa chronique à cette page voilée de deuil où il raconte la fin si touchante de sa bonne et noble protectrice, Philippe de Hainaut. Peut-être la lut-il à Robert de Namur, qui avait épousé lui-même une sœur de la reine d'Angleterre. Quoi qu'il en soit, des relations s'établissent dès ce moment entre Robert de Namur et Froissart. Quand celui-ci reprend, au chapitre suivant, le récit de la chevauchée de Tournehem, il en sait tous les détails, c'est monseigneur de Namur qui en a été le héros, et c'est le héros lui-même sans doute qui a instruit le chroniqueur de ce qu'il a fait avec son brave ami le sire de Spontin, qui l'avait

armé chevalier sur le saint tombeau de Jérusalem.

C'est également à Robert de Namur qu'il dut ces magnifiques chapitres qui terminent le livre premier par l'épisode du siége de Calais. Froissart désigne assez clairement l'auteur de ce récit dans l'un des chapitres qui le précèdent, quand il raconte que *ce gentil chevalier* assista à tout le siége, *ainsi comme vous orrez en avant recorder*: et s'il dit qu'il était alors plus enclin à être Anglais que Français, on comprend qu'au moment où le récit prend place dans la chronique, il n'en est plus de même. Tout cet épisode appartient évidemment à un chevalier qui a combattu dans l'armée d'Édouard III, mais qui a quitté le parti anglais. Robert de Namur laisse assez entrevoir qu'il trouve Édouard III inexorable jusqu'à la dureté, mais rien ne manque à la générosité, à la clémence de Philippe de Hainaut. N'oublions pas du reste que la reine d'Angleterre était, par sa mère, nièce de Philippe de Valois, et qu'elle intercéda en faveur des fils de Charles de Blois captifs, aussi bien que pour les assiégés de Calais [1].

(1) Une lettre adressée par les assiégés de Calais au roi de France nous a été conservée: elle est digne de Jean de Vienne et d'Eustache de Saint-Pierre: « Sachez, très-redouté seigniour, que « vos gents en Caleys ont mangé leur chevals, chiens et chats, et « somes tous accordés de issir et morir sur nos ennemys à « honour, plustost que dedeins morir par défaute, et Dieu vous « doygne grâce de rendre à vous et à vos heires nostre travayle. » (Knyghton, l. IV; Robert d'Avesbury, p. 157.)

Comme Gui de Blois, Robert de Namur avait, bien jeune encore, porté les armes contre les païens de la Prusse et de la Lithuanie. Il avait, de plus, fait un pèlerinage aux lieux saints et s'était illustré par de nombreux combats : autre source non moins précieuse de récits chevaleresques, puisqu'elle tenait également de la gloire cette consécration qui impose le respect.

Froissart nous apprend qu'il résida plusieurs années à Lestines. Un de ses parents, qui s'appelait Henri Froissart, y acheta une maison en 1379, et nous croyons qu'un jeune homme, nommé maître Thomas dans les comptes du receveur de Binche, était aussi de sa famille. On comprendrait aisément qu'il eût appelé près de lui des neveux dont il dirigeait l'éducation, et qu'il put employer comme scribes et comme copistes.

III. Anciennes rédactions des chroniques. — Le manuscrit de Valenciennes.— Le manuscrit d'Amiens.

Deux textes qui se rapportent à ces premières rédactions sont parvenus jusqu'à nous. L'un est conservé à Valenciennes, l'autre à Amiens; mais nous pensons que l'un et l'autre proviennent du château de Beaumont.

Le manuscrit de Valenciennes offre un résumé plus exact, plus servile de la chronique de Jean le Bel que les autres manuscrits de Froissart. Si l'on s'attachait à la phrase du prologue où il prend seulement la qualité de prêtre, on pourrait supposer qu'il n'était pas encore curé

de Lestines, mais on y trouve mentionnées la mort du prince de Galles et celle de Jean le Bel, et il est impossible de croire cette rédaction antérieure à 1377. La copie en est d'ailleurs fautive (¹) et ne paraît pas remonter plus haut que la moitié du xvᵉ siècle. Jointe à la chronique de Richard II, écrite par l'un des continuateurs des livres de Baudouin d'Avesnes, elle nous offre également les traces de l'influence littéraire des seigneurs de Beaumont. On y voit en effet à la première page la signature de l'un des descendants d'Antoine de Croy qui reçut de Philippe le Bon le château de Beaumont, et au-dessous ces deux vers :

Amours me font par nuit penser
Là où je n'ose par jour aller ;

une autre main a écrit le mot Bruges, allusion à des événements qui appartiennent à la fin du xviᵉ siècle.

(¹) Jean le Bel avait dit : « Philippe, li fils à Charles qui fu « frère germain à beal roy Philippe. » On lit dans le manuscrit de Valenciennes : « Philippe de Valois, frère germain à ce beau « roi Philippe. » Plus tard on a effacé *frère* et écrit *cousin;* il eût fallu compléter la phrase. Ce manuscrit de Valenciennes n'est pas celui que Henri d'Outreman conservait dans sa bibliothèque et qui était, si on peut ajouter foi à son assertion, *écrit de la main propre de Froissart.* La phrase que M. Buchon attribue à une intercalation de copiste : « Le prince de Galles morut du « vivant son père, » est bien de Froissart. Je la trouve folio 20 du manuscrit d'Amiens.

Quant au manuscrit d'Amiens, il est l'un des plus précieux que nous possédions, et son origine est la même, car il porte les armes de la maison de Croy écartelées de Craon et de Luxembourg. Il a donc été écrit pour le comte de Chimay, mort en 1472, et il est permis de croire qu'il le fit copier sur quelque vieux texte conservé soit à Valenciennes, où il résida à la fin de sa vie comme grand bailli de Hainaut, soit plutôt au château de Beaumont, qu'habitait son frère. La phrase qui le termine en place la composition en 1378. Ne serait-ce pas le texte original du premier livre de Froissart tel qu'il l'offrit à Gui de Blois [1] ?

IV. Suite des relations de Froissart avec le duc de Brabant. —Nouveaux poëmes.—Malheurs du sire d'Obies.—Voyage à Reims. — Valenciennes sauvée du pillage. — Mort de Wenceslas.

Que l'on ne croie pas toutefois qu'au milieu de ses relations avec Gui de Blois et de ses vastes travaux his-

(1) Plus tard ce manuscrit devint la propriété d'un abbé du Gard. Peut-être est-ce à un évêque de Térouanne, de la maison de Croy, qu'il faut en attribuer le don qui recevait une importance toute particulière des détails si complets que renfermait cette rédaction sur la bataille de Crécy : c'était à l'abbaye du Gard que Philippe de Valois s'était arrêté après sa défaite, pour délibérer avec ses conseillers sur ce qui restait à faire pour sauver la France.

toriques, Froissart ait oublié ce qu'il devait au duc Wenceslas et à la poésie. Toute étude critique sur sa vie et sur ses ouvrages est fausse, parce qu'elle ne saurait rendre la variété, l'activité de ses occupations et de ses goûts. Tantôt chez les grands, tantôt chez les taverniers de Lestines, un jour à la narration de quelque mêlée où il s'efforcera d'énumérer tous les combattants, le lendemain tout entier à une discussion de métaphysique amoureuse, on le voit tour à tour rédiger quelques centaines de chapitres de chroniques, ou composer ces poëmes de l'*Espinette amoureuse* et du *Joli Buisson de Jonèce,* dont le dernier a plus de cinq mille cinq cents vers (¹).

Froissart avait autrefois visité la cité de Cardueil, où il plaçait le séjour du roi Artus qui, selon un document bien authentique, les lois du roi saint Édouard, avait jadis soumis à ses armes la France et toutes les régions comprises entre l'Océan et le Caucase. C'est à ces souvenirs qu'il demanda ses inspirations quand il écrivit pour Wenceslas un autre poëme, le roman de *Méliadus*.

Le duc de Brabant oubliait-il quelque peu la mort de son père pour s'enthousiasmer des traditions héroïques

(¹) Nous avons vu ailleurs que le *Buisson de Jonèce* contient une date précieuse (30 novembre 1373). Peut-être est-ce à ce poëme que se rapporte le paiement de douze francs fait le 2 mars 1373 (v. st.), par les receveurs du duc de Brabant, « à messire « Jehan Froissart, cureit de Lestines-ou-Mont, pour certaines be- « soignes qu'il nous a baillées et délivrées. » (Documents cités par M Pinchart.)

les plus chères aux Anglais et se rapprocher en même temps de l'Angleterre? Les mêmes tendances étaient-elles partagées par le duc Aubert de Bavière? Tout ceci est à peine indiqué par les historiens contemporains, mais il est certain que la réponse adressée aux barons bretons par Charles V, « qu'il valait mieux que le droit du roi s'exécu- « tât partout où les droits particuliers étaient insuffisants, » avait paru une menace dirigée contre tous les seigneurs féodaux. Ils ne désiraient à coup sûr ni le triomphe complet des Anglais, ni l'émancipation complète des communes, mais ils croyaient pouvoir arrêter et modérer cette tendance de la royauté à l'unité, qu'ils qualifiaient d'usurpation, et, pour atteindre ce but, ils cherchaient un appui soit dans les communes, soit même chez les Anglais. Déjà les communes du Brabant et du Hainaut s'agitaient comme celles de Gand et de Bruges; déjà le duc de Bretagne s'était rendu près du comte de Flandre pour lui persuader d'embrasser les intérêts anglais, et messire Guichard d'Angle, comte d'Huntingdon (1), avait été chargé par Richard II, qui venait de succéder à Édouard III, de renouveler avec lui les alliances conclues du temps de Jacques d'Artevelde. On connut le résultat de ces négo-

(1) Guichard d'Angle, dont Froissart loue beaucoup le caractère, avait été chargé, avec Simon de Burleigh, de présider à l'éducation de Richard II. « Le jeune Richard, dit Froissart, « estoit en la garde et doctrine de ce gentil et vaillant chevalier, « monseigneur Guichard d'Angle. » *Chron.* I, 2, 388.

ciations et de ces intrigues, quand le duc de Lancastre, à la tête d'une armée anglaise, aborda en Bretagne et mit le siége devant Saint-Malo; dans cette expédition figurent, mêlés aux chevaliers anglais, le sénéchal de Hainaut, Jacques de Werchin, et le prévôt de Binche, Gérard d'Obies.

Vers la même époque, un prince de la maison de Luxembourg, Waleran de Saint-Pol, prisonnier depuis plusieurs années en Angleterre, obtint qu'il lui fût permis de payer rançon en épousant une belle princesse dont la mère avait été tour à tour la compagne du comte de Salisbury, de lord Holland et du Prince Noir. Par un traité secret, il avait trahi la cause de Charles V pour rendre hommage à Richard II, et s'était engagé à remettre aux Anglais Bouchain, Guise et tous les autres châteaux qu'il possédait en France. A ces conditions, on devait ne pas être trop exigeant pour sa rançon, et, avant qu'elle fût payée, il se rendit près de ses cousins, le duc de Brabant, le duc Aubert de Bavière et le comte de Flandre, « qui le « reçurent liement. »

Charles V déjoua tous ces complots en faisant occuper par ses hommes d'armes les domaines du comte de Saint-Pol. Louis de Male se soumit; le duc de Brabant fit grand accueil au sire de Ghistelles, qui avait soutenu en Flandre les intérêts de la France, et le duc Aubert de Bavière, « qui avoit esté grandement tenté d'accepter les dons et « les profits que les Anglais lui faisoient offrir par le sire « de Gommignies, » crut ne pouvoir mieux montrer son

zèle qu'en faisant enfermer au château de Mons Jacques de Werchin et Gérard d'Obies [1]. Froissart avait vu sans doute, soit en Flandre, soit en Hainaut, le sire d'Angle, l'un des *gentils* chevaliers de sa chronique. Il avait pu remettre aussi au prévôt de Binche quelques lettres pour le duc de Lancastre, dont il était connu depuis longtemps. Eut-il quelque part aux persécutions auxquelles son ami fut en butte? Nous ne le croyons pas. On respecta l'indépendance littéraire du chroniqueur mieux que les donjons du comte de Saint-Pol, et il donna une nouvelle preuve de son impartialité dans le récit des dernières années de Charles V.

Tout fut oublié avec le nouveau règne. Waleran de Saint-Pol rentra dans ses châteaux, et le duc de Brabant assista, à Reims, aux fêtes du sacre de Charles VI; Froissart l'y accompagna. Il vit les pairs *faire leur besogne*. Au moment où l'archevêque pose la couronne, « tuit li per, « porte l'ancien cérémonial conservé aux archives de la « chambre des comptes, y doivent mettre les mains et la « soutenir. » Il vit aussi le prélat retirer avec une aiguille d'or un peu de l'huile de la sainte ampoule, car le roi de France, lit-on dans le même registre, « resplendist devant « tous les autres rois du monde de ce glorieux privilége « qu'il soit enoint de l'huille envoyée des cieux, » — « or « regardez, s'écrie Froissart, si c'est noble et digne chose! »

Le peuple criait Noël! parce qu'il croyait que les ga-

[1] *Chron*. I, 2, 271, 395; II, 32, 46.

belles allaient être supprimées, selon le dernier vœu de Charles V, et la noblesse, qui s'applaudissait de voir le sceptre en des mains moins fortes et moins sévères, se pressait avec le même enthousiasme dans les cours du palais, où le banquet royal était servi par les plus illustres barons montés sur de hauts destriers couverts de drap d'or [1].

Lorsque Wenceslas, si empressé à se rendre à l'invitation du roi de France, prodigua, deux ans plus tard, les honneurs et les fêtes à sa nièce Anne de Bohême, qui allait épouser le roi Richard d'Angleterre, Froissart assista sans doute aussi à ces réjouissances qui se succédèrent pendant un mois entier, et il put y lire un poëme récemment offert à Wenceslas, dont nous ignorons le titre [2].

Ceci se passait au moment où Philippe d'Artevelde se plaçait à la tête des communes flamandes, espérant, comme Froissart le fait dire à l'un de ses amis, ressusciter son père; mais, avant qu'une année se fût écoulée, il entraîna par sa défaite toutes les communes de l'Europe dans un désastre commun.

En 1382, après la bataille de Roosebeke, les Bretons,

(1) *Chron.* II, 74.

(2) « A messire Jean Froissart, curet de Lestines-ou-Mont, pour « un livre qu'il fist pour monseigneur, payet à lui pour son salaire, « au command monseigneur, par ses lettres données le XXVe jour « de jullé, l'an IIIIxx et II » (Comptes de la prévôté de Binche cités par M. Pinchart.)

mécontents de ne pas avoir rassemblé assez de butin en Flandre, formèrent le projet d'aller piller la ville de Valenciennes. Le duc Aubert de Bavière ne pouvait rien pour l'empêcher. On lui reprochait déjà d'avoir été trop favorable aux communes de Flandre. Ce fut Gui de Blois, alors chef de l'arrière-garde de l'armée de Charles VI, qui s'interposa et sauva Valenciennes de ce grand péril. Froissart, né à Valenciennes, s'adressa-t-il, en cette circonstance, à son cher seigneur et maître? Du moins, quand il raconte ce que l'on dut à la médiation de Gui de Blois, on sent qu'il parle de sa patrie : « Le conte de « Blois acquit grand'grâce et l'amour tout pleinement de « ceux de Valenciennes. Il s'y logea un jour et une nuit, « et on le reçut moult grandement et liement, car il avait « conquis entièrement l'amour des bonnes gens de la « ville. »

A cette époque, Froissart achevait le premier livre de ses chroniques, et, en même temps, il composait pour le duc de Brabant un nouveau poëme, celui de *Méliador, le Chevalier au Soleil d'Or*.

Cependant le duc Wenceslas, profitant du repos qui venait de succéder à de violentes émeutes et à une longue agitation, s'était rendu dans ses domaines héréditaires du Luxembourg, quand il se vit atteint de l'horrible contagion à laquelle avait succombé, dit-on, peu d'années auparavant, le prince de Galles [1]. Par son ordre, on laissa

[1] Lorsque Henri V réclama, en 1412, la main d'une princesse de France, le duc de Bourgogne remontra que son père, le roi

pénétrer jusqu'à lui les nobles, les bourgeois et le peuple, et, leur montrant son corps rongé par la lèpre, il leur dit : « Que ce spectacle vous apprenne à être humbles, « puisque Dieu a permis que mon corps, issu des empe- « reurs et des rois, naguère si beau et si robuste, soit « ainsi frappé pour réprimer mon orgueil ! » Tel est le récit d'une ancienne chronique, reproduit au xve siècle par Corneille Zantfliet, religieux de Saint-Jacques de Liége. On regrette de ne pas le trouver dans Froissart ; mais il peint vivement la douleur qu'il éprouva de la mort « du gentil duc, qui fut en son temps noble, « joli, frisque, sage, armeret, amoureux, large, « doux, courtois et aimable ; » et il ajoute : « Au temps « que j'ai travellé par le monde, j'ai vu deux cens « hauts princes, mais je n'en vis oncques un plus humble, « plus débonnaire, ni plus traitable, et grand'chose eust « esté de lui s'il eust plus longuement vécu. »

Henri IV, était mort de la lèpre qu'il tenait de sa mère, Blanche de Lancastre, l'une des protectrices de Froissart (Archives de Lille). Tout ceci fut oublié lors du traité de Troyes.

CHAPITRE VII.

FROISSART CHAPELAIN DE GUI DE BLOIS.

I. Gui de Blois à Beaumont. — Froissart devient son chapelain. — Fêtes de Cambray et de Bourges. — Froissart au camp de l'Écluse.

Au moment où le duc Wenceslas entreprenait ce voyage du Luxembourg où s'acheva sa vie, Gui de Blois, affaibli par d'autres maladies, s'était vu réduit à s'éloigner de l'armée de Charles VI, qui se préparait à forcer les Anglais à lever le siége d'Ypres. On l'avait porté en litière de Landrecies à Beaumont, « car cet air, dit « Froissart, lui fut plus agréable que celui de Landrecies. » Il y retrouva aussi, si nous ne nous trompons, ces brillants récits qui allaient si bien à la convalescence d'un noble prince, et c'est vers cette époque, croyons-nous, que Froissart, ayant appris la mort du duc de Brabant, quitta la cure de Lestines pour devenir chapelain de Gui

de Blois, qui lui donna en même temps un canonicat à Chimay (¹).

Cependant quelques semaines de repos avaient relevé un peu les forces de Gui de Blois, et il résolut de rejoindre l'armée du roi de France. « Le conte Guy de Blois, « quoique il ne fust pas bien haitié, mais tout pesant « pour la forte et longue maladie que il avoit éue, ima- « gina en lui-même, nous raconte notre chroniqueur, « que ce ne lui seroit pas honorable chose de séjourner « quand tant de hauts princes se trouvoient sur les « champs. Plusieurs gens de son conseil lui tournoient « ce voyage à grand outrage; et les autres qui en oyoient « parler lui tournoient à grande vaillance. » Froissart était de ces derniers : « Si valoit trop mieux, dit-il, que « il se mist à chemin et en la volonté de Dieu, que ce « que on supposast que il demeurast arrière par « feintise. »

Gui de Blois, ne pouvant chevaucher, se fit porter en litière. Les sires de Sanzelles, de Donstienne, de la Giselle l'accompagnaient ; mais n'avait-il pas aussi avec lui son chapelain, dont, malade ou convalescent, il pouvait avoir grand besoin? Nous le croyons volontiers en reli-

(¹) Gui de Blois disposait de ce canonicat comme seigneur de Chimay. « Les seigneurs de Chimay possèdent, porte un docu- « ment de 1473, le collation et donnoison des chanesies de « l'église Sainte-Monegonde de Chimay. » Ce chapitre comptait douze chanoines.

sant les détails si précis que Froissart nous donne sur les siéges de Bergues et de Bourbourg, surtout quand nous l'entendons s'écrier : «C'estoit grand beauté à voir reluire « contre le soleil ces bannières, ces pennons, ces bassi- « nets, et si grand foison de gens d'armes que vue d'yeux « ne les pouvoit comprendre. »

Si le bénéfice de Lestines avait réduit Froissart à une résidence qui ne fut ni silencieuse, ni oisive, sa chapellenie et son canonicat lui assuraient plus de liberté. Gui de Blois voyageait-il, il l'accompagnait comme chapelain, et lors même que son bon seigneur et maître se reposait, le chanoine obtenait aisément la permission d'attacher à son aumusse son escarcelle de chroniqueur errant. Nous le trouverons de nouveau chevauchant sur les grands chemins et accueilli avec honneur à la cour des princes comme dans les châteaux des barons.

Combien le XIVe siècle ne comptait-il pas de chapelains et de chanoines plus complétement absorbés par les affaires du siècle, témoin le chanoine de Robersart et le chapelain du sire de Douglas. Le chanoine de Robersart, « chevalier appert durement et vaillant homme, tenoit une « épée à deux mains dont il donnoit les horions si grands « que nul ne les osoit attendre ; » il allait chercher aventure au delà des Pyrénées, et engageait ses compagnons d'armes à ne pas perdre de temps, car il voulait conquérir, disait-il, toutes les villes et tous les châteaux de l'Espagne et de la Galice. Le chapelain Guillaume de Berwick, « qui n'estoit pas comme prestre, mais comme vaillant

« homme d'armes, » suivait le comte de Douglas au plus fort de la besogne, et « faisoit reculer les Anglois pour « les coups d'une hache qu'il lançoit légèrement sur eux. » Et Froissart lui-même ne nomme-t-il pas, à côté du chanoine de Robersart et du chapelain écossais, l'archiprêtre de Cervole, le moine de Bascle et l'ermite de Chaumont ?

Froissart qui, dans le *Buisson de Jonèce*, loue beaucoup le duc Aubert de Bavière, assista au double mariage de sa fille et de son fils avec un fils et une fille du duc de Bourgogne.

On trouve dans ses œuvres poétiques une ballade dans laquelle on a voulu voir l'expression d'un amour deux fois coupable adressée à une dame nommée Marguerite. N'était-il pas lié depuis plusieurs années par les devoirs du sacerdoce ? N'avait-il pas juré autrefois qu'après avoir été trahi par celle qu'il aimait, il ne connaîtrait jamais d'autre amour ? Il sera bien facile de justifier Froissart. D'abord, il ne peut pas être question de lui dans les vers où il dit :

Si voi...
Deus cuers navrés d'une plaisant sajeie,
A qui le dieu d'amours soit en aye.

Lorsqu'on lit ailleurs que la cour de la fleur de lys est « moult embellie » par la marguerite, et lorsque le poëte ajoute :

Le douc temps ore se renouvelle,

on reconnait aussitôt une allusion au mariage de Margue-

rite de Bourgogne, célébré à Cambray au mois d'avril 1385.

Une seconde ballade confirme le sens qu'il faut attacher à la première :

A Cambray se sont espousé
Frère et soer, soer et frère, né
De Bourgogne et Haynau aussy,
Dont nous sommes tout resjoy.

« Vous pouvez et devez bien croire, dit Froissart dans « sa chronique, que où le roi de France estoit et tant de « haults et nobles princes et de hautes et nobles dames, « que il y avoit grand foison de chevalerie. »

On n'avait pas vu depuis cinq cents ans de fêtes si splendides à Cambray. Le jeune roi de France y était entré « à grand'foison de trompes et de ménestrels. » Les barons le servirent à cheval au banquet, et les dames qui chassèrent les chanoines des siéges qu'ils occupaient dans le chœur étaient si élégantes et si belles, que l'abbé de Saint-Aubert de Cambray écrit lui-même, dans une naïve relation qu'il nous a laissée, qu'il n'osait les regarder « par bienséanche religieuse. » Enfin il y eut une joute, et la duchesse de Bourgogne détacha de son sein un fermail d'or à pierres précieuses qu'elle offrit au vainqueur : or c'était un chevalier du Hainaut, le jeune seigneur du village de Donstienne, près de Beaumont, dont le nom, entouré de doux souvenirs pour Froissart, revient sans cesse dans ses chroniques.

Le jeune prince qui, à l'occasion de son mariage avec la fille du duc Aubert, recevait de son père le comté de Nevers, avait près de quatorze ans. Son esprit froid et sombre était, dit un chroniqueur, « moult simple. » Froissart se contente de dire « qu'il estoit assez sage, » mais il le trouve « courtois, traitable, humble et débonnaire. » Cette *débonnaireté* était le manteau sous lequel Jean sans Peur devait cacher ses crimes. On peut dire seulement à sa louange qu'il montra, en protégeant Christine de Pisan, quelques goûts littéraires ([1]). Il les partageait avec son complice Raoul d'Auquetonville, qui donna une belle Bible au duc de Berry.

Notre chroniqueur put présenter au duc de Bourgogne un de ses parents, nommé Thomas Froissart. Il devint le médecin du jeune comte de Nevers ([2]) et le guérit peut-être d'infirmités précoces. Jean Froissart eût-il aussi bien réussi à réveiller, par ses enseignements et ses récits, les sentiments de la loyauté chevaleresque chez le fils de Philippe le Hardi ? Nous ne le croyons pas.

Lorsque, peu après, Froissart accompagna son seigneur et maître dans ce château de Blois orné avec tant de soin par les princes de sa maison, le génie prophétique

([1]) Un de ces dons était fait à Christine de Pisan « pour com- « passion et en aumosne, pour employer au mariage d'une « sienne povre niepce. »

([2]) Il est cité dans un compte de Josset de Halle, de 1394. (*Mémoires pour servir à l'histoire de Bourgogne*, p. 52.)

d l'histoi re lui révéla-t-il qu'à la suite d'un odieux attentat du jeune prince qu'il venait de quitter à Cambray, une noble et belle princesse se retirerait dans ce même château pour y chanter sur sa harpe les douleurs et les regrets de son veuvage, jusqu'à ce qu'elle expirât « de courroux et de deuil, » dit Juvénal des Ursins ?

Le château de Blois « estoit bel, grand, fort et plantureux, et un des plus beaux du royaume de France. » On n'y entendait encore à cette époque que le bruit des danses et des divertissements. Pendant le carême qui précéda les fêtes de Pâques 1386, la duchesse de Berry y vint et y fut reçue « bien grandement et puissamment, car le « conte Guy le savoit bien faire. » Il s'agissait de conclure le mariage de Louis de Dunois, fils unique de Gui de Blois, avec Marie de Berry. Le contrat fut passé le 29 mars, et l'évêque de Poitiers présida à la cérémonie des fiançailles ; mais la bénédiction nuptiale ne fut donnée que cinq mois plus tard, par le cardinal de Thuret, dans l'église de Saint-Étienne de Bourges. « A ces noces, dit « Froissart, eut en la cité de Bourges grandes festes et « grands esbattemens et grands joutes de chevaliers et « escuyers; et durèrent les festes plus de huit jours (¹). »

Froissart écrivit à Bourges une pastourelle en l'honneur de ce mariage :

> Je m'en irai de coer joli
> A Bourges véoir, car c'est drois,

(¹) *Chron.* III, 102. Froissart dit ailleurs qu'il vit plusieurs fois le duc de Berry et le comte de Blois ensemble. *Chron.* III, 94.

La pastourelle de Berri
Avec le pastourel de Blois.
. . . .
Et seront les noces estrettes
De lyons et de flours de lys.
Li mariés a nom Loys :
Il est de Haynau d'un costé
Et de Flandres pour vérité,
Et est fils au bon conte Gui
De Blois.

Peut-être Froissart remit-il alors à Guillaume de Boisratier, doyen de Bourges et depuis archevêque de cette ville, un manuscrit du premier livre de ses chroniques, qui par son ancienneté est resté jusqu'à ce jour l'un des plus précieux de la Bibliothèque impériale de Paris, si riche en manuscrits de Froissart.

Froissart quitta Bourges avec le duc de Berry, mais il ne tarda point à se séparer de lui. Le duc de Berry multipliait pendant son voyage ces lenteurs préméditées qui sauvèrent l'Angleterre d'une invasion. Froissart, au contraire, comptait toujours par dix grandes lieues ses journées de chevauchée, et nous croyons qu'entre les fêtes de Bourges et les armements de l'Écluse il eut le temps de s'arrêter à Valenciennes, où se trouvaient réunis le duc de Bourgogne, le duc Aubert de Bavière et le comte de Blois, qui partagea galamment son hôtel avec la dame de Moriaumez, la dame de Gommignies et d'autres nobles dames. Les chevaliers y étaient aussi en grand nombre, « et vous dis, remarque Froissart, que il sembloit bien

« qui les oyoit parler, que Angleterre estoit prise, con-
« questée et perdue. »

Notre chroniqueur s'était mêlé aux hommes d'armes qui se dirigeaient vers la Flandre, pour admirer leurs vastes préparatifs, mais les forêts de lances ne lui cachaient pas le sol couvert de cendres et de ruines, pas plus que les bruyants propos des princes et des barons n'empêchaient de retentir à ses oreilles les imprécations que faisaient entendre de loin en loin les laboureurs qui se réfugiaient dans les bois. Arrivé en Flandre, il trouva que tout ce que l'on rapportait de l'expédition française était bien au-dessous de la vérité. Tout était gigantesque dans l'armement que Charles VI voulait conduire de l'Écluse à Orwell, parce que c'était à Orwell que s'était embarqué Édouard III avant la bataille de l'Écluse. « Oncques puis « que Dieu créa le monde, dit-il, on ne vit tant de nefs « ni de gros vaisseaux ensemble. » Aussi Froissart ne pouvait-il se lasser d'admirer ce spectacle. « Sachez, « dit-il, que l'oubliance du voir et la plaisance du consi- « dérer estoit si grande, que qui eust eu les fièvres, il « eust perdu la maladie pour aller de l'un à l'autre. » Les barons avaient pris plaisir à rivaliser de luxe : ici l'on voyait flotter des bannières de cendal sur des mâts recouverts de feuilles d'or. Plus loin on admirait des voiles chargées de devises et des tentes brodées de perles. Treize cents navires étaient déjà réunis, et l'on attendait tous les jours la flotte de Bretagne, qui portait une ville de bois de sept lieues de tour.

Les vents contraires et les tempêtes de l'hiver enchaînèrent dans le port cette grande expédition, qui devait renouveler, à trois siècles de distance, l'invasion de Guillaume le Conquérant. Les tergiversations du duc de Berry avaient porté leur fruit : « Je qui ai dicté celle « histoire, dit Froissart, fus à l'Escluse pour les sei« gneurs et leurs estas voir, et si entendis par juste in« formation et bien en vis l'apparant que le duc de Berry « desrompit tout ce voyage. »

II. Voyage en Flandre. — Ancienne prospérité de ce pays. — Séjour à Gand. — Mort d'Ackerman. — Chronique de Flandre.

Froissart avait rencontré à l'Écluse un grand nombre de chevaliers qui avaient combattu à Roosebeke et assiégé Damme. Il voulut interroger aussi les bourgeois des communes de Flandre, afin de compléter son récit en recourant à des témoignages différents.

La Flandre, unie au Hainaut par des liens si étroits, avait des chevaliers non moins intrépides, car Froissart, énumérant les pays où se trouve la fleur d'armes, place la Flandre aussi haut que le Hainaut, c'est-à-dire au premier rang (¹); ses bourgeois, s'ils surpassaient les chevaliers par leurs richesses, les égalaient aussi en fierté, et on en avait vu un mémorable exemple lors de la paix de

(¹) *Chron.* I, 2, 383.

Tournay, quand, en saluant le duc de Bourgogne, ils refusèrent de ployer le genou. La même fierté se retrouvait vers les bords de la mer parmi les laboureurs issus des anciennes colonies saxonnes, qui fortifiaient leurs fermes comme des châteaux, possédaient des fiefs, scellaient de leurs sceaux aussi bien que s'ils eussent été nobles, et déclaraient qu'ils préféraient la mort aux tailles et à la servitude : tels étaient aussi ces *francs Frisons* dont Froissart racontera plus tard les luttes héroïques.

Les brillantes images de la prospérité de la Flandre étaient présentes à tous les esprits quand Froissart visita ses villes et ses campagnes. « En ce temps, dit-il, estoient « li contes et le pays en leurs fleurs, et ne doubtoient « ne admiroient puissance de nul seigneur terrien, car ils « estoient si garnis et si remplis d'or, d'argent, de ri- « chesses et de tous biens que merveille seroit à recor- « der. Et tenoient les riches hommes si grans estas qu'il « sembloit proprement que les richesses leur abondassent « du ciel et que ils les trouvassent sans soin et sans « peine (1). » Les chroniques flamandes confirment ce tableau en montrant les hommes et les femmes des bourgeoisies effaçant par leur magnificence les plus puissants seigneurs, les plus illustres dames de France. On ne

(1) *Chronique de Flandre*, 2. Au xve siècle, Thomas Basin décrit ainsi la Flandre : « Est gens valde industria et omnis hu- « manitatis cultu ornatissima, quemadmodum insignissima « oppida atque ædificia, quibus terra illa oppleta est, lucu- « lentissime manifestant. » (Édition de M. Quicherat, I, p. 129.)

voyait que souliers à poulaines d'argent, ceintures émaillées, manteaux de fourrures précieuses, voiles de soie, de cendal ou de samyt, robes d'écarlate toutes brodées de perles et d'émeraudes. C'était, disait-on communément, le plus riche pays qui fût au monde.

Un deuil profond avait succédé à cette opulence et à cette admirable prospérité. La désolation régnait dans les campagnes où chaque toit cachait jadis un métier de tisserand, où chaque prairie se couvrait naguère de ces belles vaches que les geôliers de Philippe le Bel se faisaient envoyer quand ils se laissaient apitoyer, ou de ces chevaux au large poitrail que l'Arioste donne à ses paladins. Les villes étaient également appauvries par les guerres : les habitants de Gand, qui en avaient porté presque tout le poids, avaient été décimés à Roosebeke; ceux de Bruges avaient pu à peine, au prix des plus grands sacrifices, désarmer l'avidité et la colère des vainqueurs. Les faubourgs d'Ypres, naguère plus considérables que la ville elle-même, n'existaient plus. A Courtray les enfants, chassés de leurs demeures dévorées par la flamme, avaient été emmenés «par manière de servage» et l'incendie n'avait pas respecté davantage ces vastes entrepôts de Damme où les hanses du Nord venaient demander aux marchands de Gênes et de Pise les produits variés des climats du Midi. « Marchandises, s'écrie tristement « Froissart, estoient toutes refroidies et perdues. Toutes « les bandes de la mer, de soleil levant jusqu'à soleil « esconsant, et tout le Septentrion s'en sentoient, car voir

« est que de dix-sept royaumes chrétiens, les avoirs et « marchandises ont leur délivrance à Dam ou à Bruges. »

La paix était à peine rétablie ; les calamités publiques n'étaient pas cicatrisées, mais dans la belliqueuse ardeur avec laquelle les grandes communes de Flandre revendiquaient leurs priviléges et leurs franchises, on pouvait lire le présage de nouvelles guerres et de nouvelles discordes

Froissart avait vu à Bruges les métiers courir aux armes et menacer d'autres *matines* brugeoises, non moins sanglantes que celles de 1302, cette noblesse française qui se croyait assez puissante pour conquérir l'Angleterre ; il avait pu aider le duc de Berry, assailli par le peuple, à remonter sur son cheval, tandis que le sire de Ghistelles s'efforçait de calmer par de douces paroles les ouvriers qu'il connaissait tous par leur nom. « S'ils « fussent venus au grand marché pour faire l'assemblée « entre eulx, il ne fust échappé ni baron, ni chevalier, « ni escuyer de France, que tous n'eussent esté morts « sans merci. »

Mais, d'après le propre témoignage de Froissart, ce fut à Gand (¹) qu'il fit le plus long séjour l'année suivante,

(¹) « Or me peut-on demander comment ceux de Gand fai- « soient leur guerre, et je leur en respondrai volontiers selon « ce que depuis je leur en ai ouï parler. » Froissart nous apprend, dans le *Dit du Florin*, qu'il parlait thiois, c'est-à-dire flamand, et non allemand, comme le disent quelques érudits. — Il suffit de lire les inventaires de l'ancienne librairie de Bourgogne pour s'assurer que le thiois est le flamand.

afin d'apprendre de ceux qui avaient pris la plus grande part à la guerre tout ce qui se rapportait à leur vaillante résistance. « Vous savez, dit-il, si en Flandres vous avez « esté, que la ville de Gand, c'est la souveraine ville de « Flandres, de puissance, de conseil, de seigneurie, de « habitations, de situation et de toutes choses apparte- « nans à une bonne ville et noble, que on pourroit devi- « ser, ni recorder, et que trois grosses rivières portant « navires pour aller par tout le monde les servent. La « plus grosse est la rivière d'Escault, et puis la rivière de « la Lys, et la menre la Lieve : se porte-elle navie et leur « fait grant prouffit, car elle leur vient de l'Escluse et du « Dam, dont moult de biens venant par mer leur arri- « vent. Par la rivière de l'Escault leur viennent le grain « de Haynnau et le vin de Franche ; par la rivière de la « Lys, grant foison de grains du bon pays d'Artois et des « marches environ. Ainsi est Gand assise et située en la « croix du ciel. »

Au milieu des récits qui lui montraient les communes unissant, pendant les guerres les plus sanglantes, le dévouement qui protége la patrie et les arts utiles qui la rendent florissante, un douloureux spectacle le frappa : c'était celui des divisions auxquelles les communes, triomphantes ou affaiblies, ne savaient pas se dérober après la guerre. Si en certains pays, à Milan par exemple, le caprice d'un seul homme disposait de la vie ou de la liberté de ses sujets, de vagues rumeurs, dont on ne pouvait indiquer la source ni contrôler la valeur, suffi-

saient pour rendre la tyrannie exercée par une multitude égarée, aussi injuste, aussi cruelle que celle de Bernabo Visconti. Heureuses les villes de Flandre si, dociles à l'avis des chevaliers les plus généreux et des bourgeois les plus prudents, elles eussent su se garder à la fois des usurpations du dehors et de l'anarchie intérieure, et apporter dans l'exercice de leurs franchises autant de sagesse qu'elles montraient de courage pour les défendre. « Ceulx du pays de Flandre se sont d'eulx-« mêmes destruits, » disait le duc de Lancastre, faisant allusion à leurs dissensions pendant la paix.

Quarante-deux ans s'étaient écoulés depuis que Jacques d'Artevelde avait péri, égorgé par une faction qui, soudoyée elle-même par l'or étranger, l'accusait d'en avoir reçu, comme s'il suffisait de crier : trahison ! pour que tout fût permis au nom de la liberté, et Froissart avait pu voir une lampe expiatoire brûler encore dans le cloître de Notre-Dame de la Biloke, lorsqu'à peu près à pareil jour où l'attentat du Calanderberg s'était accompli, le dernier successeur d'Artevelde, François Ackerman, « ce « vaillant homme, ce sage guerroyeur, » qui avait résisté à Damme, avec quinze cents combattants, pendant vingt jours, au roi de France entouré de cent mille hommes, fut assassiné au milieu de la fête qui terminait la kermesse de Saint-Pierre, sans que personne s'avançât pour le secourir, sans que la ville de Gand, qu'il avait si bien servie, en fût émue. « Or regardez le loyer que on a « de servir commun. »

Ces mots terminent, en le résumant, un travail particulier de Froissart sur les troubles de Flandre depuis 1378 jusqu'en 1387. La narration où il les décrit comprend plus de trois cents chapitres, et fut fondue plus tard dans le second livre de la rédaction générale (¹). Offrant, comme le dit Froissart, le tableau des merveilleuses incidences qui se succédèrent par l'orgueil des Gantois et le pauvre conseil du comte, elle devait intéresser vivement Gui de Blois, qui avait combattu à Roosebeke. Aussi l'on comprend aisément qu'en touchant le seuil du château de Beaumont, elle ait trouvé place dans l'une des continuations des chroniques de Baudouin d'Avesnes qui y étaient conservées (²).

Lorsque Froissart, après avoir réuni tant de nouvelles enquêtes, songea à les rédiger, il sentit le besoin de se créer une retraite où il pût, pendant de courts loisirs, mettre en œuvre le fruit de ses nombreux voyages. Quelle autre retraite pouvait-il se choisir que sa patrie ? Ce fut à Valenciennes que fut écrit le récit des troubles de Flandre, et il en fut sans doute de même du second livre des chroniques. Ces travaux occupèrent une année, mais nous ne croyons pas qu'ils suffirent pour la remplir.

Les poésies de Froissart couronnées aux puys de Va-

(¹) La rédaction de tout le second livre est postérieure à 1388, puisqu'on y parle, au chapitre 48, de l'évêque de Cambray Jean T' Serclaes comme s'il ne vivait plus.

(²) Manuscrit 11,139 de la Bibliothèque de Bourgogne, folio 134.

lenciennes et de Tournay, que nous a conservées un manuscrit de Paris, ne sont-elles pas aussi de cette époque? N'est-ce pas à Froissart que sont adressés les vers suivants d'Eustache Deschamps?

AU ROY DU PUITS D'AMOUR.

Hé! gentils rois, dus de Poligieras,
Ne vous veuillez de France ainsi partir,
Métrifians mieulx que Pytagoras,
Réthoriques qui tant povez sentir :
Puis que la mort fit Machault départir,
Et que Vitry paia de mort la debte,
Ne fut véu tel com vous, sans mentir,
Si grant faiseur, ne si noble poëte.

A tous propos faites vers comme Primas.
Chacun vous veult en ce royaume oïr :
Dis amoureus faites et de soulas.
. . . .
Chose n'a nom qui par vous ne soit faite,
L'on ne pourroit trouver ne quérir
Si grant faiseur, ne si noble poëte.

En Languedoc ne vous embatez pas;
Veuillez deçà vos escoles tenir :
Si vous partez, vous y mourrez, hélas!
Du puits d'amour vous veuille souvenir.

Froissart nous explique les motifs qui l'engagèrent, son travail terminé, à s'éloigner de Valenciennes :

« Je considéray en moi-même que nulle espé-
« rance n'estoit que aucuns faits d'armes se fissent ès
« parties de Picardie et de Flandres, puisque paix y
« estoit, et point ne voulois estre oiseulx, et entrementes
« que j'avois, Dieu merci, sens, mémoire et bonne sou-
« venance de toutes les choses passées, engin clair et
« aigu pour concevoir tous les faits dont je pourrois estre
« informé, touchant à ma principale matière, âge, corps
« et membres pour souffrir paine, me avisai que je ne
« voulois mie séjourner de non poursuivre ma matière. »

Le voyage qu'il se proposait d'entreprendre devait, comme le disait Eustache Deschamps, le conduire vers le Languedoc, c'est-à-dire qu'il voulait traverser la France dans toute son étendue du nord au midi. Les routes étaient mauvaises, mais on voyageait à cheval et assez rapidement, puisqu'on ne comptait que vingt-deux journées de l'Écluse à Saint-Jean-du-Pied-des-Ports.

Un ancien auteur, peu postérieur à Froissart [1], compare la France du xive siècle à un losange, resserré au nord par la mer et certains fiefs presque indépendants de l'empire d'Allemagne, au sud, d'un côté, par d'autres fiefs non moins douteux du même empire, situés au bords du Rhône, de l'autre, par les territoires qu'occupaient les Anglais dans la Guyenne. La Loire coupait assez exactement ce losange en deux parties égales. Au sud se trouvaient les pays de vignobles, les plus vastes forêts, les

[1] Il est cité par le P. Labbe, *Mélanges*, p. 696.

plus hautes montagnes, les rivières les plus poissonneuses et celles où l'on recueillait des paillettes d'or mêlées aux neiges des Pyrénées que fondaient les premières chaleurs du printemps. Les mœurs étaient généralement portées aux jeux et aux divertissements, mais elles étaient simples et douces. Vers le nord, dès qu'on avait quitté la Flandre, où les bourgeois, enrichis par la fabrication des draps et leur commerce avec les nations étrangères, vivaient dans l'opulence et mêlaient à beaucoup de vertus une fierté presque intraitable, on rencontrait des pays où le peuple, mieux vêtu, mieux nourri que dans le midi, buvait la cervoise et cultivait le blé, tandis que les seigneurs étaient plus puissants et plus intrépides que partout ailleurs. Ce qui contribuait à assurer au nord de la France une prééminence durable, c'était l'importance et la richesse de la capitale du royaume, toujours plus favorable aux communes du nord qu'aux captals du midi, aux Bourguignons qu'aux Armagnacs.

Cependant, avant de se présenter chez des princes et des barons qu'il ne connaissait point, il fallait à Froissart quelques bonnes lettres de recommandation, et il se dirigea d'abord vers les rives de la Loire pour les demander à son seigneur et maître. Mais jamais Froissart ne voyagea sans *s'accointer* heureusement de quelque chevalier.

En chevauchant sur la route de Valenciennes à Blois, il rencontra deux chevaliers du parti anglais, dont l'un était né dans le Hainaut, Jean d'Aubrecicourt et Thomas

de Queensberry, qui revenaient d'Espagne et qui lui apprirent les malheurs de l'armée anglaise. Jean d'Aubrecicourt avait vu à Orthez le comte de Foix, qui lui avait donné un roncin et deux cents florins. Ce qu'il racontait de la somptueuse hospitalité de la cour de Foix accrut le désir que nourrissait Froissart d'y être admis comme chroniqueur et comme poëte.

Froissart se trouve encore avec Gui de Blois au mois de juillet 1388, quand le duc de Berry fait demander la main de la fille du duc de Lancastre [1]. Il habite le château de Blois, où son bon seigneur se plaît à s'entourer de chevaliers et de clercs du Hainaut [2], il le suit soit à Château-Renand, où vint le voir Guillaume de Hainaut, soit aux Montils, séjour que rendirent depuis célèbre la vieillesse de Louis XI et la jeunesse de Charles VIII; mais les secrétaires de Gui de Blois sont trop occupés, les lettres de recommandation ne sont pas prêtes, et voilà que Froissart, *pour ne pas séjourner* plus longtemps, se remet à chevaucher sur les bords de la Loire [3]. Il va

[1] « Pour ces jours, j'estois en la conté de Blois. » (*Chron.* III, 107.)

[2] Alard de Donstienne fut gouverneur de Blois, Guillaume de Crèvecœur, archidiacre de Brabant, inspecteur des domaines de Gui de Blois aux bords de la Loire Son frère, Jean de Châtillon, confiait à un chanoine de Thuin nommé Jean de Chimay, qui était maître ès-arts, « la gouvernance et norreçon de ses fils »

[3] Ceci se passait au mois d'août 1388. un an après la mort de l'évêque de Beauvais, qui arriva le 17 août 1387.

jusqu'à Angers, peut-être au delà d'Angers, revient et rencontre un chevalier nommé Guillaume d'Ancenis. C'était un cousin du sire d'Ancenis que Froissart avait vu à l'Écluse, et il allait visiter une de ses parentes, la dame de Maillé, qui venait de perdre son mari et le pleurait beaucoup, bien qu'il fût un peu vif, témoin les lettres de rémission qu'il sollicita en 1371 pour avoir tranché la main à un homme.

Froissart avait passé la nuit à Beaufort-en-Vallée, où était né le dernier pape français, Grégoire XI, qui était « de petite complexion, tout maladieux, et trop travaillé « du roi de France et de ses frères. » Ce fut en sortant de Mouliherne qu'il *s'accointa d'aventure* de Guillaume d'Ancenis, car il le trouva « courtois et doux en ses « paroles. » Froissart désirait avoir des nouvelles du connétable de Clisson. Guillaume d'Ancenis put lui en donner, car il avait assisté au parlement de Vannes. Il l'instruisit d'ailleurs des « avenues » de Bretagne, et le chroniqueur avait soin de conserver tout ce qu'on lui contait « en remenbrance. » Il y a quatre grandes lieues entre Mouliherne et Rilly. Pour mieux causer, les voyageurs avaient mis leurs chevaux au pas; un peu plus loin, ils s'arrêtèrent dans un pré pour se reposer. « Voyez-vous « là-bas cette tour, disait le chevalier au chroniqueur, « c'est le château de Rilly que les Anglais et les Gascons « fortifièrent autrefois pour rançonner tout le pays de la « Loire; voyez-vous cette petite rivière et le bois qui « l'ombrage? Nous traversâmes ce gué, nous nous ca-

« châmes sous ces arbres touffus, pour les surprendre un « jour qu'ils devaient chevaucher vers Saumur. Ce fut « dans ce pré, où paissent nos chevaux et où nous pre- « nons plaisir à causer tout à l'aise, que nous attaquâmes « les pillards. Ils étaient au nombre de neuf cents; nous, « nous formions cinq cents lances. Messire Jean de Beuil « portait sa bannière, sous laquelle Bertrand du Guesclin « avait voulu combattre ce jour-là, aussi bien que Maurice « de Treseguidi, Geoffroi de Kermel et d'autres braves « chevaliers bretons *qui le suivoient à l'esperon*. La « mêlée fut sanglante et rude, mais trois cents de nos « ennemis restèrent étendus au lieu même où nous devi- « sons. Depuis lors, il n'y eut plus dans ce pays ni « Anglais, ni Gascons. » Le récit se prolongea, car Guillaume d'Ancenis remontait à l'enfance, aux ancêtres de Bertrand du Guesclin : « Ha, doux sire, répétait Froissart « au chevalier, vous me ferez grand plaisir au recorder, « si le retiendrai de vous et jamais je ne l'oublierai. »

On arriva à Rilly, on dîna, on chevaucha encore pendant deux lieues, toujours en abordant de nouveaux récits; enfin il fallut se séparer. Guillaume d'Ancenis prit la route qui conduisait au château de Maillé, qui, depuis le XVIIe siècle, s'appelle le château de Luynes. Froissart suivit celle de Tours, regrettant de ne pas avoir été « plus « à loisir » avec le bon et courtois chevalier, « car il lui eust « dit et conté plusieurs choses. » Ainsi « se défit leur « compagnie. »

« ressoignoit la diversité du pays, » mais il espérait que la route serait moins périlleuse et lui paraîtrait moins longue s'il pouvait se réunir à quelque bon et courtois chevalier comme Guillaume d'Ancenis. En effet, après trois jours d'attente, il vit arriver à Pamiers un des plus sages conseillers du comte de Foix, nommé messire Espaing de Lyon, qui revenait d'Avignon. Le chroniqueur s'applaudit de pouvoir se mettre en sa compagnie, et le chevalier n'en fut pas moins heureux, car il désirait fort s'instruire des besognes de France.

A peine nos voyageurs avaient-ils gravi la rude montée de Lescousse que déjà ils devisaient. Ils avaient dîné à Carla, quand Espaing de Lyon proposa à Froissart de chevaucher plus doucement, afin de lui raconter l'escalade d'Ortingas et les ruses du mongat de Saint-Basile. On coucha ce jour-là à Montesquieu; le lendemain, Espaing de Lyon et Froissart, s'étant levés au point du jour, dirent dévotement leurs oraisons, et le clerc n'oublia pas, sans doute, celle qu'il adressait chaque matin à sainte Marguerite, pour qu'elle le protégeât au milieu des nombreuses épreuves de la vie (1). Les prières achevées, ils descendirent vers la Garonne, mais il avait tant plu la veille

(1) J'ai usage, quand je me lieve,
Afin que le jour ne me grieve,
De dire une orison petite
Ou nom de sainte Margherite.
Buisson de Jonèce, p 363.

que les eaux avaient emporté une arche du pont de bois qu'ils devaient traverser : il fallut retourner à Montesquieu.

Après d'assez longues réflexions, on se décida à traverser en bâteau la Garonne près de Cazères, « mais ce fut « à grand'peine et à grand péril, le bâteau n'estoit « pas trop grand où nous passâmes et n'y pouvoient en- « trer que deux chevaux à la fois. » Le passage de la rivière occupa toute la journée, car Froissart voyageait avec plusieurs chevaux aussi bien que messire Espaing de Lyon, qui était l'un des principaux conseillers du comte de Foix. Tandis que l'on préparait le souper, le chevalier fit remarquer au chroniqueur les brèches des murs de la ville : cette fois elles avaient servi non pas aux vainqueurs, mais aux vaincus; le comte de Foix avait juré que pas un de ses ennemis ne sortirait par les portes, et il fallut, pour qu'ils trouvassent grâce près de lui, qu'ils passassent par un trou de la muraille.

Le lendemain, on entra dans les terres du comte de Comminges. Le chevalier montrait à son compagnon les châteaux les plus fameux, et, tout en chevauchant le long de la Garonne à travers de belles prairies, il continuait à raconter les sanglantes aventures dont ces lieux avaient été les témoins. Près de Montpezat, il lui fit voir le Pas de la Garde, défilé étroit entre le roc et la rivière, que fermait une porte de fer protégée par une grosse tour; plus loin, le château de la Bretêche et celui de Montespan. Mais bientôt l'on découvrit la riante colline de Saint-Gaudens

qui se reflète dans la Garonne, et la journée s'acheva.

A mesure que l'on chevauchait, le pays devenait plus désert, plus sauvage. Froissart n'apercevait plus la belle rivière dont la veille encore il suivait les bords. « Dites-« moi donc, interrompit-il, avant que je n'oublie, ce que « la Garonne est devenue, car je ne la vois plus, » et là-dessus le chevalier lui décrivit la source d'où s'échappent ces eaux abondantes qui arrosent tout le pays couvert des châteaux des Foissois et des Armagnacs. Des sables, des broussailles annonçaient déjà les Landes du Bourg, « où il « y a moult de périlleux passages pour gens qui seroient « en volenté de mal faire. » Ici est le château de Lanemezan. Voilà celui de Mauvoisin, sujet d'un autre récit qui se prolonge jusqu'à ce qu'on s'arrête à Tournay, mais rien ne manque aux détails qui ont été donnés à Froissart par Espaing de Lyon, car le châtelain de Mauvoisin vient souper avec eux et leur offre quatre flacons de vin blanc, « aussi bon qu'ils n'en avoient point bu sur le « chemin. » Vers Montgaillard et Marcheras, le pays n'était pas moins triste, et quand Froissart aperçut le Pas au Larre, il le trouva « si estrange, qu'il se serait cru perdu « ou en très-grande aventure, si ce ne fust la compagnie « du chevalier. » Mais Froissart n'avait pas oublié que celui-ci lui avait promis de lui raconter comment le mongat de Lourdes périt au Pas au Larre, et il se plaça bien près de lui pour ne pas perdre une seule de ses paroles. Espaing de Lyon montra, en terminant son récit, la croix de pierre qui rappelait ce combat, et tous les deux s'y

agenouillèrent pieusement en récitant pour les âmes des morts un *Pater Noster*, un *Ave Maria* et un *De profundis*.

Nous approchons de Lourdes, et Lourdes a comme Mauvoisin ses héroïques légendes. Cependant nos voyageurs changent de route, et s'éloignent des montagnes pour aller se reposer à Tarbes, « car c'est une ville en « plain pays et en beaux vignobles, trop bien aisée, pour « séjourner chevaux, de bons foins, de bonnes avoines « et de belle rivière. »

Le 24 novembre, l'on entra dans le Béarn, mais, au lieu de se rendre directement à Pau, on se dirigea vers Morlaas, parce que les routes étaient fort mauvaises. Le voyage s'acheva le lendemain, quand on atteignit Orthez, où se trouvait le comte de Foix. Espaing de Lyon y descendit à son hôtel; Froissart, à l'*Hôtel de la Lune*, chez un écuyer nommé Ernauton du Pin, qui s'était signalé à l'escalade de plus d'un château.

Une aussi froide analyse ne saurait donner une idée de ces naïfs entretiens qui commençaient à l'aurore et ne s'achevaient qu'à la nuit. Froissart a pris plaisir à nous faire partager le charme qu'il y trouvait, quand il écrit : « Moult me tournoient à grand'plaisance et récréa- « tion les contes que messire Espaing de Lyon me con- « toit. De ses paroles j'estois tout réjoui. » — « Sainte « Marie, disait-il au chevalier, que vos paroles me sont « agréables et que elles me font grand bien entrementes « que vous me les contez! Et vous ne le perdrez pas, car

« toutes seront mises en mémoire et remenbrance en l'his-
« toire que je poursuis. »

Froissart avait confié au chevalier le but principal de son voyage. Celui-ci lui demandait : « Avez-vous ceci en « votre histoire dont vous m'avez parlé? » Et Froissart, « après avoir pensé un petit, » répondait qu'il n'en « fut oncques informé. » Si les narrations d'Espaing de Lyon semblaient se ralentir, Froissart les ranimait aussitôt par ses questions. *Il le remettait en parole,* selon son expression. « Si cessa le chevalier à faire son conte, « dit Froissart, et aussi je ne lui enquis plus avant, car « bien savois là où il l'avoit laissiet et que bien y pouvois « recouvrer, car nous devions encore chevaucher en- « semble. » Chaque soir il écrivait ce qu'il avait appris, et, bien qu'il fallût dix jours pour se rendre de Pamiers à Orthez, les heures s'étaient écoulées avec une si grande rapidité qu'il ne cache point les regrets qu'il éprouva de voir son voyage s'achever avant que les récits qui le charmaient fussent épuisés.

Pour apprécier la vivacité de ces narrations, il faut parcourir, Froissart à la main, ces vallées des Pyrénées dont il a recueilli les souvenirs. Il faut s'égarer avec lui dans ces vastes landes de Lanemezan, tristes et solitaires aujourd'hui comme elles l'étaient au XIVe siècle, ou dans ces épaisses forêts de l'Escaladieu, où le voyageur ne retrouve plus ni le monastère fondé par saint Bertrand de Comminges, ni la croix de pierre qui vit s'agenouiller messire Jean Froissart et messire Espaing de Lyon.

Le château de Lourdes s'élève encore avec ses vastes escaliers et ses créneaux dentelés sur son rocher placé à trois cents pieds au-dessus du Gave, mais Mauvoisin n'est plus qu'une ruine : une tour qui, à chaque tempête, entend quelques-unes de ses pierres rouler dans le ravin, un pan de mur qui s'affaisse sous son manteau de lierre, voilà tout ce qui retrace la redoutable forteresse que Raymonnet de l'Espée livra au duc d'Anjou, et qui n'était, dit Froissart, « tenue de nullui, fors de Dieu. »

II. Richesses et générosité du comte de Foix. — Chasses et banquets. — Les ménestrels du duc de Touraine. — Fables de Gascogne. — Récits sérieux.

Messire Espaing de Lyon avait raconté à Froissart que le comte de Foix possédait dans son trésor trente fois cent mille florins, et que chaque année il en donnait bien soixante mille, « car nul plus large grand seigneur en « donner dons ne vit aujourd'hui. » — « A quels gens « donne-t-il ses dons? » demanda Froissart ; et sans doute ce fut avec joie qu'il entendit le chevalier lui répondre : « Aux estrangers, aux chevaliers et escuyers qui vont et « chevauchent par son pays, aux hérauts et ménestrels « et à toutes gens qui parlent à lui. Nul ne se part de « lui sans ses dons. »

En effet, Froissart éprouva lui-même que « c'estoit le « seigneur du monde qui plus volentiers véoit les estran-

« gers. » Le comte de Foix le retint *de son hostel* pendant plus de douze semaines, et donna en même temps des ordres pour qu'on eût soin de ses chevaux.

Les lévriers que Froissart devait offrir au comte de Foix s'appelaient Brun, Tristan, Hector et Roland, et l'on ne s'étonne point de leur voir donner des noms fort renommés dans les annales de la chevalerie, lorsqu'on remarque combien les princes et les seigneurs attachaient de prix à leurs lévriers. Édouard III amena les siens avec lui lorsqu'il envahit la Champagne pour se faire sacrer à Reims. Que ne fit pas Louis XI pour se procurer des lévriers de la meute du sire de Boussut ! Il était si rare de trouver un lévrier sans défaut, tel que le décrit Gace de le Bingne dans le poëme qu'il composa pour Philippe le Hardi :

Museau de luz avoit sans faille,
Encore y avoit autre signe,
Car il avoit œil d'espervier,
Et tout estoit blanc le lévrier.
Oreille de serpent avoit,
Qui sur la teste lui gisoit ;
Espaule de chèvre sauvaige,
Coste de biche de bocaige,
Loigne de cerf, queue de rat,
Cuisse de lièvre, pié de chat :
Il ressembloit un leu cervier.

Froissart savait d'avance que le présent de son maître serait bien accueilli par le comte de Foix, dont la meute

ne comprenait pas moins de seize cents chiens, et qui avait écrit un traité des *Déduits de la chasse* pour démontrer que, s'il est vrai que l'oisiveté engendre les passions déréglées, la chasse doit être considérée comme la voie du ciel. Hélas! le beau Gaston justifiait bien mal ces préceptes par l'exemple. Il chassait beaucoup, et la chasse, pour lui, ne valait guère mieux que l'oisiveté.

Froissart lui-même était, si je ne me trompe, quelque peu chasseur, comme Jean le Bel. Il avait pu voir, pendant son voyage à Milan avec le duc de Clarence, de grandes chasses où l'on poursuivait, avec des léopards apprivoisés, les ours, les loups et les sangliers; mais ces divertissements-là étaient fort périlleux, et, dans le *Trésor amoureux,* Froissart place dans la bouche de Vénus ces conseils fort sages adressés à Adonis :

Bien veul que tu mettes ta cure
A chacier singes, biches, dains,
Lièvres et connins. Tous certains
Soiés qu'on se peut bien esbatre
A telles bestes, car de batre
Un homme n'ont pas le pouvoir.

Gace de le Bingne remarque à ce sujet que la chasse du lièvre à l'aide des lévriers est la seule qui convienne aux curés et aux chanoines, et il a raison, car Froissart nous parle dans sa chronique du bon curé de Thuret, messire Pierre François, « qui volentiers va au

« matin aux champs pour querre les lièvres ([1]). »

Si les matinées étaient employées en grandes chasses, soit dans les plaines, soit dans les montagnes, les soirées étaient consacrées à la lecture des vers et au chant des ménestrels. Là revivaient dans tout leur éclat les dernières traditions, si chères aux troubadours, des cours d'Orange et de Béziers. Gaston, que les poëtes avaient surnommé Phébus, avait à la fois les goûts et l'aspect majestueux du dieu qui, parcourant le ciel sur son char ou charmant le Parnasse des échos de sa lyre, ne cesse pas de répandre sur le monde des flots de lumière. Froissart nous le représente grand et bien fait, secouant sur ses épaules sa chevelure qu'il ne couvrait jamais d'un chaperon, et méritant par ses largesses d'être appelé le père des muses.

« Le conte Gaston de Foix, dit-il, avoit envi-
« ron cinquante-neuf ans d'âge... De toutes choses il
« estoit si très-parfait que on ne le pourroit trop louer.
« Il aimoit ce qu'il devoit aimer et hayoit ce qu'il devoit
« haïr... Il fut large, courtois en dons... D'armes et
« d'amours volontiers se devisoit... Il estoit connoissable
« et accointable à toutes gens; doucement et amoureuse-

([1]) *Chron.* III, 16. Chaucer dit aussi en parlant du moine qui figure dans les *Canterbury Tales* :

Greihoundes he hadde as swift as foul of flight :
Of pricking and of hunting for the hare
Was all his lust.

« ment à eux parloit... Brièvement, et tout ce considéré
« et avisé, avant que je vinsse en sa cour, je avois esté en
« moult de cours de rois, de ducs, de princes, de contes
« et de hautes dames, mais je n'en fus oncques en nulle
« qui mieux me plust, ni qui fust sur le fait d'armes plus
« resjouie comme celle du conte de Foix estoit. On véoit,
« en la salle et ès chambres et en la cour, chevaliers et
« escuyers d'honneur aller et marcher, et d'armes et
« d'amours les oyoit-on parler. Toute honneur estoit là-
« dedans trouvée... Et quand de sa chambre à mie nuit
« venoit pour souper en la salle, devant lui avoit douze
« torches allumées que douze varlets portoient; et icelles
« douze torches estoient tenues devant sa table, qui don-
« noient grand clarté en la salle; laquelle salle estoit
« pleine de chevaliers et de escuyers ; et toujours estoient
« à foison tables dressées pour souper qui souper vou-
« loit... Il prenoit en toutes ménestrandies grand esbate-
« ment, car bien s'y connoissoit. Il faisoit devant lui ses
« clercs volontiers chanter chansons, rondeaux et vire-
« lais. » Froissart ajoute ailleurs: « Il estoit sage et bien en-
« langagé et de beau parler, et trop bien savoit attraire en
« parlant à un homme, quel qu'il fust, tout ce qu'il avoit
« dedans le cœur. Nul haut prince ne se pouvoit compa-
« rer à lui de sens, d'honneur, ne de largesse. »

Froissart avait porté avec lui le roman de *Méliador*, qu'il avait composé autrefois pour le duc Wenceslas, et toutes les nuits, après le souper, le comte de Foix lui en faisait lire quelques pages, « et nul n'osoit parler ni mot

« dire, car il vouloit que je fusse bien entendu, et aussi il « prenoit grand solas au bien entendre; » si parfois il interrompait la lecture pour discuter ou éclaircir quelque maxime poétique, il le faisait « non en son gascon, mais « en beau et bon françois. »

Froissart nous a laissé quelques détails de plus dans le *Dit du Florin :*

Vraiement il n'y fault riens
Que larghèces et courtoisies,
Honnour, sens, et toutes prisies,
Qu'on peut recorder de noble homme
Ne soïent en celui qu'on nomme
Gaston le bon conte de Foix.

. . . .

J'ay là esté si longement
Dalès lui, qu'il m'a pléu voir;
Si je désiroie à avoir
De son estat la cognoissance,
Je l'ai éu à ma plaisance;
Car toutes les nuits je lisoie
Devant lui...

. . . .

Ou temps que les cers vont en bruit,
Sis sepmainnes devant Noël
Et quatre après, de mon ostel
A minuit je me partoie
Et droit au chastiel m'en aloie.
Quel temps qu'il fesist, plueve ou vent,
Aler m'i convenoit souvent :
Estoïe, je vous di, moulliés,
Mès j'estoïe bel recoeilliés

Dou conte, et me faisoit des ris ;
Adont estoi-je tous garis,
Et aussi, d'entrée première,
En la salle avoit tel lumière,
Ou en sa chambre à son souper,
Que on y véoit ossi cler
Que nulle clareté poet estre.
Certes à paradys terrestre
Le comparoïe moult souvent.
Là estoïe si longement
Que li contes aloit couchier.
Quant léu avoie un septier
De foeilles, et à sa plaisance,
Li contes avoit ordenance
Que le demorant de son vin
Qui venoit d'un vaissiel d'or fin,
En moi sonnant, c'est chose voire,
Le demorant me faisoit boire ;
Et puis nous donnoit bonne nuit.
En cel estat, en ce déduit
Fui-je à Ortais un lonc tempoire.

Le comte de Foix célébrait avec beaucoup de pompe les grandes fêtes de l'année, et il avait même coutume « de « faire faire la veille de Saint-Nicolas en hiver aussi « haute et aussi grande solennité que le jour de Pasques. » Froissart en fut le témoin. Il vit le comte se rendre à pied du château d'Orthez à l'église de Saint-Nicolas, précédé de tout le clergé qui entonnait le psaume de David : *Benedictus Dominus Deus meus qui docet manus meas ad prœlium*. L'évêque de Pamiers célébra la messe ; il y avait

foison de bons chantres; « et là, ajoute Froissart, ouïs « jouer des orgues aussi mélodieusement comme je fis « oncques en quelconque lieu je fusse. » L'office divin ne se faisait pas avec plus de magnificence dans la chapelle du pape ou dans celle du roi de France.

Il en fut de même aux fêtes de Noël, et parmi les choses qui, comme le dit Froissart, « lui tournèrent à « plaisance, » il cite le banquet que le comte de Foix donna ce jour-là aux principaux seigneurs du pays et à quatre évêques, dont deux étaient clémentins et les deux autres urbanistes. « Et vous dis que grand foison de « ménestrels avoit en la salle, qui tous firent par grant « loisir leur devoir de ménestrandie. Et ce jour le conte « de Foix donna, tant aux ménestrels comme aux « hérauts, la somme de cinq cents francs, et revestit les « ménestrels du duc de Touraine qui là estoient, de drap « d'or fouré de fin menu-vair. »

Quels étaient ces ménestrels ? En recourant aux comptes de la maison du duc d'Orléans, on est assez porté à reconnaître en eux Jehan Lefebvre, Gilet Villain et leurs compagnons, joueurs de personnages de Vire en Normandie [1]. Quand Froissart nous répète à tout propos que les Français sont subtils, et quand il admire ces joueurs de personnages, on croit déjà entendre le célèbre vers de Boileau :

Le Français né malin forma le vaudeville.

[1] Voyez le précieux recueil que M. le comte de Laborde a

Mais les Gascons n'étaient pas moins subtils, et combien leur imagination n'était-elle pas surexcitée quand on versait dans les coupes ces vins blancs des côtes de Jurançon, au moins aussi bons que celui dont le châtelain de Mauvoisin fit servir quatre flacons à Froissart? Combien les entretiens ne se prolongeaient-ils pas le soir, en attendant que la *gaite* du château annonçât le souper du comte de Foix, qui avait toujours lieu à minuit! Les chevaliers et les écuyers se pressaient au coin du feu pour deviser d'armes et d'amours, et quels étaient leurs récits? des histoires surnaturelles ou chevaleresques, impossibles ou invraisemblables, des histoires de démons familiers, pleines « de brouillis et de terribourris, » d'autres histoires non moins merveilleuses dont les héros n'étaient que des chevaliers du pays. Froissart écoutait volontiers, mais il se gardait d'être trop crédule. C'est ainsi que le bascot de Mauléon, prêt à raconter diverses aventures qu'il affirmait être vraies (¹), et tout en se vantant d'en avoir eu beau-

intitulé *les Ducs de Bourgogne*, tome III, nº 5603. Le duc d'Orléans était vicomte de Vire.—Il est assez digne de remarque que la première mention de deux grands historiens du xvᵉ siècle, Georges Chastelain et Olivier de la Marche, que l'on trouve dans les comptes de la maison de Bourgogne, les montre « aidant à jouer certains jeux de mistère »

(¹) « Toutefois sont vraies. » *Chron.* III, 17. Froissart raconte dans une de ses pastourelles « qu'il oyt beaucoup deviser :

« En un beau pré vert et plaisant
« Par-dessus Gave la rivière. »

coup d'autres, lui demandait : « Messire Jean, avez-vous « en votre histoire ce dont je vous parlerai ? » Et Froissart lui répondait : « Je ne sais. Aie ou non aie, faites « votre conte. » Cependant Froissart le voyait « vo- « lentiers, » parce que déjà il avait entendu Espaing de Lyon rapporter ses exploits.

Froissart, de son côté, contait sans cesse. N'avait-il pas rapporté d'Italie des récits non moins merveilleux sur le château de l'OEuf, qu'un enchanteur prit un jour en soulevant les flots aussi haut que les créneaux, et qu'il voulut conquérir une seconde fois en construisant un pont suspendu dans les airs ? N'était-ce pas sur le même rivage, au pied du Pausilippe, que reposait le poëte Virgile, grand magicien selon le roman de *Cléomadès ?* Froissart savait tant de choses que, même au delà de la Garonne, on s'empressait autour de lui pour l'écouter en l'appelant « beau maî- « tre » ou « doux maître. » Le comte de Foix, qui, sans l'avoir vu, avait souvent entendu parler de lui, le comblait de présents, et, ce qui valait mieux, il lui promettait « que l'histoire qu'il avoit faite et qu'il poursuivoit, « seroit au temps à venir plus recommandée que nulle « autre. »

Mais voyez comme Froissart met utilement à profit ses voyages et ses loisirs. Il ne lui suffit point de causer des affaires du temps avec le comte de Foix, « qui volentiers « lui en parloit. » Un jour il prie le sire de Valencin, qui revient d'Orient, de lui raconter l'occupation de Famagouste par les Génois. Un autre jour il interroge deux

écuyers de Béarn, Jean de Chastel-Neuf et Jean de Cantiron, qui ont assisté à la sanglante mêlée d'Otterbourne et qui y ont été faits prisonniers par les hommes d'armes des comtes de March et de Moray. Mais il est si près de l'Espagne que ce sont les guerres civiles de ce pays qu'il cherche le plus à étudier et à éclaircir : on le voit, en effet, s'adresser successivement à messire Guillaume de Willougby, chevalier anglais de l'hôtel du duc de Lancastre, qui a combattu en Castille, en Navarre et en Portugal; à Raymond de Mont-Florentin et à Martin de Roanès, chevaliers aragonais non moins sages, non moins courageux, et même à des hommes de Pampelune, qui lui racontent la mort du roi de Navarre. Tous ces interlocuteurs lui font-ils défaut, il n'hésite pas à aller demander aux trésoriers du comte de Foix ce que coûtent les présents que leur maître fait aux chevaliers; et, s'il rentre chez lui, c'est encore pour se faire raconter par son hôte Ernauton du Pin, « gracieux et sage homme, » tantôt ses exploits à la guerre, tantôt son utile médiation en faveur des Basques (1).

N'oublions jamais quelle haute sagacité, quelle intelligence admirable des hommes et des choses se cachait sous ces dehors légers et joyeux que Froissart ne cherchait pas à dissimuler. Celui qui conte pour l'amuser se trompe; Froissart ne l'écoute que pour s'instruire en cherchant partout la vérité, et c'est au milieu des banquets et des

(1) *Chron.* III, 13, 15, 58, 61, 96, 124, 125.

fêtes qu'il éclaircit le mystère de la mort du jeune Gaston de Foix, qui faillit empoisonner son père sans le savoir et que le comte de Foix tua aussi sans le savoir : sombre épisode où l'on ignore s'il faut plaindre davantage l'innocence de l'enfant ou la douleur du père.

III. Froissart à Bordeaux. — Mariage du duc de Berry et de Jeanne de Boulogne. — Avignon. — Fêtes de Riom.

Vers les fêtes de Noël, une ambassade du roi de France arriva à Orthez. Elle se composait du comte de Sancerre, de Guichard dauphin d'Auvergne et de Robert de Chalus, et on y comptait plus de cinq cents chevaux. La mission qui lui avait été donnée était de presser le comte de Foix de se déclarer pour les Français ; mais il n'en fit rien, et se contenta de faire bon accueil aux ambassadeurs, en protestant de son désir d'aller saluer le roi de France s'il se rendait dans le Languedoc.

Froissart eût voulu accompagner le comte de Sancerre à Toulouse ; mais il se vit retenu par le comte de Foix, et tout ce qu'il put obtenir, ce fut d'aller assister avec plusieurs chevaliers béarnais à de grandes joutes qui devaient avoir lieu, au commencement du mois de janvier, sur la place Saint-André à Bordeaux. Il n'y a que vingt-quatre lieues d'Orthez à Bordeaux : c'est ce que Froissart appelle deux bonnes journées. Le duc et la duchesse de Lancastre présidèrent à ces joutes avec grand foison de dames et de damoiselles. Elles étaient de cinq Français contre

cinq Anglais, et tout s'y passa avec tant de loyauté que le duc de Lancastre se courrouça contre un Anglais qui, portant sa lance trop bas, avait tué le cheval d'un Français, et fit donner un des siens à son adversaire.

Une autre occasion allait s'offrir à Froissart pour quitter le Béarn. Le sire de Rivière et le vicomte d'Acy, qu'il nomme dans ses poésies parmi ses bienfaiteurs aussi bien que le comte de Sancerre, s'étaient rendus près de Gaston Phébus, chargés de réclamer, pour le duc de Berry, la main d'une illustre orpheline élevée alors au château d'Orthez, Jeanne de Boulogne, qui par sa mère, Aliénor de Comminges, était cousine du comte de Foix. Eux aussi n'obtinrent d'abord que de belles paroles, et cela ne hâtait pas la négociation. « Le comte de Foix, qui estoit sage et « soubtil, dit Froissart, et qui véoit l'ardent désir du duc « de Berry, traitoit vaguement et froidement, et plus en « estoit pressé, plus se refroidioit ; il tendoit à avoir une « bonne somme de florins, non qu'il mist avant qu'il « vouloit vendre la dame, mais il vouloit estre récompensé « de la garde : si en demandoit trente mille francs. » Il fallut bien se résoudre à payer cette somme à Morlaas, où la jeune dame se trouvait gardée par mille lances, de peur qu'on n'aimât mieux l'enlever que la payer si cher, et dès que tout cet or eut été déchargé du dos des sommiers, pesé et compté, la jeune dame de Boulogne et les ambassadeurs français qui l'avaient épousée par procuration s'éloignèrent « après boire » de Morlaas pour aller coucher à Tarbes.

« Et je sire Jean Froissart, ajoute notre chroniqueur, « pris adonc congé au gentil conte de Foix pour retour- « ner en France avec sa cousine, lequel me fit grand « profit à mon département et m'enjoignit amiablement « que encore je le allasse voir, laquelle chose sans faute « je eusse fait s'il fust demeuré le terme de trois ans en « vie, mais il mourut, dont je rompis mon chemin, car, « sans lui trouver au pays, je n'y avois que faire. Dieu « en ait l'âme par son commandement ! »

A Toulouse, des chars et des chariots magnifiques attendaient la jeune fiancée. Le comte de Sancerre l'escorta avec cinq cents lances jusqu'à Avignon, où elle fit son entrée le mardi 25 mai 1389, montée sur une haquenée blanche que lui avait envoyée le pape, et entourée de tous les cardinaux. Clément VII, qui était cousin germain de son père, la reçut assis sur sa chaire pontificale dans la grande salle du consistoire, et l'invita à dîner le lendemain, ainsi que tous les seigneurs qui l'accompagnaient.

Pendant ce temps Froissart s'entretenait avec un chevalier et deux écuyers écossais de l'hôtel du comte de Douglas, qu'il reconnut et qui le reconnurent également « par les « vraies enseignes qu'il leur dit de leur pays. » Il alla aussi visiter pieusement dans la chapelle de Saint-Michel le tombeau du cardinal Pierre de Luxembourg, dont de nombreux miracles attestaient la sainteté. Né et élevé au milieu des pompes du monde, il avait donné pendant sa vie tout ce qui lui appartenait aux pauvres, et voulut à sa mort être enterré au milieu d'eux. La prière avait si bien

rempli sa courte carrière qu'elle n'y avait laissé place à aucune faute.

Que ce dédain des biens de la terre et cette humilité, qui recherche l'oubli des hommes pour mieux connaître Dieu, ressemblaient peu à l'éclat ambitieux dont s'entourait le comte Robert de Genève devenu le pape Clément VII! Que de passions et d'intrigues autour de lui! Clément VII était cet ancien évêque de Cambray à qui Froissart semble avoir dû le bénéfice de Lestines. Notre chroniqueur obtint cette fois une prébende d'expectation du chapitre de Saint-Pierre de Lille, mais il fallut la payer cent florins à la cour pontificale.

Les épargnes de Froissart se trouvaient assez allégées quand, s'étant levé fort tôt pour entendre l'office divin, il oublia une petite bourse qu'il venait d'acheter pour y enfermer ses plus belles pièces d'or. Personne ne put lui en donner de nouvelles, et les quarante francs qu'elle contenait furent perdus. Heureusement le comte de Sancerre et le sire de Rivière étaient là. Chacun donna dix francs. Le dauphin d'Auvergne et le vicomte d'Acy firent de même. Les quarante francs étaient retrouvés, et nous nous consolerons d'autant mieux de cette mésaventure que nous lui devons le *Dit du Florin*.

De nouvelles fêtes attendaient Jeanne de Boulogne chez sa cousine la princesse d'Orange. Le lendemain, « on « chevaucha, on charroya toujours avant. » On traversa Valence et Vienne, on passa deux jours à Lyon. Le troisième, on se dirigea vers Tarare, pour gagner le comté

de Forez et le Bourbonnais. Le duc de Berry ne voyageait pas si vite, et sa jeune fiancée fut réduite à l'attendre pendant deux jours à Riom, où les noces furent célébrées le matin de la Pentecôte (6 juin 1389), « et durèrent les « festes et joutes quatre jours, dit Froissart, et à toutes « ces choses je fus présent (¹). »

De là une nouvelle ballade que notre chroniqueur-poéte s'empresse d'écrire :

Pour le pastourel de Berry
Et la pastoure de Boulogne.

Le pastourel de Berry qui épousait une jeune fille de douze ans en avait soixante.

Froissart était retourné avec le sire de Rivière à Paris. Il y trouva le sire de Coucy, qui lui demanda des nouvelles du pape, du comte de Foix, du duc de Berry et de son ami le dauphin d'Auvergne. Froissart se mit donc à raconter ce qu'il savait et ce qu'il avait vu, si bien que le sire de Coucy lui en sut gré. « Vous viendrez avec moi, lui dit-il. Je m'en vais en « Cambrésis en un chastel que le roy m'a donné, qu'on « appelle Crèvecœur. C'est à neuf lieues de Valen- « ciennes. » Pendant ce voyage, le sire de Coucy annonça à notre chroniqueur que l'évêque de Bayeux, le comte de Saint-Pol et Guillaume de Melun avaient été envoyés à Bou-

(¹) Pour ce voyage de Froissart, le manuscrit de Mons donne quelques détails de plus que les textes imprimés.

logne pour traiter avec les Anglais, et lui fit part de ce que le comte de Saint-Pol venait de lui écrire à ce sujet. « Ainsi chevauchant, » Froissart arrive au château de Crèvecœur; il s'y repose et *s'y rafraîchit* pendant trois jours. Il en passe quinze à Valenciennes; mais, ayant appris que Gui de Blois se trouve en Hollande, au château de Schoonhove, il ne veut pas tarder plus longtemps à aller saluer son gentil seigneur et maître. Là, il fallut recommencer mille récits qui remplirent un mois entier

CHAPITRE IX.

FROISSART CHANOINE DE LILLE.

I. — Entrée solennelle d'Isabeau de Bavière. — Paris. — Voyage de Charles VI à Avignon. — Froissart chanoine de Lille *en herbe*.

Cependant Froissart a résolu de retourner à Paris, d'abord, pour y apprendre le résultat des conférences de Lelinghen, ensuite, pour y assister à l'entrée solennelle de la reine de France. Il y arrive donc vers les fêtes de l'Assomption, et y trouve Guillaume de Melun, qu'il interroge non-seulement sur les actes des plénipotentiaires anglais, mais aussi sur ce qu'il a pu apprendre de ses anciens amis d'Écosse. Mais cette enquête ne l'empêche point de composer une ballade pour célébrer des fêtes qui surpassèrent en magnificence tout ce que l'on avait jamais vu. Ici, c'était « la cité de Troie la Grande et le

« palais d'Ilion où estoient en pennons les armes des « Troyens; » là, c'était le Pas Saladin avec le bon roi Richard, qui, avant de combattre les Sarrasins, demandait congé du roi de France Rien n'y manquait, ni les anges qui descendaient du ciel pour couronner la reine, ni les jeunes filles qui versaient l'hypocras dans des coupes d'or du haut des fontaines, ni les oiseaux qui chantaient sous les fleurs; de plus, « ménestrels estoient « là à grand foison, qui ouvroient de leurs mestiers ce que « chacun sçavoit faire. » Froissart dit que la reine, qu'il ne connut que fort jeune, « estoit une très-vaillante « dame qui Dieu doutoit et aimoit; » plus tard, d'autres historiens seront plus sévères pour cette princesse allemande, qui apportait pour dot à la France et au roi un demi-siècle de désordres domestiques et de calamités publiques.

Paris était arrivé au plus haut degré de prospérité et de splendeur, et longtemps après, lorsque déjà l'invasion étrangère, jointe à la peste et à la famine, était venue frapper la capitale du royaume de France d'une ruine presque complète, on citait l'époque du couronnement d'Isabeau de Bavière comme la plus brillante de ses fastes. Selon un récit évidemment exagéré, on avait vu alors plus de cent vingt mille personnes à cheval composer le cortége de la reine de France.

Paris réunissait pour Froissart le double attrait de la science et des plaisirs. D'une part, c'était cette célèbre université avec ses soixante mille écoliers et sa chaire où

retentissait la parole austère de Jean de Gerson ; d'autre part, c'étaient ces dames, ces damoiselles si gracieuses, si élégantes, au chef toujours paré de chapeaux de roses, parmi lesquelles on distinguait « celle que on clamoit la « plus belle et celle qu'on appeloit belle simplement : » toutes également empressées à entendre le prince d'amours, « qui tenoit avec lui musiciens qui toutes ma« nières de chançons, balades, rondeaux, virelais et « aultres dictiés amoureux savoient chanter et jouer mé« lodieusement (1). »

Froissart avait cinquante-trois ans. Il commençait à éprouver le besoin de ce repos digne et calme, *otium cum dignitate*, indispensable aux travaux sérieux, non point toute l'année, mais du moins lorsqu'il s'y sentirait réduit par les maladies, les fatigues ou la vieillesse. Gui de Blois, fort gêné dans ses finances, payait mal son chapelain, et.

(1) Gilbert de Metz. -- Un mot sur cet auteur d'une précieuse description de Paris. Gilbert de Metz ne devait pas son nom à sa ville natale, comme l'a cru M. Leroux de Lincy. Il ne faut chercher à expliquer son séjour à Paris que par les faits historiques de la domination bourguignonne. Auteur et scribe, il reçut, en 1431, soixante-trois livres pour deux volumes vendus au duc de Bourgogne, et le compte qui le cite nous fait connaître qu'il habitait Grammont, où sa famille se retrouve à une époque bien postérieure. Voyez l'excellent rapport de M Gachard sur les archives de Lille, p. 275. A la même famille appartenait probablement Jean de Metz, garde des joyaux de Jean sans Peur.

sans doute, il ne lui venait guère plus d'argent de Chimay.

Il ne demandait peut-être que ce qui lui était nécessaire « pour vivre sobrement et petitement, » comme il le dit en parlant de « la channonie de Reims, qui vaut en « résidence environ cent florins et en absence trente « francs (1). » Le canonicat de Lille, qu'on lui avait donné *en expectation* à Avignon, avait toutefois une tout autre importance que celui de Reims, car le collége de Saint-Pierre de Lille, institué au milieu du XIe siècle par Baudouin V, comte de Flandre, était l'un des plus riches que l'on connût (2). Froissart avait-il été de plus guidé par quelque raison particulière en sollicitant cette prébende? N'avait-il pas des parents dans cette ville? Il est fait mention dans une charte du 18 décembre 1295 de dame Marie Froissarde, *pourveresse* de la maison des béguines de Lille (3).

On avait promis à Froissart, avant son départ d'Avignon, qu'une année ne s'écoulerait pas sans qu'il prît possession de son canonicat de Lille. *L'expectation* devait être plus *lointaine*, selon l'expression qu'il emploie

(1) *Chron.* IV, 37.

(2) Quelques années plus tard, Jean de Montreuil devint prévôt de ce même chapitre de Saint-Pierre.

(3) Le béguinage de Lille, fondé par les comtesses Jeanne et Marguerite de Flandre, avait pris un grand développement comme l'atteste une charte du 25 juillet 1277. Gui de Dampierre l'avait affranchi de tailles et de tonlieux.

dans le *Dit du Florin*. Cette fois, ce fut le sire de Rivière, cet excellent ami de Froissart, qui nuisit sans le savoir à ses intérêts, en servant avec zèle ceux du roi. Le sire de Rivière, qui était alors l'un des confidents les plus intimes de Charles VI, l'exhortait à parcourir ses États; « car un roy en sa jeunesse devoit visiter ses terres et « cognoistre ses gens, et savoir comment ils estoient gou- « vernés; et ce lui feroit grandement honneur et profit, « et l'en aimeroient trop mieux ses sujets. »

Pourquoi Froissart n'accompagna-t-il pas, après les fêtes de Paris, soit le sire de Rivière, soit le sire de Coucy, qui tous les deux firent partie de la suite du roi (¹)? A plus d'un titre il dut le regretter. Le voyage de Charles VI n'offrit qu'une succession non interrompue de banquets et de fêtes. Le duc et la duchesse de Bourgogne avaient fait annoncer de grandes joutes à Dijon. « Pour l'amour « du roi et à sa bien venue, estoient venues à Dijon « grand foison de jeunes dames et damoiselles que le roi « véoit volontiers. Si commencèrent les festes, les danses, « les caroles et les esbattements, et s'efforçoient ces « dames et damoiselles de danser, chanter et elles réjouir

(¹) Lacurne de Sainte-Palaye a conclu d'une phrase du chapitre 8 du livre IV (*lesquelles choses je ne pus pas toutes ouïr ne savoir*) que Froissart suivit Charles VI dans son voyage; mais Froissart nous dit ailleurs qu'il ne retourna pas à Avignon et ne revit pas le comte de Foix depuis le mariage de Jeanne de Boulogne. Il est d'ailleurs assez mal instruit de la date du supplice de Bétisac.

« pour l'amour du roi, du duc de Touraine, du duc de « Bourbon et du sire de Coucy. » Froissart nomme parmi elles la dame de Vergy. Que de souvenirs s'attachaient à ce nom, et Froissart lui-même n'avait-il pas mis au même rang dans ses vers :

. . . Genèvre, Yseut, Hélaine,
Et Lucresse qui fu romaine,
Et de Vergy la chastelaine.

On descendit le Rhône en bateau depuis Lyon jusqu'à Avignon. Douze cardinaux attendaient le roi pour le conduire au palais, où le pape Clément le reçut en la chambre du consistoire, « séant en une chaire pontifi« calement en sa papalité, » mais rien ne put empêcher le roi de renouveler les fêtes de Dijon. « Le roi de France « et le duc de Touraine, qui estoient jeunes et de léger « esprit, quoiqu'ils fussent logés delez le pape et les car« dinaux, si ne se pouvoient-ils tenir (ne vouloient aussi) « que toute nuit ils ne fussent en danses, en caroles et « en esbattements avec les dames et les damoiselles « d'Avignon, et leur administroit leurs reviaulx le comte « de Genève, lequel estoit frère du pape. Si fit et donna « le roi de France moult de largesses aux dames et « damoiselles d'Avignon, tant que toutes s'en louoient »

Mais ce ne furent pas les dames seules qui eurent à s'applaudir de la venue de Charles VI : les clercs qui se trouvaient avec le roi eurent aussi leur part dans ces fêtes. Sans se préoccuper des droits déjà reconnus, des promesses déjà faites, le pape fit grâce ouverte, en l'hon-

neur du joyeux avènement de Charles VI, à tous ceux qui se trouvaient alors en cour d'Avignon, et il accorda au roi de nombreuses nominations de chanoines et, de plus, des prébendes d'expectation sur les collégiales. « Et estoit « le pape si courtois et si large que nul ne s'en alloit « esconduit, et furent toutes expectations retardées qui « au-devant avoient esté données. »

A la première page de son quatrième livre, écrite cette même année, Froissart prend encore le titre de chanoine de Lille, mais il ne tardera pas à plaisanter lui-même sur le fol espoir dont il se berçait, en se nommant chanoine de Lille *en herbe*.

II.— Voyage à Bruges et à Middelbourg.— Don Juan Pachéco. — Séjour à Valenciennes.

Froissart, retiré à Valenciennes, avait achevé son troisième livre et commencé le quatrième, qui devait, comme il l'annonçait lui-même, être le dernier (¹).

Ainsi s'accomplissait la promesse qu'il avait faite en Béarn à messire Espaing de Lyon : « Toutes vos paroles « seront mises en mémoire et en remenbrance en l'his- « toire que je poursuis, si Dieu me donne qu'à santé je

(¹) Je trouve dans le manuscrit de Froissart conservé à Mons l'incipit suivant du livre IV : « Donques en poursievant ma « matière et les histoires par moi encommenchiés, voeil bouter « oultre che quart livre, qui sera fin de mon labour et histore. »

« puisse retourner en la comté de Hainaut et en la ville « de Valenciennes, dont je suis natif. »

C'était à Valenciennes, comme nous l'avons déjà dit et comme il le répète deux fois, qu'il lui était donné « de se rafraîchir un terme. » Or comment s'y rafraîchissait-il? Était-ce en s'égarant sur ces rives de l'Escaut qui avaient vu naître ses premières illusions et ses plus tendres rêveries? Que de fois il s'était plu à en rappeler le charme :

Ce sovenir, Diex me le sault,
Car moult il me rajovenist.

Mais trente-cinq printemps étaient venus renouveler les roses et les violettes qu'autrefois il aimait à cueillir et à chanter. C'était désormais dans sa tâche de chroniqueur qu'il trouvait ses plus doux loisirs. Il se rafraîchissait en s'abandonnant au plaisir de raconter les aventures qu'il avait apprises, « car si elles mouroient, « ce seroit grand dommage. » Froissart n'était jamais oisif, et, dès qu'il avait ôté ses houseaux, « plaisance lui « prenoit à ouvrer et à poursuivre l'histoire com« mencée. » Si la prébende n'arrivait point, les chroniques se complétaient et grossissaient de jour en jour.

Cependant lorsqu'il aborda dans son récit l'année 1385, il remarqua que de nombreuses lacunes existaient dans ce qu'il avait appris à Orthez des affaires de Castille et de Portugal. Toujours soutenu par l'énergie de sa volonté

et le sentiment de sa mission, « ne ressoignant, comme « il le dit, ni la peine, ni le travail, » il quitta Valenciennes et se rendit à Bruges.

La métropole commerciale de la Flandre voyait sans cesse les représentants de toutes les nations de l'univers affluer à ses portes; c'était non-seulement l'entrepôt des denrées et des produits de l'industrie, mais aussi le change où l'on venait verser sur le comptoir des marchands lombards l'or monnayé dans divers pays.

C'était à Bruges qu'Édouard III faisait payer la pension de Jean de Hainaut, vainqueur des Écossais, et qu'il recevait de David Bruce la rançon qui le rendit à la liberté; c'est là aussi qu'en 1385 les Écossais à leur tour se feront remettre la rançon de Jean de Vienne et de ses compagnons, qu'ils avaient un moment retenus prisonniers Un autre jour, Édouard III dit à l'un des plus puissants barons de Bretagne, Hervé de Léon : « Je vous « laisserai passer pour dix mille écus, que vous enverrez « à Bruges. »

Les mêmes balances où se pesaient les succès et les revers, recevaient l'or que d'autres princes, d'autres seigneurs y déposaient pendant leur puissance, afin qu'il ne leur manquât point au jour du malheur et de l'exil. Ainsi, sous le règne de Richard II, le duc d'Irlande et le comte maréchal « font également leurs finances à prendre « aux lombards à Bruges. » D'autres fois, ce sont les ambassadeurs des princes qui se pressent à Bruges, soit qu'il s'agisse d'échanger les ratifications du traité de

Bretigny, soit que l'on convienne d'une trêve destinée à suspendre les maux d'une guerre que ce traité n'a pu éteindre. Il semble qu'aucune ville ne soit plus favorable aux négociations; car la neutralité industrielle de la Flandre est si respectée qu'il suffit qu'un vaisseau porte au grand mât la bannière au lion de sable pour qu'il navigue librement sur toutes les mers.

« Des Portugalois et Lussebonnois y a toujours grand « plenté à Bruges, dit Froissart; or, regardez comment « je fis, si c'est de bonne aventure : il me fut dit, et je « le trouvai bien voir, que, si j'y eusse visé sept ans, je « ne pouvois mieux venir à point à Bruges que je ne fis « lors. »

En effet, il apprit à Bruges qu'un conseiller du roi de Portugal, don Juan-Fernand Pachéco, était arrivé à Middelbourg, en Zélande, d'où il comptait se rendre en Prusse. Sans perdre un instant, il s'embarqua à l'Écluse (1), et un riche marchand portugais, qu'il avait rencontré à Bruges, le présenta à don Pachéco, qu'il « trouva gracieux, sage et honorable, courtois et accoin- « table. » Il avait avec lui plusieurs chevaliers et écuyers de son pays, « mais on lui faisoit honneur dessus tous, « et certainement il le valoit, car bien avait forme, « taille et encontre de vaillant et noble homme, » et

(1) Froissart, comblé des bienfaits de la maison de Châtillon, put voir à l'Écluse un marin flamand qui, « par voye trop longue « à démener, » réussit à délivrer Hugues de Châtillon, prisonnier dans le Northumberland, et à le ramener en Flandre.

Froissart ajoute : « Il contoit si doucement, si arréement « et tant volentiers que je prenois grand plaisance à « l'ouïr et à l'escripre. » Six jours se passèrent, et, quand le vent fut devenu plus favorable, Froissart l'accompagna, pour prendre congé de lui, jusque dans sa caraque, qui était « grande et forte assez pour aller par « mer par tout le monde. » Mais il n'oublia point ce qu'il lui devait. Quand il le cite dans ses chroniques, il dit de lui : « Je vous l'ai nommé et encore vous le nom- « merai. » En effet, tantôt il observe qu'il n'y avait pas en Portugal de plus gentil chevalier, tantôt il rappelle que nul plus que lui ne contait « amiablement et doucement. »

Froissart, en retournant de Middelbourg à Bruges, eût pu saluer dans cette ville un autre témoin ou plutôt une illustre victime des révolutions du Portugal. C'était l'infant don Denis, fils du roi Pierre Ier et d'Inès de Castro, qui prétendait être le légitime héritier de la couronne de Portugal. Son tombeau devait porter son titre de roi, de même que le diadème ne fut déposé que sur le cercueil de sa mère, mais tant qu'il vécut, la fortune fut inexorable pour lui. Emprisonné en Castille, puis, réussissant à s'évader et repris sur mer par des marins d'Ostende, qui le vendirent au duc de Bourgogne, il avait à grand'peine obtenu d'être transféré du château de Biervliet à Bruges, où il espérait trouver quelque secours (1) près des marchands portugais.

(1) « Sustentamentum. » C'est l'expression dont il se sert lui-

Inès de Castro était réservée aux vers de Camoëns. Froissart, qui mentionne en une ligne l'abbaye d'Alcobaça où elle fut ensevelie, et qui n'en consacre que trois à son fils, hésite entre les prétentions du roi de Castille qu'appuyait la noblesse, et celles du grand maître d'Avis que soutenaient les communes.

Cette année 1390 et l'année qui la suivit furent fécondes, car nous leur devons une grande partie des chroniques de Froissart, mais les données biographiques nous font défaut pour cette période. Valenciennes, qui honore si vivement la mémoire de Froissart, ignore sous quel toit vécut le plus illustre de ses enfants, et ses archives n'ont pas mieux conservé la trace de son séjour.

Cependant on montre à Valenciennes, au coin de la rue de Notre-Dame, c'est-à-dire dans le quartier que devait habiter un chanoine, une petite maison qui remonte au moins au XIV[e] siècle, aujourd'hui abandonnée et couverte de mousse, mais encore entourée de respect, quoiqu'on ne sache plus d'où naît ce respect, ni à qui elle appartenait jadis ; c'est bien là la demeure à la fois élégante et modeste que put se choisir Froissart assez près de l'église des Cordeliers, nécropole des gloires confiées à sa garde.

Là étaient ensevelis les comtes de Hainaut, et, à leurs

même dans une lettre adressée au duc de Bourgogne. (LEGLAY, *An. Hist.* p. 253. Cf. *Chron.* III, 54.)

côtés, les princes et les chevaliers de leur cour les plus célèbres par leur courage et leur amour des lettres. Là reposaient, l'un près de l'autre, Baudouin d'Avesnes et Jean de Beaumont; c'était là aussi qu'un écu d'or à trois chevrons timbré d'un panache de sable, appendu dans la chapelle de Saint-Joseph, indiquait la sépulture de ce chevalier aimable et brave entre tous, qui avait nom Gauthier de Mauny. Une seule tombe était vide, c'était celle que Gui de Blois s'était fait construire d'un marbre précieux couvert de brillants ornements dans une chapelle où l'autel était d'argent : vanités dont le néant se faisait plus profondément sentir dans cet hommage que la vie rendait à la mort.

Froissart retrouvait autour de lui, dans sa patrie, plus d'un ami dévoué, et, parmi les bourgeois, il en était plusieurs qui eux aussi avaient à raconter de rudes emprises d'armes : témoin ce Pierre Breton, qui un jour enfonça son glaive entre les épaules du sire d'Hangest et le poursuivit jusqu'au château de Plancy, où le chevalier s'élança à grand'peine dans le fossé par-dessus la tête de son cheval.

En relisant avec soin les narrations de Froissart, on y découvre plus d'une page qui ne s'explique que par sa résidence à Valenciennes. Voyez notamment la part qu'il accorde, dans l'aplanissement du différend de Charles VI et de Guillaume d'Ostrevant, à deux bourgeois de Valenciennes, Jacques Barret et Jean Seuwart. Ils siégent dans le conseil du jeune prince, ils vont en Hollande exposer

ses perplexités au comte de Hainaut, ils sont envoyés en ambassade vers le duc de Bourgogne et vers le roi de France : et quel est le seigneur qui à Paris seconde leurs tentatives? Le sire de Rivière. Froissart ne lui avait-il pas recommandé ces deux bourgeois, qu'il appelle « les sages hommes [1]? »

Dans sa chronique de Flandre, Froissart nomme Pierron et Hanin Rasoir. Il cite ailleurs Jean de Neufville [2] et Jean Bernier, qui possédait la maison de Main aux portes de Valenciennes. Sur cette maison de Main, dont il fut injustement dépouillé, sur les persécutions dont il fut l'objet, on peut consulter un récit fort dramatique de la chronique de Valenciennes, où interviennent les princes les plus puissants du temps. Jean Bernier fut protégé par sa marraine contre son ennemi, qui se réconcilia enfin avec lui en mettant sa main dans la sienne et en lui envoyant un bœuf de Savoie et un pourceau de Mayence. La marraine était l'abbesse de Fontenelle, Jeanne, sœur de Philippe de Valois; le per-

(1) *Chron.* IV, 16.

(2) *Chron.* I, 1, 111. Je ne sais s'il s'agit ici de Jean de Neuville qui devint plus tard écuyer et échanson de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. En 1416, Jean, dauphin de France et époux de l'héritière du Hainaut, a pour trésorier Jean Rasoir. Guillaume Rasoir fut abbé de Crespin vers 1435. Un demi-siècle plus tard, nous retrouvons un Jean Rasoir, doyen de la collégiale de la Salle-le-Comte, à Valenciennes.

sonnage qui se réconcilie est monseigneur le comte de Hainaut [1].

III. — Vieillesse de Gui de Blois. — Ses fureurs. — Sa prodigalité. — Vente du comté de Blois.

Rien n'est plus triste que le tableau que Froissart trace de la vieillesse de Gui de Blois : « Par bien boire et fort « manger douces et délectables viandes, il estoit malement « fort engraissé. Il ne pouvoit mais chevaucher, mais « charier se faisoit, quand il vouloit aller d'un lieu à un « autre, au déduit des chiens et des oiseaux. » L'intelligence s'était ressentie de cet affaiblissement physique. Le gentil seigneur était bien changé, car parfois il s'abandonnait à des accès de colère si violents que pendant les fêtes du carnaval de l'année 1389 il tua de sa main le sire d'Agimont, qui avait été l'un des chefs de l'armée brabançonne à la bataille de Bastweiler [2].

Le malheur vint aigrir davantage cette nature vive et ardente, qui ne trouvait plus d'arène où elle pût s'épancher depuis que celle des combats s'était fermée. Le fils unique du comte de Blois avait voyagé du Blaisois en Hainaut par un temps très-chaud. « Il estoit tendre, mol

[1] *Chronique de Valenciennes*, publiée par M Buchon, p. 632. Un fils de Jean Bernier était en 1365 garde de la prévôté de Paris.

[2] Charte du 15 février 1389 (v. st.) (Archives de Mons.)

« et jeune. » La fièvre le prit, et il rendit le dernier soupir à Beaumont le 15 juillet 1391.

En même temps que le courage de Gui de Blois dégénérait en des fureurs qu'on ne pouvait calmer assez tôt, sa générosité s'était transformée en une prodigalité sans bornes. « Point ne lui besoignoit, dit Froissart, à vendre « son héritage. »

Gui de Blois se laissait conduire par un de ces ministres trop complaisants des vices des grands, qui les flattent pour mieux les égarer. C'était le fils d'un tisserand de Malines et il se nommait Sohier. A mesure que son maître s'appauvrissait, il se hâtait davantage de profiter de sa générosité, et il fit si bien qu'un jour que Gui se trouvait seul à Château-Renaud, il lui persuada de vendre pour deux cent mille francs le comté de Blois au frère du roi de France, qui désirait fort le réunir à son duché de Touraine. Froissart accuse Sohier de n'avoir eu ni sens, ni prudence; il lui reproche surtout son ignorance : « Il « n'avoit là nully de son conseil fors Sohier, qui oncques « ne fut à l'école, ni ne connut lettres (¹). »

(¹) *Chron.* IV, 60. J'aime à croire que ce Sohier n'est pas le « Sohelet mon doulc ami, » nommé dans une ballade composée vers 1392. Froissart appelle les négociations qui eurent pour résultat la vente du comté de Blois *des marchandises;* mais ceci ne peut fortifier l'interprétation que Lacurne de Sainte-Palaye a donnée à un vers que nous avons déjà cité, car, peu de lignes plus loin, Sohier est accusé « d'avoir fait ce povre marché. » L'or qui servit à payer le comté de Blois venait de Milan. Galéas

Malgré la vente de son comté, les dettes de Gui de Blois s'accrurent si rapidement que, lorsqu'il expira à Avesnes, on vit sa femme, Marie de Namur, refuser de les payer et déposer les clefs sur le cercueil, comme les comtesses de Hainaut et de Flandre le firent aussi après la mort d'Aubert de Bavière et du duc de Bourgogne Philippe le Hardi. Ses obsèques eurent lieu sans pompe, et l'on oublia même de l'inhumer dans le magnifique tombeau qu'il avait fait élever dans l'église des Cordeliers. « Ce fut mon seigneur et « mon maistre, écrit Froissart, et un seigneur honorable « et de grande recommandation, mais il créoit légèrement « ceux qui nul bien ni honneur ne lui vouloient (¹). »

Du moins, comme le remarque Froissart, tout ce que Gui de Blois donna du sien ne fut point absorbé par de stériles dépenses sans honneur et sans fruit (²).

Visconti, pour marier sa fille au frère du roi de France, lui avait donné une dot énorme, un million de francs, produit des exactions sous lesquelles gémissait l'Italie.

(¹) *Chron.* IV, 60. Le testament de Gui de Blois est du 17 octobre 1397. Il y cite son confesseur, Étienne Jourdain, et son exécuteur testamentaire, Renaud de Sens, bailli de Blois. Parmi les legs fort nombreux qui y figurent, j'en remarque un de cent cinquante francs à l'église collégiale de Chimay, un autre de cent francs à l'église paroissiale de Chimay, un troisième de cinquante francs à l'église paroissiale de Beaumont. (Archives du royaume, à Bruxelles.)

(²) « Beau cousin, lui disait Charles VI, je vois bien que vous « estes un seigneur garni d'honneur et de largesse, et avez eu du « temps passé plusieurs frais et coustages. » *Chron.* IV, 25.

La chronique qu'il fit faire « moult lui cousta de ses de-« niers » Mais cette chronique, à la composition de laquelle il présida pendant vingt années, a fait plus pour sa mémoire que le plus somptueux cénotaphe.

En Gui de Blois finissait la branche aînée des comtes de Blois, de la maison de Châtillon; en lui aussi s'éteignait la postérité de Jean de Beaumont : souvenirs aussi grands dans l'histoire que chers aux lettres.

CHAPITRE X.

RELATIONS DE FROISSART AVEC LES SEIGNEURS.

I. Chevaliers du Hainaut. — Jean de Werchin. — Eustache d'Aubrecicourt. — Wulfart de Ghistelles. — Gauthier de Mauny.

Après avoir montré Froissart errant de cour en cour, de château en château, il faut s'arrêter un instant pour rechercher quelles furent les relations sérieuses et durables qu'il y forma. Sa vie vagabonde lui fit trouver beaucoup d'amis, mais elle n'entraîna ni infidélité dans ses affections, ni inconstance dans ses goûts.

Il était bien jeune encore quand, dans un de ses premiers poëmes, Cognoissance lui adressait ce discours :

Pour ce qu'en maints lieux iras
Où pas cognoistre ne pourras
Tost chascun pour le pou véir,
Je te diray que tu feras,
Quant les conditions sauras

D'aucun qui fera à hayr :
Pense de tel homme fuyr,
Où tu ne peus à bien venir ;
Saigement t'en eslongeras,
Tant ait seigneurie à tenir,
Ne tant te saiche dons offrir :
Fuy-le, ou jamais honneur n'aras.
Mais se tu pues accointier
D'escuier ou de chevalier
Qui soit bien conditionné,
Qui point n'entende à convoitier
Par flatter, ne par mensongier,
Tel cueur s'est à honneur donné
Et à vertus habandonné.
Eslis-le sur tout homme né
Et t'en accointe entre un millier.

« Je veux bien, écrira-t-il plus tard dans ses chroni-
« ques, que ceux qui viendront après moy sachent que,
« pour enquerre justement de tout, en mon temps congnus
« moult de vaillans hommes, tant de France comme
« d'Engleterre, d'Escosse, de Castille et de Portingal et
« autres terres, par lesquels je m'informai, et volentiers. »

Froissart recherchait les hommes les plus intrépides et les plus sages, pour mieux connaître soit les aventures des batailles où se révèle inopinément la fortune de la guerre, soit la marche secrète et lente des négociations qui rétablissent la paix ; mais ceux-ci ne recherchaient peut-être pas moins le chroniqueur qui devait transmettre à la postérité tout ce qui honorait ou leur prudence ou leur cou-

rage. Une si grande autorité est attachée à la mission qu'il remplit que Henri Chrystead s'adresse à lui en ces termes : « Je vous le dirai afin que vous le mettiez en « mémoire perpétuelle, » et l'on voit à la naissance du fils du prince de Galles le sénéchal d'Aquitaine se hâter de l'aborder à peu près avec les mêmes paroles : « Frois-« sart, escripsez et mettez en mémoire que madame la « princesse est accouchée d'un beau fils qui est venu au « monde au jour des Rois. Si est fils de roi et sera roi. » Cet enfant, qui doit être roi, mais qui ne mourra pas sur le trône, c'est Richard II.

Froissart avait pu, dans sa jeunesse, voir Jean de Beaumont et écouter les récits de ses compagnons d'armes, c'est-à-dire ceux de Jean le Bel, à la fois chevalier, chanoine et chroniqueur. Plus tard il avait dû à Gui de Blois, devenu le seigneur de Beaumont, une partie des relations qui formèrent sa chronique, et en terminant son troisième livre, il disait encore : « S'il plaist à mon très-« cher et honoré seigneur, monseigneur le comte Guy de « Blois, le me dire, pour l'amour de lui, je y enten-« drai. »

Le Hainaut, patrie de Froissart, occupa toujours la première place dans les sources auxquelles il puisa, aussi bien que dans les récits où il les mit en œuvre.

Avec quel empressement, dès qu'il se retrouvait à Valenciennes, à Beaumont ou à Lestines, n'interrogeait-il pas les braves chevaliers des marches de la Meuse et de l'Escaut !

En Haynau m'en revenrai,
Et des segnours compte y tenrai
Que j'y ai véus et servis,
Qui ne m'y voient pas envis.

Il ne laisse jamais passer une occasion de raconter leurs exploits et de louer leur valeur, en ajoutant à leur nom celui du pays où ils sont nés [1]. Dès la première page de son livre, il place le nom de Franke de Halle à côté de celui de Chandos. Tantôt il nous montre Alard de Donstienne détruisant aux bords de la Loire la bande de Robert Briquet, tantôt ce sont les sires d'Antoing, de Ligne, d'Havré, qui dressent leurs tentes sur les rivages de l'Afrique. Ailleurs c'est Thierry de Soumain qui saisit et écarte les lances que les assiégés de Ville-Lopez dirigent contre lui ; moins heureux au siége de Ribedave, il y a le bras percé d'un vireton, mais il mérite à sa mort les larmes du duc de Lancastre, « comme escuyer d'honneur « et de vaillance. »

Les chevaliers et les écuyers du Hainaut prirent part à tous les combats et se mêlèrent à toutes les guerres. « Or « pensez adonc, dit Froissart, si lorsque les gentilshommes

(1) Ce sentiment patriotique se révèle ou se laisse deviner partout. Le comte de Nevers, ayant relâché à Clarence, port du golfe de Patras, y rencontra Bridoul de la Porte, qui revenait de Jérusalem. « Si lui firent tous bonne chère, pourtant qu'ils « le virent homme de bien et natif de Hainaut » *Chron* IV, 59. Une charte du 19 mai 1412 cite Jean, dit Bridoul, de la Porte, bailli des terres de l'évêque de Liége au pays de Hainaut.

« se appareilloient, les dames et les damoiselles estoient « joyeuses. Il faut vous dire : non [1]. » L'accueil qu'ils recevaient au retour des batailles, couverts de cicatrices et de trophées, n'en était que plus tendre et plus joyeux. Mais les joutes ont aussi leur éclat et leur gloire, soit que le sire de Donstienne y brille sous les yeux de la jeune duchesse de Bourgogne, soit que Jean d'Aubrecicourt y reçoive le prix de la main de la reine de Portugal [2].

Froissart, dans ses poésies, cite tour à tour :

. . . Le sénescal, Diex li vaille!
Car c'est un seignour de grant vaille
Et qui m'a donné volentiers;
Car ensi com uns siens rentiers,
Où qu'il me trouvast, ne quel part,
J'avoie sus le sien ma part;
Et le seigneur de Moriaumés
De qui je sui assés amés.
Encor en y a qui vendront
Et qui mi mestre devendront,
Car il sont jone et à venir;
Se m'en pora bien souvenir
Quant je ferai un au'tre livre.
Mès tous ceulx qu'à présent vous livre

[1] *Chron.* IV, 50.

[2] Jean d'Aubrecicourt se signala aussi dans la fameuse joute de Saint-Engelbert, et, comme ses relations avec Froissart sont connnues, nous lui attribuons les détails si complets que nous trouvons dans les *Chroniques* sur tout ce qui s'y passa.

M'ont largement donné et fait;
Si les recommende et de fait,
Ensi qu'on doit, et sans fourfaire,
Ses mestres et ses seignours faire.

Le sénéchal de Hainaut, Jean de Werchin, son fils Jacques, sire de Walincourt, Jean de Moriaumez, sire de Bailleul et de Fontaines, Nicolas de Houdeng, sire d'Espinoy, Jean de Barbançon, sire de Donstienne, Bridoul de Montigny étaient les amis les plus intimes de Gui de Blois.

Tous ces noms se retrouvent dans les chroniques de Froissart, mais ce n'est pas sans raison qu'il place au premier rang celui du sire de Werchin, « qui moult es« toit vaillant homme et moult renommé en armes. » Quatre générations de sénéchaux de Hainaut de cette famille prirent part aux guerres de son temps. En 1340, c'est Gérard de Werchin qui entreprend « une grand « appertise d'armes, laquelle doit bien estre tenue en « grand prouesse. » En 1358, c'est son fils Jean qui assiége Saint-Valéry. En 1380, c'est son petit-fils qui combat aux barrières de Gand ; en 1402, c'est son arrière-petit-fils, qui, se rendant en pèlerinage en Galice, défie tous les chevaliers de France et d'Espagne, en l'honneur de saint Georges et de sa dame.

Lorsque les chevaliers du Hainaut, aussi bien que ceux de France et d'Angleterre, faisaient des présents à Froissart, était-ce tout simplement une aumône comme celle qu'on accordait à ces mendiants plus ou moins lettrés

qu'on nommait souvent hérauts et quelquefois aussi ménestrels? Non, c'était plutôt un encouragement à ses travaux historiques, c'était la sympathique adhésion des chevaliers au noble exemple donné par les princes. N'étaient-ils pas tenus de contribuer aussi à l'accomplissement de cette grande tâche qui intéressait les chevaliers non moins que les princes eux-mêmes? Froissart a soin de nous dire qu'il poursuivit ses enquêtes non seulement « aux coustages » de la reine d'Angleterre, mais aussi « aux coustages des hauts seigneurs. »

Si ces *hauts seigneurs* mettaient tant de prix à ce que le chroniqueur poursuivît ses enquêtes dans la plus grande partie de la chrétienté, avec quel zèle ne devaient-ils pas l'instruire aussi de ce qu'ils avaient fait ou de ce qu'ils avaient vu! Rien n'était plus précieux que ces témoignages, et nous en chercherons les traces en nommant tour à tour les plus illustres amis de Froissart.

Parmi les chevaliers du Hainaut à qui Froissart dut le plus, nous citerons les sires d'Aubrecicourt, de Ghistelles, de Mauny.

Eustache d'Aubrecicourt avait reçu dans son hôtel de Valenciennes la reine d'Angleterre fugitive, et, après avoir aidé Jean de Beaumont à placer Édouard III sur le trône d'Angleterre, il ne l'avait pas imité en renonçant à son service pour soutenir la cause de Philippe de Valois. « Le plus grand et renommé capitaine, qui souvent che-« vauchoit et faisoit de grands appertises d'armes, c'estoit, « dit Froissart, messire Eustache d'Aubrecicourt. » Le

premier, il pénètre à Carcassone; à Poitiers, il engage la bataille. Il se signale dans les guerres de Bretagne et d'Espagne : Édouard III lui donne l'ordre de la Jarretière.

Au milieu des combats. Eustache d'Aubrecicourt rêvait à sa dame, noble princesse qui, entendant sans cesse célébrer ses exploits, s'était prise à l'aimer. C'était Isabelle de Juliers. nièce de la reine d'Angleterre. « Cette dame, « dit Froissart, avoit en amour monseigneur Eustache « pour les grandes bacheleries et appertises d'armes dont « elle oyoit tous les jours recorder, et elle lui envoya « haquenées et coursiers, et lettres amoureuses et grandes « signifiances d'amour, par quoi ledit chevalier en estoit « plus hardi et plus courageux. » Lorsqu'il fut pris en Champagne, il paya rançon non-seulement pour lui, mais aussi pour le coursier et la haquenée blanche qu'il avait reçus de sa dame. Isabelle de Juliers était jeune, Eustache d'Aubrecicourt ne l'était plus. Ses années comptaient pour la gloire et non pas pour l'amour.

Wolfart de Ghistelles, issu d'une illustre maison de Flandre, possédait le domaine de Raismes, près de Valenciennes. Ami de Jean de Beaumont comme Eustache d'Aubrecicourt, il avait pris la même part à l'expédition d'Angleterre. Si Eustache d'Aubrecicourt raconta à Froissart la bataille de Poitiers, Wolfart de Ghistelles put lui dépeindre la mêlée de Crécy.

Mais, de tous les chevaliers, celui que Froissart nomme le plus volontiers est Gauthier de Mauny, « ce vaillant et

« gentil chevalier, » intrépide et aventureux entre tous ceux de son temps.

Des dons monseigneur de Mauni
Me lo, ne pas les reni.

Gauthier de Mauny était issu des anciens comtes de Hainaut, et, tandis que les princes de la maison d'Avesnes avaient adopté pour insignes le lion de Flandre, il conservait l'écu d'or à trois chevrons de sable, qui remontait, selon le cordelier Jacques de Guise, à Brunehaut, roi des Belges. Son père, qu'on appelait le Borgne de Mauny, avait tué un chevalier gascon dans un tournoi près de Cambray, et il avait lui-même été mis à mort par trahison au moment où il venait de s'imposer un pèlerinage à Saint-Jacques : il était réservé à son fils de retrouver ses restes cachés sous une dalle de marbre à la Réole et de les faire transporter à Valenciennes, où on lui fit plus tard cette épitaphe : « Ci gist noble chevalier, messire « Jean, dit le Borgne de Maugny, père à monsieur Watier « de Maugny qui fit merveilles en armes aux guerres des « Anglois contre les François. »

En 1327, le preux chevalier n'était encore qu'un jeune damoisel qui servait et taillait devant la reine, mais bientôt il saisit une lance et une épée, et, sans songer à énumérer ses exploits, on peut bien dire avec Froissart « que son livre est moult renluminé de ses prouesses. »

Ce fut précisément « pour les grandes prouesses dont « il estoit renommé » que le roi Philippe de Valois vou-

lut le faire périr, au mépris des règles les plus sacrées de l'honneur chevaleresque. Gauthier de Mauny traversait la France, protégé par un sauf-conduit du duc de Normandie ; il avait avec lui vingt des siens et ne cachait pas son nom, quand on l'arrêta à Orléans. Philippe de Valois le tenait « pour son trop grand ennemi. » Mais le duc de Normandie, qui avait scellé le sauf-conduit, accourut au palais et déclara que, si l'engagement qu'il avait pris n'était pas respecté, il serait le premier à exhorter tous ses amis à ne plus prendre part à une guerre déloyale : ce fut sans doute alors, plutôt qu'en 1364, qu'il prononça ce mot célèbre : que si la bonne foi était bannie de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur des rois. Philippe, ébranlé par cette noble résistance, se fit amener Gauthier de Mauny à l'hôtel de Nesle, et le brave chevalier, comblé de ses présents, arriva assez tôt au siége de Calais pour être le témoin d'un autre exemple des malheurs qu'entraîneraient chez les princes leurs passions violentes, si un fils indigné, si une reine éplorée ne parvenaient à les calmer.

Le sire de Mauny n'était pas seulement renommé par son courage : Froissart nous apprend qu'il était aussi « sagement emparlé et enlangagé. »

II. Chevaliers anglais. — Le comte de Pembroke. — Le comte d'Hereford. — Édouard le Despenser. — Barthélemy de Burghersh. — Richard Stury.

Une fille de Gauthier de Mauny, qui rendit aux arts,

par la fondation du musée de Cambridge, ce que les lettres avaient fait pour immortaliser son père, épousa Jean de Hastings, comte de Pembroke. Celui-ci, à l'exemple de Gauthier de Mauny, partagea avec le comte d'Hereford l'honneur de protéger Froissart. Mais il paraît avoir dû encore plus à messire Édouard le Despenser, « qui fut, « dit-il dans ses chroniques, moult plaint et moult regretté « de ses amis, car ce fut un gentil cœur et vaillant che- « valier, fresque et gentil, large et courtois, et grand capi- « taine de gens d'armes. »

Le grant seigneur Espensier,
Qui de larghèce est despensier,
Que t'a-t-il fait? — Quoi, dis-je? assés,
Car il ne fu oncques lassés
De moi donner, quel part qu'il fust.
Ce n'estoient cailliel, ne fust,
Mès chevaus et florins sans compte;
Entre mes mestres je le compte
Pour seigneur, et c'en est li uns.

Les Despenser, qui, de même que les Stuarts, devaient leur nom à la charge qu'ils remplissaient à la cour (elle consistait à chercher dans les celliers le vin renfermé dans des peaux de cerf et à remplir la coupe du roi), étaient issus des seigneurs de Gommiecourt, chevaliers d'Artois. Élevés trop haut dans la faveur d'Édouard II, ils avaient expié les excès de leur puissance dans d'affreux supplices; mais ces discordes étaient oubliées, et les nobles aïeux de la maison de Spencer avaient repris à la

cour d'Édouard III la position qui leur était légitimement acquise.

Si le comte de Pembroke raconta à Froissart l'expédition d'Édouard III à Buironfosse, si le comte d'Hereford lui parla du combat de Torbay, Édouard le Despenser put lui donner des détails intéressants sur les guerres des Français et des Anglais en Aquitaine.

Nous serait-il permis d'oublier Barthélemy de Burghersh et Richard Stury ?

Barthélemy de Burghersh est déjà vieux quand Froissart le rencontre en 1361. Que de choses n'a-t-il pas vues? En 1327, il reçoit à Douvres la jeune reine d'Angleterre. En 1337, le pape le dégage du vœu qu'il a fait de ne plus porter les armes avant d'avoir accompli un pèlerinage au saint sépulcre, et il partage avec Gauthier de Mauny le commandement de la flotte anglaise; mais c'est surtout par son habileté et sa prudence qu'il occupe un rang élevé entre les conseillers d'Édouard III. En 1334, en 1338, en 1341, il traite avec les ambassadeurs de Philippe de Valois, en 1347 il négocie à Dunkerque le mariage d'Isabelle d'Angleterre avec le comte de Flandre, et la même année il est cité comme l'un des gardiens de la trêve entre la France et l'Angleterre. Il traite de la paix en 1348 avec la Flandre, et, en 1349, avec le roi de France. En 1350, il se rend à Rome, où il a déjà été envoyé sept ans auparavant. On trouve encore son nom en 1354, parmi ceux des négociateurs, en 1356 et en 1359 parmi ceux des chevaliers qui combattent à Poitiers ou qui guerroient en

Champagne. Les chartes lui donnent le titre de maréchal d'Angleterre, de chambellan du roi, de connétable de Douvres et de gardien des *Cinque Ports*. Froissart le nomme : « un bon chevalier et grand baron d'Engleterre. »

Richard Stury, bien plus jeune que Barthélemy de Burghersh, rencontre aussi Froissart aux fêtes de Berkhamstead ; là où s'arrête la carrière de l'un commence celle de l'autre, toutes deux pleines de faits et d'enseignements. En 1360, Édouard III arme Richard Stury chevalier aux portes de Paris ; en 1363, il accompagne le roi de Chypre de Douvres à Londres ; en 1369, on le rencontre dans l'expédition du duc de Lancastre. En 1370, il est envoyé vers le roi de Navarre et est l'un des témoins cités dans la charte où le roi d'Angleterre confirme les priviléges de l'Aquitaine. A peine est-il revenu d'un voyage à Bruxelles où il rencontre Froissart, qu'il se signale le 1er juillet 1371 au combat naval de Torbay. En 1373, il se trouve à Londres quand la sœur de Chandos restitue les domaines de Geoffroi d'Harcourt. En 1376 et en 1381, il est l'un des ambassadeurs chargés de traiter avec le roi de France. En 1385, Richard II lui confie la garde de sa mère. En 1387, secondé par la reine, il est l'un « des sages chevaliers de « la chambre du roi » qui font entendre des conseils trop promptement oubliés. En 1390, nouvelle ambassade en France ; en 1394, autre ambassade en Écosse.

Ainsi, les récits de ces deux chevaliers remplissaient près de trois quarts de siècle, de 1327 à 1394, c'est-à-dire à peu près tout le cadre de la chronique de Froissart ; et

telle était la confiance qu'ils plaçaient en lui, qu'il n'était rien qu'ils lui cachassent.

III. Chevaliers français — Enguerrand de Coucy. — Le dauphin d'Auvergne. — Le duc de Bourbon. — Guillaume de Melun. — Le sire de Rivière.

La France offrait à Froissart des amis non moins dévoués, des protecteurs non moins généreux, et Froissart, aussitôt après avoir dit que messire Édouard le Despenser est l'un de ceux qu'il compte comme seigneur parmi ses maîtres, ajoute :

> L'autre si m'est moult communs,
> C'est le bon seigneur de Couci
> Qui m'a souvent le poing fouci
> De beaux florins à rouge escaille.

Enguerrand de Coucy était par son aïeule issu de la maison de Châtillon, à laquelle appartenait Gui de Blois. Froissart le vit dans sa jeunesse chanter et danser aux fêtes d'Eltham. Il le connut puissant et riche à Londres, quand il reçut d'Édouard III la main de sa fille avec une dot considérable ; il le rencontra peut-être en Italie, proclamant fièrement sa neutralité dans les guerres de la France et de l'Angleterre, car il suffisait, disait-on, que quelqu'un s'écriât : Je suis à monseigneur de Coucy, pour qu'il n'eût rien à craindre. Mais le sire de Coucy se lasse bientôt de cette oisiveté : il va guerroyer contre les répu-

bliques de Pise et de Florence, et enrôle les Grandes Compagnies pour conquérir le duché d'Autriche. Charles VI lui offre l'épée de connétable et lui confie le soin d'apaiser les troubles de Paris.

Enguerrand de Coucy donnait l'hospitalité à Froissart dans son château de Crèvecœur, et lui racontait tout ce qu'il avait appris de son cousin, le comte de Saint-Pol, sur les négociations des rois de France et d'Angleterre. D'autres fois, il l'accueillait dans sa terre de Mortagne, « bel héritage » entre Tournay et Valenciennes, que Charles V lui donna peu de temps avant sa mort, ou bien il le conduisait dans sa terre de Coucy où tout rappelait la devise du maître : Coucy à la merveille!

Qui veult terre de grant déduit savoir
Et ou droit cuer du roiaume de France,
Et forteresse de merveilleux povoir,
Haultes forests, et estancs de plaisance,
Aires d'oiseaulx, parcs de belle ordenance,
    Ou pays de Vermandoys,
Devers Coucy acheminer te dois :
Lors des terres verras la nompareille ;
Pour ce est son cry : Coucy à la merveille (1)!

Froissart a soin de nous nommer aussi :

Béraut, le comte dauphin
D'Auvergne, qui tant par est fins,
Amoreus et chevalereus ;
Il n'est feleneus ne ireus,

(1) Poésies d'Eustache Deschamps, éd. de M. Tarbé.

Mès enclins à tous bons usages,
Secrès, discrès, loyaus et sages,
Acointables à toutes gens,
En ses maintiens friches et gens;
Et son fil le duc de Bourbon,
Loys, ai-je trouvé moult bon :
Pluisours dons m'ont donné li doi.

Le dauphin d'Auvergne, « ce gentil seigneur, » comme Froissart l'appelle dans ses chroniques, de même que ses autres bienfaiteurs, avait épousé une arrière-petite-fille de Jean II, comte de Hainaut, et de Philippe de Luxembourg. Il avait pour gendre, comme vient de le dire Froissart, le duc de Bourbon, que notre chroniqueur connut à Londres lorsqu'il y fut l'un des otages du roi de France. Jean d'Orronville nous assure que Philippe de Hainaut l'aimait beaucoup, parce qu'il possédait toutes les qualités requises chez un chevalier. « La roine d'Engle-« terre qui lors vivoit, dit-il, estoit sa parente, à cause de « la mère au duc estant du lignage de Haynault, et bien « regardoit aussi qu'il fut un chevalier fort amoureux, « premièrement envers Dieu, après envers toutes dames « et damoiselles, tant que par le royaulme d'Engleterre « les chevaliers et escuyers l'appeloient le roi d'hon-« neur. » Le duc de Bourbon avait obtenu, « par sa « joyeuse parole et son bel vivre, grâce d'aller et venir « par toutes festes et esbanoys » et néanmoins, il vit sa captivité se prolonger pendant sept ans, se contentant d'écrire sur sa ceinture un mot, un joyeux mot, comme

il le disait lui-même : ESPÉRANCE ! Et quand enfin il fut redevenu libre, il alla avec ses amis attaquer les infidèles en Afrique, aux lieux mêmes où était mort son aïeul saint-Louis.

Le fils aîné du duc de Bourbon épousa Marie de Berry, veuve de Louis de Dunois, fils unique du comte de Blois. Froissart avait assisté à son premier mariage. Si le jeune comte de Blois qui devait être « son seigneur » eût vécu, Marie de Berry eût été « sa dame. » Il n'eût pu en trouver une qui fût plus généreuse, ou plus digne d'encourager ses travaux, car Christine de Pisan la cite comme sa plus noble protectrice, et Eustache Deschamps l'a chantée aussi dans quelques vers écrits au déclin de sa vie :

Beau fait aler au chastel de Clermont ;
Car belle y a et douce compaignie,
Qui en dançant et chantant s'esbanye.
Les dames là très-bonne chère font
Aux estrangiers. Si convien que je dye :
Beau fait aler au chastel de Clermont.
Il ne en y a qui les autres semont
En toute honeur et en pyeuse vie;
C'est paradis, et pour ce à tous escrie :
Beau fait aler au chastel de Clermont ;
Car belle y a et douce compaignie.

Il faut enfin citer parmi les amis de Froissart, Guillaume de Melun, qui lui apprenait ce qui se passait au conseil du roi de France, et ce noble sire de Rivière, qui avait reçu le

dernier soupir de Charles V et que les larmes de la duchesse de Berry sauvèrent seules d'un inique supplice aux plus mauvais jours de la royauté de Charles VI (¹).

Certes, le chroniqueur qui eut des protecteurs si illustres put jouir lui-même de l'éclat de sa gloire, mais ce qui ne l'honore pas moins aux yeux de la postérité, ce sont les liens étroits qui ont existé entre lui et les hommes les plus sages de son temps. Rien ne démontre davantage son impartialité et toute l'autorité de ses récits que de le voir accueilli avec le même empressement dans deux monarchies rivales, et salué comme un ami par les compagnons d'armes d'Édouard III aussi bien que par les conseillers de Charles V.

(¹) Peut-être ne faut-il point séparer l'amitié du sire de Rivière de la protection de Charles V. « Messire de la Rivière, beau « chevalier, très-gracieusement, largement et joyeusement sa- « voit accueillir ceux que le roy vouloit festoyer et honorer. » CHRISTINE DE PISAN, *Faits et Mœurs de Charles V*, VI, 63.

CHAPITRE XI.

RELATIONS LITTÉRAIRES DE FROISSART.

I. Guillaume de Machault. — Eustache Deschamps. — Cuvelier. — Philippe de Maizières.

Lorsque Froissart portait ses vers à Bruxelles au duc Wenceslas, la cour de Brabant conservait encore dans l'histoire de la civilisation et des lettres, un éclat égal à celui dont elle avait joui un siècle auparavant à l'époque du roy Adenez; car il y rencontrait Guillaume de Machault, Eustache Deschamps, Cuvelier et Philippe de Maizières.

Guillaume de Machault, qui fut chanoine comme Froissart, avait aussi chanté les naïves émotions de l'amour. Est-il permis de croire qu'une princesse s'éprit de lui

quand il était déjà vieux, et n'aima en lui que le poëte? L'anecdote nous paraît fort douteuse (1).

Il est vrai que Guillaume de Machault était à la fois versificateur, musicien et vaillant homme d'armes. Pendant trente ans il avait servi le roi de Bohême, et il répétait sans cesse dans ses vers la devise des preux :

Onnenr crie partout et vuet :
Fay que doys, aviengne que puet.

Il est assez vraisemblable que Guillaume de Machault composa pour Wenceslas le dit du *Remède de Fortune* ou de l'*Écu Bleu*. Parmi les ballades, lais et rondeaux qui y sont insérés, ne retrouverait-on pas quelques œuvres poétiques du duc de Brabant? Dans les comptes de Jean de Châ-

(1) On a quelque peine à comprendre que des érudits fort recommandables, et tout récemment encore M. Tarbé, aient voulu reconnaître Agnès de Navarre pour l'héroïne du roman du *Voir dit* et des lettres qui en forment en quelque sorte la première rédaction. En effet, il paraît difficile de trouver le nom d'Agnès dans deux vers où il n'y a pas un seul *s*. ou celui de Navarre dans trois autres vers où l'auteur nous avertit d'effacer les *r*, surtout lorsqu'on remarque que, dans le même poëme, l'auteur appelle sa dame *Jehane*. Il serait impossible de justifier le nom de Thomas, donné à son frère, la mention des enfants de sa sœur, et certaines phrases dont il résulte que cette dame n'était pas mariée deux ans après la peste qui désola Paris, en 1348. Ce qui nous étonne encore bien plus, c'est le rôle étrange attribué à une princesse de sang royal, qui va s'ébattre tantôt au cabaret, tantôt à la foire du Landit à Saint-Denis, où elle ne trouve pas même un lit qu'elle puisse occuper sans le partager.

tillon, ou appelle Machault l'auteur des *Byau dys*. Pendant sa vieillesse, il s'était retiré à Reims, et c'est ainsi qu'il faut expliquer ces vers de Froissart dans le *Buisson de Jonèce :*

Je cheminois en ce voyage
En paix, en joie et en revel,
En chantant un motet nouvel
Qu'on m'avoit envoyé de Rains.

Eustache Deschamps, élève de Guillaume de Machault, s'écriait comme lui :

Fay ce que dois et aviengne que puet.

Poëte élégant, quoique parfois trop peu sévère, ayant pour amis Guillaume de Melun parmi les chevaliers français et Guichard d'Angle parmi les chevaliers anglais, c'est-à-dire les mêmes amis que Froissart, il avait pu le voir à Bruxelles, et le rencontra de nouveau à l'Écluse, où, témoin comme lui des gigantesques armements de la France, il disait à Charles VI :

Noble lyon, pourvoiez vostre gent,
Vivres, vaisseaux aient sans scrupule:
N'aiez le nom, par le défault d'argent,
D'escrevice qui en alant recule.

Nous citerons ailleurs des ballades d'Eustache Des champs, envoyées à Froissart, mais il en est d'autres qui, bien que ne portant pas son nom, semblent également lui avoir été adressées. Telle est celle dont nous donnons les premiers vers :

Quelles nouvelles de l'union ?
Seront ces deux papes d'accort ?

Ou bien cette autre qui commence ainsi :

D'où viens-tu ? — Je viens de Paris,

et qui se termine par ce refrain :

Hé ! doulz amis, qu'en dit li roys?

Telles sont encore celles que nous avons déjà reproduites en reconnaissant Froissart dans le *compains* qui, à la fois chroniqueur et poëte, n'ignore rien de ce qui se passe dans la chrétienté.

Eustache Deschamps eût pu être chroniqueur comme Froissart. Quelques fragments sur la mort de Marcel, intercalés dans ses poésies, offrent tous les caractères de l'éloquence narrative : on sent dans ses écrits, comme dans ceux de Froissart, et plus vivement peut-être, le véritable sentiment national de l'époque, une profonde sympathie pour les misères du peuple, qui ne s'abaisse jamais jusqu'à excuser la sédition des maillotins, un dévouement sans réserve aux institutions monarchiques et chevaleresques, qui s'afflige plus vivement des vices des grands.

Cuvelier, qui, de même que Froissart, alla jusqu'à Schoonhove chercher les bienfaits de la maison de Blois, s'efforçait de joindre à tous ces beaux préceptes, l'autorité d'un grand nom et d'un exemple tout récent, en rimant la chronique de Bertrand du Guesclin que, peu d'années après, fit mettre en prose messire Jean d'Estouteville, capitaine de Vernon (1).

(1) Quel rapport y a-t-il lieu entre Cuvelier, auteur de la chronique de Bertrand du Guesclin, et le chevalier artésien

Machault, en servant le roi de Bohême, Cuvelier, en servant Bertrand du Guesclin, avaient appris l'un et l'autre à bonne école à apprécier la gloire et l'honneur. Ils admirèrent avec Froissart la noble persévérance et le généreux dévouement du bon roi Pierre de Chypre (1). Tous les deux le célébrèrent dans des poëmes; mais, parmi les hommes qui éprouvèrent le même sentiment de respect et de vive sympathie, il y en eut un qui fit encore plus que Froissart, Machault et Cuvelier; car, s'il honora le roi de Chypre de sa plume, il l'aida également de son épée. C'est Philippe de Maizières, qui fut aussi l'ami d'Eustache Deschamps, car il disait à Charles VI dans le *Songe du vieil*

Baudouin Cuvelier, qui perdit un œil en 1351 dans un combat près de Saint-Omer?—Les savants auteur de l'*Histoire littéraire de la France* pensent que les poëtes du nom de Cuvelier appartiennent à l'Artois.

(1) Lorsque Froissart, Machault et Cuvelier parlent du roi de Chypre, on retrouve les mêmes pensées et presque les mêmes mots :

« Si le noble roi de Chipre Pierre de Lusignan, qui fu si vail-
« lant homme et de si haute emprise, eust longuement vescu, il
« eust tant donné à faire au soudan et aux Turcs que depuis le
« temps de Godefroi de Bouillon ils n'eurent tant à faire. »
Chron. III, 25.

Je ne truis pas en escript
Que, depuis le tans Godefroy
De Buillon qui fist maint effroy
Aux Sarrasins, fust homme né
Par qui si mal fussent mené.

MACHAULT, *Manuscrit de Paris.*

Le noble roy de Chippre, le hardi conquérant,
Le meilleur roy qui fust par delà conversant
Vc. ans a passé.

CUVELIER, I, p. 270.

pèlerin : « Tu peux bien lire et ouïr les dictiés vertueux de « ton serviteur Eustace. »

C'était à la cour de Wenceslas que le roi Pierre de Chypre avait trouvé, lors de son voyage en Occident, l'enthousiasme le plus vif, les promesses les plus sincères. Mais entre tous les chevaliers et écuyers de Flandre, de Brabant, de Picardie et des bords de la Meuse, qui s'associèrent au XIVe siècle à cette croisade trop peu connue, il n'en est aucun que l'on puisse comparer à Philippe de Maizières. On manquait de navires pour transporter les croisés en Orient : il se souvint de Villehardouin et alla haranguer à Venise le doge et le peuple, qu'il persuada par son éloquence. Bravant les tempêtes et les naufrages, combattant au premier rang contre les Sarrasins, et souvent, comme il le dit lui-même, « habandonné « en terre, comme mort, d'amis et ennemis, » puis élevé aux fonctions de chancelier, et non moins distingué par sa prudence que par son courage, il eût, cent ans plus tôt, été le libérateur de ces rives éloignées d'où la croix se retirait à peine : comme Villehardouin, il eût pu être aussi l'historien des victoires préparées par ses conseils ou décidées par son courage.

Les Bollandistes ont inséré dans leurs *Acta* l'un des ouvrages de Philippe de Maizières : c'est la vie du bienheureux Pierre Thomas, patriarche de Constantinople, qui accompagna les croisés. D'anciens inventaires lui attribuent aussi un traité *De negligentia christianorum*. Parmi les livres qu'il rédigea en français, tout le monde connaît le

Songe du vieil pèlerin. Nous lui restituerons deux autres ouvrages anonymes, conservés l'un à Londres, l'autre à Bruxelles. Le premier est une lettre adressée à Richard II pour l'exhorter à faire la paix avec la France. Le second porte pour titre : *L'Espitre lamentable et consolatoire sur le fait de la desconfiture lacrymable de Nichopoli, adreçant à tous les rois, princes, barons, chevaliers et communes de la crestianté catholique*. L'auteur se désigne sous le titre modeste de solitaire du monastère des Célestins de Paris, et c'est en priant dans ce cloître, nous raconte-t-il, qu'il a vu apparaître un de ses amis qui avait péri par le fer des infidèles en tenant la bannière de Bourgogne serrée dans ses bras. « Lors soudainement lui fut advis, rapporte-t-il lui-même, qu'il véoit devant luy un homme, « la face pâle, les pieds nus, un bourdon en sa main, et « au costé senestre avoit une grande plaie de laquelle le « sang couloit à grans ruisseaux. Je suis, dit-il, l'infor- « tuné Jehan de Blaisy qui souloye estre réputé entre les « gens d'armes, et les grans princes m'avoient assez chier… « Lors ledit solitaire dit ainsi : Hélas, hélas, es-tu Jehan « de Blaisy, le chevetaine esleu de Dieu et du roy pour « garder Paris de ses grans tourbeillons, es-tu celuy qui « par haulte emprinse fis mettre au forreau les espées de « XXX à XL chasteaux d'Auvergne ? » Jean de Blaisy se contenta de répondre qu'il était envoyé par Dieu pour annoncer à toute la chrétienté que le moment était venu de renoncer à ses vices et de se réunir contre les infidèles, déjà prêts à franchir le Danube.

Les barons et les chevaliers se laisseront-ils toujours séduire par le roi Orgueil et ses épouses Convoitise et Luxure, au lieu de suivre ces nobles dames qu'on appelle Miséricorde, Vérité, Paix et Justice? « Encores il nous « devroit souvenir des exemples de notre temps, c'est « assavoir en espécial de la desconfiture de Crécy et de « Poitiers, lesquels Dieu consenti pour la corruption des « vertus qui souvent furent foulées et abandonnées comme « scevent ceulx qui se trouvèrent presens » Nicopoli laissera des souvenirs plus cruels encore que Crécy et Poitiers; c'est en relevant un front purifié par le repentir, c'est en plaçant la croix sur ses épaules dégagées désormais du fardeau des désordres et des inquiétudes du monde, que la chevalerie, reconstituée en ordre religieux comme au temps de Hugues de Payens et de Geoffroi de Saint-Omer, pourra sauver l'Europe et venger ses défaites; mais surtout qu'on n'aille point calmer avec de l'or ceux qu'il faut punir avec du fer; qu'on fuie la médiation du duc de Milan et « de tous ces faux chrestiens, « aliés aux ennemis de la foy, qui vendroient leur « père pour argent, et toutesfois ce seront eulx qui « se montreront plus grans amis du duc de Bourgogne [1]. »

[1] Ms. 10486 de la Bibliothèque de Bourgogne. Comparez quelques lignes de Froissart : « On tenoit le duc de Milan pour « chrétien, et il quéroit alliance à un roi mécréant, » etc. *Chron.* IV, 50. — L'autre ouvrage de Philippe de Maizières est coté à Londres, Royal mss. 20, B VI.

Philippe de Maizières jouissait alors de toute l'autorité acquise à sa sagesse et à son expérience : Charles V, avant de mourir, l'avait désigné comme l'un des conseillers de son fils. Qu'advint-il toutefois de ses remontrances? Il suffit, pour le savoir, d'ouvrir le compte d'Oudot Douay, où l'on trouve la mention suivante :

« A Nicolas Pasté, apostat, onze mille ducats, pour « laquelle somme ledit messire Nicole respondit pour « monseigneur de Nevers envers le Bazart, empereur des « Turcs. »

Si Jean sans Peur, sorti des prisons de Bajazet, grâce à l'or qu'on prodigua pour sa rançon, songea à recourir au fer, ce fut seulement pour faire assassiner le duc d'Orléans, qui dans son testament avait désigné Philippe de Maizières pour exécuteur de ses dernières volontés.

II. Pétrarque. — Chaucer.

Lorsque Froissart rencontra, en 1368, Pétrarque à Milan, il avait trente et un ans, Pétrarque, près de soixante-quatre. Froissart ne jouissait pas encore de tout l'éclat de sa renommée. Rien ne manquait à la gloire de Pétrarque. Cependant lorsqu'on remarque que le poëte italien recevait avec empressement tous ceux qui venaient à lui, et que d'autre part le jeune clerc de la reine d'Angleterre se sentit toujours porté à *s'accointer* des hommes que recommandaient leur sagesse et une haute réputation de science ou de génie, il est difficile de croire que Pé-

trarque n'ait pas accueilli Froissart, soit dans sa maison située vis-à-vis de la basilique de Saint-Ambroise, soit dans sa villa de Linterno, où il avait, dit-on, formé une académie de trente jeunes poëtes qui récitèrent des épithalames aux noces du duc de Clarence et d'Yolande de Milan. Il faut regretter que Pétrarque ait cru devoir détruire, parmi les lettres qu'il écrivit, toutes celles qui ne lui semblaient pas dignes de son talent, et l'on sait aussi que Froissart nous a laissé fort peu de détails sur les cinquante premières années de sa vie. Quant à Philippe de Maizières, qui sans doute les connut l'un et l'autre, il se borne à nommer Jean de Dondi, qui fut à la fois le médecin de Pétrarque et son ami.

Il est encore d'autres noms qui pourraient ne pas être étrangers aux relations de Froissart et de Pétrarque. Quand Pétrarque nomme les cardinaux de Boulogne et de Talleyrand *magni apostolicæ cymbæ remiges,* et que Froissart les appelle également les plus grands du collége, on ne peut oublier que le cardinal de Boulogne, protecteur de Pétrarque, appartenait de fort près, par sa naissance, aux maisons qui se firent honneur d'accueillir Froissart. Son chapelain Philippe de Vitry, qui devint depuis évêque de Meaux, entretenait des relations non moins intimes avec Pétrarque qu'avec Machault et Deschamps, ces amis de Froissart. Nous remarquons aussi que l'archevêque de Sens, Guillaume de Melun, qui traita avec Galéas Visconti à l'époque où celui-ci choisit Pétrarque pour son ambassadeur en France, était le frère de ce sire

de Melun que nous avons cité si fréquemment dans les chapitres précédents comme l'un des plus généreux et des plus constants protecteurs de Froissart.

Le chroniqueur Froissart voulut réunir le nom de poëte à celui de chroniqueur. Le poëte Pétrarque se fit couronner au Capitole comme poëte et comme historien. Tous deux furent chanoines. L'un observe qu'en Italie les prébendes donnaient plus de pain et de vin qu'il n'en pouvait consommer lui-même; mais l'autre se plaint de ce que les siennes lui rapportent si peu. Quoique chanoines, tous deux célèbrent l'amour chaste et pur, en donnant à leurs dames les mêmes traits, les mêmes cheveux blonds, le même penchant à errer dans les jardins, dans les prairies, à s'y couronner de violettes, et d'ailleurs la même sévérité, à ce point qu'à l'époque trop promptement écoulée dont ils rappellent les souvenirs, l'un et l'autre ne pouvaient s'approcher d'elles que dans les réunions où elles brillaient sans rivales, et que tous les deux eussent expiré de douleur si, grâce à une bonne parente qui les prenait un peu en pitié, ils n'eussent parfois obtenu un mot, un sourire, doux rayons d'honneur et de vertu, *dolci rai d'honor, di virtute*.

Froissart nomme dans ses chroniques la Sorgue, dont Pétrarque fut l'ermite. A son premier voyage à Avignon, il trouva la cour pontificale, la ville et la campagne si transportées d'enthousiasme pour les vers de Pétrarque, que tout le monde ne songeait plus qu'à la poésie; le laboureur arrêtait sa charrue, le maçon laissait re-

tomber sa truelle pour répéter quelque sonnet ou quelque chanson : les notaires et les médecins eux-mêmes ne s'entretenaient plus que de Virgile et d'Homère. Avignon, s'abandonnant mollement à la volupté et aux plaisirs, rappelait ces académies qui, du temps des Romains, florissaient sur ces mêmes rives du Rhône.

Pétrarque visita aussi la patrie de Froissart. Il cite dans ses lettres le Brabant et le Hainaut, et on a de lui un célèbre sonnet sur les ombrages inhospitaliers des Ardennes :

Boschi inhospiti e selvaggi,
Onde vanno a gran rischio huomini ed arme.

Mais Pétrarque est plus grave, plus triste que Froissart. Il chante les peines de l'amour, rarement ses illusions et ses espérances. Parfois il choisit les mêmes héros que lui, et c'est ainsi qu'il célèbre tantôt le roi de Bohême, tantôt le duc de Lancastre :

'L duca di Lancastro, che pur dianzi
Er' al regno de' Franchi aspro vicino.

Mais il n'eût pas compris que Froissart se servît, pour raconter leurs hauts faits, de la langue française, car il ne pardonne pas à Philippe de Vitry de l'employer dans ses lettres, et le gronde de ce qu'il ne secoue point la poussière gauloise des grands chemins qui conduisent au Petit-Pont et à la bruyante rue du Fouarre [1]. Ce qu'il

[1] Gallicus pulvis. *Epist. Fam.*, p. 578.

eût loué sans réserve dans Froissart, c'était ce désir de voir et d'apprendre qu'il éprouvait non moins vivement que lui, *multa videndi ardor et studium.*

Pétrarque ne cite pas davantage Chaucer ; mais celui-ci, en rapportant la touchante histoire de Griselidis, n'oublie pas d'ajouter qu'il l'a apprise à Padoue du poëte lauréat, dont la douce rhétorique a enluminé toute l'Italie de poésie :

Whos rethorike swete
Enlumined all Itaille of poetrie.

Attaché pendant de longues années au duc de Lancastre, qui fut célébré à la fois par Pétrarque et par Froissart, il s'était trouvé en contact avec deux littératures riches et fécondes, et l'on remarque tour à tour dans ses œuvres des imitations de Dante et de Pétrarque, ou bien des traductions du roman de la Rose et des fabliaux.

Nous nous bornerons à rechercher ce que furent les rapports de Chaucer avec Froissart, et quelle influence ils exercèrent sur le poëte anglais.

Lorsqu'en 1361 Froissart se voyait accueilli avec empressement à Eltham ou à Berkhamstead par une princesse de Hainaut devenue reine d'Angleterre, Chaucer venait d'épouser la sœur d'une des damoiselles qui l'avaient accompagnée, Philippe de Roet, qui était peut-être sa filleule. Comme Froissart, il composait des ballades et des virelais, tantôt pour la reine, tantôt pour la jeune duchesse de Lancastre, dont il pleura également la

mort prématurée en des vers touchants. Tous les deux ont pour ami Richard Stury. La seule fois que Froissart nomme « Joffroi Chaucier, » c'est en plaçant son nom à côté de celui de Richard Stury parmi ceux des ambassadeurs qui négocièrent en 1376, à Montreuil, le mariage de Richard II avec une fille de Charles VI ; mais ils comptaient d'autres amis communs dans la noble maison de Burghersh, dont l'héritière épousa le fils aîné de Chaucer. Enfin le jour des épreuves arriva. Chaucer, qui nous dépeint si énergiquement les épouvantables clameurs de Jack Straw et de sa bande, se vit accusé d'avoir encouragé l'insurrection, et réduit à fuir au delà de la mer. Ses biographes remarquent qu'il trouva un asile dans le Hainaut : ne fut-ce pas au presbytère de Lestines ?

Ce fut peut-être à Lestines ou à Coudenberg qu'Eustache Deschamps rencontra Chaucer, qu'il compare à Socrate, à Sénèque et à Ovide. Plus tard, Eustache Deschamps chargeait lord Clifford, qu'il appelait l'amoureux Clifford, de faire parvenir ses vers à Chaucer. Le nom de Clifford se retrouve dans les chroniques de Froissart comme dans les drames de Shakspeare.

Les persécutions avaient cessé. Chaucer rentra en Angleterre et y recouvra ses emplois et ses pensions, même le tonneau de vin que chaque année lui délivrait le grand boutillier d'Angleterre, et quand le duc de Lancastre, au grand étonnement de tous, épousa lady Swynford, Catherine de Roet, il se trouva son beau-frère ; grâce à

ce coup inattendu de la fortune, un petit-fils de la belle Alix de Salisbury recherchera plus tard la main de la petite-fille du poëte qui avait composé ses vers sous les ombrages du parc de Woodstock, tout rempli des souvenirs de la belle Rosemonde.

Entre Froissart et Chaucer il y a plus d'un rapport, plus d'un point de comparaison. C'est la même attention à observer, à saisir, à reproduire avec autant de finesse que de vérité ce qui se passe autour d'eux, le même penchant à se mêler à la vie élégante des cours, à se lier avec les hommes les plus distingués. Le même enthousiasme les porte à admirer et à raconter les fêtes, les tournois et les joutes. Mais Chaucer a plus de malice et d'ironie ; les tableaux qu'il présente ne sont pas toujours irréprochables ; c'est à Pétrarque, c'est à Boccace que remontent les *Canterbury Tales ;* mais nous retrouvons la poésie plus chaste de Froissart dans des œuvres moins étendues, dans ses ballades, dans ses virelais. Tantôt dans son poëme de la *Cour d'amour* il rédige les préceptes d'amour comme Froissart lui-même les eût rédigés, tantôt il chante le beau mois de mai et ses tièdes matinées qui voient éclore la fleur élégante que les Français, dit-il, nomment la belle marguerite, et c'est sans doute à Froissart qu'il fait allusion quand il écrit dans le prologue du *Testament of Love :* « Des esprits supérieurs se « sont *délités* (pourquoi n'emploierions-nous pas à pro- « pos de Froissart le langage même de Froissart ?) à dic- « ter en français, et ils ont accompli de nobles choses :

« In french hath many soveraine wittes had grete delyte to « endite, and have many noble thinges fulfilde. »

Le hasard avait réuni aux fêtes de Milan les génies les plus éminents du XIVe siècle, à qui trois langues, trois littératures durent leurs progrès et leur avenir : Pétrarque, qui assouplit la langue encore inculte et rude de Dante, Froissart, qui rendit également plus élégante, plus rapide, celle de Villehardouin et de Joinville, Chaucer, que Pope, son imitateur, appelle le créateur du pur anglais.

III. Christine de Pisan. — Gerson. — Le religieux de Saint-Denis. — Jean de Venette. — Jacques de Guise.

A la même époque où Galéas Visconti et Henri de Lancastre protégeaient Pétrarque et Chaucer, ils cherchaient à attirer également à leur cour une femme dont le père était italien, dont le fils vécut en Angleterre, mais qui s'était attachée tellement à la France que jamais on ne rencontra de sentiments patriotiques plus nobles, plus élevés, plus vifs que les siens. Nous avons nommé Christine de Pisan.

Les relations de Christine de Pisan avec Froissart ne sont indiquées dans aucun témoignage contemporain, mais il est impossible qu'elles n'aient point existé ; Froissart dut rencontrer Christine de Pisan, non-seulement à Paris, à l'époque où elle recueillait de la bouche de son

mari, fils d'un ancien serviteur de Charles V, tous les détails relatifs à la vie intime de ce prince, mais aussi chez son ami, le sire de Werchin.

Jean de Werchin, que nous avons cité ailleurs parmi les protecteurs les plus éclairés de Froissart, était aussi l'un de ceux que Christine de Pisan célébra dans ses vers, car elle le choisissait pour juge des débats d'amour et lui disait :

Bon séneschal de Haynaut, preux et saige,
Vaillant en fais et gentil en lignaige,
Loyal, courtois de fait et de langaige,
Duit et appris
De tous les biens qui en bon sont compris.

Et elle ajoutait dans le *Débat des deux Amans* :

Le séneschal de Hainaut, or voyés
S'il est d'amours à droit bien convoyés.
Ses jeunes jours sont-ils bien employés?
Est-il oiseulx ?
Va-il suivant armes? Est-il pareceux ?
Que vous semble-il? Est-il bien angoisseux
D'acquierre los?

Supérieure par le génie de l'histoire comme dans l'art des vers, Christine de Pisan a laissé une des narrations les plus précieuses de son temps dans le *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V*, et nous lui restituerons l'honneur d'avoir écrit un autre chefd'œuvre, le *Livre des faits de Jean Bouciquault*, composé, croyons-nous, à

la prière de Guillaume de Tignonville, à qui elle dédia ses épîtres sur le *Roman de la Rose* (1).

Il est assez aisé d'expliquer comment ce livre excellent devint si rare qu'on en connaît à peine un ou deux manuscrits. L'auteur nous apprend qu'il fut écrit en 1408; or, cette même année, Guillaume de Tignonville fut privé de la prévôté de Paris : on alléguait pour prétexte je ne sais quelle querelle avec l'université, mais Juvénal des Ursins a soin de nous dire que le véritable motif de sa disgrâce était son attachement au feu duc d'Orléans, et sa résistance aux intrigues des Bourguignons : il avait en effet dirigé l'enquête qui avait eu lieu immédiatement après l'attentat de la Vieille rue du Temple. Le livre que Christine de Pisan avait écrit pour lui, l'aurait suivi dans le silence et dans l'obscurité où s'acheva sa vie.

En poésie, Christine crut comme Froissart à la dignité de l'amour qui était à ses yeux l'une des bases de la chevalerie. Elle composa un livre pour combattre la doctrine relâchée de Jean de Meung, et s'éleva éloquemment dans la *Cité des dames* « contre ceulx qui dient que n'est pas « bon que femmes aprengnent lettres. » Les nobles dames auxquelles elle adressait ses discours, étaient les duchesses de Berry, de Bourgogne et de Hollande, la comtesse de Clermont et Valentine de Milan, qu'elle peignait, alors que

(1) Nous donnons à la fin de ce volume les preuves qui nous paraissent établir les droits de Christine de Pisan à revendiquer le *Livre des faits de Bouciquault*.

rien ne présageait encore son triste veuvage, « forte et con-« stante en courage, de grant amour à son seigneur, de « bonne doctrine à ses enfants. » On peut seulement lui reprocher d'avoir placé à côté de son nom celui d'Isabeau de Bavière « en laquelle, dit-elle, n'a rien de cruaulté, ne « quelconque mal vice, mais toute bonne amour et béni-« gnité. » (¹)

Ce fut aussi à Isabeau de Bavière que la fille de l'astrologue de Charles V offrit ses épîtres sur le *Roman de la Rose*. « Comme je aye entendu, lui dit-elle, que votre « très-noble excellence se délite à ouïr choses vertueuses « et bien dictées. » Et elle poursuit en repoussant, sous le patronage de la reine de France, ces outrages adressés à toutes les dames.

A la doctrine chaste et pure qu'avait répandue le chanoine Froissart, et après lui Christine de Pisan, un autre chanoine répond par l'apologie du *Roman de la Rose*, ce premier évangile du communisme appliqué à l'amour. On ne saurait assez s'en étonner quand on remarque que c'est Jean de Montreuil qui appelle *tantum opus* cette interminable suite de rimes, où la forme est si étrange et le fond si peu irréprochable. Mais qu'on ne croie point que parmi les théologiens, le *Roman de la Rose* obtienne partout, grâce à ses allégories, une indulgence évidemment excessive. Dans ce débat de chanoines sur la doctrine d'amour, le dernier prêtre qui élève la voix, la voix

(¹) Ms. de la Bibl. de Bourgogne, 9561.

la plus austère et la plus puissante, est le chancelier de l'université, Jean de Gerson. Il intervient pour déclarer que s'il possédait le manuscrit unique du *Roman de la Rose*, et que celui-ci valût mille livres, il n'hésiterait pas à le livrer aux flammes : *Si esset mihi liber romancii de Rosa qui esset unicus et valeret mille pecuniarum libras, comburerem eum.*

A l'époque où maître Thomas Froissart résidait à Bruges comme médecin du jeune comte de Nevers, Jean de Gerson y devint l'aumônier de Philippe le Hardi (¹) et de plus, doyen de Saint-Donat; mais il n'y résida pas longtemps (²). L'hôtel du doyen de Saint-Donat était tombé en ruines pendant la longue absence du dernier titulaire, Guillaume Vernachten, qui avait suivi Louis de Male en France; d'un

(¹) Il recevait à ce titre deux cents francs de pension

(²) Anno 1393 die 18ᵉ aprilis, quæ erat vigilia Passchæ, exceptus fuit in decanum, venerandus, discretus et reverendus vir, magister Joannes Gersonne, Parisius theologiæ professor.

Anno 1396, 12ᵉ octobris, receptus fuit in corporali possessione decanatus, dominus Joannes Gersonne. *Reg. capit. de S. Donat* — Le lendemain, Gerson délégua ses pouvoirs au chanoine Gilles Huusman, mais il était revenu à Bruges en 1399, car le 7 janvier de cette année, il sollicita du chapitre l'autorisation de s'absenter. Mais il ne le faisait qu'à regret : Consideretur quod perfectus esse Brugis potest solo etiam vitæ exemplo, si verba deessent : ubi tamen proficere beneficium perstringit prælatura tam solemnis. *Oper. Gerson.*, IV, p. 727. — En 1394 et en 1400 Philippe le Hardi donna à Gerson deux robes de quatre-vingt francs.

autre côté, Gerson ne pouvait s'éloigner longtemps de la chaire qu'il occupait à l'université de Paris ; mais les faveurs de Philippe le Hardi n'enchaînèrent pas sa conscience. Un jour viendra où Jean sans Peur ne se contentera pas d'accuser devant le pape « maistre Jehan de « Jarson de publier paroles sonnans en dénigration de sa « bonne fame et renommée (¹), » mais il le fera déposer aussi de sa dignité de doyen de Saint-Donat, et le privera de tout ce qu'il possède à Bruges ; une partie de ses biens servira à rebâtir l'hôtel du doyen ; une autre partie à indemniser les chanoines d'un dîner que Gerson leur doit, et qu'il ne leur a pas donné (²). Quel était le motif de cette colère et de ces vengeances ? Jean de Gerson avait osé s'élever contre le meurtre du duc d'Orléans ; et dans cette noble lutte contre des rhéteurs trop complaisants, empressés à glorifier le crime de Jean sans Peur, il devait rencontrer, à côté de maître Jean Petit, le fils d'un vigneron qui deviendra évêque de Beauvais, et qui montrera vis-à-vis du parti bourguignon la même complaisance en conduisant Jeanne d'Arc au bûcher de Rouen.

Et à ce moment encore bien éloigné du temps dont nous esquissons les souvenirs littéraires, quelles voix protesteront contre le supplice de cette jeune fille, nourrie

(¹) Déclaration du 9 octobre 1414 (Archives de Lille).

(²) Domini de capitulo dictam pecuniam arrestarunt pro certo prandio, in quo dicebatur dominus Joannes Gerson, dum esset decanus, esse obligatus. *Reg. capit. de S. Donat.*

dès sa jeunesse de toutes les inspirations du patriotisme, et aussi peut-être de celles de l'histoire, car le domaine de Vaucouleurs, où se passa son enfance, appartenait au sire de Joinville? Quelles voix défendront ce cœur noble et pur, dont la flamme même du bûcher se détourna comme par respect, disent les auteurs contemporains? celle d'un théologien, Jean de Gerson [1], celle d'une femme, Christine de Pisan ; le théologien, en justifiant au nom de la religion un sublime dévouement; la femme, en célébrant comme l'honneur de son sexe la libératrice de la France.

Christine de Pisan avait un fils que le comte de Salisbury vit à Paris aux fêtes de Noël 1398 et qui le suivit trois mois après en Angleterre. Le comte de Salisbury, héritier d'un nom illustré autant par les lettres que par les armes, aimait les poëtes et composait lui-même des vers. Près de lui se trouvait, à la même époque, un clerc qui écrivit depuis, pour satisfaire à son dernier vœu, un poëme très-intéressant sur la déposition de Richard II [2]. Ce clerc, dont nous ignorons le nom, nous apprend qu'il avait vu les bords de la Meuse. Ne connaissait-il pas

[1] L'apologie de la Pucelle, par Gerson, porte une date qui a aussi son éloquence : « Lugduni, 1429, die 14a maii in vigilia « Pentecostes, post signum habitum Aurelianis in expulsione « obsidionis anglicanæ, actum est a domino cancellario. »

[2] Son récit est fort curieux, quand il rapporte que le comte de Salisbury l'amena avec lui, afin de l'égayer dans son inutile et périlleux effort pour sauver la couronne de Richard II :

Le conte, qui grand désir avoit
De se partir pour deffendre le droit

Froissart? Quand, dénonçant à la postérité la trahison dont le petit-fils d'Édouard III fut la victime, il ajoute :

Hélas ! quels gens ! Qu'estoyent-ils pensans?
Il m'est advis...
Qu'à tous jours mais
On les devroit tenir pour mauvais,
Et que chroniques nouveaux en fussent fais
Afin qu'on vist plus longuement leurs fais,

on croit trouver dans ces vers une allusion à ces pages inachevées où notre chroniqueur, troublé par la douleur que lui cause la révolution d'Angleterre, s'excuse de ne pouvoir la raconter, et laisse ce soin à ceux qui viendront après lui.

Lorsque Froissart se rendit, en 1393, à Abbeville, il y trouva plusieurs clercs chargés « d'entendre et d'exposer « les lettres en latin. » L'un de ces clercs était le célèbre historien qu'on appelle communément le religieux de Saint-Denis, parce que jusqu'ici son nom a échappé à

Du roy Richart, assez prié m'avoit
D'oultre passer
Avecques lui, pour rire et pour chanter,
Et je m'y volz de bon cuer accorder.

Rien ne manque d'ailleurs à l'éloge qu'il fait du comte de Salisbury ; Froissart n'eût pas mieux dit :

Moult largement donnoit et de preulx dons,
Hardi estoit et fier comme lions,
Et si faisoit balades et chansons,
Rondeaux et lais
Très bien et bel ; si n'estoit-il qu'homs lais

toutes les recherches. Froissart l'avait déjà rencontré au camp de l'Écluse. L'un et l'autre se trouvèrent en relation avec le duc de Berry.

Le religieux de Saint-Denis écrit en latin et avec la gravité qui convient à la langue ecclésiastique. Il peint avec éloquence les divisions et les malheurs de la France. Comme Froissart, il suit les événements de fort près; comme lui aussi, il regrette la chevalerie, mais il déplore plus vivement les calamités qui pèsent sur le pauvre peuple, le sac des villes, l'incendie des monastères. N'avait-il pas vu le sire de Helly, ce même chevalier qui, avec Jacques du Fay, sauva à Nicopoli les prisonniers chrétiens, se signaler à la tête des pillards bourguignons par une croisade contre l'abbaye de Saint-Denis?

Il ne serait peut-être pas bien difficile de retrouver le nom du religieux de Saint-Denis. Deux textes que nous avons sous les yeux pourraient mettre sur la voie. Un discours sur les prétentions des rois d'Angleterre, rédigé sous le règne de Richard II(¹), porte en marge ces mots ajoutés par l'auteur lui-même : « Combien que j'ay oy dire au chantre « et chroniqueur de Saint-Denis, personne de grant reli- « gion et révérence, que la coutume qu'il appelle loi « *salica* fu faite devant qu'il eust roy chrestien en « France. » D'autre part, nous rencontrons dans la *Chronique de l'abbaye des Dunes*, par Adrien de But, ce passage

(¹) On y parle du roi Édouard, « dernièrement trépassé. » Manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne, 10306.



où il parle de Brandon, autre historien de ce monastère : *Brando communicari meruit cum notario regis Francorum, monacho in Sancto-Dyonisio, a quo de retroactis non solum gestis, sed quæ suis in diebus evenerant, coegit, usque ad diem extremum vitæ, videlicet* 1428. Il suffirait donc de rechercher quel clerc fut en même temps chantre à Saint-Denis et notaire de Charles VI. Certains détails biographiques viendraient confirmer ces rapprochements. Nous avons été tenté de nous y arrêter ; ainsi, en voyant le témoignage du religieux de Saint-Denis invoqué simultanément dans un manuscrit de Philippe le Hardi et dans la *Chronique des Dunes,* découvrant aussi dans son ouvrage une faible allusion à des bienfaits qu'il aurait reçus du duc de Bourgogne, remarquant enfin que personne ne sait mieux que lui ce qui se passe en Flandre, nous étions disposé à nous demander s'il ne faut pas retrouver en lui Georges de Mare ou de Meire, clerc et notaire de Charles VI, qui reçut une pension du duc de Bourgogne et qui était sans doute le parent d'un jeune page flamand du même nom, que le religieux de Saint-Denis nous montre dans son beau récit couvrant de son corps le duc d'Orléans et se faisant tuer plutôt que de l'abandonner. Nous aurions encore à discuter d'autres hypothèses, mais elles deviennent inutiles, quand il est à peu près hors de doute que les archives et les bibliothèques de Paris renferment la solution définitive de cette question (1).

(1) Déjà, avec une obligeance dont nous sommes fort reconnaissant, M. le comte de Laborde, directeur général des archives

A cette époque où les mots *science* et *clergie* sont encore synonymes, il y a bien d'autres clercs qui sont chroniqueurs et que Froissart put connaître. Ainsi, rien ne s'oppose à ce qu'il ait visité, lors de son premier voyage à Paris, le couvent des Carmes de la place Maubert, où résidait le continuateur de Guillaume de Nangis, Jean de Venette, qui, de même que Pétrarque et Eustache Deschamps, loue le talent poétique de Philippe de Vitry. Nous irons plus loin, car nous croyons que Jean de Venette a connu le premier livre des chroniques de Froissart, et que Froissart, à son tour, a eu sous les yeux le travail de Jean de Venette.

Lorsque Jean de Venette dit en parlant des guerres de Bretagne : *Ab aliis conscribenda relinquo qui de his plenius sciunt veritatem,* il désigne clairement le chapitre où Froissart annonce qu'il « contera aucune partie des « guerres de Bretagne ainsi qu'il s'en est enquis au pays, « où il a conversé pour mieux en savoir la vérité [1] ; »

de l'empire, a fait commencer des recherches qui, jusqu'à ce moment, n'ont pas produit de résultats. Nous devons les mêmes remerciements à MM. Duffus Hardy et Bakhuizen van den Brink, qui ont fait examiner, à notre prière, les comptes de la maison d'Édouard III et de la reine Philippe, à Londres, et ceux du sire de Châtillon, provenant de Schoonhove, aujourd'hui conservés à La Haye.

(1) M. Géraud a déjà remarqué dans son édition de la continuation de *Guillaume de Nangis* qu'en certains endroits du récit de la guerre de Bretagne, le texte de Jean de Venette rappelle celui de Froissart. II, p. 350.

mais, quand Froissart termine son récit des prophéties de frère Jean de la Roche-Taillade par ces mots : « Toutes-« voies a-t-on vu avenir, ce disent les aucuns, qui ont « mieux pris garde à ses paroles que je n'ai, moult des « choses que il mit avant, » on reconnaît aussitôt une allusion à ce passage de la continuation de Guillaume de Nangis, où l'auteur, avant de rapporter les discours du moine prisonnier à Avignon, observe qu'il a vu s'accomplir beaucoup de choses qu'il avait prédites : *Vidi multa evenire postea de his quæ prænosticat.*

Mais, sans aller si loin, le Hainaut a aussi ses religieux, qui, selon le précepte des livres saints, ont soin de recueillir l'histoire des hommes dont leurs contemporains attestent la gloire, *homines magnæ virtutis in generationibus suis gloriam adepti.* Tandis que Froissart, fêté à toutes les cours, chevauchait de pays en pays avec ses valets et ses chiens en laisse, un pauvre frère mineur, qui se nommait lui-même *minor minorum*, errait à pied, par le soleil comme par la neige, de monastère en monastère, pour consulter les vieux titres, les vieux documents. « Jacques, raconte-t-il lui-même, s'efforce autant qu'il « est en lui de servir le pays de Hainaut, auquel il dévoue « ses études et sa vie. Il a entrepris son travail avec d'au-« tant plus de zèle que les anciens princes de ce pays ont « fondé le monastère qu'il habite, et qu'ils l'ont rendu plus « fameux en ordonnant que leurs corps y reposassent et « en y faisant élever leurs tombeaux. N'était-il pas hon-« teux que tant d'actions mémorables restassent cachées

« sous le boisseau? C'est pourquoi Jacques, fidèle à « l'exemple de ses ayeux et ne pouvant pas servir autre-« ment ses princes parce qu'il était pauvre et mendiant. « est allé, comme la Moabite, dans le champ de Booz, « et là, à la suite des moissonneurs, il a recueilli, non « sans peine, quelques épis dont il a formé une « gerbe. »

Ce cordelier se nommait Jacques de Guise. Issu de l'une des plus illustres maisons du Hainaut, il s'était fait, par humilité, pauvre et mendiant, et il croyait que sous sa robe de bure il pouvait, en saisissant la plume de chroniqueur à défaut de l'épée de chevalier, servir en même temps sa patrie : *Adhæreat lingua mea faucibus meis si non meminero tui*. Froissart vivait encore quand, après vingt-cinq ans de pénibles recherches, Jacques de Guise mourut, le 6 février 1399, dans le couvent des Cordeliers. à Valenciennes, et peut-être lui envia-t-il le bonheur de quitter la vie au pied de ces tombeaux, qui, en lui rappelant l'éclat de la gloire, l'instruisaient aussi à s'en détacher pour porter plus haut ses regards et ses pensées.

CHAPITRE XII.

FROISSART CHEZ ROBERT DE NAMUR.

I. Robert de Namur. — Son courage et sa science. — Périls qu'il courut à Londres. — Sa mort.

Lorsque Gui de Blois se retira à Avesnes, Froissart, qui ne pouvait plus compter sur sa généreuse hospitalité, chercha autour de lui un autre protecteur, et, sans sortir de l'illustre maison qui l'avait accueilli pendant vingt ans, il s'attacha à Robert de Namur (¹). Il le connaissait depuis

(¹) Froissart place le patronage de Gui de Blois avant celui de Robert de Namur, quand il dit du premier « qu'il lui fist mettre « sus et édifier son histoire, » et du second « qu'il le pria et re- « quis de la poursuir. » Il y a d'ailleurs dans le prologue quelques lignes qui indiquent assez qu'il appartient à l'époque du grand travail de révision qui eut lieu vers 1390. Ce sont celles où il forme le vœu de pouvoir continuer le livre qu'il a commencé. Il faut aussi remarquer que le patronage de Robert de Namur est postérieur au *Buisson de Jonèce*, composé en 1373,

longtemps, et nous avons énuméré ailleurs les titres que possédait Robert de Namur comme chevalier aux sympathies de Froissart : c'est ici le lieu d'ajouter qu'il pouvait en exister d'autres non moins étroites, non moins vives. Robert de Namur avait autrefois voulu se faire clerc, et il était ausssi savant que brave.

Froissart, qui plaçait encore le nom de Gui de Blois au commencement de son quatrième livre, inscrit celui de Robert de Namur dans un prologue qui forme en quelque sorte une introduction générale à toutes ses chroniques. Il fit plus, car il compléta la seule lacune qui existât encore dans son travail par quelques chapitres qui comprenaient les années 1350 à 1356 (1).

Froissart se souvenait que c'était à son nouveau seigneur et maître qu'il devait l'admirable épisode du

puisqu'il ne l'y nomme point parmi ses protecteurs.— Un frère de ce prince, Louis de Namur, avait protégé le chroniqueur, Jean de Warnant, à qui il donna. en 1384, deux chapellenies, l'une à Saint-Aubin de Namur, l'autre au château de Peteghem. Celle de Peteghem, fondée en 1309, par Clément V, valait vingt-cinq livres de rente.

(1) Cette narration forme les vingt-deux premiers chapitres du livre II, imprimés par M Buchon, d'après une copie moderne du manuscrit Soubise qui est perdu. On la retrouve donnée comme supplément à la fin du premier volume du Froissart du British museum, Arundel, 67. Elle est postérieure à 1388, époque de son voyage en Béarn, puisqu'il y raconte les démêlés du sire d'Albret avec les habitants de Cabestain (Capestang), d'après ce que ceux-ci lui dirent, Je la crois écrite vers 1391.

siége de Calais, et nous retrouverons les mêmes inspirations dans le tableau d'un combat naval contre les Espagnols, où Robert de Namur commandait « une nef nommée « la Salle du Roi » avec laquelle il lutta contre un grand vaisseau espagnol qui croyait déjà l'avoir conquis et qui l'emmenait à sa suite. En vain Robert de Namur criait-il à ses compagnons d'armes : « Rescouez la Salle du Roi ! » la nuit et le vent étouffèrent sa voix, et il n'eut d'autre ressource que de s'élancer l'épée nue au milieu de ses ennemis et d'en faire ses prisonniers.

Bien différents étaient les récits que Robert de Namur avait rapportés d'un voyage en Angleterre, sous le règne du faible successeur d'Édouard III, qui confirmait trop ce que Froissart avait écrit ailleurs qu'en Angleterre « à un « vaillant roi succède toujours un moins suffisant de sens « et de prouesse. » Ses prodigalités dépassaient toutes les bornes ; la confiance qu'il accordait tour à tour à l'un ou à l'autre de ses courtisans n'était pas moins excessive. « Notre « roi se gouverne follement et croit mauvais conseil » murmurait-on en Angleterre, et la plus grande injure qu'on lui pût faire (on est étonné de voir Froissart la reproduire), c'était de dire, qu'à coup sûr, « à voir ses mœurs et con- « ditions, » il n'était pas le fils d'un prince, mais d'un chanoine. Le duc de Lancastre osa le répéter en présence de Richard, mais seulement quand il l'eut déposé : il voulait jeter un peu de boue sur un front où il craignait qu'on n'aperçut encore la trace auguste d'une couronne.

Robert de Namur se trouvait au château de Windsor

quand on y apprit le commencement de l'insurrection de Jack Straw et de Wat Tyler. Il accompagna le roi à la Tour de Londres avec le sire de Gommignies, le jeune sire de Sanzelle et d'autres chevaliers du Hainaut, et fut comme eux le témoin des désordres et des violences d'une plèbe furieuse, campée sur les bruyères de Blackheath. Selon un manuscrit de Froissart, conservé en Angleterre et cité par Johnes, Robert de Namur vit avec douleur qu'on ne tira pas une punition plus sévère des rebelles qui avaient pendant trois jours rempli la capitale de terreur. — N'avez-vous pas eu peur, demandait-il à Henri de Sanzelle? et comme celui-ci avouait qu'il avait été fort effrayé, Robert de Namur ajouta : Si le roi n'avait pas été avec nous, nous eussions été en grand danger.

Six mois après tout était oublié, et Robert de Namur qui était allé jusqu'en Allemagne, au devant d'Anne de Bohême, conduisait la jeune reine à Westminster, où il y eut « au jour des épousailles, moult grandes festes. » Deux ans plus tard, on retrouve Robert de Namur dans l'église de Saint-Pierre de Lille, où les plus illustres chevaliers de Flandre et de Hainaut, en rendant un dernier hommage à la maison désormais éteinte des comtes de Flandre, saluaient la grandeur naissante de la maison des ducs de Bourgogne.

Malheureusement, la vie de Robert de Namur se prolongea peu. La peste qui ravageait toute l'Allemagne s'était avancée du Rhin jusqu'à la Meuse. Le comte Guillaume de Namur y succomba le 1er octobre 1391 ; quel-

ques mois après, le 18 août 1392, son frère Robert le suivit dans la tombe.

De même que Gui de Blois, Robert de Namur se trouvait chargé de lourds emprunts faits aux marchands lombards. Nous avons vu son testament, passé à Namur dans la maison de Marion Bonne-Chose, le 12 février 1367, et son codicille du 10 novembre 1386. Ces dates peuvent expliquer pourquoi nous y avons inutilement cherché le nom de notre chroniqueur.

II. Froissart à Paris. — Meurtre d'Olivier de Clisson. — Jean le Mercier et le sire de Rivière. — La duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry.

Froissart était absent à l'époque de la mort de Robert de Namur; il avait suivi son neveu, le comte Guillaume II, à Paris où il était allé, paraît-il, pour relever quelques fiefs. Il s'y trouvait le jour de la Fête-Dieu 1392, lorsque le roi Charles VI tint cour ouverte à l'hôtel Saint-Paul, et il y obtint, « par le record des dames, » le prix du mieux joutant. Après les joutes vint le souper ; après le souper on dansa et carola jusqu'à une heure après minuit. Enfin les chevaliers s'éloignèrent : les gens du sire de Craon attendaient au carrefour Sainte-Catherine le sire de Clisson pour l'assassiner. « Pour ces jours, j'estois à Paris, dit « Froissart, si en dus par raison estre bien informé selon « l'enqueste que je fis. Je fus adonc informé, ajoute-t-il,

« que de ceste aventure il n'eut rien esté, si le duc de « Berry voulsist et que trop clairement l'eust brisée (¹). »

Eu effet, dès que les ducs de Berry et de Bourgogne, « qui ne disoient pas tout ce qu'ils pensoient, » eurent ramené le roi de cette forêt du Mans où pendant une demi-heure on l'avait abandonné aux clameurs sinistres et menaçantes d'un spectre qui joua trop bien son rôle, dès que ces princes virent remis en leurs mains tous les pouvoirs du gouvernement, ils poursuivirent Clisson à peine guéri de ses blessures, et si le connétable n'eût fui de Paris à Montlhéry, de Montlhéry à Châtel-Josselin, Dieu sait le sort qui lui eût été réservé.

Le connétable de Clisson était le fils de ce sire de Clisson qu'avait fait décapiter Philippe de Valois. Son beau-frère, Gui de Laval, avait épousé la veuve de Bertrand du Gues-

(¹) *Chron.* IV, 28. Les ennemis du sire de Clisson l'accusaient d'avoir dit à un chambellan du duc de Berry : « Que vous semble-il de nostre roy ? Je tout seul l'ay fait roy et seigneur de « son royaume et mis hors du gouvernement et des mains de ses « oncles, et vous jure que quand il ot son gouvernement du « nouvel, il n'avoit de toutes les monnoyes du monde que deux « francs et maintenant il est riche. » Longtemps avant, il ne cessait, ajoutaient-ils, de répéter « Sire, vous n'avez mais à « languir que VI ans, et l'autre fois que V ans, et ainsi chaque « année si comme le temps approchait. » LEGLAY, *Anal. hist.*, p.158. L'ordonnance qui fixait la majorite des rois à l'âge de quatorze ans n'avait pas encore été publiée. *Juv. des Ursins*, 1392. — La rédaction du livre III de Froissart est antérieure à cette époque. Voyez le chapitre 130.

clin. Bertrand du Guesclin avait lui-même une sœur qui épousa un sire de Mauny. Que de liens entre toutes ces familles qu'unissait d'ailleurs le même amour de la gloire!

Malgré toutes les persécutions de ses ennemis, Clisson conserva tant qu'il vécut l'épée de connétable, et quand il se sentit près de mourir, il appela le petit-fils de Beaumanoir pour le charger de la porter au roi : il ne pouvait la remettre en des mains plus fidèles.

Les mêmes vengeances devaient atteindre les conseillers de Charles V, Jean le Mercier et le sire de Rivière.

Jean le Mercier ne parvint pas à fuir. Il ne cessait de pleurer dans sa prison du château Saint-Antoine, si bien qu'il en devint presque aveugle, « et estoit grand pitié à le « voir et ouïr se lamenter. »

Le sire de Rivière eût pu fuir et ne le voulut point : « Je suis en la volonté de Dieu, avait-il répondu « à ceux qui le lui conseillaient, je me sens pur et « net; Dieu m'a donné ce que j'ai et il me le peut « oster quant il lui plaist: la volonté de Dieu soit faite! « J'ai servi le roi Charles, de bonne mémoire, et le roi « Charles, son fils, bien et loyaument... Si on trouve en « mes faits chose où rien ait à dire, je sois puni et corrigé. » Le sire de Rivière pouvait se rendre ce témoignage. « Il ne vouloit, dit Froissart, que tout bien et loyauté... « Il avoit toujours esté doux, courtois, débonnaire et pa- « tient aux povres gens... Moult de gens parmi le royaume « en avoient pitié. » Une femme, qui ne lui pardonnait pas d'avoir fait la guerre au duc de Bretagne, réclamait

sa tête; c'était la duchesse de Bourgogne « crueuse et « haute dame. » Une autre femme le sauva, ce fut la jeune duchesse de Berry, Jeanne de Boulogne. Peut-être nous trompons-nous, mais en relisant les pages si touchantes qui retracent ses instances et ses prières, nous ne pouvons nous empêcher de croire que Froissart implora pour son bon ami le sire de Rivière, cette jeune et belle princesse qu'il avait vue dans le comté de Foix et qu'il avait accompagnée lors de son mariage depuis Morlaas jusqu'à Riom.

Froissart ne quitta Paris que vers la fin de l'automne 1392. Nous le savons par une ballade où Eustache Deschamps s'adresse en ces termes à son « compains. »

Et dont viens-tu ? di moy de tes nouvelles ?
Qu'as-tu tant fait à la court, à Paris ?
— Que j'y ay fait ? j'y ai véu maintes querelles,
De plusieurs gens, qui ne sont pas amis.
. . . .
L'un à l'autre font tant de chières belles,
Mais par derrier sont mortels ennemis.
A celle court l'un prant sur les gabelles,
Et l'autre tent ses compains soit desmis
De sen estat sans ce qu'il soit oïs;
L'autre requiert la confiscation
D'un innocent, sans condempnation.

III. Froissart à Abbeville. — *Esbattemens*. — Le cardinal de Luna. — Le duc d'Orléans.

Dès que le printemps fut revenu, Froissart se rendit à Abbeville, où le roi de France et le duc d'Orléans, son frère, suivaient de plus près les négociations entamées à Lelinghen : « Pour savoir la vérité de leurs traités, ce que « savoir on en pouvoit, je fus, dit-il, en la bonne ville « d'Abbeville, comme cil qui grand connoissance avoit « entre les seigneurs. » Bien que l'objet de ces traités fût très-grave, puisqu'il s'agissait de la cession du Périgord, de l'Agenois et du Limousin, une courtoisie gracieuse et élégante tempérait toutes les discussions, et les princes français « prioient amoureusement leurs cousins d'Angle- « terre. » Le roi de France, de son côté, « s'esbatoit, car « en Abbeville et environ Abbeville a tant d'esbattemens « et de plaisances qu'en ville qui soit en France. Et y a « dedans la ville d'Abbeville un jardin très-bel, enclos de « la rivière de Somme, et là se tenoit le roi de France « moult volontiers, et le plus des jours y soupoit, et disoit « à son frère d'Orléans que le séjour d'Abbeville lui fai- « soit grand bien. »

Assez près de là, dans un couvent de Cordeliers bâti aux bords de la Somme, s'était retiré un légat de Clément VII, que les ambassadeurs anglais n'avaient point

voulu écouter. C'était le cardinal de Luna, qui monta l'année suivante sur le siége d'Avignon et dont le pontificat devait prolonger le schisme pendant vingt-trois ans de luttes, jusqu'au concile de Constance.

Cependant, le but que Froissart s'était proposé n'avait pas été complétement atteint. Les princes s'étaient engagés à tenir le traité secret, et il avoue que bien qu'il s'efforçât « d'ouïr et de savoir nouvelles, il ne put pour « lors savoir la vérité comme la paix estoit emprise. »

Nous connaissons d'ailleurs un document qui constate sa présence à Abbeville à cette époque; c'est une quittance du 7 juin 1393, ainsi conçue : « A tous ceux qui ces « présentes lettres verront ou orront, Maihieu, garde lieu- « tenant du bailli d'Abbeville, salut. Savoir faisons que « par devant nous est aujourd'hui venus, en sa personne, « sire Jehan Froissart, prestre et canome de Chimay, si « comme il dist, et a recognut avoir eu et receu de monsei- « gneur le duc d'Orléans, la somme de vint frans d'or pour « cause d'un livre, appelé le *Dit royal*, que mondit sei- « gneur a acaté et eu dudit prestre (1). »

Froissart ne songea-t-il pas à s'attacher au duc d'Orléans, à qui était passé le comté de Blois, et qui brillait, dit Christine de Pisan, « par sa belle parleure aornée natu-

(1) *Les ducs de Bourgogne*, par M. le comte de Laborde, III, p. 69. Je trouve le volume acheté à Froissart décrit dans l'inventaire du sire de Rochechouart (1427) : item, le *Dit royal*, en francois, rimé, en lettre de forme, couvert de velours noir et est ledit livre tout neuf.

« rellement de rhétorique [1] ? » Quelle fut la raison qui l'en détourna ? On voit aisément qu'il condamnait les mœurs frivoles et légères d'un prince que les comptes mêmes de sa maison nous montrent tout occupé à parfaire la devise de ses six couleurs sur les houppelandes noires et jaunes de ses fous, messires Ogier, Coquinet, Hanotin et Gillot, et égarant, dans des plaisirs indignes de lui, les heureuses qualités de son esprit. Nous regrettons, toutefois, de ne pas trouver Froissart, chroniqueur et poëte, près du berceau du jeune fils du duc d'Orléans, nommé Charles, qui sera aussi un grand poëte.

[1] *Faits et Mœurs de Charles V*, II, 15. Christine de Pisan ajoute dans le *Débat des deux Amans :*

Celui est bon, sage en fais et en dis,
Juste, loyal et aux bons de jadis
Veult ressembler, car maintenir toudis
Lui plaît justice.
. . . Je ne cuide que nul autre le vaille.

CHAPITRE XIII.

DERNIER VOYAGE EN ANGLETERRE.

I. — Lettres de recommandation — Douvres. — Cantorbéry. — Leeds. — Eltham. - Wyclef.— Les priviléges d'Aquitaine et le duc de Glocester. — Froissart offre un livre au roi.

Les trêves conclues entre la France et l'Angleterre devaient se prolonger encore pendant plusieurs années, et Froissart résolut d'en profiter pour revoir le pays où il avait reçu une si généreuse hospitalité.

Une autre reine semblait lui promettre un accueil non moins gracieux que celui qu'il avait trouvé autrefois près de madame Philippe de Hainaut : c'était Anne de Bohême, que les Anglais nommaient encore longtemps après la bonne reine Anne. Le duc Wenceslas, dont elle était la nièce, et Robert de Namur, qui était allé la chercher en Allemagne, avaient pu l'un et l'autre lui présenter Frois-

sart; peut-être l'avait-elle invité, lors de son passage à Bruxelles, à venir la voir à Londres, de même qu'elle appelait Chaucer à Eltham ou à Sheen pour y lire ses vers (¹).

Froissart rapporte que tous les préparatifs de son voyage étaient terminés, quand des messagers abordérent en Flandre et y achetèrent toute la cire qu'ils y purent trouver, en racontant que le roi voulait honorer la mémoire de la jeune reine qu'il venait de perdre, par des funérailles d'une magnificence inouïe ; « de laquelle « mort, ajoute Froissart, furent tous ceux qui l'aimoient « tous troublés et courroucés. »

Un an se passa, et Froissart, regrettant de plus en plus de n'avoir pas exécuté son projet, s'adressa à ses seigneurs et amis, afin qu'à défaut de la reine dont il espérait la protection et l'appui, il pût se présenter, avec leurs lettres, à la cour de Richard II qu'il ne connaissait point.

« J'eus très-grand affection et imagination, dit-il, « d'aller voir le royaume d'Engleterre, et plusieurs rai- « sons m'esmouvoient à faire ce voyage. La première « estoit pour ce que de ma jeunesse j'avois esté en la cour « et hostel du noble roi Édouard et de la noble royne « Philippe, si désirois à voir le pays. Et me sembloit en « mon imagination que, si vu avois le pays, j'en vivrois « plus longuement ; et, si je n'y trouvois les seigneurs

(¹) When this boke is made, yeve it the quene
On my behalfe, at Eltham or at Shene.
CHAUCER, *Legende of good women.*

« lesquels à mon département j'avois laissés, je y verrois « leurs hoirs et cela me feroit grand bien. Aussi pour « justifier les histoires et matières dont j'avois escrit « d'eux. Et en parlai à mes chers seigneurs qui pour le « temps régnoient, monseigneur le duc Aubert de Ba- « vière et à monseigneur Guillaume, son fils, pour ces « jours comte d'Ostrevant, et à ma très-chère et honorée « dame Jeanne, duchesse de Brabant et de Luxembourg, « et à mon très-cher et grand seigneur Enguerrand, sire « de Coucy, et aussi à ce gentil seigneur le chevalier de « Gommignies, lequel, de sa jeunesse et de la mienne, « nous étions vus en Engleterre, en l'hostel du roy et de « la royne. » Tous ces seigneurs remirent à Froissart des lettres pour le roi d'Angleterre et ses oncles; le sire de Coucy, comme français, se contenta de lui en faire parvenir une pour sa fille, la duchesse d'Irlande.

Froissart de son côté se prépare à ce voyage. « J'avois « de pourvéance, dit-il, fait escripre, grosser et enluminer « tous les traités amoureux et de moralité que au terme « de trente-quatre ans je avois, par la grâce de Dieu et « d'amour, faits et compilés. » Ces traités ayant été enfermés avec soin dans un de ces coffrets qu'il portait avec lui en Écosse et en Italie, il achète des chevaux et s'embarque à Calais (¹). Cette fois, il a choisi sans doute pour son passage un de ces vaisseaux nommés *lins*, « qui vont

(¹) « Moult de fois en mon temps, je fus en la ville de Calais. » *Chron.* IV, 15.

« par mer de tous vents et sans périls. » Aucune tempête ne soulève les flots, et un beau soleil éclaire les roches blanchies d'écume, sur lesquelles plane aujourd'hui le grand nom de Shakspeare, quand il aborde à Douvres (¹), le lundi 12 juillet 1395; mais, premier désappointement, dès qu'il touche le rivage de l'Angleterre, il n'y trouve personne qu'il ait vu au temps où il y fut jadis; « tous « les hôtels sont renouvelés de nouvel peuple; » les hommes qui les habitent étaient des enfants à son dernier voyage; il ne les a pas connus, et ils ne le connaissent pas davantage.

Le surlendemain, à neuf heures, il assiste à la grand' messe dans l'église de Cantorbéry, dépose son offrande aux reliques de saint Thomas et n'oublie pas d'aller prier au pied de la tombe du Prince Noir. Le roi d'Angleterre arrive lui-même le 15 juillet à Cantorbéry, *à très-grand arroi* et bien accompagné de seigneurs, de dames et de damoiselles. Froissart nous dit fort naïvement que, pour mieux les reconnaître, il se mit entre eux et entre elles, mais il en était à Cantorbéry comme à Douvres. Tout lui sembla *nouvel*, il n'y « connoissoit âme, car le temps estoit « bien changé en Angleterre depuis le terme de vingt- « huit ans. » Aussi au premier moment fut-il comme tout ébahi. Son vieil ami, Richard Stury, était lui-même

(¹) « Si séjournai là deux jours et une nuit. » (Manuscrit de Mons.) Il était arrivé à Douvres le lundi matin, et partit le mardi soir pour se trouver le mercredi à la grand'messe à Cantorbéry. M. Buchon place par erreur ce voyage en 1394.

absent. Heureusement le grand sénéchal d'Angleterre, Thomas de Percy, à qui il s'adressa, se montra « doux, « raisonnable et gracieux. » Thomas de Percy, frère du comte de Northumberland, appartenait à cette illustre maison qui, trente-deux ans auparavant, avait offert l'hospitalité à Froissart au château d'Alnwick. Il était « gentil, loyal, imaginatif et sage. » A lui, mieux qu'à personne, revient l'honneur de patroner le chroniqueur qu'il a vu dans son enfance aborder ses enquêtes. Il s'offre avec empressement pour présenter Froissart « corps et « lettres » (c'est son expression) à son maître le roi Richard.

Tout est pour le mieux, quand surgit un nouvel obstacle: le roi vient de se retirer pour sommeiller un peu; il se réveille, mais il veut monter aussitôt à cheval pour retourner à Ospringhe, et il ne reste à Froissart d'autre parti que de le suivre, mêlé aux courtisans et aux officiers de la couronne. Tous, sans doute, étaient assez fatigués du voyage et n'étaient guère disposés à conter, mais, par une de ces bonnes fortunes qui arrivent toujours à ceux qui les méritent, un chevalier de la chambre du roi, qui était resté à Ospringhe à cause d'un léger mal de tête, « s'accointa » de Froissart et Froissart de lui. Il interrogea beaucoup; Froissart « recorda assez, » et, le lendemain, l'entretien se poursuivit en chevauchant vers Leeds, « bel chastel et délectable en la comté de « Kent. »

Guillaume de Lisle (tel était le nom de notre cheva-

lier (¹) apprit à Froissart beaucoup de choses qu'il ignorait, mais la conversation fut interrompue avant d'arriver à Leeds. Là, Froissart trouva le duc d'York, qui lui fit bon accueil et l'assura qu'il se souvenait de l'avoir vu autrefois près de sa mère. Ce fut le duc d'York qui présenta notre chroniqueur au roi, qui le reçut joyeusement et doucement, disant que puisqu'il avait été de l'hôtel du roi son aïeul et de la reine son aïeule, il devait se considérer comme étant toujours de l'hôtel du roi d'Angleterre.

Cependant Thomas de Percy avait prévenu Froissart que le moment n'était pas venu d'offrir son livre. Le roi était trop occupé de grandes besognes. La première, c'était son mariage avec une princesse de France; la seconde, la réponse à donner aux députés de l'Aquitaine, qui se plaignaient de la violation de leurs priviléges. La troisième, Froissart ne l'indique pas, bien qu'il n'ait pu l'ignorer; ce fut au château de Leeds, le 18 juillet, que Richard II déféra à l'université d'Oxford l'examen du *Trialogus* de Wyclef.

Trois jours après, Froissart chevauche de nouveau à la suite du roi entre Leeds et Rochester, entre Rochester et Dartford. Guillaume de Lisle est toujours avec lui, mais

(¹) Il est cité dans les actes de Rym r comme ayant accompagné, en 1386, le duc de Lancastre en Espagne. Froissart nomme ailleurs Jean de Lisle « appert chevalier durement. » *Chron.* I, 2, 55.

il a un autre interlocuteur, Jean de Grailly, fils du célèbre captal de Buch, qui lui rapporte les événements de Gascogne. Le 20 juillet, on arrive au château d'Eltham, où jadis Froissart servait la reine Philippe de dittiés amoureux. C'étaient les mêmes fêtes, les mêmes plaisirs qu'alors, mais il était permis de se demander quelle en serait la durée, quel en serait le terme, surtout quand, du haut des terrasses d'Eltham tout ombragées de pampres [1], on découvraît au loin la bruyère de Blackheath et les créneaux de la tour de Londres.

En effet, autour du roi, il n'y avait que jalousies,

[1] « Richard Stury me le dit et conta mot à mot en gambiant « les galeries à l'ostel de Elthem, où il faisoit moult bel et moult « plaisant et ombru, car les alées pour lors estoient toutes cou- « vertes de vignes. » (Manuscrit de Mons.) — Un mot sur ce manuscrit, dont la reliure fleurdelysée porte encore la trace des fermoirs et des cinq cloux qui l'ornaient autrefois. C'est incontestablement celui que le chanoine de Villers légua à la cathédrale de Tournay et qui se trouve mentionné par Sanderus (Bibl. ms., II, p. 223) et par Lacurne de Sainte-Palaye (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XIII, p. 578); peut-être provient-il des ducs de Bourbon, car le chanoine de Villers possédait plusieurs manuscrits qui leur avaient appartenu. Bien qu'il ait été en certains endroits abrégé par le copiste, il offre pour le livre III un texte qui peut fort bien avoir été la première rédaction de Froissart. Il serait intéressant de le comparer aux manuscrits 8328 et 8329 de Paris et à ce que l'on a conservé du manuscrit de Saint-Vincent de Besançon. Le manuscrit de Mons ne renferme que les livres III et IV des chroniques.

divisions, haines déclarées ou secrètes. On le vit bien dans le conseil qui se tint à Eltham le 22 juillet pour résoudre la grande question des priviléges de l'Aquitaine. Richard II, qui aimait beaucoup le pays où il était né, fût volontiers resté fidèle à son serment de les maintenir, mais le duc de Glocester répliqua durement « que le roi « n'estoit pas sire de son héritage s'il n'en pouvoit faire sa « volonté. » Il désirait que l'Aquitaine fût donnée en apanage au duc de Lancastre, afin de l'éloigner de l'Angleterre. Subtil, malicieux, faisant le pauvre quoiqu'il eût réuni à son duché trois comtés et une pension de quatre mille nobles, il considérait le trésor royal comme une proie abandonnée à son avarice. Quant au duc d'York, il était insouciant, léger, uniquement occupé de la belle et gracieuse fille du comte de Kent qu'il venait d'épouser, et, quand il vit le duc de Glocester quitter brusquement le conseil, où l'on murmurait fort de ses paroles, il s'enquit de ce qu'il se proposait de faire, apprit qu'il allait dîner, et sortit aussitôt pour le rejoindre. Tels étaient les fils d'Édouard III, qui entouraient un jeune prince faible et présomptueux.

Ce fut à Eltham que Froissart retrouva Richard Stury, qui avait assisté à ces orageux débats. Celui-ci « le « recueillit doucement et grandement, » et, « tout en « gambiant ès allées à l'issue de la chambre du roy, » il lui raconta la scène dont il venait d'être le témoin.

Trois jours après, le dimanche 25 juillet, le duc d'York, Thomas de Percy et Richard Stury parlèrent à

Richard II du livre que le chanoine de Chimay se proposait de lui offrir, et le roi voulut le voir : « Si le vit « en sa chambre, car tout pourvéu je l'avois et lui mis sus « son lit. Il l'ouvrit et regarda dedans et lui plut très- « grandement ; et plaire bien lui devoit, car il estoit enlu- « miné, escript et historié, et couvert de vermeil velours « à dix cloux d'argent dorés d'or et roses d'or au milieu, « et à deux grands fremaulx dorés et richement ouvrés « au milieu de roses d'or. Donc me demanda le roy de « quoy il traitoit et je lui dis : D'amours ! De ceste res- « ponse fut-il tout resjoui et regarda dedans le livre en « plusieurs endroits et y legy, car moult bien parloit et « lisoit françois, et me fit de plus en plus bonne chère. »

II. — Chevauchées et causeries. — Henri Chrystead. — Guillaume de Lisle. — L'Irlande et le purgatoire de saint Patrice.

Le même jour, un écuyer d'Angleterre, nommé Henri Chrystead, « homme de bien et de prudence grandement « et bien parlant françois, » *s'accointait* de Froissart ; un autre jour, ce fut le tour de Marke, le roi d'armes d'Angleterre et d'Irlande. Notre chroniqueur n'était plus aussi isolé à la cour d'Angleterre. Il l'accompagna dans les derniers jours de juillet à Leeds, puis se rendit successivement à Eltham, à Sheen, à Chertsey, à Kingston, à Windsor, interrogeant et écoutant toujours « à grand « loisir » en chevauchant sur les grandes routes.

Quels étaient ces récits qui charmaient Froissart ? Nous ne les connaissons que par ce qu'il nous en a conservé lui-même, et cela suffit pour que nous y prenions le même plaisir. « Messire Jean, disait Henri Chrystead, avez-vous « point encore trouvé en ce pays, ni en la cour du roi « nostre sire, qui vous ait parlé du voyage que le roi a « fait en Irlande, et comment quatre rois d'Irlande, grands « seigneurs, sont venus à obéissance au roi d'Engle-« terre? » — « Nennil, répondit Froissart, pour mieux « avoir matière de parler. » — « Je vous le dirai, dit « l'écuyer, afin que vous le mettiez en mémoire perpé-« tuelle quand vous serez retourné en vostre pays, et « vous aurez de ce faire grand plaisance et loisir. » Le récit de Henri Chrystead commença par une assez longue description des tribus encore presque sauvages de l'Irlande. Les Irlandais faisaient une guerre redoutable à leurs ennemis, car ils les enlaçaient dans leurs bras sans descendre de cheval, et leur arrachaient le cœur pour le dévorer. A combattre de semblables adversaires, il y avait de l'honneur, mais peu de profit. On chercha à civiliser ceux que l'on ne pouvait vaincre. « Je leur disais « tout en riant, raconte Henri Chrystead, qu'il leur con-« venoit de eulx mettre à l'usage d'Angleterre, car de ce « faire j'estois chargé. » On apprit donc aux rois d'Irlande à porter des braies, à se couvrir de manteaux, à monter à cheval sur des selles semblables à celles des chevaliers anglais; mais, quand ils consentirent à venir à Dublin, ils amenèrent avec eux leurs ménestrels, qu'ils faisaient

manger à leur écuelle et boire dans leurs coupes, et ceux-ci protestèrent quand on mit des nappes sur les tables. La poésie, qui perpétue les souvenirs des temps héroïques, n'est-elle pas la gardienne fidèle des traditions et des mœurs ?

Les paroles de sire Henri Chrystead intéressaient vivement Froissart. Il ne l'écoutait pas avec moins d'attention quand il lui dépeignait tout ce pays formé « étrangement « et sauvagement » de hautes forêts, de grosses eaux et de lieux inhabitables ; mais rien n'était plus merveilleux que ce que l'on racontait du purgatoire de saint Patrice :

... En Irland est un lieu,
De jour et de nuit art comme feu,
Que homme appelle purgatore.
Si périlleus est-il encore
Que, s'il vient ascune gens
Qui ne soit bien repentans,
Tantost sont ravis et perdus (¹).

Marie de France avait aussi écrit des vers sur le purgatoire de saint Patrice. Dans un autre poëme composé plus tard, on rapporte que Notre-Seigneur jugea que le seul moyen de dompter la rudesse des Irlandais était de leur permettre de voir, eux vivant, quelle serait la récompense des bons et quel serait le châtiment des méchants. Il conduisit donc saint Patrice dans le désert et, lui montrant

(¹) *Livre de Clergie*, ms 12118 de la bibl. de Bourgogne.

une fosse ronde et obscure, il lui annonça que tout mortel, exempt de péché, qui y passerait un jour et une nuit, y apprendrait les mystères d'une autre vie, mais que, s'il y entrait sans avoir la conscience pure de toute faute grave, il ne reparaîtrait jamais. Saint Patrice craignit que la curiosité des Irlandais ne les égarât souvent sur la pureté de leur conscience, et de peur d'accidents fâcheux, il fit entourer de murs élevés la caverne qui conserve son nom [1].

Froissart, qui avait peut-être entendu parler du purgatoire de saint Patrice à quelques chevaliers français de la suite de Jean de Vienne qui s'y rendirent en 1385, était bien moins crédule que curieux : il demandait à Guillaume de Lisle qui l'avait visité, si ce que l'on en racontait était bien digne de foi. Celui-ci l'affirma ; mais interrogé sur les songes merveilleux et les *moult grandes imaginations* qu'il avait eus pendant son sommeil sur les degrés de pierre de la caverne de Neglis, il avoua qu'il avait tout oublié. Froissart eût été plus heureux s'il avait pu s'adresser à un brave chevalier nommé Guillaume Staunton, qui, vers la même époque, y fit un célèbre pèlerinage.

Guillaume Staunton rédigea lui-même le récit de sa vision, et s'il n'y avait mis son nom, nous croirions volontiers que ce n'est qu'un poëme allégorique, composé par Froissart après son entretien avec Guillaume de Lisle. Que de tourments, que d'angoisses accablent les chrétiens qui

[1] Le Purgatoire de S Patrice, ms. 9035 de la Bibl. de Bourgogne.

pendant leur vie ont eu sans cesse le précepte à la bouche et n'y ont jamais joint l'exemple! Staunton en est si vivement ému qu'il oublie la prière qui doit lui ouvrir les portes du ciel. Mais saint Jean la lui remet en mémoire, et lui montre une tour merveilleuse, dont l'élévation est si grande qu'on croirait ne pouvoir jamais y arriver, mais à laquelle conduit toutefois une étroite échelle qui descend jusqu'à la terre. Cette échelle, ce sont les aumônes et les œuvres de charité qui permettent à la fragilité humaine de se rapprocher de Dieu. Rien ne manque, du reste, aux joies du paradis. Ceux qui s'aimèrent sur la terre, s'y voient de nouveau réunis, car s'il en était autrement, il n'y aurait point pour eux de vrai paradis. Ailleurs se trouvent les uns près des autres, les prêtres fidèles à la loi divine et les bons chanoines. Sans doute Froissart se serait écrié comme le pieux chevalier : « Laissez-moi ici ; « que je ne retourne plus sur la terre ; » mais une voix céleste lui aurait aussi répondu que, pour mériter son salaire, l'ouvrier que Dieu envoie ici-bas tracer son sillon, doit d'abord achever sa journée [1].

[1] Nous devons à M. Thomas Wright la vision de Guillaume Staunton. Elle porte la date de 1409. — En 1358, deux nobles Italiens, Malatesta, de Rimini, et Beccaria, de Ferrare, obtinrent d'Édouard III une attestation qu'ils avaient accompli selon l'usage et même avec courage ce célèbre pèlerinage : « Quod purgatorium sancti Patricii in multis corporis sui laboribus peregre « visitans, per integræ diei et noctis unius continuatum spa- « tium, ut est moris, clausus manserat in eadem, et peregrina-

III. Froissart au château de Pleshey. — Robert l'Ermite en Angleterre. — Jean Boursier.

A ces joyeux propos se mêlait le langage grave et sérieux de « cil vaillant ancien chevalier » messire Richard Stury, qui ne cachait à son ami, ni la sourde agitation du temps présent, ni les craintes que lui inspiraient un prochain avenir. Froissart étudiait avec soin le caractère des princes qui se partageaient, ou l'influence à la cour, ou la faveur populaire ; et après avoir vécu pendant plusieurs semaines avec le duc d'York, il alla, vers les derniers jours de septembre, au nord de la Tamise faire une visite au duc de Glocester en « un sien chastel et belle place » de Pleshey, où il entretenait trois ou quatre ménestrels et où il avait de plus fondé un collége de douze chanoines.

Le duc de Glocester, si hautain, si orgueilleux, ne dédaigna pas de raconter à Froissart ses conférences avec Robert l'Ermite. Il lui dit qu'à Lelinghen il avait répondu à ses ouvertures en protestant de son désir de voir la paix rétablie, et, tout récemment encore, quand Robert l'Ermite s'était rendu à Pleshey, il lui avait tenu le même

« tionem suam rite perfecerat et etiam animose. » — En 1397, Richard II accorde au vicomte de Périgueux un sauf-conduit pour s'y rendre.

langage. Ce que le duc ne dit point, c'est que Robert l'Ermite, le trouvant dur, plein de dissimulation, guidé par la pensée secrète qu'il était de son intérêt de perpétuer la guerre, lui annonça que Dieu frapperait sévèrement quiconque oserait s'opposer à la paix. Deux ans après, le duc de Glocester était conduit de Pleshey au château de Calais où on l'étouffa.

Froissart, revenu de Pleshey, trouva Robert l'Ermite à Windsor. Il nous dit qu'il avait « moult douce et belle « parole, et qu'il convertissoit par son langage tous les « cœurs qui l'oyoient parler, » et ailleurs : « qu'il estoit « bien éloquent et sage et plein de bonnes paroles douces « et courtoises. » Issu d'une famille de chevaliers de Normandie, il ne portait, en signe de pénitence, que des vêtements gris, et sa vie était austère. Trois siècles s'étaient écoulés depuis la célèbre vision de Pierre l'Ermite dans l'église de la Résurrection, à Jérusalem, lorsqu'il crut entendre, sur le rivage de la terre sainte, la même voix qui lui ordonnait de prêcher la paix à l'Europe, pour qu'elle se liguât de nouveau sous la bannière de la croix (¹). Pierre l'Ermite vit périr aux bords du Danube les bandes indisciplinées qui l'avaient proclamé leur chef. C'est à peu près aux mêmes lieux qu'un désastre plus terrible et plus complet encore attend ceux que Robert l'Ermite entraînera dans cette dernière croisade.

Froissart quitta la cour d'Angleterre à Windsor (²), mais

(¹) *Chron.* IV, 12 et 82.

(²) Froissart ne dit rien du séjour qu'il fit à Londres, mais il

le roi lui fit remettre, avant son départ, un gobelet d'argent doré, pesant plus de deux marcs, et contenant cent nobles « dont je valus mieulx, dit-il, tout mon vivant. » Le chevalier chargé de le lui porter s'appelait Jean Bourchier [1] ; il avait été, peu d'années auparavant, rewaert de Flandre « régnant pour le roy d'Engleterre, et envoyé « vers ceulx de Gand pour eulx conseiller et gouverner. »

cite deux fois dans ses chroniques l'hôtellerie du Faucon tenue près de Grace-Church, par Thomelin de Colebrooke, de Winchester. — Elle n'était probablement pas inférieure à celle du Tabard, à Southwark, si agréablement décrite dans le prologue des ***Canterbury Tales***.

( ) « Ung sien chevalier que on nommoit messire Jehan le « Boursier. » (Ms. de Mons.) Froissart dit ailleurs qu'il était « vaillant homme et sage assez. »

CHAPITRE XIV.

FIN DE LA VIE DE FROISSART.

I. Projets de croisade. — Conférences de Saint-Omer. — Le moûtier de Liques.

Froissart, qui avait quitté Windsor vers la mi-octobre 1395, et qui paraît être retourné en France en traversant la Bretagne, trouva au-delà de la mer tous les chevaliers prêts à prendre les armes pour aller combattre l'Amorath-Baquin. C'était son bon et cher seigneur Enguerrand de Coucy qui devait servir de conseiller au comte de Nevers, choisi comme chef de la croisade, et Froissart se trouvait peut-être avec lui à l'hôtel d'Artois quand le duc et la duchesse de Bourgogne lui dirent en signe de grand amour : « Nous savons bien que sur tous « les chevaliers de France, vous estes le plus coustumier « en toutes choses. »

Rien ne flattait davantage la vanité de Philippe le Hardi

que le choix de son fils pour le commandement de cette grande expédition qui devait relever en passant le drapeau de Baudouin de Flandre à Constantinople, avant de renouveler en terre sainte les exploits de l'épée libératrice des Godefroi et des Robert. Froissart, qui nous apprend ailleurs que la cour du duc de Bourgogne était aussi splendide que celle d'un roi, crut devoir composer un poëme :

Pour plus honnourer la journée
Qui au Jourdin est ajournée.

Froissart avait sans cesse éprouvé, comme tous les hommes de son temps, un vif enthousiasme pour les croisades. Il loue fort le comte de Foix de son projet d'y prendre part. Comme maître Jehan, le chapelain d'Hesdin, ou maître Pierron Ruissole, le clerc de Gui de Dampierre, qui suivirent, l'un et l'autre, saint Louis à Tunis, il eût voulu se trouver au nombre de ceux qui allaient combattre :

En terre sainte où Dieus reçut souffrance,
La targe au col et ens au point la lance,
Pour remonstrer no force et no puissance
Aux coers malvès.

Mille souvenirs rattachaient d'ailleurs les plus illustres maisons de l'Occident à ces terres lointaines où elles avaient laissé, non-seulement les cendres profanées de leurs pères, mais des châteaux, des villes, des princi-

pautés ou même des royaumes ; c'était la nouvelle France, comme on disait au XIIIe siècle, une nouvelle France déjà couverte de ruines. Quelques chevaliers descendaient des rois de Jérusalem ; d'autres des empereurs de Constantinople. Les sires d'Enghien portaient le titre de ducs d'Athènes, les sires de Saint-Omer celui de ducs de Thèbes, leurs vassaux avaient occupé des fiefs aux bords de l'Alphée et de l'Eurotas. En Syrie, que d'autres fiefs, que d'autres donjons! Le sire de Mimars avait deux filles nobles et belles, l'une s'appelait Douce et l'autre Tourterelle. Eustache Grenier, qui était sire de Sidon, leur préféra Ermeline, qui lui apporta en dot la ville de Jéricho. Un sire de Chauvigny se fit même roi de Mélide en Arabie. Quelle ardeur ne devait-on pas porter à reconquérir ces domaines où l'on devenait, par le droit de la conquête, le successeur d'Agamemnon, d'Alexandre ou de Macchabée!

Cependant, au milieu de cet enthousiasme, Froissart, plus prudent et plus sage, reconnaît avec tristesse que jamais moment ne fut plus mal choisi pour une croisade. Il fait des vœux pour qu'elle soit glorieuse : il n'ose l'espérer. Il voudrait qu'elle n'affaiblît pas les forces de la France qui s'y engage témérairement, et il s'en émeut en secret, car il sait bien que le peuple anglais, indigné de voir Richard II restituer Brest aux Français, ne tardera pas, avec lui ou après lui, à recommencer la guerre. Les journées de Crécy et de Poitiers ne présagent-elles pas celle d'Azincourt ?

Ne pourroit un homme conquerre
En armes, los, pris et honneur,
Sans aler en estrange terre ?
Que quiert un homme de valeur
Mieulz qu'à son naturel seigneur
Servir, crémir et foy porter,
Ses gens et son païs garder
Encontre tous ses ennemis?
A ces points doit-on regarder
Pour acquerre honneur et amis (1).

Qu'on ne juge pas toutefois par ces vers où se révèle la pensée de l'auteur, de la forme générale du poëme. Froissart, après avoir vu le roi d'Angleterre accueillir si volontiers un livre qui traitait d'amours, ne pouvait sortir d'une voie où il avait si bien réussi, et cette fois il composa plus de quatre mille vers qu'il intitula *le Trésor amoureux*.

Dans les premiers jours d'octobre 1396, Froissart se rendit à Saint-Omer, et il nous décrit cette ville comme la plupart de celles qu'il a vues, en disant qu'elle était « belle de murs, de portes, de tours et de beaux clochers. » Nous croyons que ce fut alors qu'il offrit *le Trésor amoureux* au duc de Bourgogne. Ce prince avait pris la plus grande part à la conclusion du mariage de Richard II, et Froissart nous apprend qu'il cherchait ainsi à se concilier les communes de Flandre qui étaient toujours restées favo-

(1) *Trésor amoureux*. Comparez le discours d'Aubert de Bavière à son fils. *Chron*. IV, 47.

rables à l'alliance anglaise. Nous ne pouvons oublier que ce fut un chevalier attaché au duc de Bourgogne qui remit à Richard II l'anneau de mariage et la dot de la jeune reine. Onze ans plus tard, il reçut du successeur de Philippe le Hardi une autre mission qu'il accomplit trop fidèlement dans la vieille rue du Temple. Nous avons nommé Raoul d'Auquetonville.

Froissart put donner à la même époque un manuscrit de ses chroniques, conservé aujourd'hui dans le dépôt de Paris, où l'on remarque un écu à la croix cantonnée de quatre alerions (¹), à Gérard de Montaigu, secrétaire et maître des comptes de Charles VI, qui se trouvait alors à Saint-Omer. Gérard de Montaigu était depuis 1391 garde des archives du royaume de France : c'était un titre suffisant pour que Froissart crût devoir s'assurer sa protection ou son amitié.

Il avait d'ailleurs beaucoup à voir et à apprendre à Saint-Omer où l'on se préparait à la remise solennelle d'Isabeau de France à Richard II. Le duc de Bourgogne logeait à l'abbaye de Saint-Bertin. Un somptueux banquet y fut offert aux ducs de Lancastre et de Glocester. Celui-ci ne pouvait assez admirer les richesses du royaume de France : il est vrai que, pour se le rendre plus favorable, on lui avait promis cinquante mille nobles, indépendamment de beaucoup de beaux joyaux. Il acceptait tout ce qu'on lui donnait « mais, toujours, demeuroit la racine

(¹) Il porte le nº 8327.

« de la rancune dans le cœur. » Richard II avait abordé à Calais, et, le 27 octobre 1396, Charles VI remit lui-même au petit-fils d'Édouard III une enfant de huit ans, toute baignée de larmes, appelée à perpétuer la dynastie des vainqueurs de Crécy et de Poitiers, et que rejeta bientôt une autre dynastie, celle du vainqueur d'Azincourt [1].

On avait résolu d'élever sur le lieu de l'entrevue de Charles VI et de Richard II un autel qui consacrât en quelque sorte la réconciliation des deux peuples ; mais elle ne fut pas même assez longue pour que cet autel fût construit. Les Anglais accusaient les Français de dire : Prenez toutes les filles du roi, mais rendez-nous Calais.

Déjà Froissart s'était éloigné, et nous ne savons trop pourquoi. Il était sorti de Saint-Omer et s'était avancé jusqu'à Liques, dans une riante vallée où s'ouvraient devant lui deux routes qui conduisaient, l'une à Ardres où était Charles VI, l'autre à Guines où se trouvait Richard II. Hésita-t-il sur la route qu'il fallait choisir ? Aima-t-il mieux, pour ne pas opter, ne prendre ni l'une ni l'autre ? Rien ne serait moins conforme aux habitudes de Froissart qui

[1] *Chron.* IV, 50,51. Les fêtes de Saint-Omer avaient aussi attiré des ménestrels. L'un d'eux nommé Loribaut offrit une chanson « de la royne d'Engleterre » au duc d'Orléans. Il était gardien des livres de ce prince, mais Eustache Deschamps parle de lui en termes fort satyriques.

savait bien que le même accueil l'attendait dans les deux camps, et nous sommes réduit à croire qu'il manqua d'argent pour continuer son voyage. Eustache Deschamps était alors à Saint-Omer, et c'est lui qui nous apprend qu'on vola à Froissart sa bourse, à Liques, aussi bien qu'à Avignon, et il l'en raille fort agréablement.

Dont venez-vous? – Je viens de Saint-Omer.
— Or me dictes des nouvelles du roys.
L'avez-vous veu aux tentes assembler?
Arons-nous paix de tous poins ceste foys?
Dictes-nous en, car vous avez la vois
D'avoir escrit de leur faiz queroniques.
— Je vous jure sur Dieu et sur la crois,
Je n'ay rien veu fors le moustiers de Liques,
Quant à chose dont je doye parler,
Excepté ce que j'ay veu les Anglois
A Saint-Omer, et venir et aler
Vers la reine d'Angleterre à hault doys;
Et si dit-on qu'à la fin de ce mois
L'avoiera-l'en vers Calais, près des diques,
Au roy anglais : puis mon départ d'Artois
Je n'ai rien veu fors le moustier de Liquès,
Et les chevaux qu'on y fait establer,
Dont Pompée fut pour tel fait destrois;
N'autre chose ne vous sçay raconter,
Fors d'un varlet breton qui par ses doys
IIII. XX francs, sans dire : je m'en vois,
Et un roncin qui estoit bons et friques,
M'a desrobé, n'en cherchant parmi les bois,
Je n'ay rien veu fors le moustiers de Liques.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Charles VI [illegible] à Paris [illegible]. Jacques de [illegible] Saint-[illegible] Nicopoli.

[illegible] de la Trémoille. Encore [illegible] Le sire de [illegible] qui avait été [illegible] par un [illegible] merveilleux [illegible] les [illegible] de Bajazet le dépouillaient pour le décapiter. Le comte d'Eu [illegible] contre lui, avait causé la perte de la ba-

taille, rendirent tous les deux le dernier soupir près de la ville de Brousse, qui rapportait son origine à Annibal, autre victime de l'inconstance de la fortune.

Bientôt, des nouvelles non moins tristes arrivent d'Angleterre. Une révolution s'y est accomplie. Richard II, abandonné de ses courtisans, trahi même par son lévrier qui ne connaissait que le roi et qui alla *festoyer* le duc de Lancastre comme roi d'Angleterre, est conduit de la tour de Londres au château de Pomfret dont les portes ne s'ouvriront que devant son cercueil.

Au moment où Froissart écrivait les derniers chapitres de ses chroniques, il ignorait encore les *incidences* de la mort de Richard II. C'est à l'un de ses compatriotes dont l'œuvre tient par les mêmes liens que la sienne aux traditions littéraires du château de Beaumont, que nous devons le récit des derniers moments de ce pauvre prince, qui montra bien, en se défendant contre ses meurtriers, qu'il était véritablement le fils du Prince Noir : « Le roy estoit tout « seul à table, lequel ne vouloit mengier, pour ce que son « escuier ne voloit faire assay devant lui comme il avoit « à coustume de faire, et le roy Richart lui demanda : « Quelles nouvelles ? Et l'escuier respondi : Je n'en sçay « nulles aultres fors que sires Pierres d'Exton est venu, « je ne sçay quelles nouvelles il apporte. Dont le roy « Richart prya à l'escuier que il taillast et que il fesist « assay comme à son office appartenoit. Dont se mist l'es- « cuier à genoulz par devant la table, et cria merchi aux « roy Richart que il li volsist pardonner, car on li avoit

« deffendu de par le roi Henry. Dont le roy Richart se « courcha, et prist ung coutiel de la table et en féri l'es- « cuier en le tieste, disans : Maudis soit Henry de Lan- « castre ! A cette parole vint sires Pierres d'Exton, « lui VIIIme, en le cambre dou roy Richart, où il séoit à « table. Et chascuns avoit ou lanche ou hache en sa main, « et quant le roy Richart les vit venir ainsy armés, il « bouta la table arrière de lui et sailly en milieu « d'eulx VIII, et osta à l'un d'iceulx une hache et se mist « bien gentement à deffence et gaillardement, et en lui « deffendant en tua IIII de VIII........ Et quand le roy « fu mors, li chevaliers qui li avoit donné le cop de le « mort, se assist dalés le corps et commencha à plorer, « disant : Hélas! quel cose avons-nous fait? Nous avons « mis à mort celui qui a esté nostre souverain seigneur « l'espace de XXII ans. Or, ai-je perdu mon honnour (¹). »

Froissart ne peut se résigner à cette horrible fin d'un roi puissant qu'il avait vu si aimable et si joyeux quand

(¹) Ms. de la Bibl. de Bourgogne, 10233 *bis* f° 275, v°. L'ordre de faire périr Richard II avait été, dit-on, donné le 6 janvier. Le 29, sa mort était déjà connue à Paris. Rymer, III, 4, p. 176. — Henri IV semble, au contraire, vouloir la cacher dans les chartes, où il parle de son prédécesseur. Le 18 mai seulement, il s'exprime en ces termes : « Feu nostre très-cher cousin « Richart, de bonne mémoire, n'adgairs roi d'Engleterre, que « Dieu assoille ! » — La plupart des témoignages contemporains sont peu favorables à Henri IV. Gerson se borne à dire : *De boni regis Richardi morte et causis illius satis impiis taceo.*

il l'entretenait d'amour : « Les fortunes de ce monde sont « trop merveilleuses, s'écrie-t-il, c'est trop fort de ce qui « doist estre. » Il annonce que, bien que ce soit malgré lui, il racontera ce qu'il pourra apprendre de sa mort, mais il semble qu'il n'en ait pas le courage. Le clerc de la bonne reine Philippe eût fait volontiers comme le clerc Magdelain, qui se revêtit de l'habit royal pour rallier les partisans de son maître et qui avait non-seulement les traits majestueux du roi, mais aussi son noble langage.

Le hasard avait fait naître Richard II le jour des Rois, et le sénéchal d'Aquitaine avait dit le même jour à Froissart que ce présage lui assurait une couronne. Confiant dans les prophéties attachées à son berceau, il voulait, pour qu'on admirât davantage cette couronne, la porter dans un palais plus beau que celui de Paris, et il avait fait construire à grands frais la vaste salle de Westminster. Comme l'avenir devait tristement démentir ces rêves de la vanité! C'était dans cette salle à peine achevée qu'un parlement prononça sa déchéance, et c'est là aussi que, deux siècles plus tard, un autre parlement renouvellera, au nom du peuple, le procès de la royauté en condamnant Charles I[er] (1).

Froissart avait vu en quelque sorte commencer sous

(1) Ce rapprochement se présente tout naturellement à l'esprit, quand on trouve parmi les noms des feudataires présents à la cérémonie du couronnement de Richard II, celui de Cromwell. Voyez la relation officielle dans les actes de Rymer.

ses yeux la triste vie de Richard II, quand il abordait ses enquêtes en France : à sa mort s'arrêtent, avec la dernière année du XIVe siècle, ses chroniques qui, pour l'Angleterre aussi bien que pour la France, retraçaient de si nombreuses et de si frappantes péripéties. Vingt lignes qui suivent ne sont que des notes incomplètes qui ne vont guère plus loin que l'année 1400 ou 1401 [1]. Elles ont suffi néanmoins pour permettre de croire qu'il continua, comme il l'avait souvent annoncé, ses recherches historiques jusqu'à son dernier jour.

III. On sait peu de chose des dernières années de Froissart. — Sa retraite à Chimay. — Sa mort.

Une ombre épaisse couvre encore les dernières années

(1) Il résulte de plusieurs passages de Froissart, notamment des premières lignes du chapitre 82 (livre IV), que la phrase relative à Aubert et Guillaume de Bavière, *pour ce temps comtes de Hainaut et d'Ostrevant,* est bien antérieure à la mort de Richard II. On pourrait donner d'autres exemples de cette locution dans Froissart. Ce qu'il dit de la déposition de Benoît XIII, s'explique par la soustraction d'obédience prononcée en 1398. Quant à la mission du légat de Boniface IX en Allemagne (Antoine de Montecatino), elle est de 1401. — Cependant on a voulu prolonger sa vie jusqu'en 1444, en alléguant cette phrase sur l'exil de Geoffroi d'Harcourt en 1344, que cent ans après on voyait encore les traces de la haine qu'il en conçut. Mais ce n'est là qu'une expression toute proverbiale, et Froissart dit de même à propos des ravages des Navarrais en 1358, que cent ans après ils n'étaient « ni réparés, ni restaurés. »

de la vie de Froissart. Nous ne savons ce qu'il fit depuis son voyage de Saint-Omer, et peut-être cette absence complète de données biographiques indique-t-elle seulement qu'il sentit enfin le besoin d'un peu de repos après une vie si vagabonde et si agitée.

On assure qu'il se retira pendant quelque temps à l'abbaye de Cantimpré, près du prieur messire Jean le Tartier, qui s'occupait de compilations historiques. A Cantimpré, il se trouvait aux portes de Cambray, où Pierre d'Ailly, l'ami de Gerson et de Clémangis, venait de monter sur le siége épiscopal. Nous n'avons rien appris des relations qui se formèrent ou plutôt qui se continuèrent vers cette époque entre le savant prélat et l'illustre chroniqueur, mais nous en retrouvons la trace dans les chapitres relatifs à la grande assemblée tenue à Reims pour l'union de l'Église, où Pierre d'Ailly reçut la haute et difficile mission d'exhorter les deux papes à ne pas tarder plus longtemps à la rétablir. L'évêque de Cambray était, dit Froissart, « bien enlangagé en latin et en fran« çois. » Il lui donna sans doute sur ses inutiles efforts tous les détails qui sont parvenus jusqu'à nous.

Une tradition constante porte aussi que Froissart acheva sa vie dans la ville de Chimay, qui formait le douaire de Marie de Namur, veuve de Gui de Blois (1). Ainsi, son

(1) Marie de Namur épousa plus tard Pierre Brebant, surnommé Clignet, amiral de France, l'un des favoris du duc d'Orléans. D'après Monstrelet, le comte de Namur fut irrité à un tel point

dernier sentiment aurait été une noble fidélité, non seulement à sa « haute histoire, » mais aussi à cette illustre maison de Blois « qui mist grand entente à ce qu'il voul-« sist l'ordonner et la dicter. »

Froissart, ajoute-t-on, fut enseveli dans la chapelle Sainte-Anne, dans l'église de Chimay. Selon une assertion assez douteuse, sa tombe fut brisée et enlevée; une autre opinion explique fort tristement, par sa pauvreté et l'absence de ses parents et de ses amis, la sépulture qu'il aurait reçue sans qu'on prît soin de graver sur la pierre un nom qui suffisait pour l'illustrer. Quoiqu'il en soit, tous les efforts qui ont été tentés pour la retrouver sont restés stériles, et les restes de l'infatigable chroniqueur, à qui la plupart de ses contemporains durent leur gloire, ne sont gardés au sein de la mort que par le silence et par l'oubli. Mais à quelques pas de là, une statue de Froissart lui tient lieu de tombeau, de même qu'une autre statue indique son berceau à Valenciennes.

de ce mariage, qu'il fit trancher la tête à un de ses frères bâtards qui l'avait négocié. En effet, Clignet était de naissance obscure, et si pauvre qu'il vivait au jour le jour. Christine de Pisan dit de lui :

... En mains lieux pour amours s'est armé.

Son plus notable exploit fut de piller le bagage des Anglais pendant la bataille d'Azincourt.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

APPENDICE.

I.

ÉTIENNE MARCEL.

Des jugements bien différents les uns des autres ont été portés, même par les contemporains, sur le mouvement communal de 1355 à 1358, et l'on peut y suivre les variations de l'opinion publique, toute favorable d'abord à l'intervention des états généraux, puis peu à peu inquiétée et effrayée par les violences auxquelles donne lieu la faiblesse ou l'absence de l'autorité supérieure. Les chroniques de Froissart reflètent ces impressions, qui se modifient et s'assombrissent à mesure que les événements se succèdent. On y voit Marcel dominer la commune de Paris, et la commune de Paris dominer les états généraux; mais nulle part le caractère du célèbre prévôt des marchands ne se révèle mieux que dans des documents émanés de lui-même et restés longtemps inédits. M. Augustin Thierry se proposait de les faire

figurer dans une nouvelle édition de son *Essai sur l'histoire du tiers état,* et si nous les reproduisons ici comme appendice à une étude sur Froissart et sur la littérature du XIVe siècle, c'est qu'ils offrent un précieux commentaire sur des faits historiques que les manuscrits de Froissart ne rapportent pas d'une manière uniforme ; c'est aussi qu'ils méritent l'attention à un autre titre. En effet, le style y est plus vif, plus rapide, plus clair, plus moderne, si nous pouvons parler ainsi, que dans les autres pièces de la même époque. On sent que Paris, qui voulait exercer sur les autres villes une influence absolue par les idées, les précédait aussi jusque dans les formes de la langue, mieux étudiées, plus cultivées que partout ailleurs.

Lorsqu'on veut juger l'époque à laquelle Marcel a attaché son nom, il faut avant tout se demander ce qu'avaient été les premières années du XIVe siècle. Plus on les étudie, plus on est attristé à la vue de la misère et de la confusion qui les avaient remplies : sur le trône, la dynastie de Philippe le Bel frappée et tout à coup éteinte ; autour du trône, des ambitions rivales multipliant les intrigues et les luttes ; partout ailleurs les guerres civiles et les guerres étrangères se mêlant et se perpétuant ensemble. Et cependant, au milieu de cet état prolongé d'inquiétude et de souffrance, on découvre sans cesse une vague aspiration de la nation vers un temps meilleur, un espoir quelquefois étouffé, mais aussitôt renaissant, de se retrouver grande et forte, une invincible tendance à se sauver elle-même en relevant et en défendant de son sang les libertés publiques, devenues plus saintes depuis qu'elles restaient associées dans tous les esprits aux pieuses traditions du règne de Louis IX.

Les Anglais avaient défait le roi Jean à Poitiers, comme ils avaient vaincu Philippe de Valois à Crécy. Entre ces deux journées, il y a quelque chose de plus que l'affaiblissement de la royauté pendant une courte période de dix années : la défense du territoire et de l'honneur national a reculé de plus d'un siècle. A Crécy, les communes avaient combattu, et avec tant de courage que les bourgeois d'Orléans arrêtèrent un instant les Anglais victorieux. A Poitiers, on a dédaigné leur appui. Enfin, dernier rapprochement qui explique toute la situation, l'on avait vu la noblesse mourir à Crécy, tandis que Philippe de Valois quittait le champ de bataille. A Poitiers, la noblesse avait fui, laissant le roi de France prisonnier au pouvoir des Anglais.

Tels furent les événements dont l'influence dut nécessairement s'exercer sur les délibérations des états généraux et sur ces mémorables ordonnances dont Boulainvilliers disait, sous Louis XIV, qu'elles eussent à jamais assuré la liberté publique, s'il eût été possible que la France pût être heureuse. L'initiative était venue de la ville de Paris, et, afin de mieux faire comprendre le but tout national qu'elle se proposait, elle avait eu soin d'associer aux réformes administratives les mesures les plus énergiques pour s'opposer à l'invasion des Anglais. Un homme dirigeait la commune de Paris, et, par la commune de Paris, gouvernait la France. Cet homme, dont la figure, selon l'expression de M. Augustin Thierry, a de nos jours singulièrement grandi pour l'histoire mieux informée, est l'un des plus riches bourgeois de Paris (1),

(1) A Paris, comme en Flandre, les plus riches bourgeois appartenaient au commerce de la draperie. Étienne Marcel était de

et ses fonctions de prévôt des marchands l'ont placé à la tête de la commune : c'est Étienne Marcel.

Dans une assemblée tenue à Paris, le prévôt des marchands, qui, pendant longtemps (1), n'avait élevé la voix que pour invoquer les intérêts les plus chers de la nation, la délivrance du roi prisonnier, la réunion des hommes d'armes contre les Anglais, la répartition équitable des impôts, le cours régulier de la justice, la suppression des mauvaises monnaies, prit la parole pour lui-même et en son propre nom. Il venait justifier le meurtre des maréchaux de Normandie et de Champagne et d'un avocat du roi au parlement, nommé Regnaud d'Acy, qu'avait mis à mort sans forme de justice une multitude furieuse. Parmi ceux qui écoutaient la harangue du prévôt des marchands se trouvait un religieux du couvent des Carmes de la place Maubert, qui s'appelait Jean de Venette, et que nous ne désignerons toutefois que par le nom plus connu de Continuateur de la chronique de Guillaume de Nangis. Il aimait Marcel, et, comme lui, il voyait dans la convocation des états généraux le salut de la France ; mais il gémissait secrètement sur ces violences : *Utinam consilium nunquam ad effectum devenisset! Quare ista*

ce nombre. On le voit, en 1352, vendre des draps *royez bruns* de Gand au duc de Normandie. (*Comptes d'Étienne de la Fontaine*, publiés par M. Douët d'Arcq.) Je ne puis que rappeler ici la part que les marchands drapiers. placés à la tête de la bourgeoisie, prirent aux mouvements de la commune de Paris en 1358 et en 1382, et je me borne à faire remarquer que les rapports commerciaux qu'ils entretenaient avec les villes flamandes ont pu déguiser souvent des relations politiques.

(1) *De republica multum sollicitus pro tunc.* CONT. CHR. GUILL. DE NANGIACO ; éd. de M. Géraud, II, p. 247.

flagitia perpetrarunt? Tantum nefas impunitum non remansit.

Ce religieux obscur, qui, chaque soir, se retirait dans sa cellule pour interroger sa conscience, tandis que partout autour de lui on n'écoutait que la clameur des passions, avait compris la grave et impartiale mission de l'historien. Il ne faut pas se demander si le maréchal de Normandie, qui vient de violer les franchises de l'église Saint-Méry, a tué Geoffroi d'Harcourt en guerre loyale, et s'il n'a peut-être pas coopéré à la mort de son neveu, décapité à Rouen par trahison. Il ne faut pas rechercher si le maréchal de Champagne a excité les nobles de sa province à prendre les armes, et si Regnaud d'Acy a déjà été mis en accusation par les états généraux. Peu nous importe de savoir que ces conseillers exhortaient le duc de Normandie à traiter avec les Anglais qui ruinaient le royaume, pour exterminer les communes empressées à le défendre : il suffit (tel est l'ordre invariable des desseins de la Providence) que Marcel ait déplacé l'autorité légale, en la livrant à l'effervescence populaire, pour que tôt ou tard, dominé par les *menus*, comme il les appelle lui-même, il devienne inévitablement la victime des mêmes violences et des mêmes haines, qui le traîneront, lui aussi, nu et couvert de plaies, sur le pavé du Val des Écoliers, où ont été abandonnés sans sépulture les corps des maréchaux de Champagne et de Normandie (¹).

(¹) « Plusieurs tenoient que c'estoit ordenance de Dieu, quar « il estoit mort comme il avoit fait morir lesdis mareschaux. » *Chron. de Saint-Denis*, éd. de M. Paulin Paris, VI, p. 133.— Sur les *menus*, voyez le *Livre de Paix*, de Christine de Pisan, au chapitre intitulé : « Comment il n'appartient qùe les menus po- « pulaires soient mis ès offices et estas de la cité. »

Marcel, qui expia par son sang le sang qu'il fit répandre, fixe à d'autres titres l'attention des historiens. Il fut l'éloquent organe des griefs, des besoins et des intérêts de son pays et de son temps. Au milieu du désordre qui régnait, il conçut le plan d'une organisation vigoureuse qui transforma la capitale du royaume, et qui, si elle ne put transformer le royaume même, y laissa du moins après elle de longs et vifs regrets justifiés par de nouveaux désastres et de nouveaux malheurs.

Il y a aussi dans la vie de Marcel quelques pages qui réclament une réhabilitation. On lui reprocha d'être l'allié des Anglais, et personne ne fit plus que lui pour les repousser. On l'accusa de soutenir les *Jacques* et de chercher l'extermination de la noblesse ; or il ouvrit un refuge aux nobles dans les murs de Paris, et s'opposa de toutes ses forces aux fureurs de la Jacquerie. On nous le montre avide, ambitieux, cherchant à concentrer le gouvernement entre ses mains : mais il faut se souvenir qu'en dehors de l'unité, représentée par les états généraux, les rênes du gouvernement flottaient au hasard entre le roi, prisonnier à Londres, et le duc de Normandie, errant en France de province en province, tous les deux désarmés le même jour à Poitiers, l'un par la fortune du combat, l'autre par le déshonneur de sa fuite.

Les documents historiques qui s'occupent de Marcel sont nombreux, mais la plupart sont postérieurs à sa chute. Il n'en est que plus intéressant d'étudier le célèbre prévôt des marchands dans deux lettres également précieuses, quoiqu'elles soient de nature différente.

Dans la première, que les chroniques de Saint-Denis appellent « unes bien merveilleuses lettres closes (1), »

(1) *Chroniques de Saint-Denis*, VI, p. 104. Cette lettre se trouve

Marcel, au faîte de sa puissance, répond en termes altiers aux menaces du duc de Normandie, qui veut réduire les Parisiens par la famine. La seconde, écrite le 11 juillet 1358, et antérieure seulement de vingt jours à sa mort, n'est qu'une longue apologie de tout ce qu'a fait le prévôt des marchands. Il semble qu'avant de descendre dans la tombe, et à défaut du témoignage de ses amis qui seront entraînés dans sa perte, il veuille plaider lui-même sa cause devant la postérité, et ce qui accroît l'importance de ce document, c'est qu'il est adressé aux communes de Flandre, dont Paris réclamait, en 1358 aussi bien qu'en 1382, l'alliance et l'appui (1).

Il faut ajouter que ces lettres de Marcel, détruites en France, se sont conservées dans les archives des communes flamandes, et ce sont les seules qui soient parvenues jusqu'à nous. J'avais copié celle du 18 avril, il y a plusieurs années, dans un cartulaire de Bruges. J'ai retrouvé la dernière aux archives d'Ypres, et c'est là probablement un de ces documents, cachés avec soin après la bataille de Roosebeke, qui donnèrent lieu d'accuser, à cette époque. les échevins d'Ypres, condamnés à remettre toutes leurs chartes au château de Lille, d'avoir « autres « choses qu'ils n'avoient point apportées (2). »

aussi mentionnée dans l'ordonnance d'abolition du 10 août 1358. Secousse, t I, p. 213.

(1) Parmi vingt-et-un bourgeois désignés comme amis de Marcel, les *Chroniques de Saint-Denis* citent Colin le Flament, Hannequin le Flament, Pasquet le Flament, Jacques le Flament, trésorier des guerres, et Jacques le Flament, maître de la chambre des comptes. Elles nomment ailleurs Geoffroi le Flament, du porche Saint-Jacques.

(2) *Acte du mois de janvier* 1382 (v. st.). (Archives de Lille.)

I.

Très-redoubté seigneur, plaise vous remembrer comment vous nous avés convent que se aucune chose senestre vous estoit rapportée de nous, vous n'en croiriés rien, mais le nous feriés savoir ; et aussi se aucune chose nous estoit rapportée de vous, nous le vous ferions savoir : et pour ce, très-redoubté seigneur, vous certifions en vérité que vostre peuple de Paris murmure très-grandement de vous et de vostre gouvernement pour trois causes : premier que les ennemis de vous, de nous et du royaume nous roignent et nous pillent de tous lés, du costé devers Chartres, et nul remède n'y est mis par vous qui li deuissiez mettre; et aussi que tous les soudoiers qui jà en arrière sont venus à vostre mandement, du Dalphiné, de Bourgoigne et d'ailleurs, pour la deffense du royaume, n'ont fait honneur ne proufit à vous, ne à vostre peuple, mais ont tout le païs mangié et le peuple pillié et robé, nonobstant que il aient esté bien paiés, et ce savés vous bien, car plusieurs plaintes vous en ont esté faictes, tant par moy comme par autres, pour lesquelles vous leur deustes mander qu'il s'en alassent en leur païs ; et néant-

moins vostre peuple tient que vous les tenés entour vous, ou aucuns d'eux ausquels vous avés baillié à garder les forteresses de Meaulz et de Monstereau, qui tiennent les rivières de Saine, de Marne et d'Yonne, desquelles vostre bonne ville de Paris doit estre nourrie et soustenue, que tant amés, si comme tousjours avés dit; la tierce cause du murmure du peuple est que vous ne mettés aucune paine à garnir les forteresses qui sont devers vos ennemis, mais trop bien avés saizi celles dont vivres nous pevent venir, et, qui pis est, les avés garnies de gens qui nul bien ne nous veullent, si comme plainement vous appert et à nous par lettres qui furent trouvées ès portes de Paris, lesquelles vous furent monstrées en vostre grant conseil, et encore desgarnissiés vostre ville de Paris d'artillerie pour garnir les forteresses de Meaulz et de Monstereau garnies de gens qui nul bien ne nous veullent, comme dit est, et bien appert par les paroles que dictes vous ont, que bien savons que telles sont : « Sire, quelconque persone qui sire « soit de ce chastel se peut bien vanter que ces villains « de Paris sont en son dangier et que bien près leur peut « rongnier les ongles. » Si vous plaise savoir, très-redoubté seigneur, que les bonnes gens de Paris ne se tiennent pas pour villains, mais sont prudes hommes et loiaulx, et tels les avés trouvé et trouverés, et disent outre que tuit cil sont villains qui font les villainies : touttes lesquelles choses sont au très-grant desplaisir de tout vostre peuple, et non sans cause, car premier vous leur devés protection et deffense, et eux vous doivent porter honneur et obéissance, et qui leur faut de l'un ne sont tenus en l'autre; et aussi semble à vostredit peuple, selon raison et vérité, que mielx fussent emploiés gaiges à gens qui se combatent aus ennemis du royaume que à ceulx

qui prennent les deniers d'icellui, robent et pillent le peuple d'icellui, et aussi leur semble que vous et les gens d'armes qui sont en vostre compagnie fussent mielx à vostre honneur entre Paris et Chartres, là où sont les ennemis, que là où vous estes, qui est paiis de pais et sans guerre; et aussi est vérité que lesdictes forteresses par vous saisies de nouvel, estoient en gouvernement de très-bonnes gens et sans aucun mauvais soupçon, et n'estoient point en frontière, ne ne vous coustoient rien à garder, et est aussi vérité que quiconque a deux choses à garder et garnir, il doit mielx et plus tost garder et garnir la plus vallable, la plus honorable, et proufitable, quant elle est plus ennoie et plus doubtable, et vous en vostre nouvel conseil vouliés desgarnir Paris d'artillerie pour garnir les forteresses dessus éclaircies, laquelle chose vostredit peuple n'a voulu souffrir; car par ce voient la destruction et perdition du roiaume, de vous et de tout le peuple. Si vous supplions très-umblement, très-redoubté seigneur, que il vous plaise à venir en vostre bonne ville de Paris et leur donner protection et deffense, si comme faire le devés, et aussi veuilliés oster d'entour vous toutes gens qui à vostredit peuple n'ont bonne volonté, lesquels vous povés bien cognoistre par les consaulx qu'il vous donnent, et avec ce remettre lesdictes forteresses de Meaux et de Montereau ès mains de vos féauls et loiauls subjets, où par avant estoient, afin que vostre peuple de Paris n'ait cause de commotion pour faute des vivres, et que il se délaissent de leur murmure; et aussi vous supplions qu'il ne vous veuille desplaire si nous avons retenu l'artillerie qui avoit esté jà menée au Louvre par Jehan de Lyons, car en vérité nous l'avons fait en bonne intention et pour plus grans maulx et périls

eschever ; car le peuple estoit si esmeu pour ce, que grans maulx en fussent venus se nous ne leur eussions eu convent de la retenir.

Très-redoubté seigneur, plaise vous savoir que le peuple de Paris se remembre moult de promesses que vous leur deistes de vostre bouche, à Saint-Jacques de l'ospital, as halles et en vostre chambre, outre lesquelles vous leur promeistes que, se vous ne deviez yssir que vous, trente ou quarante avecques vous, si ne pourriés vous plus souffrir les choses en l'estat où il estoient, et, Dieu merchi, les choses ont depuis pris moult petit amendement.

Très-redoubté seigneur, sur toutes ces choses et chascune d'icelles dessus éclaircies, vous plaise ordener par telle manière que ce soit à la loenge de Dieu, à honneur du roy, nostre sire, de vous, et au prouffit du peuple, en telle manière qu'il s'en puisse brièvement apercevoir, et nous veuillés avoir pour recommandés.

Li Saint-Esprit vous ait en sa sainte garde et vous doint bonne vie et longue.

Escript à Paris, le xviiie jour d'avril.

II.

Très-chiers seigneurs et grans amis, vous avez bien sceu comment en la bonne ville de Paris, après la prise du roy nostre sire, faicte à Poitiers, du commandement de monseigneur le duc de Normandie, convocation générale fu faicte des trois estas du royaume de France, clergié,

nobles et bonnes villes, pour avoir conseil sur le fait de la délivrance du roy nostredit seigneur et sur la défense du royaume et des subgés, et le bon gouvernement d'icelli qui, par longtemps, par les fauls et déloyaulz conseillers et corrompus officiers avoit petitement esté gouvernés, dont les grans maulz que chascun a veu, pour lesdites causes et pluseurs autres, sont avenuz au royaume et aus subgés, et aussi pour avoir finance convenable par consentement de tous pour le fait de la guerre. Et combien que desdis estas fussent à ladicte journée très-grans et notables nombres, et des remèdes sur tous lesdis poins et aussi des aides fussent tout en accort, toutevoies la chose fu empeschée, délaiée et froissée par les malices et fausses inductions desdis conseilliers et officiers, à l'oppinion desquels se enclina monseigneur le duc plus que à tout le bon conseil qui donnet li fu par tous les estas dudit royaume, dont grant mal s'ensuyvirent et grans perditions de paiis. Et pour ce furent faictes autres assemblées pour lesdictes causes, lan [1] lesdictes sainctes ordonnances faictes premièrement et en escript rédigées furent par tous loées et approuvées, promises et jurées, et par monseigneur le duc en las de soye et en cire vert confermées et par li promises et jurées, èsquelles avoit cinq poins principaulx : premièrement que justice fust réformée, tenue et gardée ; la multitude de mauvais et corrompus officiers qui destruisoient le peuple ostée; les grans aliénations faictes du patrimoine du royaume en personnes indignes, au grant dommage du roy et du royaume, fussent rappellés et au patrimoine réincorporés ; la personne de monseigneur le duc de bonnes personnes sages et loyauls,

(1) *Lan* pour *là où*.

de bons, vrais et loyaulx conseilliers fust associée et bien aornée, et regetés de sa compaignie plusieurs de petit estat et de petit sens, qu'il créoit plus que mestiers ne li fust, qui estoient u sont de mauvaise fame et renommée; défense bonne et convenable par fait d'armes contre les ennemis fust aus subgés du royaume administrée et prestée, les prises qui se faisoient sur le peuple sans rien paier, dont li peuple avoit esté très-grandement domagiés, fussent du tout ostées. Lesquelles ordonnances en tous les poins dessusdis furent par monseigneur le duc et plusieurs mauvais estans près de li froissiés et cassées, et grans divisions entre les estas engenrées, car li plusieurs des nobles, des choses par euls consenties, accordées, promises et jurées, et aussi du clergié, se départirent, et du tout des bonnes villes se divisèrent, ne rien des choses accordées ne paièrent, et à la josne volenté de monseigneur le duc du tout se confermèrent, afin que sur euls, sur leurs terres, ne sur leur subgés ne fust aucune chose prise, ne levée. Et pour ce, très-chier seigneur et très-vray ami, que nous et plusieurs autres bonnes villes les susdictes ordonnances, par nous et tous autres, comme dit est, accordées et jurées, vousisimes tenir et accomplir sens comparoison, et par ces deffaus et plusieurs autres veyens nous et le royaume en estat de perdition, et pour ce que souvent à monseigneur le duc et son conseil en faisiens requeste de y remédier, nous avons moult encouru la male volenté de li et desdis nobles, en nous mettant sus à grant tort que nous vouliens avoir le gouvernement du royaume, et combien que monseigneur le duc bel en respondesist et à faire le promesist, rien n'en faisoit, mais tout le contraire, et contre nous et ceuls qui ensuyvoient nostre opinion estoit en corage se forment meus que par

maintes voies procuroit et faisoit procurer nostre destruction, et se estudioit faire, en la bonne cité de Paris, des menus contre nous grant commocion, pour laquelle chose et aucunes autres aucun mauvais de ses conseilliers en très-bon petit de nombre en ont esté justement mis à mort, qui en ce et en plusieurs autres grans mauls le norrissoient et entroduisoient : depuis lesquelles choses ledit monseigneur le duc avecques grant quantité de nobles, veullans la destruction universele de nous, des gens des bonnes villes et de tout le plat paiis, sont en armes et en host pour nostre destruction devant la bonne ville de Paris, et ont esté à Meaulx, lan de bonne foy les citoyens les avoient receus, lan ils ont destruit la cité et tous les citoiens et fait plusieurs horribles mauls, selon ce que de ce et des choses dessusdites et de plusieurs autres vous porra plus plainement apparoir par certains rooles, lesquels nous vous envoions soubs le contre-scel de la ville de Paris clos. Et vous supplions et prions, tant et si acertes comme plus poons, que, tout vostre commun assemblé et en audience, vous plaise lesdis rooles faire lire avecques ces présentes, et clèrement exposer à vostre commun les choses qui contenues y sont.

Très-chiers seigneurs et bons amis, nous pensons que vous avez bien oy parler comment très-grand multitude de nobles, tant de vostre paiis de Flandres, d'Artois, de Boulonois, de Guinois, de Ponthieu, de Haynault, de Corbiois, de Beauvoisis et de Vermendois, comme de plusieurs autres lieux, par manière universele de nobles universaument contre non nobles, sens faire distinction quelconques de coulpables ou non coulpables, de bons ou de mauvais, sont venus en armes, par manière d'ostilité, de murdre et de roberie, deçà l'yaue de la Somme et aussi

deçà l'yeau d'Oise, et combien que à plusieurs d'euls rien ne leur ait esté meffait, toutevoies il ont ars les villes, tué les bonnes gens des paiis, sens pitié et miséricorde quelconques, robé et pillié tout quanques il ônt trouvé, femmes, enfans, prestres, religieux mis à crueuses gehines, pour savoir l'avoir des gens et ycels prendre et rober, et plusieurs d'iceuls fait morir ès gehines, les églises robées, les calices, sainctuaires, chapes ostées et robés, les prestres célébrans pris et les calices ostés de devant euls, et li aucun d'euls le corps Nostre-Sire geté à leurs varlès, le précieux sang Nostre-Sire geté à la paroit, les vaissaulx où estoit le corps Nostre-Sire pris, les églises, abbaies, priorés et églises parochiauls que il ne ardoient mis à raençon, et les personnes de Saincte Église, les pucelles corrompues et les femmes violées en présence de leur maris, et briefment fait plus de mauls, plus cruelement et plus inhumainement, que oncques ne firent les Wandres, ne Sarrasin, et plusieurs desdictes pilles (1) ont porté en Flandres, en Artois et en Vermendois, et très-grant quantité en ont laissée à Compiègne, qui èsdis fais les a soustenus et soustient, à la destruction du plat païs et des bonnes villes, et encore èsdis mauls persévèrent de jour en jour, et tous marchans qu'il treuvent mettent à mort, et raençonnent et ostent leurs marchandises, tout homme non noble de bonnes villes ou de plat paiis et les laboureurs tous mettent à mort et robent et dérobent) ont pris quarante et cinq mules chargiés de draps de Flandres et d'ailleurs, et yceuls ont pilliés et ostés aus marchans qui les menoient avecques lesdis draps. Et ainsi véons clèrement qu'il nous en-

(1) *Pille*, butin.

tendent universaument tous des bonnes villes et du plat paiis, sens pité ne miséricorde, se Dieux ne nous secourt et aide, et no bon amy, frère et voisin, mettre à destruction. Et bien savons que monseigneur le duc nous, nos biens et de tout le plat paiis a mis en habandon aus nobles, et de ce qu'il ont fait et feront sur nous les a advoés, ne n'ont autres gaiges de li que ce que il peuvent rober, et combien que lidit noble, depuis la prise du roy nostre sire, ne se soient volu armer contre les ennemis du royaume, si comme chascun a veu et sceu, ne aussi monseigneur le duc, toutevoies contre nous se sont armé et contre le commun, et pour la très-grant hayne qu'il ont à nous, à tout le commun, et les grant pilles et roberies que il font sur le peuple, il en vient grant et si grant quantité que c'est merveille. Si avons bien mestier de l'aide de Nostre-Sire, de la vostre et de tous nos bons amis, et ceuls qui aideront à défendre le bon peuple, les bons laboureurs et les bons marchans, sens lesquels nous ne poons vivre, contre ces murdriers, robeurs et cruaus ennemis de Dieu et de la foy, acquerront plus grant mérite envers Nostre-Sire que se il aloient tout croisié contre les Sarrasins, et certes il ont jà fait tant de mauls deçà la Somme et en Beauvoisis et deçà l'yaue d'Oise, et tant tué de laboureurs, qu'il est grand doubte que ceste année, qui èsdis paiis estoit très-fertile de blés et de vins, ne soit du tout gastée et périe, et qu'il n'y ait qui labeure et cueille les vins, ne aussi où mettre les vins pour les vassiauls des villes qui sont tous ars et aussi les villes.

Très-chiers seigneurs et très-bon amy, toutes les choses dessusdites nous vous escripsons, pour ce que nous savons certainement que la bonne ville de Paris, et les bons marchans de la bonne ville de Paris et des bonnes

villes, le bon commun et les bons laboureurs vous amés et avez tousjours amé, et à trois fins les vous escripsons : la première, afin que vous véez la bonne raison et justice que nous avons, et le grant tort, desloyauté et injustice que on a sur nous et sur le peuple; la seconde fin, afin d'avoir vostre conseil et aide, car les choses nous sont grandes, pesans et périlleuses, et non pas tant seulement à nous et au paiis qui sont domagiés, mais aussi à vous et aus autres paiis lan il convient courre marchandise, et lan il convient porter les vivres de blés et de vins des paiis qu'ils ont ainsi gastés sens cause, et bien poez veoir que se on gastoit le paiis de Laonnois, ainsi que on a gasté le paiis de Beauvoisis, tout le paiis de delà l'yaue d'Oise, qui sert de vins le bon paiis de Flandres, de Haynaut, de Cambrésis, seroit destruit, dont grant dommage s'ensuivroit audit paiis; la tierce fin, car plusieurs nobles dudit paiis de Flandres qui ont faictes lesdictes roberies, et des autres paiis dessusdits, et qui lesdictes roberies ont portées èsdis lieux dessusdis, que tous lesdis biens que vous sentirez estre en vostre terre et pooir vous leur ostez de fait, et mettez en vostre main comme en main seure. Et pour ce que li dessusdit sont encore en faisant lesdis mauls à host devant la bonne ville de Paris, afin de nous destruire, qui rien ne leur avons meffait, et combien que tous ne les cognoissiens mie, de plusieurs nous vous envoions les noms en un roolet clos et scellé du scel de ladicte ville de Paris, lesquels ou plusieurs d'euls, par la poissance que Dieux vous a donnet, nous vous supplions, tant comme nous poons, que sur leurs corps et sur leurs biens, à l'onneur et salvacion de nous, vous y veulliez pourveoir par tele manière que vos grans discrécions verront qu'il sera à faire, et qu'il n'ayent plus hardement

ne poissance de nous meffaire, car à vostre requeste ainsi le vous feriens-nous en cas pareil.

Très-chier seigneur et bon amy, pour ce que aucun d'euls ou de leurs amis se voudroient envers vous excuser des mauls qu'il ont fais en Beauvoisis et aussi sur nous, pour ce que aucunes gens du plat paiis de Beauvoisis commencèrent le riot sur les gentils hommes, en euls tuant, leurs femmes et enfans, et en abattant leurs maisons, et que à ce nous leur fusmes aidant et confortant, et de ce puet ou porroit estre faicte à hault et noble prinpce, monseigneur le conte de Flandres, et à vous information et relacion mains véritable, plaise-vous savoir que lesdites choses furent en Beauvoisis commencées et faictes sens nostre sceu et volenté, et mieuls ameriens estre mort que avoir approvė les fais par la manière qu'il furent commencié par aucuns des gens du plat paiis de Beauvoisis, mais envoiasmes bien trois cens combatans de nos gens et lettres de crédance pour euls faire désister des grans mauls qu'il faisoient, et pour ce qu'il ne voudrent désister des choses qu'ils faisoient, ne encliner à nostre requeste, nos gens se départirent d'euls, et de nostre commandement firent crier bien en soixante villes, sur paine de perdre la teste, que nuls ne tuast femmes, ne enfans de gentil homme, ne gentil femme, se il n'estoit ennemi de la bonne ville de Paris, ne ne robast, pillast, ardeist, ne abatist maisons qu'il eussent, et au temps de lors avoit en la ville de Paris plus de mille que gentils hommes que gentils femmes, et y estoit ma dame de Flandres (¹),

(¹) Marguerite de Brabant, fille du duc Jean III et de Marie d'Évreux, était, par sa mère, cousine de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Elle vivait en mauvaise intelligence avec Louis de Male, et tandis que celui-ci soutenait le duc de Normandie, elle secondait sans doute à Paris les intrigues du roi de Navarre.

ma dame la royne Jehanne (1) et madame d'Orliens (2), et à tous on ne fit que bien et honneur, et encores en y a mil qui y sont venus à seurté, ne à bons gentils hommes ne à bonnes gentils femmes, qui nul mal n'ont fait au peuple, ne ne veulent faire, nous ne volons nul mal. Et depuis les choses avenues en Beauvoisis, monseigneur de Navarre, qui oudit paiis estoit à gens d'armes, auquel il vindrent courre sus, et lesquels il desconfit par quatre fois, et leurs capitaines prist et copa les testes, mist le paiis tout à pais et, du consentement des nobles du paiis de Beauvoisis et de Veqcin, qui avoient esté domagé et injurié, et aussi des gens des villes du plat paiis de Beauvoisis, ordonna que de chascune ville quatre des plus principauls de ceuls qui avoient fait les excès seroient pris et justicié, et dix du paiis de Beauvoisis seroient pris qui savoient les domages qui avoient esté fait aus gentils hommes, les villes et les personnes, par qui ce avoit esté fait, et seroit rapporté à monseigneur de Navarre, et il feroit faire restitucion convenable des domages ausdis gentils hommes, et parmi ce les bonnes gens du plat paiis de Beauvoisis, les villes et le paiis devoient demourer en seurté et en pais. Ce nonobstant, les gentils hommes du paiis de Beauvoisis, de Veccin, monseigneur de Navarre parti, et aussi li autres nobles des paiis dessusdis que rien ne touchoit, se assemblèrent, et tout le paiis de Beauvoisis destruisirent et pillèrent, et, sur l'ombre dudit fait de Beauvoisis, li gentil homme en plusieurs

(1) Jeanne d'Évreux, veuve de Charles le Bel, mère de la duchesse d'Orléans et tante de la comtesse de Flandre ; elle favorisait activement son neveu le roi de Navarre.

(2) Blanche de France, fille de Charles le Bel et de Jeanne d'Evreux, par conséquent cousine du roi de Navarre.

et divers lieux ont faictes grans assemblées, et s'en sont venu en plusieurs lieux desdis paiis deçà la Somme et la rivière d'Oise, et sur yceuls qui du fait de Beauvoisis rien ne savoient et qui en estoient pur et ignoscent, ont couru, robé, pillié, ars et tué, et tous les paiis destruis, et encores font de jour en jour.

Très-chier seigneur et bon ami, veulliez nous pardonner et avoir pour excusés se si tart vous avons escript desdictes choses, car li chemins estoient très-périlleux et mal seur, et ces gentils hommes tous les paiis et tous les chemins occupoient. Toutevoies, veulliez savoir que, combien que plusieurs gentils hommes et gens d'armes en très-grant nombre soient devant la bonne ville de Paris avecques monseigneur le duc, que nous et nostre commun sommes bien tout un et en bonne volenté de défendre, et y a, Dieu mercy, très-bonne ordonnance et grant marchié de vivres et très-grant quantité, et pour l'onneur de la bonne ville de Paris défendre, et eschiver que nous qui aviens toujours esté franc, ne chéons en la servitute en laquelle nous veulent mettre ces gentils hommes, qui sont plus villain que gentil, nous exposerons nos corps et nos biens et morrons ançois tuit que nous souffrons qu'il nous mettent en servitute. Car de nous et des autres, il se sont vanté qu'il nous osteront tout que un blanchet qu'il nous lairont, et nous feront traire à le cherue avecques les chevaulx ; mais, à l'aide de Dieu, de vous et de nos bons seigneurs et amis et de très-excellent prinpce, monseigneur de Navarre, ouquel nous trouvons très-grant confort et très-grant aide et ayme très-parfaitement les bonnes villes et le bon commun [1], nous les en garderons bien.

[1] Charles le Mauvais, roi de Navarre, fils de Philippe, roi de

Très-chier seigneur et bon ami, nous nous recommandons à vous et nous offrons à vous de quanques nous savons et poons faire, et vous prions que les dessusdis rooles et ces présentes, après ce que vous les aurez veues et leues, vous plaise envoier en aucunes des bonnes villes dudit paiis de Flandres aus bonnes gens et commun d'icelles, ausquelles prions et requérons semblablement comme à vous faire les choses dessusdictes.

Li Sains-Esperis, par sa grâce, vous veuille sauver et garder. Sur toutes les choses que nous vous escripsons, nous désirons moult avoir nouvelles de vous et response: sy vous supplions qu'il la vous plaise à faire le plus hastivement que vous porrez bonnement.

Escript à Paris, le xie jour de juillet, l'an LVIII.

Les tout vostres,

LE PRÉVOST DES MARCHANS ET LES ESCHEVINS ET LES MAISTRES DES MESTIERS DE LA BONNE VILLE DE PARIS [1].

Ces lettres retracent toute la situation. D'une part, le respect de l'autorité s'affaiblit; d'autre part, le patrio-

Navarre, et de Jeanne, fille unique de Louis le Hutin, petit-fils de Louis d'Évreux et de Marguerite d'Artois, arrière-petit-fils de Philippe le Hardi et de Marie de Brabant. Le roi de France, disait plus tard Édouard III, ne craint que trois princes, le roi de Navarre, le duc de Bretagne et le comte de Foix; « quar eux « supplantés, il ne tient compte des autres. » (Archives de Lille.)

[1] Lettres closes où l'on aperçoit encore les traces du sceau de la ville de Paris. Au dos, on lit ces mots : *Che sont les lettres et les briefs du roy de Navarre, de le ville de Paris et de le ville d'Amiens.* Les deux rôles qui étaient joints à la lettre de la ville de Paris ont disparu, et il en est de même des lettres du roi de

tisme s'élève : et dans ce double caractère, qui nous permet tour à tour de blâmer et de louer Marcel, nous retrouvons encore l'image de la France du XIVe siècle, pleine d'enthousiasme et d'ardeur belliqueuse sous un pouvoir faible et chancelant qui ne la protége plus.

Il faut bien se garder de confondre la commune de Paris qui sauva la France de la conquête des Anglais, avec cette même commune de Paris qui, après le traité de Troyes, se précipita au-devant d'eux pour acclamer leur venue. Entre ces deux époques, il y a toute la distance qui sépare les Caboche, les Legoix et les Saint-Yon d'Étienne Marcel, dont le nom vivra dans les célèbres ordonnances de 1355 et de 1356. N'oublions pas que le dernier vœu du duc de Normandie, devenu Charles le Sage, fut le retour aux institutions qu'avaient fondées les états généraux et aux réformes qu'ils avaient conçues. Les biens du prévôt des marchands, confisqués après sa mort, avaient été rendus à sa famille, et lorsqu'en 1413 le parti de l'ordre triompha à Paris de la faction des bouchers, l'un des échevins choisis pour remplacer les Saint-Yon fut Jean Marcel, parce qu'on croyait ne pouvoir opposer à l'anarchie aucun nom placé plus haut dans la mémoire du peuple par d'éclatants services rendus à la cause des libertés publiques.

Navarre et de la ville d'Amiens. Je suis disposé à penser que la lettre de Marcel avait été envoyée à Jean de Pecquigny, et celui-ci l'aurait transmise aux échevins d'Amiens et d'Ypres. Les relations de Jean de Pecquigny avec la commune d'Amiens sont assez connues : celles qu'il entretenait avec la commune d'Ypres remontaient à 1351 (voyez mon *Histoire de Flandre*, 1re édit., t. III, p. 366).

II.

CHRISTINE DE PISAN

ET LE

LIVRE DES FAITS DE BOUCIQUAULT.

L'auteur du *Livre des faits de Bouciquault* s'exprime ainsi à la fin du vingtième chapitre de la troisième partie : « En cest estat est à cestuy jour, dixiesme de mars, « mille quatre cens huict, le fait de l'Église, » ce qui doit s'entendre de l'année 1408 avant Pâques, ou 1409, style moderne. Cette année la fête de Pâques arrivait le 7 avril, et comme le manuscrit unique de Paris offre à la dernière page cette mention : « Fait et escript jusque ycy le « IXe jour d'avril l'an de grâce mil CCCC et IX, » nous pouvons le considérer comme offrant un texte original : il en résulte que l'auteur et le scribe terminèrent en moins d'un mois les dix-sept derniers chapitres (1).

(1) Le manuscrit du poëme de la *Mutation de Fortune*, 9508, conservé à la Bibliothèque de Bourgogne, porte la note suivante : *Ci commence un quayer escript en un jour trestout.* Ce cahier de huit feuillets à deux colonnes ne comprend pas moins de mille vers.

Or quel était, en 1408, l'auteur capable d'écrire cette admirable monographie, si ce n'est Christine de Pisan? C'est peu que le titre du *Livre des faits de Boucíquault* rappelle celui du *Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V:* il y a des rapports bien plus frappants encore dans les qualités de la pensée et du style, qui nous montrent une érudition féconde sans cesse unie aux sentiments les plus nobles, les plus élégants, les plus gracieux.

Nous n'insisterons pas sur les relations littéraires de Christine de Pisan avec le prévôt de Paris Guillaume de Tignonville, l'auteur des *Dits moraux :* elles sont assez connues. Christine de Pisan l'appelait son très-chier seigneur, et s'adressant à lui « soubs la fiance de sa sagesse et « valeur, » elle le requérait « comme très-savant, si que « sa sagesse lui fust force, aide, défense et appui. »

Le sire de Tignonville s'efforçait, avec les sires d'Ivry, de Crésèques et d'autres amis, de ranimer les dernières traditions de la chevalerie, et c'est ainsi que nous expliquons ce passage du *Livre des faits de Bouciquault :* « Il est à sçavoir que plusieurs chevaliers de grant « renom et gentils hommes vaillans, poursuivant le noble « faict et hautesse des armes, ont advisé que, affin que « le nom de si vaillant preudhomme ne soit péri, ains soit « demeurant au monde avec les vivans par longue mé- « moire et que les autres s'y puissent mirer, que bon se- « roit que certain livre de luy et de ses faicts fust faict... « Si prie et requiers humblement aux nobles et notables « personnes par l'ordonnance desquelles il a esté fait, que « ils me veuillent pardonner si, si suffisamment que la « matière le requiert, ne l'ay sceu traiter. Si leur plaise « corriger les défaults et avoir agréable mon labeur tel

« comme il est. Et aussi je supplie le bon chevalier de « qui il est fait, que pareillement me veuille pardonner si « j'ay eu hardiesse d'entreprendre à parler de luy sans en « avoir auparavant congé de luy et licence, car j'ay receu « la charge et commission de ce faire. »

En effet, Guillaume de Tignonville aimait beaucoup Bouciquault, et nous verrons ailleurs qu'il s'était déclaré, comme lui, le champion de la loyauté en amour.

Déjà, dans le *Débat des deux Amans*, l'une de ses premières et de ses plus faibles compositions, Christine de Pisan, après avoir rendu hommage à la mémoire de Bertrand du Guesclin, invoquait l'exemple des exploits et des vertus du vaillant maréchal Bouciquault, comme la source des premières inspirations de son fils, « bel enfant, plaisant et gracieux, » qui, à vingt-cinq ans, devait être, lui aussi, maréchal de France :

Mais sans aler
Plus loings quérir, encor povons parler
De notre temps, ne devons pas celer
Les bons vaillans qui, sans eulx affoler
Ne eulx malmettre,
Vouldrent leurs cuers en parfaite amour mettre,
Ne me fault jà autre preuve promettre
Ne autre escript pour témoing, n'autre lettre ;
Car véritable-
Ment le scet-on, le vaillant connestable
De France. dont Dieu ait l'âme acceptable,
Le bon Bertran, le preux et le valable,
Du Gué-Aquin,
Qui aux Anglois fist maint divers butin,
Dont ot honneur, leurs chasteaux à butin
Mettoit souvent, où feust, soir ou matin
(Et renommé
Sera toujours et des bons réclamé),

Premièrement pour amours fu armé,
Ce disoit-il, et désir d'estre amé
Le fist vaillant.
De bonne heure le fist si travaillant
Amours, qui fait chascun bon cuer veillant
A poursuivre honneur s'il est vueillant
Los qui mieulx vault
Que riens qui soit, et le bon Bousicaut
Le mareschal, qui fu preux, sage et caut,
Tout pour amours fu vaillant, large et baut,
Ce devenir
Le fist. Y tel celle voie tenir
Ces II enfans veulent et maintenir
D'armes le fais. pour le temps à venir
Louenge acquerre.

Quelques années ont suffi pour que le jeune Jean Bouciquault ait fait oublier son père. Ses vertus égalent son courage, et on ne sait s'il est plus aimé de ceux qui l'entourent ou plus redouté de ceux qu'il combat. Voyez avec quel enthousiasme Christine de Pisan le célèbre dans son poëme du *Chemin de longue estude*, écrit en 1402 :

En sçay un si vaillant.
. . . .
Si n'a-il ou monde pareil
De ce qu'il fault à l'appareil
De chevalier...
C'en est le mirouer, par m'âme,
Car ou monde n'a si notable
Chevalier, ne si deffensable.
Par toute terre en est renom
Et partout est congneu son nom.
C'est la fleur du monde sans faille.
. . . .
Chascun scet qu'en Lombardie
Ès guerres du duc de Milan

Il n'y ot pareil, ce dit-l'en.
Ès autres contrées loingtaines,
Soit en Grèce, soit en Athènes,
Ou bas monde, n a région,
Meismes le fleuve de Gion,
Qu'il n'ait passé et tout cerchié,
Et de tout est venu à chié
A son honneur si grandement
Que je croy véritablement
Qu'oncque Hector de Troye le fort,
Ne Troylus et son effort,
Ne César le grant empereur,
Ne Alexandre le conquéreur,
En armes tant ne s'avancèrent,
N'en prouèce ne le passèrent (¹).

Nous trouvons dans ces vers, où l'on nomme Bouciquault « le miroir de la chevalerie, » la première pensée du livre où « chevalerie sera louée en la personne de ce « vaillant et noble chevalier, afin que les autres s'y « puissent mirer. »

Bouciquault avait visité, l'épée ou le bourdon à la main, la terre des Pharaon où régnaient les infidèles, Constantinople qu'attendait le même sort, Jérusalem d'où ils ne devaient plus sortir. Poëte en même temps que chevalier, il avait été vivement ému à la vue de toutes ces ruines que l'Orient offrait à chaque pas, et dans ses longs voyages il n'avait pas oublié celles de Troie.

Christine de Pisan nous décrit les mêmes lieux dans un de ses poëmes, et si les distances qu'elle nous fait franchir rapidement sont un peu fortes, n'oublions pas que ce poëme est intitulé le *Chemin de longue estude*. Notre

(¹) *Chemin de longue estude*, ms. 10982 de la Bibliothèque de Bourgogne.

point de départ sera le Bosphore; nous saluerons ensuite tour à tour les rivages les plus fameux, les îles les plus riantes des mers de l'Ionie et de la Grèce, depuis Pergame jusqu'à Rhodes, encore riche en merveilles. Nous commencerons par la description de Constantinople :

De marbre vi l'ençaint des murs,
De grant circuit, haulx et durs;
Maint hault palais, mainte maison
Y vi, qui de marbre ot cloison,
Maint édifice grant et bel,
Maint hault pilier et maint chambel...
Mais trop plaignoie les dommages
Des ruines de celle ville
Où il y en a plus de mille,
Lieux hauls, murs tous chéus par terre
Par meschief et par longue guerre...
Je vi les champs et le vignoble
Qui tout dedens Constantinoble
Sont pour assez vivres donner
A celle ville gouverner...
Le chastel vi de Thénédon
Où la mer fiert de grand randon,
Qui le bras Saint-George est nommée (¹).
Vi là grant terre renommée
Que jadis Frige on appelloit.
. . . .
Là fu Troye,
La cité de grant renom.
Or n'y vois se ruine non,
Mais encore y pairent les murs
Selon la mer, haulz, longs et durs.

(¹) Et s'en alla le mareschal ceste nuit gésir au port de Ténédon devant la grande Troye. (*Livre des faits de Bouciquault*, I, 30.)

Rien ne doit nous arrêter entre les bords du Simoïs et ceux du Nil. Nous découvrons déjà

La terre du soudan
Qui aus crestiens fait maint dam ;
Vi après la cité du Kaire
Qui plus est grant qu'autres y paire,
Vi le Nil qui croist et descroit,
Vi le champ où le basme croist.

Nous abordons enfin le pèlerinage religieux, et le récit, que nous abrégeons beaucoup, continue en ces termes :

Encore voulz-je visiter
Le lieu où il convient monter,
Où la Vierge est très-honorée,
Sains Katherine aourée.
Dedens les désers entrâmes
D'Arabe, où a XII journées
Jusqu'au mont Synay finées.

. . . .

Et si montâmes sur le mont
Où il a moult belle abbaye
Close, qu'el ne soit envaye
De serpentine ou male beste.
Là arrivâmes sans moleste;
Là ot mainte lampe et maint cierge.

. . . .

En Égipte tous les lieux vis
Où Nostre-Sire repaira ;
Vi Nazareth où repaira
Et Bethléem où il fu né.

. . . .

Plus regarday et visitay
Jhérusalem et m'arrestay :
Vi le Saint-Sépulcre et baisay,
Et là un pou me reposay.
Quand j'os fait mes oblations
Et dites mes dévotions,

Je regarday comme il est fait,
A demy compas et de fait
Le hault et le lé mesuray,
Et encore la mesure ay ;
Ce fait, yssimes du repaire,
Montâmes ou mont de Calvaire
Où Jhésus o la croix monta,
Et en ce lieu vi Golgotha
Où la sainte croix Dieu fu mise (1).

Évidemment ces vers de Christine de Pisan reproduisent ce qu'elle a entendu raconter à Bouciquault, qui venait de retourner de Constantinople et de Ténédos à Paris, et qui avait visité, à une autre époque, le Caire, où résidait le soudan, Saint-Paul au Désert, Sainte-Catherine du Sinaï et Jérusalem. Nous pourrions, en relisant le livre dont nous nous occupons, y retrouver vingt chapitres où le chroniqueur peut également invoquer comme source et comme autorité le chevalier même dont il retrace les hauts faits.

Cependant le lecteur attend peut-être une preuve plus décisive pour justifier les droits de Christine de Pisan à revendiquer le *Livre des faits de Bouciquault.* Nous la mettrons sous ses yeux.

Il faut remarquer d'abord que Christine de Pisan, écrivant des ouvrages fort étendus, soit en prose, soit en vers, répète parfois ce qu'elle a déjà dit en en modifiant la forme, c'est-à-dire en rimant ce qu'elle a dit en prose, ou bien en mettant en prose ce qu'elle a dit en vers.

(1) « Messire Bouciquault alla en Jhérusalem au pèlerinage du « Saint-Sépulcre, qu'il visita très-dévotement, et aussi fut par « tous les saints lieux accoutumés... Ils prirent leur chemin à « aller à Saint Paul des Déserts, et de là à Sainte-Catherine du « Mont de Sinaï. » *Livre des faits de Bouciquault*, I, 15.

Ainsi elle avait tracé en ces termes l'éloge de Charles V dans le *Chemin de longue estude* :

Prudence et science
Avoit en lui notablement,
Telle que très-soingneusement
Il entendoit, je ne mens mie,
Assez des poins d'astronomie ;

et elle avait rapporté également combien d'excellents ouvrages de l'antiquité il avait fait

En françois du latin traire,
Pour les cuers des François atraire
A nobles mœurs par bon exemple :
Combien que le latin tout emple
Entendist, les voult-il avoir
Afin de ses hoirs esmouvoir
A vertu, qui pas n'entendroient
Le latin, si s'i entendroient.

Plus tard, elle répéta exactement la même chose dans son étude sur Charles V et dans le *Livre de Paix*. Le *Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V* est entre toutes les mains. Je me bornerai à citer le *Livre de Paix* :
« N'estoit-il pas grant clerc lui-meismes et droit philo-
« sophe et bon astrologien et celle science moult amoit (1).
« Et qu'il fust clerc bien le demonstroit, car souveraine-
« ment amoit livres, dont il en avoit à merveilles grant
« quantité, et quoyque il fust souffisamment instruit en
« la science de grammaire et que bien et bel entendoit son
« latin, néanmoins, afin que ses frères et ceulx qui le temps
« avenir lui succéderoient puissent avoir le bien d'en-

(1) Voyez à ce sujet le *Livre des faits et mœurs de Charles V*, III, 3.

« tendre ce que les livres contiennent, fist translâter par « très-souffisans clercs tous les plus notables livres. »

Il est certain que ces divers passages appartiennent à Christine de Pisan, et c'est en nous appuyant sur une base à l'abri de toute contradiction que nous appliquerons le même travail de comparaison et de déduction au *Livre des faits de Boucìquault.*

Nous lisons dans le poëme de *Mutation de Fortune:*

En ce lieu qui est lez et grant
Sont les meschiefs cas. Moult engrant
Y sont adès d'eulx entre-occire.
N'y a seigneur, ne a si grant sire,
Tant s'en sache bien entremettre,
Qui ou peuple sache frein mettre;
Tuit s'entr'ocient à l'estrive;
L'une part contre l'autre estrive
Entre eulx par esperis malins,
Entre les Guelphes et Guibelins;
N'en scèvent nulle autre adivision,
Fors que l'un dit que tout son lin
A tout temps esté Guibelin,
Et lui aussi Guibelin est,
Li autres dist que Guelfes rest
D'ancienneté de lignage,
Et que tous dis ont fait dommage
Les Guibelins aux Guelphes, dont
Hayr se doivent, pour ce adont
S'occient en la meisme ville
Dont ils sont, et plus de cent mille,
Pour telle cause, sans autre, occis
Se sont, et s'entr'occient cils.
C'est dommaige et grant pitié
Car s'entre eux avoit amitié,
C'est un pays moult glorieux (1).

(1) *Mutation de Fortune*, ms. de la Bibl. de Bourgogne, 9508, fo 39.

On retrouve à peu près la même pensée dans un discours sur les troubles de la France :

« Ha France! ne seras-tu pas acomparée aux estran-
« ges nations là où les frères s'entr'occient comme chiens.
« Les usaiges des Guelfes et Guibelins sont en vostre
« terre (¹). »

Si maintenant nous jetons les yeux sur les lignes suivantes du *Livre des faits de Bouciquault*, nous n'hésiterons plus à reconnaître la main qui les a tracées :

« Cette perverse coutume est partout le pays enraci-
« née; les hommes y sont divisés et ennemis mortels les
« uns contre les autres, ains seulement par dire :Tu es de
« lignaige guelphe et je suis du guibelin; nos devan-
« ciers se hayrent, aussi ferons-nous, — et pour cette
« cause seulement, et sans sçavoir autre raison, s'entr'oc-
« cient chascun jour comme chiens... Et est dommage
« d'iceluy pays et grand pitié, qui est un des meilleurs
« qui au monde soit (²). »

La communauté d'origine de ces divers textes est hors de contestation.

Christine de Pisan avait dit aussi dans le *Chemin de longue estude* :

> Desoubz le ciel tout maine guerre,
>
> . . . .
>
> Et meisme entre les Sarrazins,
> Le Basat contre Tamburlan
> Que Dieux mette en si très mal an
> Qu'ils se puissent entre eulx deffaire,
> Si n'i ait chrestien que faire!

Tout ceci rappelle le chapitre des *Faits de Bouciquault*,

(¹) *Lamentation*, publiée par M. Thomassy, p. 145.
(²) Partie II, ch. Iᵉʳ.

où l'on raconte « que Tamburlan assaillit le Bazat de « guerre et qu'il luy convint par force laisser en paix les « chrestiens. » Un autre chapitre, le septième de la première partie, offre les mêmes rapports avec quelques vers du *Débat des deux Amans* (1). Nous pourrions aussi citer des maximes empruntées à Aristote, à Tulle et à Valère qui se retrouvent, et à peu près sous la même forme, dans le *Livre des faits de Bouciquault* et dans les autres ouvrages de Christine de Pisan.

Si dans le *Livre des faits de Bouciquault*, ni *les notables personnes* qui président à cet ouvrage, ni *la personne qui l'a mis par escript*, ne sont nommées, nous en savons la cause, c'est « affin que envieux ne disent que « aulcune flatterie leur feist dire. »

Quant à la malheureuse ortune du livre, nous avons déjà dit qu'il fallait l'expliquer par celle du noble chevalier qui le fit composer. Voici le texte de Juvénal des Ursins auquel nous faisions allusion : « Audit an, messire « Guillaume de Tignonville, qui estoit clerc et bien nota« ble chevalier, fut désappointé de l'estat de prévost de « Paris. La vraye cause estoit pour ce qu'il fréquentoit « souvent en l'hostel de feu monseigneur le duc d'Or« léans, et si ne vouloit pas faire beaucoup de choses « estranges qu'on vouloit qu'il fist en délaissant l'ordre « de justice ; et y fut mis messire Pierre des Essars, qui

(1) Christine de Pisan avait composé pour le duc d'Orléans le *Débats des deux Amans*, et elle a ajouté seulement au manuscrit de Bruxelles, 11034, une dédicace adressée, non pas, comme on l'a dit, à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, mais à Charles d'Albret, qui fonda avec Bouciquault, pour la défense des dames et damoiselles, l'ordre de la Dame Blanche. — La Bibliothèque de Bourgogne, si riche en manuscrits du XIVe siècle, en possède vingt-sept de Christine de Pisan.

« estoit de l'hostel du duc de Bourgogne, lequel en eut « un bon salaire ([1]). »

Hélas, les persécutions allaient commencer pour Christine aussi bien que pour le prévôt de Paris. Le *Livre des faits de Bouciquault* fut peut-être sa dernière composition littéraire. Elle s'efforce dès ce moment de calmer par sa parole éloquente les discordes civiles qui se déchaînent autour d'elle. En 1414, elle achève le *Livre de Paix,* suprême appel à la concorde et à la réconciliation, et c'est un touchant spectacle que celui de cette femme se jetant au milieu de la lutte acharnée des partis, en leur adressant ces vers de Virgile :

Ne tanta animis assuescite bella,
Neu patriæ validas in viscera vertite vires.

Mais sa voix ne fut pas écoutée, et l'année suivante vit la funeste bataille d'Azincourt, qui fut pour elle un inépuisable sujet de deuil, car les derniers débris de la chevalerie y disparurent, et Bouciquault lui-même fut fait prisonnier et conduit en Angleterre.

Il ne resta à Christine de Pisan qu'à s'enfermer *dans l'abbaye close,* où elle pleura pendant onze ans, jusqu'à ce qu'elle fit entendre un dernier chant d'allégresse en apprenant la levée du siége d'Orléans et les triomphes de Jeanne d'Arc qui venait de conduire Charles VII à Reims.

Pauvre Christine ! que sa vie fut malheureuse, et combien la postérité de qui elle attendait une juste réhabilitation n'a-t-elle point été ingrate pour elle ! On a

([1]) Juvénal des Ursins, 1408. Cf. les Registres du parlement, 5 mai 1408

imprimé, commenté, traduit le *Roman de la Rose*. et personne n'a réalisé jusqu'ici le vœu de Gabriel Naudé : *Quoties ejus libros conspicio nondum typis exaratos, toties doleo apud me fatum tam candidæ et eruditæ virginis. Verum ipsæ aliquando meæ partes erunt hanc Andromedem a blattis et tineis vindicare*(¹).

Née sous le beau ciel de l'Italie, elle était venue dans sa jeunesse habiter la France, pendant les années les plus florissantes du règne de Charles V : tout était alors bonheur, fortune et doux loisirs.

« Je fus née, nous raconte-t-elle, de nobles pa-
« rens ou pays d'Ytalie, en la cité de Venise, en laquelle
« mon père, né de Boulongne la Grasse, où je fus puis
« nourie, ala espouser ma mère qui née en estoit, par
« l'acointance que mondit père avoit de longtemps
« devant à mon aïeul, clerc licencié et docteur né de la
« ville de Fourli et gradué à l'estude de Boulongne la
« Grasse, qui salarié conseillier de laditte cité estoit. A
« cause de laquelle parenté mondit père ot la cognoissance
« des Venesiens, et fu pour la souffisance et autorité de sa
« science retenu semblablement conseillier salarié de la-
« ditte citté de Venise, en laquelle fu un temps résident à
« grant honneur, richèces et gaings. Or assez tost après
« ma nativité, mon père, pour certaines besoignes et ses
« possessions visiter, se transporta en la cité de Boulongne
« la Grasse (²). »

Ce fut là que Thomas de Pisan connut un docte ami de Pétrarque, le célèbre professeur Jean André, qui ensei-

(¹) Voyez sur Christine de Pisan une intéressante notice de M. Thomassy. Paris, 1838.

(²) La *Vision* (ou mieux *l'advision*) de Christine de Pisan, manuscrit 10309 de la Bibliothèque de Bourgogne.

gna le droit pendant quarante-six ans, et qui, en l'honneur de sa fille Novella, donna ce nom à son commentaire sur les Décrétales (*Novella in Decretales*).

« Pareillement à parler de nouveaux temps sans querre « les anciennes histoires, Jehan André, le solempnel « légiste à Boulongne, n'a mie lx ans, n'estoit pas d'opi- « nion que mal feust que femmes feussent lettrées, quant à « sa belle et bonne fille qu'il tant ama, qui ot nom Nou- « velle, fist apprendre lettres et si avant ès lois que, quant « il estoit occupé d'aucun essoine parquoy ne povoit va- « quier à lire les leçons à ses escoliers, il envoioit Nouvelle « sa fille en son lieu lire aux escoles en chaire, et, afin que « la beauté d'elle n'empeschast la pensée des oyans, elle « avoit une petite courtine au devant d'elle, et par celle « manière soupplćoit et alégoit aucune fois les occupations « de son père, lequel l'ama tant que, pour mettre le nom « d'elle en mémoire, fist une notable lecture d'un livre « de loys qu'il nomma, du nom de sa fille, la Nouvelle (1). »

Christine de Pisan, après avoir raconté l'arrivée de son père à Bologne, continue ainsi : « Lui vint tantost « nouvelles et certains messages tout en un temps de « II excellens roys lesquiels pour la grant fame de l'auto- « rité de sa science le mandoient, priant et promettant « grans salaires et émolumens chascún endroit soy, que « vers lui voulsist aler, dont l'un estoit le souverain des « roys crestiens, le roy de France, Charles le Sage, et « l'autre fu le roi de Hongrerie. Adonc, comme la souf- « fisance de ces ambassadeurs pour la révérence de la di- « gneté desdits princes ne fust à mettre arrière, délibéra « mondit père à obéir à l'une des parties, c'est assavoir

(1) *Cité des Dames*, ms. 9393 de la Bibl. de Bourgogne.

« comme au plus digne, et aussi le désir de véoir les « estudes de Paris et la hautèce de la court françoise, le fist « venir vers ledit roy de France, espérant transitoire- « ment veoir le roy, obéir à ses commandemens et visiter « lesdites estudes l'espace d'un an, puis s'en tourner « vers sa femme et famille, laquelle il ordonna demeurer « sur ses possessions et héritages à Boulongne la Grasse, « et toutes ces choses faittes et ordonnées, avec la licence « de la seigneurie de Venise, se parti et vint en France, « ouquel lieu fu du sage roy Charles très-grandement « receus et honnourés, et tost après, l'expérience veue de « son savoir et science, l'establi son conseillier très-espé- « cial privé et chier tenus, lequel lui fut tant agréable que « du partir au chief de l'an ne pot avoir licence, ains « voult à toutes fins ledit roy que grandement à ses « cousts et frais envoyast quérir sa femme, enfans et fa- « mille, pour user à tousjours leur vie en France près de « luy, en promettant possessions, rentes et pensions pour « tenir honnourablement leur estat. Néantmoins, comme « mondit père, en espérant tousjours le retour, retardast « ceste chose près de l'espace de III ans, en la fin convint « que fait fust, et fut fait le transport de nous d'Italie en « France. Grandement fut receue la femme et enfants de « mon père, lesquiels le très-bénigne bon sage roy voult « véoir et recepvoir joyeusement, laquelle chose fu faitte « tost après leur venue, atout leurs abis lombards, riches « d'aournemens et d'atour selon l'usage des femmes et « enfans d'estat. Au chastel du Louvre à Paris ou moys « de décembre estoit ledit roy, lorsque la présentation du- « dit ménage à belle et honorable compagnie de parens « fu à ses yeulx manifeste, laquelle femme et famille à « très-grant joye et offres il receupt [1]. »

[1] *Vision de Christine.*

Thomas de Pisan devint l'un des conseillers les plus intimes de Charles V. Le roi de France lui donnait beaucoup. Il ne dépensait pas moins, et Christine vit chez lui les plus notables personnages de l'époque, même les ambassadeurs du soudan de Babylone (1).

On ne s'étonne plus que Christine de Pisan nous ait conservé sur le règne de Charles V soit des faits importants, soit des anecdotes qui ne sont pas sans intérêt. Ainsi elle nous rapporte que lorsqu'il régla l'âge de la majorité des rois, il manda « les députés des bonnes « villes, des marchands et mesmement du commun, » et que cette ordonnance fut « jurée par les princes, nobles « et clercs et ceux des estas du peuple. » Ailleurs elle place dans la bouche de Charles V cette belle parole : que l'éclat si envié de la royauté, loin de ressembler à la gloire, n'était qu'un pesant fardeau, et que le seul bonheur qui y fût attaché était celui de faire le bien (2).

Christine de Pisan nous répète à plusieurs reprises que Charles V aimait beaucoup les bons clercs :

Chiers avoit les clers scienceux,
Les preux chevaliers et tous ceulx
Qui à bonnes mœurs entendoient.

Il nous en coûte un peu de dire que, bien que Thomas de Pisan ne blessât en rien la foi, comme l'assure sa fille, sa principale science était l'astrologie, et c'est toujours d'après sa fille que nous ajoutons qu'il lisait si bien

(1) « Et moy estant enfant, qui les vy en l'ostel de mon père » qui conseiller dudit roy estoit, m'esmerveillant de leurs estran- » ges habis, puis porter de ce témoignage. » *Livre de Paix.*

(2) *Livre de Paix.* Cf. *Livre des faits de Charles V,* III, 30.

dans les étoiles, que Charles V lui dut ses plus belles victoires [1].

Ce fut le fils d'un serviteur de Charles V, qui ne connaissait pas moins bien les détails les plus intimes de sa vie, que Christine, à peine âgée de quinze ans, épousa de préférence à d'autres jeunes gens plus riches qui recherchaient sa main [2]. Elle en eut plusieurs enfants, mais elle n'avait que vingt-cinq ans quand il mourut à Beauvais, où il avait suivi Charles VI.

A cette époque, Thomas de Pisan ne vivait plus, et sa vieillesse avait été troublée par de sombres préoccupations. Avec le règne de Charles V avaient cessé les dons et les pensions. Les créanciers parurent, les procès se multiplièrent. Christine, élevée « en délices et mignote-« ment, » se trouva abandonnée seule, sans appui, « avec petits orphelins, » sur une faible nef que battaient les flots d'une mer orageuse et menaçante. Rien n'est plus touchant que ses plaintes, quand elle se peint elle-même entourée à son foyer de ses petits enfants et se souvenant, dans sa misère présente, de son opulence d'autrefois. Elle avait, il est vrai, conservé « un mantel « fourré de gris, un surcôt d'écarlate ; » mais les ser-

(1) *Vision de Christine.* Cf. *Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V*, III, 21. Christine de Pisan place l'astrologie bien au-dessus de l'alchimie, qui, selon elle, ne mérite aucune confiance. Elle fait cette observation à propos d'un alchimiste allemand nommé Bernard, qui avait écrit à son père.

(2) Son nom était Étienne Castel, et il avait reçu de Charles V une charge de notaire. Bien que Christine l'appelle un jeune écolier né de nobles parents de Picardie, nous croyons qu'il était le fils d'Etienne Castel, armurier, brodeur et valet de chambre de Charles V à l'époque où il ne portait encore que le titre de duc de Normandie.

gents arrivaient, qui lui prenaient « jusqu'à ses chaus-« settes, » et il lui fallait aller nu-pieds, que dis-je? demander l'aumône et emprunter à des amis qui, la plupart, feignaient de ne plus la reconnaître. « Beau sire « Dieu, s'écrie-t-elle, comment honteusement, à face rou-« gie, le requéroie ! » Et il n'est pas moins triste de l'entendre ajouter, en parlant du palais où elle avait jadis été accueillie avec tant d'honneur : « Ha, Dieux, combien « de fois ay musé ad ce palais, en yver, mourant de « froit ! »

Mais Christine s'était souvenue de la fille du jurisconsulte de Florence, qui par ses études était parvenue à égaler la science de son père. En vain lui disait-on que la science ne convenait pas à une femme. Elle répondait à ceux qui lui tenaient ce langage : L'ignorance convient encore bien moins à un homme. Combien elle regrettait de ne pas avoir travaillé davantage, étant jeune, et de s'être fiée à la fortune, comme celui qui, en voyant briller le soleil, oublie qu'il peut être obscurci par des nuages. « Adonc, ajoute-t-elle, cloy mes portes, c'est-à-« savoir mes sens, aux choses foraines et vous happay ces « beaux livres et volumes. Je me pris aux hystoires an-« ciennes dès le commencement du monde, les hystoires « des Hébrieux, des Assiriens et des principes des sei-« gneuries, procédant de l'une en l'autre, descendant aux « Romains, des François, des Bretons et autres plusieurs « historiografes. Et puis me pris aux livres des poëtes, et « dont fus-je aise quand j'os trouvé le stile à moy natu-« rel, me délitant en leurs soubtilles covertures et belles « matières, musées sous fictions délictables et morales, par « belle et polie réthorique aournée de soubtil language... « Pour laquelle science et poésie, nature en moy resjouye

« me dit : Or veuil que de toy naissent nouveaux volumes, « lesqueulx, le temps à venir perpétuelment, au monde « présenteront ta mémoire. »

D'abord son esprit mélancolique la porta à tracer des élégies sur ses malheurs ; puis elle commença à écrire des dittiés sur l'amour, et, bien qu'elle exprimât, afin de plaire aux seigneurs, des émotions et des illusions qu'elle n'éprouvait plus, bien que ces dittiés fussent, comme elle le dit, « gais d'autrui sentement, » elle y trouvait une agréable distraction ; mais, de même que Froissart, elle mêlait l'amour à la sagesse, en plaçant dans l'antiquité l'amour près de Platon, et au moyen âge la sagesse près de Thibaud de Champagne. En effet, tantôt elle rapporte que Platon, touchant à sa dernière heure, aimait à lire les « plesans dittiés d'une femme poëte qui avoit nom Sapho, « qui escrivoit d'amours en vers joieux et gracieux (1); » tantôt elle nous raconte que le comte Thibaud ne chérissait en Blanche de Castille que sa vertu, et qu'il était si timide qu'il n'osait le lui dire : « Et faisoit « ses complaintes à amour en louant moult gracieusement « dames, lesquels moult beaulx dittiers que il fist furent « mis en chans moult délitables, et les fist escripre en sa « salle à Prouvins et aussi à Troye (2). »

Peu à peu Christine de Pisan arrive à composer de grands poëmes, comme *le Chemin de longue estude* ou le *Livre de mutation de Fortune ;* mais elle s'élève bien plus haut encore ; à défaut de Froissart qui ne vit plus (3), elle veut rappeler à la chevalerie ses règles et ses devoirs. Si

(1) *Corps de Policie.*

(2) *Cité des Dames,* II, 65.

(3) Je ne crois pas que Christine de Pisan ait quelque part

elle consulte les livres saints, elle y lit que la véritable vie du chrétien est une droite chevalerie sur la terre, *militia super terram* ([1]). Si elle ouvre les historiens de l'antiquité, elle y voit que, dès Romulus, ceux qui devaient être un jour les vainqueurs du monde s'honoraient du titre de chevaliers.

Romulus qui fonda Rome
De plusieurs hommes, prist la somme
De mile tous les plus esleus
Qui furent les meilleurs sceus,
Et milites les appella.
Chevaliers autant vault cela
Ce dire, comme un millier
Esleus et pris pour batailler ([2]).

Cette femme, faible et élevée dans le luxe, consacre désormais ses jours et ses nuits à l'étude. Détachée du culte de la fortune, elle invoque Minerve, « femme ita-« lienne » comme elle, puisque l'Italie est aussi la Grèce, la Grande Grèce comme l'appelaient les anciens ([3]). Non-seulement on la voit composer pour Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui lui communique certains documents ([4]), le *Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V,*

nommé Froissart; mais dans son poëme de la *Mutation de Fortune,* elle fait l'éloge des clercs qui écrivent

... Les histoires des vaillans
Qui furent preux et travaillans.

([1]) *Roman d'Othea.*

([2]) *Chemin de longue estude.* Tout ceci fut mis plus tard en prose dans le *Livre des faits et mœurs de Charles* V, II, 1.

([3]) *Roman d'Othea.*

([4]) M Paulin Paris a fait remarquer que la description de l'entrée de l'empereur à Paris paraissait avoir été empruntée par Christine de Pisan aux *Chroniques de Saint-Denis.* Chris-

élégant panégyrique de son bienfaiteur, mais elle approfondit aussi jusqu'aux secrets de l'art de la guerre, et écrit son livre des *Droits d'armes et de chevalerie,* où elle recueille l'avis des plus célèbres guerriers de son temps. Ni la philosophie morale, ni l'économie politique ne lui sont étrangères, et elle achève successivement divers traités consacrés à l'examen des questions les plus hautes, parmi lesquels on remarque le *Corps de Policie*, exposé complet de tout le système du gouvernement et des règles qui y doivent présider.

On ne peut assez admirer le zèle et l'activité de Christine de Pisan qui nous apprend elle-même que de 1399 à 1405 elle composa quinze grands ouvrages, sans compter plusieurs discours et plusieurs dittiés poétiques.

Néanmoins, ces ouvrages ne furent pas accueillis comme ils le méritaient. La misère des temps l'explique assez, et d'autre part la corruption des mœurs avait amené à sa suite le mépris des lettres et de leurs nobles enseignements. Les conseillers de Charles VI la repoussaient durement. « Quant je venoye, dit-elle, ramente-« voir l'estat de moy vesve, requérant encline devant eulx « par pitié leur secours, aucune apparence de pitié en eulx « trouvoie, » et elle répète les mêmes plaintes dans ses vers :

Hélas! où donc trouveront réconfort
Povres veuves de leurs biens despouillées,
Puisqu'en France, qui seult estre le port
De leur salut. . . . .

tine de Pisan ne cache pas que Philippe le Hardi « lui fit bailler « mémoires véritables sur l'entrée de l'empereur à Paris, par « quoy elle sut toutes ces choses. » *Livre de Paix.*

Les nobles gens n'en ont nulle pitié?
Aussi n'ont clercs li greigneur, ne li mendre,
Ne les princes ne les daignent entendre.

. . . .

Où pourront mais fuir, puisque ressort
N'ont en France, là où leur sont baillées
Espérances vaines? conseil de mort,
Voies d'enfer leur sont appareillées.

Un dernier mot pour clore cette note où nous ne voulons tenter ni la biographie de Christine de Pisan, ni la critique littéraire de ses ouvrages, mais ce mot suffira pour peindre la noblesse de son caractère. Au moment où elle ressentait toutes les privations attachées à la misère, privations d'autant plus cruelles qu'elle les partageait avec ses enfants, deux princes puissants se montraient disposés à lui offrir de l'or pour se l'attacher. L'un était le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, qui avait assassiné le duc d'Orléans; l'autre, l'usurpateur du trône d'Angleterre, Henri de Lancastre, qui avait fait périr Richard II. Ni l'un ni l'autre ne purent rien obtenir. Christine de Pisan élevait son malheur aussi haut que sa vertu, en l'acceptant comme une noble épreuve où l'on retrouvait encore la miséricorde de Dieu : elle eût craint bien davantage les présents toujours intéressés du crime.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

FROISSART.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR

LE XIVme SIÈCLE.

Bruxelles. Impr. de Delevingne et Callewaert.

FROISSART.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

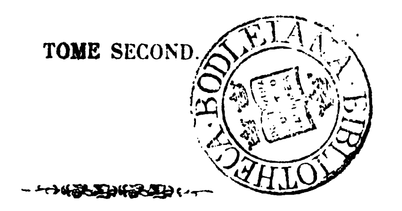
SUR

LE XIVme SIÈCLE,

PAR

M. KERVYN DE LETTENHOVE.

TOME SECOND.



PARIS.
A. DURAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES GRÉS-SORBONNE, 7.

Décembre 1857.

DEUXIÈME PARTIE.

FROISSART CHRONIQUEUR.

CHAPITRE PREMIER.

TRADITIONS LITTÉRAIRES DU HAINAUT.

I. – La langue des Francs et des Français. – Influence du nord sur le midi. — Premières formes de la littérature.

Le pays qui s'étend entre la Meuse et la mer, borné au nord par les marais de la Batavie, les sables de la Toxandrie et les campagnes longtemps désertes du Brabant, se rapprochant au contraire vers le sud des cités gallo-romaines de Tournay, de Cambray et d'Arras, où les arts fleurirent de bonne heure, semble occuper une place à part dans l'histoire. Théâtre des luttes suscitées

par des peuples nouveaux qui cherchent à sortir de la barbarie pour pénétrer par le droit de la force dans le domaine de la civilisation, ou renouvelées sans relâche par des monarchies séculaires qui ne songent plus qu'à reculer leurs vastes frontières, il a vu passer toutes les races, tous les conquérants, toutes les ambitions et toutes les gloires. C'est des rives de l'Escaut que s'élance Clodion le Chevelu, et sa dynastie viendra s'éteindre, à quelques lieues de son berceau, sous les cloîtres de Saint-Bertin ; un peu plus vers l'est, aux bords de la Meuse, se trouvent Heristal et Landen, d'où se lève une autre dynastie qui succède à celle de Clodion et dont les héroïques souvenirs ne se perdront jamais dans les vallées qui l'ont vu naître et atteindre rapidement le faîte de la grandeur.

Peu à peu les races se mêlent et se confondent. Le christianisme, les soumettant à sa règle divine, relève l'élégante mollesse des unes, adoucit la vigoureuse rudesse des autres, et c'est sur le champ de bataille jonché de la hache du Franc et du glaive des derniers légionnaires romains, que s'élèvent ces puissantes abbayes de la Neustrie septentrionale, où revivent les études et où se forme péniblement, dès le neuvième siècle, la langue nouvelle : langue des Francs de Clovis à Hugues Capet, langue des Français de Hugues Capet à Louis XIV. C'est à Saint-Riquier, qui eut pour abbé un gendre de Charlemagne, à Elnone, où Charles le Chauve faisait élever ses fils, que l'on en découvre les premières traces. C'est à Valenciennes, dans la patrie même de Froissart, que l'on

conserve la prose de sainte Eulalie, composée au IXe siècle, qui en est le plus ancien monument littéraire.

La véritable France du Ve au XIVe siècle, la France libre, conquérante et redoutée des Capitulaires ([1]), la *douce* France des trouvères, c'est la riche contrée où la nation des Francs, faible par le nombre, mais brave et forte, secoua de sa tête le joug sévère des Romains, où Clovis eut ses deux capitales : Tournay, où il fut exhorté par saint Éleuthère, Paris, où il marqua de sa francisque la place où il fondera la basilique chrétienne. Voyez Froissart, comme il distingue encore de l'Auvergne, du Berry, de la Champagne, de la Bourgogne, de la Normandie, la France du nord, qui, dominant toutes les autres contrées de l'ancienne Gaule, arriva à leur imposer son nom.

La langue qu'on parle entre l'Escaut et la Seine est rude et gutturale, remarque Adhémar de Chabannes; elle tient par son origine aux dialectes apportés par les vainqueurs soit de l'Yssel, soit du Rhin, et reproduit en quelque sorte le génie énergique et fier de la conquête; mais l'Église qui vit selon la loi romaine, la modifiera, l'assouplira et la régularisera en l'associant à ses pompes et à ses hymnes. Sa première forme littéraire se révèle dans les cantiques que répète la foule agenouillée au pied

([1]) Francia....
Libertate vigens, colla superba terens,
Quam variæ gentes dominam timuere severam.
Cap., éd. Baluze, I, col. 807.

de l'autel, puis dans quelque homélie sur les livres saints. Mais voici que l'homme de guerre se fait poëte ou orateur comme l'homme d'église, quand il exhorte les siens au combat, ou que, le combat achevé, il entonne un chant de victoire; et la langue nouvelle, se prêtant à des inspirations si différentes, se développe de plus en plus jusqu'à ce qu'elle ose raconter non plus une seule bataille ou un triomphe isolé, mais un ensemble de faits où la fable ne se mêle à l'histoire que pour agrandir davantage ses héros. Nous voulons parler de ces épopées consacrées à la fondation de l'empire franc, qui, pendant trois siècles, furent pour les poëtes du nord de la Seine comme un thème commun dont leur imagination multiplia à l'infini les incidents et les péripéties. Rien n'est plus noble, rien n'est plus grand que le caractère de ces compositions, dont le fond appartient évidemment aux traditions germaniques; mais, si l'on en étudie la forme, il faut bien y reconnaître, dès qu'elle devient moins rude et plus élégante, l'influence de la littérature romane.

II. Influence exercée plus tard par le midi sur le nord. — Aliénor de Guyenne. — La Champagne. — La Flandre. — Le Hainaut.

Quelques noms, quelques dates suffisent pour expliquer comment le midi, qui avait subi l'influence du nord, soumit à son tour le nord à son influence, et comment elle s'exerça principalement dans ces cours de Hainaut, de

Flandre et de Champagne, où l'on trouve, dit Villehardouin, « li plus haut sengnour qui sont sans couronne. » Il ne faut remonter qu'au XIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où vivait la célèbre Aliénor de Guyenne, qui, issue d'une maison chère aux troubadours, fut elle-même l'objet de leurs canzons. Sa fille épousa le comte Henri de Champagne et fut la mère de Thibaud V et l'aïeule de Thibaud VI. L'un de ces princes eut pour maréchal Geoffroi de Villehardouin, l'autre, qui fut un poëte excellent (car l'histoire l'appelle indifféremment le Grand ou le faiseur de chansons), eut pour sénéchal Jean de Joinville.

Une nièce d'Aliénor de Guyenne fut la femme de Philippe d'Alsace. Comme Aliénor, elle présida une cour d'amour, et c'était sous les frais ombrages de Winendale que les plus élégants trouvères de son temps venaient lui lire tour à tour les romans d'Yseult, du Graal, de Tristan de Léonnois ou du Chevalier au Lion. Ce goût des lettres recevra en Flandre une nouvelle impulsion quand un mariage élèvera à ce noble comté les sires de Dampierre, nés dans le même pays que le comte Thibaud, Villehardouin et Joinville.

Dans le Hainaut, mêmes influences. Une petite-fille d'Aliénor de Guyenne épousa le comte Baudouin, qui ne se contenta pas de conquérir Constantinople, mais qui fut aussi poëte et qui fit rédiger des histoires qui conservèrent son nom. Ajouterai-je qu'à la même époque où écrivait Villehardouin, il eut pour ami Cuesnes de Béthune, dont les vers nous offrent une langue bien plus

polie, bien plus harmonieuse, quoiqu'il s'excuse de ne pas avoir été élevé à Pontoise (¹)?

N'oublions pas que cette cour de Hainaut était renommée dans toute l'Europe par la protection qu'elle accordait aux lettres. On citait ses princes comme les modèles accomplis de la chevalerie, et ses princesses, savantes et belles, étaient recherchées par Philippe Auguste comme par Édouard III.

Les poëtes étaient toujours accueillis avec honneur à Mons et à Valenciennes; là se rencontraient les minnesingers, venus des bords du Rhin, et les trouvères des bords de la Scarpe et de l'Oise; ils se montraient d'autant plus empressés à chanter les comtes de Hainaut, qu'ils retrouvaient en eux les derniers descendants de Charlemagne (²). Leur caractère ardent et généreux, leurs traits

(¹) On sait que Cuesnes de Béthune fit des vers pour la comtesse de Champagne, fille d'Aliénor. Les archives de Lille possèdent quelques chartes intéressantes sur Cuesnes de Béthune. Dans la première, du mois de mars 1201, il nomme ses filles Ricalde et Aélis; dans la seconde, Cuesnes donne à l'église de Saint-Barthélemy, à Béthune, trois muids de froment par an; la troisième, du mois de décembre 1212, où il prend le titre de proto-camérier de Romanie, est une donation en faveur d'un de ses serviteurs. Dans le sceau appendu à la première de ses chartes, la charité est représentée par une femme étendant ses mains au-dessus d'un enfant qui se réfugie dans son sein. On lit au-dessus le mot *merci*.

(²) Les historiens du XIIᵉ siècle remarquent que par le mariage d'Isabelle de Hainaut avec Philippe Auguste, la race de Charle

mêmes rappelaient le célèbre empereur franc, et c'était un touchant souvenir des forêts de la Germanie que ces plaids de Hornu, où ils rendaient la justice assis sous de vieux chênes, comme le fit depuis, à Vincennes, le petit-fils d'Isabelle de Hainaut, saint Louis.

De la cour des princes, le mouvement littéraire se répandit promptement dans les cités enrichies par le commerce et une longue prospérité. Partout, à l'imitation des cours d'amour, se formèrent ces puys d'amour où l'on couronnait d'un chapelet de roses ou de feuillage, comme chez les anciens, les poëtes les plus habiles dans l'art de bien dire.

Déjà aux épopées carlovingiennes succédait une autre épopée, celle de ces guerres saintes qui avaient arraché les princes et les barons de leurs somptueux châteaux pour les entraîner par delà la mer à conquérir, sous un ciel brûlant, un tombeau resté vide et, par là, plus sacré. Tandis que les clercs, fidèles à l'usage des monastères, composent en latin ce beau livre dont le titre est encore plus admirable, les *Gesta Dei per Francos*, la *Chanson d'Antioche*, écrite dans le nord de la France, rend accessibles à tous les merveilleux tableaux de la croisade; et, sans doute, bien des récits rimés du même genre circulaient alors, qui sont aujourd'hui perdus. De même que les

magne remonta sur le trône de France : « Regnum Franciæ reductum ad progeniem Caroli Magni, » dit la chronique de Marchiennes.

rhapsodes chantaient dans les cités de l'Hellade la colère d'Achille, le long séjour des Grecs devant Troie, et Priam égorgé au pied de l'autel domestique, des ménestrels errant de ville en ville dépeignaient dans leurs vers la jalousie de Bohémond et de Tancrède, les souffrances des croisés près du torrent desséché de Cédron, près de la source tarie de Siloé, et Godefroi refusant de porter une couronne d'or, là où celle du Christ n'avait été tressée que d'épines.

Mais cette forme n'est pas encore assez populaire, ni assez rapide. A côté des clercs, qui savent le latin, à côté des ménestrels, qui composent des vers, les chevaliers réclament aussi une place; ils veulent faire connaître eux-mêmes ce qu'ils ont fait. Ce sera un récit simple, sincère, où les événements seront inscrits à mesure qu'ils se présenteront. Ce récit, on le nommera la chronique, et nous le découvrons à la même époque, en Champagne et dans le Hainaut, car on ne peut pas séparer le nom de Geoffroi de Villehardouin de celui de son continuateur, Henri de Valenciennes.

Bientôt d'autres chroniques sont abordées, où l'on racontera non-seulement les expéditions lointaines, mais aussi les événements de l'histoire intérieure, ceux qui concernent les familles les plus illustres, ceux qui intéressent tout le pays. Les chroniques que Baudouin d'Avesnes fit rédiger au château de Beaumont sont antérieures de quelques années aux chroniques de Saint-Denis. Commencées vers 1275, elles se continuèrent de généra-

tion en génération, dans ce même château de Beaumont, à l'ombre duquel s'élevait le toit de la famille de Froissart.

Sans doute, les chroniques écrites en prose, c'est-à-dire dans la langue que parlaient les bourgeois et le peuple, furent d'abord accueillies avec quelque dédain. La chronique rimée, comme celle de Guillaume Guiart ou de Mouskès, conserva quelque temps sa prééminence : il semblait que dans la vie élégante des cours, la poésie fût la forme toute naturelle que revêtait une pensée noble et élevée. Mais à la fin du xve siècle, la prose détrône la narration en vers, toujours moins exacte et, d'ailleurs, condammée à la monotonie par la répétition laborieuse des mêmes sons. Tandis que Charles V ordonne que les chroniques de Saint-Denis soient reproduites dans toutes les bibliothèques de France, les copies des *Livres de Baudouin d'Avesnes* se multiplient également, sans cesse accrues et remaniées. Si le duc Aubert de Bavière a encore son roi des ménestrels, nommé Jean Parlant (1), il honore bien davantage Froissart, à qui il raconte ce que les sires de Ligne et de Vertaing ont appris, l'un à Paris, l'autre à Londres (2). Le nom de Jean Parlant renfermait sans doute une allusion à sa profession. *Parler* était synonyme de *dire : dire* et *dicter* signifiaient composer des vers ; mais voici que l'influence de la chronique en prose se révèle d'une manière souveraine et absolue. Dans les écrits

(1) Charte conservée aux Archives de Mons.

(2) *Chron.* IV, 50.

de Froissart, *dire* et *dicter* ne sont plus qu'un même mot pour indiquer un récit énergique et rapide qui se développe en même temps que les événements.

CHAPITRE II.

ÉCLAT DE LA CHEVALERIE.

I. La naissance de Froissart coïncide avec le commencement de la guerre de cent ans. — Apogée de la chevalerie. — Son caractère. — *Courtois* et *chevaleureux*. — Le titre de chevalier recherché par les princes.

Le Hainaut devait conserver longtemps l'éclatante et légitime renommée qu'il avait méritée dans les croisades. « Nous croyons, écrivait le second empereur latin de « Constantinople, que la puissance divine a répandu jus-« qu'aux extrémités de la terre la gloire qu'a acquise la « terre de Hainaut. » — « Il est notoire, répétera à la fin « du xv[e] siècle l'auteur de la *Chronique de Jacques de* « *Lalaing*, que jadis au pays de Hainaut estoit la fleur de « chevalerie. »

Ces souvenirs entouraient le berceau de Froissart à Valenciennes. C'était au pied de ses murailles que s'étaient réunis en armes les intrépides chevaliers qui,

malgré la trahison et mille périls de tout genre, conquirent sur les rives lointaines du Bosphore la plus vaste cité du monde, défendue par trois cent mille ennemis, et qui y élevèrent sur le pavois leur noble chef en jetant sur ses épaules la pourpre de Constantin. Tout récemment encore, c'était aussi à Valenciennes qu'une reine d'Angleterre, fugitive et désolée, était venue, comme jadis le fils d'Isaac Comnène à Zara, implorer l'appui des chevaliers du Hainaut et leur confier le soin de venger ses droits et ses malheurs. Villehardouin avait raconté la chute de Byzance : c'est Froissart qui nous apprendra comment quelques épées non moins redoutables que celles qui avaient fait trembler l'Orient, ramenèrent la princesse exilée aux bords de la Tamise.

En 1337, une autre ambassade anglaise se rend à Valenciennes. Édouard III se souvient que les chevaliers du Hainaut l'ont placé sur le trône, et s'adresse de nouveau à leur courage. Il ne s'agit de rien moins que de réclamer la couronne de France. C'est la première scène de ce grand drame historique qui remplira tout un siècle.

Cette même année 1337, dans cette même ville de Valenciennes, naît notre chroniqueur, et on peut prendre à la lettre ce qu'il nous dit : « Je suis venu au monde « avec les faits et les avenues. » Il le rappelle encore quand il cite ces paroles que lui adressait le comte de Foix : « Et me disoit bien que l'histoire que je avois faite et pour- « suivois seroit au temps à venir plus recommandée que « nulle autre : raison pourquoi, disoit-il, beau maistre :

« puis cinquante ans en çà sont avenus plus de faits « d'armes et de merveilles au monde qu'il n'estoit trois « cens ans en devant. » C'est ce qu'il nomme « sa prin- « cipale matière des guerres de France et d'Angle- « terre. »

Froissart, né soixante ans plus tôt, eût été réduit à raconter les intrigues des Plassian et des Nogaret, de même que s'il fût venu un siècle plus tard, il n'eût eu à retra cer que celles d'Olivier le Daim et de maître Jean des Habiletés. Aussi s'applaudit-il d'avoir vécu à une époque où se sont passées tant de glorieuses actions, où se sont signalés tant d'illustres chevaliers. On serait tenté de répéter le cri d'armes que les sires de Chavigny adoptèrent après leur fameux tournoi : *Chevaliers pleuvent!* et Froissart a bien raison de nous dire : « Puis le temps du « bon roi Charlemagne n'avinrent si grandes aventures « de guerre. »

Au milieu du XIVe siècle, la chevalerie a atteint son apogée. Remontant par ses traditions primitives aux forêts germaniques, mais déjà transformée par le christianisme pendant une période de plusieurs siècles, elle avait été presque complète à l'époque de saint Louis : rien ne lui avait manqué, ni ses héros, ni ses poëtes, ni la cause sacrée d'une femme menacée sur le trône et réduite à fuir avec son fils orphelin, ni la cause, plus sacrée encore, de la croisade renouvelée alors, au moins dans l'esprit de son chef, avec autant de piété que sous Godefroi de Bouillon. Saint Louis comprend et honore la chevalerie.

Il va jusqu'à dire à Robert de Sorbon : « Maistre Robert, « je vourroie avoir le nom de preudomme, mès que je le « feusse, et tout le ramenant vous demourast, car « preudommie est grant chose et bonne chose. » Soit qu'il s'élance le premier sur le pont de Taillebourg, soit qu'en Égypte, un heaume doré sur la tête, une épée d'Allemagne à la main, dominant tous les siens qui n'atteignent qu'à ses épaules, il fasse dire au sire de Joinville que « oncques si bel armé ne vi, » saint Louis nous offre un véritable chevalier (1). « Largement et libérale-

(1) Rien n'est plus admirable que le tableau de la constance de saint Louis, tel que le trace Guibert de Tournai dans son traité inédit *De eruditione regum* :

« Sciat ætas postuma quod dominum meum regem Franciæ « in ægritudine Dominus visitavit. Completa est prædictio Jhe- « remiæ : Visitabo habitatores terræ Ægypti in gladio et in « fame et in peste, et non erit qui effugiat et sit residuus de re- « liquiis eorum qui vadunt ut peregrinentur in terra Ægypti, « nec revertentur nisi qui fugerint. Dixisti, Domine, et facta « sunt. Nam et in occisione gladii dati sunt, fame cruciati, peste « inguinaria lacessiti : sancta in manibus exterorum data sunt « in illa die lugubri quæ facta est tenebrosior omni nocte quum « manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia Sacerdotes « et milites in gladio ceciderunt, convenere canes et eorum « stante corona; in dominum regem, qui fugæ præsidio consu- « lere noluit, sed flere cum flentibus maluit et cum sibi servo « populo in carcerem vel in mortem ire. Tempore necessitatis « quid esset in homine claruit, dum fidei titulum et scutum op- « posuit ut animaret ad fidem exercitum in personis pluribus « blasphemantem. Non expaluit ad Christi judicium regis facies,

« ment, remarque son historien, se contenoit le roy aus « assemblées des barons et des chevaliers, et fesoit servir « courtoisement à sa court, plus que de lonc temps passé « à la court de ses devanciers. » Chaque jour, à la fin des repas, il aimait à entendre les ménestrels avec leurs instruments, et on cite de lui cette réponse, que même pour sa rançon il n'eût voulu rien résoudre sans avoir consulté la reine, « parce qu'elle estoit sa dame. »

Mais tout change sous Philippe le Bel. Le petit-fils de saint Louis fait la guerre non plus aux infidèles, mais au pape. Il n'est plus le chef des croisés, mais l'allié des usuriers. Il ne récompense plus les chevaliers, son or est employé à soudoyer en Italie des chefs de brigands; il n'envoie plus de missionnaires porter au centre de l'Asie les lumières de la foi, mais il fait chercher chez les Tartares les casques dont il veut revêtir ses sergents d'armes. Il n'y a plus de chevalier sur le trône de France quand Boniface VIII, malgré la majesté de la tiare et de son front blanchi par quatre-vingts années, est souffleté à Anagni, quand Philippine de Flandre, malgré d'autres droits au respect, à la protection, je veux parler de sa faiblesse et de sa jeunesse, se voit perfidement arrêtée et jetée dans une prison jusqu'à sa mort. Il n'y a plus de chevaliers autour du roi quand Louis de Nevers défiant ses accusa-

« non sanguis congelatus est, non riguere comæ, non mente « turbata faucibus vox adhæsit, sed intrepidus et solito longe « securior nichil omnino de statu regiæ dignitatis amisit ; nichil « in eo minæ, nichil exorti gladii potuerunt... »

teurs, se plaint de ne rencontrer parmi eux que des hommes trop fameux par leur origine ignominieuse, leurs infamies et leurs crimes.

Philippe le Bel descendu au tombeau, sa dynastie éteinte, la chevalerie se relève aussitôt. Quand les pairs sont appelés à la mort de Charles le Bel à désigner son successeur, ils se trouvent tout à coup investis de l'autorité la plus élevée qu'on leur ait jamais reconnue. Autour des pairs se groupent les chevaliers qui défendront l'élu des pairs, tandis qu'au delà de la mer d'autres chevaliers invoquant le droit méconnu d'un prince *moindre d'âge* croiront en prenant les armes remplir le même devoir.

Cette lutte, qui est à la fois une querelle domestique et une rivalité de deux grandes nations, eût été mille fois plus sanglante et plus cruelle si la chevalerie n'eût été là, opposant ses vertus à toutes les passions, et toujours prête sinon à les dominer, du moins à les tempérer et à les adoucir. C'est là ce qu'on appellera le *droit d'armes*. Au milieu des horreurs du sac de Limoges, Jean de Villemur qui pendant longtemps avait combattu contre le duc de Lancastre, lui rendit son épée en disant : « Ouvrez de « nous au droit d'armes. » — « Par Dieu, messire Jean, « repliqua le prince anglais, nous ne le voudrions pas « autrement faire. » Il appartient aux *gentils* « de faire au- « mosne et gentillesse. »

Jamais plus vaste théâtre ne s'offrit à la chevalerie pour montrer son courage et sa générosité : c'est dans les beaux récits de Froissart que nous étudierons, que nous

admirerons ce type de chevalier qui pour nous réveille encore après cinq siècles tant de souvenirs d'honneur et de dévouement.

Être fidèle à son Dieu, à son épée et à sa dame, flétrir également celui qui trahit l'honneur comme celui qui trahit la beauté, braver l'orgueil et la force, protéger le malheur et la faiblesse, joindre au courage indomptable des camps la générosité et le dévouement d'une fraternité toute chrétienne, telles étaient les bases sur lequelles reposait la chevalerie : il appartenait à Froissart, historien et poëte de la chevalerie, de les exalter dans tout ce qu'il écrivit, par ses récits comme par ses vers.

Deux mots résument les vertus du chevalier. Quand dans le *Roman de Ham* la Courtoisie dit aux Barons :

Des miens estes et je des vos,

quand Gace de le Bingue célèbre *Courtoisie la débonnaire,* peut-on oublier l'origine de ce nom ? A la cour, on devenait *courtois,* c'est-à-dire gracieux et affable. Celui qui voulait mériter l'épithète de *chevaleureux* devait offrir, les armes à la main, l'exemple des devoirs enseignés par la chevalerie. Il fallait être *chevaleureux* pendant la guerre, *courtois* pendant la paix. « Guichard d'Angle, dit Frois-« sart, ot toutes les nobles vertus que un chevalier doit « avoir : il fut lie, loyal, amoureux, sage, secret, large, « pieux, hardi, entreprenant et chevaleureux. »

Dans les camps, le chevalier apprend qu'il est tenu de sacrifier sa vie au moindre appel que l'on fait à son cou-

et à son dévouement : « Tels que faucons pèlerins qui ont longtemps séjourné, ont grand désir de voler, « chevaliers et escuyers désirent à trouver faits d'armes « pour eulx avancer. » — « Autre chose ne voulons, ni qué- « rons fors à faire faits d'armes, » disait le comte de Buckingham. Il n'est pas nécessaire d'avoir prêté le serment des templiers pour ne jamais songer à fuir, fût-on un contre trois. « Avant! avant! criait Jean de Malestroit, « nulle feinte, mort ou honneur! »

Mais la guerre a cessé, et le chevalier, rentré dans son château, se plaît à en renouveler l'image par des joutes si brillantes que parfois un roi se confond parmi les spectateurs pour en être le témoin. Tous les échafauds sont couverts de dames et de damoiselles « qui voient et jugent » ceux qui portent leurs chaînes, et qu'on ne croie point que ce soit ici une expression figurée, puisqu'aux joutes de Smithfield en 1390, on vit, nous raconte Froissart, chaque dame mener son chevalier avec une chaîne d'argent. Les chevaliers descendent dans l'arène : « Ils se « sont atteints de leurs lances de guerre sur les heaumes « d'acier si dur et si roide que les étincelles toutes ver- « meilles en volèrent. » A la lutte succèdent les banquets et les danses. Les hérauts impatients de recevoir *largesses* crient « à pleine gueule » : Honneur aux fils des preux! parce que les vaillants hommes et leurs hoirs qui perpétuent leur nom et leur courage doivent être également honorés et recommandés. Les coupes circulent dans les salles où chantent les ménestrels, et quand le héros de

la fête devise joyeusement avec les dames, on dit de lui qu'il n'est pas seulement *chevaleureux,* mais qu'il est aussi *courtois*. De ces deux qualités, de ces deux vertus, la première s'acquérait uniquement par les armes ; mais la seconde s'inspirait des lettres et leur devait son élégance, et tout ce qu'il y avait en elle de doux, de poli, de gracieux.

On ne s'étonne plus de voir les rois, les plus hauts seigneurs s'engager dans cette illustre milice qu'on nomme la chevalerie. Quelles règles plus sublimes que celles qu'elle exprime par ces trois mots : « Loyauté, honneur « et courtoisie? » Quelle pure et sainte auréole éclaire les fronts qui acceptent humblement ses préceptes et ses devoirs! La veille de la bataille de Crécy, Philippe de Valois invita à souper les barons de l'armée, « et les pria « qu'ils fussent l'un à l'autre amis et courtois, sans envie, « sans haine et sans orgueil. » Quand le roi de France tenait ce langage à ses chevaliers, il n'ordonnait pas, il priait, et c'était moins en vertu d'une autorité supérieure, qu'en faisant appel à une loyale confraternité d'armes.

Sur les champs de bataille, c'est surtout comme chevalier que le roi doit aux siens l'exemple du courage. Il se place au premier rang des chevaliers qui soutiennent sa cause ; il lutte corps à corps contre les chevaliers ennemis. Voyez le noble roi d'Angleterre qui traverse la mer pour combattre sous la bannière de Gauthier de Mauny et qui « s'adresse » à Eustache de Ribeaumont parce qu'on le citait « comme fort, hardi et de haute em-

« prise. » Deux fois il est abattu à genoux, deux fois il se relève et renouvelle le combat. « Chevalier, je me « rends votre prisonnier, » s'écrie enfin le sire de Ribeaumont qui ne connaissait point son adversaire. Il apprend que le chevalier qui l'a vaincu est le roi d'Angleterre, quand on vient en son nom lui offrir une robe neuve et l'inviter à souper au château de Calais. Le roi veut que son propre fils le prince de Galles le serve à table, et le souper terminé, il lui dit joyeusement : « Messire Eustache, vous estes le chevalier du monde que je « visse oncques mieux assaillir ses ennemis : si vous en « donne le prix. » Puis, détachant le chapelet de perles qu'il portait, il le lui mit sur la tête en ajoutant : « Messire Eustache, je vous donne ce chapelet pour le mieux « combattant de la journée, et vous prie que vous le por- « tez pour l'amour de moi. Je sais bien que vous estes « gay et amoureux et que volontiers vous vous trouvez « entre dames et damoiselles : si dites partout là où vous « irez que je le vous ai donné. »

Cette égalité chevaleresque suivait le monarque, non-seulement là où il était tenu de montrer son courage, mais partout où il avait quelque devoir à remplir. « Tu « es roi d'Engleterre, disait le comte de Stafford à Ri- « chard II, et as juré solennellement de tenir le royaume « d'Engleterre en droit et de faire justice; et tu sais « comment ton frère, sans nul titre de raison, a occis « mon fils. Si te requiers que tu me fasses droit et jus- « tice, ou autrement tu n'auras pire ennemi que moi. »

Ce que les barons disaient au roi, de simples chevaliers le répétaient aux barons. Le sire de Cantaing, l'un des braves et gais compagnons qui dînaient avec Froissart à Binche chez Gérard d'Obies, se plaignait du comte de Saint-Pol qui lui retenait un château. Sachant qu'il se trouvait à la cour de France, il s'y rendit et le défia publiquement en présence de Charles VI.

II. Bertrand du Guesclin. — Jean Bouciquault. — Les *cent ballades*. — Le sénéchal d'Eu. — Poésies de Geoffroi de Charny. — Alliance des armes et des lettres.

Charles V eut le malheur de ne figurer ni parmi les morts, ni parmi les prisonniers à la journée de Poitiers. Il n'osa plus reparaître dans les armées. « Il doutoit tant « plus les fortunes, dit Froissart, que nul roy plus que « lui. » En vain Christine de Pisan veut-elle en faire un chevalier, en prétendant « qu'il conquestoit moult en ses « guerres, nonobstant n'y allast ; » ce n'est pas ainsi qu'Édouard III et le Prince Noir comprennent la chevalerie, et la France du XIVe siècle elle-même, à défaut du roi qui se borne à choisir sagement ceux qui feront la guerre en son nom, se plaît à créer un type un peu flatté, un peu exagéré du vrai chevalier : c'est ce Bertrand du Guesclin qui, tout breton qu'il était, voulut un jour se faire roi de Grenade. Son chroniqueur rapporte qu'un chevalier anglais, Hugues de Calverley, l'avait proclamé le miroir de la chevalerie, et Christine de Pisan ajoute

que, lorsqu'il fut nommé connétable, « grant joye fu « menée entre les vaillans chevalereux. » Il semble que la France en le glorifiant lui prête les qualités les plus brillantes de son génie national. On connaît sa fameuse réponse qu'il n'y avait dame en France qui ne filât sa quenouille pour contribuer au paiement de sa rançon, parole toute française, puisqu'elle associait la beauté compâtissante à la gloire malheureuse. Alain Chartier ajoute que Bertrand du Guesclin avait introduit cet usage que si quelque chevalier *se forfaisoit reprouchablement en son estat, on luy venoit au manger trancher la nappe devant soy*. Ce fut Bertrand du Guesclin que Charles V choisit pour armer chevalier, en le touchant de son épée nue, un enfant nouveau-né, porté nu sur les fonts du baptême, *nudo tradidit ensem nudum*. Le contact de l'épée de Bertrand du Guesclin ne devait pas protéger Louis d'Orléans contre les assassins soudoyés par Jean sans Peur. Enfin, quand il meurt, et que son cercueil, sur lequel reposent les clefs de Château Neuf de Randon, est déposé sous les voûtes de Saint-Denis, l'évêque d'Auxerre, montant en chaire, expose que la chevalerie est le fondement de l'État, et que le bon connétable fut la fleur de la chevalerie. Les uns l'appellent le chevalier sans reproche, d'autres le dixième preux.

Froissart dit de Bertrand du Guesclin « qu'en tout il « ne véoit fors que loyauté et qu'il fut si vaillant homme « que on le doit augmenter de ce que on puet, » et, aussitôt après, il nous raconte qu'il y avait sur les côtes de

Bretagne une tour qu'on nommait le Glay-Aquin, parce qu'elle avait été bâtie par un roi de Barbarie tandis que Charlemagne luttait avec ses paladins au-delà des Pyrénées. Un jour arriva où Charlemagne, revenu vainqueur d'Espagne, voulut délivrer la Bretagne, et le roi Aquin eut à peine le temps de fuir, laissant en arrière un enfant qui conserva le nom de la tour du Glay-Aquin, dont on fit plus tard du Guesclin. Il fut baptisé, et ses parrains furent Roland et Olivier. Cette légende s'était conservée en Bretagne, et Bertrand du Guesclin disait lui-même en riant qu'il voulait aller reconquérir son légitime héritage, le royaume de Bougie et de Bulgarie. Les fables des romans de chevalerie n'ajoutent-elles pas ici un reflet poétique aux grandes scènes de l'histoire? Ne semble-t-il pas que Bertrand du Guesclin doive quelque chose aux parrains de sa race, Roland et Olivier?

Ce qui manqua à Bertrand du Guesclin, ce qui peut expliquer comment, en certaines circonstances, il se montra homme d'armes plutôt que chevalier, c'est qu'il apprit les lois de la chevalerie assez imparfaitement, moins dans les livres que sur les champs de bataille. Enfant, « il estoit « rude et mal gracieux. » Il savait, quoiqu'on l'ait nié, écrire son nom, mais il ne paraît pas que sa science allât plus loin (1).

Le XIVe siècle avait placé à côté de Bertrand du Gues-

(1) Une charte du 11 janvier 1374 se termine par ces mots : « et « nous dit Bertran avons fait mettre et apposer nostre scel et es-« cript nostre nom de nostre main. » (Archives de Bruges).

clin un autre type, moins frappant puisqu'il ne fut pas associé à d'aussi grands événements, mais plus parfait parce qu'il fut à la fois *chevaleureux* et *courtois*. Si vous n'étudiez le connétable Bertrand du Guesclin ou le maréchal Bouciquault que sous leur armure de fer, à voir leur écu, vous les croiriez de la même famille. Bertrand du Guesclin porte : d'argent à l'aigle éployée de sable, Bouciquault, d'argent à l'aigle éployée de gueules. Il en est de leur courage comme de leur écu, l'un est aussi intrépide que l'autre; mais ils ne sont pas égaux en science. Tandis que Bertrand du Guesclin trace à grand'peine quelques mots, Bouciquault adresse au chapitre de Saint-Martin de Tours une longue lettre où il réclame pour lui, afin de la porter à son chapeau, « une enseigne de monseigneur « saint Martin, laquelle ait touché à son benoist chief, » et où il sollicite de plus une chapellenie pour un chanoine, bon chantre, qui n'est pas Froissart.

Bouciquault établit avec François d'Aubrecicourt, l'un des amis de Froissart, l'ordre de la Dame Blanche, destiné à assurer en toute circonstance des défenseurs aux dames et damoiselles de noble lignée. Les sires de Châteaumorant et de Linières étaient aussi au nombre des fondateurs de ce nouvel ordre de chevalerie. Ils avaient appris par eux-mêmes, ou ils avaient entendu raconter lors de leur expédition en Afrique avec le duc de Bourbon, qu'au moment où les Sarrasins s'élançaient pour attaquer les chrétiens, ils s'étaient vus tout-à-coup arrêtés par des dames blanches, descendues du ciel, dont le gonfanon

portait une croix vermeille. Qu'y avait-t-il de plus juste que de donner pour protectrices au sexe le plus faible, ces dames blanches dont les chevaliers eux-mêmes avaient sur une terre lointaine éprouvé l'utile intervention ?

Christine de Pisan, nous pouvons sans plus d'hésitation lui restituer les *Faits de Bouciquault*, remarque que son héros « se print à faire ballades, rondeaux, virelais, « lays et complaintes d'amoureux sentiment, desquelles « choses faire gayement et doulcement amours le fist en « si peu d'heures bon maistre que nul ne l'en passoit, » et elle cite comme preuve de son talent poétique le livre des *Cent Ballades* qu'il composa avec le sénéchal d'Eu pendant son voyage outre mer.

Cette allusion se rapporte à l'un des épisodes les plus chevaleresques de la vie de Bouciquault. Il venait d'achever heureusement le saint pèlerinage de Jérusalem avec le sire de Carouges, récemment sorti vainqueur d'un célèbre duel où le ciel avait protégé sa vie et son honneur, et déjà il se préparait à s'embarquer pour retourner en France, quand il apprit que le comte d'Eu avait été arrêté à Damas et puis conduit au Caire par l'ordre du soudan (¹). Bouciquault renonça aussitôt à tous ses projets pour aller volontairement partager sa captivité pendant quatre mois, dont

(¹) Le comte d'Eu, dit Froissart, « estoit jeune chevalier « et de grand volonté, et on recordoit et tenoit à grand « vaillance ses beaux et hauts voyages, et estoit moult en la « grâce des chevaliers et escuyers du royaume de France. » *Chron. IV*, 34.

les ennuis furent charmés par la poésie. Les *Cent ballades* sont parvenues jusqu'à nous : commencées en Égypte, elles ont été achevées à Paris. En Égypte, les juges de ce jeu-parti étaient le comte d'Eu, son sénéchal, Bouciquault et le sire de Crésèques. En France, les personnages les plus illustres de la cour se réjouiront de prendre part aux mêmes débats.

Le sujet des *Cent ballades* est ce thème si souvent discuté de la fidélité en amour. Mais il s'y mêle des souvenirs et des préceptes qui nous intéressent davantage.

Lorsque nous y lisons :

Après t'en va en Surie
Par navie,
Au sépulcre où Dieu fu mis,

nous nous rappelons l'origine de ce poëme, et nous reconnaissons également l'esprit aventureux de Bouciquault dans ces vers d'une autre ballade :

... Se la guerre est faillie,
Départie,
Fuy tost d'icelui pays,
N'arreste quoi que nul die ;
Car l'envie
D'onneur que tu as empris,
Veult que ton cuer ententis
Soit et mis
A quérir chevalerie
En tous lieux.

L'auteur a soin d'ailleurs de faire comprendre que ses nobles amis sont favorables à la fidélité en amour :

.. En loiauté sont instruis
Et advis
N'autre amour ne leur peut plaire ( ).

Mais à Paris les opinions étaient plus partagées. Le duc de Berry fit lui-même, croyons-nous, la ballade suivante où il se peint physiquement et moralement comme ses contemporains nous le représentent :

Puis qu'à amours sui sy gras eschappé
Que moult petit me pevent jamais nuire,
Parle qui veult, je suis réconforté.

Et se bornant à louer le précepte, sans en recommander l'exemple, il ajoute :

On peut l'un dire et l'autre doit-on faire.

Le duc de Touraine, qui avait épousé depuis peu Valentine de Milan, répondit par des protestations que devait démentir, douze ans plus tard, la naissance de Dunois:

(·) J'ignore comment il faut expliquer les vers suivants des *Cent ballades* :

Celle fu m'amour, ma déesse,
Et son noble cuer m'enrichy
Tant que de si haulte princhesse
Voult que je fusse nommé amy.

Cf. le *Livre des faits de Bouciquault*, I. 8.

Il est bien vray que j'ay servy
De cuer, de corps, très-loialment,
Une dame que j'aime sy ..
Plus n'en diray quant à présent

Mais voici qu'intervient un autre juge, c'est Guillaume de Tignonville, l'ami de Christine de Pisan, l'auteur des *Dits moraux* :

Phlipe d'Artois, séneschal, Bouciquault
Et Crésèques, qui loiaument amez,
Et endurez. . maint dur assault
Pour ce qu'à une seulement tenez,
Je suis Amours qui vous commande et prie
Qu'ainsy faictes tant que serés en vie,
Et vous gardez des autres ensuir
Qui d'uis en uis truandent par la ville,
Car mieux se vaut à loyaulté tenir :
Yvry s'y tient, aussi fait Tignonville.

Qui partout aime, de nulle ne lui chault,
Et faut qu'il soit menteur desmesurés
Et parjures : or, regardez que vault
Cilz qui de telz manteaux est affublés;
On le devroit appeler : fol s'y fie.
Ceulx qui ce font, je les excommenie,
Et pour les faire d'envie parmourir
Ainsy que gent désordonnée et vile,
Vueil aux loiaux tous mes biens départir :
Yvry s'y tient, aussy fait Tignonville.

Se par folour Chambrillac et Regnaut
De Trie sont contre vous alyés,

Ce fait viellesse qui piéça les assault,
Et qui d'amours les a sy rebutés
Que par tous lieux veulent avoir amye,
Pour ce leur donne la Guignarde jolie ;
Aussy veut-elle à chacun secourir,
Je n'en sçay point qui mieulx leur soit habile,
Mais aux autres feray mes biens sentir :
Yvry s'y tient, aussy fait Tignonville.

Gui de la Trémouille, qui devait accompagner, peu d'années plus tard, le comte d'Eu dans une autre expédition d'Orient, et y mourir, comme lui, de fatigue et de douleur, est du même avis :

Au ciel un Dieu, en terre une déesse...
Je me vueil tout mon vivant tenir
Sans ressembler la fausse compagnie
De ceulx qui vont prier et requérir
Dames pluiseurs et font partout amie.

Enfin, François d'Aubrecicourt s'inspire des nobles traditions de sa famille quand il déclare que toujours il fut fidèle à sa dame :

J'ay bien oy le plaisir et la joie
C'on peut avoir pour une seule amer (1).

François d'Aubrecicourt était le fils de ce brave cheva-

(1) Ms. 11218 de la Bibliothèque de Bourgogne ; ms. 7214 de la Bibliothèque Impériale de Paris (Manuscrits français de M. P. Paris, VI, p. 360).

lier, messire Eustache d'Aubrecicourt, dont nous avons raconté ailleurs les illustres amours. Le duc de Bourbon, dont la mère avait jadis été préservée de la fureur des Grandes Compagnies par la généreuse protection d'Eustache d'Aubrecicourt, et qui, à son tour, contribua au paiement de sa rançon quand il fut pris par le sire de Pierre-Buffière, avait eu son fils pour otage. De son otage, il fit son chambellan et se plut à échanger des vers avec lui.

Mais quel était ce sénéchal, auteur principal des *Cent ballades,* que Jean de Mailly interpelle en lui disant : Doulx sénéchal? Son nom n'est donné ni par les historiens, ni par les généalogistes, mais une ligne écrite au xv[e] siècle, sur un manuscrit des *Cent ballades* conservé à Bruxelles, l'appelle le bâtard d'Auxy. Il aurait été le fils de Pierre d'Auxy qui paraît avoir été également attaché aux comtes d'Eu.

Il faut rapporter ici une sanglante anecdote de ce temps à laquelle n'est pas étranger un nom tristement célèbre. Enguerrand de Marigny avait eu de Jeanne de Saint-Martin une fille, qui devint la femme de Hugues d'Auxy, et donna le jour à Pierre d'Auxy. D'autre part, Isabelle de Saint-Martin avait épousé Matthieu de Braquemont ; mais ce mariage fut suivi d'une prompte séparation. Matthieu de Braquemont était chanoine de Bayeux. Isabelle de Saint-Martin l'avait-t-elle ignoré ? on ne le dit pas. Quoiqu'il en soit, elle s'enfuit dans son château de Saint-Martin, et appela, avec l'assentiment du comte d'Eu, Pierre d'Auxy pour la protéger. Vains efforts ! Le

belliqueux chanoine de Bayeux, qui avait fait ses preuves dans les armées de Charles le Mauvais, roi de Navarre, accourut aussitôt, enleva le château et tua de sa main le sire d'Auxy.

L'auteur d'un poëme consacré à louer la fidélité en amour était-il le fruit d'une passion coupable ? Avait-il recueilli dans ses traditions domestiques, cet exemple, si différent de ceux qu'il invoquait, de la foi conjugale perfidement obtenue, violemment réclamée? Nous ne pouvons le croire, et plutôt que d'adopter la leçon du manuscrit de Bruxelles, c'est à Froissart que nous recourrons de nouveau pour éclaircir nos doutes.

Froissart cite à plusieurs reprises le sénéchal d'Eu, Guillaume des Bordes, qui fit la guerre en Bretagne sous les ordres de Bertrand du Guesclin, et qui suivit plus tard le duc de Bourbon en Afrique. C'est Froissart aussi qui nous apprend que son fils, Jean des Bordes, accompagna Bouciquault en terre-sainte, et il est assez probable qu'il avait recueilli l'office héréditaire de sénéchal d'Eu, quand son père devint, en 1383, porte-oriflamme de France. C'est à Jean des Bordes que nous attribuons le poëme que nous avons sous les yeux (1).

Les *Cent ballades* ne forment pas, d'ailleurs, le seul ouvrage que l'on connaisse du sénéchal d'Eu. Une com-

(1) Jean des Bordes assista à la bataille de Nicopoli. Plus heureux que son père, qui y périt, il fut fait prisonnier et paya rançon. Il fut assez longtemps châtelain de Montereau, mais il ne vivait plus en 1419.

plainte qu'il fit sur la mort de sa dame, se trouve insérée dans les œuvres d'Alain Chartier, et André Duchesne conjecture que c'est à lui que se rapportent les vers suivants d'un poëme anonyme intitulé l'*Hospital d'amours :*

Et si vy qu'on doit bien aimer
Le séneschal des *harreliers,*
Nommé Jehan par propre nom,
Qui moult fu loyal en son temps;
De vaillance ot moult grant renom,
A tout bien estoit consentans :
Son pareil ne fut depuis cent ans (¹).

Ne peut-on pas en conclure qu'un souvenir reconnaissant a placé parmi les vers d'Alain Chartier ceux du sénéchal d'Eu, et que c'est à sa protection ou à ses conseils que nous devons le poëte dont Marguerite d'Écosse honora le talent d'un baiser?

On regrette seulement de ne pas trouver dans les *Cent ballades* le nom du sire de Châteaumorant, qui fut l'un des amis de Bouciquault, et qui partagea sa gloire en Orient. On sait qu'il contribua, par ses récits, à l'œuvre historique de Jean d'Orronville. Froissart, qui le rencontra à l'Écluse, le signale parmi les plus forts et plus renommés hommes d'armes, et Christine de Pisan n'oublie pas davantage dans le *Débat des deux Amans*

(¹) L'auteur de l'*Hospital d'amours*, dont la dame habite Bruges ou Gand, peut bien être Georges Chastelain ou plutôt Olivier de la Marche.



Le bon Chasteaumorant que Dieux sauver
Et garder veuille,
Qui en armes sur les Sarrasins veille
En la cité Constantin.

Aux noms que nous avons cités comme ayant été également illustrés par l'amour des armes et par l'amour des lettres, il faut en joindre un autre, celui de messire Geoffroi de Charny, « fils au bon Geoffroy de Charny de « jadis, » comme l'appelle Froissart.

Geoffroi de Charny trouvait dans les fastes de sa maison les souvenirs les plus glorieux et les plus chers à l'histoire et aux lettres. Son aïeule était la fille du sire de Joinville, et son père était mort à la journée de Poitiers en tenant la bannière de France serrée dans ses bras. Il porta lui-même les armes pendant trente-six ans, et rédigea un code de ces nobles préceptes de la chevalerie qui étaient gravés dans son cœur.

Cet ouvrage précieux qui n'a jamais été imprimé, bien que l'on en connaisse plusieurs manuscrits, commence ainsi : « Je vueil parler de plusieurs estas de gens d'ar- « mes en la meilleure manière que je pourray, car c'est « droit que chascuns en recorde le bien à tous ceulx qui « se arment volentiers, et pour ce prié-je à Dieu qu'il me « doint manière et matière de parler toujours en bien. »

Geoffroi de Charny expose dans ce livre les formes qui doivent présider à la réception des nouveaux chevaliers et leur véritable signification. On nous saura gré de reproduire ce passage : « Or devez savoir que, quant l'on

« veult faire chevalier nouvel, il convient premièrement « que il soit confez et repentans. Et puis quant vient la « veille, il se doivent mettre en un bain en pensant que « il doivent laver leurs corps de tout péchié, et se doivent « aller gesir en un lit tout neuf et les draps blancs et là « se doivent reposer, et segnefie le lit repos de conscience, « puis doivent venir les chevaliers pour vestir iceulx de « neufs draps linges, en segnefiant que dès lors se doivent « tenir nettement et sans péchié, puis les doivent vestir « de cotes vermeilles, en segnefiant que il sont tenus d'es- « pendre leur sanc pour la foy de Nostre-Seigneur dé- « fendre (1), et puis leur apportent chauces noires, en « segnefiance que il leur doie remembrer que de terre « sont venu et en terre doivent retourner, et puis leur « apportent une courroie toute blanche, en segnefiance « que il soient environné de chasteté. Donc leur appor- « tent les chevaliers un manteau vermeil et li mettent « sus les espaules, en signe de très-grant humilité, puis « les mainent à grant joie en l'église, et y doivent veiller « jusques au jour en très-grant dévotion, en priant à « Nostre-Seigneur qu'il leur veuille pardonner les mau- « vais dormirs et veillers qu'il ont fait au temps passé. « Et landemain les amainnent à la messe, et li chevaliers « qui baille l'ordre baille deux esperons dorez à deulx « chevaliers, et cil li mettent en chascun pié, en segne-

(1) En Angleterre, on porta longtemps en rouge le deuil des princes et des chevaliers. Il y avait une couleur qu'on appelait : *the red of valiaunce.*

« fiance que l'or est li plus convoiteux métal qui soit, et « pour ce le met-l'en ès piés. Dont cil chevalier qui « doit bailler l'ordre prend une espée, pour ce que l'espée « tranche de deux pars, ains doivent garder et maintenir « raison et justice de toutes pars... et puis leur doivent « donner la colée... »

A ces graves enseignements se mêlent les leçons plus gracieuses, mais non moins pures de l'amour. Il faut rester fidèle à Dieu en servant les dames. « Aimer par « amours honnorablement, c'est le droit estat de ceulx « qui honour veulent acquérir; » mais cet amour impose la discrétion et le respect, et il ne faut pas imiter les orgueilleux qui disent « qu'ils ne vouldroient pas aimer la « reine Genièvre s'il n'estoit sceu. » Ce n'est pas par des discours, mais par de nobles faits d'armes qu'on sert les dames, « et seront plus honorées quant elles auront fait « un bon chevalier. » De là cette règle que le sire de Charny inscrit dans son livre : « Aime loyalment si tu « veulx estre amez et vivre liement, et faire tes œuvres « honorables, et en bonne espérance que tous les estaz « d'amours et d'armes se doivent mener de droite pure « gaieté de cœur qui fait venir la volenté de venir à hon- « nour. »

Cette loi de l'honneur qui préside à la chevalerie et qu'en toute chose elle cherche à accomplir, porte en elle-même sa récompense :

« Certes, c'est si bele chose que de faire le bien, que « ceulx qui font le bien, à droit ne s'en peuvent lasser, car

« quant plus en ont fait, adonc leur semble qu'ils en ont
« pou fait, de la grande plaisance qu'ils ont et qu'ils y
« prennent de en faire tous les jours de plus en plus.

« Gardez que vous n'ayez en despit nul les povres gens,
« ne nulz mendre de vous, car moult en y a des povres
« qui valent mieux que ne font li riches.

« Mieulx vault nette povreté que desloyal richesse...
« Si povez assez cognoistre que vous n'avez rien fors ce
« que Dieu vous donne.

« Ha viellesse! bien dois estre desconfortée quand tu
« te trueves ès corps de ceulx qui peussent avoir fait tant
« de biens en leur jeunesse et qui rien n'en ont fait.
« Ceste viellesse doit estre douleureuse et honteuse. »

Rien n'est plus beau que de rencontrer au milieu des combats, au sein même de la victoire, cette humilité que le code de la chevalerie emprunte au christianisme. On la retrouve dans la bouche des hommes les plus illustres du XIVe siècle. Dans un temps où la guerre semblait substituer aux principes de la justice et de la morale le droit de la conquête et de la force, la chevalerie, conquérante et forte, se faisait gloire de maintenir le respect du droit et du devoir. On n'a pas assez remarqué l'influence qu'elle exerçait sur l'ordre social; car non-seulement on y cherchait la règle des devoirs des grands, mais la source même de leurs droits et de leur puissance.

Les premiers rois, les rois dont descendent ceux auxquels on obéit encore, dit le sire de Charny, furent appelés au trône par l'élection, parce qu'ils étaient à la fois

les plus vertueux et les plus braves, « pour causes moult « saintes, bonnes et justes. » — « Pensez-vous, » poursuit-il, « que les premiers esleus fussent esleus à sei- « gneurs pour avoir tous leurs aises et leurs délices? « Certes nennil. Furent-ils esleus pour ce qu'il n'amas- « sent Dieu, ne ses œuvres, ne sainte Église? Certes « nennil. Furent-ils faits pour faire le dommage du com- « mun peuple? Certes nennil. Furent-ils faits pour apou- « vrir leur peuple, pour non faire raison et justice autant « au petit comme au grant, pour estre cruels, sans pitié « et sans miséricorde? Certes nennil. » Le sire de Joinville, conseiller de saint Louis, n'eût pas mieux dit que l'éloquent chambellan de Charles V.

Geoffroi de Charny fit aussi des vers. Ils sont moins élégants que ceux de plusieurs poëtes de son époque, mais on ne peut que louer les maximes qu'ils nous ont conservées :

Or regardez
Entre vous qui enfans avez;
Bien prendre garde vous devez
De vos enfans,
Qu'en leurs premiers commencemens
Leur bailliez maistres souffisans...
Si te di-je dont vraiement
Que tu dois bien
Tes enfans faire enseigner bien,
Et n'espargne nulle rien
En eulx fonder
De bien aprendre à Dieu amer...
Sans Dieu, rien faire puet-on.

Celui qui aspire à devenir chevalier doit être plein de foi et de zèle vis-à-vis de Dieu, honorer les dames et n'en dire jamais que du bien, se préserver de tout orgueil, ne jamais prêter l'oreille à la calomnie ni à la médisance, s'abstenir de paroles oiseuses et se laisser guider par le conseil des hommes sages.

Bien doit à Dieu prier mercis,
Cil cui il donne un tel pris.

Geoffroi de Charny compare la chevalerie au sacerdoce; car la chevalerie relève également de Dieu qui peut seul la protéger au milieu de mille périls. Il a soin de rappeler parmi ceux qui pour elle seront désormais les plus redoutables, l'invention récente de l'artillerie alors encore réservée presque exclusivement aux siéges. Il insiste surtout sur les épreuves des guerres lointaines à Grenade, en Prusse ou en Romanie, et quand après, avoir représenté le chevalier les membres déchirés, le sang ruisselant de ses plaies, il ajoute :

Si devons croire vraiment
Que tiex gens d'armes
Sont à Dieu de corps et d'âmes :
Quant loyalement font les fais d'armes
Bien doient estre tenu martyrs,

nous ne pouvons nous empêcher de voir une prophétie dans ces vers que suivit de si près le désastre de Nicopoli (¹).

(¹) Ms. de la Bibliothèque de Bourgogne, nᵒˢ 10549, 11124 et 11125.

Il ne faut pas l'oublier, pendant tout le moyen âge, l'alliance des lettres et de la chevalerie est acceptée et consolidée par l'assentiment de tous, princes, barons, chroniqueurs ou ménestrels. « Deux choses sont par la volonté « de Dieu establies au monde, lit-on dans la vie de Bou- « ciquault, comme deux piliers à soutenir les lois divines « et humaines, sans lesquels seroit le monde comme « chose confuse et sans ordre, et nous les devons souve- « rainement priser, honorer, soustenir, louer et avoir en « révérence. Iceux deux piliers sans faille sont chevalerie « et science. »

La chevalerie protégeait les lettres, faibles et impuissantes à se défendre elles-mêmes, ayant d'ailleurs besoin de cette hospitalité généreuse qui leur permet de ne se préoccuper d'aucune des nécessités matérielles de la vie ; d'autre part, les lettres rendaient à la chevalerie en échange de quelques dons passagers cette renommée qui devait transmettre de siècle en siècle le souvenir de ses exploits.

Carmen amat quisquis carmine digna fecit,

dit Claudien cité par Pétrarque.

Les princes eux-mêmes croyaient rendre hommage à la chevalerie en encourageant les lettres et les travaux historiques qui racontent et inspirent les hauts faits d'armes. Depuis longtemps ils se faisaient gloire de les protéger. Saint Louis, avant de se coucher, faisait venir près de lui ses enfants et leur racontait la vie des bons rois en leur disant qu'ils devaient y prendre exemple.

Il n'était pas de vertus qu'il ne dût égaler, pas de fautes que ne dussent expier ses malheurs. Combien de fois aussi, dans son palais de Paris, ne se faisait-il pas lire pendant la nuit, tant que durait sa grande chandelle de cire, quelque docte ouvrage tiré du trésor de la Sainte-Chapelle !

Lorsque Philippe de Valois monte sur le trône d'où la mort a précipité les fils de Philippe le Bel, les clercs, tous consultés plus ou moins sur l'interprétation de la loi salique, se voient de nouveau recherchés, et l'on écoute volontiers leurs savantes dissertations, où figurent de nombreux exemples empruntés à l'histoire. Le roi Jean va plus loin. Il prescrit, lors de la fondation de l'ordre de l'Étoile, que chaque chevalier devra raconter ses aventures une fois l'an, et que des clercs seront chargés de les enregistrer. Malheureusement, ce beau règlement ne fut jamais exécuté : Froissart, sans aucun doute, eût été digne de rédiger le livre où l'on devait apprendre quels étaient entre tous les preux les plus braves et les plus dignes d'honneur (1).

(1) « Et devoit le roi, une fois l'an, tenir cour plenière de « tous les compagnons; et, à cette cour, devoit chacun des com- « pagnons raconter toutes ses aventures, et le roi devoit establir « des clercs, qui toutes ces aventures devoient mettre en escrit « et faire de ces aventures un livre, afin que ces aventures « ne fussent mie oubliées, mais rapportées tous les ans parde- « vant les compagnons, par quoi on pust savoir les plus preux « et honorer chacun selon ce qu'il seroit » *Chron.* I, 2, 12.

Si Charles V ne fit pas revivre l'ordre de l'Étoile et ses statuts, il se distingua du moins par le même goût pour les lettres. Il avait réuni une précieuse bibliothèque, qu'il avait fait placer dans une salle élégante ornée de splendides vitraux, dont les lambris étaient de bois d'Irlande et la voûte de cèdre. Une lampe d'argent y brûlait toute la nuit, afin qu'on pût travailler à toute heure, et lorsqu'on reprochait au roi de trop aimer les clercs et les livres, il avait coutume de répondre : « Tant que sapience « sera honorée en ce royaume, il continuera en pros- « périté (¹). »

III. L'amour en chevalerie. — Exemples et anecdotes. — Les perdrix d'Olivier de Mauny. — La dame bleue de Chandos. — Jean Bonne-Lance et les dames de Montferrant. — Lancelot de Lorris. — Agadinquor et Alsala. — Jupiter, Virgile et Godefroi de Bouillon.

Ceux qui assimilaient la chevalerie au sacerdoce, nous la dépeignent consacrée à la défense des orphelins et des pauvres, par un serment prêté devant l'autel, portant des armes bénies, assujétie à des règles religieuses, et offrant tous les caractères d'une milice sacrée. Mais on ne peut oublier qu'un double vœu la lie : celui d'honorer Dieu et de servir les dames. Eustache Deschamps s'abusait étran-

(¹) Christine de Pisan, *Faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, III, 13.

gement quand il voulait lui imposer le célibat : elle eût cessé d'exister le jour où elle eût rompu avec l'amour, puisqu'elle ne voyait dans l'amour, comme le dit Lacurne de Sainte-Palaye, que l'honneur, la vertu et le désir de la perfection.

C'est à l'amour que la chevalerie doit ce reflet de délicatesse et de grâce dont le charme nous séduit encore. Nous nous la représenterions plutôt renonçant à l'honneur et démentant son courage, qu'infidèle à ce culte respectueux et élégant qu'elle porte aux dames. Quelque brillante que soit l'armure de fer du chevalier, nous voulons y trouver une fleur, un ruban qui nous apprennent que s'il brave tant de périls, c'est qu'il espère à son retour trouver douce merci, et nous croyons volontiers Froissart quand il nous assure que parmi les poursuivants d'armes, il en est plus d'un qui se nomme lui-même : le poursuivant d'amours.

Ne savons-nous pas, d'ailleurs, que l'amour inspire le courage, qu'il est la source des grandes actions, le mobile des nobles dévouements ? L'auteur du *Chastoiement des dames* avait dit :

Amors ne craint conte, ne roi,
Amors fet les lances brisier,
Amors fet chevaus trébuchier,
Amors fet les tornoiemens,
Amors fet esbaudir les gens,
Amors fet brisier mainte serre,
Amors fet pais, amors fet guerre.

Froissart nous tient le même langage : « Vous savez, « et bien l'avez ouï dire et recorder plusieurs fois, que les « esbattemens des dames et des damoiselles encouragent « volentiers les cœurs des jeunes gentils hommes, et les « élèvent en désirant et requérant tout honneur. » Il exprime ailleurs la même pensée, sous une autre forme, quand il observe que « par le regard d'une belle dame et « son doux amonestement, un homme en doit valoir deux « au besoin. »

Les chevaliers proclamaient eux-mêmes l'influence qu'ils subissaient : « Jamais ne sois-je salué de mon amie, disait « Gauthier de Mauny, si je rentre en chastel ni forteresse « jusques à ce que j'auray l'un des venans versé à terre. »

Dans Froissart, ces deux épithètes « bacheleureux et « amoureux » ne se séparent jamais. Si le prince de Galles crée Robert Canolle « maistre et souverain de tous les « chevaliers de son hostel, » c'est qu'il mérite à tous les titres cette faveur, c'est-à-dire « pour cause d'amour, et « de vaillance et d'honneur. » Édouard III convoque les barons d'Angleterre, et leur annonce l'intention de fonder l'ordre du Bleu Gertier. « Tous, dit Froissart, y con« sentirent liement, pour ce que leur sembloit une chose « honorable et où toute amour se nourriroit. » Quelques années plus tard, le comte d'Ostrevant à qui le roi de France reproche « de ne pas avoir refusé l'ordonnance de « cet ordre » répond « que toutes gens doivent savoir que « oncques n'y eut parole qui pust porter préjudice au « royaume de France, fors amour et compagnie. »

Dans les chroniques de Froissart, le mot « amour » se retrouve à chaque page, et comment expliquerait-on dans le livre d'or de la chevalerie l'absence de ce sentiment chaste, doux et compatissant, si digne de la chevalerie, qui représente à la fois ce qu'il y eut de plus élégant dans ses inspirations, de plus délicat dans ses goûts?

Voyez au XIVe siècle le *Livre des faits de Bouciquault*, au XVe, la *Chronique de Jacques de Lalaing*. Qu'apprend-on aux nobles jouvencels, aux damoiseaux qui se préparent à porter bannière?

Christine de Pisan semble traduire ce que Froissart nous dit du péage d'amour et du sentiment qui fait naître et développe le courage, quand elle commence ainsi le septième chapitre du *Livre des faits de Bouciquault* : « Jà « estoit venu Bouciquault en l'âge que amour naturelle- « ment a coustume de prendre la paye de tous nobles « courages. Si ne fut mie droict qu'il en fust exempt... « De nostre vie, assez de nobles hommes avons veu, les- « quels le service d'amour a fait devenir vaillans. O noble « chose est d'amour qui bien en sçait user! Cœur qui « veult aimer doit principalement fonder l'entente de son « amour sur trois choses : la première est qu'il aime pour « en valoir mieulx en toutes mœurs et en conditions, et « pour amender ses coustumes, vivre plus joyeusement, « avoir cœur plus hardy et plus entreprenant, et en « toutes vertus se vouloir habiliter; la seconde qu'il se « mette en lieu tel qu'il y puisse prendre exemple de « toute bonté; la troisième que de tout son pouvoir garde

« honneur, ne pour mourir ne face chose dont déshon-
« neur vienne à luy, ne à ce qu'il aime. Et si sur ces trois
« choses le cœur qui veut aimer met bien son entente,
« c'est à savoir que, pour aimer, il amende ses conditions,
« en vive plus liement, et que son courage accroisse en
« haultes pensées, et qu'en toutes choses garde honneur,
« il trouvera amour si bonne et si profitable qu'il en
« vauldra mieulx toute sa vie. »

Le sire de Lalaing disait à son fils : « Sachez que peu
« de nobles hommes sont parvenus à la haute vertu de
« prouesse et à bonne renommée s'ils n'ont esté amou-
« reux... Pour ce, beau fils, il vous convient estre doux,
« humble, courtois et gracieux. »

Rien de plus recommandable que cet enseignement où l'amour n'intervient que pour ajouter au courage je ne sais quoi de noble et de généreux qui, au-dessus de l'homme d'armes, place le chevalier.

Quand les chevaliers ont vaillamment combattu, ils prennent le même plaisir à deviser « d'armes et d'amours. » Nous les voyons, dans les chroniques de Froissart, passer en ces doux entretiens tout le temps que leur laissent les chevauchées. Que ces récits étaient vifs et piquants ! Que d'aventures, que d'entreprises ne tentait-on pas pour plaire à sa dame!

Olivier de Mauny, assiégé à Rennes, traverse à la nage, armé de toutes pièces, les larges fossés de la ville. Il veut aller enlever à un chevalier anglais six perdrix que son épervier vient d'atteindre sous ses

dit aux barrières et dit à haute voix : « Y a-t-il là nul « gentilhomme qui, pour l'amour de sa dame, volsist faire « aucun fait d'armes? Or, verra-t-on entre vous Anglois, « s'il y en a nuls amoureux. » Un écuyer anglais s'avança aussitôt et ses compagnons d'armes suspendirent l'assaut pour assister à la joute. Cette fois, personne ne périt, et le château ne fut pas conquis.

Mais ce n'était pas seulement dans la chrétienté que la chevalerie et la poésie mêlaient l'amour à la gloire des armes. Si les Turcs « sont les plus forts et meilleurs gens « d'armes de toute la secte des mécréants, » c'est qu'ils ont, selon l'usage de leur pays, un grand nombre de ménestrels qui chantent la gloire et l'amour, c'est-à-dire ce que les ménestrels chantent partout, même dans le pays des mécréants.

Lorsqu'en 1390 le duc de Bourbon et ses compagnons abordèrent en Afrique, ils virent un jeune Sarrasin dont le turban était tout blanc et le manteau tout noir, qui agitait trois javelots et qui pressait si vivement son cheval, qu'il semblait plutôt voler que courir. Il s'appelait Agadinquor, « et vérité estoit qu'il aimoit parfaitement la fille « au roi de Thunes, une moult belle dame, et pour l'a- « mour de la dame, il fit plusieurs appertises d'armes, » et Froissart ajoute, afin que tout le monde sache comment un preux d'Afrique peut égaler un preux de France ou d'Angleterre : « Pourquoi il en estoit plus gai et plus joli « et plus appert en armes. » N'en doutez point, Froissart affirme qu'on le lui a dit. Il sait même que ce jeune Sar-

rasin avait un duc pour père, et qu'il était lui-même chevalier, ce qui paraît fort vraisemblable, d'après ce qu'on nous rapporte de son amour et de ses exploits. Il ignore seulement s'il épousa dame Alsala, l'héritière du royaume de Tunis.

Tout ce récit est charmant dans Froissart. On retrouve constamment, en feuilletant ses chroniques, cette gaieté, cette verve aimable et piquante, jusque dans les faits les moins importants. Vous souvenez-vous d'avoir lu dans Froissart les innombrables prouesses du chanoine de Robersart, aussi intrépide que le chapelain du sire de Joinville, qui déconfit, à lui seul, huit Sarrasins? Ne croyez pas que le chanoine de Robersart s'endorme, ni qu'il se ralentisse jamais dans ses chevauchées. L'écuyer chargé de le réveiller chaque matin s'appelle Éperon.

Parfois, le goût de l'histoire et des lettres, si répandu alors parmi les princes et les barons, se fait jour jusque dans leurs plaisirs. Troie, avec ses défenseurs et ses ennemis, preux chevaliers engagés dans une querelle d'amour, reparaît sans cesse dans leurs intermèdes, et avec elle revivent les dieux et les poëtes de Pergame. Le duc de Bourgogne donne à son secrétaire le nom de Jupiter ; le sire de Croy appelle le sien : Virgile.

A d'autres souvenirs s'inspirait le duc de Brabant, quand il renouvelait pour son messager, né peut-être à Baisy, le nom du chef de la première croisade. Godefroi de Bouillon portait à Gérard d'Obies et à Froissart les lettres de Wenceslas.

CHAPITRE III.

DÉCADENCE DE LA CHEVALERIE.

I. Mort des chevaliers les plus illustres. — L'Angleterre sous Richard II. — Le conte de sir Thopas. — La France sous Charles VI. — Le psautier de saint Louis.

Cependant, à mesure que Froissart vieillissait, les preux dont il avait célébré la gloire vieillissaient avec lui. Il semblait que la chevalerie et son chroniqueur eussent traversé ensemble ces belles années où l'enthousiasme du cœur ajoute encore à la vigueur de l'âge, avant de s'engager à pas lents dans cette voie triste et pénible de la décadence et de la décrépitude, commune aux institutions comme aux hommes.

Quand Édouard III mourut en 1377, Mauny et Chan-

dos ne vivaient plus. Charles V, qui suivit, trois ans après, Édouard dans la tombe, y descendait précédé de Bertrand du Guesclin.

En Angleterre, l'héritier d'Édouard III, le fils du prince Noir, multiplie les tournois, qui lui tiennent lieu de victoires. Un jour, réveillé par un belliqueux message de l'évêque de Norwich, qui le presse d'attaquer les Français sous les murs de Calais, il renverse la table placée devant lui et aiguillonne son cheval de l'éperon jusqu'à ce qu'il s'abatte de fatigue. Au monastère de Saint-Albans il s'empare du palefroi de l'abbé. Il semble qu'il doive, sans tarder plus longtemps, frapper de sa propre main le roi de France; mais quand il arrive à Westminster, il regrette déjà son repos et ses plaisirs faciles. Les chevaliers l'attendront inutilement par delà la mer. Il retourne à ses baladins, à ses bohémiens que l'Angleterre a vu avec douleur se mêler au cortége nuptial d'Anne de Luxembourg.

Lorsque Froissart se rendit, en 1395, en pèlerinage à Cantorbéry, il reconnut à peine la puissante monarchie d'Édouard III. « Que sont devenus, disait-on en Angle-
« terre, les grandes entreprises et les vaillans hommes, et
« les belles batailles et les beaux conquêts? Où sont les
« chevaliers en Engleterre maintenant qui fassent la
« chose pareille? En ces jours estoient Englois doutés et
« crémus, et parloit-on de nous par tout le monde, et
« maintenant on s'en doit bien taire : il appert bien que
« nous sommes en ce pays affaiblis de sens et de grâce.

« Le temps nous est mué de bien en mal depuis la mort « du bon roi Édouard. Justice estoit tenue et gardée gran- « dement de son temps. Pour le présent, le roi Richard « de Bordeaux ne veut que le repos et le séjour, les vui- « seuses et les esbattemens des dames... et par ainsi est-il « apparent que bientost il n'y aura nul homme de vail- « lance en Engleterre, et s'y nourrissent toutes félonnies « et haines. »

Froissart répète aussi : « Le temps estoit bien changé « en Engleterre depuis le terme de vingt-huit ans, » et il ajoute ailleurs deux mots où l'on retrouve un sentiment profond de la situation : « Les sages notoient à grand mal « ce qui en pouvoit naistre et venir : les fous n'en fai- « soient compte. »

Chaucer venait de faire le même pèlerinage à Cantorbéry. Si Froissart fut assez heureux pour voyager avec Henri Chrystead, Guillaume de Lisle et Jean de Grailly, qu'il saluait comme de nobles débris des institutions chevaleresques, Chaucer trouva comme lui dans sa compagnie non-seulement un bon chevalier fidèle à la vérité, à l'honneur et à la courtoisie, qui avait combattu en Orient sous la bannière du bon roi Pierre de Chypre, mais aussi son fils, parfait modèle des écuyers comme son père était le modèle des chevaliers, car il composait des dittiés et était si amoureux qu'il ne dormait pas plus que le rossignol, qui chante toute la nuit. Mais, parmi les autres pèlerins, que de passions, que d'intérêts divers! Quel relâchement dans les mœurs! quelle légèreté dans le lan-

gage! C'est aux marchands qui ne se préoccupent que de la sécurité de la navigation entre Orewell et Middelbourg que s'adresse le conte de sir Thopas, né en Flandre dans ce bourg de Poperinghe où plus d'une fois un prince anglais arma des bourgeois chevaliers (¹). Comme sir Thopas est gros et de belle humeur! Comme il s'étend mollement sur le gazon! Il a ses ménestrels, ses conteurs de gestes toujours empressés à lui lire, tandis qu'il s'arme, les romans qui peignent les combats, les ballades qui chantent l'amour. Mais son adversaire est le géant Éléphant; sa dame est la reine des fées, et c'est ce personnage ridicule que le poëte appelle « la fleur de la vraie chevalerie! » La décadence de la chevalerie ne s'explique-t-elle pas par celle des lettres? Voyez ce clerc qui, pendant longtemps, a étudié la logique à Oxford. La face maigre, les yeux caves, le manteau déchiré, il a pour tout trésor quelques livres de la philosophie d'Aristote, et, bien qu'il ait l'esprit rempli de beaux préceptes, bien qu'il ne songe qu'à ses études et ne prononce pas un mot de plus qu'il ne le faut, sa pauvreté apprend assez qu'on n'apprécie guère sa science.

En France, la mort de Charles V ouvrit une ère non moins malheureuse. Lorsqu'il expira, le 16 septembre 1380, en adressant à son fils le vœu des patriarches: « Plaise à Dieu qu'à cestui Charle doint la rousée du « ciel; que les lignées le servent et que s'inclinent devant

(¹) Notamment le duc de Glocester en 1436.

« lui les fils de sa mère, » on pouvait déjà lire, sur le front qu'il bénissait, l'impuissance de la royauté à lutter contre des ambitions coupables. Les *lignées,* loin de servir Charles VI, devaient se disputer son sceptre sans qu'il pût du moins protéger contre leurs fureurs celui qui était aussi le *fils de sa mère.*

Cette ardente rivalité, à l'ombre de laquelle revit, sous le nom de Bourguignons et d'Armagnacs, l'antique antagonisme des races du Nord et du Midi, détruira rapidement l'unité et la puissance de la monarchie, telle que Charles V était parvenu à la reconstituer. Tandis que les deux partis arborent l'un vis-à-vis de l'autre leurs couleurs, leurs bannières, leurs emblèmes et leurs implacables devises, le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans entraînent les forces du royaume, l'un en Flandre, où naîtra son arrière-petit-fils Charles-Quint, l'autre vers l'Italie, où le suivront les rois issus de sa maison, Louis XII et François Ier. Ces deux courants opposés, portés également vers les frontières, laisseront au cœur de la France une place qu'occuperont les Anglais.

Charles VI était né au mois de décembre 1368, au moment où le prince Noir, cité à comparaître à Paris, avait répondu fièrement qu'il s'y rendrait avec soixante mille hommes ; il devait, lors du traité de Troyes, ouvrir lui-même de sa faible main les portes de la capitale de son royaume au roi d'Angleterre. Mais sa jeunesse répandit, avant de s'éteindre, quelques rapides lueurs, semblable à la flamme qui pétille plus vivement quand elle dévore en un

instant le chaume léger. Charles VI avait été nourri de la lecture des romans de chevalerie ; il s'efforça d'en renouveler les brillantes traditions ; il eut également ses joutes et ses tournois où il portait la devise du Cerf-Volant ; et, comme Richard II, il aima aussi les fêtes splendides et pompeuses.

Un jour, il préside à Avignon au sacre de Louis d'Anjou, qui reçoit du pape la couronne de roi de Sicile. Le duc d'Anjou était vêtu de blanc « en signe de pureté et « innocence. » Le sire de Coucy remplissait les fonctions d'écuyer tranchant ; Henri de Bretagne, despot de Romanie, celles de maître queux. Les acclamations redoublèrent quand Clément VII remit au nouveau roi « une es- « tole qui pendoit en bas de deux costez en la manière « des empereurs. »

Un autre jour, Charles VI veut armer chevalier de sa propre main ce même Louis d'Anjou qui part pour conquérir son royaume, et, afin que cette cérémonie soit plus imposante, il ordonne qu'elle ait lieu à l'abbaye de Saint-Denis, où l'on renouvellera la pompe des funérailles de Bertrand du Guesclin. Toute la noblesse est conviée à ces fêtes. Eustache Deschamps écrit des vers pour les célébrer. Mais elles n'offrent que de sacriléges désordres. L'or avait été répandu à grands flots pour que, du deuil à la joie, elles réunissent toutes les émotions, toutes les pompes. Les danses, ardentes et folles, succédant aux litanies funèbres, troublèrent le religieux silence des tombeaux : elles ne respectaient pas même l'asile où reposaient, gardées par

la vénération publique, les froides reliques de saint Louis, entourées de quinze générations de rois, ses ancêtres ou ses fils.

Nous avons nommé saint Louis, et ce nom donne lieu à un rapprochement qui explique toute la situation. Tandis que Charles VI s'abandonnait tout entier aux plaisirs et aux désordres qui s'y associaient, le couvent des Cordeliers de Paris faisait vendre, à cause de la misère du temps « en plein marché, au plus offrant » le psautier de saint Louis qui avait appartenu autrefois à son chapelain, Guillaume de Mesmes. Dans les litanies se lisait ce verset : *Ab appetitu inanis gloriæ libera nos, Domine.* Plus loin, une prière se terminait par une touchante invocation en faveur des pauvres et des captifs : *Ut miserias pauperum et captivorum intueri et relevare digneris* (¹). Quel contraste et quelle leçon !

Déjà l'intelligence de Charles VI n'offre plus qu'une nuit profonde, rarement sillonnée de quelques pâles éclairs qui en déchirent les ténèbres. Il ne fera plus chanter son roi des ménestrels, Facien ; déjà, son fou, maître

(¹) Rien n'est plus bizarre que la série d'événements qui rendit à la famille de Mesmes le psautier qu'elle avait reçu de saint Louis. Il se trouvait dans la librairie des ducs de Bourgogne quand Maximilien le vendit aux Anglais. Il passa ainsi dans la bibliothèque de Charles Iᵉʳ, qui aurait pu y relire la prière destinée à obtenir le soulagement des malheurs de la captivité, et à sa mort il fut racheté par l'ambassadeur de France Bellièvre, qui le céda au président de Mesmes

Jehan, est moins fou que le roi lui-même, et Dieu veuille que sa raison se voile sans retour. Cette figure royale qui, seule, ne savait plus qu'elle avait été ointe de l'huile sainte, errant lentement dans les galeries du palais, était encore respectée du peuple : son malheur était, disait-on, une visite, presque un don de Dieu qui humilie ceux qu'il veut glorifier. Mais combien sont plus tristes ces heures où le roi parle, agit et chevauche. Un jour, dans la forêt du Mans, il prend ses proches et ses amis pour une troupe de Wandres ou de Sarrasins, et fond sur eux la lance baissée; un autre jour, pour ressembler à un sauvage, il se fait coudre dans une peau, enduite de poix et d'étoupes, au risque de partager le sort de ses compagnons de désordres et de plaisirs qui périrent dans la flamme. L'un de ceux-ci était le bâtard de Foix, que Froissart avait vu autrefois à Orthez, « jeune et beau chevalier, » que son père voulait marier en haut lignage, bien qu'il eût été la cause innocente de la mort de son frère, et Froissart termine ce récit par ces mots : « Ha ! comte Gaston de Foix, « si de ton vivant tu eusses eu telles nouvelles de ton fils « comme il estoit avenu, tu eusses été courroucé outre « mesure.. Tous seigneurs et dames qui en oyoient parler « parmi le royaume de France en estoient moult esmer- « veillés et à bonne cause. »

Froissart annonce ailleurs l'avenir réservé à la France, quand il dit : « Je véois les choses obscures et en grand « trouble et moult taillées de mal aller. »

II. Quelles furent les causes de la décadence de la chevalerie? — Les mines. — L'artillerie.

La chevalerie s'affaiblissait en même temps que la royauté, et parmi les causes qui ont paru à certains historiens expliquer une décadence trop rapide, on invoque fréquemment une importante modification dans l'art de faire la guerre, qui tenait à deux faits principaux, l'un passé inaperçu, l'autre cité partout, l'emploi des mines et celui des armes à feu.

Quand les Français amenèrent avec eux, en 1369, des mineurs pour s'emparer du château de Royauville, les Anglais, qui l'occupaient, les accueillirent avec mépris, comme il convenait « à de bonnes gens et vaillans. » Néanmoins les Anglais employaient aussi les mineurs. « Si vous saviez auquel parti vous estes, disait Barthé-« lemy de Burghersh au châtelain de Courmicy, vous « vous rendriez tantost et à peu de paroles, » et il lui montra la grosse tour qui ne reposait plus que sur des « estançons de bois. » La garnison française capitula, et le sire de Burghersh, pour lui prouver qu'il ne l'avait pas trompée, fit mettre le feu à la mine. Les « estançons » brûlèrent et la tour s'écroula.

Lorsque Froissart parle des engins employés, en 1340, par le duc de Normandie au siége de Thun-l'Évêque et par les communes flamandes au siége de Tournay, il

mentionne probablement les premiers essais de l'artillerie dans une guerre importante. En France, on en trouve peu de vestiges avant cette époque, et les comptes des villes de Flandre, de 1340, signalent aussi les ribaudequins comme une invention toute récente [1].

Cependant cette découverte occupe dans l'histoire une place bien plus considérable qu'on ne l'a cru communément. Geoffroi de Charny, parlant du péril qu'il y a à attaquer les forteresses défendues par des canons, observe que l'on ne peut y échapper qu'avec la protection de Dieu. Dans le traité des *Droits d'armes,* une femme, mais une femme à qui rien n'était étranger, Christine de Pisan, entre dans de longs développements sur l'emploi des canons [2]. Froissart en parle aussi à plusieurs reprises, no-

[1] *Niewen engienen die men heet ribaude.* Au siége de Tournay, il y avait deux maîtres de ribaudequins. L'un d'eux, Pierre Van Vullaere, avait avec lui trois charpentiers et cinq ouvriers. Les ribaudequins étaient unis par un cercle de fer et placés sur des chariots garnis de pointes de fer en forme de glaives. Cinq chariots transportèrent les ribaudequins devant Tournay; mais, quand le siége fut levé, on aima mieux les déposer dans des bateaux qui descendirent l'Escaut. Dès 1300, on trouve cette mention relative à l'arsenal de Bruges, placé à cette époque dans une des salles de l'hôpital Saint-Jean : *Fratribus hospitalis Sancti Joannis pro bombis custodiendis.*

[2] Ms. 9010 de la Bibliothèque de Bourgogne, et 7076 de la Bibliothèque impériale de Paris.

« Nous nous aiderons en ce du conseil des saiges chevaliers « expers èsdites choses d'armes, et quoy que grant los de ce leur

tamment quand il observe que, si le sire de Gommignies perdit la ville d'Ardres, ce fut parce qu'il avait négligé

« deust appartenir, comme bien leur affière honneur et révé-
« rence, tant pour ceste occoison comme pour les aultres bontés,
« sens et valleurs, chevalereuses et nobles vertus qui en eulx
« sont, ne plaist à leur humilité estre allégués ne nommés; par
« quoy s'il est ainsy que qui lire porra en cest endroit ou l'ouyr,
« ait aultres fois ceste belle ordonnance qui s'en sieult veue por
« escript ou ouy dire de bouche, ne vocille pour tant l'avoir en
« despit, ains en estre content, pensant que dommaige seroit
« que la faiblesse d'un pou de papier qui se pourist en petit de
« temps eust la mémoire anéantie de sy notable ordonnance.
« Sy supposerons doncques une très-forte place assise sur mer
« ou sur grosse rivière. »

Quelle est cette forte place, si ce n'est Calais, cette clef du royaume de France que les Anglais se vantaient de porter à leur ceinture? A qui Christine fait-elle allusion sinon au sire de Rivière, qui fit partie, en 1377, de l'expédition chargée d'en former le siége? Nous voyons figurer dans cette note deux cent quarante-huit canons de fer ou de cuivre, dont les plus gros lancent des pierres d'un poids de quatre et cinq cents livres, et qui « diversement sont nommés, pour ce que diversement doivent « estre assis selon le siége de la forteresse. » Il faut y joindre trente mille livres de poudre, trois milliers de charbon de faulx, deux mille sacs de charbon de chêne, vingt « bachines à trois « piés chacune à une queue pour le feu alumer pour lesdits ca- « nons. » Ajoutez encore deux mille deux cents pierres et six milliers de plomb « pour faire plombées. » Le meilleur canon s'appelait Montfort et il n'avait que cent cinquante pierres « à jeter; » mais elles étaient de la dimension la plus considérable.

de la garnir d'artillerie. En effet, rien ne résiste aux canons. Les hautes murailles en pierre dure « ouvrées jadis « des mains des Sarrasins, » les châteaux mêmes bâtis par Renaud de Montauban et ses frères avec le conseil de leur cousin Maugis, quand ils se révoltèrent contre Charlemagne, n'offrent plus d'asile d'où l'on puisse braver ses ennemis. Le capitaine anglais Quatreton, qui défendait le château de Saint-Sauveur, était étendu malade dans sa chambre quand un boulet de canon brisa les barreaux de la fenêtre de la tour et s'enfonça à travers le plancher. Le tonnerre, au jugement de Quatreton, eût été moins terrible. Les assiégés demandèrent à parlementer.

A la fin du XIVe siècle, il y avait des canons dans toutes les villes, notamment à Valenciennes, car les magistrats de cette ville prêtèrent, en 1366, plusieurs canons au duc Aubert, qui voulait assiéger le château d'Enghien, et, quelques années plus tard, on les vit de nouveau envoyer quatre bombardes de cuivre ou de fer à Guillaume de Bavière ; mais Froissart regrettait sans doute le grand engin de Valenciennes que brisèrent si adroitement les soudoyers de Mortagne [1]. Le canon gâtait par ses hasards, et même par le bruit et la fumée, les combats, tels qu'il les comprenait, avec le cliquetis des armes, les targes et les pennonceaux brillant au soleil et les grands coups de lance. Dans le manuscrit d'Amiens, Froissart mentionne les canons de Crécy [2] ; dans toutes les autres versions, il

[1] Voyez les *Chron.* I, I, 136.

[2] Il est difficile de reconnaître des canons dans les grands

n'en parle plus, par respect pour les chevaliers qui y multiplièrent leurs prouesses : on sent que, de même que l'Arioste, il renverrait volontiers à l'enfer cet art nouveau auquel l'enfer recourut pour combattre et rendre souvent inutiles le dévouement et le courage.

Tout ceci ne suffit pas pour expliquer la décadence de la chevalerie. Un coup de canon ou d'arquebuse tiré au hasard frappa, il est vrai, au XVe siècle, le bon chevalier Jacques de Lalaing, au XVIe le bon chevalier Bayard. Mais ni Jacques de Lalaing, ni Bayard n'eussent reculé devant une balle de fer ou de pierre. La chevalerie n'avait-elle pas eu à lutter contre les mêmes périls dans cette croisade d'Égypte, où les infidèles l'inondaient de feu grégeois, tandis que le saint roi s'écriait les yeux levés au ciel : « Bieau sire Diex, gardez-moy ma gent ! »

Ce n'est pas dans le système de la guerre, mais plutôt dans les usages de la guerre que se révèle cette transformation qui afflige si vivement Froissart.

III. — Causes plus immédiates de décadence. — Corruption des mœurs. — L'or. — Chevaliers qui se vendent et qui pillent. — Ruse et cruauté. — Mauvais chevaliers, mauvais écuyers, mauvais valets. — Les Grandes Compagnies.

Un historien du XIIe siècle rapporte qu'un jour quel-

engins dont parle une charte d'Édouard III, du 27 novembre 1342. *Ingenia dicta canons*, porte une charte plus explicite de Richard II de 1378.

ques chevaliers, ayant conquis un château en Syrie, renoncèrent à poursuivre les infidèles, pour chercher l'or qu'on disait y être caché ; mais, par une juste vengeance du ciel, le château s'écroula sur eux et les ensevelit sous ses ruines. Il en fut de la chevalerie, grande et mémorable institution sociale, comme de ces chevaliers isolés. Elle s'affaissa sous le poids de ses fautes, entraînée par la corruption des mœurs. Le jour où elle cessa d'être courtoise et devint convoiteuse, l'or valut quelque chose de plus pour elle, et l'honneur d'autant moins. L'or noua et dénoua ses engagements. Éblouie par le luxe et la prodigalité, elle se pressa, à la voix de Charles VI et de Richard II, dans ces banquets, où l'on trouvait « grand « plenté de mets estranges et déguisés, » dans ces fêtes, où la richesse des costumes n'en voilait pas l'obscénité, signe public de coupables désordres. Par une expiation commune, rois et chevaliers subirent la même destinée. Aux folles largesses de la cour de Richard II succède l'inutile complot du clerc Magdelain, aussitôt étouffé dans des flots de sang ; après les fêtes désordonnées de la cour de Charles VI, viendra la désastreuse journée d'Azincourt, où Henri V, à la vue des cadavres étendus sur la plaine, s'écriera : « Ce n'est pas à nous qu'il faut attribuer « cette victoire, mais à Dieu, qui a voulu punir les péchés « des Français. » A Londres, la trahison livre à Lancastre le sceptre d'Édouard III ; un autre Lancastre ira à Paris porter sa main sur celui de saint Louis. En Angleterre, il y a des chevaliers prêts à acclamer l'usurpateur à

Westminster. En France, il y en aura d'autres qui, à la suite du duc de Bourgogne, feront cortége aux Anglais entrant à Paris. La foi jurée est méconnue : on ne rencontre que foi-mentie.

On voit poindre la décadence de la chevalerie dans les écrits de Froissart, quand il nous parle de ces chevaliers d'Allemagne et des marches de la Meuse, « qui gagnent « volontiers et sont bons guerriers, pourvu qu'on les paie « à l'avenant, mais qui ne font guerre, fors seulement « tant que l'argent court et dure. » Au midi, vers la Gascogne et le Béarn, d'autres chevaliers agissaient de même. « Oncques les Gascons, trente ans d'un tenant, ne « furent fermement à un seigneur. Telle est la nature « des Gascons : ils ne sont point estables. »

Mais les Bretons avaient encore bien d'autres défauts, car ils oubliaient souvent les noms illustres, les immortels exemples que la chevalerie devait aux preux de leur pays, pour ne voir dans la guerre que le sac et le maraudage. « Il n'y en a nul qui ne soit larron, » disaient les habitants d'Orense au maréchal de l'armée anglaise. Les princes ne se confiaient guère dans les Gascons, les chevaliers se désolaient s'ils étaient pris par des Allemands. Les bourgeois des bonnes villes et les habitants des campagnes redoutaient, au contraire, un Breton autant que vingt Allemands ou que vingt Gascons.

Que devenait cette règle morale, qui plaçait avant tout la générosité et le dévouement, et qui reléguait l'intérêt et la cupidité parmi les vices les plus honteux? Les chevaliers

qui la méconnaissaient, n'étaient-ils pas plutôt des routiers, changeant de parti selon les circonstances, et ne trouvant jamais qu'on les payât assez, puisqu'ils ajoutaient au salaire le butin et le pillage?

La chevalerie est déjà bien affaiblie, quand, loin de mourir pour sa bannière, elle la jette elle-même à terre, comme le faisaient les traîtres dans le combat.

Le châtelain de Beaufort, qu'on avait surnommé le poursuivant d'amours, abandonna son maître, le duc de Lancastre, et l'on vit d'autre part l'un des plus illustres combattants de cette grande guerre, le chanoine de Robersart, se faire Anglais. « Ainsi, dit Froissart, se tournoient le « chevalier et les escuyers d'un lez et de l'autre. »

Avec la fidélité au serment devaient s'effacer le respect de tous les engagements, le sentiment de tous les devoirs. Le parjure remplace la bonne foi, la perfidie et l'astuce tiennent lieu de courage, la générosité est sacrifiée à la colère et à la haine.

Le duc de Bretagne, le fils de Jeanne de Montfort, « qui avoit cœur d'homme et de lion, » attire « par voies « obliques et fallaces » le connétable de Clisson dans un de ses châteaux et le fait *enferrer,* après l'avoir menacé de lui crever l'œil avec sa dague. Puis il lui rend la liberté et le regrette. Aussi charge-t-il le sire de Craon de le faire assassiner quand il chevauchera, le soir, dans les rues de Paris.

Les chevaliers imitaient les princes, qui ne leur donnaient plus l'exemple de chercher, selon la belle expression du moyen âge, « le mieux de tout bien. »

Un Gallois, chef de brigands, qui dévastait tout le pays entre la Seine et la Loire, s'était fait armer chevalier. Il est plus triste de voir de nobles chevaliers se faire chefs de brigands comme lui pour gagner cent mille écus.

Froissart se trouvait un jour à Paris, avec d'autres seigneurs, quand il entendit le sire d'Albret s'adresser en ces termes à un chevalier breton : « Dieu merci ! je me « porte assez bien, mais j'avois plus d'argent quand je « fesois guerre pour le roi d'Engleterre que je n'ai main- « tenant ; car, quand nous chevauchions à l'aventure, ils « nous sailloient en la main aucuns riches marchands de « Toulouse, de Condom ou de Bergerac. Tous les jours, « nous ne faillions point que nous n'eussions quelque bonne « prise dont nous estoffions nos superfluités. » Froissart « nota bien » ces paroles prononcées par un seigneur allié de fort près à la maison royale et dont l'un des descendants devait être le roi de France, Henri IV le Béarnais.

En 1386, les chevaliers et écuyers français avaient grand désir de se rendre en Espagne pour y renouveler la guerre contre les Anglais, mais parmi eux les plus pauvres étaient surtout guidés par l'espoir de s'enrichir en Castille, car « renommée couroit qu'on y pilloit « aussi bien sur terre d'amis comme d'ennemis (¹). » Mieux

(¹) Froissart, parlant des chevaliers qui avaient combattu en Castille, ajoute: «Et revenoient le plus des chevaliers qui n'avoient « entendu à nul pillage, tous povres et mal montés ; et les autres « qui s'estoient avancés d'entendre au pillage et à la roberie, « bien montés et bien fournis d'or et d'argent. » *Chron.* III, 88.

eût valu aller tout droit à Orewell, puisqu'ils se plaignaient de ce que la trève avait été si longue qu'ils ne connaisnaissaient plus le chemin de l'Angleterre. « Ainsi, dit « Froissart, estoient les choses... Le fort fouloit le faible, « et on ne faisoit droit, ni loi, ni raison à nullui. »

Dès que le fer se paie avec de l'or, il n'y a plus ni générosité, ni pitié.

Geoffroi d'Harcourt, boiteux et abandonné sans défense, est renversé et jeté à terre par des hommes d'armes qui montent à cheval pour le frapper de loin avec leurs lances. Ces hommes d'armes étaient soudoyés par les états. Pourvu qu'ils méritassent leur salaire, ils se souciaient peu du reste.

D'autres fois, ce sont des ruses sans noblesse, sans loyauté.

Guillaume de Gauville ayant salué courtoisement le châtelain d'Évreux, lui propose une partie d'échecs, et saisit le moment où il baisse la tête pour le frapper d'une hache cachée sous sa houppelande. Guillaume de Gauville est du parti des Navarrais.

Aymerigot Marcel avait pénétré dans le château de Mercœur, mais le châtelain s'était refugié dans la grosse tour dont il ne pouvait s'emparer. Il lui demanda les clefs de la porte, promettant de se retirer, et lui offrant la main, comme pour sceller l'engagement qu'il allait prendre. Mais dès qu'Aymerigot eut touché la main du châtelain, il la retint de toutes ses forces, et le menaça de la clouer

avec sa dague à la porte du château s'il ne se rendait aussitôt prisonnier.

Le bascot de Mauléon fit déguiser quelques-uns de ses compagnons en femmes, et ils se rendirent ainsi, modestement voilés, une cruche sur la tête, à une belle fontaine voisine du château de Thuret. Tout à coup l'une de ces femmes sonna du cor et le château fut conquis sans résistance.

Le mongat de Saint-Basile alla de Lourdes à Montpellier, déguisé non en femme, mais en abbé, et suivi de trois hommes d'armes aussi déguisés en moines. Tous semblaient fort respectables, car en se transformant en dévots personnages, ils en avaient pris à la fois l'habit et la contenance. Le mongat rencontra, à l'hôtel de l'Ange, un riche marchand qui voulait se rendre à Paris, lui offrit de l'y conduire à ses frais, et le livra à ses compagnons de Lourdes, qui en tirèrent une rançon de cinq mille francs.

Mais parfois ces capitaines finissaient assez mal. Geoffroi Teste-noire, qui se gênait peu pour piller les églises, pourvu qu'il y trouvât à piller, est mortellement blessé au château de Ventadour ; il assemble ses compagnons près de son lit et leur dit : « Beaux seigneurs, nous avons « esté un long temps ensemble et tenu bonne compaignie « l'un à l'autre. Ma guerre a toujours esté telle que au « fort je n'avois cure, mais que profit y eust. En celle « frontière ici a bon pays et rendable, mais je veuil que « vous partissiez à ce que vous avez aidé à conquérir. » Puis il les exhorta, comme de bons frères, à se partager trente mille francs déposés dans un coffre, ajoutant que

s'ils aimaient mieux écouter le diable que la raison, ils n'avaient qu'à le briser à coups de hache : tant pis pour ceux qui n'y prendraient rien. Geoffroi Teste-noire les pria d'ailleurs d'exécuter le testament par lequel il léguait dix mille francs à la chapelle de Saint-Georges, deux mille francs à sa mie, cinq cents francs à son clerc.

Les écuyers ne gardent plus la foi qu'ils doivent aux chevaliers. Yvain de Galles, assis sur un tronc d'arbre, laissait flotter sur ses épaules sa longue chevelure quand son écuyer, à qui il demandait un peigne, le frappa « d'une petite courte darde espagnole. » Le capitaine anglais à qui il alla se vanter de son crime, le menaça de le faire jeter dans les fossés de son château.

Si les chevaliers, si les écuyers violaient ainsi les lois de l'honneur, pour ne consulter que leur intérêt, à bien plus forte raison les hommes d'armes n'acceptaient plus d'autre règle. En voyant leurs chefs et leurs capitaines s'associer au hasard même contre leur seigneur naturel, ils s'arrogeaient le droit de s'armer à leur tour même contre leurs maîtres. En Angleterre, le valet d'un chevalier anglais qui a longtemps combattu en France, forme le projet de détruire toute la noblesse de son pays : c'est Wat Tyler.

Cette situation anarchique créa un symptôme permanent, un foyer constant de désordre : nous voulons parler de ces Grandes Compagnies où l'on trouvait confondus pêle-mêle parmi les capitaines, des chevaliers devenus routiers et des routiers devenus chevaliers, parmi les gens

d'armes, des individus de toute nation qui se croyaient Français s'ils rencontraient des Anglais, Anglais s'ils rencontraient des Français, hommes pauvres chez eux, riches sous les armes, hommes « de fait » mais « de pe- « tite conscience, » qui faisaient « mortelle et crueuse « guerre » et appelaient le royaume de France *leur chambre*.

Autrefois l'on ne recherchait pour faire la guerre que des chevaliers d'illustre naissance. « Les seigneurs de ce « temps, dit Froissart, ne faisoient nul compte des gens « d'armes s'ils n'estoient à heaumes et à timbres couron- « nés ; » mais il n'en était plus de même un demi-siècle plus tard ; car l'on ne parlait que de bassinets, de haches et de jaques, surtout de brigandines, sorte de cotte de mailles qui faisait donner à ceux qui en portaient, le nom de brigands. Les chevaliers disparaissaient, les brigands se multiplièrent, « et toujours, dit Froissart, gagnoient « brigands à dérober et à piller villes et chasteaux et y « conquéroient si grand avoir que c'estoit merveille (1). »

Ces chefs des Grandes Compagnies, bien méchants, bien laids, « plus rébarbatifs que singes qui mangent « poires qu'enfans leur veulent tollir, » se nommaient Briquet, Meschin, Perrot de Savoie, Antoine le Nègre, Talebart Talebardon, ou Batefol ; celui-ci occupait le monastère de Bourdeille qui eut depuis Brantôme pour abbé. En Italie, le plus célèbre était le faucon des bois, Hawk-

(1) *Chron.*, I. I, 324. *Desperati homines*, *vulgo brigandi*, écrit plus tard Thomas Basin, édition de M. Quicherat, I, p. 57.

wood, *Falcone in Bosco*, qui pillait Rome et qui, de même que ses compagnons, ne cherchait qu'à s'enrichir et attendait qu'il fût près de mourir « pour faire compte des « pardons du pape. » Aux bords du Rhône, les Grandes Compagnies avaient créé un capitaine souverain qui se faisait lui-même appeler : « ami à Dieu et ennemi à tout « le monde. »

« Il n'est esbattement ni gloire en ce monde, se « disaient-ils les uns aux autres, que de gens d'armes. « Que ne sommes-nous resjouis quand nous chevauchons « à l'aventure et pouvons trouver sur les champs un « riche abbé, un riche prieur ou une route de mules de « Montpellier, de Narbonne, de Béziers ou de Toulouse, « chargées de draps de Bruxelles, ou de pelleteries venant « de la foire au Lendit, ou d'épiceries venant de Bruges ! « Tout est nostre et rançonné à nostre volonté ! Tous les « jours, nous avons nouvel argent. Les vilains nous pour- « voient et nous amènent les blés, la farine, le pain tout « cuit, les bons vins, les bœufs, les brebis et les moutons « tout gras, la poulaille et la volaille. Nous sommes estof- « fés comme rois, et quand nous chevauchons, tout le pays « tremble devant nous. »

Malheur à ceux qui tombent entre leurs mains ! A peine le voyageur pourra-t-il trouver un peu de sécurité en payant fort cher un sauf-conduit, dont les capitaines des Compagnies exceptent trois choses qui les tentent fort ou dont ils ont grand besoin : « Chapeaux de bièvre, « plumes d'ostruce et fers de glaive. »

IV. Les princes égarés par de mauvais conseils. — Grossièreté et ignorance des courtisans.— Décadence des lettres. — La librairie de Charles V remise aux Anglais par Saint-Yon. — Aymon de Pommyères et la comtesse de Vendôme.

Froissart, qui ne peut oublier ce que furent les ancêtres des princes et des chevaliers qui *forlignent*, cherche à expliquer et à excuser leurs fautes par les mauvais conseils qu'ils écoutèrent. Il y a bien longtemps qu'on rend les courtisans responsables des vices des grands. Mais Froissart avait plus que personne le droit de le faire. Plus il se faisait honneur de maintenir dans sa chronique les droits de la vérité, plus il se sentait par là même entraîné à flétrir énergiquement les vils flatteurs qui s'élevaient par le mensonge et qui croyaient ne pouvoir conserver leur empire qu'en dégradant les princes et les barons qui les accueillaient. Il les montre égarant l'esprit faible de Richard II ou envahissant la cour de France, où ne les eût soufferts ni saint Louis, ni Charles V : « Je n'ai vu, « dit-il, nul haut seigneur (le comte de Foix excepté) qui « n'eust son marmouset, et je ne dis mie que les sei- « gneurs qui usent de marmousets soient fous, mais ils « sont plus que fous, car ils sont tous aveugles et si ont « deux yeux. » Ce que Sohier de Malines était pour le comte de Blois, le chaussetier Tacque-Tibaut l'était pour le duc de Berry : une source de mauvais conseils et de folles dépenses. Tacque-Tibaut s'était fait remettre pour

deux cent mille francs de joyaux, et trois ou quatre fois par an l'on taillait les bonnes gens d'Auvergne et de Languedoc pour que le duc pût satisfaire la folle plaisance qu'il mettait, dit Froissart, dans ce valet où il n'y avait « ni sens, ni nul bien. »

Écoutez Eustache Deschamps :

Par chétives gens retenir,
Par leur bailler estat trop hault,
Par laisser saige homme qui vault,
Par les vaillans bouter arrière,
Tout se pert.

Lorsque Froissart nous dit fort gravement que le grand défaut de ces courtisans de bas étage était « de ne pas savoir « lettres, » il ne faut pas repousser trop légèrement cette assertion. C'était grâce aux lettres que se transmettaient les enseignements de la chevalerie. Dès qu'elles perdirent leur voix et leur autorité, l'enseignement cessa, et, à ce point de vue, il est juste d'observer que l'histoire de la chevalerie n'est pas autre chose que le tableau de l'admirable influence exercée par les lettres, au nom de la religion et de la civilisation, sur les passions violentes et brutales qu'encourage et que propage la guerre.

Si Froissart et les autres chroniqueurs ou poëtes de son temps admirent et exaltent si vivement la chevalerie, c'est qu'ils sentent bien qu'en assujetissant les rois eux-mêmes aux devoirs de la chevalerie, et en plaçant toute la carrière du chevalier entre ces deux limites extrêmes du

roman qu'on lui lit dans sa jeunesse et de la chronique où on le juge quand sa vie s'achève, ils arrivaient à donner aux lettres dans le monde féodal une place plus élevée que celle qu'elles atteignirent jamais dans la Grèce ou à Rome. La science gouvernait. Le mot est de Christine de Pisan : elle l'emploie en 1403 dans une épître adressée à Eustache Deschamps :

Toutes bonnes coutumes faillent,
Car vertus sont mises en mesconte,
De science on ne tient mais compte,
Par qui on gouvernoit jadis.
. . . .
Lors le siècle estoit de fin or.

Eustache Deschamps se plaignait aussi de la corruption des mœurs :

Las! que j'ai veu de tribulacion,
De tempestes et de mortalitez,
De haines, de peuples mocion,
De grans orgueilz et de grans vanitez,
De traïsons et de crudélitez,
Puis cinquante ans...
C'est tout néant des choses de ce monde.

Quelle est la cause de cette décadence? Le mauvais exemple des chevaliers :

Les chevaliers du bon temps ancien
Et leurs enfants alloient à la messe :
En doubtant Dieu, chascun vivoit du sien,
L'en congnoissoit leur bien et leur prouesse,

Et li peuples labouroit en simplesse;
Chascuns estoit content de son office,
Religion fut de tous biens l'adresse :
Mais aujourd'hui ne voy régner que vice.
Li jeune enfant devienneut rufien,
Joueurs de dez, gourmans et plains d'ivresse,
Hautains de cuers, et ne leur chaut en rien
D'onneur, de bien, de nulle gentillesse,
Fors de mentir, d'orgueil et de paresse,
Et que chascun son vouloir accomplisse :
Le temps passé fut vertu et haultesse,
Mais aujourd'hui ne voy régner que vice.

Et d'où provient cette absence de toute gentillesse? C'est que si la nature donne le courage, la gentillesse ou la courtoisie est une qualité que l'intelligence doit aux lettres qui la polissent et l'ornent à la fois d'élégance et de vertu.

Pourquoi oublie-t-on le beau précepte que Froissart a consigné dans le *Joli buissom de Jonèce* :

Mieuls vault science qu'argens?

Lorsqu'Alain Chartier se plaint de ne plus retrouver les bons chevaliers

Justes en faits, secourans leurs amis,
Durs aux mauvais et fiers aux ennemis,

il ajoute qu'il ne faut pas s'en étonner, « car ce fol lan-« gage court aujourd'huy entre les curiaulx : que noble « homme ne doit sçavoir les lettres. »

N'est-ce pas en étudiant les récits de Froissart que ces

souvenirs s'offraient à lui plus nobles et plus beaux?

N'a pas grantment ès chroniques lisoye,

dit-il lui-même, et ce qu'il avait lu, il cherchait à le répéter et à le faire comprendre de la génération qui l'entourait. Vains efforts! le *Bréviaire des Nobles* ne ramena pas mieux les temps héroïques de la chevalerie, que les *Enseignements de vraie noblesse*, écrits quelques années plus tard par le bâtard de Villars.

Qui préside, en 1402, au fameux combat de Montendre? Jean de Harpedenne, qui doit sa faveur à son mariage avec la damoiselle de Belleville, laquelle était la fille de la petite reine de Bagnolet, cette fausse reine qu'on avait achetée à deniers comptants à un marchand de chevaux pour qu'elle prît la place de la vraie reine Isabeau, épouvantée par les fureurs de Charles VI.

On oublie les joutes et les tournois pour ces jeux de hasard que flétrissaient si vivement les prédicateurs du haut de la chaire. Qu'est devenue la célèbre ordonnance du sage roi Charles V, du 3 avril 1369, qui défend le jeu de dés et ordonne le jeu d'arbalète? Une lettre morte, aussi bien que la charte d'Édouard III qui prescrivait aux archers le simulacre de combat nommé *Gallorum pugna*.

Et quand les mœurs chevaleresques disparaissent ainsi, quelle destinée est réservée aux lettres? Que devient cette librairie de Charles V, où elles avaient leur sanctuaire lambrissé de cèdre et de bois précieux? La li-

brairie partageait le sort du trône et les mêmes mains en disposaient : c'étaient les mains ensanglantées de Carnot de Saint-Yon, à qui le duc de Bedford en délivra bonne et valable quittance. La maison de Bourgogne commença à traiter avec ces bouchers en leur achetant de grosses viandes, de la volaille et même des alouettes (1). Quand elle les vit si puissants, elle en fit ses échansons et ses écuyers.

Tandis que les Legoix et les Saint-Yon deviennent de hauts seigneurs à la cour, tandis que les *brigands* s'enrichissent, quel est le sort réservé aux bons chevaliers, accablés par l'âge et les fatigues, qui ont survécu par hasard aux grandes aventures du xive siècle? Il est douloureux de le dire : pauvres, dénués de tout, ils ne trouvent pas même dans la gloire un privilége qui protége leur vieillesse. Il ne s'agit plus de payer courtoise rançon à un adversaire généreux : c'est un marchand juif ou lombard qui vient insulter la chevalerie expirante et l'appréhender au corps, pour que rien ne manque à son humiliation et à sa décadence.

Il y avait à Paris un noble baron nommé Aymon de Pommyères. C'était peu pour lui que les rides de soixante et dix années. Bien plus nombreuses étaient les cicatri-

(1) C'est le marchié que Guillaume et Jehan les Gois font à monsieur le maistre d'ostel de la duchesse de Bourgogne pour frais de boucherie et poullaillerie :

It. la douzaine d'alouetes et de petits oiselets pour xii d.

Ms. de la Bibl. de Bourgogne, 14867.

ces que la guerre avait gravées sur son front. A la journée de Poitiers, il avait engagé la bataille pour les Anglais. Quatre ans plus tard, quand Édouard III s'avança jusqu'aux portes de Paris, il profita de l'impatience toujours trop téméraire des chevaliers français pour les attirer dans des embûches où faillit périr Raoul de Coucy. La paix de Bretigny ayant été conclue, il se rend à Avignon, où il combat en champ clos le sire d'Archiac ; mais le roi Charles V, qui se trouvait alors auprès du pape, le réconcilie avec son adversaire et le loue de son courage. Amené au camp français par le sire d'Albret, dont la sœur avait épousé Jean de Pommyères, il devient l'un des plus intrépides compagnons de Bertrand du Guesclin. Attaquant surtout avec ses Gascons les Gascons du parti opposé, il enlève, à la bataille de Cocherel, le pennon du captal de Buch, qui tombe lui-même au pouvoir des Français ; mais voici que le sire de Pommyères rejoint le captal de Buch en Espagne, et l'aide à prendre sa revanche à Najara, en faisant à son tour Bertrand du Guesclin prisonnier. En 1370, autre résolution : Aymon déclare que « la guerre durant, il ne s'armera ni pour l'un roi, ni « pour l'autre, » et se rend en pèlerinage au saint sépulcre ; mais il tient peu sa promesse. Les Anglais avaient fait décapiter honteusement, sur la place publique de Bordeaux, un de ses neveux comme convaincu de trahison, et il défia aussitôt le sire de Lesparre et le sénéchal d'Aquitaine, Thomas de Felleton, qui furent défaits et pris. En 1382 il assiste à la bataille de Roosebeke, et est

nommé le troisième des huit vaillants hommes qui devaient garder le frein du roi Charles VI. Il est triste d'ajouter que ce brave chevalier, placé par sa naissance parmi les plus hauts barons de Gascogne, n'avait recueilli de tant de services rendus à diverses causes qu'un peu de renommée. Il ne pouvait payer ses dettes, qui s'élevaient à dix mille francs, et ses créanciers le firent arrêter et conduire à la Conciergerie.

C'était aux plus mauvais jours de la folie de Charles VI, le lendemain des sanglantes séditions des bouchers, la veille de la bataille d'Azincourt. Le deuil était partout, excepté à l'hôtel Saint-Paul, où l'on dansait sans relâche, à toute occasion, à tout prétexte, même pour les noces d'un simple officier de la cour. La jeune comtesse de Vendôme, elle-même à peine mariée depuis quelques jours, y brillait par sa beauté, et aux sentiments qui faisaient battre son cœur, on reconnaissait en elle le sang des Châtillon et des Coucy.

« La dame, dit Olivier de la Marche, estoit ce jour parée « d'un riche chapeau de perles et de pierreries sur ses « cheveulx, qui moult bien lui séoit, mais quand elle ouyt « l'emprisonnement du chevalier, considérant les services « fais par luy au roy et au royaulme de France, sa bonne « chevalerie et l'ancienneté de son âge, elle osta son riche « chapel et dist : Alez en la Conciergerie, mettez mon « chapel en nantissement, et me amenez le noble cheva- « lier, car il parera plus ceste feste que tout le demeu- « rant. Et ainsy fu fait ; et pour se parer fit faire ung

« chapel de pervenches dont elle aorna son chief sur ses « cheveulx, et cette libéralité doubla sa beaulté [1]. »

Olivier de la Marche avait emprunté ce récit à Christine de Pisan ; il oublia d'ajouter que le comte de Vendôme, conduit prisonnier pendant cette même année 1415 à la Tour de Londres et mis à rançon pour cent mille écus, ne trouva ni reine, ni princesse qui le rachetât en mettant en gage un riche chapel ; et sa jeune compagne expira de douleur sans avoir pu le revoir.

V. Découragement de Froissart. — Ses réflexions sur les *merveilleuses fortunes du monde*.—Abaissement de plus en plus rapide de la chevalerie en France et en Angleterre. — Philippe et Jacque de Hainaut. — Louis XI et le roman du *Petit Jehan de Saintré*. — La noblesse sous Louis XI. — Le livre du sire de la Tour-Landry et le *Chevalier errant* du marquis de Saluces.

Rien ne s'explique mieux que le découragement profond qui saisit le chroniqueur à la fin de son œuvre, quand il voit tout ce qu'il a admiré, tout ce qu'il a célébré, s'affaiblir et s'éteindre autour de lui, avant qu'il disparaisse à son tour, de même que le chœur de la tragé-

(1) *Traité des Vertus des Dames*, ms. de la Bibliothèque de Bourgogne, 10970.

die antique, chargé d'applaudir aux exploits des vainqueurs, se retire le dernier de la scène.

Après avoir reproduit, dans un style si brillant et si rapide, toutes ces belles chevauchées, toutes ces merveilleuses aventures où la gloire et l'amour mêlent et confondent leurs rayons les plus vifs et les plus doux, il arrive un jour où sur ses lèvres tristement émues le panégyrique ne sera plus que l'oraison funèbre, et où il entonnera le *Vanitas vanitatum, omnia vanitas,* que tous les siècles répètent tour à tour sur la tombe de leurs héros : « Considérez, seigneurs, rois, ducs, comtes, prélats et « toutes gens de lignage et de puissance, comment les « fortunes de ce monde sont merveilleuses et tournent « diversement.... Ce sont choses sur lesquelles j'ai moult « pensé. »

Combien Froissart n'avait-il pas été saisi d'une profonde douleur quand on était venu lui raconter la révolution qui avait renversé le petit-fils d'Édouard III, et surtout quand on lui laissa entrevoir le sombre mystère de sa mort! S'il eût vécu quelques années de plus, il eût vu aussi en France le sang arroser les marches du trône. Des deux rameaux qui formaient la postérité de Charles V, l'un s'effaça lui-même du monde par sa faiblesse, le crime se chargea du soin d'en retrancher l'autre qui était plus verdoyant et plus vigoureux.

Le duc d'Orléans tenait l'amour de la gloire de Duguesclin, qui l'avait armé chevalier; il avait montré celui des lettres en faisant acheter le *Dit royal* à Froissart. Nous

sommes presque disposé à excuser sa prodigalité et jusqu'à ses faiblesses, quand nous voyons une fin si cruelle et si prématurée les expier devant la postérité. Comme Clisson fut frappé par Pierre de Craon, c'est-à-dire le soir, au sortir d'une fête, sans défi et par la plus horrible trahison, il est renversé à son tour, et cette fois pour ne plus se relever. Le prévôt de Paris est Guillaume de Tignonville, l'ami de Christine de Pisan; il se hâte de faire une enquête sur le crime, mais le coupable l'avoue et bientôt s'en fait gloire : des sophistes porteront son apologie devant le parlement et les conciles, et Charles VI, se réconciliant avec Jean sans Peur, mettra sa main dans une main souillée du sang de son frère.

Nous aimons à croire que la vie de Froissart, commencée, en 1337, avec les grandes emprises, s'était achevée avant l'année 1407. Lorsque, comparant une plaine nue et foulée aux pompes d'un camp enlevé la veille, il disait que celui qui considérerait successivement l'un et l'autre spectacle, pourrait s'écrier : Je vois un nouveau siècle! il se rapprochait moins de la vérité que s'il avait comparé le siècle qui le vit mourir à celui qui le vit naître. D'une part, l'Angleterre appelée à de nouveaux triomphes : mais sous quelle dynastie? sous celle de Lancastre qui répond déjà devant l'histoire de la mort de Richard II; d'autre part, la France, de plus en plus affaiblie, le meurtre de Jean sans Peur succédant à l'assassinat du duc d'Orléans, la peste à Paris, la désolation dans toutes les

provinces. Puis, quand soudain se lève une jeune fille, guidée par des voix célestes, conversant avec les anges et les saints, portant sa bannière haute au triomphe comme à la peine, quel est le chevalier qui, pour quinze ou seize mille écus, la vendra aux Anglais? Lionel de Luxembourg, arrière-petit-fils de ce roi de Bohême qui aima mieux mourir que de reculer d'un pas devant les Anglais. Jeanne d'Arc fut la dernière image de la chevalerie, dans ce qu'elle eut de plus élevé et de plus pur, le dévouement et le sacrifice.

Mais que l'Angleterre ne s'enorgueillisse pas trop! Henri VI expie l'usurpation de Henri IV dans cette tour de Londres où Richard II, captif, avait été contraint à abdiquer, et quelques lieues à peine séparent Cirencester, où furent mis à mort les amis de Richard II, de Tewksbury où sera poignardé un prince de Galles (¹).

Et si maintenant nous dirigions nos regards vers la patrie même de Froissart, au lieu de Philippe de Hainaut, si fière de partager le trône du roi d'Angleterre, nous verrions une autre princesse de la même maison, qui portait, comme elle, un nom d'homme, car elle aussi avait *cœur d'homme,* madame Jacque de Hainaut, trahie par un prince anglais, dont elle est la femme. Un sire de Rober-

(¹) Je lis ce qui suit dans la note marginale d'un ancien manuscrit de Froissart : Maison de Lancastre, où es-tu ? qu'es-tu devenue? Car maintenant de toy est nient et n'en oseroit-on parler en Engleterre. Tu es plus bas que tu ne fus hault : exemple à tous aultres.

sart accompagna Philippe en Angleterre pour la servir de son épée; un autre sire de Robersart ne sera que le compagnon de la fuite de sa petite-nièce, dans le frêle esquif qui la porta sur ce rivage, où, moins heureuse que Philippe qui y ceignit une couronne, elle ne trouva pas même le repos et le bonheur.

A quelques lieues du Hainaut, dans le château de Genappe, qu'avait habité le chevalereux Wenceslas, un dauphin de France attendait impatiemment la mort de son père, qu'il avait hâtée au moins par sa rébellion et par ses vœux. C'était là qu'on dictait les *Cent nouvelles nouvelles,* c'était là qu'Antoine de la Salle achevait son roman du *Petit Jehan de Saintré,* où il convient de remarquer deux parties bien distinctes [1]. Dans la première, tout est noble et élégant; on sent bien que ce jeune page si discret et si beau, venu du château de Preuilly où eut lieu, dit-on, le premier tournoi, sera

[1] Antoine de la Salle était né en Provence, comme il le dit lui-même. A dix-sept ans, il avait assisté, avec Henri d'Antoing, Philippe de la Chapelle, Jacques de Hennin et d'autres chevaliers flamands et picards, à la conquête de Ceuta, sous les ordres de l'infant de Portugal, Henri le Navigateur. Il nous a laissé le récit de cette expédition dans un manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque de Bourgogne (10748). Le même manuscrit renferme un roman historique sur le prince Noir, qui aurait fait périr le fils unique de Tannegui du Chastel, son otage, à un siége de Brest, que l'histoire ne mentionne pas. Il y a bien d'autres difficultés dans les noms et dans les dates. Voyez un récit du même genre dans Froissart, *Chr.* I, 2, 373.

un jour ce sire de Saintré que Froissart nomme le meilleur et le plus vaillant chevalier de France, et que la chronique de Bertrand du Guesclin vante aussi entre tous les héros de son temps. La dame des Belles-Cousines nous apparaît dans les premiers chapitres comme un charmant modèle de la pure et chaste doctrine d'amour et de loyauté. Sans trop nous préoccuper des erreurs de l'auteur qui donne à Bonne de Bohême une couronne qu'elle ne porta jamais, sans rechercher si cette dame qui était d'un si haut rang fut une princesse ou même une reine de France, veuve de Charles le Bel ou de Philippe de Valois, nous nous sentons tout disposé à accepter cette tradition comme conforme aux mœurs du xiv[e] siècle; mais vers la fin du roman, l'auteur semble prendre plaisir à détruire son ouvrage, à renverser ce qu'il a élevé, à flétrir ce qu'il a loué. Le désintéressement du chevalier devient ridicule en même temps que l'amour de la dame des Belles-Cousines se transforme en une passion grossière, et afin que rien ne manque à cette profanation, un abbé ignoble et sensuel intervient, pour que la religion soit outragée comme l'ont été l'honneur et la beauté. La première partie du *Petit Jehan de Saintré* fut peut-être destinée à René d'Anjou; quant à la seconde, nous savons qu'elle a été composée sous les yeux de Louis XI. En effet, la préface, postérieure à l'ouvrage, a été écrite à Genappe le 25 septemhre 1459, et ceci n'autoriserait-il pas une autre explication de l'énigme que renferme ce roman? Le nom des Saintré appartient à l'histoire du

XIV[e] siècle ; mais tout ce qui touche à la dame des Belles-Cousines, ne serait-il pas emprunté à des faits contemporains? Perceval, bâtard de Coucy, épousa, sans en avoir d'enfants, Belle-Cousine de Sercel, et je remarque que dans le manuscrit du *Petit Jehan de Saintré*, conservé à Bruxelles, qui semble autographe, on a intercalé le nom de Coucy dans des citations latines où rien ne l'explique. Louis XI qui travailla sans cesse à détruire les souvenirs de la féodalité et de la chevalerie, n'avait-il pas pris plaisir à déshonorer le nom de Coucy, si grand dans l'histoire, mais déjà éteint en ligne légitime (1) ?

Louis XI n'anéantit pas la féodalité, qui n'existait déjà plus sous Charles V ; mais il s'efforça d'effacer les dernières traditions qui pouvaient, après la pacification de la France, relever la chevalerie. Ce qu'avait tenté Philippe le Bel à une époque où la papauté, encore pleine d'autorité, osait reprocher aux rois leurs iniquités et leurs usurpations, il l'accomplit aisément quand des pontifes faibles ou complaisants le laissèrent enfermer, pendant onze ans, le cardinal Jean Balue dans une cage de fer.

Philippe le Bel fait faire une fausse oriflamme; Louis XI ne se donne pas tant de peine, il relègue l'étendard sacré de la monarchie dans le trésor de Saint-Denis, d'où il ne sortira plus, lentement consumé par les vers,

(1) Coucy la Ville, Coucy le Château et Prémontré, formeraient le trépied composé d'une ville, d'un château et d'une abbaye, dont parle Antoine de la Salle.

la poussière et l'oubli (¹). Philippe le Bel refusa d'écouter ceux qui lui proposaient l'exemple de saint Louis. Louis XI ordonne qu'on l'ensevelisse loin de ses aïeux, à Notre-Dame de Cléry. Tous les deux ont leurs nobles, leurs chevaliers ès lois qui triomphent et s'enrichissent, tandis que les vrais nobles, les vrais chevaliers, sont ruinés et emprisonnés. La postérité des nobles de Philippe le Bel et de Louis XI eut soin de se faire plus tard de brillantes généalogies ; mais il faut bien se garder de les examiner de trop de côtés. Jeu de mots à part, ils ne sont nobles que de *fasce*. Les *fasces* sont l'insigne héraldique qui leur est commun dans la prodigue dispensation du maître. Marigny : d'azur à deux fasces d'argent ; Flotte, d'or à trois fasces d'azur ; Suizy (l'archidiacre de Flandre), de gueules à trois fasces d'or. Louis XI marche sur ses traces quand il octroie à son médecin, Adam Fumée, un écu d'azur à deux fasces d'or ; quant à Angelo Catto, qui est aussi quelque peu médecin, mais qui est de plus astrologue (¹) et même archevêque, il fera écarteler son écu

( ) Le 30 août 1465, Louis XI se fit remettre l'oriflamme par le cardinal d'Alby, abbé de Saint-Denis, pour la porter contre les Bourguignons. Depuis lors, il n'en fut plus question.

(¹) Simon de Phares, qui ouvrit, à Lyon, une école d'astrologie, nous a laissé quelques détails sur trois fameux astrologues de cette époque : Angelo Catto, qui annonça trois jours d'avance la bataille de Nancy au prince de Tarente ; Jean Spierinck, qui

d'un missel d'or à la fleur de lis d'argent. Par une allégorie non moins heureuse, le roi de France place dans celui d'Olivier le Diable un rameau d'olivier; mais il ajoute dans ses lettres de noblesse qu'on l'appellera désormais Olivier le Daim. C'est à la chasse que Louis XI, grand chasseur, emprunte le nom de ses favoris quand il veut qu'ils en changent, et les insignes héraldiques dont il s'amuse à les parer. Le chancelier Pierre d'Oriole portera d'azur à trois vols d'oiseau d'or; le grand maître de l'artillerie, Tristan l'Hermite, d'argent à une tête de cerf de sable; le grand échanson, Jean du Fou, d'azur à une fleur de lis d'or accompagnée de deux éperviers affrontés d'argent; l'amiral Odet Daydie écartèlera d'une fleur de lis et de quatre lapins courants d'argent. Mais les favoris de Louis XI n'en seront pas moins de hauts et puissants seigneurs, aussi bien que Pierre Flotte, Nicolas Behuchet[1]

voulut faire connaître à Charles le Hardi le jour le plus favorable pour attaquer les Suisses, et à qui celui-ci répondit : « Mon épée « est plus forte que les astres; » et Jean Colleman, d'Orléans, qui enseigna à Louis XI « le grand almanac. » Celui-ci fut le plus malheureux. A force d'étudier la lune, il devint *ladre*. La lune, dit Simon de Phares, épuise le cerveau de ceux qui la regardent trop.

[1] Behuchet avait épousé Aliénor de Dreux, arrière-petite-fille de Louis le Gros. On sait qu'il fut pris à la bataille de l'Écluse et pendu au haut d'un mât. Plus heureux que lui, un religieux de l'ordre de Saint-François, qui l'accompagnait, fut épargné par les vainqueurs, et Philippe de Valois, pour le dédommager des

et Gérard Chauchat, le premier chancelier, le second trésorier, le troisième panetier de Philippe le Bel. Odet Daydie sera sire de Lescun, Jean Daillon (maître Jean des Habiletés), sire du Lude et plus tard de Condé, Guillaume Biche, sire de Cléry, Yves du Fou, sire de Lusignan. A côté de ces noms, on en trouve un fort illustre, c'est celui du connétable Louis de Luxembourg. A d'autres les honneurs : à Louis de Luxembourg, la place de Grève et le bourreau.

Les gentilshommes qui convenaient à Louis XI étaient, remarque fort bien Brantôme, ceux qui portaient à l'armée de bonnes arbalètes. A la cour, il aimait mieux quelque joyeux compagnon avec lequel il pût deviser en ce grossier langage qui allait si bien à ses mœurs, à son costume et à son apparence : propos licencieux et vulgaires, où, à travers les vapeurs de l'orgie, on sentait toujours le sang.

Déjà le chevalier de la Tour-Landry, dans le langage grossier d'un livre qu'il n'eût pas dû destiner à ses filles, avait avili Bouciquault, que Christine de Pisan loua comme le type de la chevalerie ; déjà le marquis de Saluces avait composé le *Chevalier errant*, dont le titre annonce le roman de Cervantès.

périls qu'il avait courus, lui permit de prendre chaque semaine, pour son prieuré, une charretée de bois sec dans la forêt de Brotonne.

CHAPITRE IV.

FROISSART ÉTUDIÉ COMME CHRONIQUEUR.

I. Mission du chroniqueur. — *Exemplier et mettre en mémoire perpétuelle.*

C'est au moment où la chevalerie est encore dans tout son éclat que Froissart s'attribue la noble mission de raconter ses exploits et ses aventures : il en comprend la dignité et les devoirs, témoin ces belles paroles du prologue de sa rédaction générale, où il prie Dieu « de créer « et de mettre en lui sens et entendement vertueux. »

Le soin de perpétuer les gloires du passé, celui de préparer les gloires de l'avenir, le préoccupent également. Il annonce qu'il écrit « pour tous nobles cœurs encou- « rager et eux montrer exemple en matière d'honneur, » et quand il aborde quelque épisode particulier plus

remarquable que les autres par les prouesses qui y ont été accomplies, tel que le combat des Trente, il s'exprime en ces termes : « En celle propre saison avint en Bretagne « un haut fait d'armes que on ne doit mie oublier, mais « le doibt-on mettre avant pour tous bacheliers encourager « et exemplier. »

Aussi ne sépare-t-il jamais les grandes leçons que renferme son livre, du succès qu'il n'hésite pas à lui promettre : « Je savois bien, dit-il, que au temps à venir sera « cette haute et noble histoire en grand cours, et y pren- « dront tous nobles et vaillants hommes plaisance et « exemple de bien faire. » C'est sans jactance et sans vanité, tout simplement en traduisant ce que lui révèle sa conscience, qu'il se fait dire par Henri Chrystead, et qu'il dit lui même à Espaing de Lyon, que ce qu'il raconte, il le met « en mémoire perpétuelle. »

Il paraît aussi faire allusion à ses chroniques dans ces vers de l'*Espinette amoureuse :*

. . . J'ai tel chose empris
. . . .
Et le tienc de si haulte emprise
Que ne le poroie esprisier,
Tant le scevisse haut prisier.

Le but noble et désintéressé que se proposait Froissart étant bien connu, il nous reste à étudier avec plus de soin comment il parvint à l'atteindre.

II. Comment Froissart définit les qualités du chroniqueur. — *Engin clair et aigu. — Mémoire et bonne souvenance.*

Si nous demandions à Froissart quelles sont les qualités auxquelles il dut d'être le modèle non surpassé des chroniqueurs, il nous répondrait : « J'avois, Dieu merci, sens, « mémoire et bonne souvenance de toutes les choses « passées, engin clair et aigu pour concevoir tous les « faits dont je pourrois estre informé, âge, corps et « membres pour souffrir paine (¹). »

En racontant la vie de Froissart, nous avons déjà assez signalé ses infatigables efforts pour rechercher sans cesse la vérité. Il s'exprime lui-même en ces termes : « Je fus en mon temps moult par le monde, tant « pour ma plaisance accomplir et voir les merveilles de « ce monde comme pour enquérir les aventures et les faits « d'armes lesquels sont inscripts en ce livre. » Il se plaît à dire : « Tant travellai et chevauchai, en quérant de tous « costés nouvelles. » Ailleurs il explique que deux sources principales lui ont fourni les éléments de son récit. Il s'en est enquis dans les pays « où il a esté et conversé pour « mieux savoir la vérité ; » il a consulté ceux qui ont été « là où il n'a mie esté lui-même. » Que cette double source ait été féconde, nous ne l'ignorons pas, mais nous ne le savons qu'incomplétement. En effet quand Froissart nous

(¹) *Chron.*, III, 1.

apprend qu'il a vu deux cents hauts princes, nous pouvons en conclure que nous ne connaissons qu'une faible partie de ses enquêtes. D'autre part, quand il nous laisse entrevoir qu'il a des relations en France, en Angleterre, en Bretagne et même à Venise, rien ne nous permet d'en apprécier ni le nombre ni la valeur.

Il est un autre point sur lequel nous devons insister davantage. Ce n'était pas assez que le corps et les membres de Froissart, condamnés à ces chevauchées rarement interrompues, « souffrissent paine ; » il fallait que l'esprit, toujours prêt à soutenir les forces physiques qui s'épuisaient, restât libre et joyeux au milieu des privations et des fatigues ; il fallait que le chroniqueur éprouvât en lui-même un sentiment de curiosité supérieur aux événements, qui lui attribuât en quelque sorte le droit de tout connaître, le devoir de tout raconter. Loin de subir sa tâche comme une nécessité, il la recherche et la poursuit tout naturellement par le mouvement de son esprit comme la source des plus nobles et des plus pures jouissances. C'est ainsi qu'il dit quelque part : « Je me suis « délité à vous remontrer au long le procès des matières, « si y ai toujours pris grand'plaisance plus que à aultre « chose. Plus y suis et plus y laboure et plus me plaist, « car ainsi comme le gentil chevalier et escuyer qui aime « les armes et en persévérant s'y nourrit, ainsi en la- « bourant sur cette matière, je m'habilite et délite. » Si, Froissart *labourait* pour apprendre, il racontait pour *se déliter*.

Froissart nous instruit volontiers de ce sentiment mêlé de curiosité et de plaisir qui le portait à interroger sans cesse et à écrire sans relâche. Il nous décrit cette admirable activité dont nous parlions tout à l'heure, quand il dit dans son poëme de *l'Orloge amoureuse :*

> Sui de mouvoir telement curieus
> Que n'ai aillours entente, soing et cure,
> Ne nature riens el ne me procure
> Fors que toudis mouvoir sans arrester :
> Ne je ne puis une heure en paix ester.

Il nous dépeint encore mieux le plaisir qu'il trouve dans ses récits quand il nous apprend que non-seulement il *s'y délite*, mais aussi qu'après les fatigues de ses voyages, il *s'y rafraîchit.* « Je me remettrai aux autres nouvelles et m'en « rafraîchirai, car telles choses au dire et mettre avant, « me sont grandement plaisans, et si plaisance ne m'eust « incliné au dicter et à l'enquerre, je n'en fusse jà venu à « chef. »

De même que l'on voit dans des professions bien différentes, dans des métiers de tout genre, certaines intelligences se dégager de tous les obstacles qui les arrêtent, se proposer un but vers lequel elles se sentent irrésistiblement entraînées, et tôt ou tard l'atteindre pour le plus grand progrès des sciences et des arts, il semble que Froissart ait reçu tous les dons qui pouvaient contribuer à rendre plus complète, plus parfaite sa vocation de chroniqueur. Enfant, tout le porte à admirer la gloire.

Arrivé à la force de l'âge, il la chante et la célèbre. Devenu vieux, il l'admire encore en suivant de ses larmes sa rapide décadence et ses souvenirs qui s'éteignent. Dans sa carrière si bien remplie, les princes, les barons le comblent des témoignages de leur générosité. Il rencontre sur ses pas des passions hostiles, des rivalités ardentes, des vices patents ou dissimulés ; il a à se défendre des rancunes injustes comme des insinuations perfides ; il a bien plus encore à se garder des bienfaits, car il est moins difficile de repousser de soi les clameurs de la haine ou de l'envie que d'étouffer dans son propre cœur la voix de la reconnaissance : mais rien ne peut le séduire, ni l'égarer. L'or qu'on lui prodigue n'enchaîne ni ses sympathies, ni sa liberté. Il s'enquiert et écrit toujours, mais ce n'est que pour les *jolis*.

Aussi nature qui m'a fet,
Créé et nouri de son fet,
Et qui encore de jour en jour
Me preste loisir et séjour
Que de ce que j'ai je m'avise,
Et ce que je sçai je devise,
Se plainderoit, où que je soie,
De moi voir, se je me cessoie:
Et bien auroit raison et cause.
Nulle escusance je n'i cause ;
Car pour ce m'a-elle ordonné,
Sens et entendement donné.

. . . .

Ce n'est fors que pour les jolis

Qui prendent solas et délis
A l'oïr, et qui compte en font:
Pour ceuls servir, mon coer tout font
En plaisance, et se m'i délite
Que grandement j'en abilite
L'entendement et le corage,
De quoi nature m'encorage.

Pour discerner ce qui est vrai de ce qui est faux, et surtout pour découvrir ce qu'on cherche à lui cacher ou à ne lui laisser voir qu'à demi, la nature a donné à Froissart cet *engin clair et aigu* si nécessaire à celui qui veut bien « concevoir les faits. » Il interroge les uns et les autres, et, lors même qu'il voit bien que son interlocuteur est peu sincère, il le laisse parler, parce que l'on peut trouver jusque dans le mensonge ou dans les exagérations de l'orgueil et de la vanité, le secret de la pensée. Froissart a vu tant d'hommes, tant de nations, il a entendu raconter tant d'événements, qu'il serait bien difficile de lui imposer quelque conte inventé et grossi à plaisir dont il ne découvrît à l'instant la fausseté ou l'hyperbole. Qui mieux que lui d'ailleurs reconnaît, même en chevauchant sur les grandes routes, les bons chevaliers dont la parole est toujours sincère ?

Froissart, en vivant avec les hommes, s'instruisait bien mieux que par la méditation ou dans la solitude :

Trop envis me trouvoie seuls,

dit-il dans ses poésies ; mais il ne faut pas oublier qu'il

n'aimait à *s'accointer* que des hommes sages et habiles, dont les discours pouvaient l'éclairer sur les affaires du temps. « Partout où je venois, dit-il, je faisois enqueste « aux anciens chevaliers et escuyers qui avoient esté en « faits d'armes et qui proprement en savoient parler. » Aussi, lorsqu'il en rencontrait, leurs récits « lui tour- « noient à grand'plaisance et récréation. » Il en était « tout resjoui, » et il suffisait qu'on lui montrât un bon homme d'armes pour qu'il cherchât à l'interroger. Parfois cependant on ne lui permettait pas d'écrire dans sa chronique ce qu'on lui confiait, et il savait garder le secret : « Si c'est chose qui appartienne à céler, disait-il, « je le célerai bien ; » mais il était cent fois plus heureux de pouvoir répéter et *éclaircir le conte qu'on lui avoit conté.*

On ne peut séparer, pas plus que ne le fait Froissart lui-même, de cet *engin clair et aigu*, la *mémoire et souvenance des choses passées*. Quand l'esprit est assez puissant pour saisir et comprendre, dans leurs détails variés, les faits qui se succèdent, il le sera aussi pour les retenir et les conserver. Il en est de l'esprit comme du métal jeté dans la forge, à laquelle Froissart compare sa studieuse retraite de Valenciennes : plus l'empreinte qu'il reçoit est forte et vive, plus elle s'y grave pour ne plus s'effacer.

C'est surtout parce qu'il comprenait les faits avec « un « engin si clair et si aigu » et en gardait si bonne souvenance, qu'il a si bien réussi à les raconter. Après avoir recueilli le tableau des événements dans sa mémoire, il le

transfusait dans un autre creuset, c'est-à-dire dans ses narrations. Il nous dépeint les caractères de son génie de chroniqueur en deux mots : « Ramentevoir et dire. » Heureux le chroniqueur qui n'oublie rien avant d'écrire et qui, lorsqu'il écrit, le fait si bien, que ce qu'il n'a pas oublié, son lecteur aussi ne l'oubliera plus.

Froissart était doué d'une aptitude, d'une facilité vraiment merveilleuse pour tout apprendre et tout *ramentevoir*. Lorsqu'il se rendit à Middelbourg près de don Fernand Pachéco, il ne passa près de lui qu'environ six jours. Il écoutait et écrivait « afin d'ouvrer plus tard sur « les paroles et relations du gentil chevalier ; » et quand nous relisons aujourd'hui son grand récit des guerres d'Espagne et de Portugal de 1383 à 1390, nous ne pouvons comprendre que six jours aient suffi pour jeter la base d'une narration dont les historiens modernes ne coordonneraient pas les faits principaux en six mois. Notre étonnement s'accroît encore quand nous rencontrons dans Froissart ces longues énumérations de noms castillans et aragonais, que le duc de Lancastre trouvait les plus étranges du monde.

Nous appliquerions volontiers aux recherches historiques de Froissart ce qu'il disait, sans songer à y faire allusion, dans *l'Orloge amoureuse :*

> ... Souvenirs dont pas ne sui hays,
> Pour moi oster de toute pesans oevre.
> Très-soubtilement par dedeus mon coer oevre...

De très-graut bien m'a toujours pourvéu
Le Souvenir...
S'est Souvenirs d'une vertu si haute.

III. Impartialité. — Objections. — La Bibliothèque du Louvre. — Le duc d'Anjou. — Le duc de Berry. — Le comte de Foix. — Le prince Noir.

Cependant Froissart ne perd jamais de vue que s'il se donne tant de peines pour rechercher la vérité, la vérité seule mérite de trouver place dans ses chroniques. « Tout « ce qui est ici escrit, dit-il, est véritable, » et il n'est pas un mot dans ses ouvrages qui ne prouve combien il acceptait consciencieusement sa mission.

Jamais l'impartialité ne fut plus difficile, car jamais il n'y eut plus de divisions. Dans l'Église, le schisme, dans la vie politique, le différend de la France et de l'Angleterre s'étendant dans toute l'Europe et armant toutes les nations les unes contre les autres, et indépendamment de ces guerres, d'autres luttes intestines au sein de chaque pays, en Espagne, Pierre le Cruel contre Henri de Transtamare, en Béarn, Foix contre Armagnac, en Bretagne, Blois contre Montfort, en Flandre, Clauwaerts contre Leliaerts, plus loin, Gueldrois contre Brabançons, Hollandais contre Frisons.

Rien ne pouvait engager Froissart à protester plus vivement de son désir d'être impartial en tout et pour tous. En flattant un peuple ou un prince, il eût pu obtenir

des encouragements isolés, d'autant plus généreux peut-être que ses récits eussent été moins sincères; mais le but auquel il tend est plus élevé : il écrit pour tous les chevaliers quel que soit leur pays, et dès lors il sait bien que, s'adressant à des lecteurs de diverses nations et de divers partis, il ne pourra se faire écouter des uns et des autres qu'en restant étranger à leurs passions et à leurs intérêts. « Qu'on ne dise pas, s'écrie-t-il, en parlant de « Charles de Blois, qu'on ne dise pas que j'aie la « noble histoire corrompue, par la faveur que je ai « eue au comte de Blois, pour ce que il fut nepveu et si « prochain que fils au comte Louis de Blois, frère germain « à saint Charles de Blois, qui tant qu'il vesqui fut duc « de Bretagne! Nennil vraiment! car je ne vueil par-« ler fors que de vérité, et aller parmi le tranchant « sans colorer l'un ni l'autre; et aussi le gentil sire et « conte, qui l'histoire me fit mettre sus et édifier, ne le « voulsist point que je la fisse autrement que vraie. »

N'est-il pas arrivé néanmoins à Froissart de se tromper? N'a-t-il pas été entraîné malgré lui à ajouter foi à certaines rumeurs que propageaient des passions hostiles? Cela est hors de doute; mais jusque dans ses erreurs, jusque dans ses préjugés, il reproduit les mœurs de son siècle, et lors même que par le récit des faits il s'éloigne de la vérité, on la retrouve encore dans le tableau des jugements et des impressions qui avaient cours autour de lui. Du reste, sa bonne foi n'est pas douteuse : « Je n'eusse au-« cunement, dit-il, passé une enqueste faite de quelque

« pays que ce fust, sans ce que je eusse, depuis l'en« queste faite, bien sceu que elle eust esté véritable. » Parle-t-il des guerres entre les Anglais et les Français, entre les Anglais et les Écossais? il ne manque pas d'ajouter : « Si fus informé des deux parties, et bien se concordoient « les uns les autres. » Aborde-t-il son récit des guerres d'Espagne, il déclare aussi qu'il a considéré comme un devoir d'interroger les Portugais après avoir écouté les Castillans. On ne saurait assez remarquer avec quel soin il rappelle, presque à chaque page, « qu'il fut informé « par aucuns chevaliers d'un lez et de l'autre, qu'il ouït « recorder à ceux qui furent d'un costé et d'autre. » Lors même qu'il examine les chartes (et il nous dit qu'il ne les jugeait dignes de foi que si les sceaux des princes en établissaient l'authenticité), il veut comparer l'un à l'autre les textes conservés dans les archives de France et d'Angleterre [1].

On a toutefois reproché à Froissart de s'être montré trop favorable aux Anglais dans le récit des guerres qu'ils entreprirent contre les Français, et peut-être pour réfuter cette accusation, suffirait-il de faire remarquer que tant que Froissart vécut, il fut accepté par les chevaliers anglais et français comme le fidèle dépositaire de leurs titres communs à la gloire, et qu'après sa mort les historiens de la France aussi bien que ceux de l'Angleterre, lui ont

[1] J'ai eu les copies par les registres de la cancellerie d'un roi et de l'autre. *Chron.* I, 2, 143.

emprunté depuis quatre siècles la plupart de leurs récits.

Qu'on n'oublie pas que l'Angleterre louée et admirée par Froissart, est l'Angleterre d'Édouard III, victorieuse à Crécy et à Poitiers, et pleine de toute courtoisie : « Le « royaume d'Engleterre estoit en fleur, » dit-il, et les chevaliers anglais se vantaient que depuis soixante ans, « ils « avoient eu plus d'honneur en faits d'armes que nul « autre de quelconque nation qu'il fust. »

Une vive admiration de la puissance et du courage des Anglais sous Édouard III, jointe à une préoccupation non moins vive de tout ce qui touche aux malheurs de la France et surtout à son honneur, voilà le sentiment que l'on retrouve dans toutes les pages de Froissart, et c'est ce que nous appellerions volontiers son impartialité. Froissart s'était tour à tour attaché à la reine d'Angleterre, à Gui de Blois, à Robert de Namur. Que l'on nous montre ces influences différentes dans les rédactions et dans les enquêtes ; que l'on cherche si dans tel livre, ou dans tel chapitre, le jugement de l'auteur a subi le joug de ses protecteurs. On parviendra tout au plus à découvrir dans le premier livre quelques phrases sujettes à interprétation : or ce sont précisément les phrases qu'il a copiées dans Jean le Bel, notamment celles qui se rapportent aux droits d'Édouard III au trône de France. Jean de Beaumont était encore dans le parti anglais quand Jean le Bel écrivit le commencement de sa chronique.

Lorsque Froissart louait la fermeté d'Édouard III, répondant à Thomas de Norwich, qu'on laissât son fils gagner

ses éperons, lorsqu'il l'appelait « le plus grand prince qui « eust régné en Engleterre depuis le roi Artus et le plus « droiturier seigneur de la chrétienté, » l'hommage qu'il lui rendait n'était pas contesté par les chevaliers français, et le roi Charles V lui-même, en apprenant la mort d'Édouard III, lui fit faire de solennelles obsèques dans la Sainte Chapelle de Paris. Mais l'admiration qu'il éprouve pour le roi d'Angleterre ne l'empêche point d'insister plus que tous les autres chroniqueurs sur le courage que montra Philippe de Valois à la bataille de Crécy, et le résultat de cette journée lui fait dire tristement : « Trop « y demorèrent sur les champs de nobles et vaillants « hommes, ducs, comtes, barons et chevaliers, par les- « quels le royaume de France fut depuis moult affoibli « d'honneur, de puissance et de conseil. » C'est d'ailleurs dans la narration de la bataille de Crécy que Froissart a recueilli cet admirable épisode de la mort du roi de Bohême, Jean de Luxembourg, mort si glorieuse pour la cause qui méritait tant de dévouement et un si noble sacrifice. N'est-ce pas ici le lieu de remarquer que le duc Wenceslas de Brabant, à qui Froissart put lire le récit de ce miracle d'honneur et de fidélité, comme l'appelle M. de Châteaubriand, était le fils même du roi de Bohême ? Gui de Blois, autre protecteur de Froissart, avait aussi perdu son père à Crécy.

L'on voit Froissart placer en quelque sorte les vaincus plus haut que les vainqueurs, lorsqu'il peint le prince de Galles servant humblement à la table du roi de France,

ou chevauchant dans les rues de Londres, sur une petite haquenée noire, à côté du prince prisonnier « monté sur « un grand blanc coursier, très bien arréé et appareillé « de tous points. » N'appelle-t-il pas ailleurs le roi de France le plus noble et le plus puissant roi du monde? N'est-ce pas Froissart qui nous a laissé l'admirable tableau du dévouement de ces bourgeois de Calais qui servirent loyalement à leur pouvoir le roi de France? N'a-t-il pas dépeint avec la même chaleur la fidélité des habitants de Nantes et de la Rochelle, qui déclaraient que s'ils étaient réduits à honorer les Anglais des lèvres, leurs cœurs du moins resteraient toujours français? Comme poëte, n'a-t-il pas chanté la fleur de lis :

la souveraine
Sur toutes flours...?

On a fait remarquer, il est vrai, que les chroniques de Froissart manquaient dans la bibliothèque des rois de France, et qu'elles furent saisies en 1381, par l'ordre du duc d'Anjou. Ces arguments sont-ils bien sérieux?

La librairie du Louvre fut considérablement accrue par Charles V ; mais l'époque à laquelle Froissart écrivit ses chroniques rend tout à fait impossible qu'elles aient pu y être placées, et quant à la bibliothèque de Charles VI, loin de s'enrichir et de s'accroître, elle partagea tous les désastres de la France.

Lors même que les chroniques de Froissart se seraient trouvées au Louvre sous Charles VI, rien ne prouverait

moins que Froissart ne fut pas partial en faveur des Anglais puisqu'ils dominaient alors en France. On pourrait chercher un argument tout opposé dans ce fait incontesté que la chronique de Froissart se trouvait dans la bibliothèque du duc de Berry, et dans celle du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1). Or, de tous les fils de Charles V, Philippe le Hardi fut celui qui maintint le plus fièrement son indépendance au milieu des discordes civiles et des guerres étrangères.

Une autre objection repose sur un fait particulier emprunté à la biographie du duc d'Anjou.

On lit dans le journal de Jean Lefèvre, évêque de Chartres : « Ledit jour (12 décembre 1381) furent scellées « deux lettres doubles, d'une teneur et forme, faisans men-« tion que monseigneur le duc fait prendre et retenir par « devers luy, pour faire sa voulenté en ce qu'il luy plaira, « cinquante-six quayers que messire Jehan Froissart, « prestre, recteur de l'église parrochiale de Lestines-au-« Mont, près de Mons en Hainaut, avoit fait escrire, faisans

(1) J'y trouve deux exemplaires des chroniques de Froissart antérieurs à la rédaction du quatrième livre, l'un couvert de cuir rouge (nos 1650, 1698 et 1699 de l'inventaire publié par M. Barrois), l'autre en caractères de forme (nos 1425, 1426 et 1427); un exemplaire des quatre livres, relié en cuir blanc (nos 1893, 1700, 1651 et 1894), et un exemplaire incomplet, couvert de satin noir ou vert, ne contenant que les livres I et IV (nos 692 et 1428). C'est peut-être ce dernier qui figure dans un compte publié par M. Gachard comme ayant été relié par Jean de Rue en 1431.

« mention de plusieurs et diverses batailles et besoignes « en fait d'armes, faites au royaume de France, le temps « passé, lesquels cinquante-six quayers de romans ou « croniques, ledit messire Jehan avoit envoyé pour enlu- « miner à Guillaume de Bailly, enlumineur, et lesquels le- « dit messire Jehan propousait à envoyer au roy d'Angle- « terre, adversaire, etc. [1]. » L'évêque de Chartres était chancelier du duc d'Anjou.

La chronique saisie par le duc d'Anjou au mois de décembre 1381 devait être offerte à Richard II à l'occasion de son mariage avec Anne de Bohême, et Froissart comptait sans doute sur l'intervention de cette jeune princesse pour que ce don fût favorablement accueilli. Anne de Bohême était la nièce du duc Wenceslas, et Froissart avait pu la voir à Bruxelles où elle s'arrêta assez longtemps vers les premiers jours de novembre 1381 avant d'oser s'embarquer à Calais.

Il n'est peut-être pas difficile d'expliquer la mesure rigoureuse dont la chronique de Froissart fut l'objet. Le duc d'Anjou était ce fils du roi Jean qui avait, en manquant à son serment, réduit son père à aller mourir à Londres, et à qui un simple podestat de Sardaigne, le juge d'Arborée, écrivait : « Comme celui qui a menti « une fois, est toujours présumé mentir, nous ne voulons « plus rien avoir à faire avec le duc d'Anjou. » L'année

(1) *Le Laboureur*, introduction du Religieux de Saint-Denis, p. 69.

même qui précéda la saisie des cinquante-six cahiers de la chronique de Froissart, la France et Paris avaient vu avec indignation le duc d'Anjou attendre le dernier soupir de son frère pour s'emparer de son trésor. Le duc d'Anjou n'avait-il donc rien à craindre de l'histoire? et ne suffit-il pas pour comprendre sa colère en 1381, de jeter les yeux sur ces lignes écrites par Froissart en 1380 : « Bien vouloit le roi de France que les autres s'en soignas- « sent en chef des besognes de France, et le duc d'Anjou « son frère en fust absenté, car il le doutoit merveilleu- « sement et convoiteux le sentoit; si ressoignoit ce péril. « Mais quoique le roi de France l'absentast au lit de la « mort et l'éloignast des besognes de France, le duc « d'Anjou ne s'en absenta ni éloigna pas trop. Et au der- « rain jour, que le roi de France trespassa de ce siècle, « il estoit à Paris assez près de sa chambre... Sitost que « le duc d'Anjou, sçut qu'il avoit les yeux clos, si fut « saisi de tous les joyaux du roi, son frère, dont il avoit « sans nombre, et fit tout mettre en sauve lieu et « à garant pour lui ; et espéroit qu'ils lui venroient bien « à point à faire son voyage où il tendoit aller, car jà « s'escripsoit-il roi de Sicile, de Pouille, de Calabre et de « Jérusalem. »

Avant que trois années soient écoulées, le roi de Sicile, de Pouille, de Calabre et de Jérusalem, qui a rançonné tour-à-tour Paris et Milan, expirera dans un pauvre château au bord de l'Adriatique, ayant vu s'évanouir ses altières espérances et n'ayant conservé de tous ses trésors

qu'un mauvais morceau de toile teinte sur une cotte de mailles en lambeaux.

Dans un autre passage de ses chroniques, Froissart accuse le duc d'Anjou d'avoir pillé les provinces du Midi ; mais il adresse le même reproche au duc de Berry qui, loin de faire saisir ses chroniques , les plaçait dans sa bibliothèque. Son impartialité, son amour de la vérité ne l'abandonnent jamais : on sent bien qu'il approuve les efforts du sire de Rivière pour émanciper le prince et pour soulager le peuple. Tandis que le roi « jeune et de léger « esprit dansoit et caroloit avec les friches dames de Mont- « pellier toute la nuit, et leur donnoit anels d'or et « frémaillets, » on entendoit s'élever jusqu'au sein de ces fêtes, une voix triste et désolée : « Sire, ce n'est rien de la « povreté de ceste ville ; car elle est de grand'recou- « vrance pour le fait de la marchandise ; mais en la séné- « chaussée de Carcassonne et de Toulouse et ès marches « d'environ, où ces deux ducs ont eu puissance de mettre « la main, ils n'y ont rien laissé, mais tout levé et « emporté. » Lorsque Charles VI entra à Béziers, ayant dans son cortége Bétisac, bourgeois de Béziers, devenu le receveur du duc de Berry, la même voix lui répéta : « Le sang humain du pauvre peuple se plaint et crie « hautement. » On alléguait des exactions de toute espèce, accomplies par les voies les plus violentes ou les plus honteuses, mais le duc de Berry, « qui estoit le plus « convoiteux homme du monde, » affirmait que tout s'était fait par ses ordres. Bétisac était sauvé, si, trompé

par de faux conseils, il n'avait eu la malheureuse idée de se déclarer imbu de l'hérésie des Albigeois. Ne se souvenait-il pas de la manière dont on avait traité les Albigeois à Béziers ? Quelques heures suffirent pour instruire ce nouveau procès : « Tantost les fagots s'allumèrent. Bé-« tisac fut pendu et ars, et le pouvoit le roi de France « voir de sa chambre s'il vouloit. »

Charles VI n'en fut que mieux accueilli à Toulouse. Il y prolongea un peu son séjour, car le sire de Sancerre était allé inviter le comte de Foix à se rendre près de lui. Ce fut l'occasion de nouvelles fêtes. Gaston Phébus, grand et beau, s'avançait tête nue et les cheveux flottant sur ses épaules. A sa suite se pressaient les chevaliers et écuyers du Béarn, parmi lesquels nous reconnaissons les anciens amis de Froissart, messire Espaing de Lyon, le sire de Valencin, le sire de Corasse. Après le banquet, le roi et les seigneurs passèrent près de deux heures à entendre chanter des ménestrels, « car le comte de Foix s'y « délitoit grandement. » Ces ménestrels appartenaient au duc de Touraine et au duc de Bourbon. Le comte de Foix, plus généreux que jamais, leur donna deux cents couronnes d'or. A son exemple, le sire d'Albret, à qui Charles VI venait de permettre d'écarteler son écu des fleurs de lys royales, leur distribua deux cents francs. Les hérauts partagèrent tous ces dons. Aussi criaient-ils : Largesse ! largesse ! Il semble que Froissart ait pris plaisir à mettre en regard la générosité du comte de Foix et l'avarice du duc de Berry.

La générosité du comte de Foix! diront quelques critiques, comment faut-il l'entendre? Si Froissart la loue sans cesse, n'est-ce pas parce qu'il l'éprouva lui-même, et peut-on concilier l'éloge qu'il fait de Gaston Phébus, avec tout ce que nous savons de l'histoire de ce prince?

Tout homme a ses heures de faiblesse ou d'égarement, toute vie a ses taches. Ce que nous devons demander au chroniqueur, c'est qu'en louant ce qu'il a jugé digne d'exemple, il ne cherche jamais à excuser ni à passer sous silence les vices et les fautes qui ont terni de grandes qualités. Gaston Phébus, en développant les institutions, le commerce, l'agriculture dans le Béarn, avait assuré à ses sujets les bienfaits de l'ordre et de la paix : ses domaines offraient en quelque sorte une calme et riante oasis au milieu des tempêtes de la guerre, et c'est après sa mort, quand Froissart n'avait plus rien à attendre de lui, qu'il nous montre les populations éplorées, s'écriant devant son cercueil: « Terre de Béarn, tu n'auras jamais « le pareil du gentil et noble comte de Foix! »

Cependant Froissart ne nous cache point que le comte de Foix, que ses sujets aimaient tant, « estoit moult cruel, » lorsqu'il écoutait sa colère. « Qu'on ne dise mie, ajoute-t-il, « que je le blanchisse trop, pour faveur ou par amour que « j'aie à lui, ou pour ses dons qu'il m'a donnés. » Messire Espaing de Lyon avait raconté à Froissart qu'il avait frappé à coups de dague Pierre de Béarn, qui ne voulait pas lui livrer le château de Lourdes : « Sainte Marie, « s'écria notre chroniqueur, ne fut-ce pas grande cruauté ?

« N'a-t-il point amendé la mort du chevalier? N'en a-t-il « point depuis esté courroucé? » — « Oil trop grande- « ment, répondit Espaing de Lyon, et l'a amendé par « penance secrète, par messes et par oraisons. »

Lorsque la main de ce même comte de Foix, agitée par un autre mouvement de fureur, toucha avec la pointe d'un couteau, je ne sais quelle veine de la gorge du jeune Gaston, lorsque, rentré chez lui, il refusa longtemps de croire qu'il avait tué son fils, il y eut quelque chose de plus « qu'une penance secrète. » Le beau prince fit couper sa chevelure dont il était si fier, il revêtit des habits de deuil, il répandit des larmes amères.

Dans la chronique comme dans la vie, le repentir est la condamnation et l'expiation de l'égarement ou du crime.

Froissart qui a consacré tant de belles pages à raconter les exploits du prince Noir, Froissart qui doit tout à sa mère, effacera-t-il de sa chronique les horreurs du sac de Limoges? Loin de là : il faut que l'on sache que de tout temps les héros ont succombé aux funestes entraînements de la passion et de la colère, et le triste tableau des malheurs qui en sont la suite appartient aux leçons de l'histoire : « Ce fut grand pitié, dit-il en parlant des cruautés « commises à Limoges, hommes, femmes et enfans se « jetoient à genoux devant le prince et crioient : Mercy, « gentil sire! Mais il estoit si enflammé de colère que « point n'y entendoit, ni je ne sçais comment il n'avoit « pitié des povres gens. Dieu en ait les âmes, car ils « furent bien martyrs. »

On sent toutefois, que c'est avec une secrète douleur que Froissart remplit ce devoir. Combien ne se fût-il pas applaudi de n'avoir qu'à célébrer les vertus des princes et des barons, en les montrant toujours *courtois* et toujours *chevaleureux*. Il est si difficile de croire « qu'un noble « et gentil homme puisse penser et pourchasser fausseté « et trahison. »

Cependant, plus l'honneur des armes est placé haut, plus sont dignes de flétrissure ceux qui l'abdiquent par une fuite honteuse ou qui le ternissent par des cruautés sans excuse. Froissart condamne les premiers à l'oubli et ne nomme les seconds que pour raconter le châtiment qui tôt ou tard leur est réservé ; c'est ainsi qu'il dit des chevaliers brabançons, qui lâchèrent pied devant les hommes d'armes du duc de Gueldre : « Je ne les veux « point nommer, car blasme seroit pour eux et pour leurs « hoirs, » et plus loin, à propos d'Aymerigot Marcel : « Des bons et des mauvais, on doit parler et traiter en « une histoire, quand elle est grande comme celle-ci, « pour exemplier ceux qui viendront, et pour donner ma- « tière et achoison de bien faire, car si Aymerigot eust « tourné ses usages et ses argus en bonnes vertus, il « estoit bon homme d'armes, de fait et d'emprinse, pour « moult valoir, et pour ce qu'il fit tout le contraire, il en « vint à male fin. » Ailleurs, Froissart blâme les princes qui brûlent les églises, sans respect pour Dieu, sans pitié pour les malheureux réfugiés au pied des autels, et, rappelant aux chevaliers qu'ils sont justiciables de l'histoire

et de la postérité, il place dans la bouche de Gauthier de Mauny, intervenant en faveur de deux prisonniers, ces belles paroles : « Seigneurs compagnons, ce seroit grant « honneur pour nous si nous pouvions ces deux cheva- « liers sauver; si nous en sauroient gré tous prudhommes « qui au temps à venir en pourroient ouïr parler. »

IV. Mœurs de divers pays. — Qualités et défauts des diverses nations. — Les Anglais envieux. — Les Français subtils. — Les Allemands convoiteux. — Les Écossais. — Les Espagnols et les Portugais. — L'Italie. — La Flandre. — Où se place Froissart?

Froissart fut-il impartial pour les nations comme pour les hommes? N'exprime-t-il pas sans s'en douter des sympathies plus vives pour tel ou tel peuple? Autre question qu'il faut résoudre, et qui ne manque point d'intérêt, puisqu'il s'agit de rechercher jusqu'à quel point Froissart, dans ses nombreux voyages, a observé fidèlement les usages et les mœurs.

Nous avons déjà dit que l'on a accusé Froissart de préférer les Anglais à tous les autres peuples. On est même allé plus loin. Un érudit du XVII[e] siècle, Denis Godefroy, confondant le travail de Froissart et la continuation qui dans d'anciennes éditions se trouve jointe à sa chronique, lui reproche d'avoir épousé la querelle des Bourguignons

contre les Armagnacs, qui n'éclata qu'après sa mort [1]. Nous croyons être plus juste en faisant remarquer que Froissart se préoccupait avant tout des règles de la chevalerie, et qu'il a loué ou flétri les mœurs qu'il avait à juger selon qu'elles s'en rapprochaient ou s'en éloignaient.

Certes, les chevaliers anglais qui combattent sous la bannière d'Édouard III et du prince Noir « sont sur tous « courtois, traitables et accointables [2].» Rien n'égale leur générosité dans les combats [3], et Froissart rend hommage « à la grand' renommée qu'ils avoient d'estre « preux et vaillans aux armes [4]. » Il les montre « s'ac- « quittant loyaument, faisant bien leur devoir, partout où « ils se sont trouvés en armes et, ayant trop plus cher à « estre morts que donc que on leur reprochast fuite [5]. » Il accuse toutefois d'une manière générale le peuple anglais d'envier ce qui appartient à d'autres nations [6];

(1) Préface de l'édition de Juvénal des Ursins, 1653.

(2) *Chron.* IV, 40

(3) Englois et Escots sont très-bonnes gens d'armes. Tant que lances, haches, espées ou dagues et haleine peuvent durer, ils fièrent et frappent l'un sur l'autre, et quand ils se sont assez combattus, ils se glorifient en leurs armes et sont si resjouïs que sur les champs ceux qui sont pris et fiancés ils sont rançonnés, et savez-vous comment? Si très tost et si courtoisement que au département ils disent : grand merci. *Chron.* III, 121.

(4) *Chron.* II, 215.

(5) *Chron.* III, 122.

(6) Par nature Englois sont trop envieux sur le bien d'autrui

il lui reproche aussi un orgueil froid et triste qui assombrit jusqu'à ses plaisirs, parmi lesquels il place avant tout autre celui de se nourrir de douces viandes et de bonnes cervoises ([1]) ; mais si par malheur quelque sédition vient à éclater, on ne rencontre point ailleurs des passions aussi implacables, ni aussi cruelles ([2]).

Froissart ne loue pas les chevaliers français moins que les chevaliers anglais, mais on sent que cet éloge ne peut être le même. Il a à raconter la victoire des uns, la noble

et ont toujours esté. II. 206. Les Englois sont communément envieux sur toutes étranges gens. I, I, 16 On dit que oncques envie ne fut morte en Engleterre, I, I, 28. Aussi sont Englois fels, dépiteux et orgueilleux. III, 81. Cf. I, 2, 258; III. 60.

([1]) Englois sont nourris de douces viandes et de cervoises bonnes et grosses. *Chron.* III, 83. Ce qui rend les Anglais « moites, » dit-il ailleurs. Les cervoises d'Angleterre étaient renommées depuis longtemps : quant à leur bétail, objet des excursions des Écossais, il suffit de remarquer qu'une haute dame se vantait au XIII[e] siècle que ses douze mille vaches lui donnaient tant de fromages que si elle était assiégée dans son château avec cent hommes d'armes, elle pourrait y résister un mois entier en lançant sans interruption ces projectiles d'un nouveau genre. Froissart ne nous apprend pas que la comtesse de Salisbury ait eu recours à ce moyen de défense.

([2]) Considérez que c'est de peuple quand il s'émeut contre son seigneur et par espécial en Engleterre ; il n'y a là nul remède, car c'est le plus périlleux peuple commun qui soit ou monde et le plus outrageux et orgueilleux. Et de tous ceux d'Engleterre, les Londriens sont chefs... Et tant plus voient du sang espandu, tant plus sont-ils crueux. *Chron.* IV, 76.

résistance des autres. « En France a esté trouvée bonne « chevalerie, roide, forte, apperte et à grand foison ; car « le royaume de France ne fut oncques si desconfit que « on n'y trouvast bien toujours à qui combattre [1]. » La France vaincue n'en reste pas moins jusque dans ses désastres, une monarchie bien plus célèbre, bien plus considérable que l'Angleterre : « Là est toute richesse « et puissance [2]. » Froissart se plaît à peindre sous les plus riantes couleurs, la douce France des trouvères ; il l'appelle tour à tour le « très-souef pays de France, cette « douce et courtoise contrée, avec de belles prairies, de « douces rivières, de beaux villages et de beaux logis, où « l'air est si bon, où les vins sont si doux, où les fontai- « nes sont si attemprées, ce royaume si grand et si noble « où tant a de bonne et noble chevalerie, ce noble « royaume habitué de villes et de chastels sans nombre [3]. »

Il loue aussi l'esprit des Français comme supérieur à celui des autres nations [4]. Parlant de cette éducation élégante qui ne peut s'acquérir sans savoir d'honneurs ce que l'on en peut ou doit savoir, il remarque « qu'en « France tous seigneurs et toutes dames sont trop plus « honorables et mieux pourvus qu'en nulle autre terre [5]. »

(1) *Chron.* I, I, 1.

(2) Au royaume de France est toute richesse et puissance. *Chron.* IV, 51. Cf. III, 104.

(3) *Chron.* II, 65 ; III, 24, 61, 82, 104.

(4) *Chron.* III, 39.

(5) *Chron.* IV, 59.

Il ajoute ailleurs : « Pour faire honneurs, nul pays ne « s'acomparage à France. » Il en est de même pour les fêtes et pour l'art de placer « bellement et ordonnément » les tentes et les pavillons [1].

Mais les Français abusent de l'art de bien dire ; ils sont *trop vanteux* [2], *trop subtils* [3]. Ils savent trop bien « fleu- « rir leurs paroles si douces et si belles [4] ; » on leur reproche « les cavillations et déceptions de leurs paroles « colorées [5]. » Ils n'envient rien aux étrangers, mais ils sont divisés entre eux par des jalousies secrètes [6].

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue, que Froissart

(1) *Chron.* I. 1. 52, 156.

(2) Les Espagnols disaient : Ces François sont trop grands vanteux et hautains. *Chron.* III, 20.

(3) François sont subtils. François sont moult subtils. François sont trop subtils. En parlure françoise, a mots subtils et couverts et sur double entendement, et le tournent les François, là où ils veulent, à leur profit et avantage. *Chron.* III, 39 ; IV, 11, 35, 51, 63. Eustache Deschamps se borne à dire :

François perdent leur temps à conseillier.

(4) *Chron.* IV. 56.

(5) Le duc de Glocester ressoignoit les cavillations et déceptions des paroles colorées des François. *Chron.* IV, 35. Entre vous de France, disait le duc de Glocester à Robert l'Hermite, avez tant de paroles colorées, lesquelles nous sont obscures à nostre entendement que, quand voulez, il est guerre, et quand vous voulez, il est paix. — Ils me fleurissaient de paroles si douces et si belles, répétait-il plus tard à son ami Jean de Lackingay, que toujours réchéoient-ils sur leurs pieds.

(6) *Chron.* IV. 21.

se borne souvent à reproduire un jugement porté par des ennemis ou des rivaux. Ainsi, c'est Froissart, si fréquemment accusé d'être trop favorable aux Anglais, qui raconte qu'on disait en France : « Ces chevaliers d'Engle« terre sont trop orgueilleux, c'est la plus perverse « nation qui soit au monde dessous le soleil (1), » expression de haines que de longues guerres allaient rendre plus fortes et plus vives.

D'autres fois, des circonstances particulières ont pu déterminer ses appréciations. Quand il dit qu'en 1380, « les Anglois ne cuidoient mie que nul François corps à « corps s'osast combattre contre un Anglois, » il faut se souvenir qu'à cette époque, Charles V avait défendu d'attaquer les Anglais, ce qui semblait aux seigneurs de France « grand blâme et grand vergogne (2). »

Lorsqu'il ajoute que les Anglais sont convoiteux, « comme le sont toutes gens d'armes (3), » ceci doit s'entendre des violences et des rapines que l'on reprochait aux Grandes Compagnies.

Certains discours contre les Allemands s'expliquent aussi, quand on remarque qu'ils ont été prononcés pendant l'expédition de Gueldre, mais il n'est pas moins vrai que Froissart leur est peu favorable. Ce qui l'irrite si fort contre eux, ce n'est pas seulement qu'ils se montrent

(1) *Chron.* IV, 63.
(2) *Chron.* II, 69.
(3) *Chron.* I, 2, 207 ; III, 42.

convoiteux, en s'enrôlant au service de celui qui les paie le mieux ; c'est surtout qu'ils sont sans pitié pour leurs prisonniers, jusqu'à les charger de fers, jusqu'à les torturer, pour en obtenir de plus fortes rançons (¹). Les An-

(¹) Allemans sont moult convoiteux, plus que nulles autres gens, et n'ont point pitié de nulluy, puisqu'ils en sont seigneurs, mais les mettent en prison estroites, et en ceps merveilleux, en bines, en fers, en grésillons et en autres atournements de prisons, dont ils sont de ce faire subtils, pour attraire plus grand'rançon, et quand ils ont à prisonnier un grand seigneur ou un noble et vaillant homme, ils les emmènent avec eux en Bohême ou en Ostriche, en chastels inhabitables. Allez les querre là. Telles gens valent pis que Sarrasins. La grande ardeur de convoitise leur toult toute la connoissance d'honneur. *Chron.* III, 105. Les Allemands mettent leurs prisonniers en fers ou en ceps, quand ils les tiennent, pour attraire plus grand'finance. Maudits soient-ils ! Ce sont gens sans pitié et sans honneur, et aussi on n'en devroit nul prendre à merci. *Chron.* I, 324. Les Allemands ne sont pas courtois l'un à l'autre ; car mieux vaudroit un gentil homme être pris des mécréans, tous payens ou Sarrasins, que des Allemands ; car Allemands contraignent les gentils hommes en double prison de ceps de fer, de bines, de grésillons et de toutes autres prisons, hors de mesure et raison, dont ils méshaignent et affoiblissent les membres d'un homme, pour extordre plus grand' finance. Au voir dire, en moult de choses, Allemands sont gens hors de rieulle de raison, et c'est merveille pour quoi nuls conversent avec eux, ni qu'on les souffre à armer avec eux, comme François et Anglois qui font courtoisie, ainsi qu'ils ont toujours fait ; ni les autres ne le feroient, ni le voudroient faire. *Chron.* II, 123. Cf. I, 2, 50 ; III, 92 et 126.

glais et les Français n'agiraient point ainsi. De plus, les Allemands ont l'esprit lourd et rude ; ils sont « peu nour-« ris et induits à faire honneurs et révérences ([1]). » Il semble que Froissart ne leur pardonne point d'avoir repoussé Jean de Luxembonrg et le sire de Coucy.

Les Écossais rançonnent noblement selon l'usage des Anglais et des Français ([2]) ; mais ils sont trop portés au larcin et au pillage, sans respect pour les traités ou les trèves, quand ils trouvent quelque avantage à les violer, et leur ignorance égale leur mauvaise foi. C'etait encore l'usage au temps de Froissart de citer comme offrant l'excès de la pauvreté et de la misère, les hommes des clans qui faisaient un bruit si effroyable avec leurs cors et leurs tambours, et qui vivaient de chair à demi cuite et d'un peu de farine étendue sur une pierre rougie au feu ([3]). Saint Louis malade à Fontainebleau, disait à son fils : « Je

([1]) Allemands de nature sont rudes et de gros engin, si ce n'est au prendre leur profit ; mais à ce sont-ils assez experts et habiles. *Chron.* III, 62.

([2]) *Chron.* I, 2, 8.

([3]) Et vous dis que Escots ont un usage que les hommes de pied sont tous parés de porter à leurs cols un grand cor de corne à manière d'un veneur, et quand ils donnent tous d'une fois, ils font si grand noise avec grand tabours qu'ils ont aussi, que on l'ouit bien bonder largement de quatre lieues angloises par jour et six de nuit ; et est un grand esbaudissement entre eux et un grand effroi et esbahissement entre leurs ennemis... Il sembloit bien proprement que les diables d'enfer fussent entre eux et là descendus pour faire noise. *Chron.* III 124 Cf. *Chron.* I, I, 54.

« ameroie miex que un Escot venist d'Escosse et gouver-
« nast le peuple bien et loialment que que tu le gouver-
« nasses mal apertement ([1]). »

Au sud des Pyrénées, « les nobles et ceux qui s'appel-
« lent gentils hommes » sont braves et généreux; mais les populations, loin d'égaler celles d'Écosse par leur courage, ne les rappellent que par leur pauvreté. Le comte de Foix disait que plus elles se sentent dénuées de tout, plus elles désirent le bien d'autrui. « De première venue « les Espagnols sont de grant bobant, » mais dès qu'ils voient que leurs ennemis résistent, ils ploient, « et se « sauve qui sauver se peut; » puis tout est dit : il ne leur reste qu'à crier : « vive le fort! vive le vainqueur! » Cependant, si on les poursuivait dans quelque château, on voyait les femmes plus braves que leurs maris se presser au haut des créneaux, armées de pierres et de cailloux. Au Ferrol, elles repoussèrent les assauts du roi de Portugal, et Thomas de Triveth, réduit à lever le siége d'Alfaro, disait en riant à ses compagnons : « Véez les bonnes fem- « mes! nous n'avons rien fait ([2]). » Froissart ajoute que si par hasard les Espagnols avaient à combattre les Portugais, ils se faisaient honneur de mourir plutôt que de reculer. De leur côté, les Portugais étaient plus durs « selon la « nature de leurs corps, » et les Espagnols les appelaient par injure « rudes comme bestes : » mais ils étaient éga-

([1]) Mémoires du sire de Joinville, p. 4.
([2]) *Chron.* II, 42; III, 18, 68, 70, 104.

lement « chauds et bouillans, » et plus d'une fois ils triomphèrent dans des luttes acharnées [1].

Froissart reproche aux Italiens de la Calabre et de la Pouille, la paresse qui les éloigne du travail et de la guerre, et condamne le pays qu'ils habitent à la stérilité et à la conquête [2]. Il dit de ceux qui habitent la Lombardie « qu'ils estoient riches, mais couards, convoiteux, « présomptueux, orgueilleux, peu sincères dans leurs pro- « messes. » Il accuse également l'inconstance et la versatilité des communes du nord de l'Italie, dont Christine de Pisan traçait peu d'années après un si éloquent tableau. [3]

Quant aux bourgeois des communes de Flandre qu'il a visitées, il résume les principaux caractères de leur puissance et de leur résistance dans quelques lignes trop remarquables pour qu'il ne faille les citer : « Il estoient si « bien d'accord que tous mettoient la main à la bourse « quand il besoignoit ; et se tailloient les riches quand il « estoit de nécessité, selon la quantité, et déportoient les « povres ; et ainsi par cette unité qu'ils orent, durèrent- « ils en grande puissance. Toutes les villes estoient si en « une unité et d'un accord que on ne les en peut jamais « oster [4]. » Cet hommage rendu par Froissart aux

(1) *Chron.* III, 21, 29, 30, 81.

(2) Et disent cils qui ont esté en Pouille et en Calabre, que pour la grand plenté des biens qui abondent au pays, les gens y sont tous oiseux, et n'y font point de labour. *Chron.* II, 137.

(3) *Chron.* I, I, 326 ; IV, 20, 47, 50.

(4) *Chron.* II, 121, 161. Il fait la même observation en par-

communes flamandes n'a pas assez fixé l'attention.

Et lui-même, dira-t-on, où se plaçait-il? Par l'esprit et par l'art de bien dire parmi les Français. Mais il a soin de faire entendre ailleurs qu'il ne prit ce nom dans le Béarn que parce que les Foissois ont le cœur tout français et que l'usage est de désigner communément ainsi tous ceux qui parlent la langue d'oil ([1]). Sa véritable patrie à lui, ce n'est ni l'Angleterre, ni la France : c'est la terre de Hainaut, dont la France et l'Angleterre recherchèrent successivement l'alliance, et que ses comtes

lant des Gantois : « Quoique en mautalent les uns contre les « autres, si vouloient-ils estre tout un pour défendre les « franchises de Gand, et estoient si en unité que point de différend il n'y avoit. » *Chron.* II, 60. On retrouve une appréciation non moins impartiale des affaires de Flandre, dans les vers suivants d'Eustache Deschamps :

Le lyon noir, orgueilleux et félon,
Qui son bestail vouloit tout dévorer,
Sans espargner buef, vache, ne mouton,
Brebis, aignel, cerf, biche, ne sanglier,
Qu'il ne feist destruire et estranglier,
Lui ont requis loy, costume et usaige,
Qu'il a voulu de tous poins refuser :
Pour ce chacié l'ont hors de son boscage.

L'ENVOY.

Prince, beste royal est le lyon,
Dont il est pou. Doit avoir vision
De seigneurir son bestail, s'il est saige,
Moiennement, sans trop d'exaccion.
Autrement fist ; c'est sa perdicion :
Pour ce chacié l'ont hors de son boscage.

([1]) *Chron.* III, 13 ; IV, 23, 40.

ne tenaient, assuraient les légistes, que de Dieu et du soleil, ou comme le disait en un langage plus chevaleresque le comte de Foix, que de Dieu et de leur épée.

Hanin de Hainaut, comme notre chroniqueur se nomme lui-même, dans le *Buisson de Jonèce*, n'avait-il pas aussi bien que le comte Aubert ou le comte Guillaume son indépendance à maintenir ? Il reproche, il est vrai, aux Hennuyers d'être orgueilleux et présomptueux, défaut commun du reste à tous les peuples de l'Europe ; mais il appelle le Hainaut un bon et doux pays, et voyez comme il est fier d'être né dans la cité qui en fut longtemps la capitale : « Si aucun quiert sçavoir, dit-il dans un manuscrit au- « jourd'hui perdu, qui est l'acteur de ce livre, je m'ap- « pelle Jean Froissart, natif de la bonne et franke ville de « Valenciennes (¹) » nobles paroles que sa patrie reconnaissante vient de faire graver aux pieds de sa statue : il appartient à ce que Valenciennes a de plus illustre aujourd'hui dans les arts de rendre un éclatant hommage à ce qu'elle eut autrefois de plus illustre dans les lettres.

(¹) Froissart, excellent historien, ne trouve rien de plus honorable pour se faire cognoistre, que de se dire natif de ceste ville ; voilà comme il parle en la préface de ses histoires, escrites de sa main propre, que je garde en ma bibliothèque : *Et si aucun quiert sçavoir qui est l'actères* (*c'est-à-dire l'acteur ou autheur*) *de ce livre : je m'appelle Jean Froissart, natif de la bonne et franke ville de Valentiennes.* Histoire de Valentiennes par Henri d'Outreman. Cette citation suffit pour établir que ce manuscrit n'a rien de commun avec celui qu'a publié M. Buchon.

IV. Même impartialité sur d'autres points. — Les nobles. — Les gabelles. — Les communes. — Le Pape. — Le clergé.

Froissart dit dans le premier livre des chroniques : « C'est pitié et dommage quand méchans gens sont au « dessus des vaillans hommes. » Rien n'est plus sincère, ni plus légitime que ce sentiment, car il entendit raconter aux chevaliers qui sauvèrent à Meaux la duchesse de Normandie, les périls de cette journée où les plus nobles dames de France se virent menacées de tomber au pouvoir d'une multitude furieuse. Mais Froissart ne veut point que « les vaillans hommes » abusent de leur autorité. Il est frappé du développement de l'organisation féodale en Angleterre, alors divisée en plus de cinquante-trois mille domaines, et conservant encore tous les souvenirs de l'oppression normande sur les classes inférieures issues des Saxons. « En Engleterre, dit-il, les nobles tien-« nent leurs hommes en servage, c'est à entendre que ils « doivent de droit et par costume labourer les terres des « gentils hommes, cueillir les grains, mettre en la grange, « battre et vanner, et par servage les faings fener, « la buche couper et toutes telles corvées; et doivent « iceux hommes tout ce faire par servage aux seigneurs. » Mais si les paysans souffraient, comme on le voit trop par leurs nombreuses tentatives d'insurrection, il n'était point de pays où les classes industrielles et aisées prissent une si grand part au gouvernement de l'État. Un siècle

ne s'écoulera pas avant que Philippe de Commines, exprimant l'opinion que les rois sont plus forts quand ils s'appuient dans la guerre sur le consentement de leurs sujets, ajoute : « Selon mon advis, entre toutes les sei« gneuries du monde, où la chose publique est mieux « traictée, c'est Angleterre. »

Froissart ne blâme pas moins les princes qui ruinent le peuple par leur avarice et leurs exactions. Il rappelle les taxes établies en France pour l'expédition de l'Écluse en disant : « Les tailles y estoient si grandes que les plus « riches s'en doloient et les povres s'enfuyoient. » Si Galéas Visconti « se fit craindre trop plus qu'aimer, » les moyens auxquels il eut recours l'expliquent assez : « ce sont impositions, gabelles, subsides, dismes, qua« trièmes, et toutes extorsions sur le peuple.... Les ducs « de Milan régnèrent comme tyrans. » Commines a loué, entre tous les rois de France, Charles V, comme n'ayant pas donné à ses successeurs l'exemple de l'autorité absolue à laquelle ils prétendirent depuis. Froissart, avant lui, place dans sa bouche ces belles paroles, les dernières qui s'échappèrent de ses lèvres déjà à demi glacées par la mort : « Des aydes dont les povres gens sont tant travaillés et « grevés, usez-en en vostre conscience, et les ostez au plus « tost que vous pourrez, car ce sont choses qui moult « me grèvent et poisent. » En 1368, l'un des plus illustres protecteurs de Froissart, le sire de Coucy, avait donné une charte aux habitants de ses domaines pour mettre un terme à ces anciens usages de *servitude* « pour hayne de

« laquelle plusieurs personnes délaissent à demourer en « nostre dite terre et par ce est grandement moins vala- « ble [1]. »

Cependant, ni le dernier vœu de Charles V, ni le généreux exemple du sire de Coucy ne portent leurs fruits. Les gabelles restent, et les seigneurs font comme le roi, « car ils taillent le peuple à volonté, et, du temps passé, « ils n'usoient fors de leurs rentes et revenues. » Mais Froissart a soin de remarquer « que nulle taille ne cou- « roit dans le Hainaut, » et cette phrase nous rappelle qu'en 1364, les bourgeois de Valenciennes refusèrent de payer les gabelles que voulait leur imposer le duc Aubert. « Si nous faisions, disaient-ils, ce qu'on fait à Paris « et en France, nous serions serfs, et un grand nombre de « nos tisserands quitteraient notre ville pour s'établir « ailleurs, et peut-être, comme nous avons lieu de le « craindre, ne verrions-nous plus cesser de semblables « exactions [2]. » Tel est le langage que l'on parlait dans la patrie de Froissart.

Notre chroniqueur donne le nom de « saiges hommes » aux membres des états de 1356, aussi bien qu'aux députés des communes anglaises, en 1387. Mais il ne faut pas confondre les communes de France avec les Bonshommes et les Maillotins, ni celles d'Angleterre avec Wat Tyler et Jack Straw.

(1) Ordonn. des rois de France, V. p. 154.

(2) Cont. de la Chr. de Guill. de Nangis, éd. de M. Géraud, II, p. 350.

Gilles le Bel, qui reproduit ici sans doute ce qu'écrivit son père, observe que la Jacquerie fut dirigée à la fois contre les chevaliers et contre *les gens communialz,* et Froissart ajoute que, si elle eût réussi, « toutes communau- « tés eussent été détruites. »

Marcel qui compromit par un crime tout l'avenir du mouvement communal de 1355, en même temps qu'il déshonora un nom qui eût pu être célèbre à d'autres titres, Marcel publiant son apologie vingt jours avant l'attentat qui doit expier d'autres attentats, éprouve lui-même le besoin de protester contre les désordres de la Jacquerie : « Plaise vous savoir, dit-il, que lesdites choses « furent en Beauvoisis commencées et faictes sans nostre « sceu et volonté, et mieuls ameriens estre mort que avoir « approvė les fais. » Et parlant de Paris, il se plaint d'y être menacé « par grant commocion des menus. »

De même, en Angleterre, on voit le maire de la commune de Londres au premier rang des adversaires de Wat Tyler. Aussi Froissart, qui a si vivement flétri les excès de Tyler, place-t-il dans la bouche des députés des villes anglaises, ces nobles paroles : « Justice est de « tenir et garder son peuple en droit, et de lui donner « voie et ordonnance que il puisse vivre en paix. » L'honneur du règne d'Édouard III, ce qui perpétua sa mémoire et lui assura de longs régrets, c'est qu'il se fit aimer de son peuple, en l'illustrant au dehors par des victoires, en le maintenant au dedans dans ses franchises. « Le roi « Édouard, dit Froissart en moins de mots, avoit l'amour

« de tout son peuple franc et vaillant. » Ailleurs, il loue les bourgeois des villes d'Aquitaine, qui même sous la domination anglaise, se tenaient pour « francs et libéraux. »

Dans les questions religieuses, même impartialité, même amour de la vérité. Froissart a été à Avignon le témoin de la décadence de l'autorité pontificale ; il a vu de près les auteurs de ce schisme, dont Wenceslas s'entretenait tristement avec lui, et il arrive à se demander comment le monde chrétien pourra s'amender et se corriger, si on lui en donne aussi peu l'exemple :

Comment donc venroit-on à chief
De ce monde moudifier,
Quant nous véons que son droit chief
Ne se veult pas purefier,
Et par ce point fortifier
De ses membres ne se pourront
Ceulz qui plus dignes et nobles sont,
Ne jà n'y aront vray secours,
Se vérité n'y a secours.

. . . .

... N'est-ce pas grans ennoys
Qu'on voit des prélas varier
Et le char d'or fin forvoier (¹)?

Sans adopter toutes les opinions de frère Jean de la Roche Taillade, il reproduit ce véhément apologue de l'oiseau qui, pour s'élever plus haut dans les airs, se fait donner quelques plumes de tous les autres oiseaux,

(¹) *Trésor amoureux*. Cf. *Chron*. III, 27 et IV, 36.

et l'on sent bien que, comme lui, il eût dit aux cardinaux : « Les hauts princes terriens vous ont donné les « richesses pour servir Dieu, et vous les dépensez et « aliénez en orgueil, en bobant, en pompes et en super- « fluités. Que ne lisez-vous la vie de saint Sylvestre ? »

Si Jean de la Roche Taillade s'élevait contre le siége d'Avignon, Jean de Varennes, ancien chapelain de saint Pierre de Luxembourg, qu'on nommait l'auditeur de Saint-Lié, le défendait par ses prédications. Lorsque Froissart en entendit parler, on le lui dépeignit comme un pieux ermite, qui priait sans cesse et jeûnait tous les jours. Il eût pu être cardinal et méritait d'être pape, répétait-on autour de lui, mais Froissart ne plaçait pas une confiance entière dans la sincérité de ses prédications. En effet, l'auditeur de Saint-Lié, voyant que l'on ne se hâtait pas de le faire pape, prêcha que l'Église étant frappée de viduité, il n'y avait plus d'autre pape que Jésus-Christ. Il attaquait avec force le luxe des prélats, qu'il accusait d'oublier les études et les lettres, pour se livrer aur plaisirs de la chasse, et dans ses discours, il disait ce que répétera plus tard sous une autre forme Martial d'Auvergne :

En lieu de librairie
Qu'y a-t-il donc ? Une fauconnerie,
Et où estoient perchés vœux et flambeaux,
Ils ont juché maintenant les oyseaux.

Quand du haut de la chaire, il criait : au loup ! tout

le peuple se levant, comme pour voler à la défense du bercail menacé, poussait le même cri. Gerson a comparé Jean de Varennes à Jean Huss. Il faut ajouter que l'archevêque de Reims, Gui de Roye, qu'il désignait par ses accusations, était le fondateur du collége de Reims, à Paris, et avait fait composer ou traduire un livre, alors fort renommé, le *Doctrinal aux simples gens*.

Si, en Angleterre, Richard Stury et Chaucer, ces deux amis de Froissart, se montrèrent favorables aux premières prédications de Wyclef, il ne faut pas oublier que ceux qui désiraient le plus vivement la réforme dans la discipline de l'Église, surent s'arrêter, quand des voix séditieuses ne respectèrent plus ni les dogmes, ni l'autorité religieuse ou temporelle. Voyez comme Froissart s'indigne, quand le plus violent des disciples de Wyclef, « ce « fol prestre de Kent qui s'appeloit Jean Balle, » prêche au cimetière la destruction de la noblesse et la communauté des biens. « Mieux vaulsist, s'écrie-t-il, que dès la « première fois, il eust esté condamné à tousjours en « prison. » L'archevêque de Cantorbéry se laissait trop aisément entraîner à lui pardonner. Une plèbe furieuse, conduite par Jean Balle, ne l'en massacra pas moins, au moment où il venait de célébrer la messe devant le roi.

Pour Jean de la Roche Taillade, comme pour Jean de Varennes ou pour Wyclef, tout se résume dans cette parole de Jean de Gerson : *Potest finis primus apparere bonus et salubris et devotus, qui tandem prolabitur in multiplicius scandalum*.

Froissart apprécie d'ailleurs avec sagesse l'histoire du siége pontifical d'Avignon. Il comprend trop bien que les princes, en échange de leurs bienfaits, imposaient au saint siége une tutelle qui ne laissait subsister ni liberté dans l'élection, ni liberté dans l'exercice de l'autorité, et il ne fallait point s'étonner de voir les pontifes, créés et dominés par les princes, ressembler trop souvent aux princes : « Or, regardez et considérez la grand' subjection « où l'Église se boutoit et abandonnoit, quand eux qui « francs estoient ou devoient estre, se soumettoient en- « vers ceux qui prier les devoient (1). » Lorsque Froissart ajoute que le clergé, par ses conseils, « exhorte les seigneurs « à faire ce qu'ils font, sans quoi vivroient comme « bestes, » on se souvient que le clergé unit la cause des lettres à celle de la religion. Les mots : « Science et « clergie, » sont synonymes. Froissart, clerc et chroniqueur, ne s'attribuait-il pas, à ce double titre, la noble prérogative de rappeler aux seigneurs, ce qu'exigent d'eux leur honneur et leurs devoirs ?

(1) *Chron.* IV, 36. Le pape Clément, voulsist ou non, n'avoit au royaume de France d'autre puissance que celle qu'on lui consentoit à avoir. *Chron* III, 27. Plus tard, les cardinaux qui avaient élu le cardinal de Luna, firent remontrer à Charles VI, « que le pape que créé avoient, estoit en création de papalité « par condition telle, s'il plaisoit au roi de France, il y demeu- « reroit ou on l'osteroit ; et se mettroient les cardinaux en con- « clave et en esliroient un à la plaisance du roi. »

V. L'imagination — Ce que Froissart entend par ce mot — Alliance de Souvenir et d'Imagination.

Nous nous sommes arrêté trop longtemps à démontrer l'impartialité de Froissart ; nous chercherons à racheter l'ennui de cette dissertation, en analysant rapidement un mot qu'il suffit de prononcer, pour exprimer l'une des facultés les plus brillantes et les plus vives de l'esprit humain, l'imagination.

Si, comme le dit Froissart dans un de ses poëmes, Souvenir est l'horloger qui chez l'homme met tout en mouvement, c'est l'imagination qui maintient et étend davantage cètte admirable activité. Froissart la choisit pour juger ses débats poétiques, et il nous dit :

En imaginations,
Est tout mon cœur.

Jusque-là, ce mot semblait réservé à la poésie; Froissart le fit entrer dans la chronique : « Selon l'imagina-
« tion que j'eus, dit-il, je pris légèrement la peine et le tra-
« vail, car qui volontiers fait et entreprend une chose, il
« semble qu'elle ne lui coûte rien. » L'imagination ne crée plus des fables, dont la seule règle est une fantaisie ou un rêve. C'est le travail rapide et facile d'un esprit heureusement doué, c'est en même temps un sentiment ferme et clairvoyant, dont les rois et les capitaines ne

peuvent pas plus se passer que les chroniqueurs [1], qui, pour les uns, est synonyme d'habileté et de prudence, et qui, pour les autres, exprime une appréciation nette et vive de tout ce qu'ils ont sous les yeux. Si la mémoire sert fidèlement la vérité, l'imagination vient à son aide, en reproduisant les événements avec les passions et les émotions de tout genre, qui s'y associent au moment où ils s'accomplissent.

... Souvenir et retentive,
Par pensée imaginative,
Ont mis l'imagination
En mon cœur [2].

Cette alliance du souvenir qui conserve les faits et les noms, et de l'imagination qui donne aux faits leurs couleurs et aux noms leurs caractères, ne constitue-t-elle pas la réunion des qualités indispensables au chroniqueur?

[1] Froissart donne l'épithète d'imaginatif au duc de Bourgogne comme à la duchesse de Brabant, à Richard II comme au comte de Foix, à Chandos comme à Duguesclin ou à Coucy.

[2] *Trésor amoureux*. f°. 59.

CHAPITRE V.

CARACTÈRE ORIGINAL DES CHRONIQUES.

I. Éloge des clercs. — Froissart s'occupa-t-il d'astronomie? — Auteurs grecs et latins qu'il cite. — Historiens de l'antiquité. — Hérodote. — Xénophon. — Thucydide.

Il nous reste à examiner ce que ce chroniqueur, instruit par sa bonne souvenance des choses de son temps, et soutenu par son imagination si empressée et si habile à les reproduire, put devoir non plus à la mémoire et à l'imagination, mais à d'autres études et à d'autres souvenirs.

La clergie et la science étant, comme nous l'avons déjà dit, deux mots reconnus synonymes au moyen âge, il en résultait qu'un clerc était considéré, pour peu qu'il méritât ce titre, comme également instruit dans toutes les branches des connaissances humaines. « O gent bien conseil-« liée, s'écrie Christine de Pisan s'adressant aux clercs,

« o gent eureuse! je dy à vous les disciples d'estude de sa-
« pience qui, par grâce de Dieu et de bonne fortune ou de
« nature, estes appliqués à encerchier la haultesse de la
« clère resjoissant estoille, c'est assavoir sapience; pre-
« nez diligemment che trésor, buvez de cette claire et
« saine fontaine... car quele chose est à homme plus
« digne que science? Certes tu qui le désires et te y em-
« ploies, tu as esleu glorieuse vie... Je ose tenir, quoy-
« que nul die, qu'il n'est joie, ne trésor semblable à celui
« de l'entendement. Si ne vueilliez resongnier nul labour
« ou paine, vous champions de sapience, car se vous
« l'avez et bien en usez, vous estes nobles, vous estes ri-
« ches, vous estes tous parfais (¹). »

Nous n'osons pas décider toutefois jusqu'à quel point Froissart approfondit la théologie et s'il fut fort docte *in utroque jure*. Nous ne voulons même rien conclure d'une phrase où il dit qu'il appartient à un grand clerc de savoir « moult d'astronomie. » Ce qui nous intéresse davantage, c'est de rechercher les soins qu'il donna à l'étude des lettres.

Froissart a écrit quelque part :

... Je concevoie en lisant
Toute chose qui m'iert plaisant.

Et il n'eût pas songé à contredire la damoiselle qui lui disait :

(¹) Christine de Pisan, *Livre de policie.*

. . Lire est un douls mestiers;
Quiconques le fait par plaisance;
Ne sçai aujourd'hui ordenance
Où j'aie mieuls entente et coer.

Mais si, dans sa jeunesse, il ne lisait que les romans et les traités d'amour, nous croyons qu'à un âge plus avancé il étudia quelques ouvrages plus sérieux, legs précieux de l'antiquité, que Charles V fit copier et traduire pour qu'ils ne se perdissent pas.

Il semble qu'on trouve dans les chroniques de Froissart un écho d'Homère et de l'Iliade quand il compare à Hector le comte de Douglas défiant seul toute une armée; il n'en est pas moins fort peu probable qu'il sût le grec mieux que ses contemporains (¹). A défaut du grec, on peut affirmer que dans son enfance il apprit assez bien le latin.

Chez les Grecs, il cite Platon, Aristote et Orphée,

... Le premier qui fu sentans
D'armonie les divers sons.

Chez les Latins, il semble préférer Dionysius Cato et Boèce. On sait de quelle autorité les distiques attribués à Caton jouissaient au moyen âge. Quant à Boèce, le comte de Hainaut, Baudouin le Courageux, l'avait, dit-on, appris par cœur, et Froissart lui a consacré quelques vers

(¹) On voit par un mandement du duc d'Orléans qu'en 1395 un envoyé de l'empereur de Constantinople ne put trouver à Lyon personne qui comprît le grec.

du *Trésor amoureux,* où il le dépeint épris à tel point de Philosophie qu'il défiait Fortune.

Des poëtes et des philosophes, Froissart descend jusqu'aux jurisconsultes du Digeste et de l'Infortiat, quand, en souvenir de Papinien, il nomme l'avocat de la Rose, maître Papin.

Quant aux historiens de la Grèce et de Rome, nous ne pensons pas que Froissart les ait cités quelque part. Froissart, poëte à une époque où une vague métaphysique dominait la poésie, étudia chez les anciens leurs moralistes aussi bien que leurs poëtes; mais, en écrivant rapidement au gré de ses souvenirs et de ses inspirations les annales de son siècle, il ne se croyait pas tenu de connaître le traité de Lucien sur la manière d'écrire l'histoire, et cependant il est dans Lucien telle page qui est aussi vraie pour Froissart que pour les anciens historiens de la Grèce, entre autres celle-ci : « Il faut que l'historien « s'instruise par lui-même et n'accueille que des témoi« gnages dignes de foi. Il faut, comme le Jupiter d'Ho« mère, qu'il porte les yeux de tous côtés, tantôt sur les « Thraces, tantôt sur les Mysiens; qu'il voie ce qui se « passe dans les deux camps, qu'il mette tout dans une « égale balance; qu'il prenne part à la mêlée, qu'il fuie « avec les vaincus, qu'il triomphe avec les vainqueurs. « Son esprit doit être comme un miroir pur et sans tache, « qui reçoit les objets tels qu'ils sont, ne mettant rien du « sien qu'une expression naïve. » Toutes ces qualités se trouvent réunies chez Froissart.

C'est par une similitude de goûts développés sous l'empire des mêmes circonstances que nous pouvons expliquer ces rapports étroits qui, à un intervalle de dix-huit siècles, placent Froissart tout à côté d'Hérodote. « Froissart, dit le poëte anglais Gray, est l'Hérodote de « son temps. »

Hérodote avait reçu dans l'antiquité le surnom de père de l'histoire. Froissart le mérita au moyen âge. Mais si l'on préfère désigner sous le nom de chronique un récit naïf et facile dont le cadre est celui des souvenirs du narrateur, on peut dire aussi exactement qu'Hérodote est chroniqueur au même titre que Froissart.

Hérodote commence son histoire en disant qu'il se propose de célébrer les exploits des Grecs et des Barbares, et de préserver de l'oubli les événements mémorables; dès les premiers mots de son prologue, Froissart annonce à peu près de même « qu'il veut traiter et recorder his-« toire afin que honorables emprises et nobles aventures « d'armes, lesquelles sont avenues par les guerres de « France et d'Engleterre, soient mises en mémoire per-« pétuelle. »

Froissart proteste que, sans craindre et sans flatter personne, il est résolu à respecter toujours la vérité. Hérodote avait dit avant lui : « Lors même que mon senti-« ment m'attirerait la haine de la plupart des hommes, je « ne dissimulerai pas ce qui me paraît être vrai. » Cependant Hérodote laisse parfois, comme Froissart, le soin de juger les événements au lecteur : c'est ainsi qu'après

avoir rapporté l'opinion des Perses et des Phéniciens sur l'enlèvement d'Io, il ajoute qu'il ne décidera pas si les choses se sont passées de cette manière ou d'une autre Froissart répète sans cèsse : « J'ai ouï recorder, je fus « informé. » Hérodote dit aussi : « Je dis ce que j'ai vu, « ce que j'ai su par moi-même, ce que j'ai appris par mes « recherches. » Si Froissart fit de fréquents voyages d'enquête et visita les montagnes de la *sauvage Écosse,* Hérodote s'avança jusqu'aux froides régions de la Scythie. Hérodote, comme Froissart, rapporte ce qu'il a entendu raconter à Delphes, à Cyrène et à Cyzique, et on le voit tour à tour interroger les prêtres d'Hercule à Tyr et ceux qui, à Thèbes et à Memphis, conservaient le dépôt sacré des obscures traditions de l'Égypte. Hérodote fut salué par les applaudissements de la Grèce, d'abord aux jeux olympiques, où le plus bel hommage rendu à son génie fut une larme de Thucydide, puis aux Panathénées, où il avait pour auditeur ce peuple athénien, le plus prompt à saluer toutes les gloires et aussi à les oublier. Froissart fut admis dans les cours les plus brillantes, et il n'y eut de son temps aucun prince qui ne le comblât de ses bienfaits.

On a remarqué qu'avant Hérodote, la Grèce avait eu des histoires particulières de ses provinces ou de ses villes, et qu'Hérodote le premier avait fait figurer dans la même histoire les annales de tout le monde civilisé de son temps. Cela n'est pas moins vrai pour Froissart.

Froissart et Hérodote eurent de plus ce caractère

commun qu'ils peignirent l'antiquité grecque et le moyen âge, à l'époque où leurs destinées étaient complètes. Le premier, tout entier à l'enthousiasme de la lutte de l'Hellade contre l'Asie, vécut dans le même siècle que les Léonidas, les Miltiade, les Aristide, les Thémistocle. Froissart qui consacre ses récits à la sanglante rivalité de la France et de l'Angleterre, fut le contemporain des Bertrand du Guesclin et des Olivier de Clisson, des Jean Chandos et des Gauthier de Mauny. Hérodote et Froissart virent tous les deux s'achever cette ère de courage et de gloire. Vers le temps de la mort d'Hérodote, la prise d'Athènes par les Lacédémoniens marqua la décadence de la Grèce, et la mort de Froissart fut suivie de près par ce funeste traité de Troyes qui ouvrit aux Anglais les portes de Paris,

Enfin après Froissart comme après Hérodote l'histoire change de caractère. A une narration sincère et simple, mais quelquefois un peu diffuse, succède ce que nous appellerons volontiers l'histoire politique, où le récit des faits n'est plus qu'accessoire et où le texte s'efface devant un commentaire offert moins aux lecteurs qui aiment à apprendre, qu'à ceux qui cherchent à méditer. Elle affecte désormais une forme brève et concise, qui semble cacher la pensée pour inviter à en sonder la profondeur. L'historien ne se borne plus à rapporter le fait qu'il a vu ou qu'il a entendu raconter : il en fait l'objet d'un examen critique, dans ses causes aussi bien que dans ses résultats, et cette appréciation personnelle lui donne une autorité

nouvelle, celle d'un juge supérieur aux hommes et aux choses qu'il étudie. Voyez Thucydide, lorsqu'il résume en quelques mots la science du gouvernement, appliquée aux événements de son temps. Voyez Xénophon, lorsqu'il expose le système qu'il eût été le plus avantageux de suivre dans les diverses conjonctures dont il a été le temoin. A ce point de vue Philippe de Commines, né après la mort de Froissart, rappelle Thucydide et Xénophon, venus après Hérodote, car il s'appuie aussi, à ce qu'il nous dit, sur l'expérience qu'il doit à la politique, et ce rapprochement devient plus complet lorsqu'on observe que Thucydide et Xénophon furent exilés par ce qu'on leur reprochait de préférer les intérêts rivaux de Lacédémone à ceux de leur patrie, et que Philippe de Commines le fut également, comme soupçonné de favoriser le roi de France contre son maître le duc de Bourgogne. Il faut aussi remarquer que Thucydide et Xénophon sont peu antérieurs à Philippe de Macédoine, et que le sire de Commines fut le contemporain de Louis XI. Or, ces deux époques retracent l'une et l'autre, un travail de destruction et de transformation, accompli plus par la ruse que par la violence, moins avec le fer qu'avec l'or, où la tumultueuse liberté des cités, républiques ou communes, s'effaça entièrement devant l'unité du pouvoir représenté par une main puissante et redoutée. Là s'arrête l'antiquité hellénique, aussi bien que cette autre antiquité qui s'éloigne chaque jour de nous et que nous avons coutume de nommer le moyen âge.

II. Historiens et chroniqueurs du moyen âge. — École anglo-normande. — Villani.— Lopez de Ayala.

A défaut des historiens anciens, Froissart chercha-t-il des modèles chez les historiens étrangers? parfois la distance des frontières tient lieu de celle que les siècles mettent entre les monuments des diverses littératures : *major e longinquo reverentia.*

Pendant son long séjour en Angleterre, Froissart eût pu approfondir les œuvres de cette grande école historique anglo-normande, qui remontait par son origine aux abbayes de Neustrie où vécurent Orderic Vital et Guillaume de Jumiéges, et qui avait pénétré avec la conquête dans les monastères saxons ; mais rien n'annonce qu'il ait jamais ouvert Guillaume de Neubridge, Guillaume de Malmesbury, Roger de Hoveden, Matthieu Paris, et tant d'autres excellents chroniqueurs, qui tout en gémissant sur les malheurs de leur patrie opprimée par les Normands, racontent la gloire acquise par les Normands sur les rivages lointains où les avaient conduits Robert Courte-Heuse et Richard Cœur de Lion.

Froissart ne dut pas davantage aux historiens de l'Italie et de l'Espagne.

Il avait quinze ans lorsque Jean Villani mourut, et il put consulter le manuscrit de son histoire lors de son voyage à Florence en 1369, mais il n'y avait rien dans Villani qui pût séduire Froissart. Jean Villani qui a eu

de longues relations avec la plupart des contrées de l'Europe, inscrit les dates, compte les morts qui ont succombé dans les batailles, enregistre les mariages comme les naissances, les ouragans comme les incendies. C'est un banquier florentin, portant sur son bilan quotidien le résumé de ses enquêtes et de ses informations, ou, pour mieux dire, c'est un marchand appréciant froidement et sans enthousiasme, la paix qui favorise le commerce ou la guerre qui l'anéantit. On trouve encore dans les pays que visita Jean Villani quelques chartes relatives à des contrats commerciaux assez peu importants, où il prend lui-même le titre de marchand et de bourgeois de Florence. (¹)

Froissart avait aussi songé à demander au commerce ces beaux florins si recherchés, qu'on nommait les florins de Florence ; mais il s'en en était bientôt repenti, et nous nous en applaudissons. Si parfois le marchand eût donné une date plus exacte ou une énumération plus précise, combien n'eussions-nous pas eu à

(¹) J'ai vu deux de ces chartes. L'une porte la date du 16 novembre 1308. Dans l'autre, qui est du 25 décembre 1306, Jean Villani, de la compagnie de Peruche, reconnaît avoir reçu du comte de Flandre la somme de douze mille livres parisis, qu'il promet de faire remettre au Temple à Paris, conformément au traité d'Athies. Un autre marchand de Florence, Thomas Fin, était receveur du comte de Flandre, et on l'accusa d'avoir gardé une partie de l'argent destiné au roi de France. Chartes conservées aux archives de Rupelmonde.

regretter l'absence de ces grandes qualités de la narration et du style qui distinguent le chroniqueur aussi bien que l'historien !

En Espagne l'on avait vu au XIIIe siècle Rodrigue Ximenès, archevêque de Tolède, écrire le récit des campagnes du roi de Castille saint Ferdinand contre les Maures. Il raconte qu'il portait la croix au milieu des combats et qu'il exhortait le roi de Castille à attendre avec confiance la victoire ou à se résigner à la mort. Ce fut aussi à saint Ferdinand qu'il dédia le livre *de rebus Hispaniæ* qu'il avait composé à sa prière, pour sa gloire et celle de son peuple : *ad præconium vestræ gentis et vestræ gloriam majestatis* (1). Rodrigue Ximenès écrivait en latin, citant et imitant à chaque page les grands maîtres de l'antiquité classique. C'est au contraire en langue catalane que Ramon Muntaner, né peu d'années après la mort de Rodrigue Ximenès, compose l'histoire des rois d'Aragon et de leurs querelles en Sicile. Il commence sa chronique en racontant qu'un veillard vêtu de blanc lui est apparu et lui a dit : « Muntaner, lève-toi et fais un livre des grandes « merveilles dont tu as été le témoin (2). » Mais le plus célèbre chroniqueur espagnol est le grand chancelier de Castille, don Pedro Lopez de Ayala, né en 1332, cinq ans

(1) Roderici Arch. Tol. de rebus Hispaniæ libri novem, præfatio, ap. Rer. hisp. scriptores, p. 149.

(2) Muntaner, lleva sus e pensa de fer un libre de les grans maravelles que has vistes. Ramon Muntaner, édition du docteur Karl Lanz, Stuttgardt, 1844, p. 3.

avant Froissart, et mort en 1407, vers le même temps que lui. Ayant embrassé avec zèle le parti de Henri de Transtamare, ayant même eu l'honneur de partager par dévouement pour lui la captivité de Bertrand du Guesclin, il fut un moment son ambassadeur près de Charles VI qu'il accompagna à la bataille de Roosebeke. Mais Froissart, qui reproduit les récits de don Juan Pachéco, semble ne rien devoir à Lopez de Ayala, et la chronique de Lopez de Ayala ne doit pas davantage à celle de Froissart. En effet Lopez de Ayala, qui avait traduit Tite-Live et Valère Maxime, y cherche aussi bien que Rodrigue Ximenès le modèle de ses narrations. Ce qui en fait le charme, c'est la beauté de la langue castillane qui reproduit si heureusement la pompe de la période latine ; c'est surtout cette heureuse opposition entre la dignité et la majesté du style et l'impétuosité de ce feu chevaleresque qui ennoblit les discordes civiles de l'Espagne, et qui brille d'un éclat sans égal dans le tableau des combats livrés aux princes musulmans de l'Andalousie (1).

Il nous reste à rechercher si Froissart suivit les traces des historiens français qui, écrivant dans la même langue que lui, le précédèrent de peu d'années ou furent ses contemporains.

(1) On rencontre dans les actes de Rymer une charte du 16 janvier 1391, *teste nobili milite Pedro Luppi de Ayala, domino de Sabnaterra :* c'est le chroniqueur. Froissart ne le nomme même pas parmi les seigneurs qui à Roosebeke gardaient le *frein* du roi. Cf. Ayala, II, p. 164.

III. Historiens français. — Villehardouin. — Joinville.

Villehardouin et Joinville appartiennent tous les deux à la Champagne : l'un est le contemporain de Baudouin de Constantinople ; l'autre, de saint Louis.

Villehardouin s'adresse directement à ceux qui désirent entendre le récit des guerres d'Outre-Mer. « Seigneur, « sachiez..., » dit-il en commençant et il répète plusieurs fois cette phrase. Il est sincère et proteste que « onkes ne « menti de mot à son escient, » mais on s'aperçoit qu'il cède à l'émotion des souvenirs qui le dominent, soit qu'il montre les Vénitiens accueillant avec un long transport d'enthousiasme l'héroïque résolution de Dandolo, soit qu'il dépeigne le Bosphore « tout flori » de vaisseaux, et cette riche cité, « souveraine au dessus de toutes, » qui mirait dans les flots ses hauts palais et ses innombrables églises. Bientôt la lutte s'engage. Chaque journée à ses épreuves ; chaque combat, ses martyrs. Les événements qui se pressent et se multiplient, remplissent toutes les pages, car jamais l'Orient, théâtre de tant de révolutions, n'en a vu de plus soudaines, ni de plus terribles : à peine y a-t-il place parfois pour quelques lignes où un caractère tendre et gracieux se mêle à une légère ironie. Quand il parle des dames grecques réunies au palais des Blaquernes, il remarque « qu'elles estoient si richement atournées que « elles ne pooient plus. » Ailleurs, il dit à propos des discordes des croisés : « Ne vous esmerveilliés mie se laïc

« gent estoient en discorde, quant li blanc moine y es« toient. » Si partout ailleurs le récit de Villehardouin est plein de larmes, c'est qu'il est dicté au milieu des périls. Les grandes luttes de la croix aux bords du Bosphore ne lui permettent pas d'écouter à son gré les douces inspirations, si chères à la cour de Champagne, de l'amour et de la poésie.

Tout au contraire, quand Joinville écrit, il est rentré dans son château, et les dangers qu'il a courus ne sont qu'un souvenir qui ne se renouvellera plus. Aussi l'esprit français, cet esprit un peu léger, un peu enclin à la moquerie, qui peint admirablement l'aspect des choses et les lignes extérieures des mœurs et des caractères, se révèle-t-il plus librement que dans Villehardouin. Joinville, qui s'associa à l'héroïsme de saint Louis et qui l'aima autant qu'il le vénéra, est bien loin de cette abnégation, de cette fermeté inébranlable que le roi de France puisait dans sa conscience et dans sa foi. Voyez comme le pieux monarque lui reproche de ne pas mettre assez d'eau dans son vin, et comme il lui avoue qu'il trouve peu agréable de laver les pieds aux pauvres : il ne lui cache même pas qu'il se chargerait de trente péchés mortels pour éviter la lèpre. Quand il réunit ses feudataires pour la croisade, il passe avec eux toute une semaine « en festes et en ca« rolles. » Il n'ose regarder son château en le quittant, il regrette bien plus son départ quand, le vent enflant la voile de son navire, il ne voit plus que le ciel et l'eau. A Chypre, il est assez disposé à imiter Villehardouin en

allant chercher fortune à Constantinople ; en Égypte, il n'est pas de l'avis de son échanson qui l'engage à chercher le martyre, comme l'évêque de Soissons lui en donne l'exemple ; loin de là, il est si troublé qu'il ne trouve pas un mot à dire au religieux qui veut le confesser, et que sans y songer il fait gras le vendredi chez les Sarrasins. Mais s'il avoue lui-même ses faiblesses, c'est que tous l'ont vu couvert de blessures, épuisé par l'épidémie, et ne cessant pas de combattre alors même qu'il ne peut plus porter d'armure. Il blâme, il est vrai, ses chevaliers qui, devant le cercueil du sire de Landricourt, causaient si bruyamment du mari destiné à sa veuve, qu'ils interrompaient l'office des morts, et tout en remarquant que dès le lendemain ils périrent eux-mêmes, il ne peut s'empêcher d'ajouter qu'il y eut six femmes de plus à remarier. Ce qui indigne Joinville, ce sont ces légers propos dans sa chapelle où, touchant lui-même à sa dernière heure, il soutint dans ses bras son prêtre mourant qui achevait le saint sacrifice; nous croyons volontiers qu'il les eût tolérés partout ailleurs, et c'est au milieu de la mêlée que le comte de Soissons lui disait : « Séneschal, encore par-« lerons-nous de ceste journée ès chambres des da-« mes. »

Le sire de Joinville, dictant un livre, *Des saintes pa-« roles et des bons faits du roi saint Looys,* déclare avoir entrepris ce travail, « pour ce que cil qui les orront en « puissent mieux faire leur profit. » Né vingt ans après la mort de Geoffroi de Villehardouin, il avait également

cessé de vivre depuis vingt ans, lorsque Froissart reçut le jour à Valenciennes.

Froissart qui rend souvent hommage aux souvenirs du règne de saint Louis, encore pleins de force dans tout le cours du XIVe siècle, avait sans doute étudié la chronique du sire de Joinville, et son enthousiasme pour les croisades avait dû le porter également à lire dans le maréchal de Champagne le brillant tableau de la conquête de Constantinople. Il put même recueillir quelques traditions et quelques récits échappés aux scribes et aux copistes, de la bouche des descendants de ces pieux et illustres chroniqueurs.

Jean de Beaumont n'était étranger ni aux sires de Joinville, ni aux sires de Villehardouin. Le petit-fils de l'historien de saint Louis, Henri de Joinville, que Froissart cite parmi les chevaliers français faits prisonniers à Poitiers, avait pour femme Marie de Luxembourg. D'autre part, Isabelle de Villehardouin avait épousé Florent de Hainaut, oncle de Jean de Beaumont : elle habita le château d'Étreungt, aux bords de l'Escaut, et c'était là peut-être que l'on conservait ces manuscrits de la chronique du maréchal de Champagne, que l'on croit avoir été écrits près de Valenciennes, parce que la chronique de Henri de Valenciennes s'y trouve jointe.

Froissart retrouva plus tard d'autres souvenirs de la croisade d'Égypte chez le nouveau seigneur de Beaumont. Gui de Blois avait pour aïeul Gauthier de Châtillon, qui arrachait de son armure les flèches des Sarrasins,

dont elle était couverte, et qui se dressait sur ses étriers, tendant son épée en avant, et criant de toutes ses forces : « Chastillon ! chevalier ! Où sont mi preudommes ? »

Froissart eût pu emprunter anx belles pages que Villehardouin consacre à Dandolo, quelques traits de son tableau de la mort du roi de Bohême qui, pas plus que le doge de Venise, « ne véoit goutte. » Il lui eût été aisé de comparer la croisade du duc de Bourbon à celle de saint Louis, qui fut seigneur de Carthage, quelques jours avant de mourir sur la cendre [1]. Mais la rapidité de ses enquêtes et de ses récits ne lui laissaient pas le loisir d'en franchir les limites ou de les prolonger par des digressions.

Il se borne à placer dans la bouche de l'ambassadeur portugais Laurentien Fougasse, une phrase assez obscure sur les anciennes chroniques de Charlemagne. S'agit-il des chroniques que le comte de Hainaut, Baudouin V, fit, dit-on, chercher dans toutes les abbayes de France ? N'est-il question que de la chronique de Turpin, à laquelle Froissart paraît faire allusion, en parlant des murailles de Carcassonne ? Ceci est le plus probable.

Il n'est qu'une seule source, à laquelle Froissart, guidé partout ailleurs par ses propres informations, ait puisé, sans s'en cacher. C'est la chronique de Jean le Bel.

[1] Dominus Carthaginis, dominus totius regionis. *Epist. Petri de Condet.*

IV. Jean le Bel. — Caractère distinct des diverses parties de son récit. — Jacques de Douglas. — La comtesse de Salisbury.

Froissart s'exprime en ces termes : « Je Jean Froissart « commence à parler après la relation de monseigneur « Jean le Bel, jadis chanoine de Saint-Lambert de Liége, » et il ajoute ailleurs : « Je me veux fonder et ordonner sur « les vrayes chroniques, jadis faites et rassemblées par « vénérable homme et discret seigneur monseigneur « Jean le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége, qui « grand cure et toute bonne diligence mist en ceste ma- « tière et la continua tout son vivant, au plus justement « qu'il pust. » Cette narration devait inspirer un grand respect et une légitime confiance à Froissart, pour toute la période antérieure à ses propres enquêtes, car c'était cette partie qui avait été rédigée sous les yeux du sire de Beaumont [1]. En effet, Jean le Bel semble avoir commencé sa chronique, lorsqu'il revint avec le sire de Beaumont de la guerre d'Écosse; il y avait pris lui-même une part active, et lorsqu'il s'écrie : « Nous aviens todis nos « chevals ensellés, nous dormiens del nuit tous armeis, »

[1] « Comme celui qui vu les avoit... *Chron.* I, I, 44. Froissart ajoute : « Monseigneur Jean le Bel fut moult ami à monseigneur « Jean de Hainaut, par quoi il put delez luy voir et connoistre « plusieurs besoignes. »

il se montre encore tout animé de la chaleur de la lutte et de l'enivrement du triomphe.

Dans ce tableau des prouesses de la chevalerie, figure un fait de l'histoire contemporaine qui, jusqu'à nos jours, a conservé tout son éclat; mais il faut, pour comprendre l'admiration qu'il excita au moyen âge, placer ici une anecdote peu connue. Nous aimons à lire dans Jean le Bel, à qui Froissart les a empruntées, ces belles paroles d'un roi d'Écosse qui, au moment de mourir, appelle un de ses plus nobles amis et lui dit : « Je vuelh (nous copions « Jean le Bel) que aussitost que je suy trespasseis, que « vous prendés mon cœur et si le portés avec vous, por « présenteir au saint-sépulcre, là où Nostre-Seignour fut « ensevely, puisque li corps n'y puet alleir. Et y allés à « noble compagnie et force, et faites savoir par tout pays « que vous portés avecque vous le cœur li roy Robert d'Es- « coche. » Et le sire de Douglas, chargé de ce legs pieux, croit ne pouvoir mieux faire, que d'aller mourir, en combattant les Sarrasins de Grenade, le cœur de Robert Bruce placé sur le sien. Si, après plus de quatre siècles, nous nous sentons émus à ce tableau, combien ne frappa-t-il pas plus vivement des hommes qui avaient entendu tant de fois raconter les exploits du roi d'Écosse, et qui, chaque jour aussi, rêvaient aux pèlerinages lointains et aux guerres saintes.

Que de souvenirs ne devaient pas réveiller ces chroniques lues à Beaumont ou à la Salle le Comte à Valenciennes, devant Jean de Hainaut dont Édouard III avait

réclamé avec instance le secours contre les Écossais, et qui avait courageusement porté sa bannière au delà de la Tyne, « par bruyères, par montagnes et par vallées! » Autour de lui se pressaient les sires d'Antoing, de Ligne, de Vertaing, d'Aubrecicourt, de Potelles, de Villiers, de Hennin, d'Estourmel, de Sémeries, en un mot tous ces chevaliers qui avaient traversé la mer avec lui, « en « grand désir de servir leur maistre. »

Là aussi brillaient deux princes dignes d'appartenir à la même maison : l'un était le comte Guillaume de Hainaut, l'autre, son oncle, Jean de Luxembourg, roi de Pologne et de Bohême. Le roi de Bohême devait faire revivre ce miracle de l'honneur chevaleresque, en priant ses chevaliers de conduire non le cœur, mais le corps de leur roi infirme et frappé de cécité, assez avant pour qu'il pût tomber l'épée à la main. Le comte de Hainaut, plus jeune et non moins intrépide, supplia Jean de Beaumont de se charger du gouvernement de ses États tandis qu'il irait combattre les Sarrasins de Grenade, et venger Robert Bruce et le sire de Douglas. Ceci se passait le 20 mars 1342, et l'on conserve encore aujourd'hui, aux archives de la trésorerie du comté de Hainaut à Mons, la charte par laquelle Guillaume de Hainaut établit le sire de Beaumont *baut et souverain de tous ses pays* pendant le voyage qu'il a le dessein d'entreprendre contre les Sarrasins de Grenade (¹).

(¹) « Comme nous ayèmes empris et en pourpos, s'il plaist

Ne faut-il pas reconnaître dans cette héroïque détermination l'influence des récits de Jean le Bel? L'histoire ne conserve pas seulement le récit des grandes vertus et des nobles dévouements : combien de grandes vertus et de nobles dévouements n'eussent jamais existé si l'histoire n'en avait offert l'exemple et le modèle!

Cependant la chronique de Jean le Bel ne s'arrêtait pas là. La dernière partie avait été écrite quand le sire de Beaumont, privé de la pension que lui faisait Édouard III, s'était réconcilié avec Philippe de Valois, et, à défaut d'un récit oculaire, elle n'offrait plus que des bruits frivoles ou odieux, avidement recueillis par des passions hostiles ; mais Froissart trouvait pour cette période, dans ses propres souvenirs, l'élément d'une protestation énergique en faveur de la vérité.

Ainsi, Jean le Bel avait inséré dans sa chronique un récit où le roi d'Angleterre est représenté errant au milieu des ténèbres dans les galeries du château de Salisbury, tout entier à sa passion et recourant, pour la satisfaire, aux plus infâmes violences, bâillonnant sa victime, la frappant au visage jusqu'à faire jaillir le sang... Telle n'était pas la doctrine de l'amour chevaleresque, comme la comprenait Édouard III et comme l'enseigne Jean Froissart. Aussi a-t-il grand soin de réfuter et de dé-

« Dieu, d'aler en Grenate...» Le même jour, le comte de Hainaut rendit au roi de Bohême les terres d'Aymeries et de Pons, qui avaient été engagées à Jean de Beaumont.

mentir cette accusation, qui l'indigne si légitimement : « Vous avez bien oy parler, dit-il, comment li rois « englès fu enamourés de le comtesse de Sallebrui : tou- « tefois les cronikes de Jehan le Bel parollent de ceste « amour moins convignablement que je ne dooie faire, « car, se il plaist à Dieu, je ne pense jà à encoupper le « roy d'Engleterre, ne le comtesse de Sallebrui de nul « villain reproche... Je vous di, se Dieux m'ait, que j'ay « moult repairiet et conversé en Engleterre, en l'ostel « du roy principaument et des grans seigneurs de celui « pays, mès oncques je n'en oy parler en nul villain cas. » De plus il fait remarquer que le comte de Salisbury servit avec fidélité et avec zèle la cause d'Édouard III pendant toute sa vie.

Froissart se proposait de répondre par cette affirmation à l'allégation toute contraire de Jean le Bel, traduite dans ce passage de Zantfliet où l'on raconte que le comte de Salisbury, après avoir reproché à Édouard III son odieux attentat, alla mourir en Espagne en combattant les infidèles (1).

(1) « Conjux omnem commissæ rei pandit ordinem, illatum « stuprum violentum. Ille, utpote vir perspicax, perpendens sui « imbellicitatem in expetendo vindictam, et ignominiæ gravi- « tatem, Londoniam properat, regi quam perpessus est infa- « miam ac vilipendium explanat, beneficia et obsequia illata « improperat, tandemque mœstus Angliæ valedicens, transfretat « in Hispanias. »

Zantfliet, à qui appartiennent ces lignes, désigne assez clai-

Il est assez étrange que cette comtesse de Salisbury, qui montra tant de courage contre les Écossais et qui ne

rement l'auteur de ce récit en disant ailleurs à propos de la bataille de Crécy : « Is qui hanc scripsit historiam in vulgari, ipsam de verbo ad verbum didicit ex ore domini Johannis de « Hannonia. » Le manuscrit des *Livres de Baudouin d'Avesnes*, qui tient au château de Beaumont par les mêmes liens que la chronique de Jean le Bel, présente les mêmes faits plus brièvement, mais sous le même aspect, et la source peut fort bien avoir été la même. (Voyez le ms. n° 11129 de la Bibliothèque de Bourgogne, f° 46 v°.)

L'examen de la chronique de Zantfliet nous permet, croyons-nous, d'y retrouver l'œuvre historique de Jean le Bel, non avec tous ses détails, mais au moins avec ses véritables limites et citée parfois assez fidèlement pour que l'on puisse en reproduire intégralement certains épisodes. Il résulte de cette comparaison des textes que Froissart *suivit* (en l'*accroissant* et en la *multipliant*) la relation de Jean le Bel jusqu'en 1356 ou même jusqu'au commencement de l'année 1358 ; car s'il raconte la journée de Poitiers d'après le témoignage des chevaliers français et anglais qui y assistèrent, il recourt encore, pour l'année suivante, à la chronique de Jean le Bel, en rapportant les troubles qui agitaient la France.

Nous mettrons en regard le texte de Zantfliet traduit de Jean le Bel et celui de Froissart, en nous bornant aux faits principaux du récit.

Regnum Franciæ disponebatur per XXXVI elegantes viros electos de consensu trium statuum regni, videlicet cleri, nobilium et popularium : ita quod de unoquoque statu XII deputati sint... et requisitus ab eisdem dux Normanniae ut cancellarium regis,	Si se accordèrent que les prélats éliroient douze personnes bonnes et sages, les barons et les chevaliers douze autres, et les bourgeois douze en autele manière... Ils requirent au duc de Normandie qu'il fust saisi du chancelier le roi son père, de monseigneur Robert de

fut pas moins célèbre par sa grâce et sa beauté, n'ait laissé, en quelque sorte, aucune trace dans les travaux

Robertum de Loris, Simonem de Bussi, ceteros quoque qui receptores patris sui fuerant, caute custodiret, sed illi ad exteras declinaverunt regiones.

Insuper novi aurei facti sunt qui dicti sunt mutones...

Eodem tempore, regnum Francorum, permittente Deo, datum est in direptionem cunctis prædonibus inter fluvios Sequanam et Ligerim, adeo quod nullus tute egredi posset a Parisius usque Aurelianis aut urbem Vindocinensem, propter metum prædonum qui sibi capitaneum praefecerant Rufinum nomine. In riparia Normanniae alter prædo dictus Robertus Canole totam illam maritimam infestabat.

Lorris et des autres maistres des comptes dudit roi; mais ils s'en allèrent en autres régions demeurer.

Après ce, les trois états firent forger nouvelle monnoie en fin or que on appeloit moutons.

En ce temps s'éleva une autre compagnie de brigands, et roboient tout le pays entre la rivière de Seine et la rivière de Loire; par quoy nul n'osoit aller entre Paris et Vendosme, ni entre Paris et Orléans; et avoient fait un capitaine que on nommoit Ruffin. D'autre part au pays de Normandie sur la marine avoit une plus grande compagnie de robeurs, desquels Robert Canolle estoit le chef.

Suivent dans Zantfliet trente lignes relatives aux complots du roi de Navarre, d'Étienne Marcel et de Jean de Pecquigny, que je ne retrouve pas dans Froissart. Marcel y est dépeint en ces termes : *Quidam plebeius, ceteris pertæsis qui secum deputati fuerant, solus assumpsit gubernationem redditiuum regalium, nec ausus ei fuit quispiam contradicere ob multitudinem complicum*, etc.

Juxta civitatem Belvacensem surrexit secta rusticorum asserentium omnes nobiles, barones et milites regni traditores esse et propterea omnes esse trucidandos... Nobilem virum veruto imponentes, mactaverunt... Sed illustres quidam viri mandaverunt amicos suos in Hannonia, Brabantia, Hasbania.

Aucunes gens des villes champestres s'assemblèrent en Beauvoisin; et dirent que tous les nobles, chevaliers et écuyers trahissoient le royaume et que ce seroit grand bien qui tous les détruiroit... Ils tuèrent un chevalier et boutèrent en une broche... Les gentils hommes mandèrent secours à leurs amis en Hainaut, en Brabant, en Hesbaing.

des généalogistes et dans les *pedigrees* anglais. Non-seulement son honneur a été l'objet des controverses les plus

A partir du combat de Meaux, les deux textes n'offrent plus de rapports. Mais l'on peut, croyons-nous, suivre dans la traduction de Zantfliet la narration plus ou moins mutilée de Jean le Bel jusqu'en 1368, ce qui justifierait la phrase de Froissart, qu'il continua sa chronique « tout son vivant. »

Un fils de Jean le Bel, nommé Gilles et chanoine comme lui, écrivit une chronique générale, assez peu intéressante, qui se termine en 1400. Nous l'avons retrouvée parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne. C'est un volume de cent trente feuillets qui finit par des prophéties, mais elles semblent assez mal inspirées, car au moment même où la folie de Charles VI était complète et sans remède, il annonçait qu'un roi de France nommé Charles, « prince très-bialz, grans et bien tailliés, » ceindrait à Rome la couronne impériale et irait ensuite la déposer à Jérusalem sur la montagne des Oliviers. C'est là sans doute ce qu'un ancien héraldiste liégeois appelait les *resveries* de Gilles le Bel.

Enfin M. Buchon a imprimé sous le nom d'un Jean le Bel, qui aurait été le petit-fils du chroniqueur loué par Froissart, une chronique de Richard II, mais le prologue où ce nom figure n'est qu'une grossière interpolation, fort aisée à expliquer.

Froissart commence ainsi sa chronique dans le manuscrit de Valenciennes :

« Affin que les grans fais d'armes qui, par les guerres de « France et d'Engleterre, sont avenus, soient notablement mis « en mémoire perpétuelle, *par quoy les bons y puissent prendre* « *examplе*, je me veul ensonnier de les mettre en prose. Voirs « est que *messire* Jean li Biaux, *jadis* canonnes de Saint-Lam- « bert de Liége, en grossa en son temps aucune chose. »

vives, mais son nom même a été abandonné aux discussions. Tandis que les érudits anglais l'appellent Catherine et la font fille de lord Grandisson ou de lord Grafton, Froissart, Jean le Bel et tous les chroniqueurs contemporaints la nomment uniformément Alix, et l'auteur du poëme du *Vœu du Héron* dit expressément qu'elle était la fille du comte de Derby. Si ceci s'appliquait à Henri de Derby, depuis duc de Lancastre, Alix de Salisbury serait peut-être la fille d'Alix de Joinville et la petite-fille de l'historien de saint Louis. Mais il s'agit ici de Thomas de Derby, décapité en 1311. Alix devait son nom à sa mère,

Et voici l'*incipit* de la chronique de Richard II qui se trouve placée à la suite de celle de Froissart dans ce même manuscrit de Valenciennes :

« Affin que les grans fais d'armes et *les grans trahisons* qui, « par les guerres de France et d'Engleterre, sont advenues, « soient notablement mis en mémoire perpétuelle, *par quoy les « bons puissent prendre exemple*, JE *messire* Jean le Beau, *jadis* « chanoine de Saint-Lambert de Liége, ay mis en prose ce petit « livre. »

Le JE est une addition bien malencontreuse ; mais nous ne savons si elle l'est plus que ces mots *grans trahisons* introduits ici sans qu'on ait modifié la phrase : *par quoy les bons puissent prendre exemple*.

Nous avons établi ailleurs (dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique) que l'auteur de ce travail est l'un des continuateurs des chroniques de Baudouin d'Avesnes, nommé Creton. Quant au poëme que M. Buchon a publié à tort sous le même nom, car le récit y est tout différent, nous en avons déjà dit quelques mots dans le volume précédent, p. 235.

Alix de Lacy, fille du comte de Lincoln et de Marguerite de Salisbury, dernière héritière des comtes de Salisbury qui remontaient à Gauthier d'Évreux, l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, et qui, de génération en génération, transmirent à leurs fils le privilége de la gloire des armes, à leurs filles celui de la beauté. Au XIIe siècle, Harvise de Salisbury fut si célèbre par ses charmes que le comte du Perche manqua pour elle au serment qu'il avait fait de ne pas se marier, et, dès qu'il fut mort, on vit Robert de Dreux, frère du roi Louis VII. rechercher et obtenir à son tour la main d'Harvise. Pendant le siècle suivant, quel fut le chevalier dont le courage égala celui du comte de Salisbury, Guillaume Longue-Épée, qui trouva la mort au milieu des infidèles à la bataille de Mansourah (1)? Guillaume Longue-Épée, aïeul de la belle Alix qu'aima Édouard III, était lui-même le petit-fils de Henri II et de la belle Rosemonde (2).

Froissart, dans le manuscrit d'Amiens, a soin de dire qu'Alix avait recueilli le comté de Salisbury, mais que, jusqu'à son mariage, le roi Édouard « le retint en sa « main (3). » Elle était donc orpheline. Rien de ceci n'a

(1) Voyez dans les *Contes, Dits et Fabliaux* de M. Jubinal le *Dit du bon William Longespée*.

(2) On trouve dans les actes de Rymer une charte du 24 octobre 1334 relative au château de Woodstock : *de camera Rosamundæ instauranda.*

(3) « Madame Aélis dont il tenoit la terre en sa main. » Ms. d'Amiens, ch. 173. « Quand le roi maria Guillaume de Montagu,

été remarqué ni par les historiens, ni par les généalogistes.

Il est intéressant d'opposer le récit de Froissart à celui de Jean le Bel : nous verrons aisément de quel côté se trouvent la justice et la vérité.

Dans le poëme du *Vœu du Héron,* qui a toute l'importance d'un document historique, puisqu'on l'attribue à un ménestrel attaché à Robert d'Artois, ce prince, avant de s'adresser aux chevaliers de la cour d'Édouard, arrive près de Guillaume de Montagu, et le prie de joindre son vœu à celui que vient de prononcer le roi d'Angleterre. Guillaume de Montagu lui répond qu'il sert une beauté cruelle, et qu'il la requiert seulement de placer l'un de ses doigts sur son œil droit, qui restera fermé jusqu'à ce qu'il ait pénétré en France. « J'en presterai deux, » dit Alix de Derby, et elle ajoute :

> Je veu et promès à Dieu de paradis
> Que je n'aray maris, pour homme qui soit vif,
> Pour duc, conte, ne prinche demanne, ne marchis,
> Devant que chiex ara tous les points acomplis
> Du veu que pour m'amour a si hault entrepris,
> Et quand il revenra, s'il en escappe vifs,
> Le mien corps li ottroye, de bon cuer, à toudis.

Jean le Bel et Froissart, d'accord avec le poëte, parlent des chevaliers anglais, qui « avoient un œil couvert de

« dit ailleurs Froissart, il lui donna la conté de Salebrui pour sa « prouesse et son bon service. » *Chron.* I, I, 162.

« drap vermeil, et disoit-on que ceux avoient voué entre « dames de leur pays que jamais ne verroient que d'un « œil jusqu'à ce qu'ils auroient fait aucunes prouesses au « royaume de France. » Il ne faudrait toutefois pas prendre ceci trop à la lettre. Guillaume de Montagu porta peut-être un bandeau sur l'œil le jour des chevauchées qui ouvrirent la guerre, soit devant le monastère d'Honnecourt, où l'abbé s'empara du glaive de Henri de Flandre qu'il montra depuis à Froissart, soit devant le monastère de Saint-Amand, où un moine non moins intrépide portait le même nom que notre chroniqueur; mais ce n'était plus uniquement pour accomplir son vœu. Les Écossais n'avaient pas respecté l'œil qu'avait touché le doigt de sa dame (1), et il n'en conservait plus qu'un pour la voir et pour servir le roi Édouard dans les négociations qui assurèrent à l'Angleterre l'alliance de la Flandre. Ceci se passait vers le mois de juin 1337; Guillaume de Montagu aida également l'évêque de Lincoln dans l'importante mission qu'il eut à remplir près du comte de Hainaut et du duc de Brabant. Froissart ajoute, dans un chapitre inédit du manuscrit d'Amiens, que le roi Édouard fut tellement satisfait du zèle de Guillaume de Montagu que, dans l'assemblée qui se tint à Londres vers la Saint-Michel 1337, il lui donna, comme la récompense la plus vivement souhaitée, la main de « la jone comtesse de

(1) « Et perdit messire Guillaume de Montagu, qui estoit hardi « et dur chevalier merveilleusement, un œil pour ses hardies « emprises. » *Chron.* I, I, 59.

« Sallebrui, madame Aélis, et est li une des plus belles « jones dames du monde ([1]). »

Guillaume de Montagu, que nous appellerons désormais le comte de Salisbury, est de nouveau chargé, en 1340, par le roi d'Angleterre, de recevoir les serments des communes flamandes. Il reste même en Flandre comme garant de la promesse d'Édouard III qu'avant la fête de la Saint-Jean il aurait passé la mer; mais, avant que ce moment soit arrivé, le comte de Salisbury, tombé au pouvoir des Français dans un combat près de Marquette, est conduit à Paris et enfermé au Châtelet.

Ce fut à la fin de l'automne de l'année suivante qu'Édouard III, trouvant la belle Alix sur les remparts à demi détruits de son château, où tout portait les traces des assauts qu'elle avait repoussés, se sentit brûler pour elle non de cette flamme coupable (*flamma libidinis*) dont parle Zantfliet, mais, comme le dit Froissart, « d'une étin« celle de fine amour que madame Vénus lui envoya par « Cupido. » On comprendrait avec Jean le Bel que si Édouard III se laissa égarer par sa passion pour la comtesse de Salisbury, il chercha à prolonger l'absence de l'époux outragé. Froissart, qui nie l'outrage, assure qu'Édouard III mit, au contraire, pour condition à la trêve conclue avec

([1]) Au xve siècle, une autre comtesse de Salisbury fut également célèbre par sa beauté et par la passion qu'elle inspira au duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Voyez Pierre de Fenin, 1424.

les Écossais, que le comte de Moray serait mis en liberté dès qu'il aurait réussi à obtenir du roi de France la délivrance du comte de Salisbury.

Les actes recueillis par Rymer confirment ce que dit Froissart, car on y lit que, le 22 février 1341 (v. st.), Édouard III envoya le comte de Moray en France pour négocier cet échange. La trève dont parle Froissart fut conclue au mois d'avril, et dès le 20 mai Édouard III règle les conditions de la rançon du comte de Salisbury dans une charte où il proteste du désir qu'il éprouve de mettre un terme à sa captivité : *deliberationem ipsius comitis corditer affectantes*.

Le comte de Salisbury rentra en Angleterre, vers le mois de juin 1342. Lorsque, peu de mois après, il passa la mer, ce ne fut pas, comme le raconte Jean le Bel, afin de cacher sa honte loin des yeux d'un rival trop puissant pour l'expier et à qui il avait du moins osé la reprocher : c'était pour aller avec Robert d'Artois soumettre la Bretagne aux armes anglaises et étendre de plus en plus la gloire et la puissance d'un prince, dont il était le conseiller et l'ami. Nous le voyons combattre la flotte de Louis d'Espagne, sur les côtes de Guernesey ; nous le retrouvons au siége de Vannes, puis au siége de Rennes, qu'il ne quitta que pour rejoindre l'armée d'Édouard III, que le duc de Normandie semblait vouloir attaquer.

Faut-il placer en 1343 la fuite du comte de Salisbury, et chercher à expliquer ainsi le supplice des barons bretons, qui eut lieu cette année? L'hypothèse ne serait

pas plus heureuse, puisque nous voyons, en 1344, le roi d'Angleterre confier au comte de Salisbury le commandement de l'armée qu'il envoie en Irlande. Édouard III l'honore d'une si vive amitié, qu'il lui permet de porter sur son casque le même cimier que le sien (c'était un aigle et non pas un léopard), usage touchant, emprunté aux confraternités d'armes. Enfin, lorsque l'ordre de la Jarretière est fondé, le comte de Salisbury est inscrit parmi les nouveaux chevaliers, et la reine d'Angleterre préside elle-même à la fête où il ceint le ruban bleu, qui porte en lettres d'or : *Honi soit qui mal y pense!*

Que devient, en présence des faits historiques, le récit de Jean le Bel, qui place le mariage du comte de Salisbury, non en 1337, mais en 1330, c'est-à-dire, plusieurs années avant le *Vœu du héron,* et qui raconte aussi inexactement, et son départ pour l'Angleterre, et sa mort en Espagne? Il faut bien le dire, ce n'est qu'une page aussi peu digne de foi, que celle où Jean le Bel, également traduit par Zantfliet, rapporte qu'Édouard III, ayant laissé au sort le soin de désigner, le jour de la fête des Rois, le monarque d'une heure auquel il obéirait lui-même, se vit ainsi réduit à livrer à l'un des fils du roi Jean toutes les lettres de ses partisans en France, depuis le règne de Philippe de Valois.

V. Caractère original des chroniques de Froissart. — Il recherche le titre d'historien. — Pourquoi il ne restera que chroniqueur.

Il faut s'applaudir, croyons-nous, que Froissart n'ait imité ni ses devanciers, ni ses contemporains. Une imitation savante et heureuse peut créer un historien, dont le mérite ne s'élèvera guère au-dessus de la médiocrité, mais elle semble impossible, quelque laborieuse qu'on la suppose, à un chroniqueur qui raconte chaque jour ce qui se passe autour de lui.

Eût-il mieux valu, qu'au lieu d'écrire en quelque sorte le journal des événements, ce qui entraîne parfois des redites, il eût attendu quelques années pour présenter le tableau complet et habilement combiné de toute une période? Eût-il mieux valu, en d'autres termes, qu'au lieu d'être chroniqueur, il se fît historien?

Froissart sent vivement et peint de même; il vous montre et vous raconte ce qui est beau et digne d'admiration; mais il ne cherche pas à analyser ni à développer ses impressions. Si vous voyez dans ses récits les choses aussi bien qu'il les a vues de ses yeux, n'est-il pas évident que vous les jugerez comme il les eût jugées lui-même, et il vous laisse tout le plaisir d'une appréciation, qu'il se fût bien gardé de vous imposer ([1]).

([1]) Si en pouvez déterminer entre vous qui avez oï les faits,

Il n'est pas moins vrai que le titre d'historien, tant loué par l'antiquité, était encore entouré, au XIVe siècle, d'une si grande autorité, d'un si haut prestige, que Froissart éprouva la tentation de le revendiquer, de même que Pétrarque allant ceindre au Capitole la couronne de lauriers, y gravait son titre d'historien à côté de celui de poëte.

Lorsqu'on lit avec soin les quatre livres des chroniques de Froissart, on découvre dans les formes de la rédaction, des différences, des modifications, qu'il est intéressant d'expliquer. Dans le premier et dans le deuxième livre, Froissart, qui n'a pu atteindre encore à la renommée que lui mériteront ses travaux, se nomme rarement ; s'il le fait, pour se conformer à l'usage, dans le prologue de la première partie et dans celui de la seconde, qui commence aux guerres de Bretagne, on ne trouve que trois ou quatre fois cette phrase, qui rappelle ses enquêtes personnelles : « Je suis instruit, je fus informé. »

Tout change après ce voyage d'Orthez, où il reçut un si brillant accueil ; non-seulement il rapporte ce qu'il a appris, mais il a soin de faire connaître au lecteur, de qui il tenait ses informations, en quelle année il écrivait, quels furent les voyages qu'il entreprit ; le titre de chroniqueur ne lui suffit plus, il appelle son livre « une « grande et noble histoire , » et, dès ce moment, ce

ce qu'il vous en semble. Si en direz vostre entente. *Chron*. I, 1, 145, 146.

mot : histoire, se retrouve sans cesse sous sa plume : « Si je disois : Ainsi en advint, sans ouvrir, ni éclaircir « la matière, ce seroit chronique et non pas histoire (1). »

Dans son voyage à la cour de Richard II, il se fait encore saluer par Henri Chrystead du nom glorieux d'historien, par lequel il espère s'égaler aux plus nobles génies de la Grèce ou de Rome; mais lorsque, se retirant à Chimay, il sent que sa vie s'éteint avec son récit, il lui rend, en en commençant le dernier chapitre, ce titre de chronique, qui suffit pour assurer la gloire de l'auteur.

En effet Froissart, lors même qu'il a voulu être historien, est toujours resté chroniqueur. Il raconte admirablement comment les faits sont advenus, il peint naïvement le détail, comme le dit Fénelon, mais aussitôt que sortant du cadre naturel de son génie, il s'efforce laborieusement « d'ouvrir et d'éclaircir la matière, » il devient lourd et diffus. Il est d'ailleurs trop naïf et trop sincère pour ne pas le sentir lui-même, et c'est ainsi qu'il dit quelque part à propos du duc de Lancastre : « Je, auteur de celle histoire, ne sais « pas bien déterminer qu'il eut tort ou droit. » Nous lui reprocherons même d'être trop modeste quand il ajoute : « Je ne pense nullement à donner l'honneur plus à l'un « que à l'autre ; car je ne me connais mie en si grands « affaires comme en faits et en maniemens d'armes. »

« Conter est tout le génie de Froissart, remarque fort

(1) Voyez *Chron.* III, 18, 63; IV, 31, 38, 41, 42, 44, 50, 58, 70, 82.

« bien le plus célèbre des critiques de notre temps ; il ne « s'inquiète pas des causes et des moyens. Son livre en « ressemble d'autant plus aux romans de chevalerie, où « l'on ne dit jamais les détails prosaïques de la vie. Une « infinie variété naît de sa naïve exactitude, son âme « vive et mobile, enjouée plutôt que forte, est un miroir « fidèle où se reflète tout le moyen âge... Grands événe- « ments, anecdotes familières, nations diverses, Anglais, « Flamands, Français, tout se mêle et se succède sans « confusion ; et jamais les couleurs de l'historien ne sont « semblables, quoiqu'il soit toujours naïf, naturel, aban- « donné. »

A ce jugement il faut en joindre un autre, non moins exact, non moins élégant : « Le caractère natif et parti- « culier des chroniqueurs français, a dit un illustre col- « lègue de M. Villemain à l'Académie française, c'est un « ton à la fois naïf et pénétrant qui fait ressortir du récit « même, et de la couleur qu'on lui donne, une sorte de « jugement, qui montre l'auteur comme supérieur à ce « qu'il raconte, et, pour ainsi dire, amusé du spectacle « qu'il a vu. Juger et raconter à la fois ; manifester tous « les dons de l'imagination dans la peinture exacte de la « verité ; se plaire à tout ce qui a de la vie et du mouve- « ment ; laisser au lecteur, comme à soi-même, son libre « arbitre pour blâmer et approuver ; allier une sorte de « douce ironie à une impartiale bienveillance, tels sont « les traits principaux de la narration française. »

M. de Barante a joint l'exemple au précepte : il ne s'est

pas contenté de louer les chroniqueurs d'autrefois, il les a fait revivre, et grâce à ses travaux, il n'est plus permis à personne d'ignorer le charme des vieux récits de Froissart, qui ont si heureusement conservé, sous une forme plus moderne, toute leur grâce et toute leur naïveté.

CHAPITRE VI.

PROGRÈS DU STYLE ET DE LA LANGUE.

I. Progrès du style. — Froissart écrivait *proprement et vivement*. — Absence d'art. — Images de la nature. — Tableaux chevaleresques. — Oppositions et nuances. — Maximes. — Aimable ironie. — Sentiment doux et compâtissant. — Jugement de Fénelon.

Nous serions fort disposé à adresser une nouvelle question au bon chroniqueur dont nous avons constaté les consciencieuses recherches et la louable impartialité. Après l'avoir interrogé sur le fond de sa chronique, nous voudrions aussi l'interroger sur la forme. Il nous répondrait aussitôt qu'il écrivait *proprement et vivement* [1], *pro-*

[1] *Chron.* III, 70.

prement avec ce sens clair et aigu qui conçoit si bien les choses, *vivement*, en demandant à l'imagination ces couleurs brillantes qui, selon Quintilien, donnent aux grands historiens , nous ajouterons, aux grands chroniqueurs, une place voisine de celle des grands poëtes épiques.

Si malgré les progrès des lettres depuis quatre siècles le style de Froissart conserve encore tout son charme pour nous, c'est qu'il a réuni des qualités que le temps respecte toujours, une grande simplicité qui naît du désir de rester toujours vrai, jointe à une rare richesse d'imagination qui n'a rien de factice, puisqu'elle ne fait que traduire les impressions élégantes et vives de l'auteur.

Que pouvait être le style de Froissart d'après ce que nous savons de sa biographie, si ce n'est une reproduction exacte et fidèle des sentiments et des émotions qu'il éprouva lui-même? Le chroniqueur errant de pays en pays, écrivant le matin, écrivant le soir, écoutant tantôt les Navarrais ou les Castillans, tantôt les Anglais ou les Écossais, n'avait pas le temps de se soumettre au joug des formes lentes et emphatiques d'un rhéteur; mais il avait cet inappréciable avantage de conserver aux témoignages qu'il avait pu recueillir leur caractère naïf, franc, abandonné, et je ne sais qnelle chaleur naturelle sous laquelle on sent circuler la vie, comme si ceux qui les dictèrent étaient des hommes de notre temps. Sa chronique n'est qu'un tableau où tout marche et s'agite, où l'on voit, comme le veut Lucien, l'historien lutter dans la

mêlée, chanter le triomphe avec les vainqueurs ou pleurer avec les vaincus, et le lecteur se sent irrésistiblement entraîné à partager la même admiration et le même enthousiasme. Avec nos vieux chroniqueurs, a dit M. de Chateaubriand, on voit tout, on est présent à tout.

Près de cinq siècles se sont écoulés depuis que Froissart écrivait, et nous ne croyons pas que personne l'ait égalé dans certains récits où il a su, sans effort et sans travail, par le mouvement naturel de son esprit, mêler l'ordre à la vivacité, et nous présenter un tableau où l'on admire autant la netteté et la précision des lignes que l'éclat des couleurs. Si l'on sépare la narration de toute appréciation morale qui remonte à la source et à la cause des faits, on arrive à reconnaître que Froissart nous a laissé comme narrateur des modèles inimitables.

Tout l'art de Froissart, c'est l'absence complète de l'art, tel que le comprennent ceux qui veulent l'assujétir à certaines règles variant selon les temps et les mœurs; tout son génie, c'est la facilité avec laquelle il observe, écoute et raconte, secondée par une grande finesse dans les appréciations et par un goût exquis qui est un don non moins précieux de la nature. Mais le soin des transitious dans lequel ont excellé tant d'historiens secondaires l'occupe peu, et si parfois elles sont heureuses, c'est précisément parce qu'elles sont vives et imprévues, comme celle-ci : « Nous lairrons un petit à parler de messire Rogier d'Espaigne qui chemine si à effort qu'il peut, et « parlerons du roi de France et du duc de Bretagne. »

Préparées et amenées péniblement, elles auraient bien moins de charme.

Les récits de Froissart que rien ne lie entre eux nous présentent autant d'épisodes différents qui ne s'enchaînent pas toujours exactement dans l'ordre chronologique, mais qui n'en forment pas moins l'œuvre la plus vaste et la plus complète du xiv[e] siècle.

Cependant, par ce motif même que sa chronique, miroir fidèle des témoignages qui s'y reflètent, a plus ou moins d'intérêt selon que les circonstances ont été plus ou moins favorables au travail de l'auteur, on comprend que les récits de Froissart offrent entre eux certains caractères distincts.

Dans le premier livre, si l'on en excepte quelques admirables épisodes dus à ses enquêtes personnelles, il se traîne comme à regret sur les traces de Jean le Bel. Ses chapitres sont courts. Il n'ose pas se livrer à ses imaginations, il résume, il abrége : « Que vous ferois-je long « conte ? » dit-il à plusieurs reprises (¹). Il en est de même dans une partie du second livre. Dans le troisième au contraire, il s'abandonne sans réserve à son plaisir de raconter, n'omettant aucun détail et écrivant pour la postérité avec la grâce et le laisser-aller qui le faisaient rechercher des hommes de son temps. Le troisième livre des chroniques n'est pas seulement un monument

(¹) *Chron.* I, 2, 21, 151, 276. Je trouve cette expression une seule fois dans le livre III, 110.

historique, c'est surtout la biographie de l'auteur, une étude complète de ses goûts et de ses inspirations, une délicieuse journée de cette vie de chroniqueur errant, imitée de celle des minnesingers et des troubadours.

Telles sont les différences que présente la rédaction des diverses parties d'un ouvrage, auquel il travailla pendant quarante années; mais il est des qualités communes qui les rapprochent, c'est un talent merveilleux pour reproduire chaque personnage avec ses mœurs, chaque événement avec son caractère; c'est aussi, il faut bien le dire, un soin extrême à recueillir, dans les batailles aussi bien que dans les cérémonies et dans les fêtes, tous ces détails de costumes, d'armures, de targes, de pennonçeaux, qui donnent à ses récits une mise en scène qui a aussi son éclat et sa vérité. « Grand' beauté et « grand' plaisance, dit-il en parlant de l'expédition du duc « de Bourbon, fut à voir l'ordonnance du partement, « comment ces bannières, ces pennons et ces estrannièr« res, armoyés bien et richement des armes des sei- « gneurs, ventiloient au vent et resplendissoient au soleil, « et de ouïr ces trompettes et ces claironceaux retentir et « bondir, et autres ménestrels faire leur métier de pipes « et de chalumelles et de naquaires, tant que du son et « de la voix qui en issoit, la mer en retentissoit toute. »

Froissart ne résiste jamais au plaisir de montrer les bannières qui flottent au vent. Il les salue dans l'armée de Philippe de Valois, sur les hauteurs de Sandgate, comme dans celle d'Édouard III, offrant la bataille dans la plaine

de Buironfosse, parmi les Bretons de Charles de Blois et de Bertrand du Guesclin, comme parmi les Gascons de Chandos ([1]). « C'estoit si grand'plaisance, répète-t-il, de « voir la grand'foison des bannières et des pennons.... » « Grand'beauté estoit à voir les bannières, les pennons « de soie et de cendal, armoyés des armes des seigneurs, « ventiler au vent et reflamboyer au soleil. » Le son des instruments de guerre ne l'émeut pas moins : « Grand' « plaisance estoit de ouïr les claironceaux des barges « et des galées eux démener et ceux du chastel aussi. »

Aussi Froissart n'eut-il jamais de rival dans l'art de raconter les tournois et les batailles, dont l'honneur chevaleresque adoucissait les malheurs et voilait le deuil. Voyez le dépeindre, au milieu d'un combat naval plein de hasards et de périls, Édouard III, qui donnait à tous les siens l'exemple du courage. « Si se tenoit le roi d'An- « gleterre au chef de sa nef, vestu d'un noir jake de vel- « vel, et portoit sur son chef un noir chapelet de bièvre, « qui moult bien lui séoit. Et estoit adonc, selon ce qui « dit me fut par ceux qui avec lui estoient pour ce jour, « aussi joyeux que on ne le vit oncques, et faisoit ses mé- « nestrels corner devant lui une danse d'Allemaigne, et « y prenoit grand' plaisance : et à la fois regardoit en « haut ; car il avoit mis une guette au chasteau de sa nef « pour noncer quand les Espagnols viendroient. Ainsi

([1]) *Chron.* I, I, 93, 316 ; 1, 2, 3, 108, 219, 226, 235, 236, 273, 351 ; II, 32, 67 ; III, 32, 33 ; IV, 13, 15.

« que le roi estoit en ce déduit, et que tous les chevaliers « estoient moult lies de ce que ils le voyoient si joyeux, « la guette qui pénètre la navie des Espagnols, dit : Ho! « j'en vois une venir! et me semble une nef d'Espagne. « Lors s'apaisèrent les ménestrels. Si fit le roi apporter le « vin, et but, et tous ses chevaliers(1). » Voyez le, quand il montre le prince Noir parlant à sa bannière dans la mêlée de Poitiers et lui disant : « Chevauche avant, bannière, « au nom de Dieu et de saint Georges, » puis, aussi modeste dans le triomphe qu'intrépide dans le combat, se contentant de sa petite haquenée noire, pour rentrer à Londres, à côté du roi de France qui chevauchait « sur « un grand blanc coursier (2). »

Si Froissart nous représente Richard II délaissé par tous ses amis et regardant avec effroi des fenêtres d'un château une multitude furieuse qui ne le respecte plus, il nous fait mieux comprendre cette trahison et cet abandon par un récit tout naïf où l'on voit son lévrier caresser son ennemi, comme le lévrier de Charles de Blois alla, dit-on, lécher la main victorieuse de Montfort :

« Le roi Richard avoit un lévrier nommé Match, très- « beau lévrier outre mesure; et ne vouloit ce chien con-

(1) *Chron.* I, 2, 3.

(2) On lit dans une charte de 1248 que lorsque l'abbé d'Ende recevait la première fois à Renaix, le sire d'Audenarde, haut avoué de son monastère, il était tenu de lui donner le cheval qu'il monterait ce jour là. Ce cheval devait être blanc, et digne de servir à un abbé d'Ende.

« noistre nul homme fors le roi ; et quand le roi devoit « chevaucher, cil qui l'avoit en garde le laissoit aller ; et « ce lévrier venoit tantost devers le roi festoyer, et lui « mettoit les deux pieds sur les espaules. Et adonc advint « que le roi et le comte de Derby parlant ensemble enmi « la place de la cour dudit chastel et leurs chevaux tous « sellés, car tantost ils devoient monter, ce lévrier nommé « Match, qui coutumier estoit de faire au roi ce qui dit « est, laissa le roi et s'en vint au duc de Lancastre, et lui « fit toutes les contenances telles que en devant il faisoit « au roi, et lui assist les deux pieds sur le col, et le com- « mença grandement à conjouir. Le duc de Lancastre qui « point ne connoissoit le lévrier demanda au roi : Et que « veut ce lévrier faire ? » — « Cousin, dit le roi, ce « vous est une grand'signifiance, et à moi petite. » « — Comment, dit le duc, l'entendez-vous ? » — « Je « l'entends, dit le roi, le lévrier vous festoie et recueille « aujourd'hui comme roi d'Engleterre que vous serez, et « j'en serai déposé ; et le lévrier en a connoissance natu- « relle ; si le tenez delez vous, car il vous suivra et il m'é- « loignera. » Le duc de Lancastre entendit bien cette parole « et conjouit le lévrier, lequel oncques depuis ne voult « suivre Richard de Bordeaux, mais le duc de Lancastre ; « et ce virent et sçurent plus de trente mille. »

Shakspeare a exprimé la même pensée dans son drame de Richard II, quand il nous peint, non pas son lévrier Match, mais son cheval Barbary, jadis si fier quand son maître le flattait de la main, montrer bien plus d'orgueil

encore de porter Lancastre le jour de son couronnement.

Par un contraste délicieux qui repose l'esprit du lecteur, Froissart excelle à reproduire les tableaux de la nature toujours fraîche, toujours riante, malgré le sang qui l'arrose, malgré les cendres des générations, qui s'accumulent dans son sein. S'il nous rapporte l'expédition du jeune roi de Sicile, il a soin de remarquer qu'elle eut lieu au printemps : « quand la douce saison de mars fut venue « et que les vents commencèrent à apaiser, et les eaux de « leur fureur à retraire, et les bois à reverdir. » Raconte-t-il l'heureuse navigation de la flotte portugaise « dans les « entrées de la mer de Bretagne qui sont moult périlleuses, » il ajoute : « Pour ces jours, le temps estoit si beau et si « joli, et les eaux si quoies et si attremprées que c'estoit « grand' plaisance à aller par mer. » Il s'exprime non moins heureusement quand il dépeint en ces termes la petite armée du duc de Bourbon se dirigeant vers les rivages de l'Afrique pour relever la croix aux lieux mêmes où saint Louis était mort en la pressant sur son cœur : « C'estoit grand' plaisance et grand' beauté de voir ces « rameurs voguer par mer à force de rames, car la mer « qui estoit belle, coie et apaisée, se fendoit et bruïssoit « à l'encontre d'eulx, et montroit pas semblant qu'elle « avoit grand désir que les chrétiens vinssent devant « Afrique. »

On se souvient que Froissart est poëte, mais il est de plus le peintre fidèle de l'Écosse qu'il a visitée, quand il raconte la marche des Anglais qui se préparent à sur-

prendre l'abbaye de Melrose : « Il commença à pleuvoir « une pluie si grosse et unie, et monta un vent si froit qui « les frappa parmi les visages, qu'il n'y avoit si fort qui « ne fust si battu de pluie et de vent que à peine pou- « voient-ils tenir leurs chevaux, et les pages de froid et « de malaise ne pouvoient porter les lances, mais les « laissoient choir; et se déroutoient l'un de l'autre et per- « doient leur chemin. Adonc s'arrestèrent les guides, par « le commandement du connétable, tous cois, à l'encontre « d'un grand bois, parmi où il les convenoit passer; car « aucuns chevaliers et escuyers et bien usés d'armes qui « là estoient, disoient que ils chevauchoient follement, et « ce n'estoit mie en estat de chevaucher ainsi par tel « temps et à telle heure ; et que plus y pouvoient perdre « que gagner. Si se quatirent et esconsèrent eux et leurs « chevaux dessous chesnes et grands arbres, tant que le « jour fut venu ; et les autres qui tous engelés estoient et « tous hors mouillés, faisoient grands feux pour eux res- « suer et réchauffer; mais ainçois que ils pussent venir au « feu ils eurent trop de peine; et toutefois de fusils et « de secs bois ils en firent tant que ils en eurent assez « en plusieurs lieux. Et dura celle pluie et celle « froidure jusques à soleil levant; et toujours pluvina « jusques à prime. Entre prime et tierce se commença le « jour à réchauffer, et le soleil à luire et à monter, et les « aloés à chanter. Adonc se trairent ensemble les capi- « taines pour conseiller quelle chose ils feroient; car ils « avoient failli à leur entente à venir de nuit à Mauros. »

Ces nuances, vives ou sombres, riantes ou graves, se succédant les unes aux autres, donnent au récit une variété de couleurs qui séduit l'imagination et qui fait oublier à l'esprit toutes ses fatigues. C'est là un des grands secrets de l'historien, une des magies de son style, et il semble que ce soit pour reposer le lecteur des préoccupations les plus sérieuses qu'il jette parfois quelques perles sur la trame sanglante des événements.

Rapporte-t-il la désastreuse expédition du duc de Bourbon en Afrique, il paraît s'arrêter complaisamment à l'épisode de ce jeune chevalier sarrasin, tout noir sauf le turban, qui s'appelait Agadinquor d'Oliferne et qui s'était épris de la belle Alsala, fille du roi de Thunes. Vient-il de retracer la destruction de toute l'armée des croisés, sous les murs de Nicopoli, il vous montre, au milieu des douleurs de la captivité, les consolations qui font oublier la patrie, et il reprend le récit d'Homère en décrivant ces îles voisines de Corcyre, où l'on voit encore des nymphes qui y règnent libres et souveraines. S'il raconte la triste fin du jeune Gaston, qui, victime de l'injuste colère du comte de Foix, appelait la mort sans se douter que c'était de la main de son père qu'il devait la recevoir, il a soin de mêler aux pages d'où s'échappent ces tristes révélations, soit la légende mythologique d'Actéon qu'il se plut à reproduire dans le *Buisson de Jonèce*, soit la légende béarnaise d'Orton, le démon familier du sire de Corasse. Celle-ci, nous raconte Froissart, l'avait frappé si vivement qu'il y avait pensé cent fois et y penserait tant qu'il

vivrait, et nous comprenons aisément qu'il ait envié au chevalier le serviteur invisible qui lui racontait chaque nuit ce qui s'était passé dans les pays les plus éloignés. Si Froissart avait été le clerc de Catalogne, le premier maître d'Orton, que n'eût-il pas fait pour garder à son service ce messager qui ne coûtait rien et qui allait plus vite que le vent?

L'imagination de Froissart est si féconde qu'elle nous offre à chaque page les tableaux les plus brillants, les plus gracieux. Plus nous les relisons, plus nous admirons le chroniqueur; mais, d'autre part aussi, plus nous les étudions, plus nous remarquons l'absence des qualités attachées au titre d'historien qu'il songea à revendiquer. Rien ne lui est plus étranger que cette vigoureuse concision qu'atteint la pensée de Salluste et de Tacite, quand ils nous peignent d'un seul mot la société romaine après Sylla ou sous Tibère. Ses récits où les personnages vivent et s'agitent ne laissent pas de place à un commentaire qui en suspende la suite, et l'on y trouve fort peu de réflexions où se résume le jugement que l'appréciation des faits particuliers permet de porter d'une manière générale sur les passions du cœur humain, source éternelle des guerres et des révolutions. Nous avons recueilli celles qui nous paraissaient offrir quelque intérêt : leur principal mérite est, à défaut d'une pensée énergique et forte, un laisser-aller aimable et facile, qui retrace encore, à certains intervalles, l'esprit aventureux et curieux du chroniqueur :

« Fortune paie ses gens. Quand elle les a élevés et mis « tout haut sus la roue, elle les renverse tout bas jus en la « boue.

« Plus est le sire haut, tant lui sont les desplaisances « plus amères.

« Toutes fortunes, bonnes et males, aviennent en armes.

« Il faut prendre l'aventure en gré telle que Dieu ou « fortune l'envoie.

« Ce avient une fois à un jour, qui point n'avient en « cent.

« Il n'est chose qui n'avienne.

« En faits d'armes, n'est aventure qui n'avienne.

« Merveilles aviennent en armes et en amours.

« Tels gens qui sont aventureux ont volentiers fortune « pour eux.

« On dit communément que un homme vaut cent, et « que cent ne valent pas un. Et au voir dire, aucunes « fois il advient que par un homme un pays est redressé « et réjoui, et, d'un autre, tout perdu et désespéré.

« Vaillants hommes doivent toujours honorer estranges « chevaliers à leur pouvoir.

« Gens de valeur doivent montrer le visage.

« C'est petite seigneurie de seigneur qui n'est cremu et « douté de ses gens.

« Quand on a la maladie au chef, tous les membres s'en « sentent

« On ne se doit de rien confier en commun.

« Oncques envie ne mourut.

« On ne peut défendre à parler les envieux.

« Qui tout convoite, tout perd.

« La richesse n'est pas bonne, ni raisonnable, qui est « mal acquise.

« Quand on entreprend aucune chose à faire, on doit « regarder à quelle fin on en peut venir.

« Il est dit en reprochier : Qui il meschiet, chascun lui « mésoffre.

« Il faut en ce monde vivre et endurer, qui vivre y veut.

« Tel montre beau semblant qui aime petit.

« Nature s'incline volentiers à voir nouvelles choses.

« Double sens vaut trop mieux que un seul.

« Bon l'auroient les penseurs, si n'estoient les contre- « penseurs [1]. »

Les contrastes, les oppositions naissent d'ailleurs tout naturellement des faits mêmes qui se succèdent. Ici, l'orgueil de la victoire ; là, les émotions des revers. Les fortunes s'élèvent et s'écroulent, et toute puissance qui se fonde repose sur une puissance qui s'évanouit. Tantôt Froissart nous rappelle le premier roi de Portugal « chevauchant parmi tout son royaume, la couronne de laurier en chef, signifiant honneur et victoire, comme « anciennement les rois souloient faire. » Tantôt il nous montre le dernier comte de Flandre se réfugiant « dans « le povre literon du povre solier d'une povre maisonnette

( ) *Chron.* I, I, 66; I, 2, 269, 345; II, 5, 206, 236; III, 12, 21, 33, 36, 52, 54, 58, 71, 74, 104, 124; IV, 7, 11, 14, 16, 30, 42, 69.

« toute noire pour la fumée des tourbes qui s'y ardoient,
« et là, ajoute-t-il, se quatit et fit le petit, et faire lui
« convenoit. Quelle chose pouvoit-il lors penser et imaginer
« quand le matin il pouvoit dire : Je suis un des grands
« princes chrestiens du monde, et la nuit ensuivant il se
« trouvoit en celle petitesse ? »

Il y a d'ailleurs dans le style de Froissart un léger reflet de verve ironique mi-gauloise, mi-française, qui parfois se dessine à peine, et qui souvent même laisse à l'esprit du lecteur le plaisir de la deviner sous le voile qui la couvre. Parle-t-il des hommes d'armes timides qui se tiennent au dernier rang, il remarque que dès que ceux qui combattaient devant eux furent en péril, « l'armée fust « tost éclaircie et despaissie par derrière. » Rapporte-t-il la mort de Croquard, qui, tout chef de brigands qu'il était, fut l'un des héros du combat des Trente, il se sert de ces termes : « Ce Croquard chevauchoit un jeune coursier « fort embridé : si l'échauffa tellement que le coursier, « outre sa volonté, l'emporta, si que, à saillir un fossé, le « coursier trébucha et rompit à son maistre le col. Je ne « sais que son avoir devint, ni qui eut l'âme ; mais je sais « que Croquard fina ainsi. » Raconte-t-il le miracle qui effraya les pillards de l'église de Ronay, il ajoute : « Ils « vouèrent que jamais église ne violeroient, ni ne desro- « beroient. Je ne sçais s'ils l'ont depuis tenu. »

Froissart est au nombre des écrivains qui ont médit de la médecine et des médecins. « Les médecins médecinoient « le roi, dit-il, mais pour leurs médecines trop petite-

« ment recevoit santé... Or, fut regardé que on retien-
« droit maistre Guillaume de Harselli delez le roi, et lui « donneroit-on tant qu'il s'en contenteroit ; car c'est la « fin que médecins tendent toujours, que avoir grant « salaires et profits de ceux et celles qu'ils visitent. Chez « soi, il ne dépendoit pas tous les jours deux sols parisis, « mais alloit boire et manger à l'avantage où il pouvoit. « De telles verges sont battus tous médecins. »

A Guillaume de Harselli succédèrent, près de Charles VI, d'autres médecins qui le firent regretter. « N'es« toient nuls sirurgiens, ni médecins qui y pussent pour« voir. Aucuns s'estoient bien avancés et vantés qu'ils le « guériroient ; mais quand ils avoient tous empris et la« bouré, ils ouvroient en vain... Ces arioles devisoient « et devinoient [1]. »

On avait persuadé à Robert d'Artois, blessé au siége de Vannes, de retourner en Angleterre, où il trouverait « sirurgiens et mires. » — « Si crut ce conseil, dit Frois« sart, dont il fit folie. »

Mais cette ironie est tempérée par une douceur extrême ; il y a de plus en lui une charité compâtissante, qui convient bien à l'homme d'Église. Il ne peut rapporter sans indignation la mort des malheureux qui s'étaient enfermés dans la cathédrale de Durham, et qui y périrent au milieu des flammes. « C'est grand' pitié et cruelle for« cenerie, s'écrie-t-il énergiquement, quand on détruit « ainsi sainte chrétienté et les églises où Dieu est servi et

(1) *Chron.*, IV, 54.

« honoré. » Ailleurs, il dit à propos des ravages des Anglais en Languedoc : « Les povres gens le comparèrent, qui en eu-« rent adonc, ainsi qu'ils ont encore maintenant, toudis « du pire. » Plus éclairé que la plupart des hommes de son temps, il est plein de commisération « pour ces po-« vres juifs, ars et escacés partout, excepté en la terre « de l'Église, dessous les clefs du pape. » Et lors même qu'il s'agit de Pierre le Cruel, il suffit qu'il gise à terre, mourant et sans secours, pour qu'il s'écrie : « Il me sem-« ble que ce fut pitié pour humanité. »

Sous l'influence de ces inspirations, le style de Froissart est doux, gracieux, net, clair, vif et coloré. Il y a autant d'abondance dans les formes que dans le fond de la pensée. Les périodes sont presque toujours longues, mais on ne s'en aperçoit guère, car il y a autant de verbes que d'épithètes. Tout est couleur et mouvement, et jamais les plus longues énumérations, les descriptions les plus détaillées ne semblent monotones, tant il y a répandu de variété. Plus nous étudions ce style, orné de toutes les grâces du vieux langage, plus nous nous sentons entraînés, nous aussi, à appeler Froissart de ce nom de *beau maistre*, de *doux maistre*, que lui donnaient ses contemporains.

L'auteur si placide, si harmonieux de Télémaque, qui, nourri de la lecture d'Homère, n'en était que plus porté à admirer les grandes luttes racontées par Froissart, exprimait le même jugement, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française* : « Le vieux langage se fait regret-

« ter... Il avait je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, « de vif, de passionné. » Fénelon trouvait la langue appauvrie depuis cent ans, et cependant il écrivait au moment où s'achevait l'époque à jamais mémorable dans les fastes des lettres, que nous nommons le siècle de Louis XIV.

II. Progrès de la langue. — Les clercs du Hainaut fort habiles et fort instruits. — La langue française en Angleterre. — Robert de Glocester et Gower. — Froissart employa-t-il des mots étrangers? —Influence de Froissart sur la langue. — Exemples.

Tel est le style de Froissart qu'il est si facile d'admirer, si difficile de définir ; mais il nous reste à examiner comment, dès le milieu du xive siècle, la langue si rude, si peu polie encore dans les écrits du sire de Joinville se prêta à ce style élégant et flexible, comme un instrument préparé par un artiste habile obéit docilement à la main qui le touche. Il nous restera aussi à expliquer comment Froissart né à Valenciennes, habitant longtemps l'Angleterre, voyageant tour à tour d'Écosse en Italie et de Béarn en Hollande, arriva à laisser après lui non-seulement un vaste recueil de renseignements historiques, mais aussi un chef-d'œuvre non moins précieux pour l'histoire de la langue et de la littérature.

Nous avons assez insisté ailleurs sur les traditions littéraires du Hainaut pour constater que Froissart y trouva,

non-seulement ses premiers modèles mais aussi une langue non moins élégante que celle que l'on parlait à Paris ou à Pontoise. Nous eussions pu invoquer aussi celles du Brabant, où l'on vit Adenez le Roy se signaler entre tous les poëtes de son temps par la pureté de son style. Qu'il nous suffise de faire remarquer que la langue française était arrivée dans le Hainaut à un haut degré de clarté et de concision, car un bailli de Mortagne, « homme ru« ral » comme il s'appelle lui-même, Jean Boutillier, écrivait avec un si grand succès l'encyclopédie du droit empruntée aux jurisconsultes romains, qu'elle resta le manuel des jurisconsultes du xve et du xvie siècle.

La renommée des clercs du Hainaut était établie dans toute l'Europe, mais elle devait être surtout admise et proclamée à la cour d'Angleterre où une princesse venue du Hainaut avait porté avec elle les goûts littéraires de son pays. Depuis longtemps le français était la seule langue dont on y fît usage. Robert de Glocester remarque, au xiiie siècle, que les Normands, après la conquête de l'Angleterre, continuèrent à parler français comme ils le faisaient chez eux, et dès lors cette langue fut à peu près la seule qu'employassent l'aristocratie et le haut clergé. Pendant longtemps, dans toutes les écoles d'Angleterre, on observa l'usage de faire traduire en français les versions latines, et il est assez remarquable qu'il cessa précisément à l'époque où les rois d'Angleterre cherchèrent à établir leur domination en France. Quand Édouard III célébra l'anniversaire de sa cinquantième année, il ordonna, à la

demande des communes, que désormais dans tous les tribunaux on substituât l'anglais au français qui était trop peu connu ; mais pendant longtemps encore le français se maintint à la cour, et on le retrouve dans les délibérations du parlement jusqu'aux premières années du règne de Henri VI. Entouré de son plus vif éclat sous le patronage de Philippe de Hainaut, il devait disparaître dans l'ombre et dans le deuil avec Marguerite d'Anjou

Cependant on peut juger par les documents officiels que le français d'Angleterre était bien corrompu, et la manière dont les Anglais le prononçaient est un constant sujet de raillerie dans les fabliaux. « Pour eulx raisonna-
» blement excuser, ils disoient, rapporte Froissart, que
» le françois qu'ils avoient appris chez eulx d'enfance,
» n'estoit pas de telle nature que cil de France estoit. »
Dans les *Canterbury Tales* de Chaucer, Madame Églantine ne sait pas le français de Paris, mais elle parle celui que l'on enseigne à l'école de Stratford-atte-Bowe. Mieux eût valu l'anglais qu'apprit à bégayer dès le berceau dans une autre ville de Stratford cet enfant ignoré qui se nommait Shakspeare.

On comprend aisément que les barons et les seigneurs, vivant au milieu de leurs serfs issus des Saxons, s'étaient rapprochés d'eux sans le vouloir, au moins par la langue dont ils devaient se servir pour s'en faire comprendre. Si quelques sujets d'outre-mer se rendaient aux fêtes de Westminster, c'étaient le plus souvent des seigneurs de Gascogne, qui ne parlaient guère mieux le français. Aussi

Froissart a-t-il soin de remarquer que le duc de Lancastre, qui épousa une dame du Hainaut, prenait grand plaisir à rencontrer quelqu'un « qui parloit bien et at« temprement et bon françois, » et ce qu'il dit ici, nous l'appliquerons volontiers à l'accueil qu'il reçut lui-même, quand il arriva la première fois à Londres.

Nous trouvons les preuves du patronage que Philippe de Hainaut accorda, dès cette époque, aux vers de Froissart, dans l'*Espinette amoureuse*, aussi bien que dans la *Court de May;* et il convient de remarquer, que ce fut sous la même influence, sous le même patronage, que Gower essaya de composer des vers français :

> « ... Si jeo n'ai des François la faconde,
> Pardonez-moi qe jeo de ceo forsvoie ;
> Jeo suis Englois; si quier par tiele voie
> Estre excusé.

La présence de Froissart à la cour d'Angleterre ne fut peut-être inutile ni à Gower, ni même à Chaucer qui, tout en écrivant en anglais, se sert fréquemment de mots français, que l'Angleterre a conservés. Samuël Johnson, s'occupant de ce que la langue anglaise dut à la France, cite pour exemples les mots : « Grâce et élé« gance. » N'est-ce pas caractériser les emprunts que Chaucer put faire à Froissart?

Lorsque, quelques années plus tard, Froissart composa ses chroniques, où l'Angleterre occupait une si grande place, on peut encore moins douter de l'empressement

du monarque et des barons à lire le récit de leurs victoires, dans la langue même de ceux qu'ils avaient combattus.

Qu'il en ait été de même dans le comté de Foix, en Hollande et en Italie, rien n'est plus certain. En Hollande, c'était la maison de Châtillon qui se fixait entre le Rhin et la Meuse et qui cherchait à dominer en Gueldre. A Pau et à Orthez, le comte Gaston Phébus se plaisait à entretenir Froissart, « non pas en son gascon, mais en bel et « bon françois. » En Italie, on se souvenait des célèbres paroles de Brunetto Latini : « La parleure françoise est la « plus gracieuse et délitable de tous autres langages, et, « par conséquent, la plus commune entre tous les princes « chrestiens. »

Mais Froissart, accueilli avec un si vif empressement dans tant de contrées éloignées, sut-il se garder du contact plus ou moins contagieux des langues qu'on y parlait? Son bon français de Hainaut n'emprunta-t-il pas à Londres, à Orthez, à Milan, quelques-uns des mots étrangers qui frappaient sans cesse son oreille (1)? Avec beaucoup de peine, on est parvenu à découvrir dans ses chroniques dix mots anglais, et trois ou quatre mots italiens, entre autres le mot *evvous*, pour *evvoi*, voici. Néanmoins, nous n'oserions pas assurer que ces assertions ne reposent point sur autant d'erreurs. *Evvoi* peut être fort

(1) Dans le *Dit du Florin*, Froissart nous apprend qu'il parlait anglais.

bien une phrase française : *Et vois*, ce qui répondrait exactement à *voici*. Quant au verbe *traveller* pour *voyager*, le mot n'est pas anglais mais français. Dans un temps où l'on ne voyageait pas sans grande fatigue, on disait *traveller* pour *voyager*, et nous pourrions faire les mêmes réserves pour la plupart des mots que nous allons citer : *rober, hérier, meurdrir, recorder, arroy* ou *array, meschef, jangle, plenté, gon* pour *robe, route* pour *troupe, riot* pour *tumulte*, et même pour le mot *confort*, qu'il est convenu de considérer aujourd'hui comme tout britannique.

Ne serait-il pas aussi légitime de citer comme empruntés au latin, les substantifs *ire, vicenage, coulpe, jouvent, arche, aréoles*, l'adjectif *souef* (*suavis*), les verbes *tollir, mérir, estiller, arguer* (*arguere*), *aherdre* (*adhærere*), *férir* (*ferire*), *relinquir* (*relinquere*), *ils audoient* pour *audiebant*, etc. ? Et cependant, nous retrouverions aussi tous ces mots dans des auteurs antérieurs à Froissart.

Nous n'oserions pas contester, toutefois, que Froissart ait employé avec prédilection un assez grand nombre de locutions familières au Hainaut, par exemple, l'épithète *frisque*, sans cesse appliquée aux dames, ou l'adverbe *fellement*, souvent introduit dans ses récits de combats. Les vastes proportions du monument qu'il élevait, exigeaient une grande abondance de formes, et lorsqu'il ne les trouvait pas dans ses livres, il les cherchait autour de lui dans les souvenirs de sa jeunesse. Il ouvrait un champ plus vaste aux mots hennuyers qu'il employait, aussi bien qu'à la gloire des chevaliers du même pays, dont il re-

traçait les exploits, et ce qui le justifie assez, c'est que presque tous ces mots, sans distinction d'origine, sont entrés dans la langue française.

D'autres fois, Froissart prend un mot sanctionné par l'usage, en modifie la forme ou en étend le sens. A l'époque où il écrivait, un grand nombre de mots avaient déjà subi une profonde altération; d'autres étaient près de changer de signification.

Appuyons-nous sur quelques exemples. Le mot *ber* ou *bar*, qui, chez les Germains, désignait l'homme libre, n'était plus appliqué qu'aux barons, c'est-à-dire, aux seigneurs les plus illustres. D'autre part, tandis que le mot germanique *knecht*, employé jadis pour désigner les fils des *bers*, ne conserve son véritable sens qu'aux bords du Rhin, devient le *knight* ou chevalier des Anglais, et ne s'entend en Flandre que des serviteurs à gages, le mot français *valet* ou *varlet*, qui en est la traduction, conserve encore quelquefois son ancienne acception; mais on le trouve déjà dans de nombreux chapitres de Froissart appliqué aux goujats des armées.

Parfois, c'est un mot ancien qui présente encore une signification près de se modifier et de se dénaturer. Ainsi Froissart se sert de l'adjectif *riche*, de l'adverbe *richement*, en l'entendant comme les Francs, qui réunissaient ce mot au nom de leurs rois, pour indiquer leur noblesse et leur courage, et comme le comprenaient encore longtemps après, au delà des Pyrénées, les *ricos-hombres* d'Aragon. « Ils se tinrent franchement et richement, » dit-il en par-

lant de deux braves chevaliers du Poitou [1]. Après Froissart, *un homme riche* signifia toute autre chose : l'or décida d'une épithète qu'on méritait jadis le fer à la main.

Ailleurs au contraire, c'est une expression ancienne qui se relève et s'anoblit. On entendait autrefois par *vir honoratus* un homme qui possédait des honneurs, c'est-à-dire quelque noble fief, comme dans ce passage de Villehardouin : « La duché de Nike ere une des plus haltes « honors de la terre de Romenie. » Froissart dit encore *un homme d'honneur* pour indiquer un noble feudataire [2], mais comme il est juste que l'honneur s'associe aux honneurs, et que la noblesse du cœur réponde à la nohlesse du sang, il nous offre pour la première fois dans une nouvelle acception ce mot *homme d'honneur* qui survivra aux *honneurs* tels que les entendait Villehardouin, pour ne plus s'effacer ni des mœurs, ni de la langue [3]. C'est peut-être aussi à Froissart qu'on a emprunté le mot : *homme de bien*, en entendant par là non le bien matériel, mais le bien moral. Aussi Froissart réunit-il volontiers ces deux épithètes : *un homme de bien et d'honneur* [4]. Ne méritent-elles pas d'occuper la première place dans le glossaire des néologismes de notre chroniqueur?

Il y a un autre mot qu'on retrouve presque à chaque

(1) *Chron.* I, 1, 244.

(2) *Chron.* I, 2, 6; IV, 8, 20.

(3) Un écuyer d'honneur et de recommandation... deux écuyers d'honneur. *Chron.* I, 2, 351; IV, 59. Cf. I, 2, 397.

(4) *Chron.* IV, 53, 68.

page de Froissart, qui implique l'accomplissement des devoirs que chaque homme a à remplir vis-à-vis de son pays. Il dit tour à tour : un bon Anglais, un bon Français [1]. Cette expression toute populaire depuis quatre siècles, dont on a voulu faire honneur à un traître, au roi Charles de Navarre, appartient plus légitimement à l'historien de la chevalerie, cette milice investie du noble privilége de verser son sang pour la patrie.

Quand il dit d'un vieux chevalier « qu'il estoit froissé « d'armes et de travail du temps passé, » il annonce le beau vers de Malherbe :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Ajoutons que le bon Froissart qui associait sans cesse l'amour aux armes, et qui voyait en quelque sorte dans l'amour le secret de la courtoisie et de l'élégance, emploie l'adjectif *amoureux* comme synonyme d'*aimable*, témoin ce chapitre où il nous entretient des *paroles amoureuses* que le comte de Montfort adressait à messire Jean de Chandos, ou de celles que le comte de Saint-Pol engageait Richard II à employer vis-à-vis de son oncle le duc de Glocester. Ceci nous paraît quelque peu bizarre; mais l'adjectif *aimable* dont nous nous fussions servis en ce cas, a-t-il une autre étymologie?

[1] *Chron.* I, 2, 171, 279, 283, 234, 362, 365; II, 1, 68, 134; III, 15; IV, 79. Froissart appelle de mauvais Français ceux qui ne songent qu'à profiter des malheurs de leur pays pour s'enrichir.

Les philologues trouveraient matière à un charmant chapitre s'ils recherchaient dans Froissart les mots, les phrases qu'il a tout naturellement empruntés à la poésie qui fut sa première étude, pour les appliquer plus tard à la stratégie de son temps. La mêlée au milieu de laquelle les chevaliers se rencontrent l'épée à la main n'est qu'un *jeu parti* (1). *Assembler,* c'est se combattre. *Requérir,* c'est attaquer; *resveiller ses ennemis,* c'est encore les attaquer s'ils tardent trop eux-mêmes à le faire. On *emble* une forteresse, ou bien l'on *reboute* les assaillants. Voici que d'autres adversaires s'approchent, on les entend *bondir* leurs cornets et *bruir* sur leurs tambours. On les *grève,* on les *navre,* on les *affole;* on *broche* son cheval de l'éperon, on *desclique* les grands coups. On *rescoue* ses amis en péril, et de là le cri : *à la rescousse!* La bataille achevée, on laisse aux *brigands* la honte de *trousser* et d'*enfardeler* le butin qu'ils recueillent dans leurs expéditions, car *terre courue* est terre dévastée. La *faintise,* c'est la peur; le *courage,* c'est l'inclination du cœur, quelle qu'elle soit, noble ou criminelle, énergique ou timide (2). Les mots : *souffrir, souffrance,* indiquent la trêve pendant laquelle on suspend la guerre. Le jour est perdu quand on ne se bat point : aussi *combat* et *journée* sont-ils deux mots qui sont et resteront synonymes.

De même que le mot *courage* n'indiquait qu'une incli-

( ) *Chron.* I, 2. 3.

(2) Le mot populaire : Ayez bon courage, remonte à l'époque où l'on connaissait le bon et le mauvais courage.

nation du cœur qui avait besoin d'une épithète pour signifier *hardement* ou hardiesse, de même aussi le mot *talent* ne s'entendait que d'un désir plus ou moins heureusement accompli. *Mautalent* se traduit par colère ou par contrariété. C'est l'antithèse du talent. Si toutes les aspirations qui se forment pour atteindre le plus haut degré des faveurs de la science ou de la fortune, avaient conservé leur ancien nom, que de *talents* ne compterions-nous pas de plus aujourd'hui !

Parmi les mots qui ont complétement disparu, combien n'en est-il pas qui méritent tous nos regrets? La Bruyère en rapporte un assez grand nombre. Il aurait voulu conserver les substantifs *fame* pour *renommée, mauvaistié* pour *méchanceté, los* pour *louange,* et surtout le substantif *heur* qui a fait *heureux* qui est si français. Parmi les adjectifs, il cite le mot *gent,* ce mot si facile, si gracieux, que nous avons retrouvé à chaque page de Froissart ; parmi les verbes : *festoyer, s'esjouir, se douloir, travailler, duire, vilainer, poindre, ramentevoir*. Il se plaît à rappeler que tous ces mots pouvaient, en se mêlant aux mots modernes, durer ensemble d'une égale beauté et rendre la langue plus abondante. Il regrette jusqu'à ce monosyllabe *cil* qui, à son avis, a été dans ses beaux jours le plus joli mot de la langue française.

Serions-nous aussi heureux que Froissart dans le choix de nos expressions, si nous avions à offrir un tableau où l'on vît le clerc *muser* et *deviser* avant d'improviser ses vers, *recorder* et *ramentevoir* quand il écrit ses chroniques,

et tour à tour *semonner* et *regracier* ses bienfaiteurs ? N'en serait-il pas de même si nous devions engager les vainqueurs à se *refréner*, et l'homme d'État à ne pas *délaier* ni *subtiller*, sous prétexte d'*eschever* les difficultés ou les périls?

Descendre aux prières est une belle expression qui appartient à Froissart, mais il ne l'entend pas comme nous. Celui qui *descend aux prières* est celui qui oublie son orgueil non pas pour y recourir, mais pour les accueillir et se rapprocher du malheureux qui l'implore.

La forme active d'un grand nombre de verbes, aujourd'hui effacée de nos lexiques modernes, se prêtait davantage aux exigences de la narration qui doit avant tout être claire et rapide. Nous disons : Douter de la parole, aller par un chemin, se préparer à une besongne, faire reculer les ennemis ; Froissart disait bien mieux : *Douter la parole, aller le chemin, approcher la besongne, reculer les ennemis*.

Certains adjectifs avaient aussi plus de vigueur ou plus de grâce. Nous citerons : *felonneux, cauteleux, huiseux, vergogneux, pensieux, angoisseux, volonteux, volontureux, crueux, ireux, plantureux, idoine, embesogné, adoubé, méshaigné, hérié, alosé*. Nous y joindrons aussi quelques adverbes tels que : *liement, roidement, nicement, couardement, couvertement*, et surtout ceux-ci : *royaument, chevalereusement, vassalement, bacheleureusement*, qui expriment en un mot l'accomplissement de tous les devoirs qui incombent aux rois et aux chevaliers, aux vassaux et aux bacheliers.

Les manuscrits de Froissart qui ont le mieux conservé son orthographe (nous plaçons au premier rang ceux de ses poésies où les copistes ont nécessairement respecté davantage la forme primitive) n'offrent pas avec les ouvrages modernes autant de différences qu'on voudrait bien le croire. Comme nous, il efface fréquemment la lettre *s* suivie d'une autre consonne, en la remplaçant par l'accent aigu : *déduit* pour *desduit, réduit* pour *resduit, réjoir* pour *resjoir,* etc. Au présent, au futur, à l'infinitif et au participe passé, il écrit aussi comme nous : *Je fais, il fait, il se tait, j'aurai, je verrai, je porterai, je dirai, faire taire, retraire, faite, parfaite,* etc. Et si à l'imparfait il dit : *Je portois, je venois,* n'oublions pas que Corneille et ses contemporains considéraient la diphthongue *oi* comme l'un des sons les plus indispensables à la force et à la vigueur de la langue. C'est la cour efféminée des derniers Valois que l'on accusait d'avoir cherché à la supprimer, à l'époque où une vie voluptueuse et molle avait succédé aux dernières traditions de la chevalerie ressuscitées par Henri II [1].

A ce titre, il ne faut que louer Froissart d'avoir con-

[1] Comme ainsi soit que nostre langage symbolise ordinairement avec nos mœurs, aussi le courtisan au milieu des biens et de la grandeur, estant nourry à la mollesse, vous voyez qu'il a transformé la pureté de nostre langage en une grammaire toute efféminée, quand au lieu de *roine, alloit, tenoit* et *venoit,* il dict maintenant : *reine, allet, tenet, venet.* Estienne Pasquier, Lettres, II, 12.

servé, au milieu de tant de formes nouvelles, cette forme ancienne que plus d'un érudit regrette encore aujourd'hui. Il a d'ailleurs fait assez pour adoucir et assouplir la langue du XIVe siècle. Il semble qu'en lui imprimant la variété de ses récits, il l'ait colorée et émaillée en quelque sorte de toutes les fleurs de son imagination ; elle lui doit de plus cette précision, cette lucidité qui en formeront désormais le principal caractère.

« Depuis cinq siècles que ces chroniques ont été écrites, « dit un habile critique (¹), l'esprit français se reconnaît aux « qualités de ces charmants récits, à cette clarté, à cette « suite, à cette proportion, à cette absence d'exagération, « à ces couleurs déjà mêlées et variées dont aucune « n'éblouit : de même, la langue française se reconnaît « à cette netteté de l'expression, à cette grâce du tour, à « cette fermeté sans raideur, à cet éclat tempéré que sen- « tiraient ceux mêmes qui veulent lire sans juger. »

En lisant Joinville, on le jugerait antérieur de deux siècles à Froissart, mais en étudiant Froissart, on le croirait à peu près le contemporain des écrivains du siècle de François Ier. Comme tous les hommes supérieurs, il avait devancé son époque.

(¹) M. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française.*

CHAPITRE VII.

CITATIONS.

I. Récits qui joignent le mérite littéraire à l'impartialité. — Mort de Chandos et de Clisson. — Wat Tyler et Jean Desmarets.

Nous nous sommes efforcé d'abord de rechercher les *aventures et les incidences* au milieu desquelles Froissart composa ses chroniques, puis d'examiner les chroniques elles-mêmes comme œuvre littéraire. Pour mieux les apprécier, il convient d'en citer quelques fragments plus étendus, et il nous semble qu'il vaut mieux s'arrêter à ceux qui nous offrent à la fois, sous des aspects divers, la pensée et le style du chroniqueur.

Peut-être nous eût-il été plus aisé de justifier notre admiration pour Froissart en mettant sous les yeux du lecteur ces épisodes si connus du siége de Calais, de la bataille de Cocherel ou du combat singulier d'Édouard III

et d'Eustache de Ribeaumont sous les murs de Calais; mais nous voudrions ne pas séparer le fond de la forme, et, tout en rendant hommage aux plus brillantes qualités du style, nous serions heureux d'apporter en même temps la preuve irrécusable que rien n'autorise à peindre notre chroniqueur indifférent au malheur et à l'oppression des faibles, et n'ayant de sympathies et d'éloges que pour le succès. Nous espérons démontrer que Froissart, si éloquent lorsqu'il célèbre les exploits des Anglais, ne l'est pas moins lorsqu'il loue ceux des Français, que, plein d'enthousiasme pour les bons princes et les bons chevaliers, il blâme énergiquement ceux qui manquent à leurs devoirs, et enfin qu'il fut aussi juste pour les communes que pour la noblesse, en ne confondant jamais les griefs légitimes des bourgeois avec les honteux désordres de l'anarchie. En étudiant sous des points de vue différents l'impartialité de l'auteur, nous verrons aussi le style, expression rapide, mais sincère d'une pensée loyale et vive, se prêter avec un rare bonheur à la variété des épisodes qui se succèdent.

Pour premier parallèle, nous mettrons en regard la fin de Chandos et le meurtre du connétable de Clisson. Chandos et Clisson, appartenant à deux nations ennemies, avaient été tous les deux célèbres par leur courage. Chandos, que Froissart appelle « un chevalier doux, « courtois et aimable, large, preux, sage et loyal en tous « estas, et qui vaillamment se savoit estre entre tous « seigneurs et toutes dames, » fut frappé déloyalement

dans un combat, mais il reçut du moins la mort d'une main ennemie; Olivier de Clisson, plus malheureux, fut la victime d'une trahison lâchement préparée dans la capitale même du royaume, à quelques pas de l'hôtel Saint-Paul.

Chandos avait vu échouer une escalade dirigée contre l'abbaye de Saint-Savin, et il s'était arrêté « tout méranco- « lieux » à Chauvigny. Nous laissons continuer Froissart:

« Une grande espace après ce qu'il fut là venu, et qu'il « s'ordonnoit pour un peu dormir, il entre un homme « tantost après en l'hostel, et vint devant lui, qui lui dit: « Monseigneur, je vous apporte nouvelles. » — « Quelles? » « répondit-il. — « Monseigneur, les François chevauchent. » « — « Et comment le sais-tu? » — « Monseigneur, je me « suis parti de Saint-Savin avec eux. » — « Et quel che- « min tiennent-ils? » — « Monseigneur, je ne sais de vé- « rité; fors tant qu'ils tiennent, ce me semble, le chemin « de Poitiers. » — « Et lesquels sont-ce des François? » « — « C'est messire Louis de Saint-Julien et Kerlouet le « Breton et leurs routes. » — « Ne me chault, dit messire « Jean Chandos, je n'ai mais-hui nulle volonté de che- « vaucher: ils pourront bien trouver encontre sans moi. »

« Si demeura un espace en ce propos tout pensif, et « puis s'avisa et dit: « Quoique j'aie dit, c'est bon que je « chevauche toujours: il me faut retourner à Poitiers, et « tantost sera jour. » — « C'est voir, sire, » ce répondirent « ses chevaliers qui là estoient. Lors fit ledit messire « Chandos restraindre ses plates et se mit en arroy pour

« chevaucher et aussi firent tous les autres. Si montèrent « à cheval, et se partirent, et prirent le droit chemin de « Poitiers, costoyant la rivière. Et si pouvoient estre les « François en ce propre chemin une grande lieue devant « eux, qui tiroient à passer la rivière au pont Luzac.

« Quand messire Jean Chandos fut là venu jusques à « eux, sa bannière devant lui, si n'en fit pas trop grand « compte; car petit les prisoit et aimoit; et tout à cheval « les commença à ramposner en disant : « Entre vous, « François, vous estes trop malement bonnes gens d'ar- « mes; vous chevauchez à votre aise et à votre volonté « de nuit et de jour; vous prenez villes et forteresses en « Poitou, dont je suis séneschal; vous rançonnez povres « gens sans mon congé; vous chevauchez partout à main « armée; il semble que le pays soit tout vostre; et par « Dieu non est. Messire Louis, messire Louis, et vous « Kerlouet, vous estes maintenant trop grands maistres; « il y a plus d'un an et demi que j'ai mis toutes mes en- « tentes que je vous puisse trouver ou rencontrer, or « vous vois-je, Dieu merci! et parlerons à vous, et sau- « rons lequel est plus fort en ce pays, ou je, ou vous. On « m'a dit et conté par plusieurs fois que vous me désiriez « à voir : si m'avez trouvé; je suis Jean Chandos, si bien « me ravisez. Vos grands appertises d'armes qui sont « maintenant si renommées, si Dieu plaist, nous les « éprouverons. »

« Entre ces ramposnes et paroles de messire Jean Chan- « dos, qu'il faisoit et disoit aux François, un Breton prit

« son glaive et ne se put abstenir de commencer la mes-
« lée, et vint asséner à un escuyer anglois, qui s'appeloit
« Simekins Dodale, et lui arresta son glaive en la poi-
« trine, et tant le bouta et tira, que ledit escuyer il mit
« jûs dessus son cheval à terre. Messire Jean Chandos,
« qui ouït effroi derrière lui, se retourna sur son costé
« et vit gésir son escuyer à terre, et que on féroit
« sur lui : si s'échauffa en parlant plus que devant, et dit
« à ses compagnons et à ses gens : « Comment! lairez-
« vous ainsi cet homme tuer? A pied, à pied! » Tantost
« il saillit à pied ; aussi firent tous les siens, et fut Sime-
« kins rescous. Veci la bataille commencée.

« Messire Chandos, qui estoit grand chevalier, fort et
« hardi, et conforté en toutes ses besognes, sa bannière
« devant lui, environné des siens, et vestu dessus ses ar-
« mures d'un grand vestement qui lui battoit jusques à
« terre, armoyé de son armoirie, d'un blanc samit à deux
« pels aguisés de gueules, l'un devant et l'autre derrière,
« et bien sembloit suffisant homme et entreprenant, en
« cel estat, pied avant autre, le glaive au poing, s'en vint
« sur ses ennemis. Or faisoit à ce matin un petit res-
« let [1] : si estoit la voie mouillée, si que, en passant, il
« s'entortilla en son parement qui estoit sur le plus long,
« tant que un petit il trébucha. Et veci un coup qui vint
« sur lui, lancé d'un escuyer qui s'appeloit Jacques de
« Saint-Martin, qui estoit fort homme et appert dure-

[1] Reslet, gelée blanche. Ceci se passait au mois de janvier.

« ment ; et fut le coup d'un glaive qui le prit en chair, et « s'arresta dessous l'œil, entre le nez et le front, et ne vit « point messire Jean Chandos le coup venir sur lui de ce « lez-là, car il avoit l'œil éteint ; et avoit bien cinq ans « qu'il l'avoit perdu ès landes de Bordeaux, en chassant « un cerf. Avec tout ce meschef, messire Jean Chandos « ne porta oncques point de visière. Si que en trébu- « chant, il s'appuya sur le coup, qui estoit lancé de bras « roide : si lui entra le fer là-dedans, qui s'encousit jus- « ques au cervel ; et puis retira cil son glaive à lui. Mes- « sire Jean Chandos, pour la douleur qu'il sentit, ne se « put tenir en estant, mais chéy à terre et tourna deux « tours moult doulourcusement, ainsi que cil qui estoit « féru à mort ; car oncques depuis le coup ne parla.

« Or furent trop durement dolents et déconfortés ces « barons et ces chevaliers de Poitou, quand ils virent là « leur séneschal, monseigneur Jean Chandos, gésir en cel « estat, et qu'il ne pouvoit plus parler ; si commencè- « rent à regretter et à douloirer moult amèrement, en di- « sant : « Gentil chevalier, fleur de toute honneur, mes- « sire Jean Chandos ! A mal fut le glaive forgé dont vous « estes navré et mis en péril de mort. » Là pleuroient « moult tendrement ceux qui là estoient. Bien les enten- « doit et se complaignoit ; mais nul mot ne pouvoit par- « ler : là tordoient les mains et tiroient leurs cheveux et je- « toient grands cris et grands plaints, par espécial les che- « valiers et escuyers de son hostel. Là fut ledit messire de « Chandos de ses gens désarmé moult doucement et couchié

« sur targe et sur pavois, et apporté tout le pas à Morte-
« mer, la plus prochaine forteresse de là... Dieu en ait
« l'âme par sa débonnaireté, car oncques depuis cent ans
« ne fut plus courtois, ni plus plein de toutes bonnes et
« nobles vertus et conditions, entre les Anglois, de lui. »

Chandos, ajoute Froissart, fut plaint et regretté de ses amis et amies. Le roi de France et ses chevaliers unirent leurs larmes à celles du prince de Galles qui, un an avant la bataille de Poitiers, se trouvait encore en sa garde, et qui recourait en tout à ses avis, « parce que de toute Engle-
« terre, il estoit l'un des meilleurs chevaliers de sens, de
« force, d'heur, de haute emprise et de bon conseil. »

Froissart avait été *informé* des circonstances de la fin de Chandos : il se trouvait à Paris, lors de l'attentat dirigé contre le sire de Clisson :

« Or avint que, ce jour du Saint-Sacrement, le roi de
« France, en son hostel de Saint-Pol, à Paris, avoit tenu
« de tous les barons et seigneurs qui pour ce jour estoient
« à Paris, cour ouverte, et fut ce jour le roi en très-grand
« soulas, et aussi fut la roine et la duchesse de Touraine.
« Et pour les dames solacier et le jour persévérer en joie,
« après disner, dedans le clos de l'hostel de Saint-Pol, à
« Paris, les jeunes chevaliers et escuyers, montés sur
« coursiers et tous armés pour la joute, la lance au poing,
« estoient là venus et avaient jouté fort et roidement ; et
« furent ce jour les joutes moult belles, et volontiers
« vues du roi, de la roine, des dames et des damoiselles,
« et ne cessèrent point jusques au soir. Et donna le roi le

« souper, à Saint-Pol, à tous les chevaliers qui y voudrent « estre. Et après ce souper, on dansa et carola jusques à « une heure après mie-nuit. Après ces danses on se dé- « partit, et se traist chacun en son logis ou à son hostel, « sans doute et sans guet, l'un çà et l'autre là. Messire « Olivier de Cliçon, connestable de France pour lors, se « départit tout dernier. Et vint en la place devant l'hostel « de Saint-Pol, et trouva ses gens et ses chevaux qui le « attendoient. Et tout compté, il n'y en avoit que huit et « deux torches, lesquelles les varlets allumèrent, sitost « que le connestable fut monté, et les torches portées de- « vant lui, se mirent au chemin parmi la rue, pour ren- « trer en la grand' rue Sainte-Catherine.

« Messire Pierre de Craon avoit ce soir si bien espié « que il savoit tout le convenant du connestable, et com- « ment il estoit demeuré derrière, et de ses chevaux qui « l'attendoient. Si estoit parti, et issu hors de son hostel, « et ses gens tous armés à la couverte, et tous montés sur « leurs chevaux, et n'y avoit de ceux de sa route pas six « qui sçussent encore quelle chose il avoit en propos de « faire. Et estoit venu ledit messire Pierre sur la chaussée « au carrefour Sainte-Catherine ; et là se tenoit-il et ses « gens tous cois et attendoient le connestable. Sitost que le « connestable fut issu hors de la rue Saint-Pol et tourné « au carrefour de la grand'rue, et que il s'en venoit tout « le pas sur son cheval, les torches sur son lez pour « lui éclairer, et jangloit à un sien écuyer et disoit : « Je « dois demain avoir au disner chez moi monseigneur de

« Touraine, le seigneur de Coucy, messire Jean de « Vienne, le baron d'Ivry et plusieurs autres ; or pensez « que ils soient tous aises et que rien n'y soit espargné ; » « ces paroles disant, véez-cy messire Pierre de Craon et « sa route qui s'avancent, et premièrement ils entrèrent « entre les gens du connestable qui estoient sans lumière, « sans parler ni sans escrier.

« Tout premier, on prit les torches et furent éteintes et « jetées contre terre. En les prenant, le connestable avoit « parlé tout bas et dit ainsi, pour tant que quand il sentit « l'effroi des chevaux qui venoient derrière, il cuidoit que « ce fust le duc de Touraine qui s'esbatoit à lui et à ses « gens : « Monseigneur, par ma foi, c'est mal fait; mais « je vous le pardonne, car vous estes jeune; si sont tous « revaux et jeux en vous. » A ces mots, dit messire « Pierre de Craon, en tirant son espée hors du feurre : « A mort, à mort, Cliçon! si vous faut mourir! » — « Qui es-tu, dit Cliçon, qui dis telles paroles? » — « Je « suis Pierre de Craon, votre ennemi. Vous m'avez tant « de fois courroucé que ci le vous faut amender. Avant! « dit-il à ses gens, j'ai celui que je demande et que je veuil « avoir. » En disant ces paroles, il fiert et lance après lui. « Ses gens tirent espées et lancent après lui. Coups com- « mencent à voler et à croiser sur le connestable ; et il qui « ne portoit fors un coutel, espoir de deux pieds de long, « trait le coutel et commence à estremir. Ses gens estoient « tous despourvus; si se effrayèrent et furent tantost « ouverts et épars. Les aucuns des hommes de messire

« Pierre de Craon demandèrent : « Occirons-nous tous? »
« — « Oil, dit-il, eux qui se mettront à défense. » La
« défense estoit petite, car ils n'estoient que eux huit et
« sans nulle armure, et tous entendoient au connestable
« occire et atterrer ; ni messire Pierre de Craon ne de-
« mandoit autre chose que le connestable mort. Et vous
« dis, si comme aucuns connurent depuis qui à cet
« assaut et emprise furent, les plusieurs, quand ils eurent
« la connoissance que c'estoit le connestable qu'ils assail-
« loient, furent si eshidés que, en férant sur lui ou contre
« lui, leurs coups n'avoient point de puissance, et aussi
« ce qu'ils faisoient ils le faisoient paoureusement, car
« en trahison faisant, nul n'est hardi. Le connestable
« contre les coups se couvroit de son bras et croisoit de
« son badelaire, en soi défendant vaillamment. Sa défense
« ne lui eust rien valu, si la grâce de Dieu ne l'eust gardé
« et défendu. Et tousdis se tenoit sur son cheval, et tant
« qu'il fust féru sur le chef d'une espée à plein coup moult
« vilainement, duquel coup il versa jus de son cheval,
« droit à l'encontre de l'huis d'un fournier, qui jà estoit
« descouché pour ordonner ses besognes et faire son pain
« et cuire ; et en devant il avoit ouï les chevaux frétiller
« sur la chaussée et plusieurs des paroles qui y furent
« dites ; et avoit ledit fournier un petit entre-ouvert son
« huis ; dont trop bien en prit et chéit au seigneur de
« Cliçon de ce que l'huis estoit entre-ouvert, car au chéoir
« que il fit contre l'huis, il s'ouvrit, et le connestable chéy
« du chef par dedans la maison. Ceux qui estoient à cheval

« ne purent ens, car l'huis n'estoit pas trop haut ni trop « large, et si faisoient leur fait paoureusement. Vous « devez savoir, et vérité est, que Dieu fit adonc grand' « grâce au connestable, car si il fust aussi bien chéu « dehors l'huis, comme il fit par dedans, ou que l'huis « eust esté fermé, il estoit mort; et l'eussent tous défroissé « et piétellé de leurs chevaux, mais ils n'osèrent descendre. « De ce coup du chef duquel il estoit chéu, cuidèrent bien « les plusieurs, messire Pierre de Craon et ceux qui sur « lui féru avoient, que du moins ils lui eussent donné le « coup de la mort. Si dit messire Pierre de Craon : « Allons, allons, nous en avons assez fait. S'il n'est mort, « si mourra-il du coup de la teste, car il a esté féru de « bon bras. » A cette parole, ils se recueillirent tous « ensemble, et se départirent de la place, et chevauchè- « rent le bon pas, et furent tantost à la porte Saint-An- « toine, et vidèrent par là et prirent les champs.

« Tantost les nouvelles en vinrent à l'hostel de Saint- « Pol et jusques à la chambre du roi. Et fut dit au roi « tout effrayement, et sur le point de l'heure qu'il devoit « entrer dedans son lit : « Ha ! sire, nous ne vous osons « céler le grand meschef qui est présentement avenu à « Paris. » — Quel meschef ? » dit le roi. » — « De votre con- « nestable, répondirent-ils, messire Olivier de Cliçon, qui « est occis. » — « Occis, dit le roi, et comment ? Qui a « ce fait ? » — « Sire, nous ne savons, mais ce meschef « est avenu sur lui et bien près d'ici, en la grand'rue « Sainte-Catherine. » — « Or tost, dit le roi, aux tor-

« ches! aux torches! je le veuil aller véoir. » On alluma « torches; varlets saillirent avant. Le roi tant seulement « vestit une houpelande. On lui bouta ses souliers aux « pieds. Ses gens d'armes et huissiers, qui ordonnés « estoient pour faire le guet et garder la nuit l'hostel de « Saint-Pol, saillirent tantost avant. Ceux qui couchés « estoient, auxquels les nouvelles vinrent, s'ordonnè- « rent pour suivir le roi, qui issit de l'hostel Saint-Pol « sans nul arroi, ni attendre homme fors ceux de sa « chambre. Et s'en vint le bon pas, les torches devant lui « et derrière. Et n'y avoient de ses chambrellans tant seu- « lement que messire Guillaume Martel et messire Hélion « de Lignac. En cet estat et arroi, le roi s'en vint jusques à « la maison du fournier et entra dedans. Plusieurs tor- « ches et chambrellans restèrent dehors.

« Quand le roi fut venu, il trouva son connestable « presque au parti que on lui avoit dit, réservé que il « n'estoit pas mort, et l'avoient ses gens jà despouillé, « pour taster, savoir et véoir plus aisément les lieux où « il estoit navré, et les plaies comment elles se portoient. « La première parole que le roi dit, ce fut : « Connes- « table, comment vous sentez-vous? » Il répondit : « Cher « sire, petitement et faiblement. » — « Et qui vous a mis « en ce parti? » dit le roi. — « Sire, répondit-il, Pierre « de Craon et ses complices, traistreusement et sans nul « défiance. » — « Connestable, dit le roi, oncques chose « ne fut si comparée comme celle sera, ni si fort amen- « dée. »

C'était la première fois que l'on voyait de hauts seigneurs vider ainsi leurs querelles par trahison, au milieu de la nuit, dans un carrefour désert. La place publique n'avait jusque-là été ensanglantée que par les séditions et les émeutes. Cette arène allait mieux à Wat Tyler, dont nous allons raconter l'audacieuse tentative si promptement réprimée.

« Ce propre jour, au matin, s'estoient assemblés tous « les mauvais, desquels Wautre Tuillier, Jacques Strau « et Jean Balle estoient capitaines, et venus parlementer « en une place que on dit Semitefille, où le marché des « chevaux est le vendredi ; et là estoient plus de vingt « mille, tous de une alliance. Et encore en y avoient en « la ville beaucoup qui se déjeunoient par les tavernes, « et buvoient la garnache et la malvoisie chez Lombards, « et rien n'en payoient. Et avoient ces gens qui là estoient « assemblé, les bannières du roi que on leur avoit baillées « le jour devant, et estoient sur un propos de courir « Londres, rober et piller ce même jour. Et disoient les « capitaines : « Nous n'avons rien fait. Ces franchises « que le roi nous a données nous portent trop petit de « profit ; mais soyons tous de un accord ; courons cette « grosse ville riche et puissante de Londres ; et si « nous sommes au dessus de Londres, de l'or et de « l'argent et des richesses que nous y trouverons, et qui « y sont, nous aurons pris les premiers, ni jà ne nous en « repentirons. Et si nous les laissons, ceux, ce vous dis, « qui viennent, les nous touldront. »

« A ce conseil estoient-ils tous d'accord, quand vez-ci « le roi qui vient en cette place, espoir accompagné de « soixante chevaux, et ne pensoit point à eux, et cuidoit « passer outre, et aller son chemin, et laisser Londres. « Ainsi qu'il estoit devant l'abbaye de Saint-Berthélemy « qui là est, il s'arresta et regarda ce peuple, et dit qu'il « n'iroit plus avant, si sauroit de ce peuple quelle chose « il leur failloit, et si ils estoient troublés, il les rapaise- « roit. Les seigneurs qui delez lui estoient, s'arrestèrent « quand il s'arresta : c'estoit raison. Quand Wautre Tuil- « lier vit le roi qui estoit arresté, il dit à ses gens : « Vez- « là le roi, je veuil aller parler à lui ; ne vous mouvez « d'ici si je ne vous fais signe, et si je vous fais ce signe « (et il leur fit un signe), si venez avant et occiez tout « hormis le roi, mais au roi ne faites nul mal ; il est jeune, « nous en ferons à notre volonté, et le mènerons partout « où nous voudrons en Engleterre, et serons seigneurs « de tout le royaume : il n'est nul doute. » Là avoit un « pourpointier de Londres, que on appeloit Jean Ticle, « qui avoit apporté et fait apporter soixante pourpoints « dont aucuns de ces gloutons estoient revestus, et Tuil- « lier en avoit un vestu. Si lui demanda Jean Ticle : « Hé, sire ! qui me payera mes pourpoints ? Il me faut « bien trente marcs. » — « Apaise-toi, répondit Tuillier, « tu seras bien payé encore en nuit ; tiens-t'en à moi, tu « as pleige assez. » A ces mots, il esperonna un cheval « sur quoi il estoit monté, et se part de ses compagnons, « et s'en vient droitement au roi, et si près de lui que la

« queue de son cheval estoit sur la teste du cheval du roi. « Et la première parole qu'il dit, quand il parla au roi, « il dit ainsi : « Roi, vois-tu toutes ces gens qui sont là ? » — « Oïl, dit le roi ; pourquoi le dis-tu? » — « Je le dis « pour ce qu'ils sont tous en mon commandement, et me « ont tous juré foi et loyauté à faire ce que je voudrai. » — « A la bonne heure, dit le roi, je veuil bien qu'il soit « ainsi. » — « Adonc, dit Tuillier, qui ne demandoit « que la riote, cuides-tu, dis, roi, que ce peuple qui là « est, et autant à Londres, et tous à mon commandement, « se doye partir de toi sans emporter leurs lettres? Nennil, « nous les emporterons devant nous. » Dit le roi : « Il « en est ordonné ; il faut faire et délivrer l'un après « l'autre. Compains, retraiez-vous tout bellement devers « vos gens, et les faites retraire de Londres, et soyez pai« sibles, et pensez de vous ; car c'est notre entente que « chacun de vous, par villages et mairies, aura sa lettre, « comme dit est. » A ces mots Wautre Tuillier jette les « yeux sur un escuyer du roi, qui estoit derrière le roi et « portoit l'espée du roi ; et héoit ce Tuillier grandement « cet escuyer ; car autrefois il s'estoit pris de paroles à lui, « et l'avoit l'escuyer villené. « Voire, dit Tuillier, es-tu « là ? Baille-moi ta dague. » — « Non ferai, dit l'escuyer ; « pourquoi te la baillerois-je? » Le roi regarda sur son « varlet et lui dit : « Baille-lui. » Cil lui bailla moult « envis. Quand Tuillier la tint, il en commença à jouer et « à tourner en sa main, et reprit la parole à l'escuyer, « et lui dit : « Baille-moi celle espée. » — « Non ferai,

« dit l'escuyer, c'est l'espée du roi; tu ne vaux mie « que tu l'aies, car tu n'es qu'un garçon ; et si toi et moi « estions tout seuls, en celle place, tu ne dirois ni eusses « dit ces paroles, pour aussi gros d'or que ce moustier de « Saint-Pol est grand. » — « Par ma foi! dit Tuillier, « je ne mangerai guère, si aurai ta teste. » A ces mots « estoit venu le maire de Londres, lui douzième, monté à « chevaux et tout armé dessous sa robe, et les autres aussi, « et rompit la presse et vit comment cil Tuillier se déme-« noit. Si dit en son langage : « Gars, comment es-tu si osé « de dire telles paroles en la présence du roi? C'est trop « pour toi. » Adonc se félonna le roi, et dit au maïeur : « Maire, mettez la main à lui. » Entrementes que le roi « parloit, cil Tuillier avoit parlé au maïeur et dit : « Et « de ce que je fais et dis, à toi qu'en monte? » — « Voire, « dit le maire qui déjà estoit advoé du roi, parles-tu « ainsi en la présence du roi mon naturel seigneur? Je « ne veuil jamais vivre, si tu ne le compares. »

« A ces mots il trait un grand badelaire que il portoit, « et lâche, et fiert ce Tuillier un tel horion sur la teste « que il l'abattit aux pieds de son cheval. Sitost que il « fut chu entre les pieds, on l'environna de toutes parts, « par quoi il ne fust vu des assemblées qui là estoient, et « qui se disoient ses gens. Adonc descendit un escuyer « du roi, que on appeloit Jean Stanwich, et tira une « belle épée que il portoit, et la bouta au ventre de ce « Tuillier, et là fut mort. Adonc s'aperçurent ces mé-« chans gens là assemblés que leur capitaine estoit occis:

« si commencèrent à murmurer ensemble et à dire :
« Ils ont mort notre capitaine ; allons ! allons ! occions
« tout ! » A ces mots ils se rangèrent sur la place, par
« manière d'une bataille, chacun son arc devant lui qui
« l'avoit. Là fit le roi un grand outrage ; mais il fut con-
« verti en bien. Car tantost que Tuillier fut atterré, il se
« partit de ses gens, tout seul, et dit : « Demeurez-ci,
« nul ne me suive. » Lors vint-il au devant de ces folles
« gens qui s'ordonnoient pour venir venger leur capi-
« taine, et leur dit : « Seigneurs, que vous faut ? Vous
« n'avez nul autre capitaine que moi ; je suis votre roi,
« tenez-vous en paix. »

Après être descendu à Wat Tyler, le chef insolent d'une plèbe furieuse, nous remonterons jusqu'à Jean Desmarets (¹), qui ne flattait pas le peuple et qui néanmoins fut mis à mort parce qu'il en était trop aimé. L'un, guidé par les plus mauvais instincts de la convoitise et de l'envie, périt honteusement au milieu de ses rêves de pillage et l'insulte à la bouche. L'autre, accompagné à sa dernière heure de ce beau cortège que les larmes et l'indignation font à la vertu persécutée, semble ne monter à l'échafaud que pour y ajouter par un inique supplice une auréole de plus à celles que gravaient sur son front de longs services et une vieillesse sans remords.

« On mit hors du Chastelet plusieurs hommes de la ville
« de Paris jugés à mort pour leurs forfaitures et pour

(¹) Ou mieux Desmares.

« émouvement de commun, dont on fut émerveillé de « maistre Jean des Marets, qui estoit tenu et renommé à « sage homme et notable. Et veulent bien dire les aucuns « que on lui fit tort; car on l'avoit toujours vu homme de « grand' prudence et de bon conseil, et avoit toujours « esté l'un des greigneurs et authentiques qui fut en parle- « ment sur tous les autres, et servi au roi Philippe, au roi « Jean et au roi Charles, que oncques il ne fut vu ni « trouvé en nul forfait, fors adonc. Toutefois il fut jugé à « estre décollé, et environ quatorze en sa compagnie. Et « entrementes que on l'amenoit à sa décollation sur une « charrette et séant sur une planche dessus tous les autres, « il demandoit : « Où sont ceux qui me ont jugé? Qu'ils « viennent avant, et me montrent la cause et la raison « pourquoi ils m'ont jugé à mort. » Et là prêchoit-il au « peuple, en allant à sa fin, et ceux qui devoient mourir « en sa compagnie : dont toutes gens avoient grand' pitié. « mais ils n'en osoient parler. Là fut-il amené au marché « des halles; et là devant lui tout premier furent décollés « ceux qui en sa compagnie estoient, et en y ot un que on « nommait Nicolas le Flament, un drapier, pour qui on « offroit pour lui sauver sa vie soixante mille francs; mais « il mourut. Quand on vint pour décoller maistre Jean « des Marets, on lui dit : « Maistre Jean, criez merci au roi « que il vous pardonne vos forfaits. » Adonc se tourna- « il et dit : « J'ai servi au roi Philippe son aïeul et au roi « Jean son tayon, et au roi Charles son père, bien et « loyalement; ni oncques cils trois rois, ses prédécesseurs,

« ne me sçurent que demander ; et aussi ne feroit celui-ci « si il avoit âge et connoissance d'homme, et cuide bien « que de moi juger il n'en soit en rien coupable : si ne lui « ai que faire de crier merci, et crierai merci à Dieu et « non à autre, et lui prie bonnement que il me pardonne « mes forfaits. » Adonc prit-il congé au peuple dont la « greigneure partie pleuroit pour lui. En cet estat mourut « maistre Jean des Marets. »

Juvénal des Ursins rapporte que Jean Desmarets répétait en allant à l'échafaud : *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta.* Vingt-quatre ans s'écoulèrent avant que son corps reçût une honorable sépulture dans l'église de Sainte-Catherine du Val des Écoliers (1).

II. Récits moins sérieux. — La partie d'échecs de la comtesse de Salisbury.

On nous reprochera sans doute de n'avoir reproduit d'un chroniqueur si aimable et si joyeux que ses récits les plus sévères; mais l'importances des événements qui y sont retracés, nous servira d'excuse. Nous nous proposions d'ailleurs d'insérer ici, comme présentant des qualités littéraires bien différentes quoique non moins précieuses, ce délicieux épisode du livre Ier, où Froissart peint l'amour d'Édouard III pour la comtesse de Salis-

(1) Registres du Parlement, vendredi 11 mars 1406 (v. st.).

bury. Malheureusement, il embrasse plusieurs chapitres, où l'on ne peut rien retrancher, tant ils offrent de charme et de grâce, et pour ne pas trop prolonger nos citations, nous nous bornerons à les compléter par un fragment emprunté au manuscrit d'Amiens. Il s'agit d'une partie d'échecs entre le roi d'Angleterre et la belle Alix :

« Li roys demanda les eschecs et la dame les fit appor-
« ter. Si donc pria li roys à la dame que elle volsist jouer
« à lui, et la dame li accorda liement et bien estoit tenue
« du faire. A l'entrée du jeu des eschecs, li roys qui
« voloit que aucune chose demourast du sien à la dame,
« l'assailli en riant : « Dame, que vous plaist-il à mettre au
« jeu? » et la dame li respondi : « Sire, et vous? » Si
« donc mist li roys avant un très-bel aniel à ung gros
« rubis sus le tablier, qu'il portoit en son doigt. Lors
« dit la dame : « Sire, je n'ay nul aniel si riche comme
« li vôtre est. » — « Dame, dist li roy tout en riant, cilz
« que vous avez, mettés-le avant, je n'y prends pas
« de si priès garde. » Si dont la comtesse, pour accom-
« plir la vollenté du roy, traist hors d'un doigt ung
« anelet d'or qui n'estoit pas de grant vaille. Si jouèrent
« as eschecs ensamble, la dame à son avis au mieux que
« pooit, afin que li roys ne la tenist pas pour trop simple
» et ignorans, et li roys se faindoit, car pas ne jouoit du
« mieux qu'il savoit, et n'y avoit nulle espace des tires
« que il ne regardast si fort la dame que elle en estoit
« toute honteuse, et quant li roys véoit que elle s'estoit
« fourfaite d'un chevalier ou de quoy que ce fust, il se

« fourfaisoit ossi pour remettre la dame en son jeu, et « tant jouèrent que li roys perdi et fu mas. Adont se « leva la dame, et prist son aniel et le mist en son doigt, « et volsist trop bien que li roys eust repris le sien, et li « offri et dist : « Sire, il n'appartient pas que en mon hos- « tel j'aie rien del vôtre. » — « Dame, dist li roys, si fait, car « li jeus le porte ensi, et se je l'eusse gaigniet, tenés vé- « ritablement que j'eusse porté le vôtre. » La dame ne vot « adont plus presser le roy, mais s'en vint à une sienne « damoiselle et li bailla l'aniel et lui dist : « Quant vous « verrés que li rois sera partis de céans et devra monter « à cheval, si vous avanchiés et li rendés tout-bellement « son aniel, et li dites que nullement je ne le veus déte- « nir, car point n'apertient ci. »

« A ces mots vinrent espisses et vins, et n'en vot onc- « ques prendre li roys devant la dame, ne la dame ossi « devant lui, et y eut là grant estrif tout en reviel. Fina- « lement il fu accordé que il prissent tous doy ensamble, « ossitost li ungs comme li autre, pour cause de briefté. « Après ce fait, li roys prist congiet à la dame et lui dit « tout haut : « Dame, vous demourrés en votre hostel, si « je m'en irai sieuvir mes ennemis. » La dame à ces mots « s'inclina bien bas devant le roy, et li roys moult ap- « pertement la prist par la main droite et li estraindi un « petit, et ce li fist trop grand bien en signe d'amour, et « regarda li roys que chevaliers et damoiselles s'enson- « nioient de prendre congiet l'un à l'autre, si s'avança en- « cores de dire deux mots tant seulement : « Ma chière

« dame, que Dieu vous commande jusques au revenir, si « vous prie que vous vous voelliez aviser et autrement estre « conseilliée que vous ne me avés dit. » — « Chiers sires, ré- « pondit la dame, li Pères glorious vous veuille conduire « et oster de vilaine pensée et déshonorable, car je sui et « serai toudis conseilliée et appareilliée de vous servir à « votre honneur et à la mienne. »

« A tant se parti li roys de le cambre, et ensi que il de- « voit monter à cheval, la damoiselle qui estoit enfour- « méo de sa dame s'en vint au roy et s'agenouilla, et elle « dit : « Monseigneur, vecy votre aniel que ma dame vous « renvoie, et vous prie humblement que vous ne le voeil- « liés tenir à villenie, que point ne veut qu'il demeure « par devers elle. » Li roys en fu tout estrivis, non pour « quant, comme tost conseilliet, répondit briefment : « Damoiselle, puisqu'il ne plaist à votre dame, li gains « petis que elle a fait à moy, il vous demeure, » et la da- « moiselle recorda à sa dame la réponse dou roy, et li vot « rendre l'aniel que li roys avoit perdu aus eschecs, mais « la dame ne le volt prendre, ains dit qu'elle n'y clamoit « riens et que li roys lui avoit donnet, si en fesist son « prouffit.

« Ensi demoura li aniaux dou roy à la damoiselle. »

CHAPITRE VIII.

INFLUENCE DE FROISSART COMME CHRONIQUEUR.

I. L'influence de Froissart fut plutôt littéraire que politique. — Imitateurs et continuateurs.

Tout permet de croire que l'influence exercée par les écrits de Froissart fut considérable, et que les hommes de son temps saluèrent avec une admiration reconnaissante le vaste monument où ils voyaient leurs noms inscrits par une main que ne désavouerait point la postérité. Il appartient aux historiens, dit éloquemment Georges Chastelain, « d'exalter les esvanuis du siècle et « de les couronner en renommée. »

Évidemment les chevaliers trouvaient dans ce livre tous les exemples et toutes les leçons. « Rien n'est plus « propre, dit Lacurne de Sainte-Palaye, que le spectacle

« que Froissart met continuellement sous les yeux de ses
« lecteurs, à leur inspirer l'amour de la guerre, cette vi-
« gilance industrieuse qui, toujours en garde contre les
« surprises, est sans cesse attentive à surprendre les au-
« tres, cette activité qui fait compter pour rien les peines
« et les fatigues, ce mépris de la mort qui élève l'âme au-
« dessus de la crainte des périls, enfin cette noble ambi-
« tion qui porte aux entreprises les plus hardies (¹). »

Cependant, les divisions intérieures et les guerres étrangères devenaient chaque jour plus sanglantes et plus cruelles, et la chevalerie s'effaça rapidement, d'abord devant les *brigands,* sous Charles VI, ensuite devant les premières bandes de gens d'armes, recrutées et soldées par Charles VII. Tant de belles leçons furent oubliées, tant de nobles exemples furent perdus. L'influence politique de Froissart, chroniqueur et apologiste de la chevalerie, avait été courte et faible; mais il n'en fut pas de même de son influence littéraire.

Lorsque les récits de Froissart commencèrent à se répandre, vers 1380, il était le seul chroniqueur qui, depuis la mort de saint Louis, eût entrepris avec succès une narration écrite dans la même langue que les *Chroniques de Saint-Denis,* et destinée à balancer leur autorité.

Froissart ne cite à cette époque voisine de la sienne que la chronique de Jean le Bel, qui ne franchit guère les

(¹) *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-lettres,* XIII, p. 548.

étroites limites du château où elle fut écrite ; mais tel est le succès de la grande œuvre historique que nous étudions, qu'à quelques années de distance, des ouvrages analogues, mais moins étendus, abondent, et partout les traces de l'imitation sont manifestes.

Christine de Pisan qui écrit en 1403 le *Livre des faits du sage roi Charles,* et en 1408 le *Livre des faits de Bouciquault,* les commence ainsi : « Les choses expédientes à « l'édification de mœurs virtueux, véons par les sapiens « en leurs escripts ramenées à mémoire pour nostre in- « struction en ordre de bien vivre... Comme à tous par « nature ceste vie soit briefve, est chose deue et de belle « ordonnance, afin que le bienfaict des vaillans ne soit « mie amorty, que ils soient mis en perpétuelle souve- « nance au monde. » Enfin, on lit dans la chronique de Bertrand du Guesclin, un peu antérieure aux deux monographies de Christine de Pisan : « En ma pensée sou- « ventes fois me délite en ouyr lire les faits des anciens ; « les chevaliers ay voulentiers suivi et le cueur de moy « fourment y trait. » Tous ces prologues rappellent assez exactement ceux de Froissart.

Aux imitateurs succédèrent bientôt des continuateurs, qui ne subirent pas moins docilement la forme adoptée par Froissart, rehaussant ainsi la gloire du maître. Le plus connu est Enguerrand de Monstrelet, qui dit dans son prologue qu'il commence sa chronique à l'année « où « finit le dernier volume de ce que fit et composa en son « temps ce prudent et très-renommé historien, maistre

« Jean Froissart, natif de Valenciennes, en Hainaut, du-
« quel, par ses nobles œuvres, la renommée durera par
« longtemps (¹). »

Jean de Wavrin, dont l'héritage passa entre les mains des ducs de Croy, aussi bien que la terre de Beaumont, copie et continue aussi Froissart, dans une chronique qui ne sera plus longtemps inédite. Dinterus cite également les chroniques de France, compilées par maître Froissart, *cronica Franciæ per magistrum Froesart compilata*. Martin Franc et Octavien de Saint-Gelais le louent dans leurs vers.

II. Résurrection des idées chevaleresques au XVIe siècle. — François Ier. — Charles-Quint. — Henri VIII. — Ce mouvement s'arrête à la mort de Henri II. — Jugements divers portés sur les chroniques de Froissart.

Les chroniques de Froissart semblent jouir d'une nouvelle popularité, quand, au commencement du XVIe siè-

(¹) Monstrelet est bien moins impartial que Froissart, ou, ce qui revient au même, bien plus timide, bien plus gêné par ses craintes et ses réticences. Il vit Jeanne d'Arc, au moment où elle venait de tomber au pouvoir du bâtard de Vendôme; il assista même à l'entrevue de la prisonnière avec le duc de Bourgogne, où elle lui reprocha son alliance avec les ennemis des fleurs de lys. Et de tout ceci, que reste-t-il dans Monstrelet? Une seule phrase où, pour ne point avouer qu'il n'ose parler, il feint avoir tout oublié : « Je ne suis mie bien recors, jà soit ce « que j'y estois présent. » II, 86.

cle, les rois se font de nouveau honneur d'être chevaliers.

François Ier, bien que roi, croit devenir quelque chose de plus en se faisant toucher par l'épée de Bayard, comme son aïeul Louis d'Orléans avait été touché par l'épée du bon connétable du Guesclin. On espéra un instant qu'on allait voir renaître l'époque des princes *chevalereux*. Sans remonter aussi haut, François Ier s'arrêtera à d'autres exemples moins sévères, pour les renouveler à sa cour, qui compta plus d'une Agnès Sorel.

Le redoutable rival du roi de France, Charles-Quint, inscrivait son nom sur un manuscrit de Froissart, conservé longtemps à Bruxelles, et y ajoutait sa devise, que n'eussent pas désavouée les preux du XIVe siècle : *Plus oultre* (1). Un descendant des sires de Châtillon, pour qui ces chroniques avaient été composées, né lui-même au village de Donstienne, si cher à Froissart, avait été le compagnon d'enfance de Charles-Quint ; mais Louis de Châtillon, loin d'animer l'empereur aux guerres et aux discordes, avait compris autrement la grandeur d'une âme forte et maîtresse d'elle-même. Sa main qui avait rejeté l'épée écrivait dans un traité pieux, que la vie des cénobites, plus douce et plus belle que celle que dore le pouvoir, attirait vers elle les princes eux-mêmes, et il

(1) J'ai fait à Paris d'inutiles recherches pour retrouver ce manuscrit. Godefroy le signalait en 1781, comme l'un des plus précieux que l'on connût.

donnait, en s'enfermant à l'abbaye de Liessies, un exemple que suivit son illustre ami, en se retirant plus tard dans un monastère de l'Estramadure.

En Angleterre, Henri VIII partageait à l'égard de la chevalerie les sentiments de François Ier et de Charles-Quint. Il chargea Jean Bourchier, lord Berners, qui avait été envoyé en ambassade à Bruxelles, pendant la jeunesse de Charles-Quint, et qui y avait peut-être vu le précieux manuscrit dont nous parlions tout à l'heure, de publier une traduction anglaise des *Chroniques*. Les descendants des compagnons d'armes d'Édouard III ne comprenaient plus la langue dans laquelle se trouvaient rapportés les exploits de leurs aïeux. Il était bon de les leur rappeler, au moment où Henri VIII caressait volontiers la pensée de renouveler en France les conquêtes du vainqueur de Crécy.

Jean Bourchier était issu d'un autre Jean Bourchier qui, lors du dernier voyage de Froissart en Angleterre, lui remit, au nom de Richard II, cent nobles, enfermés dans un gobelet d'argent doré. Les souvenirs de sa famille le désignaient pour rendre ce nouvel hommage au génie de Froissart.

Cependant Henri VIII oublia bientôt son enthousiasme chevaleresque, pour se livrer à ses controverses théologiques, et lors même qu'il se laissait aller à son fol amour pour Anne de Boulen, il ne se souvenait guère d'avoir rencontré son nom dans Froissart. Mais la traduction de lord Berners n'en porta pas moins ses fruits. A défaut du

roi, elle arriva entre les mains d'un poëte, qui devait appeler ses drames historiques les *Chroniques d'Angleterre*.

Shakspeare, nous introduisant au camp de la Loire, où Charles VII, René d'Anjou et ses autres capitaines se désolent de ne pouvoir délivrer Orléans, attribue au duc d'Alençon ces paroles : « Froissart, un de nos compatriotes, « raconte qu'à l'époque où régnait Édouard III, l'Angle-« terre ne produisait que des Olivier et des Roland (¹). » On aime à retrouver le nom du doux chroniqueur de la chevalerie, dans le langage plus inculte et plus rude que parlait le fils du boucher de Stratford.

En même temps l'imprimerie répand et popularise ces belles pages qui jusque-là avaient fatigué sans l'épuiser la laborieuse ardeur des scribes, et grâce à la merveilleuse découverte d'Harlem ou de Mayence, on voit en peu d'années de nombreuses éditions des chroniques mises au jour et lues avidement.

Lorsque Henri II veut à son tour renouveler les traditions de la chevalerie, Denis Sauvage, historiographe de France, publie d'après les manuscrits une nouvelle édition du chroniqueur qu'il dédie au connétable Anne de

(¹) Frossard, a countryman of ours, records
England all Olivers and Rowlands bred,
During the time Edward the third did reign.

Le passage de Froissart, auquel Shakspeare fait allusion est celui-ci : « Le prince de Galles, à la bataille de Nazre, avoit tel-« les gens qu'il y en avoit trois mille, dont chacun valoit un Ro-« land et un Olivier. » *Chron* III, 61. Cf. I, 2, 7.

Montmorency. Mais bientôt Henri II périt dans un tournoi et entraîne avec lui ces périlleux divertissements, dernière ombre de la chevalerie([1]). D'autres préoccupations détournent les regards du passé. Les guerres religieuses éclatent, avec leurs complots, leurs surprises, leurs massacres, leurs horreurs de tout genre. Guillaume du Bellay qui loue Froissart dans le prologue des *Ogdoades,* siégeait dans le conseil de Charles IX. Michel de l'Hospital qui l'avait célébré dans des vers latins où il le comparait aux plus fameux historiens de l'antiquité, avait déjà péri à la Saint-Barthélemy.

Un gentilhomme né dans la patrie des Aymon de Pommyères et des Richard de Pontchardon, avait mieux aimé se retirer dans son château où il profitait de l'heureuse liberté que lui laissaient les ligueurs et les huguenots, pour consigner dans ses *Essais,* les fruits aussi féconds que variés de ses vastes lectures. Voici en quels termes Montaigne juge Froissart :

« J'ayme les historiens ou fort simples ou excellents.
« Les simples qui n'ont point de quoy y mesler quelque
« chose du leur, et qui n'y apportent que le soing et la
« diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice et
« d'enregistrer à la bonne foy toutes choses sans choix et
« sans triage, nous laissent le jugement entier pour la

([1]) La grande édition de Froissart revue par Denis Sauvage, historiographe de Henri II, parut en 1559, l'année même de la mort de ce prince.

« cognoissance de la vérité : tel est entre aultres pour « exemple le bon Froissart, qui a marché en son entre-« prinse d'une si franche naïfté, qu'ayant faict une « faulte, il ne craint aulcunement de la recognoistre et « corriger l'endroict où il en a esté adverty, et qui nous « représente la diversité même des bruits qui couroient « et les différents rapports qu'on lui faisoient : c'est la « matière de l'histoire nue et informe : chacun en peult « faire son profit autant qu'il a d'entendement. »

Montaigne, le moraliste du doute, qui scrute et interroge à tout propos sans jamais oser se prononcer, comprend mal la franche naïveté du chroniqueur qui croyait et rapportait volontiers ce que lui racontaient des hommes sages et expérimentés. Il n'apprécie plus le noble enthousiasme de la chevalerie qui ne raisonnait pas quand il s'agissait de verser son sang, mais qui n'en était que plus intrépide et plus dévouée. Il en est de même de son siècle : la France entraînée dans la polémique des controverses et des pamphlets allait rompre avec ces traditions où la foi, la chevalerie et l'amour se donnaient la main et constituaient en quelque sorte le patrimoine de la noblesse et l'honneur de la nation. Bayard mourant à la retraite de Rebecque en baisant la croix de son épée, emportait dans la tombe ce beau nom de chevalier sans peur et sans reproche que Froissart avait donné avant lui aux héros de son temps.

Cependant quand l'avénement de Henri IV eut mis un terme aux sanglantes divisions de la France, un écrivain célèbre à plus d'un titre, Étienne Pasquier, comprit

dans ses études, l'œuvre historique la plus importante du moyen âge. Étienne Pasquier se plaint « d'une certaine « fétardise qui est en nous, d'apprendre plutost les sin- « gularités des étrangers que les nostres, » et néanmoins dans ses neuf livres des *Recherches de la France*, il ne nomme qu'une seule fois « Jean Froissard qui nous a fait « présent, dit-il, de ceste longue histoire depuis Philippe « de Valois jusques l'an 1400 (¹). »

L'historiographe de France Eudes de Mézeray, appréciant dans l'introduction de sa volumineuse compilation les anciens historiens, semble ne remonter que jusqu'à Gaguin et jusqu'à Paul-Émile ; mais un autre érudit de la même époque, qui avait étudié avec soin dans la bibliothèque du cardinal Mazarin les manuscrits du moyen âge, répare cet oubli en des termes qu'il faut rapporter : « Les grandes et cruelles guerres des Français et des « Anglais, dit Gabriel Naudé, ont été racontées avec « élégance et avec exactitude par Jean Froissart, qui mé- « rite d'autant plus de foi qu'il a fréquenté pendant long- « temps la cour des rois et des princes, et qu'il n'a rap- « porté dans son livre que ce qu'il avait vu lui-même ou « ce qu'il avait appris de ceux qui l'avaient vu ou qui s'é- « taient eux-mêmes trouvés placés à la tête des affaires (²). »

(¹) Recherches, VI, 46 ; VII, 5.

(²) Bella ingentia et atrocia inter Anglos et Gallos ornate et copiose persecutus est Joannes Frossardus, qui eo etiam magis fidem meretur quod regum principumque familias diu sectatus sit, neque alia in libros retulerit quam quæ vel ipse coramvi-

Si l'influence italienne envahit la France sous François I[er], d'autres influences étrangères y dominent avec un éclat dont les siècles précédents n'ont point offert d'exemple, pendant le règne de Louis XIV. L'influence espagnole grandit avec Corneille ; puis celle de l'antiquité grecque ou romaine lui succède et l'efface, tant est harmonieuse et pure la muse de Racine. Mais sans remonter jusqu'aux Atrides et jusqu'aux Césars, sans franchir les Pyrénées, l'ancienne France qui s'étendait des bouches de l'Escaut aux bouches du Rhône, la France de Charlemagne et de saint Louis ne comptait-elle pas aussi ses Achille et ses Cid ?

Les études dont l'objet est la civilisation qui a immédiatement précédé la nôtre, ont repris de notre temps la place qui leur revenait légitimement[1]. Les mœurs et les

disset vel ab iis accepiset qui aut eas viderunt aut rebus etiam ipsi præfuerunt. (Meth. leg.hist. civ., p. 109).

(1) Plus on compare aux manuscrits l'édition de Froissart qui porte le nom de Denis Sauvage, et celle que M. Buchon a publiée, il y a peu d'années, plus on éprouve le besoin de voir paraître enfin un texte correct où les noms et les dates soient plus exactement reproduits qu'ils ne l'ont été par Sauvage, et où le style si léger, si rapide, ne soit plus dénaturé, selon l'exemple de M. Buchon, par des variantes empruntées au hasard à des rédactions différentes. *La Société de l'Histoire de France*, qui a enrichi la littérature historique de tant d'excellents ouvrages, a confié le soin de rééditer Froissart à l'un de ses membres, M. Lacabane Nous formons le vœu qu'il ne tarde pas plus

usages de nos pères nous intéressent aujourd'hui un peu plus que les annales des anciens ou les fastes des nations étrangères ; et chaque jour de précieux travaux historiques et littéraires, en fixant davantage l'attention sur la période la plus agitée et la plus dramatique du moyen âge, confirment le témoignage que Froissart se rendait à lui-même : « Je sçavois bien que, encore au temps à venir « et quand je serai mort, sera celle haute et noble his- « toire en grand cours. »

longtemps à aborder une tâche à laquelle ses savantes études et ses travaux précédents l'ont si bien préparé.

TROISIÈME PARTIE.

FROISSART POËTE.

CHAPITRE PREMIER.

FORMES POÉTIQUES.

I. Amour en poésie. — Joyeuse mélancolie.

Les romans de chevalerie et les chansons des trouvères jouissaient encore de toute leur vogue et de toute leur popularité, quand Froissart lisait Cléomadès et essayait lui-même ses premiers lais et ses premières ballades.

Rien ne semblait au-dessus de l'art de composer des vers destinés à célébrer la sagesse des princes, le courage des chevaliers et la beauté des dames ; il lui dut des suc-

cès et une précoce renommée qu'il n'eût peut-être pas obtenus s'il avait commencé par ses chroniques plutôt que par ses poésies. Nous ne pouvons oublier que ce fut le front ceint de la couronne lyrique qu'il se présenta à la cour d'Édouard III, et le poëte fut accueilli avec autant d'empressement que le chroniqueur à cette cour d'Orthez non moins fameuse, non moins brillante, où la nuit s'écoulait sans qu'on se lassât d'écouter ses vers.

C'est bien la poésie que Froissart veut désigner lorsqu'il invoque dans le *Buisson de Jonèce:*

La science qui se nomme
Entre les amoureuses gens
Et les nobles, li mestiers gens,
Car tous coers amoureus esgaie,
Tant en est li oye gaie,

et nous emprunterions volontiers à Froissart la réponse que, dans un autre poëme, il se fait adresser par le comte de Foix :

C'est un beaus mestiers.
Beaus maistres, de faire tels choses.

L'honneur de cultiver et d'encourager la poésie appartient, selon Froissart, aux amoureuses gens, aux cœurs amoureux, et il faut entendre par là tous ceux qui s'élevant par une vertu calme et douce au-dessus des passions violentes et brutales, savent associer la courtoisie à la chevalerie, les lettres aux armes.

C'est avec les *amoureuses gens*, c'est avec les *jolis* que Froissart veut converser pendant sa vie et reposer après sa mort. Ayant toujours aimé et ne l'ayant jamais été, n'ayant connu de l'amour que ses inspirations les plus nobles, conservant jusqu'à son dernier jour une conscience tranquille et une âme ardente, il demandait qu'en rappelant sur sa tombe la constance et la pureté de ses affections et de ses goûts, on y traçât ces mots :

Avec les amoureus dors et repose [1].

Lacurne de Sainte-Palaye remarque fort bien qu'au XIV[e] siècle l'amour lié aux institutions de la chevalerie était un thème admis par les clercs comme par les chevaliers, et il eût pu citer comme exemple ce chapitre de chanoines attaché à Windsor à l'ordre du Bleu Gertier « où toute amour se nourriroit, » c'est-à-dire où l'amour

[1] Quand vendra de Dieu la saintisme heure,
Qne de mon corps il vodra oster l'âme,
Je voeil qu'il soit escript desus ma lame :
Que par amour amer, non estre amés,
Se l'ai esté, petit amans clamés,
Avec les amoureus dors et repose ;
Et ce sera tant qu'à moi, moult grand chose
S'on le voelt faire ensi que je le di.

L'Orloge amoureuse, p 180.

Il dit ailleurs :

Avec les amoureuses gens
Estoie hetiés, lies et gens,
Et devisoie à faire festes
Et tous esbattemens honnestes.

Espinette amoureuse, p. 227.

se conserverait sans tache et sans souillure, gardé par le serment solennel, que les chevaliers prêtent au pied de l'autel.

C'est sans doute ainsi qu'il faut expliquer ces vers d'une ancienne chanson :

> Amours est trop fiers chastelains,
> Car il maintient entre ses mains
> Et chevaliers et chapelains.

Ne reprochons pas trop à Froissart sa théorie si douce et si innocente. Que de clercs firent comme lui, depuis le chanoine d'Amiens, Richard de Fournival, jusqu'à Octavien de Saint-Gelais qui fut évêque d'Angoulême. Le cardinal de Richelieu, le sombre ministre du triste Louis XIII, ne faisait-il pas aussi plaider des thèses d'amour ? Ce qui resta de la théorie de Froissart et de ses contemporains sur l'amour, ce fut cette élégance de formes, cette politesse à la fois respectueuse et prévenante dans les rapports des deux sexes, que la corruption même des mœurs n'effaça point, car elle devint, comme le dit Lacurne de Sainte-Palaye, l'un des caractères distinctifs de la France qui s'attacha à le conserver malgré ses malheurs et ses révolutions.

Froissart avait d'ailleurs pour se justifier de meilleures autorités à invoquer que celle des auteurs du *Roman de la Rose*.

Le chantre immortel de la *Divine Comédie* dit que l'amour a fait éclore ses plus beaux vers, et lorsque traversant le

purgatoire, il avoue son nom, il s'exprime en ces termes : « Je suis celui qui chante quand amour l'inspire, et les « accents qu'il me dicte au dedans, je les répands au « dehors. »

Que de vers Pétrarque, couronné au Capitole, n'a-t-il pas consacrés à l'amour, et nous ne saurions l'en blâmer puisqu'il l'appelle : une flamme pure qui, détachant l'homme des passions grossières, le conduit au souverain bien.

Froissart nous dit à son tour :

En plusieurs lieus on décline
Que toute joie et toute honnours
Viennent et d'armes et d'amours.
. . . .
Mieuls ne poet employer le temps
Homs, ce m'est vis, qu'au bien amer ;
Car qui voelt son coer entamer
En bons mœurs et en nobles teches,
En tous membres de gentilleches,
Amours est la droite racine ;
Et coers loyaus qui l'enracine
En soi, et point ne s'outrecuide,
N'i poet avoir l'entente vuide
Qu'il ne soit gais et amoreus
Et au bien faire vertueus.

Aussi l'amour, pour le poëte de même que pour les Bouciquault ou les Jacques de Lalaing, marque-t-il dans l'éducation d'un jeune homme l'époque où il sort de l'enfance :

Et lors advisoit à part lui
Quand adviendroit le temps pour lui
Que d'amour il pourroit aimer.

En effet l'amour comme Froissart l'entend (et il l'entend bien mieux que nous), ce n'est pas seulement la vivacité des impressions, c'est aussi la raison, la maturité de la pensée, la prudence et la réflexion :

Amours est sens et vie.

Froissart a un vers charmant pour peindre ce sentiment tendre, gracieux et délicat lorsqu'il l'appelle :

Un doulc penser qui m'ayde et conforte,

ou bien :

Ce doulc penser qui sagement m'enfourme,

et il ajoute :

Par ce penser mon vivre ai
Garni d'une doulce peinture.

Le *doulc penser* amène à sa suite

Le doulc parler qui le coer esmerveille soubtievement.

Voici comment *doulc parler* traduisait ce que *doulc penser* murmurait à l'oreille du poëte, quand il s'adressait à sa dame :

... Il convient que nuit et jour languisse.

. . . .

Rien ne me poet plaire, ne resjoïr,
Si ne vous puis véoir ou oyr;
Car doulc penser se vient souvent offrir
A moi, qui nuit et jour me représente
Les biens de vous : c'est drois que je les sente.

Ne vous étonnez pas si la lyre du poëte a des sons si tendres, si élégants. Il nous dit lui-même qu'elle n'est que l'écho d'une autre lyre non moins harmonieuse qui vibre dans son âme. Mais cette lyre a deux cordes; l'une gaie, enjouée, folâtre, que caresse la jeune haleine, toute parfumée de fleurs et de rosée, des zéphyrs du matin; l'autre sérieuse et grave, qui répète les soupirs des brises du soir ; d'un côté les espérances, les illusions, les plaisirs; de l'autre, les regrets, les inquiétudes secrètes, les douleurs amères; ici l'amour qui accourt avec son arc et sa couronne de roses; là l'amour qui s'enfuit, l'arc brisé, les roses flétries, l'espérance devenue le souvenir, le rêve détruit par la plus inexorable des réalités, le temps!

Froissart poëte et chroniqueur, est doué d'une grande facilité, d'une extrême mobilité, si l'on veut, dans ses impressions comme dans ses tableaux, et en l'étudiant comme poëte, tour à tour charmé ou attristé par les fortunes diverses de l'amour, nous ne pouvons oublier le chroniqueur qui sait si bien faire passer sous nos yeux les fortunes diverses des armes.

Comme il le dit lui-même, il était :

Appareillies
D'estre úne heure ireux, une heure lies.

Et ce qu'il nous apprend dans l'*Espinette amoureuse*, il le confirme dans son poëme de l'*Orloge* :

L'autre heure.....
Chante chançons de très-joieux confort
Et de très-grant consolation voir,
Et l'autre heure ne pora el movoir
Fors chanter chans tous garnis de tristèce
Plains de soucis et tous vuis de lièce,
Et complaintes vives et dolereuses,
Souspirs, regrès, matières langueréuses,
Tout selonc que son sentement oevre.

Ces heures si différentes les unes des autres, ce sont celles où l'on voit naître le jour dont on ne mesure pas la durée, et où le jour fait place à la nuit qui s'avance.

Quand Froissart s'arrache à un paisible sommeil visité par de douces visions, il se déclare le fidèle serviteur d'Amour :

C'est d'esté et d'yver,
Au levier et au couchier,
Au dormir, au resvillier,
Soit au boire ou au mengier,
A l'aler ou au joquier,
Au servir ou au dercier
Ou au reposer cuidier,
Qu'Amours si me représente
Son plaisant corps et légier,
Son maintien gai, friche et chier,
Sa bonté qu'on doit prisier,
Son sens où n'a qu'enseignier,
Ses meurs qui sont coustumier

De bien faire, et si entier
Qu'il n'y a que corrigier.
Ne je n'ai aillours entente,
Ne me puis ne s'apoyer,
Tenir chief sus orillier,
Estre quois, ne piétyer,
Ne errer, ne chevaucier,
Ne parler, ne consillier,
Ne moi si ensonnyer,
Estre en hostel n'en moustier,
Aourer Dieu, ne pryer,
Ne compagnie enquier,
Pour moi un peu oublyer,
Qu'Amours tous jours me dit : « Rentier,
« Je te tienc mon prisonnier,
« Tu ne me poes eslongier ;
« Je t'ai mis en mon dangier. »

Mais voici que la nuit s'approche, froide et sombre comme elle l'est à la fin de novembre. Plus de roses parfumées, plus de doux rayons de soleil. Rien que le vent d'hiver qui gémit en chassant devant lui, comme l'image de la vie qui s'éteint, les dernières feuilles dont il dépouille les bosquets de Lestines. Si le poëte favorisé du ciel a encore parfois une vision, ce n'est plus celle de Vénus et d'Amour, mais celle de Philosophie qui, dans son langage austère et grave, place les devoirs du chroniqueur plus haut que les succès du poëte :

Pour moi le di certainement,
Car j'ai pensé en mon jouvent

Si hautement.
Et en voeil faire amendement,
Très-grandement :
Peu de chose est de fol espoir...

Il nous dit aussi dans un virelai :

Se je sui vestus de noir,
C'est droit pour moi,
Car j'ai le coer si marri,
Que sus moi ne doit avoir
Riens de joli.

Dans ces moments, Froissart s'accuse d'avoir eu trop de « vaine gloire, » et veut crier merci à Dieu. Lorsqu'il ajoute, dans la *Prison amoureuse,* en parlant des fêtes de la cour de Savoie,

Là n'estoit temps, ne saisons,
De mérancolie monstrer.
... Je qui le coer ot batu
De grans pensers fors et divers
. . . .
Me parti d'illuec erramment,

ne fait-il pas allusion à la grande œuvre historique qu'il a entreprise? Ne la désigne-t-il point par ces *pensers grans et fors* qui remplissent son cœur [1] ?

[1] Il est difficile d'en douter lorsqu'on compare à ces vers les vers suivants du *Buisson de Jonèce :*

Et adonques me renouvelle,
Philosophie eun hault penser,
Et dist : Il te convient penser
Au temps passé et à tes oevres.

Cependant, comme nous l'avons vu, en étudiant la biographie de Froissart, il n'abandonna pas complétement ses poésies pour ses chroniques, et jusqu'à la fin de sa vie, il partagea ses loisirs entre le brillant récit des combats et des joutes, et les tendres images de sa métaphysique amoureuse. Varier ses occupations, c'est, dit-on, s'en reposer. C'est le système de Froissart. Non-seulement il passe volontiers de sa « haute matière » de l'histoire aux jeux de la poésie, mais il se plaît également, en poésie aussi bien qu'en histoire, à mêler *le grave au doux, le plaisant au sévère*.

Parfois il admire les scènes calmes et paisibles de la nature et s'écrie :

Je souhède joie, paix et repos,
L'esbatement des plains champs et des bos.

Parfois il chante des plaisirs plus bruyants, et nous ne nous étonnerions pas que la ballade que nous allons citer eût été composée chez les taverniers de Lestines :

Quant je voi vallées et mons,
Et vignes en chars et en treilles,
Je dis que le pays est bons,
Et si destoupe mes oreilles,
Quant j'oc vin verser de bouteilles.
... Au boire, prenc grand plaisir :
Aussi fai-je en beaus draps vestir.
Violettes en leurs saisons,
Et roses blanches et vermeilles,
Voi volontiers, et c'est raisons,

Et chambres plainnes de candeilles,
Jeus et danses et longues veilles,
Et beaus lits pour li rafreschir,
Et au couchier, pour mieulx dormir,
Espices, claret et rocelle :
En toutes ces choses véir,
Mon esprit se renouvelle (¹).

Ailleurs il semble prendre pour devise :

Chanter, danser, caroler, rire,
Bons mos oyr, parler et dire.

Ailleurs encore, il place le bonheur dans le *non chaloir,* c'est-à-dire dans une vague insouciance :

Or vodrai vivre liement,
En joie et en esbatement,
Veci comment :
Je passerai légièrement,
Le temps avenir et présent,
Pareillement...
Tout mettrai en non caloir :
Tels pleure au main qui rit au soir.

Froissart est fidèle aux inspirations de sa jeunesse, quand il nous dit que, mélancolie est folie, et que :

Rien ne vault mérancolier ( ).

Mais quoi ! la règle d'amour n'est-elle pas d'espérer et

(¹) Ms. de Paris.
(²) Il nous raconte que sa dame prétendait que lors même que la

de se plaindre, de se réjouir et de souffrir, de *s'esbanoyer* et de *mérancolier* tour à tour ?

Se je mérancolie,
Ensi se veulent amourettes
Ramprouver, une heure durettes,
L'autre molles et débonnaires.

Nous touchons à une conclusion. Il faut savoir associer l'espérance au souvenir, la douce gaieté du cœur, siége de l'amour, à la douce tristesse de l'âme, siége des hautes et pieuses pensées de l'avenir; il faut, tout en riant, se plaire à méditer, tout en méditant, aimer à rire. En un mot :

On doit aimer et prisier
Joyeuse mérancolie (¹).

II. Défauts de la métaphysique amoureuse du xive siècle. — Personnages allégoriques. — Froissart composait ses virelais en aussi peu de temps qu'on mettait à les chanter.

Tel est le caractère général des poésies de Froissart; mais nous devons avouer qu'elles n'ont plus pour nous la

tristesse se peignait sur ses traits, elle ne pénétrait pas jusqu'au cœur :

Tels va merci criant,
Qui n'est mie si dolerous
Com il se monstre languerous.

(¹) *Espinette amoureuse*, p. 269. Dans les chroniques, *mérancolier* signifie quelquefois méditer, comme dans cette phrase du premier livre : muser et mérancolier ; quelquefois, s'attrister, s'affliger, s'irriter. Voir *Chron.* I, 1, 156, 225, 250, etc.

même valeur que pour ses contemporains. Nous trouvons étrange et parfois puéril, ce qu'ils admiraient ou ce qu'ils admettaient au moins : nous voulons parler de ces formes étroites, dans lesquelles il enferma souvent l'essor de sa pensée. Il subissait trop docilement le joug des traditions littéraires, qui remontaient aux jeux-partis des trouvères et des troubadours et à ces célèbres cours d'amour que des princesses se faisaient honneur de présider, traditions acceptées par tous les hommes de son temps, mais devenues pour nous trop vaines et trop frivoles.

On ne saurait le nier, les traités de métaphysique amoureuse sont ceux que nous pouvons le moins apprécier. Les inventions même les plus ingénieuses fatiguent lorsque poussées à l'excès, elles se prêtent à des fictions et à des allégories jointes les unes aux autres, sans qu'il soit toujours aisé de saisir le lien qui les unit entre elles. La difficulté même de ce genre de composition contrarie la vérité des sentiments que le poëte y exprime, et quelle que soit son habileté, s'il éblouit parfois l'esprit du lecteur, il le charme rarement et ne le touche jamais.

Les personnages qui peuplent le Parnasse de cette mythologie allégorique, Dangier, Faulx-Semblant, Bel-Accueil, Malebouche, remontaient à Jean de Meung et à Guillaume de Lorris, avant eux au roi de Navarre, et peut-être plus haut. On sait qu'ils restèrent en vogue jusqu'au siècle de Marot. Pour nous, nous ne regretterions guère de les voir disparaître dès le temps de

Froissart : ses poésies n'auraient pu qu'y gagner. Nous ne demanderions grâce que pour cette déesse qu'il appelle Cognoissance en la plaçant à côté d'Amour, comme dans les poëmes grecs ou latins Minerve figure vis-à-vis de Vénus, douce personnification de cette sagesse joyeuse et tendre, mais irréprochable qui fut la muse de Froissart.

Ce qui nous plaît le plus dans tous ces poëmes, c'est ce que nous y pouvons découvrir d'allusions personnelles à l'auteur. Les endroits où il évoque les souvenirs de sa jeunesse sont les meilleurs, parce qu'ils sont plus vrais et mieux sentis Mais nous devons reconnaître, pour ne pas être injuste, que même au milieu des amplifications les plus laborieuses et les plus diffuses, on trouve toujours çà et là tels vers que Froissart seul put écrire, parce qu'ils retracent toute la vivacité et tout l'éclat de son imagination.

Si Froissart, bien moins original comme poëte que comme historien, admet des types anciens et imite ses devanciers, il faut se souvenir que pour se concilier la faveur des grands, il était réduit à leur offrir sans cesse quelques nouveaux poëmes, œuvres que l'on payait d'autant plus généreusement qu'elles étaient plus étendues. Bien souvent Froissart se trouvait ainsi entraîné à une regrettable prolixité ; il nous apprend lui-même que la facilité avec laquelle il écrivait ses vers était si grande qu'il composait un virelai en aussi peu de temps qu'on mettait à le chanter.

Le virelay fis en otant
D'espace qu'on liroit notant [1].

Cependant il nous dit dans la *Prison amoureuse* :

D'un lai faire, c'est mes grans fais...
Il y fault, ce dient li mestre,
Demi an ou environ mettre.

Si, parmi les milliers de rimes accumulées par Froissart, il y en a un si grand nombre qui témoignent trop de la fécondité de sa verve, et trop peu de sa richesse, rien n'est plus aisé à expliquer : de ces deux systèmes opposés, il a trop fréquemment suivi le premier.

(1) *Espinette amoureuse*, p. 218.

CHAPITRE II.

POÈMES PUBLIÉS OU CONNUS.

Le manuscrit de François Ier. — Le comte de Warwick. — Jacqueline de Bavière et la dame de Warigny. - Quand ce manuscrit fut-il porté en France?

« Autrefois, dit Étienne Pasquier, dans ses *Recherches* « *de la France*, ay-je veu en la bibliothèque du grand roy « François à Fontainebleau, un gros tome des Poésies « de Froissard dont l'intitulation estoit telle : « Vous devez « sçavoir que dedans ce livre sont contenus plusieurs dic- « tiez ou traitez amoureux et de moralité, lesquels sire « Jean Froissard, prestre et chanoine de Cimay, et de la « nation de la comté de Hainaut et de la ville de Valen- « tianes, a faict dicter et ordonner, à l'aide de Dieu et « d'amours, à la contemplation de plusieurs nobles et « vaillans, et les commença de faire sur l'an de grâce « 1362 et les cloist en l'an de grâce 1394. Ce sont le « Paradis d'Amour, le Temple d'Honneur, un traité où il

« loue le mois de may, la fleur de la Marguerite, plusieurs « laiz amoureux, pastorales, la Prison amoureuse, chan- « sons royalles en l'honneur de Nostre-Dame, le dicté « de l'Espinette amoureuse, balades, virelais et rondeaux, « le Plaidoyer de la roze et de la violette » (¹).

Ces indications répondent exactement à ce que Froissart dit lui-même du manuscrit de ses poésies qu'il porta en Angleterre en 1395, et il se peut qu'il en ait pris avec lui diverses copies pour les offrir aux principaux seigneurs de la cour de Richard II. Si cette hypothèse est fondée, le manuscrit mentionné par Pasquier aura été donné au comte de Warwick, Thomas de Beauchamp, qui avait été autrefois cité entre les vaillants compagnons d'armes d'Édouard III, et que la hache du bourreau n'épargna dans sa vieillesse que grâce aux prières du comte de Salisbury. A sa mort, il aurait passé à son fils, Richard de Warwick, l'un des plus braves chevaliers des armées de Henri V et plus tard régent du royaume. On sait que Richard de Warwick se signala non-seulement dans les batailles, mais aussi dans des joutes et dans des combats singuliers où il ne trouva jamais, en quelque pays que ce fût, d'adversaire supérieur à lui.

On lit en effet au dernier feuillet du manuscrit : *Ce livre est à Richart le féauls conte de Warrewyck.*

Au-dessous de ces mots, on remarque quelques lignes ou l'on trouve répété à plusieurs reprises le nom de la

(¹) *Recherches de la France*. VII, 5.

duchesse de Glocester, cette intrépide Jacqueline de Hainaut qui fut dauphine de France comme Marie Stuart, et qui l'égala peut-être par sa beauté et les charmes de son esprit, aussi bien que par ses aventures et ses périls. « Pour lors, dit Monstrelet, estoit en fleur de son âge, « belle et bien formée, ornée de bon entendement autant « que nulle autre dame pouvoit estre. »

Quelque belle que fût Jacqueline, elle ne l'était plus aux yeux du duc de Glocester depuis qu'il lui préférait la dame de Warigny. Froissart disait dans le *Paradis amoureus* qu'il n'y avait ni laid amant, ni laide amie, et c'est dans ce volume dont le premier feuillet s'ouvre au *Paradis amoureus* que nous lisons tour à tour : *Plus lede n'y a Jaque de Bavière ; la meins amée est Jaque ; plus belle n'y a que Warigny ; nulle si belle que Warigny, si dit le duc fors la duchesse*. Froissart poëte recueillait sur ces pages consacrées à l'amour chaste et pur ces allusions ironiques à l'amour coupable qui donnait pour rivale à la comtesse de Hainaut une damoiselle venue du même pays, *aussi gente, aussi frisque* que celles qu'il avait vues à la suite de la reine Philippe, à Berkhamstead ; mais Froissart chroniqueur, si sa vie se fût assez prolongée, n'eût pas manqué de montrer, comme le juste châtiment des honteuses faiblesses du duc de Glocester, la triste mort qui les termina.

Lorsque nous lisons à la suite de ces allusions aux malheurs de Jacqueline de Bavière,

Beau promettre et rien doner
Fait la fole réconforter,

pouvons-nous ne pas en reconnaître une autre au cruel abandon dans lequel le duc de Glocester laissa sa noble compagne quand elle alla revendiquer fièrement ses domaines héréditaires? Après une dernière démarche à l'hôtel de ville de Mons, la duchesse de Bavière, trahie par les bourgeois, est conduite prisonnière à Gand, mais empruntant les vêtements d'un autre sexe, comme déjà elle en possède le courage et la constance, elle disparaît des regards de ses geôliers qui croyaient ne garder qu'une femme. Déjà, elle est en Hollande; elle forme des siéges et engage des combats, mais Glocester et la fortune lui seront également infidèles.

Quelle était donc cette dame de Warigny à qui le prince anglais sacrifiait la foi conjugale promise au pied des autels et l'honneur chevaleresque, solennellement invoqué dans ce défi adressé au duc de Bourgogne, qui devait se vider le jour de Saint-Georges? Jeanne de Warigny (elle avait épousé en 1418 Henri de Warigny [1], écuyer de Jacqueline de Bavière), était la fille illégitime du haze de Flandre qui était lui-même l'un des bâtards de Louis de Male. Elle ne forlignait pas.

La dernière phrase écrite au bas de ce feuillet semble

[1] La maison de Warigny est fort ancienne dans le Hainaut. En 1191, Drogon de Warigny figure parmi les nobles nommés dans la charte de Landrecies. Froissart cite le sire de Warigny parmi les compagnons de Jean de Beaumont. *Chron*. I. 1, 105.

peindre la légitime indignation du comte de Warwick : *A peyne endure the wild Warrewick.*

Comment ce manuscrit vint-il en France? Ne fut-il pas confisqué en 1499, en même temps que les biens du dernier comte de Warwick qui était aussi le dernier héritier des Plantagênets? Ne fut-il pas porté à Paris quelques années plus tard par Marie d'Angleterre quand elle vint épouser Louis XII, accompagnée d'une jeune fille qui écouta François Ier avant d'écouter Henri VIII? Soyez donc Froissart, écrivez quelques dix ou vingt mille vers pour chanter l'amour chevaleresque, et voilà que votre volume, malgré ses enseignements et tant de belles maximes, sert en Angleterre à enregistrer les faciles victoires de la dame de Warigny, et arrive avec Anne de Boulen à la cour de France où il passe de ses mains dans celles de la duchesse d'Étampes ou de madame de Châteaubriand.

C'est ce manuscrit que d'après Étienne Pasquier nous nommerons le manuscrit de François Ier.

Nous l'analyserons rapidement.

II. *Le Paradis d'amour.* — *Le Temple d'honneur.* — *La Prison amoureuse.* — Pastoruelles. — *La Plaidoirie de la Rose et de la Violette.* — *Le Traitié à la louange dou joli mois de may.*

Le volume dont nous nous occupons, orné, il y a à peine un quart de siècle, d'une nouvelle reliure, renferme *le*

Paradis amoureus, le Temple d'onneur, un Traitié à la plaisance dou mois de may, le Dit de la Margherite, plusieurs lays amoureus, grant foison de pastourelles, la Prison amoureuse, Canchons royaus amoureuses, li plaisans traitié de l'Espinette amoureuse, Balades amoureuses, Virelais amoureus, grand foison de rondelès amoureus, le Buisson de Jonèce, la Plaidoirie de la Rose et de la Violette.

Quoi de plus attrayant pour le lecteur que de se trouver transporté tout d'abord dans le *Paradis d'amour?* Malheureusement ce n'est qu'en songe; mais c'est un songe élégant et gracieux où le poëte aura pour compagnes Plaisance et Espérance. Doux Penser lui indique le palais du dieu d'amour, et dans le parc qui l'environne, il rencontre de nombreux chasseurs, tels que Beau-Semblant, Beau-Regard et Franc-Vouloir, tandis qu'au bord d'un ruisseau, Bel-Accueil tresse une couronne de fleurs. C'est aussi une couronne de fleurs que le poëte, exaucé par Amour, obtient de sa dame, récompense simple et modeste qui suffit pour qu'il ait cru retrouver dans son rêve le *Paradis d'amour*.

Quelle est la fleur qui est placée la première dans cette couronne? la marguerite. C'est dans ce poëme qu'es insérée la ballade de la marguerite dont nous avons déjà parlé, et nous en concluons qu'il fut composé à l'occasion des fêtes de Cambray au mois d'avril 1385.

Lors ma dame, com bien senée,
Le chapelet qui fu estrois
Forma-elle de ses beaus dois,

De la flour où je me délitte
Que je vous nomme Margherite (1).

Ce poëme offre quelques vers pleins de grâce, notamment ceux-ci qui sont au commencement :

En temps d'esté ou mois de may,
Je qui bien par amour amai
Pris aux oiselès moult d'esbas,
Et tant alai et hault et bas
Que je vins dessus un ruissiel
Où il avoit maint arbrissiel.
Moult par estoit le lieu jolis ;
Anquelies, roses et lys,
A l'environ d'illuec croissoient,
Et rosegnol si s'escroisoient
Au chanter, d'un assentement ;
Qui n'eust eu sentement
Onques de par amour amer,
Lors l'en convenist entamer.
Pour mieuls oïr les oiselès
M'assis dessous deus rainsselès
D'aulx-espine toute florie.
Amours qui par sa seignourie
Mestrie mon coer et mon corps,
Me fist lors faire uns grant recors

(1) Froissart dit ailleurs que la Marguerite habitait la tourelle d'un château. N'oublions pas que les poëtes ont toujours eu leurs priviléges en s'adressant aux dames, lors même que ces dames sont des princesses. — Marguerite de Bourgogne eut pour fille Jacqueline de Bavière, si célèbre au xve siècle par ses aventures et ses malheurs.

De mon temps et de mon jouvent,
De ma joie et de mon tourment.

Le poëte devient inférieur à lui-même dès qu'il aborde sa métaphysique amoureuse. Il s'éloigne peu du cercle tracé par ses devanciers quand il invoque les dieux de l'Olympe, et surtout celui que les Grecs peignaient toujours enfant, mais plus puissant que les héros et les rois :

Cupido aministre
Son arc et si traist de sa flèce,
Dont amoureusement il blèce
Les douls coers dont il s'entremet;
Par l'œil la flèce ens au coer met,
Sicom Acilles fu jadis
De belle Polixéna pris.

Il confond bientôt dans les mêmes vers les fables littéraires des anciens et les fables littéraires de son temps, en nous montrant réunis tous ceux qui ont mérité de pénétrer dans le *Paradis d'amour*.

Dame, di-jou, puis-je savoir
Qui sont cheuls que puis la véoir?
Oïl, dist ma dame de pris ;
Troillus y est et Paris
Qui furent fil au roi Priant,
Et cesti que tu vois riant
C'est Lancelos tout pour certain ;
Et pour ce que forment je t'aim,
Des autres les noms te dirai ;
D'aucuns je ne mentirai.
Il y sont, Tristans et Yseus,
Drumas et Perchevaus li preus,

Guirons et Los et Galehaus,
Mordres, Melyadus, Erbaus,
Et chil à che biel soleil d'or,
On l'appelle Melyador.
Tanghis et Camels de Camois
Sont là en sus dedans ce bois,
Agravains et Bruns et Yeuwains,
Et li bons chevaliers Gauvains,
Et des dames y est Hélainne
Et de Vregy la chastelainne,
Genoivre, Yseus et belle Héro,
Polixéna et dame Équo,
Et Médée qui tient Jasson.
Vois-tu là dessous ce buisson?
Tous sont en esbat en ces lieus
Dont souverains est li douls dieus,
D'amours li mestres et li sires;
Ses roiaumes et ses empires
S'estent par tout chelle contrée.

Le *Temple d'honneur,* qui vient immédiatement après le *Paradis d'amour,* occupe la place que lui assignait la date de sa composition, car il paraît avoir été écrit en 1386, pour le mariage de Louis de Blois, fils de Gui de Châtillon, comte de Blois et de Soissons, et issu, par son aïeul Jean de Beaumont, de la maison impériale de Luxembourg. Dans ce poëme, Froissart célèbre les exploits du roi de Bohême, sans oublier ceux de son bon seigneur et maître messire Gui de Blois qui, dans son voyage de Prusse :

... Conquist sus les ennemis
De Dieu toute honnour.

Froissart, fidèle dépositaire des titres de gloire de ces nobles maisons de Luxembourg et de Châtillon, pouvait apprendre au dernier héritier d'un nom si illustre comment de grands souvenirs se perpétuent, sans rien perdre ni de leur éclat, ni du respect qui les entoure :

Premiers soiés entre les gens
Débonnaires, courtois et gens,
Et douls comme pucelette en feste,
Et le bacinet en la teste,
Fel, outrageux, hardis et fier.

Il faut être libéral et généreux :

Car jà coers avaricieus
Ne sera douls, ne gracieus.

Il faut surtout être loyal et fidèle à sa parole :

Chiers fils, il n'est estas si beaus,
Que d'estre certains et loyaus
En dis, en oevres et en fès,
Et cils qui est tels et si fès
Que tu me poes oïr parler,
Poet partout venir et aler,
En tous lieus et en tous pays
Il n'est ne blamés, ne hays,
Mès alosés et renommés.

Plus loin il dénonce les juges corrompus et exalte le sentiment qui doit porter tous les hommes à s'attacher à ce qui est juste et bon.

La jeune comtesse de Blois, Marie de Berry, reçoit d'au-

tres conseils, non moins nobles, non moins dignes d'être écoutés, et Froissart exprime fort heureusement une belle pensée, quand, s'adressant à la nièce du roi Charles V, « issue de grant lignie, » il lui dit :

> Vous ne povez plus riche cote
> Vestir voir que de carité.

Si Courtoisie est fille de Plaisance, Désir est fils d'Honneur.

Ce que nous devons louer le plus dans le *Temple d'honneur,* c'est cet enseignement moral que le poëte tient à honneur de répandre, et qui lui donne, quand il s'adresse aux princes et aux grands, je ne sais quelle puissance supérieure qui n'appartient qu'à la vertu et au génie.

Froissart avait chanté le roi de Bohême, dans le *Temple d'honneur*. Il célébra de nouveau, dans la *Prison amoureuse,* sa mort plus glorieuse qu'une victoire. Dans le *Temple d'honneur,* il s'adressait à Louis de Blois, allié à la maison de Luxembourg. Dans la *Prison amoureuse,* c'est au fils même du roi de Bohême qu'il offre ses vers [1] :

> Le bon roi que je nomme ci,
> C'est cils qui remest à Créci,
> Qui tant fu larges et courtois

[1] Le livre que j'envoie
Puist estre aportés à tel point,
Que de reprise n'i ait point.
Prison amoureuse.



Que de Prusce jusqu'en Artois,
Non, jusques en Constantinople,
N'i ot plus large ne plus noble,
Et sa larghèce li valli,
Jà fu un temps qu'on l'assailli,
Pour guerroier à tous costés;
Mès il se trouva acostés
Au besoing de ses bons amis,
A qui donné, non pas promis
Il avoit, et fait ses beaux dons.
Méris l'en fu li gueredons;
Car là obtint à haulte honnour
Contre ses ennemis le jour...
Diex li face vraie merci!
Vaillamment remest à Créci.
Car ens ou plus fort de l'estour,
L'espée au poing, les siens autour,
Ala ses ennemis combattre,
Et li ens ès plus drus embatre;
Là li monstrèrent grant service
Les siens dont ne furent pas nice;
Car afin qu'il ne le perdissent
Et qu'avec lui il se tenissent,
Il s'allièrent tout à li,
Et l'un à l'autre. En cel alli
Furent trouvé en bon arroi,
Mort et navré dalez le roi.

Ce poëme porte la date de 1371, et le titre même n'est qu'une allusion à la prison où le duc de Gueldre retenait le duc Wenceslas de Brabant.

Nous avons déjà fait remarquer que Froissart a inséré

dans la *Prison amoureuse* plusieurs ballades d'un poëte qu'il nomme *Rose* et dans lequel on peut retrouver le duc Wenceslas [1]. En effet, comme il le dit ailleurs,

On doit moult la rose honnourer.

Et quand Rose écrit, qui lui répond? une autre fleur qu'on nomme Marguerite, et nous ne saurions croire ici pas plus qu'ailleurs que Froissart ait voulu retracer ses propres amours. Eût-il été conforme à la bienséance que Froissart mît en présence le duc de Brabant et une dame plus ou moins belle, mais d'un rang tout différent? Nous aimons bien mieux reconnaître dans cet échange de ballades, d'égal à égal, la comtesse Marguerite de Hainaut, soit qu'elle composât elle-même des vers, soit que Froissart lui prêtât les siens, et c'est, on nous permettra de le rappeler, vers cette époque que nous avons placé les premières relations de Froissart avec le duc Aubert de Bavière. Celui-ci était le neveu de la reine d'Angleterre : il est assez probable qu'à la prière de la bonne reine Philippe, il recommanda le jeune clerc à la duchesse de Brabant qui avait épousé en premières noces un comte de Hainaut. Froissart put donc se trouver accueilli avec le même empressement comme poëte à Mons et à Bruxelles, et nous admettrions volontiers qu'il partagea entre ces deux cours ses loisirs et ses travaux poétiques jusqu'au moment où il se fixa à Lestines.

[1] Telle est l'opinion de M. Paris, Manuscrits français, VI, p. 380.



Avant et après la *Prison amoureuse* se trouvent insérées dans le même manuscrit un grand nombre de petites pièces de poésie, que Lacurne de Sainte-Palaye semble désigner d'une manière générale sous le titre de *Pastourelles* quand il dit que c'est le genre de poésies où Froissart a réussi le mieux. Mais ceci n'est peut-être pas à l'abri de toute discussion. Froissart dont les poëmes allégoriques offrent un travail assez régulier de composition, est fort inégal dans ses pastourelles, dans ses rondeaux, dans ses ballades, dans ses virelais et dans ses chansons royaux. Quelquefois le sentiment qui l'anime est doux, tendre et gracieux, ou bien ce sont des rimes vives et légères que termine heureusement un joyeux refrain. D'autres fois au contraire, quelque jeu d'esprit dont il subit le joug, le relègue tout d'un coup parmi les poëtes vulgaires presque toujours assez habiles dans les compositions où la forme est tout. Là encore, les vers qui retracent les souvenirs personnels de Froissart sont les meilleurs. Disséminés çà et là, ils embrassent presque toute sa vie. Il y en a où il dépeint le roi Jean s'avançant avec son cortége de nobles et de ménestrels à travers la bruyère d'Eltham :

Errant par ci passer doit
Cils qui porte les flours de lys.

Il y en a d'autres consacrés à la mémoire de sa bienfaitrice la reine Philippe, et nous en citerons quelques-uns pour montrer une fois de plus combien Froissart peut,

lorsqu'il le veut, être simple et vrai, sans cesser d'être élégant :

Tous temps lie estoit,
Juoit et chantoit,
A tous s'esbatoit,
Car elle y prendoit
Solas et plaisance.
Hé mi ! qui poroit
Recouvrer de droit
Tele ou quelle soit,
Par quoi on feroit
Riche recouvrance.

. . . .

Si le coers m'atenrie
Que près me pasme;
Mès humlement vous réclame,
Vierge Marie,
Que l'aiés en compagnie (1).

S'il est douteux que Froissart ait dans sa jeunesse composé des vers pour le puy d'amour de sa ville natale, il est certain qu'à une époque postérieure, depuis 1362, comme il le dit lui-même, il écrivit des chansons royaux

(1) L'affection que la reine Philippe montrait en 1361 aux habitants du Hainaut n'était peut-être pas entièrement désintéressée ; car elle avait à cette époque des prétentions à l'héritage du comté de Hainaut. On voit en effet, par une charte du 6 décembre 1365, qu'elle n'y renonça qu'à cette époque, et à la condition que les nobles et les bonnes villes du Hainaut consentiraient à reconnaître Aubert de Bavière. (Archives de Mons).

et des serventois qui furent couronnés aux puys de Valenciennes, d'Abbeville, de Lille et de Tournay. Voici quelques vers d'un de ces serventois en l'honneur de Notre-Dame :

Or doit amans mettre entente et avis
A vous servir, Vierge, parfaitement,
Et croire aussi qu'ens ès sains paradys
Fustes de Dieu exaucié ensement
Qu'ens ou Liban sont li cèdre eslevé,
Ou que la palme en Cades prend sousté,
Ou que la rose a sa plantation
En Jhérico ; car par élection
Fustes ensi ès sains ciels exaucié.

Parmi les ballades, il en est de fort jolies, notamment celle-ci :

Dedens mon coer s'est fourmée espérance ;
Loés en soit li temps qui li a mis :
Car j'ai vescu longement en doubtance
Pour les refus que j'ai tosjours oys
De ma douce dame gaie ;
Mès maintenant si doucement me paie
De douls regars et de parlers courtois :
Bien me souffist ce que j'ai, et c'est drois.

Nous ne citerons qu'un seul rondeau, mais il n'est pas inférieur à la ballade que nous venons de reproduire :

Reviens, ami ; trop longue est ta demeure :
Elle me fait avoir peine et doulour;
Mon esprit te demande à toute heure.

Reviens, ami, trop longue est ta demeure.
Car il n'est nul, fors toi, qui me sequeure,
Ne secourra, jusques à ton retour.
Reviens, ami, trop longue est ta demeure:
Elle me fait avoir peine et doulour.

Ces ballades et ces rondeaux firent autrefois les délices de plus d'une cour brillante, et nous ne pouvons oublier que les dames se disputaient l'honneur de les applaudir et de les répéter, non-seulement à Bruxelles et à Orthez, mais même chez le comte de Savoie à Chambéry. Trois jours dura la fête où l'on remarquait :

... VI^{xx} jones et belles
Toutes dames et damoiselles,
Filles de chevaliers ou fames,
Dou pays les plus friches dames,
Moult richement et bel arrées,
Très-noblement et bien parées
En draps de changans et de soie,
Plus riches deviser n'osoie;
Et quant les ménestrels cessoient
Les dames pas ne se lassoient,
Ains caroloient, main à main,
Tout le soir jusqu'à lendemain,
Et quant chanté li une avoit
Un virelay, on ne savoit
Encores s'il avoit fin pris,
Quant uns autres estoit repris
Ou de dame ou de damoiselle.
A la feste aussi ... j'estoie,

Quant avec elles m'esbatoie.
Là fu mon virelai chantés
Et moult voleutiers escoutés.

La *Plaidoirie de la Rose et de la Violette* offre quelques images riantes empruntées à la nature, qui rappellent combien le poëte aima autrefois ces deux fleurs, l'une plus fière, l'autre plus modeste, mais répandant toutefois l'une et l'autre de doux parfuns dans les jardins. Nous retrouvons aussi dans le *Traité à la plaisance ou à la louange dou joli mois de may,* l'aubépine fleurie à l'ombre de laquelle Froissart aimait à répéter :

Pensons à l'amoureuse vie
Dont tout coer doit avoir envie
Dou poursievir.

Mais ceci nous conduit à examiner avec soin deux poëmes plus importants de Froissart, l'*Espinette amoureuse* et le *Joli Buisson de Jonèce.*

III. *L'Espinette amoureuse. — Le Joli Buisson de Jonèce.*

Dans le *Joli Buisson de Jonèce* et dans l'*Espinette amoureuse,* il y a encore plus d'une allégorie qui rappelle celles du *Paradis d'amour,* mais les souvenirs du poëte y occupent plus de place. C'est là que nous rencontrons ces vers naïfs et gracieux que nous avons déjà reproduits comme le tableau des premières années de Froissart et

des inspirations qu'il trouvait à la fois dans son cœur et dans son génie.

Le poëme de l'*Espinette amoureuse* retrace le penchant de la jeunesse à se laisser subjuguer par l'amour, sans connaître les périls et les tourments qu'il traîne à sa suite. Mais il ne faut pas trop l'en blâmer; car, selon Froissart, il est dans la vie une saison, un printemps pendant lequel il est permis d'aimer, pourvu que, la saison passée, on sache désormais s'en défendre et se contenter d'un doux souvenir.

Le poëte a eu aussi sa jeunesse tendre et joyeuse. Dès l'âge de douze ans, il se plaisait à assister aux danses et à entendre chanter les ménestrels. L'amour, mêlé aux fêtes et aux chansons, porta dans son cœur ces illusions, ces couleurs brillantes, cette naïve chaleur qui devaient le soutenir au milieu des longues fatigues de la vie, et il suffit que sa pensée fasse revivre ces images pour qu'il en retrouve tous les charmes. « Proufis et honnours, » on doit tout à Amour.

Par une belle matinée de mai, Froissart, assis sous une aubépine fleurie (c'est l'*Espinette amoureuse*), croit apercevoir devant lui un jouvencel et trois dames. Le jouvencel est Mercure; les dames sont Junon, Vénus et Pallas, déesses souveraines d'armes, d'amours et de richesses; mais elles s'entendent assez mal depuis le différend soulevé par la malencontreuse pomme du berger Pâris qui coûta la vie à vingt mille chevaliers.— « Toi-même qu'eusses-tu fait si tu eusses été le berger Pâris? » demanda Mer-

cure.— « Pâris, réplique le jeune homme, était assez riche, « assez intrépide pour ne devoir rien demander ni à Pallas, « ni à Junon. Une seule chose lui manquait : l'amour. Il « eut donc raison de préférer Vénus. » —A ces mots Mercure s'éloigne, mais en disant : « Je m'y attendais bien, « tous les amants tiennent ce langage. »

Junon et Pallas avaient disparu, mais Vénus, triomphant de nouveau, remercia Froissart de la belle réponse qu'il avait faite à Mercure. En lui promettant un amour pur et constant, elle associait à ce don celui de célébrer l'amour dans ses poésies et aussi dans ses chroniques :

Beaus filz, est-ce
Belle chose de bien ouvrer?
Tu le porras yci prouver.

En effet, lorsqu'il a rencontré la damoiselle qui lisait Cléomadès, cette damoiselle qu'il appelait « ma belle! » parce qu'aucun nom ne lui allait mieux que celui-là, il compose, pour les lui offrir, ses premiers vers. Il en est quelques-uns qui méritent d'être cités, notamment ceux-ci :

Ne vous poroie pas retraire
Tout le bien et tout le contraire
Que j'ai par amours recéu.
Pas ne m'en tiens pour décéu,
Mais pour éureux et vaillant.
. . . .
C'est un moult grant avancement

A jone homme et commencement
Beaus et bons, et moult profitables:
Il s'en troeve courtois et ables.

Il ajoute dans une fort jolie ballade :

Pluiseurs amans vivent bien en espoir
D'avoir merci et d'estre encore amé;
Mès ma vie est tournée en désespoir,
Car on m'a jà tant de fois refusé,
Tant eslongié, tant montré de semblans
Durs et cruels et contre moi nuisans,
Que je n'ai fors painne, mauls et dolours.
Je finerai ensi que fist Tristans,
Car je morrai pour amer par amours.

Le *Joli Buisson de Jonèce* se rapproche beaucoup de l'*Espinette amoureuse;* là aussi, le poëte veut, dit-il, avant que sa mémoire se soit affaiblie, raconter les aventures du temps passé ; là aussi, une image plus précieuse que les topazes et les saphirs fait revivre pour lui les plus doux souvenirs :

Quand je l'imagine et regarde,
Le temps passé me ramentoit
Et tout ce que mon coer sentoit,
Lorsque ma dame regardoie,
Pour laquele amour tout ardoie.

. . . .

... Je sçai bien que je folie,
Si n'en puis-je mon coer retraire;
Bien scet le dieu d'Amours droit traire

Quant ens ou coer me mist la flèche
Qui si m'ensonnie et me blèche
Que je ne puis aillours entendre ;
Et s'est la plaie si très-tendre
Qu'un seuls pensers la renouvelle.

Ces vers sont gracieux et élégants. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Vénus, touchée de sa constance, lui permette de se reposer près du *Franc Buisson de Jonèce*, au milieu des *avisés*, au milieu des *sages*. Il la suit, il goûte déjà le bonheur qu'elle lui promet :

Moult me sambloit jolis li temps
Et au regarder délittans;
Li airs, serins et attemprés;
En bois, en jardins et en prés
Les herbelettes se poindoient,
Qui près à l'un l'autre joindoient.
Rentrés estoit en sa caverne
Yvers, qui est large taverne
De pluie, de vent et de froit.
. . . .
Et cil oiseillon en leurs gorges
Avoient notes et chançons,
Dont si grande estoit la tençons
Qu'à painne me pooie oïr.
. . . .
. . . .
Ce que je voi moult volentiers,
Çe sont roses et églentiers.
Flourettes et verds arbrisseaus,
Graviers, fontènes et ruisseaus.

On atteignit bientôt le Buisson dont le vaste feuillage était couleur d'azur. Jonèce qui le gardait était un beau jeune homme couronné de fleurs, à qui Vénus présenta le poëte, en lui disant :

Amis qui tant amez lièce,
Tous desduits et esbatemens,
Et amoureus acointemens,
Danses, paroles et dépors,
Bonnes nouvelles vous apors :
Veci un mien ami très-graut.
. . . .
Faites-li tant qu'il vous souffise,
Car bien affiert à vostre office
Que vous soyez courtois et gens
A toutes amoureuses gens.

Et Froissart ajoute :

Je fui tôt acointés de li,
Car je le vis friche et joli,
Jone et gens, courtois et discré,
Obéissant à tout mon gré,
Et tel que je le voeil avoir,
Car se riens me plaist à savoir
Qui me soit de nécessité,
Il me le dist par amisté.

Jonèce lui révéla ce que signifiait le Buisson, et cette allégorie ne manque ni de grandeur, ni de charme. Ce feuillage d'azur qui s'étend sur nos têtes et que l'hiver ne flétrit jamais, c'est le ciel ; ces feuilles que l'œil ne saurait

compter, ce sont les étoiles; les sept branches que l'on y remarque, ce sont les sept planètes; la lumière qui glisse à travers ses rameaux ou l'ombre qu'ils répandent, ce sont les dons distincts, les qualités différentes que la nature dispense aux hommes. Mais Froissart, comme il le dit à Jonèce, ne *tendoit* qu'à une seule :

C'est à estre gais et jolis,
A amer solas et délis,
Danses, caroles et esbas.

Malheureusement, le poëme se prolonge trop. Nous ne prenons pas le même plaisir à rencontrer sept dames qui ont nom Manière, Attemprance, Franchise, Pitié, Plaisance, Cognoissance et Humilité. Elles chantent successivement des virelais ou des rondeaux, et ce qui nous intéresse le plus dans leurs discours, c'est le portrait que Pitié fait du poëte :

Il est d'une très-belle assise,
Toute tele que doit avoir
Un amourous. En li n'a, voir!
Chose qu'il ne soit tous si fès,
En dis, en parolle et en fès,
Que doit estre un vrai coer secrés.
Il est humles, lies et discrés,
Obéissans, courtois et gens,
Acointables à toutes gens,
Friches, loyaus et bien celans,
Avisés et à point parlans,

De grant grasce et de bon renom,
Et porte bon los et bon nom [1].

Mais voici que le poëte se réveille : il n'a plus devant les yeux que le spectacle des vaines agitations du monde, où l'âme, appelée tôt ou tard à se réunir à Dieu, ne se dégage pas assez d'un corps qui n'est que cendre et poussière, et le poëme se termine par un lai en l'honneur de Notre-Dame [2].

IV. Second manuscrit des poésies de Froissart. — L'*Orloge amoureuse*. — Le *Dit du bleu Chevalier*. — Le *Débat du Cheval et du Lévrier*. — Le *Dit du Florin*.

La Bibliothèque impériale de Paris possède un second manuscrit de Froissart. Il renferme de plus quatre poë-

(1) On conserve à la bibliothèque d'Arras un précieux recueil de portraits du xve siècle, où figure celui de Froissart. Foppens l'a reproduit dans sa *Bibliotheca Belgica*. Le front est fort proéminent ; la lèvre légèrement pincée semble animée par des impressions joyeuses et vives. L'ensemble du portrait annonce un vieillard sexagénaire. Peut-être fut-il fait pendant le séjour de Froissart à l'abbaye de Cantimpré.

(2) Nous avons dit ailleurs que le *Joli Buisson de Jonèce*, où Froissart ne nomme parmi ses bienfaiteurs, ni le comte de Foix, ni Robert de Namur, et où il parle d'Édouard III et du duc Wenceslas, comme s'ils vivaient encore, appartient à la fin de l'année 1373. – Quant à l'*Espinette amoureuse*, il est impossible d'en déterminer exactement la date : elle doit être un peu antérieure.

mes que l'auteur n'avait pas fait insérer dans le premier, vraisemblablement parce qu'il les jugeait inférieurs aux autres. Ces poëmes sont : l'*Orloge amoureuse,* le *Dit du bleu Chevalier,* le *Débat du Cheval et du Lévrier* et le *Dit du Florin.*

Le prologue est, du reste, à peu près le même : il nous annonce également, « que dedans le livre sont contenus « plusours trettiés amoureus et de moralité, lesquels ont « esté fais, ditté, trettié et ordonné par vénérable et dis- « crète personne, sire Jehan Froissart, prestre, en ce « temps thrésorier et chanonne de Cimay et de Lille en « herbes, à l'ayde de Dieu et d'amours et de son sente- « ment, et à la requeste et à la contemplation et plaisance « de pluisours haults et nobles seigneurs et de pluisours « nobles et vaillans dames ; et est ou fu de nation de la « conté de Heynau et de la ville de Valenciennes. »

L'*Orloge amoureuse* est écrite avec assez d'élégance, mais ce poëme ne nous offre qu'une longue comparaison du mécanisme de l'horloge, telle qu'elle était faite au XIVe siècle, avec l'étude psychologique d'un cœur profondément pénétré par l'amour. Le cadran de l'horloge, le balancier et les poids qui la font mouvoir, les moindres détails des rouages et de la sonnerie, tout trouve son équivalent dans les fibres qui font battre un cœur amoureux, et le poëte, en choisissant Souvenir pour horloger, a soin d'ajouter qu'il est lui-même

La chambre et la maison,
Où mis est li orloges amoureus.

Nous ne nous arrêterons pas au *Dit du bleu Chevalier,* l'un des traités de métaphysique amoureuse les moins intéressants.

Le *Débat du Cheval et du Lévrier* appartient à un genre de poésies bien différent. C'est le côté matériel de la vie, exposé en termes simples et même un peu vulgaires. Un gros cheval qui porte le poëte et sa malle sur ses quatre pieds ferrés, et qu'aiguillonne l'éperon ; un lévrier svelte et mince, dont les pattes sans défense se blessent aux cailloux, se disputent sur la part qu'ils ont l'un et l'autre aux fatigues du voyage. Le cheval soutient que le chien, mieux nourri, a son pain beurré le matin, une soupe bien grasse le soir, et que, n'y eût-il qu'un morceau friand à table, son maître le partagerait avec lui. Le chien répond que, tandis que le cheval, broyant son avoine, s'étend sur la paille fraîche, les valets le battent, en l'accusant de leurs propres larcins, ou bien son maître le chasse dehors pour garder la porte. Ce qui met le cheval et le chien d'accord, c'est que tous deux ont faim : aussi le cheval qui découvre de loin une ville, part-il au galop, et le lévrier le suit. Nous nous bornerons à remarquer que ce poëme, composé par Froissart à son retour d'Écosse, est sans doute le plus ancien de ce volume.

Le *Dit du Florin* offre plus d'intérêt, parce que les souvenirs du poëte y occupent plus de place, et aussi, parce que le style y a plus de verve et plus de grâce. Quel thème plus ordinaire chez les poëtes que leur éternel divorce avec l'argent? L'argent! Ils le calomnient toujours,

bien qu'ils le dédaignent peu. Aussi, voyez comme l'argent leur tient rigueur. A peine a-t-il pénétré chez eux, qu'un coup de dés le fait disparaître. Ils le prêtent à des amis non moins prodigues, qui ne le rendent point. Et cependant on ne peut s'en passer, tant il est utile à ceux chez lesquels il aime à s'héberger :

Argens est de pluisours lignies ;
Car lors qu'il est issus de terre,
Dire poet : « Je m'en vais conquerre
« Pays, chasteaus, terre et offisces. »
Argent fait avoir benefisces,
Et fait des drois venir les tors,
Et des tors les drois au retors.
Il n'est chose qu'argent ne face,
Et ne desface et ne reface.
Argent est un droit enchanteur.

Froissart fait comme tous les poëtes ; il dépense une livre quand un autre dépenserait vingt deniers, et bien qu'il n'achète ni châteaux, ni moulins, il voit l'argent s'éloigner de lui à pas si rapides qu'il en ferait volontiers son messager. Mais quoi ! le messager ne reviendrait pas. Que sont devenus tous les dons des princes? Qu'est devenue la rente annuelle attachée à la cure de Lestines (¹) ?

(¹) C'est dans le *Dit du Florin* que Froissart nous a laissé le plus de détails sur son séjour à Lestines. Ce village, que Froissart appelle une grande ville, se trouvait en Hainaut, mais il était soumis à cette époque à l'autorité du duc de Brabant. Par une charte du 10 mai 1366, le duc Aubert de Bavière avait

Il est fort en peine de le savoir, et découvrant au fond de sa bourse son dernier florin, il le saisit, le bat, le soumet à la torture pour obtenir l'aveu complet des hasards auxquels il a échappé et qui ont englouti tous ses compagnons. La réponse du florin nous apprend tout : Il est quelque peu *retailliés* et *contrefés,* et s'il n'a pas quitté son maître dans ses voyages, c'est qu'on le refusait partout. Quant à la disparition des autres pièces d'or ou d'argent, elle est facile à expliquer par des dépenses bien différentes les unes des autres. Ainsi, Froissart a payé mille francs pour ses voyages, cinq cents francs aux taverniers de Lestines et sept cents livres pour ses chroniques. Mais, comme le disait le florin, de ces deux paiements, le dernier n'était pas à regretter :

L'argent avés-vouslà bien ;
Je le prise sus toute rien,
Car fait en avés mainte hystoire
Dont il sera encore mémoire
De vous ens ou temps à venir,
Et ferés les gens souvenir
De vos sens et de vos doctrines.

D'ailleurs Froissart n'a jamais manqué de rien : bons chevaux en voyage, bonnes houppelandes au logis. En serait-il autrement, pourquoi s'en inquiéterait-il ? Quand on

engagé la prévôté de Binche et le château de Morlanwez à Wenceslas de Bohême pour une somme de cinquante mille écus qu'il lui avait empruntée.

est amoureux, on ne vit ni de pain, ni de vin, mais d'illusions et d'espérances.

Si ne devés pas le temps plaindre,
Ne vous soussyer, ne complaindre.
Vous avés vescu jusqu'à ci;
Onques ne vous vi desconfi,
Mès plain de confort et d'emprise,
Et c'est un point que moult je prise.
Je vous ai véu si joious,
Si joli et si amourous
Que vous viviés de souhédier.

Tout ceci conduit le poëte à raconter son voyage dans le comté de Foix où il reçut quatre-vingt florins d'Aragon. Il en changea soixante, et en obtint quarante francs qu'il mit dans une bourse ; mais il la perdit à Avignon, et personne ne put lui en faire retrouver la trace.

Mais le florin le console en lui disant :

Vous estes un sos
Se vous pensés là longuement ;
Tout dis recoevre-on bien argent.
Légièrement vous sont venu,
Et légièrement sont perdu.

Une main généreuse donna ces florins ; d'autres mains non moins généreuses peuvent combler le vide qu'ils ont laissés. Le dauphin d'Auvergne, le comte de Sancerre, le vicomte d'Acy, le seigneur de Rivière, sont à Avignon. C'est à eux que s'adresse, bien qu'indirectement, ce poëme ingénieux et plein de détails intéressants pour nous, et

nous croyons aisément le florin quand il assure le poëte que ces seigneurs « pour dix francs ne lui faudroient « mie. »

Chaucer adressa aussi des vers à sa bourse vide, mais ils sont bien inférieurs à ceux de Froissart. Il y appelle sa bourse, sa vie, sa dame, l'étoile de son cœur, la reine de bonne compagnie, et lui déclare qu'il mourra si des pièces d'or ne viennent l'appesantir et lui donner l'éclat du soleil. Pour retrouver sur ce sujet fréquemment traité par les poëtes, des vers que l'on puisse comparer à ceux que nous avons cités, il faut descendre jusqu'à Marot.

CHAPITRE III.

POËMES PERDUS OU INÉDITS.

I. Meliadus. —Meliador « le Chevalier au Soleil d'or. » — Devises de Gaston de Foix et de Charles VI.

On ne retrouve plus à Londres les comptes de l'hôtel de la reine Philippe où était rappelé plus d'un dittier composé pour elle ; mais en se bornant aux comptes de la cour de Brabant, on y rencontre fréquemment la mention de livres offerts par Froissart au duc Wenceslas. Ces livres étaient sans doute des poëmes, et nous citerons sans les confondre ceux de Meliadus et de Meliador, qui n'ont d'autre rapport qu'une similitude presque complète de noms [1].

[1] Nous avons cité p. 267 quelques vers où Froissart distingue positivement *Meliadus* et *Meliador*.

Parmi les collaborateurs ou les élèves d'Adenez, le ménestrel du duc Henri III, se trouvait Girardin d'Amiens, auteur d'un poëme des *Enfances Charlemagne* et d'un autre poëme intitulé *Meliadus*. Avant lui, Rusticien de Pise avait écrit un autre poëme de Meliadus, et nous y puiserons quelques détails sur la vie d'un héros qui eut l'honneur d'être le père de Tristan de Léonnoys, de chevaleresque mémoire. Meliadus, vrai chevalier errant, pourfendeur d'ennemis et redresseur de torts, parcourt le monde en défendant la beauté injustement persécutée. Pharamond et Artus se trouvent en présence, rivaux l'un de l'autre en amour, de même que Philippe de Valois et Édouard III furent rivaux en puissance. Les guerres et les combats singuliers se succèdent en Irlande et en Écosse ; enfin Meliadus est fait prisonnier, mais il se console, grâce à quelque lai de ménestrel, tout comme le roi Jean à Londres : ce qui sans doute permettait à Froissart de terminer par un pompeux éloge des princes qui aiment à composer des vers et qui accueillent généreusement ceux qui leur sont offerts.

Il faut reconnaître que les études de Froissart, ses goûts et les qualités mêmes de son style de chroniqueur, le rendaient propre à écrire quelque beau roman de chevalerie tout rempli d'emprises merveilleuses et de grands coups d'épée. Nous devons donc regretter de ne plus avoir le poëme de *Meliadus* et d'en savoir si peu de chose : car tout se borne à la mention d'un paiement fait à Godefroi Bloc, peu avant les fêtes de Pâques 1377, pour avoir

couvert *Meliadus* d'une reliure de cuir qui ne devait pas le préserver des injures du temps.

Froissart avait pu retrouver dans le palais du duc de Brabant le poëme de Girardin d'Amiens conservé avec ceux d'Adenez. La trace des relations de Froissart avec le duc Wenceslas était encore bien plus évidente dans son roman de *Meliador, le Chevalier au soleil d'or*, car ce fut l'œuvre commune du prince et du clerc.

Déjà dans la *Prison amoureuse,* Wenceslas, sous le nom de *Rose*, avait intercalé certains ouvrages de sa composition. Satisfait de ce premier essai, il voulut que Froissart insérât des rondeaux et des virelais qu'il avait faits, dans un roman consacré à retracer les joutes et les tournois d'un chevalier intrépide. Malheureusement il mourut avant que le roman fût achevé.

Froissart paraît avoir mis plus de soin et plus de temps à *Meliador* qu'à ses autres poëmes. Il en faisait tant de cas, qu'il le porta avec lui dans son voyage de Béarn. « Je « avois avecques moi apporté un livre lequel je avois fait, « à la requeste et contemplation de monseigneur Wince-« lant de Bohême duc de Luxembourg et de Brabant. Et « sont contenus audit livre qui s'appelle *Meliader* (¹) toutes « les chansons, ballades, rondeaux et virelais que le « gentil duc fit en son temps, lesquelles choses, parmi « l'imagination que je avois eu de dicter et ordonner le

(¹) Telle est la leçon donnée par Lacurne de Sainte-Palaye d'après les meilleurs manuscrits qu'il avait consultés. M. Buchon a imprimé : *Meliadus*.

« livre, le comte de Foix vit moult volontiers ; et toutes les « nuits après son souper je lui en lisois. »

Froissart répète à peu près la même chose dans le *Dit du Florin :*

Toutes les nuits je lisoie
Devant lui et le solaçoie
D'un livre de Melyador,
Le chevalier au soleil d'or.
. . . .
Dedens ce roman sont encloses
Toutes les chansons que jadis,
Dont l'âme soit en paradis,
Que fist le bon duc de Braibant,
Wincelans dont on parla tant ;
Car uns princes fu amorous,
Gracious et chevalerous ;
Et le livre me fist jà faire
Par très grand amoureus afaire,
Comment qu'il ne le véist onques.

Gaston Phébus prit pour devise un soleil. Ne l'emprunta-t-il pas au poëme de Froissart ?

Nous savons que Froissart ne laissa pas son poëme dans le Béarn, et nous croyons qu'il l'avait porté à Paris quand il y assista à l'entrée solennelle d'Isabeau de Bavière et de Valentine de Milan. Froissart composa à ce sujet des vers pour la jeune reine, et ce ne fut peut-être pas la seule part qu'il prit à une fête offerte à la nièce du bon duc Aubert de Bavière. N'avait-il pas aussi emprunté à son roman de *Meliador* un divertissement qu'il s'est plu à nous raconter?

Une arène avait été préparée au champ de Sainte-Catherine. On y voyait d'une part les princes les plus illustres, les ducs de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, ayant près d'eux le duc d'Irlande qui devait tout à la faveur de Richard II; d'autre part, les seigneurs les plus chevalereux, surtout ceux qui étaient du pays de Froissart, Jean de Barbançon, Ancel de Trazegnies, Clinquart de Hérines, Jean d'Andregnies, les sires de Gommignies, de Cantaing, ayant pour adversaires Guillaume Martel, Renault de Roye, Jean des Barres, tous fameux par leurs tournois, et le baron d'Ivry, Geoffroi de Charny et Jean de Garancières, qui étaient à la fois jouteurs et poëtes (¹).

Tous ces chevaliers portaient sur leurs targes *un ray de soleil,* et on les nommait les *chevaliers du soleil d'or.* Charles VI lui-même avait pris cette devise, et il en était si épris qu'il avait abandonné celle du cerf volant qu'il n'avait pas quittée pendant plusieurs années. Faut-il aussi en faire honneur au poëme de Meliador (²) ?

Ce fut sans doute à cette occasion que Froissart offrit au duc d'Orléans le beau manuscrit que l'on conservait au château de Blois, et qui se trouve ainsi décrit dans

(¹) Nous retrouvons aussi aux joutes de Paris le sire de Donstienne que Froissart appelle ici l'Ardenois de Donstienne. *Chron.* IV, 1.

(²) En 1374 on vit à Londres une fête semblable. Un tournoi qui dura sept jours fut présidé par la dame du Soleil : c'était Alix Perrers à qui Édouard III avait abandonné l'année précédente les joyaux de la reine Philippe.

l'inventaire fait par Jean de Rochechouart en 1427 : « Le « livre de Meliador, en françois, historié, lettre de forme, « couvert de veloux vert, à deux fermoers semblans d'ar- « gent doré, esmailliés aux armes de monseigneur (1). »

Ce volume resta au château de Blois jusqu'en 1544, époque à laquelle il paraît avoir été transporté à Fontainebleau. S'il doit être exhumé quelque jour, on le retrouvera parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris qui ont la même origine.

Le *Dit royal* se trouvait avec Meliador au château de Blois. Il a subi le même sort, et nous espérons qu'il nous sera rendu en même temps : peut-être n'y découvrira-t-on toutefois qu'un recueil de ces *chansons royaus* que nous offrent d'autres manuscrits.

II. La *Court de May*.

Rien ne rappelle plus à Bruxelles ce palais de Coudenberg où les heures se passaient si joyeusement en *reviaulx* et en *esbattements,* et où Froissart s'entretenait, néanmoins, des affaires de son temps avec son ami Richard Stury : mélange de fêtes et d'études, de doux loisirs et de sérieuses enquêtes, qui explique à la fois et sa vie et ses ouvrages. C'est ailleurs qu'il faut chercher aujourd'hui les traces du mouvement politique et littéraire de ces siècles

(1) Bibliothèque de l'École des Chartes, V, p. 70 ; Les ducs de Bourgogne, par M. le comte de Laborde, III, p. 291.

déjà éloignés du nôtre, et Froissart l'avait bien prévu quand il écrivait, *fust de soir ou de matin, pour avoir la mémoire au temps à venir, car il n'est si juste retentive qu'escripture.*

Aux Archives du royaume, les comptes de la prévôté de Binche nomment tour à tour ces taverniers de Lestines, qui prirent cinq cents francs à Froissart, et son joyeux ami le prévôt Gérard d'Obies, qui, pas plus que lui, ne faisait cas de l'argent; et, ce qui est plus important encore, la Bibliothèque de Bourgogne, à défaut des textes si précieux des chroniques, qu'elle a perdus, a conservé jusqu'aujourd'hui, parmi ses manuscrits ano-

(¹) N° 10492 du catalogue des MSS. de la Bibliothèque de Bourgogne. Ce manuscrit a été écrit dans la dernière moitié du xve siècle, et comme le filigrane du papier en atteste l'origine anglaise, nous pouvons conclure du silence des inventaires de Charles le Hardi, et d'une mention formelle dans celui de Viglius, qu'il fut apporté dans nos provinces par la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York, qui avait pu le faire copier à Londres sur le manuscrit original offert autrefois à son illustre aïeule madame Philippe de Hainaut. Du reste, cette copie paraît avoir été faite d'après un MS. en mauvais état ou difficile à lire. Certains mots ont été intercalés, d'autres corrigés. Il y a même des lacunes; ainsi, on lit vers la fin :

Ung vallet vint qui m'aporta
Ung drap d'argent
De séir sus, disant : Prenez
Place icy et vous ordonnez, etc.

Il faut ajouter au second vers : *et m'invita.*

nymes, deux poëmes de Froissart dont on ignorait complétement l'existence.

Ces poëmes traitent, comme tous ceux de Froissart, *d'amour et de moralité*, et l'un de ces mots explique trop bien l'autre pour que nous puissions les séparer. L'amour est un chaste et doux souvenir qu'embellissent tant d'autres souvenirs de la jeunesse qui s'y mêlent et s'y confondent; la moralité, un enseignement de toutes les heures, de tous les jours, de toutes les années, dussent-elles être celles qui s'abaissent aux limites de l'horizon et se rapprochent davantage de la tombe. Aussi retrouverons-nous les mêmes sentiments, les mêmes inspirations dans toutes les compositions poétiques de Froissart, bien qu'un long intervalle d'années les sépare les unes des autres.

Le premier de ces poëmes est un dittier amoureux intitulé : la *Court de May* [1]. L'auteur rapporte que souvent il a vu sourire autour de lui, et qu'on l'a interrogé sur son amour; mais c'est un secret qu'il ne trahira jamais, et s'il le chante dans ses vers, ce sera *couvertement*. Celle qui les inspira pourra seule les comprendre, en y découvrant cette flamme pleine de discrétion et de respect, qui, pour tout autre, doit à jamais rester ignorée :

Qui veut avoir
Nom de riens valoir ou savoir,

(1) Tel est le titre que l'auteur donne lui-même à son poëme :

Tu appelleras
Ce dittier-cy que parferas
La Court de May par mon commant.

Il convient telz maulx endurer
Et employer tout son povoir
A les soustenir main et soir,
Ou l'amour ne pourroit durer.
Et si se faut asséurer
En sa dame et par espérer
Soy conforter pour mieulx valoir.

De même que dans le *Buisson de Jonèce,* le poëte invoque Cognoissance, qui le soutient, parce qu'en lui rappelant les traits de sa dame, elle rend pour lui à la lumière ce qui appartient déjà aux ombres du passé; c'est Cognoissance qui se plaît à l'exhorter et à le consoler :

J'ai bien souvenance
Comment ma dame Cognoissance
Jadis en son blanc pavillon
Me dist, quant je parti de France,
Que j'eusse d'accoustumance
Pour tous jours avoir bon renom,
Ainsi me venroit éur bon,
Et toutes dames de bon nom
Vouldroient bien mon accointance.

Cognoissance était *toute bonne et saige;* elle disait :

Ayés léauté en couraige;
Ayés vérité en langaige :
Veuillés à ces deux poins penser.
Et pour toy de grâces parer,
Encore un point te vueil monstrer :
Ayés honnesté en usaige.

Se ces trois poins tu veulx garder,
Tu te verras partout amer
Plus que nul, tant ait haut lignaige.

Et pour ce qu'en maints lieux iras
Où pas cognoistre ne pourras
Tost chascun pour le pou véir,
Je te diray que tu feras,
Quant les conditions saras
D'aucun qui fera à hayr :
Pense de tel homme fuyr,
Ou tu ne peus à bien venir ;
Saigement t'en eslongeras,
Tant ait seigneurie à tenir,
Ne tant te saiche dons offrir :
Fuy-le, ou jamais honneur n'aras.

Mais se tu pues accointier
D'escuier ou de chevalier
Qui soit bien conditionné,
Qui point n'entende à convoitier
Par flatter, ne par mensongier,
Tel cueur s'est à honneur donné
Et à vertus habandonné.
Eslis-le sur tout homme né
Et t'en accointe entre un millier.
En fin t'en verras honnouré ;
Car homme, tant soit redoubté,
Sans vertus, ce n'est que un fumier.

Nobles conseils donnés moins au poëte qu'au chroniqueur, qui devait raconter plus tard combien il eut de



permettre d'y croire, car sa dame s'attristait d'apprendre qu'il allait s'éloigner, et elle lui disait :

J'envoierai Doulce Pensée
. . . .
Qui vous dira, et dira vray,
Comment par vray amour celée,
Je n'aray joyeuse journée
Jusqu'à tant que vous reverray.

Froissart partit, et lorsque le printemps ramenait ce jour fortuné, une voix harmonieuse et tendre le réveillait. Doulce Pensée, l'aimable sœur de Souvenir, venait lui rappeler le *doulx congié* de sa dame. Un songe mystérieux servait de cadre à ce message, et dès les premières lueurs de l'aube, Amour lui ordonnait

D'aler à ce beau jour aux champs
Oyr des oyselès les chans,
Pour recommencer ma léesse...
. . . .
Ce jour de may qui ne fu fait
Fors pour renouveler la joye,
Dont cueur amoureux se resjoye,
Me resjoy et conforta
Tant que sa joye me porta
En lieu si paré de verdure,
Qu'il y fait vert quant l'hyver dure.
. . . .
Et Dieux scet se les oyselès
Chantoient sur vers raincelès,
Chascun le chant que mieulx savoit.
Encore aultre chose y avoit,

Car les amoureuses fleurettes,
Indes, blanches et vermeillettes,
Rendoient si doulces odeurs
Que c'estoit pour revivre cueurs...

. . . .

Et aussi est-ce le vergier
Où Amours se vient herbergier
Du jour de may jusqu'en la fin.
Il s'y tient tout ce mois, affin
Que ceulx qui là le venront voir
Puissent certainement savoir
Que tout ce mois plaisant et doulx
Il n'aront anuy, ne courroux.

Près de là, à l'extrémité d'un sentier à demi caché par l'herbe et les fleurs, jaillissait une fontaine aux eaux limpides, gardée par une dame vêtue de drap d'or, qu'au premier moment le poëte n'avait pas aperçue.

Soyés le bien venu,

lui dit-elle,

Il t'est huy grant bien advenu,
Et par moy viens-tu cy endroit;
Tu es amoureux et as droit.
Je suis Léesse : si aras
Chapel de may que porteras.

. . . .

Ceste fontaine est en ma garde.
Je m'y vien esbattre et la garde
Contre envieux et mesdisans...
N'y vis venir depuis dix ans

Si matin, servant qu'Amours ait
Que toy; mais tu viens à souhait.
Je congnoy bien ta voulenté;
Si verras cy plus de planté,
Plus d'onneur et plus de largèce
De biens mondains et de richesce,
Dedens ce vergier à la ronde
Que n'ont tous les roys de ce monde,
Quoy que tü as véu encours,
Grans richesces en maintes cours (¹).

Dans sa réponse, le poëte proteste que, bien qu'il soit à cinquante lieues de sa dame, il est resté toujours fidèle à sa devise, et que depuis dix ans entiers, il porte :

La couronne bleue,
La couronne de loyauté (²).

Ces vers offrent, pour la biographie de Froissart, des données précieuses, surtout si on les rapproche de ce passage de l'*Espinette amouoeuse,* où Vénus lui annonce qu'à partir de l'âge de quatorze ans, il restera à son service pendant dix ans, c'est-à-dire de 1351 à 1361. Ils déterminent la date du poëme, qui appartient à l'année

(¹) Dans un autre endroit du poëme, Courtoisie, engageant le poëte à se baigner dans le fleuve qui arrose le domaine du dieu d'Amour, lui dit :

Quoiqu'en maints lieux viens et vas,
De tèle eaue onques ne lavas.

(²) Couleur bleue signifie loyaulté. (*Jehan de Saintré*, édit. de M. Guichard, p. 272.)

même où Froissart devint un des clercs de la chambre de la reine d'Angleterre.

Doulce Pensée présente au poëte le portrait de sa dame, et le jeune homme, dans un transport de reconnaissance et de bonheur, demande humblement à Léesse, à Souvenir et à Doulce Pensée, qu'il leur plaise de le conduire près du dieu lui-même. Courtoisie l'introduit dans une tente brodée de perles et parsemée de diamants, dont le soleil rend l'éclat si vif que l'œil ne peut le soutenir. Qu'on ne s'étonne pas de ces richesses, car là règne un dieu auquel les princes les plus puissants offrent sans cesse leurs trésors en sacrifice :

C'est Amours qui, par sa maistrie,
Tous les seigneurs mondains maistrie.
Il seignourist par dessus tous
Et met tous seigneurs au dessoubs.
Quand cueur de seigneur veult sousprendre,
Seigneur nul ne s'y viengne prendre ;
Car dès qu'il a l'amer empris,
Il n'est seigneur qui n'y feust pris,
Tant soit fort, soubtil ou rusé.
Et maint saige s'en sont abusé,
Cuidans le vaincre par puissance,
Qu'il a vaincus jusqu'à oultrance ;
Et qui plus est, Amours aprent
A bon cueur qui l'amer emprent,
Plus de vertus, de sens, d'onneur
Que nul, soit tant large donneur,
Tant est sa puissance eslevée
Et des vertueux approuvée ;

Car cueur noble et de haulte emprise
Son service adés sur tous prise,
Dès qu'il donne à dame son cueur.
Et sur tous il est doulz seigneur,
Si qu'il n'est homme, tant soit rude,
Qu'il n'anoblisse en son estude
Par vertus aprendre et congnoistre :
Aux preux fait leur prouesce accroistre,
Aux simples donne entendement,
Aux couars, soudain hardement,
Aux pareceux esveil envoie
Et les fait courageux en voie ;
Briefment, il donne tant de éur
Que qui l'aime et sert, soit séur,
S'il y est à droit adreciez,
Qu'il herra tous mortelz péchiés,
Mauvaises gens et villains vices,
Trop grans aises, trop grans délices
Et toute laide renommée.

Cet enseignement répondait à toutes les pensées du poëte. Il supplia le dieu de l'instruire de plus en plus, et Amour, voulant lui montrer qu'il n'ignorait aucun sentiment de son cœur, lui rappela tour à tour le commencement et les progrès de sa passion. Ici encore nous rencontrons des vers pleins de grâce et d'élégance :

.. Celéement pressay
La belle et doulce à toy amer
Et toy son seul amy clamer.
Joyeuse estoit votre accointance,
Sans déshonneur et sans vantance.

. . . .
Vos deux cueurs n'avoient ensemble
Que une pensée, ce me semble :
Riches estiés de joyeux jours.

Cependant les ennemis de Froissart le calomnièrent (¹). Il raconte ailleurs, il raconte également ici que sa dame l'oublia et le trahit, mais loin de la maudire, il n'accuse que son absence et la fortune. Mais pourquoi Froissart s'était-il éloigné ? Il le dit sans rougir, *pour mieulx valoir, pour quérir honneur par traveil* (²), et ceci nous rappelle ce beau passage des chroniques : « Je commençay jeune, « dès l'âge de vingt ans, ma haulte et noble matière ; et « tant comme je vivrai, je la continuerai. »

Aussi Amour, appréciant sa loyauté, lui fait-il espérer pour récompense, dans un temps à venir, un don qui l'é-

(¹) Par la fausse envie
D'aucuns qui sont encore en vie,
Qui te grevèrent quoyement,
Blâmans malicieusement
Ta loyauté, ton bon vouloir.
. . . .
... Elle estoit si court tenue
Que toute sa mésavenue
Vint le plus par toy eslongier,
Et par un mauvais mensongier,
Qui te fist maint mal en recuoy,
Quoy qu'il te rie et s'en taist cuoy.

Froissart s'exprime à peu près de même dans l'*Espinette amoureuse*.

(²) Il dit aussi dans l'*Espinette amoureuse*, édit. de M. Buchon, p. 263, qu'il quitta son pays « pour mieulz valoir. »

lèvera au-dessus de tous, ce don de *mieulx valoir* et *de quérir honneur par traveil*, dont nous parlions tout à l'heure : promesse heureusement accomplie, s'il en fut jamais, car en célébrant les gloires du XIVe siècle, Froissart devait placer la sienne aussi haut que celle de ses héros.

... Je qui suy large donneur
Te donray ung temps qui venra
Le don qui sur tous te vaulra...
. . . .
Tu mettras par livre ou par rolle
Ce que tu m'os cy commander,
Pour mes biens plus recommander,
Et pour les bons faire meilleurs,
Et avoir sentemens greigneurs
De parvenir à la croissance
De souveraine congnoissance,
Et pour montrer aux orguilleux,
Qu'il n'est bien que d'estre amoureux (1).

Dans les vers suivants, nous retrouverons Froissart tel que nous le comprenons et tel qu'il s'est peint lui-même dans ce poëme, humble, modeste, sincère, ayant appris, dès sa jeunesse, à ne pas se confier dans l'inconstante vanité des cours, et sachant déjà séparer l'orgueilleuse mollesse des grands séduits par leurs flatteurs, de la mâle

(1) Quand Amour ajoute :

Tu dois aussi liement vivre
Que tous ceulx dont on lit par livre,

nous reconnaissons le poëte nourri de la lecture des romans de chevalerie.

vertu des chevaliers, qu'il devait peindre un jour, « pour « donner exemple aux preux d'eulx encourager en bien « faisant. »

... Ne fay pas ainsi que font
Aucuns meschans qui se deffont,
Quant les mondains seigneurs leur rient,
Cuidans, pour ce qu'en eulx se fient,
Estre plus grans qu'ils ne souloient;
Car tels maléureux foloient
Par l'orgueil qui les a sourpris ..

. . . .

Tel homme de court congnoist bien
Qu'en court il n'y a nul seur bien...

. . . .

Promesses y volent au vent;
Vaine gloire y est grant maistresse,
Et convoitise y est princesse;
Envie y enfélist cueurs
Et les fait languir en douleurs,
Jà soit ce que souvent advient
Qu'en court maint homme à honneur vient,
Quant il veult de vertus user,
Et se congnoist sans s'abuser;
Car de bonnes gens y ara
Ès cours tant que court durera.
Tu es de court dès ta jonesce :
Si t'en souviengue et si ne cesse
De toy faire amer tant que peus,
Se seurement y vivre veulx :
Il n'est richesse qu'estre amé.

Amour ajoute :

Ne t'atens pas, si tu mesprens,
T'en excuser sur moy, mais prens
En gré selon ce qu'aras fait...

. . . .

Et ne te fie aucunement
Fors qu'en tes œuvres seulement,
Car tout tel que tu te feras,
En la fin tel te trouveras.

. . . .

Si ne pense point par flatter,
Ne par malice à moy matter.
Ne moy abuser par tels faits,
Se tous jours loyalment ne fais ;
Car je voy cler, n'en doubte mie,
Vérité est trop bien m'amie ;
Et quant de moy te partiras
Je ne sçay quelle part iras,
Mais où que tu voises, ne viengnes,
Tous jours humblement te maintiengnes.

. . . .

... Garde que tu ne faces
Chose qui face à reprouchier ;
Ainçois pense de t'aprouchier
Des cuers bien conditionnez
Qui se sont à honneur donnez,
Et dès que tu vois gentil homme
Joine et convoiteux, fuy–le comme
Ennemy de toutes vertus :
Se tu le suis, tu es perdus.

. . . .

D'autre part, fuy hardy menteur,

Homme triste et homme vanteur,
Et croy que vanteur par vaillance
Craint à atendre cop de lance...

. . . .

D'aultre part, ne blâme jà dame :
Prenons qu'elle ait desservi blasme
Par faulser son amy féal,
Tais-toi d'elle, n'en dy jà mal.

. . . .

Loe dames de beaulx maintiens...

. . . .

Sers-les toutes, et en ayme une...

. . . .

Mais quant dame est faulsse par soy,
Lors brulle son bon nom et art,
Si qu'en maints lieux en court nonvele,
Tant soit noble, frisque et nouvelle...
Je te pourroie dire assez
Des exemples qui sont passez,
Mais tu n'auras pas mieulx, ce croy,
Que ceulx qui furent devant toy,
Ne pis aussy, selon tes œuvres,
Pour tant de bien faire te cœuvres (1),
Et croy que soubtilz déceveurs
Sont en fin de maulx receveurs,
Mais trop tart sont au repentir.
Si te ne vueilles consentir
A hanter ceulx que tu scès faulx.

(1) Ce mot signifie cacher, comme dans cette phrase des chroniques : « le comte de Foix se couvrit jusques à l'heure du di- « ner, » et dans ce vers de la *Court de May* :

Ils faignent par couverture.

A quelle *noble et frisque* dame qui perdit son bon nom, ces vers, assez obscurs, offrent-ils une allusion? Nous l'ignorons, et nous nous bornons à repousser celle que l'on y voudrait voir à l'amour d'Édouard III pour la comtesse de Salisbury.

Courtoisie et Humilité avaient pris le poëte par la main et l'avaient conduit dans un préau tapissé de violettes et entouré d'une clôture de rosiers fleuris. Que ce séjour était délicieux, et comme il est aisé de comprendre que le poëte s'écrie :

Qu'en may chascun an m'y revoie !
. . . .
... Es autres cours court envie
Sur les grans...
Les gens d'amour autrement font,
Car ils s'entr'ayment tous ensemble :
Éureux est qui les ressemble !
Mais ès cours des mondains seigneurs,
Ore y a joye, ore douleurs,
Ore du gouvernement plaintes :
De teles cours en est-il maintes !
Pléust à Dieu que s'entr'aimassent
Les gens des cours !...
Je hanterois court adonques
Plus voulentiers que ne fis onques.

Là, sur un portique où se confondaient les rubis et les saphirs, on lisait ces paroles, gravées sur des tables d'or :

Fuyés, fuyés, fuyés de cy,
Mesdisans, félons, envieux,

Hardis menteurs, faulx orguilleux,
Parjureurs, déceveurs de dames;
Mauvais estes de corps et d'âmes.
Amours vous fait commandement
Que n'aprouchiés aucunement
Ce plaisant et vertueux lieu.

Le poëte était tout entier à l'admiration, quand Courtoisie le harangua de nouveau :

Que t'est-il advis?
Or me dis s'onques mais tu vis
En France un aussi bel vergier,
Ne lieu si bel pour herbergier.
Nennil, dis-je, n'en aultre marche...
. . . .
Pléust à Dieu qu'en ce mols doulx,
Feussent ici aveques nous
Tels vint chevaliers que congnoy,
. . . .
Et aussi d'escuiers autant.

Amour,

répliqua Courtoisie,

De homme orgueilleux, quel qu'il soit,
N'a cure s'il seigneurisoit
Toute la terre deçà mer,
Tant fait orgueilleux à blâmer.
Orgueil ordist la renommée
Si non quant l'omme a teste armée :
Là peut-il bien estre orgueilleux
Par grant emprise et courageux.

Là doit-il cuidier tant valoir
Que pour vaincre par hault valoir
Et courre sus tout au meilleur
Au plus redoubté batailleur,
Et tel orgueil est bien séant...

. . . .

Orgueil resert d'aultre manière,
Quant dame est orguilleuse et fière,
Dès qu'on lui requiert villenie.
Qui tel orgueil blâme, je nie
Qu'il soit mauvais, car bon le treuve
Net cueur de dame; honneur l'appreuve.
Ces deux orgueils aucunement
Ont lieu selon mon sentement.

Voici quelle est la doctrine d'Amour, telle que le poëte l'expose et telle que le chroniqueur ne la désavouerait pas:

Cuer de bonne voulenté
Plus vit, plus est entalenté
D'aprendre que valent vertus.

. . . .

. . . . Hault doit emprendre,
Et qui n'emprent à bonne entente,
Soit en pavillon ou tente,
En ville, en chastel, en manoir,
Sans mal éur ne peut manoir.

. . . .

Autrement honneur cesseroit,
Et bien faire ne vaulroit rien.

. . . .

Pour ce te dy que toute emprise

Qui n'est à juste cause prise
Et gouvernée léaument
Ne durera jà longuement.

. . . .

Homme nul n'a séur demain.

. . . .

Or tu te dis estre amoureux :
Si soyés donques vertueux,
Fay bien tant que tu as espace :
Vie est briefve et brief temps se passe.

Cependant, le poëme s'achève. Froissart promet de ne jamais oublier les bienfaits d'Amour. S'il s'en rendait indigne, qu'il soit exclu des banquets de toute cour joyeuse. Peu lui importent les mensonges et les médisances des envieux.

... Pour ce qu'ils sont
Dolens des biens qu'amoureux ont,
Pour tant soient leurs compagnies
De toutes nobles gens banies,
Et les léaux soient hauciés,
Ès plus lieux et avanciés.

III. Le *Trésor amoureux*.

Le second manuscrit inédit de la Bibliothèque de Bourgogne est un volume orné de charmantes miniatures, et de plus écrit, ceci nous paraît hors de doute, sous les yeux mêmes de Froissart, qui a pu y tracer de sa main certains mots destinés à guider le scribe. Même, en ne le considé-

rant que sous son aspect extérieur, il mérite de fixer l'attention. Car Amour, les hauts personnages de sa cour, et le poëte lui-même y sont figurés avec les emblêmes et les couleurs dont nous connaissons la véritable signification. Lorsque, dans le *Paradis d'amour*, nous voyons passer devant nous damoiseaux, dames et damoiselles tous vêtus de vert, Plaisance nous apprend que ce sont les héros et les héroïnes de romans, sujets d'Amour dont ils nous montrent la livrée. Ici aussi Amour est vêtu de vert. Quant au poëte, il porte les couleurs de la chevalerie, ce qu'on appelait en Angleterre *red of valiaunce*, et rien ne lui manque, ni sa couronne de lauriers, ni la plume qui traça de si beaux écrits, ni même la petite aloière où il renfermait autrefois le portrait de sa dame.

Ce manuscrit plus étendu que le premier (il contient près de quatre mille vers) est intitulé : *le Trésor amoureux*, et nous sommes porté à croire qu'il fut offert en 1396 au duc de Bourgogne Philippe le Hardi qui aimait beaucoup les lettres (1). Froissart l'avait connu autrefois prisonnier à Londres avec son père le roi Jean : il prit sans

(1) Ni la *Court de May*, ni le *Trésor amoureux* ne portent, je l'ai déjà dit, le nom de Froissart. Mais pour quiconque a étudié Froissart, il est impossible de ne pas y reconnaître aussitôt son style. Le manuscrit du *Trésor amoureux* (n° 11140 de la Bibliothèque de Bourgogne), offre d'ailleurs avec les manuscrits de ses poëmes conservés à Paris, les rapports les plus exacts, soit par l'orthographe des mots (éu, éureux, véoir, véu, séu, séur, séurement, court, etc.), soit par l'emploi de certaines formes. (Je vous ay dit voir, à lie chière, se Diex me gard, par saint Remy,

doute plaisir à le revoir, quand il fut devenu par son mariage avec Marguerite de Male, l'un des princes les plus puissants de la chrétienté.

ainsi m'aist sains Vincens, etc.). J'y rencontre onze fois les rimes *roy* et *arroy*, qui se trouvent neuf fois dans le volume édité par M. Buchon, cinq fois les rimes *gard* et *regard*, que je remarque quinze fois dans le même volume. Cette observation s'applique aux rimes *may* et *esmay*, *belle* et *rebelle*, *âme* et *dame*, *compagnie* et *accompagnie*, *ointures* et *pointures*, *las* et *soulas*, *livre* et *délivre*, *vice* et *novice*, *réjoïr* et *conjoïr*, *souvent* et *convent*, *etc*.

Parfois des vers entiers présentent les mêmes rapprochements :

Mal du prestre dit-on
Qui blasme ses reliques.
(*Trésor amoureux*, f° 28 v°.)

Compains, compains, ce ne poet estre
Que nullement voyés le prestre
Qui jà jour ses reliques blasme :
Diex me défende de tel blasme !
(*Buisson de Jonèce*, p. 442.)

Par un gracieux jour de may,
Pour mon cuer mettre hors d'esmay,
Me levay matinet, etc.
(*Trésor amoureux*, f° 1 r°.)

Ce fu ou joli mois de may,
Je n'os doubtance, ne esmay ;
Il estoit assez matinet, etc.
(*Espinette amoureuse*, p. 194.)

Quant aux personnages, ce sont ceux que nous retrouvons dans l'*Espinette amoureuse* et dans le *Buisson de Jonèce*, Cognoissance, Manière, Humilité, Courtoisie, Loyauté, Attemprance, Paour, Hardement, Doulx-Parler, etc.

Nous trouvons la date de ce poëme indiquée par quelques strophes relatives au schisme d'Avignon et par une allusion,

Au moment où le comte de Nevers était proclamé le chef d'une croisade, Froissart ne pouvait manquer de rappeler à Philippe le Hardi ces vastes desseins, legs glorieux de Robert de Jérusalem et de Godefroi de Bouillon, que son petit-fils Philippe le Bon chercha aussi à renouveler; mais à ces images de la gloire des armes, il en mêle d'autres qui ne doivent pas moins lui plaire, car elles retracent la sagesse de son frère le roi Charles V, et le *Trésor amoureux* s'ouvre par une description du château de Beauté qu'il fonda et qu'il préférait à tout autre séjour :

Tant est de beauté pourvéu
Que de tous doit estre nommé
Beauté sans estre seurnommé ;
Car il siet en si beau regart
Et si plaisant, se Dieux me gart,
Qu'on ne pourroit mieulx divisier,
Combien qu'on y séust viser,
Pour avoir lieu délicieux (1).

trois ou quatre fois reproduite, à la croisade de Nicopoli :

Et puis tout ainsi commença
Pour plus honnourer la journée
Qui au Jourdin est ajournée :
C'est le jour de may gracieux.

Les barons et les chevaliers avaient été convoqués pour la croisade à Montbéliard, le 1er mai 1396.

(1) L'empereur Charles IV logea, en 1378, au château de Beauté, « et disoit à ceux qui avec luy estoient que oncques mès en sa « vie n'avoit veue plus belle place, ne plus délitable lieu que il « avoit léans. » (Chroniques de Saint-Denis.) Froissart ne

Selon un usage qui était en grande faveur près des lecteurs du XIVe siècle, le poëte s'endort, et il croit voir le château de Beauté s'élever et s'agrandir à tel point que tout le parc de Vincennes semble enfermé dans ses hautes murailles. Devant ce palais on admire deux tentes magnifiques. Dans la première, nous trouvons

. . . . . . Quatre dames
Belles, bonnes de corps et d'âmes.

Ce sont quatre sœurs, Cognoissance, Suffisance, Raison la *bien doctrinée,* et Loyauté.

Loyauté ne quittera jamais le poëte :

. . . . Avec toy demourra,
Ne jamais en toi ne mourra.

Quant à Cognoissance, ici comme dans tous les poëmes de Froissart, elle l'interroge et l'instruit. Elle lui apprend que la blancheur éclatante de son pavillon [1] signifie pureté et dévotion, et que les trois pommeaux d'or qui le couronnent représentent la sainte Trinité; si sa hauteur est si merveilleuse, s'il s'élève du gazon foulé à nos pieds jusqu'aux nuages qui flottent sur nos têtes, qu'on ne s'en étonne pas : c'est le mystérieux symbole de la vie de

s'était pas trompé quand il donnait pour résidence à Amour le domaine de Beauté; car moins d'un demi-siècle après sa mort, un roi de France disposa du beau château où était mort le sage roi Charles V, en faveur d'une femme qui, dans l'histoire, porte à plus d'un titre le nom de *Dame de Beauté.* Dans le deuxième livre de ses Chroniques, Froissart raconte la mort d'un brave chevalier nommé le sire de Sorel.

[1] Le *blanc pavillon* de la *Court de May.*

l'homme qui commence sur la terre et s'achève dans le ciel.

La tente voisine, où se trouvent réunies toutes les richesses de ce monde (¹), est occupée par un roi *de noble arroy*. C'est Amour, et il a près de lui sa compagne dame Nature.

Le sens de cette allégorie ne saurait être douteux, et il mérite qu'on s'y arrête. Car sous cette forme un peu monotone de métaphysique amoureuse qui remonte au *Roman de la Rose* et qui se maintint longtemps après le *Trésor amoureux*, on découvre une pensée profonde qui appartient bien à Froissart, puisqu'on ne la retrouve point chez les poëtes qui l'ont précédé. Dame Nature donne à l'homme l'intelligence : Amour, complétant ses leçons, la rend plus élégante, plus gracieuse et plus vive; mais en dehors de ses enseignements, il en est d'autres plus sérieux et plus utiles. Cognoissance les réserve à quelques esprits d'élite, et ceux d'Amour ne doivent être écoutés que lorsqu'ils sont conformes aux siens.

(¹) Du véoir estoit grand délis,
Car plus blanche que fleur de lis
Me sembloit et estoit de soye;
Mais tout ainsi que je pensoye
A ceste belle vision,
Il me vint en advision
Que je l'escrivoie en un livre
Pour en avoir mieulx à délivre
Remenissance ou retentive
Par mémoire imaginative.

Comparez à ces vers les *Chroniques*, liv. III, chap. 12.

Dans tous les poëmes de Froissart, Amour et Cognoissance sont unis l'un à l'autre. Amour doit à Cognoissance sa doctrine chaste et pure; Cognoissance à son tour lui emprunte ces couleurs riantes et tendres qui ornent, sans les voiler, les préceptes les plus sévères. Heureux est celui qui écoute également ces deux voix qui s'associent pour le charmer et l'éclairer! Il pénétrera dans le somptueux palais qui s'élève près des tentes que nous avons décrites. Là se conserve le *Trésor amoureux* promis

> A ceux qui ont vouloir
> En tous estas de mieulz valoir (¹).

Sept tours protègent sa vaste enceinte. Elles sont gardées par sept dames qui se nomment : Bonté, Beauté, Honneur, Manière, Humilité, Attemprance et Courtoisie. Danger y est huissier; Paour, concierge; Grâce, trésorière; Hardement, connétable; Déduit, grand chambellan; Espoir, amiral; Franc-vouloir, maître d'hôtel; Sentiment, échanson; Octroi, chancelier; Bon-avis, grand écuyer; Bon-renom, chevalier d'amour. Le secrétaire se nomme Bien-céler,

> Car bien scet nostre secré taire.

Pour compléter cette énumération déjà un peu trop longue, ajoutons que Souvenir remplit les fonctions de

(¹) Cette expression favorite de Froissart se retrouve dans tout ce qu'il a écrit, dans ses chroniques aussi bien que dans la *Court de May* ou dans l'*Espinette amoureuse*.

panetier, Doulx-regard, celles de maître des arbalétriers, et Beau-parler, celles de maître des requêtes.

Après plusieurs discours assez diffus de Doulx-regard et de Loyauté, Amour reconnaît le poëte :

Bien le congnois, car de son temps
A esté nos vertus sentans.

Il lui rappelle que :

Réthorique fait virelais,
Balades, chans royaulz et lais.

Et le poëte obéissant à ses ordres commence des ballades où il parle :

D'armes, d'amours et de moralité.

Tout ceci reproduit assez exactement le titre que Froissart paraît avoir donné lui-même au manuscrit de Paris, où ses compositions poétiques se trouvent ainsi indiquées : « Dittiés ou traités amoureux et de moralité, lais, chan-« sons royaulx, balades et virelais. »

C'est bien Froissart qui a écrit les vers qui ouvrent ce recueil de ballades :

... Pour tous bons cuers esjoïr
Qui voulroient en honneur conjoïr
Les fais d'amour et d'armes noblement,
Faire vueil par ces deux points proprement
De balades aucune quantité,
Pour y parler selon mon sentement

D'armes, d'amour et de moralité.

. . . .

Et pour ce veuil aucune chose extraire
De ce qu'Amours a en mon cuer enté,
Que je puisse si bien dire et retraire
Que toutes gens d'honneur m'en sachent gré.

C'est encore l'inspiration du génie de **Froissart** que nous aimons à reconnaître dans les vers suivants :

Parlons d'armes, des vaillans et des preux.

. . . .

Qui veult d'armes acquérir los et pris,
Il doit hanter les plus aventureux
Et qui plus sont de hardement espris,
Qui le plus ont de fais d'armes apris
Et qui plus ont voyagié oultre mer.

Et il ajoute, trois feuillets plus loin :

... Pour avoir planté,
Déduit, soulas et glay,
J'ay en mon cuer planté
Fais d'armes dont j'aray,
Si tost que je pourray,
Honneur, soulas et joie (1).

(1) Je citerai aussi quelques vers du *Trésor amoureux* sur les tournois :

... Pour congnoistre la lignie
Des nobles, anciennement
S'assembla une compagnie,
Qui establirent noblement

Un dialogue s'engage entre le poëte et un écuyer dont nous ignorons le nom, et il se prolonge sous des formes différentes, si bien qu'il remplit plus de deux mille vers.

Nous ne reproduirons pas, d'après le *Trésor amoureux*, de nombreux épisodes empruntés à l'histoire et à la Fable. Sans copier quelques centaines de vers consacrés à Adonis, à Phaéton et à la nymphe Io, nous nous bornerons à remarquer que Froissart cite Aristote et Virgile, ces nobles ancêtres de la philosophie et de la poésie du moyen âge, et nous nous attacherons plutôt à chercher dans ce poëme tout ce qui y rappelle l'immortel chroniqueur du XIVe siècle.

Ce qui nous y frappe d'abord, c'est un sentiment pro-

En soulas et en esbanoy
La noble jouste et le tournoy.

. . . .

Au tournoy doit estre prisié
Chevalerie haultement,
A la jouste là est brisié
Mainte lance présentement.

. . . .

Pour les dames solacier.
Furent li tournoy ordené,
Et pour les nobles essaier
Qui estoient nouvel arrivé
En espérance d'estre amé.

. . . .

Lors véoit-on au tournoier
Les preux espris de loyauté;
Là véoit-on pour avoier
Tous amoureux, à grand plenté
Dames et la fleur de beauté.

fond de la décadence des institutions et des mœurs. Au moment où Froissart écrivait le *Trésor amoureux*, il était revenu depuis peu de son dernier voyage à Londres. On avait oublié, en Angleterre, les vaillants hommes et les grandes emprises, et les choses étaient bien changées depuis vingt-huit ans. Il en était de même en France. La noblesse, épuisée par son faste et son orgueil, y était désormais impuissante à protéger le trône qu'occupait un roi insensé, ombre qui errait triste et désolée dans un palais désert où l'on attendait l'étranger. Certes, le découragement auquel Froissart ne pouvait se dérober, était sincère et légitime.

L'amour même se corrompt comme la chevalerie. Plus de nobles dames pour encourager les preux, plus de preux pour mériter ces chastes promesses de loyauté et de douce merci.

Les dames de jadis
Amoient en fais et dis
De leurs amis le bon renom ;
Car lors ils avoient le nom
D'estre preux et de grant emprise.

Hélas! il n'en est plus de même, et si la dame dit au chevalier : Allez prendre le soudan, qu'en France comme en Orient, il se garde des infidèles!

Toutes ces nobles inspirations d'honneur et de dévouement que le courage recevait de la beauté, ne sont plus qu'un souvenir relégué dans les annales du passé .

On treuve en l'ystoire
Que quant uns nobles homs amoit,
Il en avoit plus de victoire (¹).

Quel que fût l'enthousiasme de Froissart pour la chevalerie, il était trop sage, il avait une trop haute expérience pour s'aveugler sur les destinées qui lui étaient réservées. Plus on étudie son poëme, plus on y découvre la conviction intime et secrète que le temps des croisades, qu'il verrait se renouveler avec de si vives sympathies, est irrévocablement passé. La France n'a-t-elle pas d'autres ennemis à repousser? Les journées de Crécy et de Poitiers ne présagent-elles pas celles d'Azincourt?

Ne pourroit un homme conquerre
En armes, loz, pris et honneur
Sans aler en estrange terre?
Que quiert un homme de valeur
Mieulz qu'à son naturel seigneur
Servir crémir et foy pôrter,
Ses gens et son païs garder
Encontre tous ses ennemis?
A ces poins doit-on regarder
Pour acquerre honneur et amis.

Par un retour imprévu sur lui-même, l'auteur vient à se demander ce qu'est ce droit de la conquête, qui n'est, à son origine, que le droit de la force. Bien peu d'années se sont écoulées depuis que les laboureurs d'Essex et de

(¹) Cf. *Chron.* I. 1, 163 et IV, 4.

Kent revendiquèrent audacieusement ce droit contre le roi, les chevaliers et les clercs; car ils étaient plus robustes, et ils se plaignaient de ce que les grands, se réservant l'oisiveté et les plaisirs, ne leur laissaient que la peine et le travail. Tout ceci se retrouve dans le *Trésor amoureux;* le poëte feint que, dans les temps les plus reculés, alors que tout était encore en commun entre les hommes, les chevaliers, les clercs et les laboureurs se partagèrent les trois parties du monde. L'Asie, source inépuisable des grandes migrations de races, échut aux laboureurs, qui étaient les plus nombreux ; l'Afrique, depuis Memphis jusqu'à Carthage, fut gouvernée par les chevaliers. Les clercs eurent l'Europe ; car, seuls sans doute, ils étaient dignes de régner sur ces rives du Céphise et du Tibre, où devaient s'élever les écoles d'Athènes et de Rome :

J'en prens à tesmoing l'Escripture
Qu'il fu un temps qu'il n'estoit rien
Qu'on peut dire : Cecy est mien ;
Car toute chose estoit commune
Comme le soleil et la lune,
Jusques au temps qu'en trois parties
Furent les terres départies,
C'est assavoir Europe, Aufrique
Et Asie qui fu la moins frique.
En la part d'Europe là mis
Furent tous les clercs, et commis
A conseillier les autres deux
Parties, les chevalereux
Et les laboureurs, quant mestiers

En seroit ; et les chevaliers
Qui eurent Aufrique en leur part
Devoient aussi d'autre part
Garder les clercs séurement,
Et les labourèurs chièrement
Qui de la part d'Ayse parti
Furent adonc en tel parti
Qu'il les convenoit labourer,
Pour les autres pars gouverner
Les clercs et la chevalerie
Introduis de bachelerie.
Celle ordenance dura tant
Que les laboureurs en estant
Se drescièrent et regardèrent
En leur fait et considérèrent
Que leur temps si bien emploié
Avoient que mouteplié
Estoient xx contre un et plus
Que les autres, et au surplus
Disent aucuns : « Chacun se paine
« De nous, et n'avons que paine,
« Et si sommes partis le pis
« De tous les biens. » Dont sur leur pis
Mirent leurs mains, faisant serment
Que ce ne pouvoit longuement
Durer. Lors prisrent de lyon
Fierté, car de rébellion
Furent si à celle heure point
Que ce fu le temps et le point
Que la conqueste commença.

La conquête s'ennoblit depuis, quand de grands rois y

eurent recours pour établir et pour accroître leur puissance, et quand elle eut les bons clercs pour historiens :

Souviengne-vous comment on prise
Alixandre, César, Artus,
Et plusieurs qui ont leurs vertus
Esprouvées à assembler
Par conqueste, et pour resembler
Les conquérans que j'ay nommé
Et maint autre bien renommé.

Cependant, il est d'autres triomphes que ceux de la terreur, d'autres succès que ceux de la force :

En amours ne fault nul César,
Alixandre, ne nul Artu ;
Car grâce y a plus de vertu (1).

Cette loi aimable et douce plaisait au poëte. Il promit à Amour de le servir loyalement, et sollicita le titre de greffier du *Trésor amoureux*. Il le méritait sans doute, car Cognoissance lui disait :

Tu es bien délité
En parler d'amours.

Amour le lui accorda ; de plus, il chargea son conné-

(1) Love wol not be constreined by maistrie.
Whan maistrie cometh, the god of Love anon
Beteth his winges ; and, farewel, he is gon.
Chaucer, *the Frankelein tale*.

table Hardement et ses maréchaux Désir et Penser de l'accompagner désormais,

Pour plus séurement passer
Tous les pas où tu passeras.

Froissart songeait donc encore à poursuivre ses voyages, et Amour ajoutait :

...Nostre maistre des requestes
Beau-parler fera tes enquestes.

Trente-quatre ans s'étaient écoulés depuis que la bonne reine d'Angleterre l'avait exhorté à commencer ses enquêtes ; il devait les poursuivre jusqu'à la fin de sa vie : Beau-parler n'était-il pas là pour les rédiger?

Mais ce n'est pas dans cette activité curieuse et un peu inquiète, dans ce style souple et facile que résident les qualités les plus précieuses du chroniqueur. A quoi lui servirait d'apprendre ce que son intérêt le porterait à déguiser, et faudrait-il louer l'élégance du style, si ce n'était qu'un voile destiné à nous tromper sur ce qu'il dérobe à nos regards? « Je ne vueil parler fors que de vérité, » dit Froissart dans ses Chroniques, et c'est l'expression de ce noble sentiment que nous aimons à retrouver dans tout ce qu'il a écrit, même au milieu de ses traités de métaphysique amoureuse.

Cognoissance qui *tant est bonne et sage*, paraît ici de nouveau :

Congnoissance fait concevoir

Qu'est amour de loyal ami.
Congnoissance fait percevoir
Fière hayne d'ennemi.
Congnoissance à homme endormi
Fait esveillier son sentement.
Congnoissance fait clèrement
Congnoistre tous obscurcis fais,
Tant que par bon entendement
Congnoissance met tout à pais.

Cognoissance avait fait un brillant éloge de la vérité qu'elle compare à l'ivoire, dont on admire la blancheur éclatante, mais elle n'avait pas caché à l'auteur qu'elle sert peu à ceux qui aspirent à s'élever au plus haut degré des faveurs de la fortune :

Advise-toy que par deux poins, beaulz fils,
D'autrui blasmer ne te dois mettre en paine :
. . . .
Or est ainsi que tu scès que j'ay yeulx
Pour tout véir, c'est bien chose certaine,
Et oreilles pour oïr en tous lieux
Tout ce qu'on dit, et congnois le demaine
En tous estas de créature humaine,
Et si me fault souvent dissimuler.

Mais le poëte répliquait que jamais on ne peut taire la vérité, dût-elle conduire au martyre : c'était au moment solennel où allaient s'achever ses Chroniques qu'il sentait le besoin de protester plus haut que jamais de son respect pour la dignité et l'impartialité de l'histoire :

... Qui voudra glorieuse couronne

Avoir en fin, il lui faut maintenir
Vérité, car Dieulx en gloire couronne
Ceulz qui pour lui la veulent soustenir.
... J'en lairay ces haulz clercs convenir
Qui sont fondés en divine science
Pour ce qu'ils ont si digne conscience,
Qu'en plusieurs lieus on les voit décoler
Et recevoir la mort en patience
Pour vérité baisier et acoler.
Tant l'aiment-ils et tant leur semble bonne
Que pour nul or ne voulroient fléchir,
Ne mespasser de vérité la bonne,
Ne cure n'ont qu'on les voie enrichir.
. . . .
— Ainsi chascun clerc s'abandonne
Pour vérité dignement conjoïr;
Se je di voir, mon chapperon te donne,
Dit Congnoissance, et t'en l airay joïr;
Mais pour mon cuer liement esjoïr,
Me vault-il mieulx semer de la semence
Dissimuler qu'à me bouter en tence,
Ne me laissier batre, ne affoler,
Ainsi que font les aucuns qu'on détrenche.
— Et je respondi : Dame gente,
Humble, courtoise et diligente,
En tous estas avez esté
De tenir en droit vérité.
Vous parlez de dissimuler
Et de ploïer avec le vent
Comme fait le rosel souvent.
Vous-meismes me déussiés
Reprendre, se vous véissiés
Que je me voulsisse entremettre

De dissimuler et de mettre
Sophisme en àuctorité
Pour moy taire de vérité.
— Et Congnoissance respondi
Quant mes paroles entendi :
Dissimulers sont de manières
Ainsi que gens de deux banières.
La première banière entendre
Devons pour l'âme qui veut tendre
A la parfaite vérité,
Par qui de gloire ahérité
Sont ceulz qui pour la prononcier
Devinement et exaucier,
Seuffrent qu'on les martire et fiert :
A telle vérité n'affiert
Nulle dissimulation.

. . . .

Mais nostre banière seconde
Sur autre entendement se fonde.

. . . .

Se je parloie des estas
Dout les aucuns ont à grans tas
Ou de leur propre ou par conqueste,
Se je vouloie faire enqueste
Dont cela leur vient et comment
Et faire noyse quand on ment,
Pour mettre en termes vérité
Et tenir en auctorité,
De moy seroient hayneux,
Et je ne vueil hayne à eux,
Ne à aucun. Mieulx me vault taire.

. . . .

Humilité scet bien souffrir

Que s'aucun lui vuelt mésoffrir
Elle se taist, acouste...
Et ne se vuelt de rien mesler
Où il faille dissimuler,
Car elle dist que pour vivre aise
Qui de tout se taist, tout appaise :
Sique laisses tout convenir,
Se tu veulz à droit port venir
De paix et joieusement vivre.

Ainsi Froissart ressentait vivement cette généreuse indignation que les âmes honnêtes éprouvent en flétrissant tout haut le crime et la honte, et il l'avait bien prouvé quand il avait osé raconter l'odieuse avidité du duc d'Anjou épiant le dernier soupir de Charles V pour s'emparer de ses trésors ; mais on sait aussi que le duc d'Anjou donna l'ordre de saisir ses Chroniques, et si depuis il arriva parfois à Froissart, non pas d'excuser les fautes des grands, mais de ne pas les blâmer avec assez d'énergie, le discours de Cognoissance explique le silence que lui imposèrent les périls et les passions des temps agités qu'il traversa, et la vie même qu'il menait au milieu des cours.

Cognoissance a déjà averti le poëte que la vérité est exilée du palais des grands qui n'écoutent plus que leurs *marmousets,* et cet aveu en précède un autre que présageait assez tout ce que nous avons lu sur la décadence des mœurs à la fin du XIVe siècle. Amour, qui, dans la *Court de May,* appelait la vérité son amie, la repousse aussi. Il rompt le pacte si noble, si recommandable qui le liait à Cognoissance, et prescrivant désormais une obéis-

sance aveugle à ses lois, il s'irrite contre ceux qui, guidés par de bons conseils, se souviennent du passé, considèrent le temps présent et prévoient l'avenir. Toi-même, dit Cognoissance à l'auteur,

Pour mestre
Au temps passé lui a voulu,
Mais il ne t'a guères valu.

Non-seulement elle l'exhorte à ne jamais oublier ses sages préceptes, mais elle prend aussi sa défense dans un discours qu'elle adresse à Amour :

Se je donne à vostre servant
Aucun conseil, en vous servant,
Qui viengne de Raison, ma seur,
Il n'y a que bien et honneur.
Je ne lui ay administré
Conseil que tout le plus lettré
Ne désissant bien que j'ay droit.
. . . .
Je fais voulentiers mon devoir
Partout où je me sens tenue,
Et tousjours me suis maintenue
Entre vos gens pour eulz monstrer
Les haulz biens et administrer,
Ausquels vous les faites partir,
Jusques à tant que départir
Ils se veulent de vostre court.
. . . .
... J'ay bien entendu
Les poins où vous avez tendu

Et tendez pour vitupérer
Vostre serviteur qui parer
S'est voulu de moy pour tenir
Ses fais en droit et soustenir
Ou cas que le avez accusé
Que de raison il a usé.
Contre vous oncques n'en usa,
Senon un pou quant il avisa
A mes paroles, entour dis
Minutes, mais si estourdis
En fu qu'oncques plus il n'ot cure
Que Raison le prenist en cure.
. . . .
Pour son bien, au temps à venir,
Sire, laissez l'en convenir,
Car s'en ce cas de traïson
Vous l'accusez, ma seur Raison
Et moy nous lui ferons secours
Devant tous et en toutes cours,
Mais que de lui ayons adveu.
— Et je dis : Dame, à Dieu le veu,
Oïl voulentiers : pourquoy non?
Car oncques le certain renom
D'amours n'éusse congnéu
Se je ne vous éusse véu ;
Et pour tant, mon souverain roy,
Bon Amour, veuillez mettre arroy
En vostre fait et attemprance
Sans vous courcier à Congnoissance ;
Car par elle je vous congnois,
Dont me seroit-ce grans ennois
Se pour mon fait vous l'aviés prise
En hayne, car elle prise

Entre les haulz biens terriens
Vo noble estat sur toute riens,
Excepté de sa seur Raison.
Mais de ce fait-cy jamais hon
N'en deveroit avoir merveille,
Tousjours amy pour amy veille,
S'elle veut en auctorité
Mettre raison et vérité.

. . . .

Se je savoie tout le bien
Du monde et n'en féisse rien,
En devroie-je estre prisiez?
Je croy que non, ne desprisiez
Aussy, se tout le mal savoie
De ce monde, se je n'avoie
Vouloir de le mettre à effet.

Les poésies de Froissart offrent peu de vers qui résument mieux sa biographie : s'il célébra dans ses vers Amour plutôt que Cognoissance, Cognoissance seule lui fit connaître Amour.

Cependant l'auteur perd son titre de greffier du *Trésor amoureux,* mais Cognoissance, sa fidèle compagne, le console et lui promet que ni elle, ni ses sœurs Raison, Loyauté et Suffisance, ne l'abandonneront jamais. Elle est si éloquente, ses préceptes sont si nobles qu'Amour lui-même finit par lui tendre la main. Un traité est signé. Sans pousser plus loin leurs débats, ils laissent aux hommes le soin de les résoudre : il y en aura toujours qui écouteront Amour, mais d'autres, de même que l'auteur, lui préféreront Cognoissance.

Froissart avait près de soixante ans, quand il abjurait ainsi le culte de sa jeunesse. Ces fictions n'allaient plus à son âge, et c'était en vain que son esprit fécond et ingénieux qui, depuis près d'un demi-siècle, n'avait jamais connu un instant de repos, s'était efforcé de les renouveler une dernière fois. On ne trouve plus dans le *Trésor amoureux* cette chaleur naturelle qui confond si heureusement l'élégance et la naïveté, cette fraîcheur d'images empruntées aux plus doux souvenirs de ses premières années, cette heureuse abondance de l'imagination que Froissart mettait au-dessus de toutes les qualités du chroniqueur et du poëte, parce qu'il y comprenait, d'une part, tout ce qui l'inspire, de l'autre, tout ce qui la règle et la modère. La pensée devient diffuse et pénible, et le vers, enjambant régulièrement sur le vers qui le suit, offre le reflet du même travail et de la même fatigue.

Il appartenait à la Bibliothèque de Bourgogne, fondée ou accrue par les successeurs du bon duc Wenceslas, de rendre à la lumière, après cinq siècles d'oubli, les premiers vers tracés par Froissart, quand il aborda, jeune et plein d'illusions, en Angleterre, et les derniers qu'il ait composés dans sa vieillesse, alors que l'avenir ne lui réservait qu'une obscure retraite à Chimay.

CHAPITRE IV.

INFLUENCE DE FROISSART COMME POËTE.

I. Alain Chartier. — Le duc d'Orléans.

Après Froissart, deux poëtes occupent la première place entre tous ceux de leur temps. L'influence qu'il exerça sur l'un et l'autre est incontestable.

Les poëmes qu'Alain Chartier composa dans sa jeunesse, avant le triomphe des Anglais, alors que toutes ses pensées étaient joyeuses et vives, rappellent de fort près ceux de Froissart. Cette imitation nous frappe surtout dans la *Dame sans Mercy* et dans le *Parlement d'Amour*, où nous retrouvons Souvenir, Doulx-Penser, Doulx-Regard engageant les mêmes controverses sur les mêmes tapis de fleurettes. Quelques mots nouveaux annoncent seuls la marche des années et une autre génération.

Froissart, en parlant de la beauté qu'il honore, l'appelle toujours : sa dame. Alain Chartier dit : ma maistresse. Le respect, la délicatesse s'effaçaient de la langue comme des mœurs.

Parmi les poëmes qu'Alain Chartier nous a laissés, il en est un qui est resté plus connu, c'est celui des *Quatre Dames :* composé après la bataille d'Azincourt, il nous offre le dernier panégyrique de la chevalerie que Froissart avait célébrée par ses vers aussi bien que par ses chroniques.

A cette même journée d'Azincourt, un prince français, le duc Charles d'Orléans, avait montré l'épée à la main que la France pouvait le placer parmi ses plus vaillants défenseurs. Elle le comptait aussi parmi ses plus excellents poëtes. Non-seulement il était le plus illustre qu'elle eût vu jusqu'alors, puisqu'il fut à la fois le petit-fils de Charles V et le père de Louis XII, mais il n'était pas moins supérieur aux autres poëtes de son temps et à Alain Chartier lui-même, par la facilité et la grâce de son imagination.

La bataille d'Azincourt étendit sur la France un voile de deuil si profond, qu'il semblait que la royauté comme la noblesse, la nationalité comme la gloire de la France eussent disparu le même jour. Charles d'Orléans relevé entre les morts, refusa d'abord de prendre aucune nourriture [1]. Il voulait, disait-il, s'associer par le jeûne à

[1] Et là archiers ne firent depuis la desconfiture, que deschausser gens morts, sous lesquels trouvèrent plusieurs prison-

l'une de ces grandes et amères leçons où il ne reste aux nations qu'à s'incliner sous la main de Dieu. Plus tard, lorsqu'il eut abordé en Angleterre et qu'il eut vu commencer cette longue captivité, qui devait se prolonger pendant un quart de siècle, il acheta à quelque seigneur anglais un livre [1] où il pût retrouver dans tout son éclat cette noble et chevaleresque France, objet de ses pleurs et de ses inutiles regrets. Par allusion à sa triste destinée, il fit entourer les feuillets de chaînes, telles qu'en portent les prisonniers, et ajouta lui-même à la dernière page quelques vers, avec cette date à peu près effacée aujourd'hui : 1416. Ce livre, c'était la chronique de Froissart, et il put y lire l'émouvant tableau de défaites non moins désastreuses qui avaient conduit d'autres princes de sa maison sur le même rivage [2].

niers en vie, entre lesquels le duc d'Orléans en fut un... Après ces choses faites, le roi d'Angleterre prist chemin vers Calais. Si advint que à une reposée, il fit apporter du pain et du vin, et l'envoya au duc d'Orléans, mais il ne voulut ne boire, ne mangier. Lors le roy lui demanda : D'où vient que vous ne voulez ne boire, ne manger ? Il respondit que, à la vérité, il jusnoit. Lefebvre-Saint-Remy, 63.

(1) La première miniature de ce MS. représente Froissart offrant son livre au roi d'Angleterre. L'écriture annonce aussi qu'il a été copié en Angleterre.

(2) Ce manuscrit existe encore. Il porte à la Bibliothèque impériale de Paris le nº 8331. C'est peut-être celui que Gui de Rochechouart désigne dans l'inventaire de 1427, sous le titre de *Croniques de diverses nations, en françois, historiées*.

Mais ce ne fut pas seulement la grande composition historique de Froissart qu'étudia ce prince issu des fleurs de lys : poëte, il lut et relut les poésies du clerc de Valenciennes, et les vers qu'il nous a laissés, nous permettent de reconnaître la source à laquelle il a puisé plus d'une fois. Rien ne retrace davantage le style de Froissart que le poëme où le petit-fils de Charles V raconte l'apparition de Jeunesse, le discours qu'elle lui adressa pour lui dépeindre l'honneur et les grands biens attachés à l'amour, et son entrée dans le palais où, introduit par Bel-Accueil et Plaisance, il fut reçu par Beauté. C'est encore à l'*Espinette amoureuse* de Froissart et peut-être aussi à *la Court de May* que nous devons la jolie ballade qui commence par ces vers :

J'ai ou trésor de ma pensée
Ung mirouer qu'ay acheté

Parmi les autres livres que le duc d'Orléans rapporta d'Angleterre, nous remarquons :

Ung petit livre contenant consolation à ung grant seigneur estant en tribulation ;

Ung livre en latin, nommé *de Remediis utriusque fortunæ.*

Et comme témoignage simultané des travaux poétiques et de la pieuse résignation de ce prince :

Le livre des ballades de monseigneur.

Ung livret de papier escript de la main de mon dit seigneur, contenant plusieurs oraisons.

Il possédait aussi le *Livre de Végèce, de Chevalerie* et le *Livre de Boèce, de Consolation.* L'un lui fut aussi utile que l'autre. Nous dirons à la fin de ce volume, quelques mots de sa traduction inédite de Boèce.

(Amour, en l'année passée,
Le me vendy de sa bonté),
Ouquel voy toujours la beauté
De celle que l'en doit nommer,
Par droit, la plus belle de France.
Grant bien me fait à m'y mirer
En attendant bonne espérance.

Les vers de Charles d'Orléans offrent d'ailleurs cette mélancolie ingénue et vraie qu'expliquent si bien les douleurs de son long exil. On voudrait seulement en effacer certaines flatteries adressées au fils de Jean sans Peur, et y retrouver plus souvent, à côté de l'image de ses amours, celle de la patrie absente qu'il aimait à saluer du haut des rochers de Douvres à travers les vapeurs flottantes de l'horizon.

Le duc d'Orléans revenu en France protégea tous les poëtes de son temps, les uns parce qu'à défaut de talent, la gloire et le lustre de leur naissance rehaussaient l'hommage qu'ils rendaient aux lettres, les autres (parmi ceux-ci il faut citer Villon) parce qu'un grand talent leur tenait lieu de noblesse et parfois même de vertu. C'est de son château de Blois que sortit la grande école qui précéda Ronsard et Malherbe, et en élargissant ainsi son influence, nous aimons à nous souvenir qu'il dut lui-même quelque chose à celle de Froissart.

Nous avons dit ailleurs ce que les siècles suivants ont emprunté à Froissart chroniqueur : ceci suffit à la gloire de Froissart poëte.

FIN.

APPENDICE.

TRADUCTION DE BOÈCE,

PAR

Charles d'Orléans.

Le catalogue de la Bibliothèque de Bourgogne renferme sous le n° 10474 la mention suivante : *Boèce, par Charles d'Orléans*. Le manuscrit auquel elle se rapporte, offre beaucoup d'analogie avec celui de la *Court de May*, copié, croyons-nous, en Angleterre, pour Marguerite d'York. L'origine de ce manuscrit est probablement la même. L'on y trouve de plus quelques miniatures ornées de *marguerites*, et la transmission de ce volume s'explique fort bien par le séjour que fit à Malines la veuve du dernier duc de Bourgogne. Une main assez récente y a en effet tracé ces mots : *Hospitii Mechliniensis Carmelitarum discalceatorum*.

Cette traduction de Boèce est une élégante paraphrase du texte latin : elle ne comprend pas moins de cinq mille vers, et le traducteur y a ajouté deux prologues, l'un au commencement de l'ouvrage, l'autre avant le cinquième livre.

Les circonstances mêmes au milieu desquelles ces vers furent écrits, leur donnent plus de charme et d'intérêt. Charles d'Orléans, captif au château de Bolingbroke, venait d'apprendre la triste fin de Charles VI, abandonné à sa dernière heure de ceux-là mêmes qui devaient tout à sa faiblesse. Tandis que des hérauts anglais escortaient ses restes jusqu'aux caveaux de Saint-Denis, un moine de cette abbaye, associée à toutes les grandeurs comme à tous les deuils de la monarchie, enlevait secrètement la couronne et allait la poser sur le front du dauphin de Viennois ; mais Charles VII n'est encore que le roi de Bour-

ges. Chaque jour, nouveaux revers et nouvelles épreuves. Il a autant besoin de consolation que son cousin prisonnier : c'est pourquoi Charles d'Orléans lui offre le traité de Boèce, où il a trouvé lui-même d'utiles conseils.

Vous tous qui ce livre lirés,
S'ay failly, veulliez m'escuser ;
Le grain de la paille eslirés,
Et le prendez pour vostre user...
J'ay de cuer et de corps aprestė
Ès mettre translater, affin
Que Charle roy, qui a esté
Souef nourry, nommé daulphin,
En sa nouvelle magesté,
Ne soit à couroux trop enclin,
Quant voit son peuple molesté,
Pour ce que mon cuer si désire
Qu'il règne en santé et en joye,
Qu'il se déduye et qu'il respire,
Son penser, quant il lui anoye,
Mérancoliant, et souspire
Des nouvelles quelconques qu'il oye :
Dont point ne veulle despire
De ce présent que luy envoye.
Principallement ay fait pour luy,
Et pour tous mes amis de France,
Qui sont prins, desrobé et banny :
Tout convertissent en penance,
En leur purgatoire aussy,
Comme Boèce, qu'en grant puissance
Fortune mist et enrichy,
Mais puis li fist grief muance.

Cette traduction fut donc composée vers 1422 ou 1423, et c'est probablement le même ouvrage que Gui de Rochechouart désignait ainsi dans l'inventaire des livres du duc d'Orléans, fait en 1427.

« Le livre de Boèce, de Consolation, *neuf*, historié, escript en « françois, rimé. »

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

DEUXIÈME PARTIE. — Froissart chroniqueur.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.





